Gare aux fa[illegible]èques !

MLLE LORTIE
POUR FILIERE
0-15 PREMIERE EDIT[illegible]

par Raymond GUERIN

Comme si ce n'était pas assez des faux billets de banque ! Un nouveau fléau est venu s'ajouter à la consternation du public et des commerçants montréalais : les faux chèques ! Au point qu'ils en sont devenus une véritable engeance ! Au point que le nombre des causes judiciaires, à leur sujet, a presque triplé depuis trois ans ! Qu'ils ont suscité 400 arrestations cette année, dont 35 dans le seul mois d'août qui n'est pas encore terminé !

Ceci est donc une importante mise en garde, surtout pour les entreprises commerciales, victimes ces jours-ci d'un renouvellement subit de cette épidémie. C'est qu'il faut voir, aussi, quelle énergie déploient les filous pour varier et épicer leurs combines. Ce n'est plus comme autrefois !

Valeurs inverses

Les voleurs ont changé avec les temps :

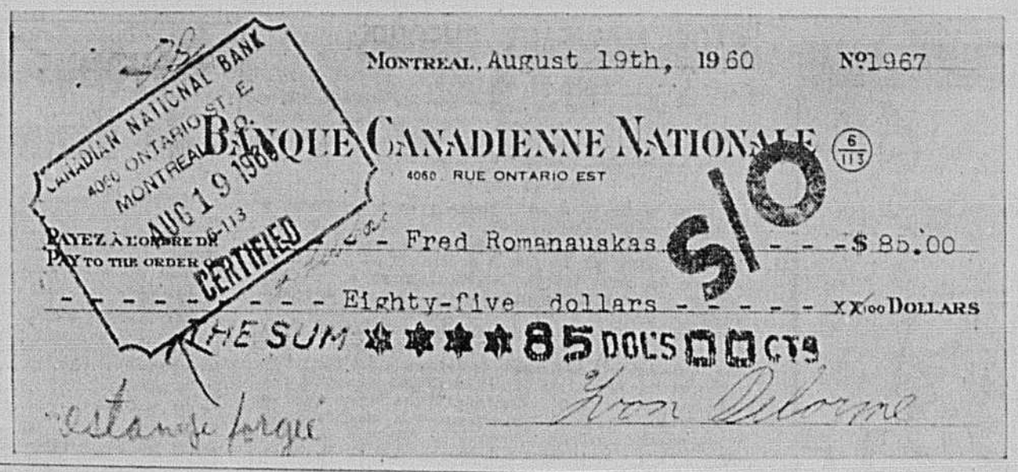
"Quand j'ai commencé il y a 26 ans dans la police", m'a dit hier le capitaine-détective James Crichton, chef de [illegible] municipale des Faux Prétextes, "nous arrivions [illegible] la scène d'un vol de coffre-fort, et nous trouvions, gisant au sol, une quantité effarante de papiers, de documents, et de chèques ; les bandits n'emportaient que l'argent. Aujourd'hui, c'est l'inverse ; ils défoncent expressément des coffrets pour s'emparer des chèques".

Encore le détective parle-t-il là des chèques authentiques. Mais ce sont les faux qui sont la "nouvelle vague" de la pègre. Et à l'avant-garde de cette vague, un procédé remis à la vogue sur une haute échelle : les chèques faussement "certifiés" (ou visés, comme on dit dans le langage bancaire).

La semaine dernière, deux papiers de la sorte ont passé au centre d'achats Domaine, rue Sherbrooke est, en des mains de marchands qui avaient trop bonne foi.

Dans le même intervalle, deux autres faux, non visés ceux-là, mais portant des noms de compagnies authentiques (dont la "B.A.") ont fait leur chemin au même endroit.

Voir GARE AUX FAUX CHEQUES en page 2



5¢
S. JOSEPH CALASANZ
MAXIMUM: 80
BEAU et CHAUD
Détails en p. [illegible]

76e ANNEE — No 266

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

MONTREAL, SAMEDI 27 AOUT 1960

ÉDITION PROVINCIALE

4 CAHIERS — 48 PAGES

Drame à l'Ile de Mai

Un bandit tombe criblé par les balles de la police

Voir en p. 3

En bref

La Havane

(UPI) — La milice du premier ministre Fidel Castro a saisi hier la compagnie américaine Swift (salaisons) dont le capital investi à Cuba est de cinq millions et demi de dollars. Les autorités n'ont donné aucune raison immédiate de cette mesure qui suit d'une semaine la saisie de l'usine de la Portland Cement et de la Owens-Illinois Glass Company.

Washington

(PA) — Le Département d'Etat américain a rappelé à Washington ses représentants diplomatiques de Ciudad Trujillo et demandé au gouvernement de la République dominicaine de rappeler sa mission diplomatique de Washington. Cette décision a été prise à la suite d'une résolution adoptée par la conférence de l'Organisation des Etats Américains à San Jose, Costa Rica. La résolution de l'OEA condamnait la République dominicaine pour des actes d'agression contre le Venezuela, y compris une tentative pour assassiner le président Romulo Betancourt.

Bruxelles

(AFP) — Après un entretien avec le roi Baudoin, le premier ministre, M. Gaston Eyskens, a annoncé hier soir qu'il avait pratiquement constitué son gouvernement. Le nombre des ministres sera sensiblement le même que dans le ministère actuel, qui en compte 20. Toutefois viendront s'y adjoindre des secrétaires d'Etat qui auront rang de ministre. Il apparaît que M. Eyskens a pu régler définitivement la question du programme qui, à courte échéance, porterait essentiellement sur un assainissement du secteur de l'assurance-maladie - invalidité et sur une réorganisation des chemins de fer.

N.-Delhi

(Reuters) — Le parlement a lancé hier le plus vaste plan quinquennal depuis l'accession de l'Inde à l'indépendance, il y a 13 ans. Il a voté un budget de $21 milliards qui doit permettre au pays d'accélérer sa progression économique. Le plan, qui est le troisième entrepris en Inde, débutera au mois d'avril prochain. Il se propose principalement de hâter l'industrialisation et de hausser le niveau de vie de la population indienne, qui est de 400,000,000 d'habitants, soit la plus forte après la Chine. Le plan indien vise à réaliser par un mélange de socialisme, d'entreprise individuelle et d'aide étrangère à peu près ce que fait la Chine grâce à un régime communiste.

Guyane

(PA) — La Grande-Bretagne étudie la proposition d'un pacte commercial entre Cuba et la Guyane britannique aux termes duquel Cuba s'engagerait à faire un prêt de $5 millions à l'industrie forestière de la Guyane, prêt qui serait amorti en 10 ans par des livraisons de bois de coupe à Cuba en remplacement des exportations américaines. Cuba achèterait également le riz de la Guyane à prix avantageux, fournirait une aide technique à l'agriculture du pays et des échanges culturels auraient lieu entre les deux pays. Selon la constitution de la Guyane, l'acceptation d'un tel projet revient au parlement britannique.

ONU

(AFP) — Le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjold, a annulé le voyage qu'il devait faire à Pretoria pour s'entretenir avec le premier ministre et les membres du cabinet de l'Union sud-africaine des inquiétudes suscitées à l'organisation internationale par la situation dans ce pays. M. Hammarskjold a exprimé le voeu qu'il pourrait s'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud, M. Eric Louw, pendant la session de l'Assemblée générale, à laquelle M. Louw participe régulièrement.

Les dépenses ont dépassé les revenus de $16 millions en 1959-60

Déficit prévu de $78 millions en 1960-61, déplore M. Lesage

par Jacques MONNIER

QUEBEC, 27. — L'exercice financier 1959-1960 s'est terminé, pour l'administration provinciale, avec un déficit réel de près de $16,000,000, qui a été camouflé derrière un déficit, pratiquement nul, de $303,147.13.

En annonçant la nouvelle, M. Jean Lesage, chef du gouvernement et ministre des Finances, a expliqué que, pour présenter des dépenses sensiblement égales aux recettes au cours des 12 mois compris entre le 1er avril 1959 et le 31 mars 1960, l'Union Nationale avait fait reporter, à l'année suivante, des dépenses s'élevant à $15,777,575.96.

Il faut donc additionner $15,777,575.96 et $303,147.13 pour connaître le déficit véritable de 1959-1960 : $16,080,723.09 ... cela d'après les chiffres du vérificateur des comptes publics de la province, M. J.-Albert Vézina.

D'autre part, a révélé M. Lesage, l'Union Nationale a laissé un lourd fardeau financier au gouvernement libéral pour l'exercice 1960-1961 : les engagements pris avant les élections par le ministère Barrette pour les 12 mois allant du 1er avril 1960 au 31 mars 1961 font que l'année doit se terminer avec un déficit de l'ordre de $78,000,000 d'après les experts du département des Finances, alors que les estimations approuvées l'hiver dernier sur la recommandation de M. J.-S. Bourque prévoyaient un excédent de $500,000.

En exposant la situation, M. Lesage note qu'un budget est fait d'estimations et qu'il est donc susceptible de certaines erreurs; mais il est inadmissible, ajoute le député de Québec-Ouest, que les erreurs soient de l'ordre de 15 p.c. comme c'est le cas avec le dernier budget que l'Union Nationale a légué aux libéraux.

Orgie de dépenses

M. Lesage souligne que le déséquilibre budgétaire prévu résulte principalement d'une "orgie de promesses et de dépenses" faites pendant la campagne électorale par le cabinet Barrette.

Le budget voté au cours de la dernière session du parlement a été établi trop hâtivement sans tenir compte des conséquences financières des nouvelles lois; c'est qu'on voulait "jeter de la poudre aux yeux" pour se faire réélire, pense le premier ministre libéral.

A la tête du département des Finances, le député de Québec-Ouest a l'intention de faire réaliser à l'administration provinciale des "économies substantielles", par exemple en supprimant des commissions inutiles et en exigeant des soumissions publiques; mais, remarque-t-il, "malgré toutes ces économies, le mal qui a été fait avant que nous prenions les rênes du pouvoir est malheureusement irrémédiable".

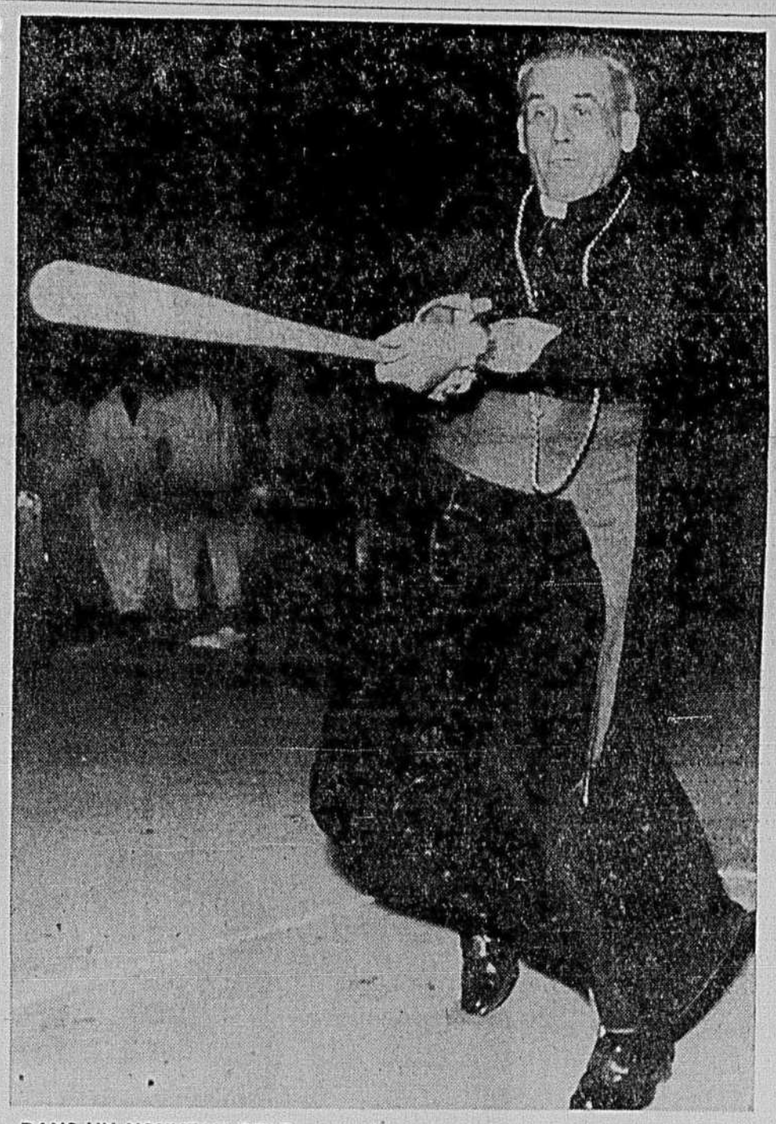
$705,000,000

Voici la déclaration de M. Lesage :

"Trois mois après le début du présent exercice financier 1960-61, soit le 30 juin, les experts comptables du ministère des Finances anticipent un déficit de l'ordre de 78 millions de dollars. Pourtant, lors du dernier discours sur le budget, prononcé le 10 décembre 1959, le ministre des Finances du temps avait prévu un excédent de $500,000 pour le même exercice 1960-1961. Comment expliquer une telle bourde de sa part, surtout après les avertissements répétés de mon collègue — alors chef de l'Opposition — M. Georges-Emile Lapalme ? Le gouvernement de l'Union Nationale a-t-il été coupable de négligence ou a-t-il une fois de plus voulu se moquer de la population ?

"Les dépenses de l'année en cours dépasseront 705 millions de dollars alors que le budget soumis à la Chambre n'annonçait que 617 millions de dollars,

Voir DEFICIT en page 2



DANS UN NOUVEAU ROLE — Après avoir atteint les plus hauts rangs dans la hiérarchie ecclésiastique, le Cardinal Paul-Emile Léger aurait-il l'intention de devenir une vedette du sport ? Il n'en est rien car le prince de l'Eglise a tout simplement pris cette pose à la demande des gens de la presse, durant la "Grande Joute" de la Croix-Rouge, qu'il a présidée hier soir au Stade des Royaux.

en page 5

L'HOPITAL GENERAL est-il désuet ?

un reportage de RENAUDE LAPOINTE *sur les* centres médicaux spécialisés

* * *

en page 36

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE MUNICH

un reportage de MARIUS GIRARD

Duel entre Herter et Roa à l'OEA

SAN JOSE, Costa Rica, (PA, AFP, UPI) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Christian Herter, a demandé hier à la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains la tenue d'une enquête pour "séparer les faits des fictions" dans les accusations cubaines d'agression économique dirigées contre les Etats-Unis. Il a déclaré que son pays était la cible d'une campagne de calomnie préméditée.

En fait, ce fut à l'OEA un véritable duel oratoire entre MM. Herter et Roa, ministre des Affaires étrangères cubain. Ce dernier, qui avait parlé longuement jeudi, a repris la parole après l'allocution d'hier du secrétaire d'Etat américain.

"Les Etats-Unis n'ont pas d'autre but que d'empêcher la révolution cubaine d'atteindre ses objectifs", a déclaré le diplomate cubain.

Défense de Herter

M. Herter a affirmé, de son côté, que "les Etats-Unis n'ont jamais eu et n'ont toujours pas l'intention d'attaquer Cuba". "Ce qu'il faut, ajouta-t-il, c'est un effort déterminé pour découvrir la vérité : nous n'avons rien à cacher. Aussi, je propose que cette réunion étudie la constitution d'un comité chargé d'enquêter sur place à ce sujet, tant aux Etats-Unis qu'à Cuba".

Passant ensuite à l'examen des sanctions économiques prises par le gouvernement américain contre Cuba, M. Herter cita une longue liste de mesures discriminatoires prises par le régime de Castro contre les Etats-Unis. Et il posa la question de savoir si une diminution du degré de préférence dont jouissait Cuba sur le marché américain pouvait être qualifiée d'agression ou d'intervention.

Après avoir comparé le gouvernement de Castro à ceux d'Hitler, de Mussolini et de Staline, M. Herter a déclaré que

Voir L'OEA en page 2

Les Belges auront quitté le Congo le 31

Lutte contre la montre face à l'ultimatum de Lumumba

D'après UPI, PA, PC, AFP, REUTERS

La crise congolaise se transforme en lutte contre la montre. Le premier ministre du gouvernement central a rappelé hier la promesse faite dimanche dernier par le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjold, que les troupes belges seraient évacuées dans les huit jours, c'est-à-dire lundi prochain. M. Lumumba a ajouté que les soldats de l'ONU devront se retirer lorsque cette mission sera accomplie.

Mais le commandant des troupes belges au Congo, le général Gheysen, a précisé hier que les forces de son pays ne pourront être évacuées avant la fin du mois. Selon certains observateurs, ce retard menace de provoquer un nouveau différend entre MM. Lumumba et Hammarskjold. Les autorités de l'ONU n'ont pas encore

Voir LES BELGES en page 2

Hausses de salaire à 45,000 fonctionnaires

OTTAWA — (CP) — Des augmentations de salaires pour 45,000 employés du gouvernement fédéral, rétroactives au 1er août, ont été annoncées hier soir par la Commission du service civil.

Les augmentations, affectant près de 900 classes et grades d'employés soumis à la loi du Service civil, s'étagent de $200 pour les commis à $2,500 par année aux échelons supérieurs, notamment pour les directeurs et chefs de division.

Ces changements terminent une série de réajustements commencée en avril et ils portent à environ 140,000 le nombre des employés gratifiés d'augmentation. Quelques classes qui n'ont pas encore té touchées par les augmentations, auront besoin d'être étudiées spécialement.

Le nouveau groupe favorisé d'augmentation inclut les employés des services administratifs et techniques, les officiers des douanes et de l'immigration et quelques groupes restants d'employés postaux.

Les postes inclus dans le rajustement couvrent un registre étendu : interprète indien, inspecteur de locomotives, pilote d'hélicoptère, estimateur de fourrure senior, peseur de grain, contremaître de ferme, expert en droits d'accise, aviculteur, concierge, comptable et plusieurs autres.

sommaire

	PAGES
A travers la province	11 à 19
Bridge	20
Comiques	34
Courrier Confidences	20
Décès, Naissances, etc.	46
Echecs et Dames	20
Editorial	4
Finance	44, 45
Horoscope	21
Immeuble	31
La vie agricole	45
La vie syndicale	8
Littérature et Beaux-Arts	29
Loisirs et Récréation	30
Mots croisés	20
Radio et Télévision	21
Spectacles et Concerts	25 à 28
Sports	22 à 24
Tourisme	43
Vie féminine	6
Vie religieuse	36
Vie sociale	7
Votre médecin	42

Jean Drapeau, candidat à la mairie

par Jacques DELISLE

Me Jean Drapeau a annoncé hier, en présence d'un groupe imposant de conseillers et de hauts officiers de la Ligue d'Action Civique, qu'il sera de nouveau candidat à la mairie de Montréal, à la prochaine élection municipale prévue pour le 24 octobre.

Me Drapeau sera candidat à la mairie de la métropole pour la troisième fois consécutive ; il avait été heureux la première fois en octobre 1954, alors qu'il défaisait huit autres adversaires, mais la deuxième fois, en octobre 1957, il avait été défait par le maire actuel, l'hon. sénateur Sarto Fournier.

Les deux premières fois, il avait à ses côtés, lors de l'annonce de sa candidature, M. Pierre DesMarais. Cette année toutefois, M. DesMarais, qui a offert le 17 août dernier sa démission comme président de la Ligue d'Action Civique, était absent de la réunion d'hier après-midi au bureau de Me Drapeau, rue Sherbrooke est. Mais presque tous les conseillers municipaux élus sous l'égide da la Ligue en 1957, presque tous les officiers de la Ligue sauf M. DesMarais, et de nombreux candidats défaits en 1957 étaient présents.

Me Drapeau a toutefois déclaré qu'il n'y avait "pas la moindre scission dans la Ligue".

Il a ajouté, en réponse à des questions de journalistes que M. DesMarais "est encore de l'Action Civique, et qu'il est encore président de la Ligue, car les directeurs n'ont pas encore accepté sa démission."

"Nous continuons à espérer que sa santé lui permettra d'être à nos côtés encore cette fois."

Pour ce qui est de sa décision de se porter à nouveau candidat à la mairie, l'ancien maire a ajouté : "Je prends aujourd'hui cette décision en pleine connaissance des circonstances. Je suis aujourd'hui en mesure de prendre cette décision."

Me Drapeau a remercié tous ceux qui ont appuyé la Ligue jusqu'ici et il a tenu à rendre hommage à quelques personnalités présentes à la réunion d'hier : le Dr Ruben Lévesque, qui est resté toujours "le Dr Lévesque depuis les jours de

Voir M. DRAPEAU en page 2

"Prêt à servir les intérêts supérieurs de la métropole"

Voici le texte de la déclaration de Me Drapeau par laquelle il annonce officiellement sa candidature à la mairie de Montréal :

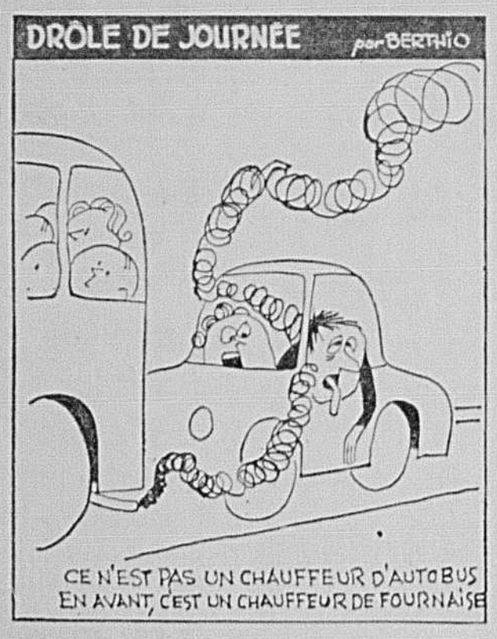
"Comme il ne reste que deux mois avant les prochaines élections municipales, je crois qu'il est de mon devoir de communiquer immédiatement aux citoyens de Montréal, la décision que je viens de prendre. Mais auparavant, je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui depuis 1954 ont manifesté à mon endroit et envers le groupe que j'ai l'honneur de représenter un indéfectible attachement. Et je remercie aussi les centaines de personnes qui depuis quelques mois m'ont fait connaître leur désir de me voir candidat à la mairie à l'élection du 24 octobre prochain.

"L'oeuvre que tous ensemble nous avions entreprise à l'hôtel de ville il y a six ans, dans un magnifique élan de générosité et d'enthousiasme, est en somme à reprendre à l'heure actuelle. Nous l'avons à peine

Voir PRET en page 2



POUR LA TROISIEME FOIS CONSECUTIVE, Me JEAN DRAPEAU sera candidat à la mairie de la métropole, lors de la prochaine élection municipale le 24 octobre prochain. Il l'a annoncé officiellement hier après-midi à son bureau de la rue Sherbrooke. Il est ici entouré de son épouse, et de son père, M. J.-N. DRAPEAU, membre du comité exécutif de Montréal.



M. DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 1

l'enquête sur la moralité", le secrétaire général de la Ligue, M. J.-Z.-Léon Patenaude, dont "le dévouement et l'énergie n'ont jamais fait le moindre doute" et M. F.-A. Sénécal, vice-président de la Ligue.

Il a également salué la présence, parmi les conseillers de la Ligue, du nouveau député libéral de Bourget, M. Jean Meunier.

Me Drapeau a révélé que la Ligue présentera un candidat à chacun des postes de conseillers, à l'élection du 24. Il a enfin annoncé que l'Action civique rendra son programme public dans quelques semaines.

A la réunion d'hier, M. Edmond Hamelin a révélé qu'il serait candidat de la Ligue d'Action Civique, dans la classe B, du district No 10. A la dernière élection il était indépendant et la Ligue ne lui avait pas opposé de candidat.

PRET

SUITE DE LA PAGE 1

mise en marche en 1957 lorsque les circonstances voulurent qu'elle fut momentanément suspendue. Si l'épreuve fut cruelle pour nous, elle le fut davantage pour les contribuables de Montréal. Au lendemain du dernier scrutin, après avoir dénoncé les manoeuvres déloyales et frauduleuses de nos adversaires, je disais en effet ceci : "Après cela que pouvons-nous attendre ? Les première mesures de la nouvelle administration tracent pour la cité de Montréal un sinistre avenir . . . Qui paie et paiera pour tout cela ? Vous, nous tous, contribuables, et ceux qui viendront après nous. L'équipe actuellement au pouvoir prépare en même temps que la banqueroute morale, la banqueroute financière et administrative de la cité."

"Nous ne nous sommes pas trompés."

Acousticon COIN DES APPAREILS AUDITIFS

ENTENDEZ MIEUX OU RIEN A PAYER

Pour la première fois
APPAREIL AUDITIF "ACOUSTICON"
SANS FIL NI BOUTON
AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Selon les Conditions faciles de Paiement Simpson
(Taxe payable à l'achat)

98.50
Mensualités : $7

Venez essayer cet appareil auditif à bas prix comportant toutes les caractéristiques d'un article beaucoup plus coûteux.

- Essai de 10 jours chez vous
- Pas de bouton-récepteur dans l'oreille
- Tube sonore incolore et à peu près invisible
- Ne transmet pas le froissement des vêtements
- "Acousticon" présente le plus grand choix
- C'est également le premier et plus ancien fabricant de ces appareils auditifs
- Conditions faciles de paiement si désiré

Vous vous devez de faire cet essai : venez constater par vous-même, dès aujourd'hui, qu'il est possible d'écouter clairement et confortablement. Ch. 98.50

SIMPSON — COIN DES APPAREILS AUDITIFS, AU SEPTIEME, Rayon 764

Simpson

GARE AUX FAUX CHEQUES

SUITE DE LA PAGE 1

Dans presque tous les centres d'achats, on rapporte le même phénomène. Et en divers magasins du centre de Montréal. Et en des banques. Le mal court. Et très souvent, on retrouve les fausses estampes d'acceptation.

Dans les magasins . . .

Voyez le chèque ci-haut : voyez le sceau qui l'orne, à gauche. Il ne tromperait peut-être pas un caissier de banque, mais pour un commerçant harassé par la clientèle, il peut sembler authentique. De fait, il a paru tel au gérant d'un magasin du centre Domaine — lequel gérant a été assez aimable de nous le laisser photographier — question de rendre service au public et de prévenir les autres !

Comment fabrique-t-on ces estampes ? Très facile. On peut les assembler à même les "jeux d'imprimerie" vendus dans les magasins. Les tiroirs de l'escouade des Faux Prétextes en regorgent. A un degré "artistique" plus élevé, il y aura toujours des experts pour tenter de les imiter. Puis, ce sera peut-être un individu bien placé pour la manipulation de vraies estampes, qui les refilera à un comparse de l'extérieur. Et il y a aussi des cas d'oubli, d'erreur ou de vol.

Il y a quelque temps, une banque qui allait ouvrir une autre succursale dans la métropole, commanda une série d'estampes destinées au nouveau local. Lorsque vint le moment de livrer ces estampes, un employé de la compagnie fabricante les plaça dans une boîte, sur un comptoir, puis eut à s'absenter par affaire à l'arrière de la boutique. Il y avait du monde à l'avant. La boîte resta seule quelques instants.

Quand la banque reçut le colis, il manquait une estampe — destinée à "certifier" les chèques.

Servit-elle à quelque fin frauduleuse ? On ne le sait pas. C'est tout de même possible.

Quelques conseils

Pour messieurs les commerçants et les marchands, voici donc quelques conseils importants, si vous voulez ne pas tomber dans la griffe des experts de faux chèques :

—Ne vous fiez pas aux permis de conduire, ou autres sorte d'"identifications" contenues dans les portefeuilles. Il est entendu qu'un passeur de faux chèques se prémunit de "preuves" au même nom que celui inscrit sur le chèque. Il est facile aujourd'hui de se procurer quantité de "cartes" en blanc, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage ou d'ailleurs. Et on se souvient de l'important vol de permis de conduire (non remplis) survenu à Sorel il y a quelque temps.

—Aussi, scrutez le permis, et voyez bien qu'il ait le sceau officiel de la province.

—Méfiez-vous des femmes. Les limiers du capitaine Crichton m'ont affirmé qu'elles sont aussi nombreuses que les hommes, dans ce domaine bien spécialisé.

—Méfiez-vous de tout chèque, visé ou non, offert en dehors des heures de banque, car à ce moment vous ne pouvez vérifier. Le chèque peut être entièrement faux. Mais il peut aussi avoir été volé. Combien de chèques de compagnies, d'allocations familiales et d'autres services gouvernementaux ne disparaissent-ils pas des boîtes aux lettres !

—Scrutez les chèques faits aux montants variant entre $60 et $100. Les faussaires qui fabriquent des chèques de compagnie s'en tiennent généralement à ce registre, pour que le document paraisse vraiment un "chèque de paye" moyen.

—Le truc, pour des faux du genre, est d'acheter pour un montant beaucoup moindre. Ainsi, en échange du faux chèque montré en première page, le "client" avait acheté des chaussures pour $16. Il lui revint en monnaie le balance du $85.

Et le vendredi . . .

—Méfiez-vous des chèques présentés le vendredi soir. C'est l'heure privilégiée pour de semblables filouteries. Car les banques n'ouvrent pas avant le lundi matin. On m'a raconté ce cas typique, qui s'est pratiqué plus d'une fois :

Un individu, le vendredi après-midi, fait la location d'un appartement, dans l'un de ces nouveaux immeubles modernes. Il paye par chèque (faux). Puis, le vendredi soir, il va dans un magasin acheter des meubles, qu'il paye également par chèque (faux toujours). Généralement, la livraison de la marchandise, pour ce qui est des grands commerces, se fait aussitôt le lendemain.

Notre escroc reçoit donc son mobilier le samedi, à son nouveau logement. Dans la nuit, à l'aide d'un camion, il déménagera le tout et disparaîtra, ni vu ni connu. Son propriétaire et le magasin en seront quittes pour le chercher. Et comme ces individus ne donnent jamais de vrais noms . . .

Pour compléter davantage ce jeu, il y en a qui entameront des pourparlers avec un magasin dès le début de la semaine ; qui feront les indécis, les hésitants ; qui invoqueront une décision finale qu'ils attendent de leur épouse ; et qui, enfin, deviendront pseudo-acheteurs le vendredi soir. On les aura déjà en confiance.

Conclusion et base de tout cela, exprimée à l'unanimité par les dix sergents-détectives des Faux Prétextes :

—Ne changez jamais un chèque, si vous n'êtes pas en mesure de vérifier son authenticité.

Un truc

Et si un marchand a des doutes, voici, pour terminer, un excellent stratagème suggéré par la Sûreté — un stratagème qui, dit-on, réussit presque infailliblement :

—Excusez-vous auprès de votre client quelques instants, allez à l'arrière (mais restez en vue) et téléphonez. Ou faites le simulacre de téléphoner. Comme si c'était pour vérification. Huit fois sur dix, si l'homme est un escroc, il aura disparu à votre retour. Soit qu'il ait filé à l'anglaise, ou qu'il vous ait lancé le vague et usuel prétexte de :

"Ma voiture est mal stationnée" !

C'est pour ça qu'il y a tant de passeurs de faux chèques. Il n'y a pas de violence, et on peut toujours s'échapper à la dernière minute !

L'OEA

SUITE DE LA PAGE 1

les Etats-Unis étaient prêts à étudier le projet du président du Venezuela, M. Betancourt, visant à exclure de l'OEA tout pays où ne se déroulent pas d'élections libres.

Réfutations de Roa

Réfutant mot pour mot les déclarations de M. Herter, le ministre cubain des Affaires étrangères affirma qu'en dépit des protestations de M. Herter il était "convaincu" de l'existence d'un complot tramé par les Etats-Unis, visant à renverser le gouvernement cubain par des "moyens directs ou indirects."

LES BELGES

SUITE DE LA PAGE 1

commenté l'ultimatum du premier ministre congolais.

La force de l'ONU au Congo compte actuellement 15,700 hommes et continue de recevoir des renforts. M. Andrew Cordier doit se rendre aujourd'hui au Congo pour remplacer M. Ralph Bunche, adjoint de M. Hammarskjold. De plus, M. Galo Plaza, ancien président de l'Equateur, revisera l'activité de l'ONU au Congo.

Le général Gheysen a souligné qu'il avait demandé le maintien d'au moins une compagnie de parachutistes à Kamina, mais que cette requête avait été refusée. Seuls 800 techniciens environ resteront à cette base. Le général a affirmé qu'il serait le dernier à partir. Selon les autorités belges, quelque 2,000 soldats de ce pays se trouvent encore au Congo (y compris la province sécessionniste du Katanga). Hier, douze aérobus militaires américains ont transporté en Belgique 795 soldats stationnés à la base de Kamina.

Les Belges accusent l'ONU

A Elisabethville, capitale du Katanga, on signale de source belge que le retrait des troupes belges ne pourra se faire dans les délais prévus par le secrétaire général en raison de la lenteur du déploiement de la force de l'ONU dans cette province. Mais on a annoncé hier que le général indien Rikhye, conseiller militaire de M. Hammarskjold, sera mis à la disposition du commandant en chef des "casques bleus", le général von Horn, pour organiser le déploiement des contingents de l'ONU au Congo.

le temps

MAXIMUM : 80

BUREAU METEOROLOGIQUE DU CANADA, DORVAL (PC). — **Régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'Est, de Québec, des Laurentides et de Baie-Comeau :** ensoleillé avec périodes nuageuses au cours de l'après-midi ; chaud ; vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 55 et 80, Sherbrooke et Québec 50 et 75, Ste-Agathe 45 et 75, Rivière-du-Loup 45 et 70.

Aperçu pour dimanche : ensoleillé et chaud.

Régions du St-Maurice et du lac St-Jean : ensoleillé, devenant nuageux au cours de l'après-midi avec quelques averses ; température saisonnière ; vent léger. Minimum et maximum à La Tuque 45 et 75, Chicoutimi 45 et 70.

Aperçu pour dimanche : généralement ensoleillé et plus frais.

Revenus et dépenses de l'année 1959-60

QUEBEC, 27. (par J.M.) — Voici des tableaux indiquant quels ont été les revenus et les dépenses de l'administration provinciale en 1959-1960, mais sans compter les dépenses reportées à l'année suivante :

REVENUS :		
Provenant d'impôts et de droits :		
Sur les corporations (capital)	$26,293,133.03	
Sur les corporations (profits)	89,552,858.51	
		$115,845,991.54
Sur la gazoline		93,619,342.52
Sur les ventes		67,229,236.21
Sur le revenu		54,453,503.99
Sur les successions		22,496,184.55
Sur le tabac		19,061,130.38
Sur les transferts de valeurs mobilières		1,490,152.53
Impôt spécial sur les spiritueux (S.R.Q., 1941, C. 255, A31)		1,989,613.25
Loi de l'Assistance publique :		
Courses	4,952,507.16	
Divertissements	2,132,651.85	
Pour hôpitaux (sur repas)	6,429,455.37	
		13,514,614.38
Pour la prévention des incendies		169,725.55
Mutations de propriétés		78,620.14
		$389,948,114.84
Provenant d'autres sources :		
Ressources naturelles :		
Terres et forêts		15,841,983.20
Mines		4,624,609.49
Ressources hydrauliques		11,677,889.23
Chasse		2,855,550.23
Divers		12,170.40
		35,012,151.35
Licences et permis :		
Véhicules automobiles		37,986,978.15
Hôtels, restaurants, etc.		673,836.12
Loi de l'Assistance publique		227,996.15
Finances		219,525.47
Travail		213,647.21
Divers		3,156.00
		39,325,139.10
Honoraires et divers :		
Loi de l'Assistance publique		1,000,000.00
Procureur général		4,098,262.02
Transports et communications		803,684.78
Travail		1,224,362.68
Secrétariat de la province		344,498.32
Terres et forêts		824,414.40
Pêcheries		257,065.91
Finances		197,688.11
Divers		199,277.02
		8,949,253.24
Intérêts : Placement des fonds d'amortissement		5,362,776.57
Divers comptes		1,257,439.62
		6,620,216.19
Commission des Liqueurs de Québec :		
Impôt spécial sur les spiritueux (S.R.Q., 1941, C. 255 A. 31)		1,989,613.25
Permis et droits		12,134,445.05
Compte de commerce	33,665,482.83	
A déduire : Octroi à l'Assist. publique	1,000,000.00	
		32,665,482.83
		46,789,541.13
A déduire : Impôt spécial sur les spiritueux (S.R.Q., 141, C. 255, A. 31) (Voir la rubrique "Provenant d'impôts et de droits")		1,989,613.25
		44,799,927.88
Autres revenus :		
Paiement de péréquation (moins déduction fédérale)		69,030,640.00
Subside canadien		3,173,408.60
Amendes, etc.		1,144,176.61
Escompte sur achat de change étranger		72,445.88
Divers		18,535.41
		73,439,206.50
TOTAL DES REVENUS		$598,094,009.10
DEPENSES ORDINAIRES :—		
Affaires municipales		$2,975,606.28
Agriculture		32,397,487.20
Bien-être social		66,377,552.17
Chasse		4,234,185.38
Colonisation		11,898,614.55
Conseil exécutif		11,634,591.54
Finances		9,033,043.43
Industrie et Commerce		2,159,661.58
Instruction publique		106,770,303.25
Jeunesse		15,559,374.89
Législation		1,561,323.26
Mines		3,537,143.49
Pêcheries		3,517,998.49
Procureur général		19,188,549.79
Ressources hydrauliques		4,866,615.90
Santé		78,159,054.98
Secrétariat de la province		2,987,301.71
Terres et forêts		9,068,986.26
Transports et Communications		885,845.79
Travail		3,463,464.94
Travaux publics		21,043,850.70
Voirie		52,061,216.33
Augmentation de la réserve pour comptes douteux		4,615,000.00
		$467,996,741.91
DETTE PUBLIQUE :—		
Intérêts (montant net)	$11,135,146.90	
Commissions, etc.	54,474.31	
Amortissement d'escompte et de prime sur emprunts	662,276.75	
Fonds d'amortissement (montant net)	9,704,595.19	
		21,556,493.15
TOTAL DES DEPENSES ORDINAIRES		$489,553,235.06
Excédent des revenus sur les dépenses ordinaires		108,540,774.04
DEPENSES AU COMPTE DU CAPITAL :—(ou d'équipement):		
Agriculture	240,101.50	
Bien-être social	3,252,156.20	
Chasse	512,670.48	
Colonisation	3,503,663.26	
Instruction publique	401,801.29	
Jeunesse	6,500,000.00	
Mines	2,999,607.00	
Pêcheries	569,999.68	
Ressources hydrauliques	299,727.89	
Santé	224,011.53	
Secrétariat de la province	378,204.00	
Terres et forêts	442,430.89	
Travaux publics	23,066,169.55	
Voirie	66,453,337.90	
TOTAL DES DEPENSES AU COMPTE DU CAPITAL		$108,843,921.17
ETAT DE LA DETTE CONSOLIDEE ET DES DEPOTS AU 31 MARS 1960		
Dette consolidée	$432,153,000.00	
Moins : Fonds d'amortissement	128,853,913.91	
		$303,299,086.09
Obligations émises à la Banque canadienne nationale en vertu de la loi 14 Geo. V. C. 3 (1924)	15,000,000.00	
Moins-fonds d'amortissement	12,340,537.15	
		2,659,462.85
Dette consolidée nette		$305,958,548.94
Dépôts judiciaires		6,972,452.45
Dépôts en garanties et en fiducie, etc.	39,205,683.60	
Moins : Obligations détenues —		
Diverses	$14,256,169.96	
Universités	16,625,000.00	
	30,881,169.96	
		8,324,313.64
TOTAL		$321,255,515.03

DEFICIT

SUITE DE LA PAGE 1

soit un écart de $88,000,000 représentant près de 15 p.c. des dépenses anticipées. Par ailleurs, les revenus seront d'environ $10,000,000 supérieurs à ceux prévus, mais la plus grande partie de cette augmentation est imputable à l'accroissement de 1 p.c. de l'impôt sur les corporations pour le bénéfice des universités. Ceci laisse donc entrevoir un déficit de 78 millions de dollars pour l'année en cours.

"Certes, un budget est une estimation susceptible d'une certaine marge d'erreur; mais une erreur de 10 p.c. est tout à fait inadmissible. Une étude des principaux postes de dépenses indique que les plus importantes saignées faites par l'Union Nationale à son propre budget portent surtout sur la Voirie, l'Instruction publique, l'Agriculture et le Bien-Etre social. Pour l'année en cours, le budget sera défoncé des montants suivants (évidemment il s'agit de montants approximatifs, sujets à revision) :

Excédent des dépenses anticipées sur celles prévues au budget

Voirie	$23,000,000
Instruction publique	30,000,000
Agriculture	8,000,000
Bien-Etre social	7,000,000
Santé	5,000,000
Autres	15,000,000
Total	$88,000,000

Poudre aux yeux

"Une analyse des chiffres précédents révèle la grave erreur d'un budget trop hâtif et l'orgie des promesses et dépenses effrénées de la période électorale par un gouvernement décadent.

Le dernier budget a été présenté beaucoup trop tôt, soit 4 mois avant le début de l'exercice financier 1960-61. Le ministre des Finances devait faire des prévisions pour une période allant jusqu'à 16 mois à venir. L'ancien régime n'a jamais réussi à présenter des estimations budgétaires s'approchant de la réalité, même lorsque ses prévisions étaient faites au début d'un exercice financier. Que dire lorsque le grand argentier se permet de regarder l'avenir 4 mois avant le début de l'année dont il veut estimer les revenus et les dépenses.

"De plus, ceci est beaucoup plus grave, le dernier budget a été présenté au tout début d'une session qui fut passablement chargée et qui ne prit fin qu'au milieu de mars 1960. On vota donc le budget avant de savoir quelles seraient les répercussions de la nouvelle législation sur les finances de la province. C'est ainsi, par exemple, que les dépenses de l'Instruction publique dépasseront les estimés budgétaires d'un montant de plus de 30 millions de dollars. On a voulu jeter de la poudre aux yeux de l'électorat en lui laissant croire par des prévisions budgétaires insuffisantes, que les nouvelles mesures d'aide à l'éducation ne coûteraient rien. Que dirait-on d'une entreprise commerciale dont les directeurs décideraient d'une partie importante des dépenses, une fois le budget préparé et approuvé ? C'est exactement ce que l'ancienne administration a fait. Elle a manqué gravement à son devoir en ne voulant pas dire à la population que ses nouvelles mesures législatives entraîneraient un déficit.

"En plus d'avoir présenté un budget trop hâtif qui ne tenait aucunement compte des dépenses supplémentaires que sa nouvelle législation entraînerait fatalement, l'ancienne administration — geste que nous avons dénoncé avec vigueur à maintes reprises — a fait des élections à même les deniers de la province. On a prélevé à même les fonds publics pour tenter de leurrer l'électorat. Nous avons dénoncé le chantage que les ministres de l'Union Nationale faisaient avec les chemins, les comptes d'hôpitaux, le drainage, etc . . . Aujourd'hui, nous avons devant les yeux le résultat de cette politique irréfléchie. Le budget de la Voirie sera défoncé de $23,000,000; celui de l'Agriculture, de $8,000,000; ceux de la Santé et du Bien-être social, de $12,000,000.

"Ce stratagème de l'Union Nationale n'est d'ailleurs pas nouveau. Au cours des années d'élections, les dépenses ont dépassé de beaucoup les sommes prévues au budget.

Exercice	Excédent des dépenses encourues sur celles prévues au budget
1948-49	$83,468,978
1952-53	60,888,493
1956-57	68,627,463
1960-61	88,000,000 (estimation)

"Inutile de dire que dans ce domaine également, le nouveau gouvernement apportera des modifications radicales afin de présenter aux contribuables un budget réaliste. Les dépenses seront scrupuleusement estimées et nous nous en tiendrons aux montants autorisés par la Chambre.

Quelques-unes des personnalités

vues ces jours-ci

Paul Berval, Me Robert Bombenon, Jean Côté, Jean Dalmain, Denis Drouin, Fredo Gardoni, Olivier Guimond, François Lavigne, Me Noël Lavoie, Georges Légaré, Monique Leyrac, W.R. Newell, Dr Maurice Parent, Marcel Provost.

Chez Françoys
La Maison du Bifteck où l'on ne sert que le boeuf vieilli à point
Café St-Jacques
415 EST, rue STE-CATHERINE
VI. 5-9182
Le seul traiteur à Montréal pouvant servir 5,000 convives et plus à la fois.

Consultez ATLAS
L'EUROPE est notre spécialité.
AUTOMOBILES VENDUES OU LOUEES.
CREDIT ACCORDE AUX MEILLEURES CONDITIONS
CROISIERES
Exotiques, pittoresques pour ANTILLES, MEDITERRANEE et autour du monde. PRIX RAISONNABLES
MIAMI
7 jours 6 nuits $18.50 et plus. Pas de charge pour réservations.
FRANCS FRANÇAIS et autres devises au meilleur taux
MEXICO - BERMUDES - JAMAIQUE
Les meilleures places pour passer vos vacances à des prix très modérés.
ATLAS VOYAGES
1806 STE-CATHERINE O., WE. 7-9427
OUVERT JUSQU'A 6 HEURES. VENDREDI — 9 HEURES

Année scolaire 1960-61

L'ouverture de toutes les classes de

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

aura lieu

le mardi 6 septembre 1960
à 9 heures de l'avant-midi

Le secrétaire,
PAUL-E. ALIN



Maurice Charland, vice-président des Meuniers de la Farine Robin Hood.

Vous connaissez sans doute déjà notre fameuse Farine Robin Hood que les Canadiennes préfèrent entre toutes depuis de très nombreuses années.
C'est à son sujet que j'ai une nouvelle à vous apprendre... **une nouvelle si importante que j'ai voulu vous l'annoncer moi-même.**
Je paraîtrai donc à la télévision ce soir à tous les postes du réseau français.
Syntonisez "La Clé de Sol" et je viendrai vous parler de la **Farine PRÉ-TAMISÉE Robin Hood.**
A ce soir donc, "La Clé de Sol"
CE SOIR, 8.30, CANAL 2

Vice-président des Meuniers de la Farine Robin Hood.

SI VOUS AIMEZ DESSINER...

Une carrière en

ART COMMERCIAL

peut être pour vous l'occasion exceptionnelle d'obtenir un diplôme de grande valeur qui pourra vous permettre d'améliorer votre situation et d'augmenter considérablement votre salaire.

C'est une spécialité intéressante qui pourra vous offrir plus de sécurité et augmenter vos chances de succès dans la vie.

C'est une carrière facile à entreprendre quel que soit votre âge et une entrevue avec le Directeur des Etudes vous permettra de juger si vous êtes apte à devenir artiste commercial.

Nous conservons dans nos dossiers nombre de lettres d'élèves gradués témoignant que leur diplôme de C.S.C.A. a hautement contribué à leur succès.

Vous pouvez faire comme eux en vous inscrivant dès maintenant.

Voici quelques-uns des sujets enseignés : Matériel à dessin — Dessin au crayon, à la plume, au pinceau — Lettrage — Technique du lavis, de l'opaque et du fondu — Ebauches, tracés, projets — Harmonie des couleurs — Méthodes de reproduction — Empaquetage — Perspective — Retouche de photographies — emploi des papiers procédé — Illustration — Composition et disposition d'annonces — Moyens de publicité, etc.

Les cours peuvent être entrepris le jour, le soir ou par correspondance, en français ou en anglais.

Pour renseignements complémentaires et inscription, téléphonez, écrivez ou encore mieux rendez-nous visite.
Ouvert tous les jours, tous les soirs et le samedi

A Montréal : Studio 5316 inc. 5316 ave du Parc — CR. 9-7351
A Québec : Studio 437 enrg. 437, rue Caron — LA. 9-4961

VOUS OFFRENT LE COURS ORIGINAL DE

Canadian School of Commercial Art
(Ecole Canadienne de Dessin Commercial)
"Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles professionnelles privées"

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

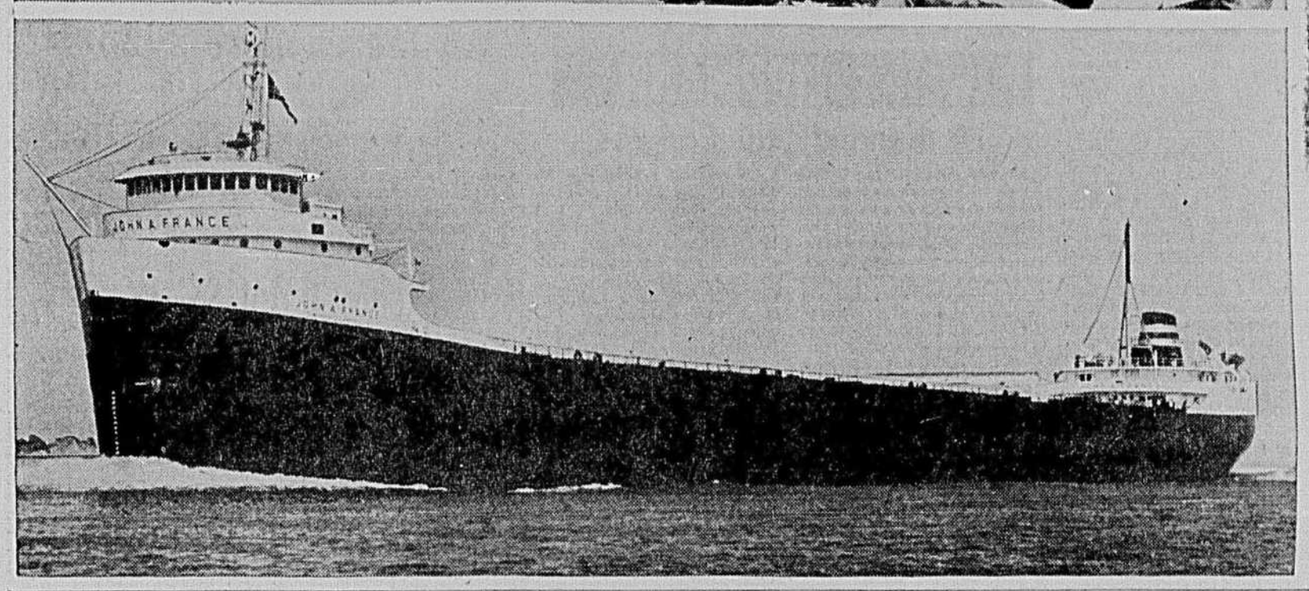
76e ANNEE — No 266 MONTREAL, SAMEDI 27 AOUT 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Le "John A. France" : dimensions maxima

"De l'envergure, de l'audace . . .", a conseillé hier après-midi le ministre du Commerce, M. Gordon Churchill, au cours de la cérémonie de lancement d'un cargo géant, le "John A. France", construit aux chantiers de la Vickers — le plus gros navire construit dans la région de Montréal — pour le compte de Scott Misener Steamships Limited. Pour faire face à la concurrence, a rétorqué le président de Canadian Vickers Limited, M. R. C. Pearse (à l'extrême droite), les chantiers maritimes canadiens ont besoin de l'aide du gouvernement . . . Aux côtés de M. Pearse, Mme John A. France, la fille du capitaine Scott Misener.





Pour les chantiers canadiens, l'aide d'Ottawa réclamée

Le plus gros navire jamais construit dans la région de Montréal, le "John A. France", a été lancé hier après-midi aux chantiers de Canadian Vickers, dans l'est de la ville.

Le ministre du Commerce, M. Gordon Churchill, a parlé à son propos d'audace, d'esprit d'entreprise. A quoi le président des chantiers maritimes montréalais, M. R. C. Pearse, a rétorqué que sans l'aide du gouvernement, les constructeurs canadiens ne pourront faire face à la concurrence des chantiers maritimes de ces pays où cette industrie est subventionnée.

Les principales caractéristiques du cargo géant : longueur, 722 pieds; largeur, 75 pieds; capacité, 25,700 tonnes. Plus gros, il ne pourrait circuler sur la Voie maritime. Propriété de Scott Misener Steamships Limited, de Port Colborne, le "John A. France" ira des Grands Lacs à Sept-Iles, transportant du blé, du charbon ou du minerai de fer.

Le "John A France" a été construit en deux sections. On a dû procéder ainsi à cause des dimensions du navire. La section avant a été lancée en décembre dernier et la partie arrière a été complétée en mai. Les deux parties ont été assemblées à Lauzon, près de Québec. Le cargo est mû par 9,000 chevaux-vapeurs.

Scott Misener Steamships Limited a commandé aux chantiers maritimes montréalais un deuxième cargo, identique au "John A. France", qui sera mis en service tôt l'an prochain.

Il ne faut pas s'étonner qu'il s'agisse là des premières commandes pour ces cargos de grandes dimensions confiées aux chantiers locaux : avant l'ouverture de la Voie maritime, l'exiguité des voies de liaison entre l'est et le centre du pays empêchait de songer à faire construire de tels navires ailleurs que dans la région des Grands Lacs.

Imbroglio chez les plombiers

Querelles intestines, menaces, violences

Le 19 décembre 1959, se terminait prématurément, dans le chahut, la dernière assemblée de la succursale 144 de l'Association internationale des plombiers.

Ce n'était pas la première fois que des désordres se produisaient aux assemblées des plombiers.

Des adversaires des dirigeants actuels disent qu'une bande de fiers-à-bras s'était depuis quelque temps emparée pratiquement de la direction du syndicat local. Il y avait souvent de l'intimidation, des menaces et même des coups au cours des assemblées. Ceux qui voulaient critiquer l'administration ne pouvaient pas parler.

Ces fiers-à-bras, selon le groupe d'opposition, avaient aidé l'administration actuelle à se faire élire et ils étaient en réalité les véritables maîtres. Ils auraient toujours eu les meilleurs emplois lorsque les employeurs demandaient de la main-d'oeuvre a usyndicat.

Toujours selon le groupe de l'opposition, il y a des membres privilégiés à qui les dirigeants trouvent toujours de l'emploi, et d'autres qui croupissent dans le chômage depuis des mois.

Ces accusations sont catégoriquement niées par l'exécutif. MM. Emile Hinton, président; Sam Bailey, vice-président; Louis Holmes et Roger Bélanger, agents d'affaires, admettent qu'il y a eu assez fréquemment du chahut, des menaces et même des coups, au cours des assemblées. Il y a parmi les membres des fiers-à-bras, admettent-ils, qui s'échauffent rapidement dans les discussions, qui se laissent parfois aller à des excès.

Mais les officiers nient que ces fiers-à-bras forment une bande organisée appuyant l'exécutif et en recevant les faveurs.

Aurait-on dû expulser ces membres ? Pour le faire, il aurait fallu en premier lieu une plainte écrite et il n'y en a jamais eu.

C'est que, dit l'opposition, ceux qui étaient victimes de ces fiers-à-bras étaient menacés d'un mauvais parti s'ils dépo-

Voir QUERELLES en page 46

La démission des officiers réclamée

par **Dollard PERREAULT**

Un groupe de membres de la succursale 144 de l'Association internationale des plombiers (CTC) réclame la démission des officiers actuels afin de mettre fin à l'imbroglio qui existe depuis le mois de décembre dernier.

L'imbroglio résulte d'une série de motions diversement interprétées qui font croire aux uns que le mandat de tous les officiers est expiré, et aux autres, que le mandat de la moitié seulement des officiers est expiré.

Cette impasse s'est produite dans une atmosphère de querelles intestines où deux principaux groupes s'affrontent pour la direction du syndicat local, où l'on a recours parfois aux méthodes fortes.

"Tout ce que nous voulons, a dit M. Gilles Neveu, un porte-parole du groupe d'opposition, c'est une assemblée générale et l'élection des officiers.

Au mois de décembre dernier, on avait suspendu les assemblées générales parce qu'il semblait impossible d'y rétablir l'ordre.

M. Neveu soutient que si l'on ne peut résoudre l'imbroglio, les officiers actuels "devraient avoir la décence de démissionner". "S'ils ont l'appui des membres, ajoute M. Neveu, ils seront réélus, s'ils ne l'ont pas, ils seront remplacés par ceux que les membres désirent."

M. Joseph Connolly, de Toronto, organisateur général du syndicat, qui avait pris la décision de suspendre les assemblées, nous a déclaré au cours d'une entrevue téléphonique, que les assemblées seront rétablies dès qu'un comité spécial aura fini de rédiger des règlements permettant de tenir une réunion ordonnée.

Le groupe d'opposition trouve que ce travail est très lent et craint que la situation actuelle ne se prolonge indéfiniment.

L'imbroglio

Au milieu des accusations qui pleuvent de part et d'autre, il y a tout de même certains faits admis de tous et consignés dans les minutes des assemblées que les officiers actuels nous ont permis de voir.

En décembre 1957, les officiers actuels furent élus pour deux ans.

Le 28 octobre 1958, à une assemblée régulière de l'exécutif, on décida de recommander à l'assemblée générale de prolonger d'un an le mandat de la moitié des officiers.

A l'assemblée régulière générale du 4 novembre 1958, cette motion de l'exécutif était adoptée.

Le 7 décembre 1958, à une

Voir DEMISSION en page 46

Statut douteux de la succursale 144

Quel est le statut actuel de la succursale 144 de l'Association internationale des plombiers, dont les assemblées générales ont été suspendues depuis le mois de décembre dernier ?

Nous n'avons pas encore pu trouver de réponse précise à cette question. M. Joseph Connolly, organisateur général du syndicat, nous a cependant promis de nous donner des précisions à ce sujet, lundi, alors qu'il sera à Montréal.

Les officiers et M. Connolly ont cependant affirmé que la succursale n'est pas en tutelle, comme semblent le croire certains membres.

M. Connolly a dit qu'il avait suspendu les assemblées d'après les instructions du président général, affirmant que la constitution du syndicat donnait ces pouvoirs. Au cours d'une conversation téléphonique, M. Connolly n'a pu citer de mémoire l'article de la constitution permettant d'agir ainsi. Il a promis plus de précision a ce sujet.

Entre temps, M. Emile Hinton, président de la succursale 144, nous signale que selon l'article 228 de la constitution, les assemblées doivent être tenues selon le "Roberts Rules of Order". Or, cet ouvrage stipule que: "En cas d'incendie, d'émeute ou de désordres graves, ou en cas de grande urgence, le président de l'assemblée a le droit et le devoir d'ajourner l'assemblée à un autre moment et à un autre endroit si nécessaire, s'il n'est pas possible de prendre un vote ou si dans son opinion, il peut être dangereux de retarder l'assemblée pour prendre un vote."

Cette règle permet-elle d'ajourner une assemblée indéfiniment comme l'a fait M. Connolly, qui présidait la dernière assemblée des plombiers Nous ne croyons pas avoir la compétence de répondre à cette question.

Le 19 décembre dernier, M. Connolly avait déclaré qu'il ajournait l'assemblée jusqu'à nouvel ordre, en attendant qu'une réunion ordonnée puisse être tenue.

Entre temps, la succursale est actuellement dirigée par les officiers élus en 1957, sous la surveillance de M. C. Archambault, secrétaire-trésorier de la succursale et vice-président général du syndicat. Ce dernier doit faire rapport à M. Connolly.

Les membres qui veulent se renseigner, ou qui ont des propositions à faire, nous a-t-on déclaré, peuvent toujours rencontrer les membres du comité exécutif qui siège tous les mardis soir.

Les adversaires des administrateurs actuels soutiennent cependant qu'ils sont victimes d'intimidation, de menaces et même de violence s'ils veulent se présenter devant l'exécutif.

Il s'est produit récemment une rixe entre M. Gilles Neveu et un autre membre de syndicat, alors que le premier se rendait voir les membres de l'exécutif pour discuter d'une question. Cette affaire est actuellement devant les tribunaux.

M. Lesage nie posséder le rapport Champagne

QUEBEC — (par J.M.) — M. Jean Lesage a formellement nié avoir déjà en sa possession le rapport de la commission Champagne, document qui est actuellement sous presse et qui contient des suggestions pour une réforme administrative dans la métropole.

Un journal montréalais du matin avait prétendu hier que des copies du rapport avaient été envoyées dans la vieille capitale pour permettre aux membres du cabinet d'en étudier la teneur.

Comme on lui demandait si la nouvelle était vraie, le chef du gouvernement a déclaré à l'occasion d'une conférence de presse :

—"Ce n'est pas le cas. Ce serait inconvenant. Le rapport doit m'être remis le mercredi 31 août dans la métropole par le juge Paul Champagne lui-même. Et à ce moment, je n'en aurai pas encore pris connaissance ni directement, ni indirectement . . ."

L'entrevue de MM. Lesage et Champagne aura lieu à 11 h. du matin au nouveau Palais de justice. Des exemplaires du rapport seront distribués aux représentants des journaux.

Mitraillade sur l'île de Mai : 40 coups de feu

Un gunman ouvre le feu sur DIX agents : ils ripostent et le tuent

par **Lucien CHAMPEAU**

Roy Williams, alias Harold White, alias Thomas Kane, récidiviste recherché pour hold-ups, a été criblé de balles et tué hier après-midi après qu'il eût le premier vidé son arme en tirant presque à bout portant dans la direction des policiers venus l'arrêter. Aucun de ces derniers n'a été atteint.

Le corps de Williams a été transporté à la morgue de Sainte-Thérèse pour autopsie. L'enquête du coroner sera tenue au début de la semaine prochaine.

Le directeur-adjoint Roméo Longpré, de la Sûreté municipale, a chaudement félicité hier soir ses hommes de leur courage face au danger et a tenu des propos aussi élogieux à l'adresse de deux policiers provinciaux venus leur prêter main-forte.

Le drame s'est déroulé dans l'île de Mai, endroit de villégiature situé dans la rivière des Milles-Iles, non loin de Sainte-Thérèse.

Il a débuté à midi et s'est clos à 5 h. 30.

Le lieutenant-détective Steve Sawchuck, dans la direction duquel le bandit a tiré ses deux premières balles, relate qu'il ne prévoyait guère une fin aussi dramatique:

Arrivée inopinée du suspect

"Le capitaine-détective Roland Perron me prévient vers 11 h. hier matin qu'il vient de recevoir un appel téléphonique lui indiquant qu'un gunman que nous recherchons depuis plusieurs semaines, a été vu dans l'île de Mai.

"Avec deux hommes, soit les sergents-détectives Jean-Louis Langlois et André Brosseau, ainsi qu'avec le concours des détectives provinciaux J. Thibault et Merrill Lawton, je me rend au bout de cette île afin d'épier les alentours et effectuer des fouilles pour dénicher l'oiseau en fuite."



ROY WILLIAMS

Les limiers s'installent sur le bord de la route et sous un ciel magnifique, commencent leur mission de surveillance.

Les minutes puis les heures passent sans incidents :

"Finalement vers 2 h. 15, je me suis dit que le renseignement était faux et j'ai donné le signal du retour" poursuit le lieutenant Sawchuck.

A ce moment, j'aperçois la décapotable du suspect. Il venait d'une rue latérale et roulait vers nous."

Le limier saute en bas de sa propre auto et ordonne au conducteur de s'immobiliser. Il sort son revolver et le braque sous le nez de l'arrivant.

Le bandit ouvre le feu

Ce dernier, au lieu d'obéir, porte sa main à sa ceinture dans le geste évident qu'il cherche son arme :

"J'ai voulu prévenir ce mouvement et presser la détente de mon arme le premier, continue le lieutenant Sawchuck. Mais mon revolver est défectueux et aucune balle n'est partie."

Le bandit tire deux coups dans la direction du limier.

Voir MITRAILLADE en page 46

Emoi dans une île tranquille

L'Ile de Mai est un endroit de villégiature rêvé. Séparée du "continent" par deux branches de la rivière des Mille-Iles, elle est à l'abri du tapage des autos et, grâce à une législation sévère, de celui des voisins trop bruyants également. Hier a cependant été l'exception qui confirme la règle.

Plusieurs familles habitent l'île à l'année longue et le chef de l'une d'elles, M. Gérard

Voir EMOI en page 46

faits divers

Deux enfants tombent d'un balcon

Deux fois, hier, dans le même quartier de l'est de la ville, la police a transporté à l'hôpital un enfant qui venait de faire une chute d'un balcon de deuxième étage.

Le premier et le plus gravement blessé est Daniel Ball, âgé de deux ans, qui est tombé sur le trottoir de ciment, chez lui, au 1501, rue Dézéry.

Il a été transporté à l'hôpital Maisonneuve, souffrant d'une fracture du crâne.

L'autre est Ronald Lapointe, également âgé de deux ans, domicilié au 4387, rue Orléans.

Il a fait une chute de 20 pieds,

Voir FAITS DIVERS en page 46

L'enquête sur la Taxi Owners'

L'administration s'assainit après le départ de M. Coupal

par **Jean-Pierre FOURNIER**

Un ancien haut fonctionnaire de la trilogie d'assurances Coupal a noté une amélioration dans l'administration de la Taxi Owners' Reciprocal Insurance Association suivant le départ de son premier fondé de pouvoir.

Témoignant à l'enquête judiciaire sur la faillite de la réciproque, hier, M. François Lamarche a révélé que les opérations furent surveillées de plus près durant les mois qui ont suivi le congédiement de M. Maurice-C. Coupal par une assemblée des gouverneurs, le 28 septembre 1959.

Le climat général était meilleur, dit-il.

"Les employés paraissaient mieux s'entendre et le bureau était mieux organisé."

A l'origine, la Taxi Owners' était étroitement liée à deux autres compagnies que dirigeait M. Coupal à titre de président, la Pan American Re-Insurance Brokers Limited et l'Argus Adjusters and Appraisers Limited. M. Lamarche était comptable en chef pour les trois sociétés.

Sous le règne (du 28 septembre 1959 à la faillite) du second fondé de pouvoir, M. J.-P. Ménard, M. Lamarche

Voir ENQUETE en page 9

Le financier Louis Lévesque comparaîtra en cour lundi

Le financier Louis Lévesque, qui est accusé, à titre de directeur de la Provincial Raceways, d'avoir permis que des programmes de dix courses aient lieu quotidiennement au parc Richelieu, devra comparaître en cour lundi prochain.

C'est ce qu'a décidé le juge Armand Chevrette, hier après-midi, après avoir entendu le procureur de M. Lévesque, Me John Ahern, C.R., expliquer l'absence du prévenu devant la cour, aussi bien hier matin qu'hier après-midi.

Me Ahern a en effet expliqué que c'était lui qui avait dit à son riche client et à deux autres directeurs de la P.R., MM. Paul Dansereau et André Charron, qu'ils n'avaient pas à se présenter devant le tribunal pour comparution, parce qu'on avait précédé par voie de sommation pour les faire traduire en cour.

A ce moment-là, toutefois, MM. Dansereau et Charron, rejoints par téléphone, à l'heure du lunch, étaient présents. Seul M. Lévesque manquait encore à l'appel.

Me Ahern expliqua encore que le financier était présentement en dehors de la métropole, mais qu'il serait de retour lundi et qu'il se présenterait volontiers devant le tribunal à ce moment-là.

C'est hier midi, à la fin de la séance régulière des comparutions que l'absence de cet accusé . . . de marque devait provoquer un très bref débat devant la cour.

Remarquant qu'aucun des prévenus n'avait répondu à l'appel de son nom, le procureur de la Couronne, Me Marc Brière, fit remarquer que l'accusation portée contre eux étant "indictable", il leur fallait être présent en personne devant la cour.

Un associé de Me Ahern souligna toutefois, à son tour, que l'on ne choisissait pas un pro-

Voir M. LEVESQUE en page 9

VOYAGE d'AUTOMNE en EUROPE
Choix très varié d'itinéraires en avion
Départ de Montréal, avion CPA, 1er octobre
PORTUGAL — FATIMA — PARIS — FRANCE — ITALIE — SUISSE
33 jours 1er billet $1,187.80
Tarif familial 2e billet $1,037.80
Voyage complémentaire au départ de Rome :
TERRE SAINTE — EGYPTE — GRECE. Supplément : $395.95
EXCURSION-AVION DE 17 JOURS. Départ, 1er octobre
PORTUGAL : Fatima — FRANCE : Paris, Versailles, Lourdes, Nice
ITALIE : Rome, Venise, Milan $740.60
VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221

Les Films Films
Développés et imprimés en 2 heures
VI. 5-7251
Cueillette et Livraison
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Satisfaction depuis 1871
L'achat d'un piano n'est pas un problème
Visitez l'un ou l'autre de nos magasins
WILLIS & CO. LIMITED
1430 ouest, Ste-Catherine — 6990 St-Hubert



MODERN MOTOR SALES
annonce ses
GROSSES REDUCTIONS DE PRIX
sur tous les
AUTOS et CAMIONS
USAGES
Voici quelques exemples

'56 BUICK	Roadmaster hardtop, radio, chaufferette, servo-direction, servo-freins, automatique, sièges électriques, Solex, fenêtres électriques	$1495
'56 LINCOLN	Première décapotable, radio, chaufferette, servo-direction, servo-freins, automatique, fenêtres électriques, sièges électriques.	$1995
'56 HILLMAN	décapotable, chaufferette	$ 835
'56 OLDSMOBILE	hardtop, radio, chaufferette, automatique, fenêtres électriques, sièges électriques.	$ 995
'58 MERCURY	radio, chaufferette, automatique, servo-direction, servo-freins	$1695
'53 METEOR	coupé, radio, chaufferette	$ 395
'58 EDSEL	hardtop 2 portes, servo-direction, servo-freins, radio, chaufferette	$1795
'58 DODGE	Royal sedan 8 cyl., servo-direction, servo-freins, radio, chaufferette, transmission automatique	$2195
'57 DODGE	Royal, 8 cyl., sedan, équipé	$1495
'56 DODGE	Suburban 2 portes, chaufferette	$1095
'58 DESOTO	Fireflite sedan, radio, chaufferette, servo-direction, servo-freins	$2495
'57 DESOTO	Fireflite sedan, tout équipé	$1695
'56 DESOTO	Fireflite sedan, servo-direction, servo-freins, radio, chaufferette, transmission automatique	$1325
'55 DESOTO	hardtop 2 portes, tout équipé	$ 995
'55 DESOTO	coupé décapotable, tout équipé	$1295
'58 CHRYSLER	Imperial Le Baron sedan, tout équipé	$3995
'57 CHRYSLER	Imperial Le Baron, sedan tout équipé	$2995
'57 CHRYSLER	Windsor sedan, servo-direction, servo-freins, chaufferette, transmission automatique	$1595
'55 CHRYSLER	New Yorker sedan, tout équipé	$1095
'56 CADILLAC	Fleetwood sedan tout équipé	$2495

Toutes nos autos portent une de nos 3 GARANTIES. PEDIGREE : garantie d'une auto neuve ; remise au point ; 90 JOURS plan 50-50 ; ANALYSEE : 15 mois de garantie, plus un privilège d'échange de 5 jours.
MODERN MOTOR SALES LTD.
1924 — 36 ans de service indéfectible — 1960
IMPERIAL — DE SOTO — DODGE — VALIANT — SIMCA
CAMIONS DODGE ET SIMCA
1400 ouest, rue Dorchester — UN. 6-7881
OUVERT LE SOIR
UN VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT A VOTRE DISPOSITION A COTE DE NOS SALLES DE MONTRE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN Imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE, Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

76e ANNEE — **MONTREAL, SAMEDI, 27 AOUT 1960** — **No 266**

Régime moribond en panique

Que l'élection municipale de Montréal ait lieu le 24 octobre ou qu'elle soit reportée à une autre date, le conseil municipal de la métropole se comporte exactement comme cet individu qui, sentant sa fin prochaine, se hâtait de profiter de la vie le plus possible avant de mourir.

Depuis quelques jours, les nouvelles de l'hôtel de ville se ramènent presque toutes à la même chose : se distribuer toutes sortes d'avantages, petits et gros, entre membres du conseil, avant l'échéance du 24 octobre. Cela rappelle étrangement la panique des ministres de feu lord Bennett, en 1935, qui se hâtaient de se caser, soit au Sénat, soit dans la magistrature, avant la bourrasque électorale qui devait balayer leur gouvernement l'automne suivant.

On prépare actuellement l'ordre du jour de la réunion de septembre du conseil municipal qui devrait normalement être la dernière avant l'élection. Quelles sont les principales recommandations que veut y inscrire le comité exécutif ? Retenons-en trois, à titre d'exemples : des pensions de retraite pour les conseillers exposés à la défaite, des nominations à des postes bien rémunérés pour certains autres, des modifications à des règlements d'urbanisme pour régulariser la situation de quelques-uns d'entre eux. Mais des recommandations de la commission d'experts pour rendre l'administration municipale plus efficace et moins coûteuse, il n'est pas question.

Une pension de retraite pour ceux qui se sont dévoués quinze ans à la chose municipale, ce n'est pas mauvais en principe. Mais encore faudrait-il que ce soit établi sous une forme d'assurance, avec contribution de la part des bénéficiaires. Les modalités du projet ne sont pas encore connues en détail, mais, d'après les renseignements obtenus jusqu'ici, il ne semble pas être question de contribution. Si c'est à même le budget de la ville que doit être payée cette pension, c'est tout à fait inacceptable. C'est une pure prébende. Il est vrai qu'après un certain nombre de sessions les députés provinciaux et fédéraux peuvent toucher une pension de retraite. Mais ils ont versé des contributions annuelles, calculées d'après un barème établi par des actuaires. Ce n'est pas une gracieuseté de l'Etat. Une pension sans contribution, c'est inadmissible.

Ce qui l'est tout autant, c'est le projet de nommer deux conseillers municipaux à la Commission du transport de Montréal. Que ce soit ceux dont les noms ont été publiés dans les journaux ou d'autres, peu importe. Nous n'en avons pas contre eux en particulier. Ce contre quoi nous en avons, c'est que ces nominations seraient faites pour combler des vacances qui n'existeront pas avant le 2 novembre, c'est-à-dire après la date normale du scrutin municipal. Cela ne devrait-il pas être laissé au prochain conseil ?

L'échéance électorale, c'est précisément ce qu'invoque le comité exécutif pour ne rien faire des réformes administratives qu'ont recommandées les experts de la maison Woods, Gordon et Cie. Le même argument qui vaut pour ces réformes ne doit-il pas valoir également pour les nominations aux postes de commissaires du transport en commun ?

Restent les modifications aux règlements d'urbanisme. On sait qu'un des sports favoris de nos conseillers municipaux, c'est de fermer les yeux sur des violations flagrantes des règlements qu'ils ont eux-mêmes édictés, puis de modifier ces règlements pour régulariser ce qui a été fait illégalement. Cette fois, il s'agit des enseignes commerciales qu'on voit dans l'est de la rue Sherbrooke. Un règlement en limite les dimensions. Mais on a laissé des établissements violer ce règlement. Un de ces établissements appartiendrait même à un conseiller. Pour régulariser la situation, on veut tout simplement abroger ce règlement. C'est nettement immoral.

Trois exemples de la panique préélectorale d'un régime moribond !

Une seule loi pour tout le monde

Bravo et deux fois bravo au juge Paquin !

Siégeant à Saint-Jérôme au tribunal du Bien-Etre social, le juge Albert Paquin n'a pas seulement froncé les sourcils comme doit le faire un magistrat devant lequel défilent des jeunes auxquels on reproche des sornettes. Cette fois, il s'agit de "jeunes" qui sont des voyous au premier titre, se conduisent comme des aspirants bandits, ont l'arrogance de leurs grands frères et ont ramassé dans les Laurentides, en pillant les chalets, un butin de $10,000.

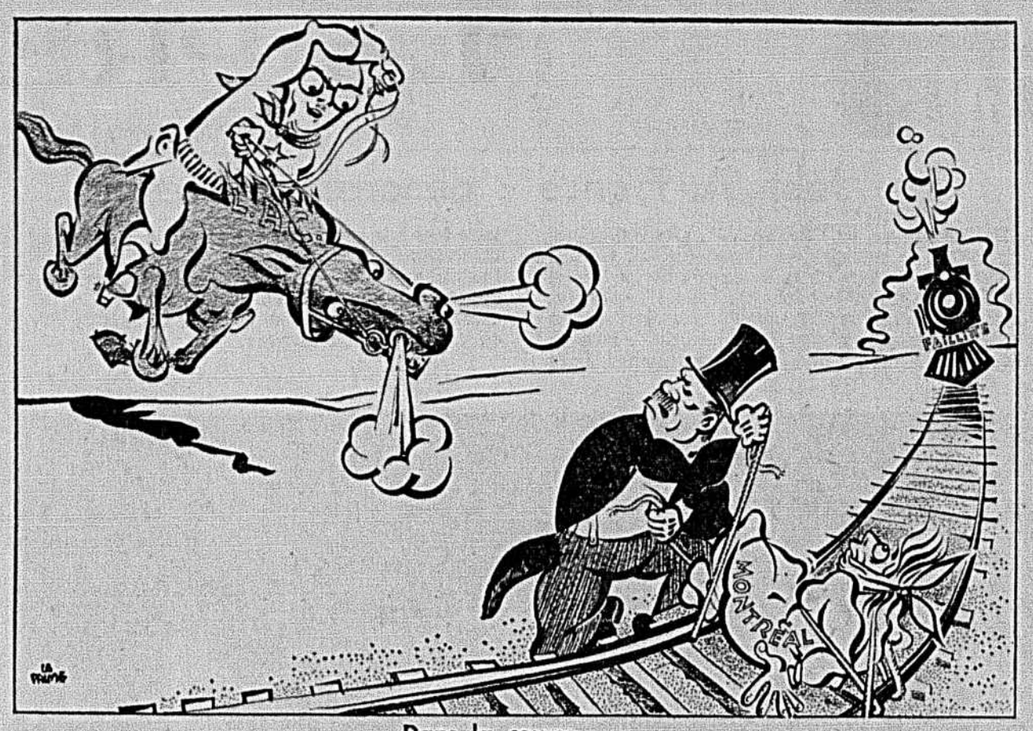
Est-il nécessaire de dire que le juge Paquin ne veut plus s'en tenir aux bons conseils, aux douces réprimandes, aux avertissements. Les petits voyous ont dépassé la mesure et c'est tant pis pour eux. Les jeunes qui en sont arrivés à une telle audace et qui croient pouvoir s'en tirer avec une semonce vont se retrouver dans les écoles de réforme pour des séjours assez prolongés. Mieux encore, le juge Paquin entend aller à la source du mal et si des parents sont reconnus coupables d'une complaisance trop grande envers leurs "tendres" (!) rejetons, ces parents subiront à leur tour les sévérités de la loi.

N'allons pas croire que les faits sont grossis à plaisir. Dévaliser 70 chalets en quelques jours; causer des dégâts pour une valeur de $10,000, se livrer à des actes de vandalisme et de bestialité... en faut-il plus pour mettre le holà ? En cette affaire, il est déjà connu que des parents influents ont réussi par des démarches — mais lesquelles — à obtenir la libération des jeunes. Le juge Paquin a déjà mis fin à cette dernière manoeuvre et, que les parents soient influents ou non, le mauvais garnement aura le châtiment qu'il mérite. Poussant son geste à son ultime logique, le juge Paquin a ordonné la ré-arrestation de certains suspects et les agissements des gamins seront scrutés. On est tristement surpris d'apprendre qu'au nombre des parents qui ont pu obtenir l'impunité pour leurs rejetons, se trouvent un médecin, un consieller municipal et un organisateur politique !

Nous encourageons fortement le juge Paquin à maintenir son attitude de rigueur. Les fanfarons qui se donnent des airs de James Dean à la manque, jouent aux révoltés et aux non conformistes, doivent apprendre que la loi est la loi et la même pour tout le monde. Parents compris.

Les citoyens de la région du lac L'Achigan ne peuvent qu'applaudir à la décision du juge Paquin. Ils en ont "soupé" de la terreur qui règne dans le canton et nous sommes informés que certains résidents étaient à la veille de prendre les choses en mains et de ne pas y aller de main morte. Le juge Paquin, qui a déjà fait incarcérer un certain nombre de petits voyous et qui n'a pas l'intention de s'arrêter en route, mérite des éloges. La crainte ne suffisant plus, le policier étant une rigolade pour ces jeunes, il était temps que la justice s'affirmât dans toute sa rigueur.

Roger CHAMPOUX



Dans la course...

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Les éducateurs et... la diction

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec une joie bien grande que les professeurs de diction ont accepté l'invitation de l'ACELF de se rendre au 13e congrès des Educateurs de langue française, qui se tenait à Rimouski, du 16 au 19 août dernier.

On connaît la place que les spécialistes du langage ont prise dans l'éducation, il était donc à propos de leur confier une commission. Ce secteur, présidé par le R.P. Bernardin Verville, o.f.m., directeur de l'Institut de Diction française, prenait une importance d'autant plus grande que le thème général du Congrès était : "La langue parlée." Plusieurs directrices d'écoles de diction, dont la plupart de Montréal, furent présentées aux différents délégués des maisons d'éducation désireux de prendre contact avec elles. Les membres de la commission, au nombre d'environ vingt-cinq, se sont séparés à regret après de fructueuses conférences. Il ressort des résolutions que : 1° Les directeurs et directrices d'institutions religieuses ou laïques désireux d'assurer à leurs élèves un enseignement de la diction de qualité égale à la haute teneur de leur enseignement en général, ne doivent pas craindre d'exiger des aspirants-professeurs les parchemins attestant leur compétence ; ils protègent ainsi non seulement les élèves, mais les professeurs qualifiés également. 2°—Une association professionnelle de professeurs de diction serait à souhaiter en raison de l'importance qu'a prise cet enseignement durant ces dernières années.

M. Jean-Marie Laurence, venu rendre visite aux membres de la Commission, les a félicités de leur bon travail et les a encouragés à poursuivre leur idéal commun.

Suzanne Marot

Etude pressante du rapport Woods

Monsieur le Rédacteur,

La suggestion du président du Comité exécutif de Montréal publiée récemment d'attendre après les prochaines élections pour commencer à donner suite à l'étude de l'administration municipale faite par la société Woods, Gordon and Co., quoique sans doute exprimée de bonne foi, amènera probablement la mort de cette étude, l'une des meilleures reçues par la cité. Tous les électeurs et les membres de l'hôtel de ville ne savent que trop bien combien il est difficile de ramener à la vie un projet une fois sa mort causée par procrastination et défaut d'agir immédiatement. De plus, le vice-président du Comité exécutif, M. Hayes, qui aurait pu contribuer fortement à la mise en vigueur de la recommandation de cette étude dans le but de moderniser l'administration de la cité, d'améliorer son efficacité et d'épargner de fortes sommes d'argent, ayant été proposé comme membre de la Commission de Transport de Montréal par le Comité exécutif, ne sera peut-être plus disponible pour de tels efforts plus tard. Les citoyens de Montréal on droit à un meilleur traitement de leur administration que la mise aux oubliettes d'une étude aussi précieuse. Il est donc de votre devoir, M. le président de l'exécutif, de venir devant le conseil municipal dès la séance du premier septembre afin d'y recommander la création immédiate d'un comité ou commission non partisan devant donner effet aux recommandations de cette étude.

E.-T. Asselin,
conseiller municipal.

Pour le maintien de MM. Léger et Constantin

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre journal, récemment, vous avez cru nécessaire de publier la photo de Maître Léonard Léger, notaire, et de M. Jean Constantin, tous deux commissaires à la Commission de Transport de Montréal. Etait-ce pour aiguiser l'appétit de certains aspirants ou bien pour causer de l'embarras et de l'opposition à ces deux commissaires ?

Si mes informations sont bonnes, je ne crois pas que ces deux commissaires songent à prendre si tôt leur retraite. D'ailleurs, la loi stipule qu'ils **pourront** et non pas **devront** prendre leur retraite après dix ans, ce qui laisse présumer le droit de continuer à servir. Ces deux commissaires sont encore relativement jeunes, et, à cause de leur expérience acquise, peuvent rendre de grands services à la population non seulement de Montréal mais de tout le district métropolitain.

Y aurait-il un avantage quelconque à vouloir les remplacer? Ce ne serait certes pas du point de vue économique, car il faudrait alors payer à chacun d'eux une pension de cinq mille dollars par année et payer en outre deux autres salaires de douze mille dollars. La ville de Montréal serait-elle justifiable d'agir ainsi et d'augmenter en même temps les dépenses administratives de la Commission ? Ces dépenses additionnelles seraient en définitive supportées par les pauvres usagers du transport en commun.

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous la rubrique "La parole est à nos lecteurs" doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités, ainsi que d'écourter les textes trop longs.

Soins aux arriérés mentaux

Monsieur de Rédacteur,

La province de Québec fait face à un problème sérieux affectant le bien-être futur d'enfants et d'adultes mentalement retardés. Toute la question a été presque ignorée ici, et comme résultat, cette province n'est particulièrement pas équipée pour s'occuper des personnes retardées.

Il y a, je crois, à tout moment, une liste d'attente pour toute institution, française ou anglaise, qui pourrait s'occuper des enfants et des adultes. Dans la province d'Ontario il y a actuellement une école-hôpital à Smith Falls et une autre à Orillia, puis une troisième en construction à Western. Ces hôpitaux sont tous sous la juridiction du ministère de la Santé; ils sont construits par le ministère des Travaux publics avec le concours du ministère de la Santé. Quand la construction est terminée, le ministère provincial de la Santé en assume la responsabbilité administrative.

Nous avons maintenant à Québec un gouvernement dirigé par les libéraux. Je crois qu'ils devraient s'efforcer d'établir des hôpitaux-écoles semblables à ceux d'Ontario. Personnellement, je suis imbu de principes sociaux et j'invite notre nouveau gouvernement à étudier ce problème immédiatement.

Il est peut-être utile d'ajouter que dans les hôpitaux d'Ontario, les enfants sont admis jusqu'à l'âge de seize ans. Tous les soins médicaux sont fournis ainsi que les cours scolaires. Si cela est nécessaire, ceux qui ont été admis avant l'âge de seize ans peuvent y demeurer même lorsqu'ils ont atteint un âge adulte avancé.

En plus des hôpitaux-écoles ci-haut mentionnés il y a, sous la juridiction du ministère provincial de la Santé, l'hôpital Ontario, à Cobourg, qui admet les femmes adultes mentalement retardées et l'hôpital Ontario d'Aurora qui admet les hommes.

Le plan provincial d'assurance possède aussi une clause qui couvre ces malades. L'enrôlement au plan est sur la base volontaire, mais on me dit que l'an prochain, ce sera obligatoire. Comme vous le savez peut-être, le plan d'assurance-hospitalisation d'Ontario inclut l'hospitalisation dans les hôpitaux pour les malades mentaux aussi bien que pour tout autre malade.

Qu'est-ce que le retard mental ? L'opinion médicale dit que c'est un arrêt ou un développement intellectuel imparfait. Lorsqu'un enfant mentalement handicapé atteint la maturité et que le développement mental cesse, il n'a pas encore atteint la capacité mentale normale d'un adulte. Les recherches, je suis heureux de le dire, apportent continuellement de nouvelles découvertes concernant les causes, méthodes ou les soins et traitements des handicapés mentalement. Nous devons nous rappeler qu'actuellement ce handicap doit être considéré comme une incapacité permanente, et le programme pour aider l'enfant arriéré consiste surtout à développer toute capacité intellectuelle qui peut encore exister en lui. L'objectif est de développer l'enfant intellectuellement au plus haut degré possible.

Il y a environ cinq pour cent de la population qui souffre d'handicap mental. C'est un problème assez considérable si l'on songe au nombre de personnes atteintes de ce mal.

Quand on pense au progrès rapide avec lequel la science se développe il ne serait pas sage de dire qu'une condition organique est incurable. On doit admettre cependant que rien n'a été fait pour assurer le développement intellectuel à la naissance. Ce fait est fondamental chez l'arriéré mental, une intelligence inférieure est un handicap sérieux et limite fortement le développement.

Le but ultime de toute institution de santé devrait être de remettre à la communauté autant de cas guéris que possible. Dans les écoles-hôpitaux d'Ontario on a des ateliers où l'on entraine des arriérés mentaux. Les garçons et filles sont préparés à un retour à la vie normale de la communauté et on leur fournit toutes les occasions possibles d'acquérir un métier et des habitudes de travail. On enseigne aux filles la couture, le tissage, la coiffure, le repassage, la cuisine, les activités domestiques, etc. Aux garçons on enseigne la réparation des meubles, le jardinage, la peinture, la coupe des cheveux, la cordonnerie, la menuiserie et d'autres métiers.

C'est mon rêve que le gouvernement établisse aussitôt que possible, dans notre province, des hôpitaux-écoles sous la juridiction du ministère de la Santé pour le soin et la formation des arriérés mentaux enfants et adultes.

J'ai confiance que cette lettre ne sera pas un vain cri dans l'obscurité mais plutôt un appel à l'action.

Lyon W. Jacobs C.R.

walter LIPPMANN

M. Kennedy au Congrès

Le vote du Sénat sur le projet de loi d'assurance médicale prouve une fois de plus que les Etats-Unis sont en régime présidentiel. C'est en effet le président Eisenhower qui a prévalu contre les deux candidats à sa succession, MM. Nixon et Kennedy. La grande majorité des sénateurs juge insuffisant le programme d'assistance médicale du président; cependant celui-ci dispose d'un tel pouvoir qu'il a passé outre à cette majorité.

44 sénateurs, tous démocrates sauf un, ont voté pour l'amendement Anderson, appuyé de M. Kennedy. 28 sénateurs, tous républicains, ont voté pour l'amendement Javits-Nixon, qui reste beaucoup plus large que le projet Eisenhower. Mais le Sénat a été incapable de constituer une majorité en faveur d'une mesure positive. Pourquoi ? Parce que seul le président peut y réussir.

Le président dispose du veto et peut donc mettre des obstacles devant la majorité du Congrès et même déjouer celle-ci même si elle légifère utilement. D'autre part le scrutin de mardi prouve assez clairement que si M. Kennedy occupait déjà la Maison Blanche il aurait facilement obtenu une majorité en faveur de son projet. Il aurait eu à se rallier seulement 4 des 32 républicains et des 19 démocrates du sud qui votèrent contre son amendement. Il y avait certainement quatre, peut-être bien davantage, de ces 51 sénateurs, qui s'accordaient à juger avec MM. Kennedy et Rockefeller que le principe à suivre est celui de lier l'assurance médicale des vieillards au régime général des assurances sociales. C'est la menace du veto, du déplaisir présidentiel, qui a privé l'amendement Kennedy des quatre voix nécessaires.

Le résultat prouve que M. Kennedy aura parfaitement raison de soutenir que le seul moyen d'obtenir une loi complète d'assistance médicale, c'est de l'élire. Car si le projet Nixon-Javits a quelque mérite, il serait très difficile à appliquer et presque certainement plus onéreux pour le contribuable que le projet Kennedy-Anderson. Même si M. Nixon était élu, il se heurterait à l'opposition d'une grande partie de la majorité démocrate. Mardi les démocrates ont été unanimes à voter contre M. Nixon.

Il me semble que le résultat net est que si M. Kennedy ne peut prétendre disposer de l'unanimité démocrate, il peut affirmer que s'il est élu il pourra ce qui est impossible à M. Nixon : établir un système complet d'assistance médicale aux vieillards.

Dans ces scrutins qui servaient d'épreuve aucun candidat à la présidence n'a pu rallier la majorité à ses vues. Mais quant à la question de savoir qui exercera le plus d'autorité sur le Congrès, M. Kennedy s'est montré de beaucoup le plus puissant. Il a recueilli 44 voix; il n'en manquait que quatre pour faire triompher son projet. M. Nixon n'a obtenu que 28 voix, soit 20 de moins que la majorité requise.

Ces chiffres confirment l'opinion qu'ont déjà exprimée de nombreux observateurs : si M. Nixon est élu, il aura beaucoup de difficulté à traiter avec le Congrès. Les inconvénients du partage de l'autorité, qu'ont atténués la popularité et le prestige de M. Eisenhower, deviendraient à peu près certainement flagrants sous le régime de M. Nixon.

(Tous droits réservés 1960, New York Herald-Tribune Inc.)

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la pr

Quel est le Mali légitime?

PARIS — **LE FIGARO** (modéré): "Ce qui fut net dans la conférence de presse de M. Modibo Keita n'est pas nouveau. C'est la réaffirmation de l'attitude du Soudan: le Mali légitime, c'est nous, le Sénégal fit la sécession, et nous serons intraitables sur ce point. D'ailleurs, dans l'adresse à l'armée du Mali, lue par Keita aux journalistes à la fin de la conférence de presse, le leader soudanais prit bien soin de rapprocher les événements du Mali de ceux du Congo.

"...Faut-il voir dans tout cela des tentatives pour aggraver la situation sur le plan international ou d'habiles manoeuvres en vue d'un rafistolage avec le Mali ? Les deux sans doute. Nous sommes en Afrique où les positions changent vite et facilement. Si les Nations unies montrent de la réserve, si l'aide économique extérieure se fait tirer l'oreille, il n'est pas exclu que le "rabibochage" avec le Sénégal soit possible. Modibo parait compter sur "la sagesse du peuple sénégalais". Il est beaucoup trop intelligent et beaucoup trop au courant de la politique africaine pour ne pas savoir que "le peuple sénégalais, cela veut dire les chefs sénégalais."

L'AURORE (droite radicale): "Voilà donc Lumumba parti à la "reconquête" du Kasaï. Plus exactement de cet Etat "minier" qui a, comme le Katanga, proclamé son indépendance. Mais ce n'est pas un mince détail que celui-ci: les jeeps, les mortiers et les canons de Lumumba ont été chargés, à destination du Luluabourg sur des avions de l'ONU. Non seulement — si l'on comprend bien — l'ONU approuve l'opération, mais elle fournit les moyens de l'exécuter.

"...Que signifie donc cet appui matériel donné à Lumumba contre les "confédéraux"? Et ne sera-t-on pas tenté de rapprocher cette décision de certains encouragements anglo-saxons dont semble se prévaloir — discrètement — M. Mobido Keita au Soudan? Le moins que l'on puisse ajouter, c'est que M. "H" ne peut pas ne pas s'entendre réclamer des éclaircissements sur ses intentions exactes, et sur les promesses qui, en marge du dernier conseil de sécurité, ont pu être officieusement faites. Jeu dangereux en tout cas, que celui-là. Conviés à admirer la popularité du nouveau régime institué à Léopoldville, les délégués des Etats indépendants d'Afrique ont surtout assisté à d'assez édifiantes batailles de rue. Dans quelle aventure M. "H" ne risque-t-il pas, de son propre chef, d'engager l'ONU?".



M. Mamadou Dia, premier ministre du Sénégal.

PARIS-JOUR (indépendant de gauche), "M. Modibo Keita menace la France de réunir une "conférence africaine". Il aimerait y mettre en accusation les Français, ces "impérialistes" qui empêchent le Sénégal de devenir le fief de M. Mobido Keita, la Mauritanie d'être réduite en esclavage par le Maroc, l'Algérie de tomber sous le règne dictatorial et sanguinaire du FLN sans parler du Sahara dont la porte méridionale est largement ouverte sur le Soudan de M. Mobido Keita, qui voudrait se faire payer très, très cher (il a des fins de mois difficiles) l'aménagement d'un verrou constitué par des bases militaires françaises. Depuis huit jours, M. Modibo Keita se fait appuyer par les "canons" de la propagande soviétique Radio-Moscou, la première, a annoncé sa "dissidence", dès dimanche dernier. A Paris, on feint de n'attacher aucune importance à tout cela. S'imagine-t-on vraiment que Modibo Keita va se gêner d'embouchер le clairon du chantage, de la frénésie et de l'hystérie anti-européenne dont les indescriptibles refrains réussissent si bien à Lumumba au Congo?"

LE MERIDIONAL LA FRANCE (modéré) : — "Quelle est exactement l'attitude du gouvernement français en présence de l'éclatement du Mali ? Ce gouvernement étant, dans l'optique Vème République, infaillible, par définition. Cet éclatement, qui condamne sa politique, ne peut que l'irriter.

"Plus français que les Français", a dit M. Modibo Keita ? Mais, des Sénégalais n'étaient-ils pas Français de longue date, auxquels leur nationalité fut arrachée comme à tant d'autres, sous prétexte d'anti-colonialisme ? Au Soudan, il faut un port. Ce port sera-t-il Abidjan ou Konakry ? Quel jeu va mener M. Houphouet-Boigny dont on connaît à la fois la francophilie et l'amertume à l'égard de l'Elysée ? Le Gladoui sombra pour s'être montré trop francophile. Verra-t-on ses homologues d'Afrique noire, expier sous forme moins tragique, j'espère, leur désir d'exercer leur indépendance sous l'aile de cette France qui fit tant pour eux, qu'ils aiment et qui les aime ?"

NORD-ECLAIR "Il (le communisme) s'entend à merveille à flater et à exploiter les nationalismes primaires et aucun procédé ne le rebute. Mais peut-être ne sommes-nous pas assez attentifs à l'action plus discrète qu'accomplissent dans les régions en effervescence des hommes imprégnés de notre esprit et profondément soucieux de l'avenir de leurs frères. Si l'Afrique, puisque c'est d'elle surtout qu'il s'agit, résiste finalement à la séduction du communisme, c'est beaucoup plus à leur besogne qu'elle le devra qu'à tout ce que peuvent entreprendre et parfois si maladroitement les nations occidentales désunies pour faire pièce aux conjurations du communisme."

L'épreuve décisive

PARIS — **COMBAT** (indépendant de gauche): — "La rencontre de Melun présentait le caractère d'un acte positif. Son échec, en réalimentant les polémiques pose, sans la résoudre, la question des responsabilités, alors qu'il ne s'est agi, peut-être, que d'une suite malheureuse de malentendus. Devant le parlement aucun débat n'a éclairé la détermination française. D'aucuns remarqueront que de nombreux débats furent ouverts, naguère, sans dégager une politique efficace. A vrai dire, toutes les solutions furent proposées, dont certaines sont aujourd'hui reprises, sans regrouper une majorité autre que négative. La politique algérienne de la France est maintenant du domaine présidentiel réservé, ce qui comporte une courageuse acceptation des responsabilités. On connaît désormais ce que veut et n'accepte plus un F.L.N. qui a résolu, unilatéralement, la question de sa propre représentativité. Il ne s'agit pas de répondre à l'attitude comminatoire de son délégué auprès du monde arabe, mais d'affirmer — ou de confirmer — à la veille d'une reprise procédurière, ce que l'exécutif en France, souhaite, veut et ce qu'il ne saurait, lui non plus, concéder."

LIBERATION (progressiste) : —"Même rénovée (et cette "rénovation" signifiait un recul des ambitions initiales et un relâchement des liens primitivement prévus), la Communauté franco-africaine était encore en équilibre bien instable, puisqu'il a suffi de la crise du Mali pour la plonger dans une situation très difficile.

"Mais c'est la prochaine session de l'ONU — et plus précisément le débat algérien — qui sera l'épreuve décisive pour la Communauté. Il est d'ailleurs probable que la rupture de Dakar n'aurait pas eu lieu si, la guerre d'Algérie terminée, le Sénégal et le Soudan n'avaient pas été amenés à prendre — comme ils l'ont été la guerre continuant — des positions différentes sur ce problème. Comment vont voter les nouveaux Etats, pris entre leur solidarité naturelle pour les Afro-asiatiques et leurs obligations envers la France, entre le libre exercice de l'indépendance et l'assujettissement économique, financier et militaire ? Dans quel état la Communauté sortira-t-elle de l'épreuve ? Pas brillant sans doute, mais on aura tout fait pour cela".

SERVICE FRANCE-PRESSE

Référendum en Algérie?

NEW YORK. — Commentant la demande d'un référendum sur l'indépendance algérienne sous contrôle de l'ONU, émanant du gouvernement rebelle, le **NEW YORK TIMES** estime que celle-ci met en relief "la déception et la dépression qui se sont abattus sur l'Algérie ces dernières semaines".

Le quotidien new yorkais écrit dans un éditorial que cette proposition n'a fait que rendre plus difficile encore une reprise des négociations directes entre la France et le GPRA, et poursuit : "Toute réflexion faite, il n'y a que trop de raison d'être pessimiste. Une période comme celle des six ou huit dernières semaines pendant laquelle aucune progression n'a été faite vers la conciliation tend à refouler les deux parties vers leurs positions de base irréconciliables".

Le journal conclut : "Comme toujours, les esports que l'on peut avoir de se diriger vers une solution dépendent du général de Gaulle... Le général de Gaulle n'a jamais permis au conflit algérien de rester longtemps dans une impasse complète. Il faut espérer et croire qu'il fera bientôt une nouvelle tentative".

Les gauchistes de Moscou

MOSCOU — L'émancipation des peuples coloniaux et la naissance de nouveaux Etats incitent La **PRAVDA** à formuler une nouvelle et sévère condamnation de la prise de position des éléments de "gauche" du camp communiste.

"Les dogmatiques et les sectaires, déclare le journal, dans un article signé par l'académicien E. Joukov et diffusé par l'agence Tass — ne comprennent pas les lois du progrès social. De ce fait, ils affirment que l'application du principe léninisme de coexistence pacifique entrave prétendûment la marche du mouvement de libération nationale".

"Seuls des gauchisants sans envergure et des dogmatiques impénitents sont capables de nier la grandeur du fait historique dont nous sommes témoins: la naissance d'Etats nationaux en Asie et en Afrique", écrit l'auteur.

"Il est vrai, dit-il encore, qu'à la tête de la majorité de ces nouveaux Etats d'Asie et d'Afrique se trouvent des hommes politiques bourgeois, qui marchent sous la bannière nationaliste. Mais cela ne peut diminuer l'importance historique de la rupture du front impérialiste qui s'accomplit actuellement.

"Or, les doctrinaires et les gauchisants, déclare l'académicien Joukov en conclusion, se permettront de jetter un regard méprisant sur de telles formes de libération nationale, qui ne correspondent pas aux schémas sociologues qui leur sont coutumiers.

"Si ces hommes veulent ignorer que le processus révolutionnaire, "l'Etat pur", ne peuvent exister sur notre planète."

"une médaille à un grand journal qui s'est placé au premier rang de la presse d'Amérique, "LA PRESSE" de Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil à tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son plus cordial salut". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, fait au nom de la commission spéciale, et que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931 selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que la "Presse" publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de la "Presse" sont également réservés.

Abonnement par la poste,
Canada, sauf Montréal et banlieue, un an $6.00, Etats-Unis $7.50
"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa."

La formule de "l'hôpital général" est-elle désuète?


Dr WILBROD BONIN


R. P. H.-L. BERTRAND


Dr PAUL DAVID


Dr GERALD LASALLE


Dr J. GILBERT TURNER


Dr PAUL BOURGEOIS

Que pense-t-on des grands centres ou instituts médicaux spécialisés?

Depuis deux ans, soit depuis le 1er juillet 1958, date de l'inauguration au Canada du plan d'assurance-hospitalisation auquel ont adhéré depuis toutes les provinces, sauf le Québec, le problème du financement de nos hôpitaux, de la complexité et du coût de plus en plus élevé des soins hospitaliers a tenu presque constamment la vedette dans les jour-

un reportage de

RENAUDE LAPOINTE

naux de la province jusqu'à ces dernières semaines, alors que le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, annonçait pour le 1er janvier 1961 la participation du Québec à ce plan considéré comme l'entreprise la plus significative de coopération fédérale-provinciale depuis la Confédération.

Le Québec bénéficiera de l'expérience des autres provinces et pourra de ce fait réduire au minimum les erreurs inhérentes à tout début. Toutefois, l'accroissement qui se produira dans la fréquentation des hôpitaux nécessitera sans aucun doute la réorganisation de certains services internes. Il est encore trop tôt cependant pour parler de ces changements ou modifications, qui s'opéreront graduellement à partir de 1961, lorsque le système aura été mis en vigueur.

Toutefois, l'affluence de patients qui se manifestera surtout pendant les premières années, comme conséquence directe de l'assurance-hospitalisation, jointe à l'accroissement normal de la population dont les besoins deviendront de plus en plus nombreux et divers, nous justifient d'imaginer, comme résultat de l'encombrement des hôpitaux actuels, la multiplication probable des centres ou instituts spécialisés et l'établissement de grands centres de diagnostic.

C'est pourquoi nous avons demandé à des experts : a) ce qu'ils pensent de ces grands centres ou instituts (de recherche et de traitement) consacrés à une seule discipline, comme par exemple : neurologie, coeur, cancer, etc. ; b) s'ils considèrent opportune la création dans notre province de vastes centres de diagnostic.

L'opinion générale est celle-ci :

a) De tels centres ou instituts spécialisés sont nécessaires, mais il est plus pratique, de tous les points de vue, qu'ils soient reliés de quelque façon à un hôpital général.

b) Il est préférable de développer les excellents centres de diagnostic que possèdent déjà nos hôpitaux plutôt que de créer de toute pièce des centres indépendants.

Au moment où le gouvernement fédéral se prépare à dépenser, d'ici 3 à 5 ans, au moins $45 millions en subventions de recherche médicale qui seront distribuées dans les universités et hôpitaux du pays, le contribuable canadien peut souhaiter que cette recherche soit orientée et coordonnée le mieux possible, pour éviter le gaspillage des fonds publics.

Cette orientation et cette coordination semblent plus favorisées dans les Centres spécialisés et davantage encore lorsqu'ils sont reliés à la Faculté de médecine d'une université, formule qui paraît la plus acceptable et qui a rallié le plus de suffrages parmi les personnalités interrogées.

Voici donc le POUR et le CONTRE des opinions exprimées par ces personnalités du monde médical et du monde hospitalier, d'abord sur les Centres en général :

Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé de la province de Québec :

Je suis en faveur de tels organismes, lorsque le besoin et les circonstances le permettent, en tenant compte, il va sans dire, de l'étendue et de la répartition géographique de la population.

Il faut en effet que ces centres spécialisés reçoivent un nombre suffisant de patients pour justifier l'emploi d'un personnel qualifié, ainsi que les déboursés qu'occasionne ce personnel.

Quant à la formule la plus efficace et la plus économique d'administration de tels Centres, elle est discutable. Un institut séparé et indépendant coûtera peut-être un peu plus, mais il sera probablement plus efficace.

Dr Wilbrod Bonin, doyen de la Faculté de médecine de l'U. de Montréal :

Je crois à la spécialisation mais je ne vois pas un Centre de ce genre sans un hôpital à côté. Je le vois aussi à côté d'une Faculté universitaire, laquelle fournit les professeurs de sciences de base, les chimistes, les physiciens pour les appareils. La pratique étant à côté, les "scientifiques" deviennent plus pratiques et vice-versa, les praticiens peuvent devenir plus scientifiques.

La preuve que nous croyons à l'utilité de tels Centres dans de telles conditions, c'est la construction prochaine de l'Institut de Cardiologie au sein de la Cité universitaire. Cet Institut sera une corporation indépendante mais dans laquelle l'Université sera représentée. A son tour, l'Institut sera représenté auprès de la Faculté de médecine. Un cardiologue de l'Institut sera consultant à la Faculté et des médecins de la Faculté seront consultants à l'Institut.

Une autre preuve, c'est que nous avons également songé déjà à organiser un Centre de neurologie. A l'U. de M., nous avons des professeurs qui sont forts en sciences de base. Ce Centre pourrait n'être pas très gros; il pourrait comprendre au début un chef et trois autres bons neurochirurgiens et... nous saurions où trouver le chef.

Objections

Dans un Centre qui ne serait pas rattaché à un hôpital général, il faut des consultants et ce n'est pas pratique; ça coûte cher en argent, en temps, en déplacements. Et garder un spécialiste de chaque discipline dans un Centre spécialisé serait très onéreux, car par exemple, un neuro-chirurgien n'est pas souvent employé dans un Institut pour le coeur.

Il faut également maintenir un climat de liberté et de confiance pour le patient. Par exemple, l'Institut du Cancer, affilié à l'Université par contrat, existe à l'hôpital N.-Dame et cependant, c'est l'Hôtel-Dieu qui reçoit le plus de cas de cancer, parce que l'HD jouit également de la confiance du public et que chaque patient est libre d'aller où il veut.

Dr Gilbert Turner, directeur médical de l'Hôpital Royal Victoria :

C'est très bien, en autant que l'Institut ou le Centre spécialisé est situé près d'un hôpital général et fait partie, en quelque sorte, de l'ensemble des bâtiments.

Cela ne signifie pas cependant que l'Institut doive perdre son individualité ; il doit la développer à l'intérieur d'un cadre général.

Devons-nous avoir de ces Instituts spécialisés ? Certainement. Le Montreal Neurological Institute, le Allan Memorial (psychiatrie), l'Institut de Cardiologie sont connus dans le monde entier parce qu'ils ont pu développer des techniques remarquables.

Il n'y a pas de raison pour qu'un hôpital général soit jaloux du prestige de tels instituts, lesquels, pour satisfaire des besoins très spéciaux, ont besoin de médecins et de personnel hautement qualifiés, d'équipement fort coûteux et de subventions de recherche très importantes. Ils devraient être, au contraire, reconnaissants envers ces instituts où ils peuvent envoyer leurs cas extrêmement compliqués.

La raison du secret du MNI, par exemple, est précisément que d'un côté, il est voisin du Royal Victoria et de l'autre, voisin de l'Université McGill. Les pathologistes et bactériologistes, aussi bien que les internes et chirurgiens du Vic, sont à leur disposition, et vice-versa, les neurologues sont à la nôtre.

Un institut spécialisé, c'est d'abord la concrétisation du rêve d'un homme, qui a un objectif de longue portée. Dans le cas du MNI, le Dr Penfield y a pensé 6 ans avant qu'il ne soit créé. Ensuite, il faut à un tel institut le support de certains organismes; il doit aussi attirer des talents de premier ordre; il doit obtenir des facilités de toutes sortes : il doit aussi agrandir sa renommée grâce à des études et des recherches continuelles. Je suis d'avis qu'il faut pas moins de $2½ millions pour mettre sur pied un Institut spécialisé et qu'il faut l'aide de quelques philanthropes ou d'une Fondation (pour le MNI, ce fut la Fondation Rockefeller).

Un institut spécialisé peut répondre à un besoin, mais il ne peut exister que dans un centre métropolitain.

Il pourra arriver un jour que ces Instituts soient bilingues, mais je ne vois pas cela dans un avenir prochain. Le recrutement d'un tel personnel (hautement spécialisé et bilingue) serait trop difficile.

D'ici là, il y a place pour un Centre de langue française et un autre de langue anglaise, chacun desservant sa population, ce qui est plus pratique, même si 20 p. 100 de patients de langue française fréquentent les hôpitaux de langue anglaise.

Objections

Un centre médical complètement séparé, c'est très peu satisfaisant. Aucun centre ne peut exister par lui-même aujourd'hui.

Du point de vue administratif, il serait difficile de demander à des spécialistes de cette envergure de s'isoler dans des villes régionales où il n'y aurait pas suffisamment de travail, ce qui constituerait un gaspillage de talent.

Du point de vue économique, l'équipement servant à ces gens hautement spécialisés coûte cher. Ce serait aussi un gaspillage d'argent de vouloir un tel équipement pour un petit hôpital dans une petite localité.

La distance n'est plus une objection pour l'établissement de grands centres médicaux, les moyens de transport devenant de plus en plus rapides.

Le fait pour un patient d'être transporté dans des endroits différents n'est pas agréable. Il en serait ainsi s'il y avait nécessairement un Centre de diagnostic d'abord, puis un Centre pour le cancer, pour le coeur, pour la neurologie, etc. et enfin un Centre pour la convalescence, si elle devait se prolonger.

Il y aurait danger que tous ces Centres spécialisés deviennent impersonnels — des corps sans âme, des blocs de pierre — et qu'ils limitent quelque peu la personnalité des hôpitaux actuels et aussi cette "liberté des enfants de Dieu" à laquelle tiennent les Latins, plus individualistes que les Anglo-Saxons.

Dr Paul Bourgeois, directeur général de l'Hôpital Notre-Dame :

La centralisation a ses bons côtés, mais le Canada étant plus jeune que les E.-Unis du point de vue développement, il lui faut des hôpitaux de base, des hôpitaux mères, pour l'enseignement et pour la formation du personnel.

Un Institut central est bon et utile pour la recherche pure, vu que la recherche coûte cher et doit être centralisée, mais il faut aussi du matériel clinique. Bref, il y a du bon dans les deux systèmes: il faut compter avec l'évolution, dans ce domaine comme dans les autres.

Ici même, nous avons l'Institut du Cancer, qui a comme consultants tous les médecins et chirurgiens de N.-Dame; l'Institut Neurologique est relié au Royal Victoria et l'Institut de Cardiologie à l'Hôpital Maisonneuve. L'échange des idées se poursuit donc entre les instituts spécialisés et l'hôpital général qui a tout sur place et qui peut donner un coup d'épaule quand c'est nécessaire.

Objections

Il faut agir avec précaution lorsqu'il est question d'hôpitaux, puisqu'on traite avec des humains et que ceux-ci prisent peu l'anonymat du "cas" médical, préférant un contact plus limité, plus attentionné avec ceux qui les soignent. De plus en plus, il faut humaniser les hôpitaux; cela importe plus que la technique à outrance.

L'un des dangers de la spécialisation à outrance, c'est l'isolement, la perte de contacts avec les praticiens en médecine ou en chirurgie générales.

Un autre inconvénient majeur, dans un centre spécialisé séparé, c'est que s'il survient quelque chose d'imprévu au cours d'une opération et qu'on a immédiatement besoin d'un spécialiste d'un autre organe, il ne sera pas là. Dans les hôpitaux généraux, on a tout sur place et en quelques minutes, le spécialiste se rend à l'appel.

Un seul Centre d'ailleurs ne pourrait suffire à tous les besoins et nécessiterait une équipe considérable. Dans notre pays surtout, c'est plus compliqué, puisqu'il faudrait un Centre bilingue ou un centre de de langue française et un de langue anglaise.

R.P. Hector-L. Bertrand, S.J., directeur général du Comité des Hôpitaux du Québec :

Les Centres fortement spécialisés sont indispensables, des points de vue administratif, médical et économique.

Sur les avantages du point de vue médical, la profession médicale est plus en mesure de se prononcer. Je crois toutefois que mes amis médecins estiment nécessaire et indispensable le groupement d'une équipe de savants et de gens hautement spécialisés, dans tel ou tel domaine.

Dr Paul David, directeur de l'Institut de Cardiologie de Montréal :

La preuve de l'utilité et des avantages d'un Centre, nous l'avons vécue. C'est : a) de grouper une équipe de spécialistes bien formés; b) de réunir sur une surface physique acceptable tous les services nécessaires à la pratique d'une spécialité et de les outiller selon les exigences du progrès. (Il n'y a pas d'avantages à multiplier ces instruments très coûteux et il est mieux de bien outiller quelques Centres que de mal en outiller 25); c) d'assurer l'homogénéité du travail scientifique (chirurgie, laboratoire, recherche), des statistiques, de canaliser les subventions pour la recherche.

Nous sommes trop individualistes, au Québec. Au lieu d'unifier, nous préférons souvent disperser nos moyens matériels. Résultat : s'il y a 25 institutions du même genre chez nous et une chez les Canadiens anglais, c'est évidemment celle-là qui dominera.

Dans les milieux professionnels anglais plus que chez les Canadiens français, l'institution prime sur l'individu et on ne passe pas par-dessus certains principes de solidarité. Chez nous, il est plus difficile de créer l'unité autour d'une institution.

Pour éviter le risque de se perdre, notre groupe ethnique devra un jour accepter une solidarité communautaire intellectuelle et matérielle qui placera une oeuvre au-dessus d'un individu.

La preuve de l'efficacité d'un Centre est déjà donnée par l'Institut neurologique, qui a bénéficié de gros moyens matériels. Il a coûté cher à la ville, c'est vrai, mais il jouit d'une réputation universelle qui rejaillit sur Montréal. Un Centre, en somme, c'est l'hypertrophie d'un département. Le fait qu'un Centre est situé près d'un hôpital général permet les contacts fréquents. Les spécialistes n'oublient pas ainsi la médecine interne et les médecins peuvent bénéficier également d'échanges avec les spécialistes.

Dr Gérald LaSalle, directeur de l'Ecole d'administration hospitalière de l'U. de M. :

S'il s'agissait de Centres spéciaux uniquement pour l'enseignement et la recherche, j'hésiterais à me prononcer en faveur de tels centres, mais s'ils sont accolés à un hôpital, c'est différent.

Les grands spécialistes avec les deux pieds dans la spiritualité académique et les chercheurs de même que les pédagogues qui se contentent de salaires moins élevés sont rares et nous ne pouvons nous payer le luxe de les éparpiller. Lorsqu'ils sont groupés et travaillent avec plus d'ordre et de méthode, leurs activités sont mieux dirigées, la recherche est mieux synchronisée.

Je verrais ces centres autour de nos Facultés de médecine.

Deux formules peuvent être considérées : la formule autonome, qui est par exemple celle du Montreal Neurological Institute; la formule non autonome, qui est celle du Allan Memorial Institute, lequel fait partie de l'Hôpital Royal Vic.

Pour ma part, je préfère la formule plus économique de l'aile rattachée à un hôpital général. Il est d'ailleurs de plus en plus accepté d'intégrer les spécialités à tel ou tel hôpital, selon les compétences qui s'y sont développées. L'un optera pour l'urologie, l'autre pour la gynécologie, un troisième pour les maladies des voies respiratoires, etc.

C'est la rareté du personnel

Voir HOPITAL en page 42

le samedi, 10 septembre

un reportage sur les

HOPITAUX SPECIALISES

au Canada et à l'étranger


Dr LUCIEN-L. COUTU


Dr J.-L. ROCHEFORT


M. P.-E. OLIVIER


M. ALBERT NANTEL


Dr W. SLATKOFF


Dr ORIGENE DUFRESNE

Centre neurologique: approbation unanime

Aucune divergence d'opinions n'a été notée au sujet de la nécessité de l'Institut Neurologique et même de l'opportunité d'un Institut de langue française qui se spécialiserait également en neurologie et en neurochirurgie.

Au contraire, toutes les autorités interviewées ont admis qu'il s'agit là d'un domaine de haute spécialisation, où les experts ont intérêt à travailler en commun pour bénéficier mutuellement de leurs expériences et de subventions de recherche plus considérables, ce qui donne de meilleurs résultats et asseoit plus solidement la réputation de ces experts, comme groupe.

Ils ont admis également que les patients ont confiance en de tels instituts, dont la renommée une fois établie constitue pour eux comme un phare de salut, visible à une grande distance et vers lequel accourent tous les malades dont le cas est jugé grave par les médecins ou chirurgiens non spécialisés de leur région.

La haute cardiologie on en a besoin

Dr David : L'avantage d'un Institut, c'est de pouvoir assurer l'homogénéité d'une équipe d'experts sous une seule direction et de leur faire cultiver un idéal commun.

A l'Institut de Cardiologie, nous avons des spécialistes (8 cardiologues, 2 chirurgiens) ayant fait au moins 4 ou 5 ans d'études après leur doctorat en médecine et ayant été formés dans des grands centres différents, qui viennent ensuite mettre en commun leurs expériences variées.

Un autre avantage, c'est d'assurer un travail plus homogène dans les laboratoires, de permettre aux spécialistes de vivre avec leurs malades puisqu'ils ont leur bureau dans l'Institut et peuvent en quelques minutes être au chevet d'un patient. Certains de ces patients ont même été ressuscités dans leur lit grâce à une intervention extrêmement rapide.

Un troisième avantage, c'est de rendre les dossiers accessibles à tous et chacun des spécialistes, de rendre possibles de meilleures statistiques sur le coeur (pour toute la province), de permettre de fréquentes assemblées scientifiques et la publication d'ouvrages importants, et surtout de mettre sur pied un vaste programme d'enseignement pour étudiants, internes, médecins résidents et praticiens.

Au cours des dernières 15 années, la chirurgie cardiaque s'est développée plus que pendant tous les siècles précédents. Il est certain que c'est la chirurgie qui motive l'Institut. L'équipement adéquat coûte très cher et se démode rapidement et c'est pourquoi il n'y a pas avantage à multiplier ces instruments. L'Institut de Cardiologie en est à sa 3e installation d'un coeur-poumon artificiel en 5 ans.

Une salle d'opération peut coûter $75,000; il faut de 30 à 60 pinces de $15 chacune. Il faut pour chaque intervention une équipe de 12 à 14 personnes, ce qui représente tout de suite $500 au minimum pour le salaire de ce personnel.

Le but d'un tel Institut, c'est de suivre les progrès et de les appliquer aussi vite que possible. Nous avons rattrapé tout notre retard sur les centres américains et nous envoyons de moins en moins de malades ailleurs. Il nous faut cependant nous tenir constamment au courant des nouveautés, il nous faut augmenter l'équipe, permettre la recherche, ce qui coûte cher.

Je ne crois pas à la recherche en amateur et "à la graine". Même si les chercheurs professionnels sont pleins de feu sacré et prêts à accepter un traitement moindre que les praticiens, il leur faut quand même un revenu décent.

Dr Bonin : On a besoin d'un département de cardiologie dans un hôpital général, ce qui n'exclut pas cependant l'utilité d'un centre spécialisé, pour les cas plus difficiles. Lorsqu'un tel centre est rattaché à une université et à un hôpital universitaire, (comme c'est le fait pour l'Institut Neurologique et comme ce le sera pour l'Institut de cardiologie dans peu d'années), il est peut-être plus facile à faire accepter par les hôpitaux rivaux.

Au sujet du cancer: opinions variées

Dr Dufresne : L'intérêt d'un centre anticancéreux est indiscutable. Là serait concentré le matériel dispendieux et là pourrait être établi un centre d'éducation pour instruire étudiants, infirmières, techniciennes en radiothérapie, pour former le praticien général à faire le dépistage clinique, et aussi pour informer et instruire le public.

Dans ce centre, les spécialistes de chaque hôpital (dans toutes les disciplines) seraient invités à pratiquer les opérations les plus difficiles, puisque les opérations ordinaires peuvent se faire dans les hôpitaux généraux. On pourrait ainsi développer des ultra-spécialités, par exemple reformer une vessie avec un bout d'intestin, introduire des fils de tantalium dans la vessie, etc.

Un bétotron coûtant environ $200,000, il est évident qu'un seul suffit pour la province, pour les cas qui ne répondent pas à la bombe de cobalt.

La recherche étant centrée, on pourrait former, expérimenter des techniques, essayer de nouvelles doses, accentuer le diagnostic précoce, grouper les cas rares, pratiquer la chimiothérapie, la radiothérapie à haut voltage, l'hormonothérapie, publier les travaux des médecins dans ces domaines, travaux qui seraient plus synchronisés, et les mettre à la disposition des autres médecins. Le contrôle des statistiques serait également beaucoup meilleur.

Avec un centre à Montréal et un à Québec, le problème des distances serait assez bien résolu. J'estime qu'il faudrait 30 médecins dans chaque centre.

Un centre de 75 à 100 lits qui coûterait environ $1½ million répondrait à peu près aux besoins de la population de Montréal pour accueillir les malades les plus spéciaux et les incurables, lesquels pourraient être soulagés, pendant qu'on procéderait à des recherches approfondies sur leur cas.

Dr Turner : Je ne suis pas trop en faveur d'un centre spécialisé pour le cancer.

Dr Bonin : Je crois que nous n'avons pas intérêt à copier les autres. Au Centre Sloan-Kettering à N. Y., il en coûte, dit-on, un prix fou pour la recherche; à l'Ontario Cancer Institute également.

Il se fait de la recherche fondamentale à l'Institut du Cancer (hôp. N.-Dame) et dans l'hôpital même, aux départements d'urologie et de gynécologie, on s'occupe également de cancer.

Dr Rochefort et **M. Olivier :** Le cancer, à notre avis, constitue un cas spécial. Il y a d'abord la question de diagnostic; tous les hôpitaux sont organisés pour cela, ainsi que pour la chirurgie générale ou spécialisée du cancer. Ici, nous avons opéré cette année plus de 350 cas où le cancer avait été diagnostiqué.

Le traitement du cancer dans un centre en diminuerait sans doute le coût. C'est quand le matériel n'est pas utilisé à capacité que le coût en devient prohibitif.

Dr Coutu : Le cancer affectant divers organes nécessite la participation de tous les spécialistes, lesquels sont déjà dans un hôpital général.

Dr Bourgeois : L'Institut du Cancer de N.-Dame a comme consultants tout le personnel de l'hôpital N.-Dame, médecins et chirurgiens, ce qui est avantageux sous deux aspects : économique et scientifique.

Dr LaSalle : Un Institut du Cancer nécessitant une batterie de tous les spécialistes, un tel centre de traitement et recherche devrait de préférence être accolé à un hôpital général. Du point de vue travail et instruments, les efforts seraient peut-être plus concentrés dans un tel Institut.

Centres de diagnostic: pas nécessaires

Dr TURNER : L'objectif de base d'un hôpital, c'est d'être un centre de santé non seulement pour le traitement mais aussi pour le diagnostic qui le précède et même pour la prévention des maladies. Je ne vois aucune raison pour que le centre de diagnostic ne fasse pas partie de l'hôpital général.

Dr COUTU : La loi d'assurance-hospitalisation pourra influer sans doute sur la création de grands centres de diagnostic qui auraient alors leur utilité, ou sur le développement des facilités de diagnostic dans les hôpitaux, selon que l'assurance couvrira ou non les frais de diagnostic des personnes non hospitalisées. Actuellement, la loi des assurances-groupes veut qu'on entre à l'hôpital pour une maladie et non pour obtenir seulement le diagnostic de cette maladie.

Dr SLATKOFF : Chaque hôpital général est un centre de diagnostic en soi. Un médecin peut y envoyer son patient se faire radiographier, par exemple, et le rapport sera adressé au médecin. Si un patient ne peut payer, il fréquente la clinique externe des hôpitaux généraux autrefois appelée dispensaire) où il obtient son diagnostic.

Dans un hôpital d'enseignement où s'entraînent les futurs médecins, les cliniques externes sont bien utiles, car les maladies y sont très variées. Si ces cliniques disparaissaient pour laisser p[illegible] à des Centres spécialisés en diagnostic à la chaine, les étudiants perdraient la possibilité de pratiquer cet art, ce qui est très important.

DR BOURGEOIS : Au lieu d'ériger des grands centres de diagnostic, il serait préférable d'aider ceux qui existent déjà. Nos cliniques générales sont en somme des centres de diagnostic. Il y aurait moyen de faire servir, par exemple, les rayons X de 8 h. du matin à 7 h. du soir tous les jours, en doublant le personnel. On peut certainement produire plus dans tous les domaines en utilisant un personnel maximum et tous les locaux également au maximum.

Si les assurances couvraient les frais de diagnostic des malades ambulants, plusieurs ne seraient pas obligés d'être hospitalisés pour recevoir ce diagnostic et cela dégagerait d'autant les chambres d'hôpitaux.

M. NANTEL : Les hôpitaux possèdent déjà tout l'équipement, le personnel et les laboratoires nécessaires. Il suffirait d'agrandir.

Voici une formule qui existe aux E.-Unis: un médecin général envoie l'un de ses malades au centre pour un diagnostic. On fait l'examen et on envoie au médecin traitant le diagnostic en question. Il serait souhaitable que les assurances couvrent également les diagnostics ne nécessitant pas d'hospitalisation.

DR BONIN: Un vaste centre de diagnostic serait très dispendieux et il drainerait beaucoup de personnel médical. Un avantage cependant serait la division entre l'hôtellerie et le diagnostic, comme cela existe à la clinique Mayo à Rochester, ou à la clinique Lahey, à Boston. Au Royal Vic, il y a déjà un centre de diagnostic pour les femmes.

PERE BERTRAND: On pourrait tirer un meilleur profit des centres de diagnostic existants en les utilisant de 12 à 20 h. par jour. On a tout ce qu'il faut pour cela.

DR ROCHEFORT ET M. OLIVIER : L'un des règlements établis pour l'accréditation d'un hôpital veut que tout hôpital examine de nouveau le patient qui y entre, même s'il est déjà muni d'un diagnostic. Il faudrait donc, si des grands centres de ce genre étaient établis, changer ce règlement ; autrement on ne verrait pas l'utilité de tels centres.

Si l'on pouvait grouper les informations radiographiques dans un même centre et faire les examens en série, le coût d'un diagnostic général, qui est actuellement de $110 à $135 pourrait être réduit probablement à $40 ou $50; cela entraînerait aussi une diminution de l'exposition aux rayons X.

Ici, nous venons d'organiser une clinique de détection du cancer (à prix modique), mais ce n'est pas, évidemment, un Centre de diagnostic dans le genre de celui dont vous parlez.



HARMONIE ET CONFORT — A gauche — un tailleur d'automne de la collection boutique de Nina Ricci, de Paris, illustrant les tendances de la mode 60 ; veste longue, jupe fourreau, col apache noué en cravate sur le côté. La manche est sept-huitièmes et le tissu chevelu; à droite, Nina Ricci a dessiné ce confortable manteau chiné vert et noir à porter sur une petite robe de lainage vert vif. De style "boyard", cet ensemble a attiré l'attention sur le prêt-à-porter pour l'automne.

LE MONDE *Féminin*

HAUTE MODE
vaine tentation?

Nous sommes déjà au seuil d'une nouvelle saison d'élégance. Le cycle de l'automne favorise les artisans de la mode: couturiers, manufacturiers, boutiquiers. La garde-robe d'automne-hiver est abondante non seulement par coquetterie mais par nécessité.

La série des défilés de modes est déjà commencée et les chroniqueuses vous tiendront au courant de ce que l'automne vous réserve. Je voudrais que nos lectrices sachent lire avec compréhension les commentaires qui leur sont destinés.

Il y a, vous ne l'ignorez pas, deux catégories bien distinctes dans la mode: la création et le prêt-à-porter ou, si vous préférez, la confection.

La création, c'est l'avant-garde de la mode: elle représente les tendances les plus neuves, les plus audacieuses, avec toujours le regard porté vers l'avenir. Paris incarne idéalement la création et certaines de nos lectrices nous ont déjà fait le reproche de donner une place trop importante à des styles jugés excentriques et qui sont, au Canada, l'apanage de quelques rares magasins montréalais.

Il est vrai que la mode parisienne est surtout destinée aux grandes élégantes qui renouvellent fréquemment leur garde-robe. Il reste que le chic authentique conserve un caractère de pérennité que n'offre pas toujours la confection. A cet effet, je cite l'exemple de Grace de Monaco, actrice de cinéma devenue princesse; elle confiait récemment à une journaliste qu'elle porte très longtemps les ensembles achetés chez les grands couturiers.

Quand nous publions généreusement des photos de cette "mode pour privilégiées", que nos lectrices ne se sentent pas comme des enfants frustrés devant l'inaccessible. A mon avis, il n'est pas nécessaire de vous offrir un croquis représentant la robe chemisier qu'un marchand annonce à $19.95 dans nos colonnes de publicité. Nous voulons plutôt vous suggérer des modes qui puissent cultiver votre bon goût, qui satisfassent votre désir d'originalité, qui vous permettent surtout des adaptations ingénieuses. Les Canadiennes françaises sont souvent de petites-mains nées, l'adresse à la couture se transmettant de mère en fille, dans nos familles.

Notre tendance à publier volontiers la haute mode et la haute confection aide, croyons-nous, notre public féminin à devenir plus exigeant et plus avisé dans le choix de la confection courante.

Il est bien entendu que le prêt-à-porter demeurera l'expression la plus populaire de l'élégance. Dans ce domaine, l'éventail des prix est très large, mais je ne vois pas pourquoi le prix de revient est plus cher si on réalise dans ce domaine des coupes soignées.

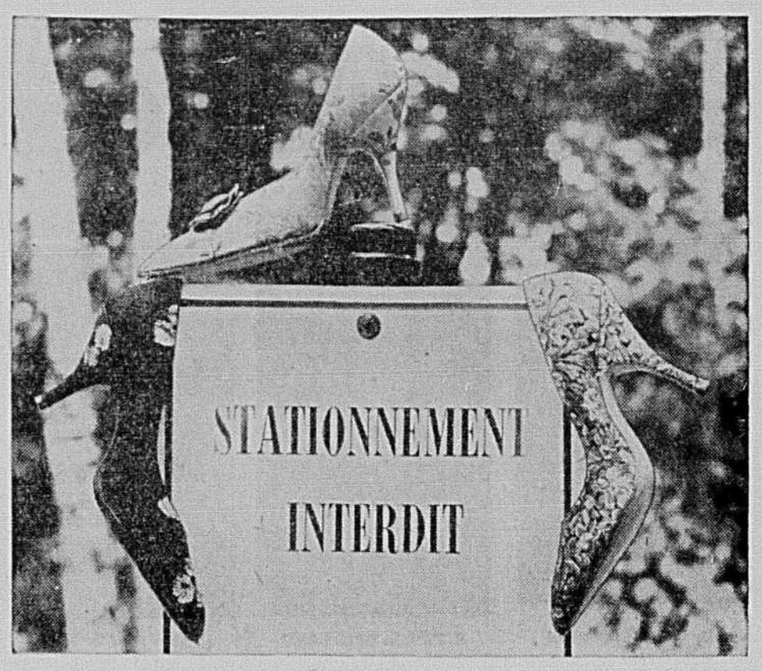
Il y a une quinzaine, environ 75 manufacturiers torontois réunissaient tout autant de chroniqueuses de modes autour de leurs collections d'automne. Bien sûr, on ne peut reprocher à celui qui veut vendre un paletot à une cliente de Guelph, Ontario ou de Flin Flon dans le Manitoba, d'ignorer la dernière ligne de Balenciaga.

La Guilde des manufacturiers de Toronto emploie 3,000 travailleurs spécialisés et son chiffre d'affaires représente, dans la vente au détail, la somme de $100 millions par année. Elle veut donc s'assurer des atouts et par souci de rentabilité, ses membres sont excusables de craindre un peu trop la fantaisie. On leur pardonnera moins facilement de couper des manteaux sept-huitièmes qui penchent en avant !

De plus, si j'étais manufacturière (!) je n'essaierais pas de créer, au niveau du bon marché, l'illusion du somptueux, illusion qui ne trompe personne. Je m'explique: cette saison, les tissus riches, brocart, damas, jacquard, satins nacrés, perlés, ornés de sequins, sont très portés le soir. Ces étoffes imitées dans des robes à $29.95 sont affreuses. D'ailleurs la femme au budget modeste pourra se passer de ces fausses robes du soir; elle sera plus sage de mettre un meilleur prix sur une toilette de base.

Si la haute mode est une sphère où souffle le génie, où l'esprit inventif peut choquer nos conventions, la confection est le domaine du rationnel, de l'équilibre, du bon goût, la fantaisie y sera présente mais jamais au détriment de la qualité.

Céline LEGARE



JACQUARDS, BROCARTS ET SATINS EN VEDETTE. — Les tissus pour souliers du soir sont très luxueux cet automne. Ci-haut, les modèles illustrant ce thème nous sont fournis par 4 de nos manufacturiers canadiens. En haut à gauche, en tapisserie au petit point, dans les beiges, bruns et or. A droite, brocart noir à motif floral combinant le bleu clair, magenta et vert feuille. En bas à gauche, le brocart en beige crème et brun foncé illustre l'emploi du métallique.

Controverse Paris-Londres-Montréal

Démarche sur "fine pointe"

Nous marcherons cet automne dans des souliers à pointes plus fines et à talons plus minces. Même l'industrie américaine qui, jusqu'ici, s'était laissée distancer par le Canada à cet égard, s'est maintenant rangée du côté de la fine pointe et s'incline devant les décrets de la mode.

Toutefois, une dépêche de Londres rapporte que la mort du talon "stiletto" a sonné dans les récentes collections parisiennes. Dior préconise les escarpins à petits talons carrés, tandis que Cardin en réduit les pointes dangereuses et que Balenciaga, rebelle dès le début, se refuse à exagérer la courbe de la chaussure.

La plus nouvelle pointe canadienne est la triple-aiguille, ainsi qu'une pointe-épingle plus raffinée, donnant un air de suprême élégance et une ligne plus amincie.

Le bout carré se voit encore dans le soulier à forme allongée, le plus souvent genre tailleur, sur talon illusion haut ou plus bas. Ce genre de bout va de pair avec le talon carré ou à facettes.

De haut en bas

Une place importante est accordée aux souliers à talons plus bas, — nouveaux petits talons plats, talons à taille-épingle, barillets, formats cintrés, et genres surimposés. Puis nous allons dans les hauteurs, avec des talons à côtés plus droits. La plus nouvelle création est un talon de trois pouces et trois-huitièmes de hauteur.

Avec la grande popularité des souliers non doublés — et il y en a beaucoup — les souliers tailleurs sont plus souples. Des fantaisies telles que replis, drapés, appliques, perforations délicates leur offrent un véritable cachet d'élégance. On y voit des talons de toutes hauteurs et de tous formats, à partir du petit talon français, jusqu'au très haut talon ultra-mince, en passant par la forme exquise du superposé.

L'escarpin fermé, — de conception très sobre — domine la scène. Les garnitures, qui semblent être tracées à même le soulier, ainsi que le grand choix d'encolures, en plus des importantes gorges en U, en V, carrées, ou en pente sur le côté, donnent à ce genre de soulier une toute nouvelle allure.

On semble favoriser les ouvertures élasticisées qui sculptent le pied, tant dans les souliers de toilette de fabrication canadienne, que dans les modèles d'après-midi.

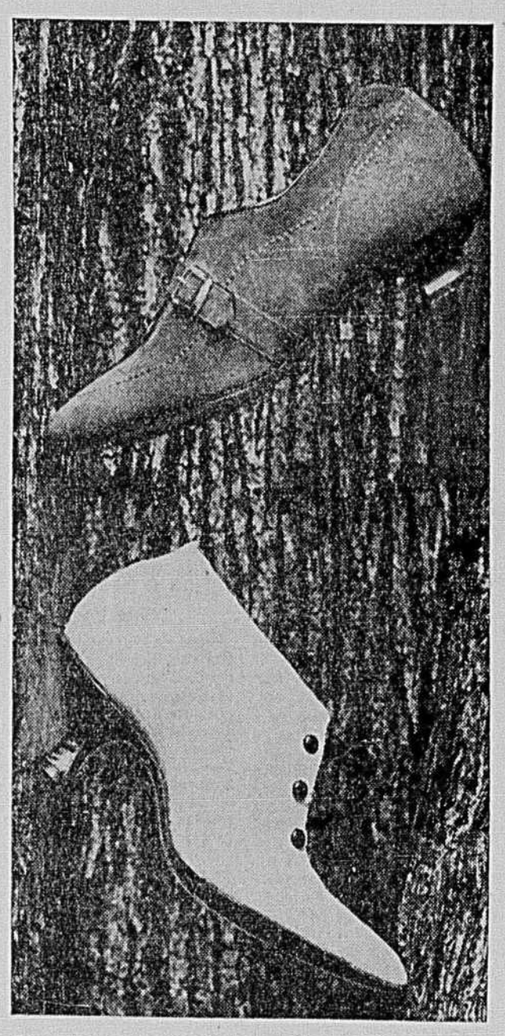
Courte botte en vedette

La courte botte, lacée, à courroie, ou boutonnée, en cuir souple ou en suède et cuir pour la toilette, ou en suède et cuir peluchés pour la tenue sport s'affirme de façon très nette.

En fait de matériaux, le veau domine ; on verra moins de suède noir, plus de noir fini mat, beaucoup de suède de couleurs, y compris les tons jus de raisin, mauve, chardon, pour le suède ou le cuir uni; textures très douces à grains très fins.

Les tissus sont magnifiques—riches brocart et satins, jacquards, et petits-points à couleurs de tapisseries.

Les couleurs sont douces et voilées, riches sans éclat, subtiles mais vivantes, jamais sombres cependant. La famille des bruns est remarquable de richesse et de profondeur; intéressantes garnitures noires sur brun; un peu de gris-brun presque taupe; tons verts bronzés, mauves, pourpres—et enfin les nuances dorées—finis métalliques doux et discrets pour la fin du jour.



TOILETTE ET TOUT ALLER — Ces petites bottes non doublées, fabriquées par nos manufacturiers, se ressemblent par leur souplesse et leur allure mince. Le modèle de toilette, ci-haut, en cuir texturé beige ou brun, sur talon cintré médium, est élasticisé : idéal pour la marche et la tenue de ville. En bas, de peau de cochon brun rougeâtre à texture suédée, pointe effilée, courroie et agrafe, voilà une jolie botte courte sans cérémonie.

Marrainage de Nicole Germain

Une école pour jeunes filles de bonne famille

par Françoise de Repentigny

Il fut un temps où les demoiselles de bonne famille allaient compléter à l'étranger leur bagage intellectuel. Depuis que le souffle de l'émancipation a passé, la débutante moderne, si elle poursuit un but identique, peut désormais acquérir sur place ce "vernis" qui favorise l'épanouissement de la personnalité.

Ce que toute jeune fille devrait savoir, cela constitue une culture en perpétuel état d'alerte, oeillade de réceptivité sur les questions à l'ordre du jour.

L'on parle beaucoup ces jours-ci de l'éducation des adultes dans un monde en évolution. Il est permis d'y inclure celles qui ont dépassé l'étape "couventine". Notre grand problème à nous n'en est pas un d'analphabétisme. A la sortie du couvent, les jeunes filles n'ont pas toutes l'ambition de grimper à l'université de la montagne. Pour celles qui ne sont pas devant l'alternative d'une spécialisation, d'une carrière ou du pain à gagner, une discipline de parachèvement culturel s'impose.

Et c'est ici que les portes s'ouvrent toutes grandes : celles de l'Académie Pierre. Un climat de détente et de bon goût, créé par l'esthétique fonctionnelle de la décoration, s'empare du visiteur qui franchit le seuil de l'Académie.

Marraine

Il est visible que le jeune et dynamique directeur, M. Pierre Leblanc, également président du Studio 5316 Inc. (Cours de dessin commercial, industriel et décoration intérieure) n'a rien négligé pour faire de l'institution qu'il a décorée, la première du genre au pays, un centre d'épanouissement culturel, de la théorie à la pratique.

C'est en collaboration avec Mme Nicole Germain que Pierre Leblanc en est venu, après une année de recherches, à élaborer un programme très étendu, sinon en profondeur, du moins une sorte de révision de la culture générale.

Un personnel compétent recruté sur place y traitera d'un peu de tout, les cours seront sous forme de conférences, depuis les droits de la femme, la décoration d'intérieur, la puériculture, les beaux-arts ou la morale.

En honorant l'Académie Pierre de son patronnage, Mme Nicole Germain, dont le sourire et l'exquise distinction reflète une personnalité attachante, est une raison de plus d'espérer dans l'utilité d'un cours de culture générale.

Marraine des jeunes filles sorties du couvent, leur nombre est fixé à 35 n'ayant pas moins de 16 ans, et ayant complété leur 11e année, c'est au cours d'entrevues personnelles qu'elle fera une sélection des candidates et par la suite, gardera contact par des rencontres hebdomadaires sous formes de discussions, forums, commentaires.

Après la durée totale du cours, soit une année de 576 heures, l'élève aura droit à un parchemin, sorte de laisser-passer dans une société moderne exigeante. La demande d'admission doit être remise à la Direction des études avant les 12 septembre, 7 janvier ou 1er avril : le programme étant réparti sur trois trimestres. Les cours, en français ou en anglais, seront donnés les lundi, mardi et jeudi, de 10 à 12 a.m. et de 2 à 4 p.m.

Parchemin de la femme moderne

Nous avons rencontré M. Pierre Leblanc, le directeur et aussi professeur de décoration intérieure.

— Ne croyez-vous pas que ce cours, le prix en est plutôt onéreux, est automatiquement réservé à une certaine classe aisée ?

— "Sans doute. Et pour contrebalancer les chances, nous offrons le même programme en cours du soir, de deux ans".

— Les jeunes filles pourront-elles se prévaloir d'un tel diplôme ? Ne feriez-vous pas mieux de les faire travailler plus en profondeur et moins en surface ?

— "Il y a une foule de choses que la femme moderne qui se destine à son rôle d'épouse, de mère, dans la société, a le droit de connaître et qui ne font pas partie des études secondaires. Ainsi, l'économie domestique ou politique, la décoration d'intérieur, les droits de la femme, les questions d'assurance, le charme et l'esthétique, la puériculture, la pédagogie".

— La femme moderne y trouvera-t-elle un avantage plus immédiat, à supposer qu'elle soit soudainement dans l'obligation de travailler ?

— "Nous nous proposons d'abord de compléter le bagage intellectuel des jeunes filles. Il se peut toutefois que le programme de vulgarisation si l'on peut dire, développe un goût jamais pressenti pour une carrière ou une spécialisation. Ainsi, les beaux-arts. Nous n'en donnons que les rudiments: pas question de talent créateur. Mais cela peut être à l'origine d'une oeuvre créatrice embryonnaire. Le diplôme pourra aussi leur servir à des postes de réceptionniste pour grandes com-

Voir UNE ECOLE en page 20



Modèle No. TT-175-F — Aprenez l'art de la frivolité tout en confectionnant ce joli collet qui égaiera une robe de teinte foncée. Explications en français, prix dix sous.

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de la "Presse", LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

Cours de Culture Générale
pour la femme moderne



Nicole Germain

Monsieur Pierre LeBlanc, président et directeur-fondateur de l'Académie Pierre, a l'honneur d'annoncer que Madame Nicole Germain, la grande dame de la radio, du cinéma et de la télévision, a gracieusement consenti à devenir la marraine des élèves du cours de culture générale.

Ce cours, confié à des professeurs de la plus haute compétence, permet aux jeunes filles d'ajouter à leur bagage intellectuel les connaissances devenues indispensables à l'épanouissement de la personnalité dans le monde d'aujourd'hui. Madame Germain sera très heureuse de répondre à toute demande de renseignements au sujet du programme d'étude. Veuillez adresser toute correspondance à 5316 avenue du Parc, ou téléphoner à l'Académie Pierre, CR. 9-7351.

Un menu par jour

Jus de pomme
Blé d'Inde bouilli
Chop suey au poulet
Pommes de terre julienne
Pouding au riz à la tropicale
Thé — Café

Chop suey au poulet

Le blanc d'un poulet cru, coupé en lamelles d'un pouce
1 cuiller à soup de beurre
¾ tasse de céleri émincé en large
1 oignon, coupé en rondelles
1 tasse de bouillon de poulet
6 têtes de champignons en tranches
½ cuiller à thé de sucre
2 cuillers à thé de sauce au soya
½ piment vert doux (épépiné) en minces lamelles
1 cuiller à thé d'amidon de blé d'Inde délayé dans 2 cuillers à soupe d'eau froide

Fondre le beurre, ajouter le poulet, cuire 2 minutes. Ajouter céleri, oignon et champignons. Cuire 5 minutes. Ajouter les autres ingrédients dans l'ordre donné. Amener à ébullition et mijoter 3 minutes. (6 portions).

Les "Maintenant seules" en retraite fermée

Le groupe "Maintenant Seules", une association d'entraide sociale et spirituelle pour les veuves, qui célébrera le premier anniversaire de sa fondation le 9 octobre prochain, organise une retraite fermée pour la fin de semaine du 9 septembre prochain, de 7 h. 30 p.m. à 4 p.m. le 11 septembre.

Le thème de la retraite "Les veuves ont-elles un rôle à jouer dans la société ?" sera prêché par le Rév. Père Adrien Malo, O.F.M., aumônier du groupe.

Toutes les veuves intéressées à y participer sont priées de communiquer le plus tôt possible avec La Directrice des Retraites, Maison Béthanie, 80 est, rue Laurier, Montréal.



A723—Une robe confortable à longueur d'année : tel est ce modèle qui offre une triple version à l'encolure. Le corsage blousant est ramassé à la taille par une ceinture-cordon en glissière. On vous conseille de la tailler dans du challis, un coton de soie ou tout autre tissu qui tombe bien. Grandeurs : 10, 12, 14, 16 et 18. Prix : $1.06, taxe incluse.

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de la "Presse", LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

M. Marc Jarry au congrès de la F.I.U.C.

Le secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Marc Jarry, est parti pour le Brésil où il assiste au congrès de la Fédération internationale des universités catholiques, qui a débuté le 19 à Rio de Janeiro, et se poursuit jusqu'au 30 août. M. Jarry participera aussi au congrès de l'Association internationale des universités, à Mexico, du 4 au 13 septembre. Le recteur de l'U. de M., Mgr Irénée Lussier, y prendra également part.

Aux Olympiques de Rome

Les élégantes russes marquent des points

ROME — (UPI) — Les athlètes féminines de l'Union soviétique étaient en vedette à la parade d'ouverture des Olympiques, hier. Les efforts faits en Russie pour favoriser l'élégance féminine semblent avoir porté fruit.

Les jeunes filles de tous les pays, y compris les Etats-Unis, ont envahi le stade olympique : la plupart des athlètes portaient une jupe à plis et une veste tailleur de coupe classique. Elles avaient cette apparence efficace de secrétaires venues de Londres, Paris ou Rome, mais elles étaient loin d'être élégantes.

C'est alors que les athlètes russes ont fait leur entrée en soulevant un murmure d'admiration. Moscou avait délégué à Rome des silhouettes qui, à l'ombre de Marx, Lenine, Staline et Khrouchtchev, ne souffrent pas d'être comparées aux "rocketts" newyorkais.

Les jeunes filles russes portaient des escarpins rouges à fine pointe et talons minces de 2 pouces de haut, une ample jupe blanche, l'ourlet à hauteur du genou, un corsage au décolleté sinon "plongeant", du moins audacieux.

Et elles marchaient comme si elles s'étaient entraînées 10 ans au ballet Bolshoi; elles flottaient plutôt dans les airs.

EUROPE
$299 VOYAGES INDIVIDUELS ET INDEPENDANTS
Vol Trans-Atlantique, aller et retour. Tarif valide pour 17 jours. — Minimum par le service aérien de votre choix. Vous épargnez $122.20 pour toutes destinations en Europe. Consultez-nous pour votre itinéraire.
TRAVELAIDE BUREAU LTÉE
Ouvert le soir
RENSEIGNEMENTS À TITRE GRACIEUX
9 AM. À 9 P.M. DU LUNDI AU VENDREDI
20 MEZZANINE • ÉDIFICE DOMINION SQUARE
1010 STE-CATHERINE OUEST • MONTRÉAL 2
UN. 1-7272

Indubitablement
Parkhurst Angora
Le plus recherché...
le délicat et gracieux col lâche d'une beauté flatteuse, réalisé avec un goût sûr en somptueuse et douce laine angora. Environ $14.95
A votre magasin de modes préféré





Mlle Monique Lalumière, fille de M. et de Mme René Lalumière de Montréal et M. Michel Leduc, de Montréal-Nord, fils de M. et de Mme Georges Leduc, décédés, dont on annonce les fiançailles.



Mlle Nicole-Anne Provost, fille de M. et de Mme Ernest Provost et M. Michel Poirier, fils de M. René Poirier, décédé, et de Mme Poirier, dont le mariage sera célébré à l'église St-Joseph de ville Mont-Royal, le samedi dix septembre, à 11 heures trente.

Déplacements

—M. et Mme Gaëtan Richard (Lise Deschamps) ainsi que leur fille Dominique, se sont embarqués le 26 août, à bord du Q.S.S. Arkadia pour un séjour de deux ans d'étude en urbanisme à l'université Leeds de Grande-Bretagne. M. Gaëtan Richard, boursier provincial, projette également un séjour d'un an à Stockholm, dans un bureau d'urbaniste-conseil.

—Mlles Jacqueline Horner et René Lachapelle, d'Ahuntsic, qui sont en Europe depuis quelques mois, sont attendues à Montréal le 29 août, à bord de l'Homeric.

—M. et Mme Eugène Charbonneau, M. et Mme Emile Landriault et le docteur Guy Landriault, tous de Montréal ainsi que Mlle Thérèse Ménard de Hull, sont de retour d'un voyage de deux semaines dans les provinces maritimes.

—M. et Mme Léo McGovern (Denise Bertrand) sont de retour d'un séjour de deux ans à San Francisco. Après avoir passé un mois dans leur famille, M. et Mme Armand Bertrand, ils sont repartis pour Cuba où M. McGovern est attaché aux affaires extérieures du Canada.



Mlle Claude Montpetit, fille de l'hon. juge et de Mme André Montpetit, dont le mariage avec M. Guy Fortier, fils de M. et de Mme Joseph Fortier, d'Ahuntsic, sera célébré dans la plus stricte intimité, samedi, le 10 septembre, dans la chapelle de l'église St-Léon de Westmount.

Mariages

Mercier-Fernet

—A l'église St-Raphaël d'Outremont, ce matin, à onze heures, M. l'abbé Bernard Ferland, bénit le mariage de Mlle Andrée Fernet, fille de M. et de Mme Paul Fernet de Berthierville, avec M. Paul Mercier, fils du docteur Oscar Mercier, décédé et de Mme Oscar Mercier de Montréal. La mariée est accompagnée de son père alors que M. François Mercier est le témoin de son frère.

Pour la circonstance, l'autel a été décoré de glaïeuls blancs ainsi que les bancs des invités. M. André Mérineau touche l'orgue, alors que M. Michel Fernet, frère de la mariée et M. Charles Bruneau, cousin du marié placent les invités.

— La mariée, au bras de son père, porte une longue robe à traine en radzimir blanc. De style manteau, à manches longues, sa seule garniture est une double rangée de boutons de même tissu. La coiffe est composée de cordonnets de radzimir, tressés, encerclant le chignon et retenant le voile à traine. Elle tient un bouquet colonial de stéphanotis blancs et d'oeillets échiffés, roses.

Mlle Louise Fernet, soeur de la mariée, dame d'honneur, a choisi une robe de peau de soie, également de style manteau mais court, de couleur mauve, dont la garniture est de huit boutons d'émaux sur cuivre. Elle porte comme coiffure, une fantaisie en point d'esprit, de même teinte que la robe ainsi qu'un soulier de couleur assortie. Ses gants sont bleu lavande et elle tient un bouquet colonial de pois de senteur lavande et mauviette.

M. Jean Lacroix agit comme garçon d'honneur.

Mme Fernet, mère de la mariée, porte une robe de peau de soie, de teinte vison, dont le corsage drapé est fait de dentelle d'Alençon. Elle est coiffée d'un chapeau de plumes françaises, champagne, et d'accessoires du même ton. Son bouquet de corsage se compose de roses sweetheart et de pompons roses.

La mère du marié, Mme Mercier, a choisi une robe de peau de soie gris taupe, de style empire, dont le corsage est de dentelle d'Alençon, et la jupe très droite. Elle porte également un chapeau de même teinte et des accessoires noirs. Des pompons bronze et des roses sweetheart forment son bouquet de corsage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y a réception au club de Réforme, puis les mariés partiront en voyage vers le littoral sud de l'Atlantique. Pour voyager, Mme Mercier a choisi un costume de crêpe de laine, gris acier, un feutre d'été en fourrure vagabond blanc et des accessoires gris acier.

Parmi les invités venus de l'extérieur pour assister au mariage Mercier-Fernet, on remarque, le docteur et Mme Pierre Fernet de Houston, Texas, le docteur et Mme Wilfrid Leahy de Québec ainsi que M. et Mme Edmund Tobin de Sherbrooke.

Limoges-Lafleur

—A l'église Saint-Viateur d'Outremont, ce matin, à 11 heures et trente, le Révérend Père Léo-M. Limoges, o.p., bénissait le mariage de sa soeur, Louise, fille de M. et de Mme Léopold Limoges, d'Outremont, avec Me Jean-H. Lafleur, fils de Me Robert Lafleur, C.R., et de Mme Lafleur, également d'Outremont. Monsieur Fernard Gratton touchait l'orgue pendant la messe et le programme de chant fut exécuté par MM. André Turp et Claude Corbeil. Des chandeliers, des palmiers et des corbeilles de glaïeuls, d'oeillets et de pompons blancs avaient été disposés dans le choeur.

La mariée, au bras de son père, portait une création canadienne en radzimir pure soie blanche; le corsage très ajusté avait une encolure droite, des manches longues ajustées; la jupe ronde était formée de plis doubles non pressés. Des plis similaires à ceux de la jupe partaient des épaules et formaient une longue traine. Retenu sous une couronne de même tissu que sa robe, son voile de tulle illusion se prolongeait jusqu'à l'extrémité de sa traine. Son bouquet retombant, en cascade, était composé d'arums blancs.

Mme Bernard A. Stevenson de Toronto, soeur de la mariée, était dame d'honneur. Mme Robert J. Lafleur, belle-soeur du marié ainsi que Mme Renaud Jolicoeur, autre soeur de la mariée, étaient demoiselles d'honneur. Toutes trois portaient des robes identiques en peau de soie champagne, avec corsage ajusté, encolure allongée, manches trois-quarts et jupes doubles bouffantes. Des parures de tête faites de minuscules feuilles de velours vert roseau, et des bouquets en cascade, crevette.

La petite Michèle Stevenson, nièce de la mariée, agissait comme bouquetière; elle portait une robe bleu azur avec, dans ses cheveux, une couronne de myosotis et comme bouquet, une corbeille miniature de mêmes fleurs.

Me Robert Lafleur, C.R. servait de témoin à son fils. Me Robert J. Lafleur, frère du marié, était garçon d'honneur. M. Pierre Lafleur, autre frère du marié, M. Renaud Jolicoeur, beau-frère de la mariée, MM. Serge Desrochers et André Galipeault plaçaient les invités.

Mme Limoges, mère de la mariée, portait une robe longue de soie italienne vert pistache, un chapeau de dentelle dorée, recouvert de maline dont la calotte était garnie de perles fines, et un réticule piqué d'orchidées bronze.

La mère du marié, Mme Lafleur, portait une création canadienne: robe longue de mousseline de soie rouge pavot dont le corsage drapé était à manches longues. Elle avait choisi un petit chapeau de plumes françaises et des accessoires de même ton.

Une réception suivit la cérémonie religieuse, dans la suite impériale de l'hôtel Windsor. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour les Etats-Unis. Pour voyager, Mme Lafleur portait un modèle original, deux-pièces de lainage à texture de teinte amarante. Un large col rond décolletait la veste courte, laissant voir la robe à encolure bateau, de lignes très simples. Le chapeau, formant toque, était posé sur le chignon et une orchidée améthyste piquée à l'épaule. A leur retour, ils s'embarqueront mardi, le 30 août, à bord de l'Homeric, pour un séjour de deux ans à Paris.

Tétreau-Parant

—Le mariage de Giselle, fille de M. Louis Parant, décédé, et de Mme Parant, de Bordeaux, avec M. Bernard Tétreau, M.A.,L.Ph., fils de M. et de Mme J.-Georges Tétreau, de Montréal est célébré, ce matin, à dix heures trente, à l'église St-Joseph de Bordeaux. Le Rév. Père Claude Lévesque, o.p., ami de la famille bénira la cérémonie religieuse alors que Mlle Michèle Tourillon, à l'orgue, exécutera un programme de musique de Haendel, Bach et Couperin.

On a décoré le choeur, pour la circonstance, d'immenses corbeilles de glaïeuls blancs et roses et de hauts candélabres ornés de bougies. Chaque banc est marqué d'un noeud blanc.

Au bras de son frère, M. Pierre Parant, la jeune mariée porte une robe d'organza blanc, avec appliques de fleurs, sur un fourreau rose très pâle. Une encolure bateau, des manches bouffantes retenues au coude par un large poignet, une jupe courte, très ample. Sa coiffure consiste en un étroit bandeau de satin, recouvert de roses sweetheart, retenant un court voile de tulle blanc. Elle tient une petite corbeille blanche garnie de roses sweetheart.

MM. Bernard Parant, frère de la mariée et Jean N. Tétreau, frère du marié agissent comme placiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y a réception dans le salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton. Puis les nouveaux mariés partent visiter les provinces maritimes.

Pour voyager, Mme Tétreau porte un ensemble de fin lainage vert feuille, un turban de velours assorti et des accessoires chartreuse.

A leur retour, les nouveaux époux habiteront New-York où M. Bernard Tétreau poursuivra ses études à l'Université Columbia.

Réceptions

— L'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse, présidera à l'ouverture de l'exposition du Musée des Beaux-Arts de Montréal, jeudi le 8 septembre à neuf heures. Les peintures proviennent de collections privées et feront admirer onze artistes depuis 1860 à 1960.

— L'honorable Hector LaFerté, président du Conseil Législatif et Madame LaFerté, étaient reçus à dîner par Mgr Roy, curé de Carleton-sur-Mer, pour rencontrer son Excellence Mgr Paul Bernier, évêque-archevêque de Gaspé.

— Le pique-nique annuel de l'Association du corps canadien qu idevait avoir lieu, dimanche, le 21 août aura lieu demain, dimanche 28 août, au même endroit et à l'heure annoncée. Tous les membres sont cordialement invités.

— M. et Mme André Lapalme (Huguette Girard) d'Outremont, recevront le trois septembre, en l'honneur de leur fils Georges-Emile Daniel, né le 19 août dernier.

—Une soirée dansante avait lieu récemment, dans la salle Normandie, à l'occasion du mariage de Mlle Aline Cossette, de Wendower avec M. Jean-Marie Poirier de Rockland.

—M. William Ryan a reçu à sa demeure en l'honneur de Mlle Sylvia Pelletier, dont le mariage sera célébré le trois septembre.

—Le consul d'Espagne et Mme Carlos M. Fernandez-Shaw recevaient, jeudi le 25 août, à un cocktail en l'honneur des "Coros y Danzas de Easpana". On remarquait, parmi les invités, M. Daniel de Yturraldc, consul honoraire d'espagne, Mme Aurore Renaud, Mme Kathleen Touchette, M. Alfred Ayotte, ainsi que Mme Sampalayo et un groupe de danseurs et chanteurs de sa compagnie. Ces derniers donnèrent quelques numéros, pendant la réception, et repartent aujourd'hui même pour l'Espagne.





Mlle Louise Langlois, fille de M. et de Mme Jean-Jules Langlois, de ville Mont-Royal et M. Paul Francoeur, officier-pilote, fils de M. et de Mme L.-A. Francoeur, de ville St-Laurent, dont les fiançailles ont été bénies récemment par le Rév. Père Louis Francoeur, C.S.C.

Prochains mariages

—M. le juge et Mme André Montpetit sont heureux de faire part du mariage de leur fille, Claude, avec M. Guy Fortier, fils de M. et de Mme Joseph Fortier, d'Ahuntsic. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans la plus stricte intimité, le samedi dix septembre, à la chapelle de l'église St-Léon de Westmount.

—M. et Mme Paul Bourgeois désirent annoncer le mariage de leur fille, Thérèse, avec M. Ronald Goulet, fils de M. et de Mme Isidore Goulet, de Hull. La cérémonie aura lieu à 9 heures, le dix septembre, à l'église du Sacré-Coeur de Hull.

Ottawa

—L'ambassadeur d'Italie, Son Excellence M. Carlo de Ferrari Salzano, a reçu à dîner, à l'ambassade, en l'honneur du sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures et de Mme Marcel Cadieux. Ont assisté également à ce dîner, l'ambassadeur d'Israël et Mme Hertzog, le chargé d'affaires des Pays-Bas et Mme Rosenberg Polak et plusieurs autres diplomates canadiens et étrangers.

—M. et Mme Norman Fee, d'Ottawa, sont présentement inscrits au Guild of All Arts Inn, à Scarborough-Toronto.

—L'Honorable Ellen L. Fairclough est retournée à Ottawa après un séjour à l'hôtel Windsor, de Montréal.

—M. et Mme Gérald Fauteux, ainsi que leur fille, Mlle Louise Fauteux, sont de retour à Ottawa après un voyage de deux mois en Europe.

—Mlle Suzanne Larocque a épousé, ces jours derniers, M. Marcel LeBlanc, fils de M. et de Mme Honoré LeBlanc, d'Eastview, à la chapelle du Sacré-Coeur d'Ottawa. La mariée est la fille de M. Paul Larocque, décédé, et de Mme Larocque d'Ottawa.

Mariage posthume

MELUN, France (Reuters)— La fille d'un restaurateur local, Mlle Raymonde Souris, portait de longs gants noirs, un tailleur et chapeau gris aujourd'hui, à l'occasion de son mariage. En effet, son fiancé, un agent de police parisien, Jean Parachey fut tué, le 4 mai dernier par une balle algérienne. Cette balle ne lui était nullement destinée mais bien à Roger Abdesselam, un membre algérien de l'Assemblée Nationale française qui a été blessé à la même occasion. M. Abdesselam était l'un des témoins au mariage.

L'autorisation pour ce mariage posthume fut donnée par le Président De Gaulle en raison d'une loi permettant ce genre de mariage dans des circonstances tout à fait particulières.



M. JEAN-MARC CHALOUX, A.D.B.A., et Mme Chaloux (GHISLAINE PRUD'HOMME) dont le mariage a été béni, récemment, à la cathédrale de Saint-Jérôme. La mariée est la fille de M. et de Mme Roger Prud'homme, et le marié, le fils de M. et de Mme Paul Chaloux, tous de Saint-Jérôme.

Chouinard-Brière

—A l'église St-Alphonse d'Youville, ce matin, à neuf heures, le Rév. Père H.P. D'allaird, o.p. bénit le mariage de Mlle Monique Brière, fille du docteur et de Mme Jules A. Brière avec M. André Chouinard, F.I.I.C., fils de M. et de Mme J. H. Chouinard, de Montréal. Le choeur est décoré, pour la circonstance, de glaieuls et de pompons blancs, alors que M. Eugène Lapierre touche l'orgue.

Au bras de son père, la mariée porte une robe en poult-de-soie blanche, formant courte traine, avec corsage en dentelle d'Alençon. Un noeud de poult-de-soie retient son voile semi-long en tulle illusion et elle tient un bouquet de stéphanotis.

Mme Brière, mère de la mariée, porte une robe de soie française bleu Dior, un chapeau de plumes d'un ton plus soutenu et un sac français piqué d'oeillets blancs.

La mère du marié, Mme Chouinard, a choisi une robe de pure soie beige aux lignes princesse, un chapeau beige et champagne, des accessoires vert mousse et elle a piqué des oeillets blancs sur son réticule.

M. Marc Brière, frère de la mariée et Me Pierre Chouinard, frère du marié, placent les invités.

Après la cérémonie, il y aura réception au Centre Social de l'Université de Montréal, puis les jeunes mariés partiront pour la Virginie.

Pour voyager, Mme Chouinard portera un ensemble de fin lainage vert olive, un chapeau de feutre français ivoire et des accessoires d'un ton plus soutenu.

Auclair-Descoteaux

—A la chapelle du Sacré-Coeur de Montréal, M. le curé Paul Lacroix, bénissait, ce matin, le mariage de Louiselle, fille de M. et de Mme Joseph Descoteaux, avec Me André Auclair, fils de Me et de Mme Armand Auclair, de Ste-Rose. Pour la circonstance, le choeur était décoré de pompons et de glaïeuls blancs. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté à l'orgue. Me Armand Auclair était le témoin de son fils.

Au bras de son père, la mariée portait une robe en poult-de-soie blanche, ornée de dentelle d'importation française, bien cintrée à la taille et dont la jupe cloche était formée de douze plis. Son voile de tulle illusion, retenu par un petit chapeau de plumes d'oie, retombait sur ses épaules. Elle tenait un bouquet d'oeillets blancs disposés en cascade. Son unique bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié.

Mlle Monique Auclair, dame d'honneur, soeur du marié, portait une robe d'organza lilas, avec incrustations de dentelle française, un bandeau de plumes d'oie de même ton et une gerbe d'oeillets blancs et lilas.

MM. Richard et Jacques Descoteaux plaçaient les invités.

La mère de la mariée portait une robe imprimée de soie, modèle original suisse, de couleur pourpre royal, un chapeau de plumes de teinte identique à la robe, des accessoires assortis et un gardénia blanc, à l'épaule.

La mère du marié portait une robe droite, en poult-de-soie, vert océan, création canadienne, avec profond décolleté. Elle avait choisi un chapeau de tulle et de plumes importées, des accessoires assortis et une écharpe de vison piquée d'un gardénia.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au salon "Domus Regal" du Royal Embassy.

Me et Mme André Auclair partirent, ensuite, pour Poccono, en Pennsylvanie.

La mariée portait, pour voyager, un ensemble de shantung antique, robe et jaquette assorties, un chapeau d'organza aux tons dégradés de brun et des accessoires de chevreau.

Fiançailles

—M. et Mme J.-J. Langlois, de ville Mont-Royal, sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille, Louise, à M. Paul Francoeur, officier pilote, fils de M. et de Mme Louis Francoeur de ville St-Laurent.

—M. et Mme Georges Arthur Cooper, de Verdun, annoncent les fiançailles de leur fille, Marjorie Ann, à M. John Harvey White, fils de M. et Mme Earl White. Le mariage sera célébré le 24 septembre.



"Seal Cut" 1.25
Mise en Plis 1.50
PERMANENTE "B B" 7.50

Wanneri LTD. "La Maison de Beauté"

VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS;
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A 7;
VENDREDI, jusqu'à 9 h., SAMEDI, jusqu'à 6 h.
STATIONNEMENT GRATUIT
1200, RUE STANLEY

1194 ouest, rue Ste-Catherine • UN. 6-7636

Nous présentons
Une attrayante
VENTE A L'ENCAN
DE DEUX JOURS
D'ordre de
M. L. DAOUST et autres intérêts
à sa résidence
1621, AVENUE BERNARD OUEST, OUTREMONT

Comprenant:

MEUBLES ANTIQUES ET REPRODUCTIONS ANGLAIS ET FRANÇAIS comprenant causeuses, fauteuils, chaises et tables de fantaisie, consoles et tables à café, commodes, mobilier de salle à manger Sheraton, Crown Derby, Spode, etc., etc.

BELLE PORCELAINE ET BEAU CRISTAL comprenant services à dîner, à dessert et à thé, lampes, figurines, vases, ornements, etc., de Sèvres, Rockingham, Limoges, Saxe, Wedgewood, Minton, Royal Crown Derby, Spode, etc., etc.

ARGENT STERLING, coutellerie Sheffield, tapis orientaux, ivoires, miroirs, bronzes, bibliothèque de livres français, bibelots, etc., etc.

COLLECTION DE PEINTURES CANADIENNES ET EUROPEENNES par des artistes aussi illustres que C. Krieghoff, M. Cullen, Frederick, B. Taylor, Edmund Dyonnet, Adrien Hébert, Campbell Tinning, Eric Riordon, Edwin Ellis, Alfred de Bréanski, L. Verdier, Van Couver, etc., etc.

Articles en fourrures de qualité, nappes de dentelle et services à lunch. TV et divers effets de ménage, etc., etc.

Cette vente très attrayante aura lieu à
1621 OUEST, AVENUE BERNARD
Mardi et mercredi, les 30 et 31 août
commençant chaque jour à 10 a.m.
EN VUE
LUNDI LE 29 AOUT, DE 9 A.M. A 9 P.M.
JACOBY'S HOUSE OF ANTIQUES CO. LTD.
ENCANTEURS — EVALUATEURS — MARCHANDS D'OEUVRES D'ART
480, rue St-François-Xavier VI. 2-1075
N.B. Nous sommes prêts à acheter ou à vendre en tout temps et à commission des successions ou articles individuels tels que meubles, tapis, peintures, porcelaine, bijouterie, objets d'art, etc.



M. et Mme ROGER GAGNE, photographiés à l'issue de leur mariage béni, ces jours derniers, à l'église Saint-Léonard-de-Port-Maurice, par M. l'abbé Belleau. La mariée est la fille de M. et de Mme J.-V. Lavigne, et le marié, le fils de M. et de Mme Yves Gagné, de Saint-Joseph d'Alma.

FLEURS DE QUALITE
MADAME C. M. La Bissonnière
1024 Est, Mont-Royal — LA. 3-9191

Aimeriez-vous faire de la
Décoration d'intérieur?
Comme passe-temps... ou comme profession?

Que vous désiriez consacrer tout votre temps à la décoration d'intérieur de façon professionnelle ou relever l'aspect de votre foyer, le cours de IDSA peut vous ouvrir les portes d'une carrière intéressante tout en vous livrant à une occupation passionnante.

Visitez notre studio-école où vous verrez des professeurs de carrière très compétents et qui exercent eux-mêmes le métier de décorateur d'intérieur. Leur expérience personnelle s'exerce sous de nombreux aspects:

- Dessin de meubles
- Eléments d'architecture
- Composition de la pièce
- Perspective
- Dessin d'intérieur
- Recherche
- Céramique
- Draperies
- Rembourrage
- Histoire de l'art
- Illustration
- Plans
- Harmonie des couleurs
- Etoffes
- Eclairage
- Sculpture
- Effets
- Tapis
- Estimation du coût
- Styles classiques et modernes
- Arrangement des fenêtres
- Couvre-planchers
- Accessoires
- Education visuelle
- Disposition décorative
- Esquisses
- Visite d'étalages, musées, etc.

et beaucoup d'autres aspects de ce domaine captivant. Vous verrez une exposition d'excellents travaux de nos élèves.

Vous découvrirez qu'en peu de temps vous pouvez vous aussi développer votre goût et votre imagination tout en vous lançant dans un commerce profitable. Cours spécialisés préparatoires et avancés jour et soir, en français et en anglais.

Pour renseignements et inscription, veuillez téléphoner, écrire ou mieux encore passez nous voir.

Ouvert tous les jours, tous les soirs, même le samedi.

A Montréal: le Studio 5316 Inc. vous offre le cours original de
Interior Decorating School of America
Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées
5316, AVENUE DU PARC • Tél.: CR. 9-7351

LE MONDE SYNDICAL

Les congédiements pour activité syndicale

Les nouvelles dispositions de la loi seront-elles mises à l'épreuve?

par Dollard PERREAULT

Les décisions de la Commission de relations ouvrières ordonnant à des employeurs de réembaucher des ouvriers congédiés pour activité syndicale ont été jusqu'à présent respectées par les employeurs.

Cependant, l'efficacité de la loi sera probablement mise à l'épreuve un jour ou l'autre lorsque des décisions de la Commission de relations ouvrières seront contestées devant les tribunaux.

Pour la première fois depuis que la loi de relations ouvrières a été amendée, au début de l'année, un employeur a tenté récemment de contester une décision de la Commission en demandant l'émission d'un bref de prohibition. Il s'agit de la compagnie A. Durivage et ses fils qui s'est vu refuser l'émission d'un bref par l'hon. juge Roger Ouimet. Cependant, l'affaire peut avoir des rebondissements si l'employeur décide d'interjeter appel ou simplement de refuser de se conformer à la décision de la Commission.

Deux employés de la compagnie A. Durivage et ses fils ont gagné les deux premières manches dans leur lutte pour se faire réembaucher par leur patron.

MM. Rosaire Barrette et André Robitaille, soutenant qu'ils avaient été congédiés illégalement pour activité syndicale, ont obtenu de la Commission de relations ouvrières une ordonnance obligeant leur patron à les réembaucher et à les indemniser. Ils ont gagné leur deuxième manche lorsque l'hon. juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure, décida, cette semaine, de rejeter une requête de la compagnie demandant l'émission d'un bref de prohibition contre la Commission de relations ouvrières.

Mais le véritable test de l'efficacité des derniers amendements apportés à loi des relations ouvrières, pour protéger le droit d'association, pourrait se produire si l'employeur interjetait appel de la décision de la Cour supérieure ou refusait de se conformer à la décision de la Commission de relations ouvrières. Alors, les deux employés concernés devraient lui intenter une poursuite.

Et c'est bien ce qu'ils ont l'intention de faire dès lundi si l'employeur ne les a pas encore réembauchés, annonce leur avocat, Me Raymond Lachapelle.

Lorsque la loi des relations ouvrières fut amendée à la dernière session, pour donner à la Commission de relations ouvrières le pouvoir d'ordonner à un employeur de réembaucher un ouvrier congédié pour activité syndicale, les dirigeants syndicaux se demandaient si la loi serait vraiment efficace pour protéger le droit d'association. On supposait en effet que de longs délais se produiraient si l'employeur refusait de se conformer à un ordre de la Commission de relations ouvrières.

L'effet démoralisateur des congédiements, disait-on, continuerait de se faire sentir aussi longtemps que des procédures seraient devant les tribunaux et les employés continueraient de craindre d'être congédiés.

Bref de prohibition rejeté

La compagnie A. Durivage et ses fils avait demandé à la Cour supérieure l'émission d'un bref de prohibition, en prétendant que la Commission des relations ouvrières avait excédé sa juridiction.

La compagnie soutenait que la Commission avait ignoré les règles légales de preuves, comme celles d'interprétation; qu'elle avait délibérément retardé de rendre son jugement de façon à nuire gravement à la partie patronale; qu'elle n'avait tenu aucun compte des témoignages rendus pour appuyer ses jugements et décisions.

Le juge Ouimet rejette les prétentions de la compagnie, déclarant que la Commission des relations ouvrières avait pleine et entière juridiction pour décider si les employés concernés avaient été congédiés pour activité syndicale.

Le juge rappelle que selon la loi des relations ouvrières, il y a présomption en faveur de l'employé congédié et qu'il appartient à l'employeur de démontrer que le congédiement a été fait pour une autre cause que pour activité syndicale.

"La requérante, dit le juge, a eu tout le loisir de tenter de repousser la présomption de faute qui pesait sur elle en vertu des dispositions de la loi des relations ouvrières... mais, évidemment, elle ne l'a point fait à la satisfaction de l'intimée (la Commission des relations ouvrières), seul juge en la matière.

"Ladite Commission, en admettant qu'elle ait pu se tromper, n'en a pas moins agi dans les limites de ses attributions, n'a pas excédé sa juridiction et la Cour supérieure ne peut substituer sa propre appréciation des faits à celle de la Commission".

Organisation commencée depuis un an

C'est le 25 août 1959 que le Syndicat international des boulangers et confiseurs demanda à la Commission des relations ouvrières d'être reconnu comme agent négociateur des employés de la compagnie A. Durivage et ses fils.

Le 2 septembre suivant, selon M. Blaise Daigneault, organisateur du Syndicat international, une association de boutique fut formée.

Le 27 octobre, il y eut audition devant la Commission, au cours de laquelle le Syndicat international soutint que l'association de boutique était dominée par l'employeur. Le 16 décembre, la Commission donnait raison au Syndicat international et lui accordait son certificat de reconnaissance syndicale.

Les négociations commencèrent, mais ne progressèrent pas. Le 29 avril, la compagnie congédiait MM. Rosaire Barrette et André Robitaille, deux officiers du syndicat international. Ces derniers portèrent plainte à la Commission de relations ouvrières.



UN CONTRAT PROGRESSIF est signé dans l'industrie de la robe de Montréal par les principaux officiers représentant les ouvriers et les employeurs. Le contrat, qui accorde la semaine de travail de 37 heures et demie sans perte de salaire, une augmentation substantielle et l'étiquette syndicale, affecte plus de 12,000 ouvriers montréalais. De gauche à droite, Bernard Shane, vice-président de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (CTC); I. R. Riven, président de la Guilde des manufacturiers de la robe de Montréal; et H. H. Stein, directeur exécutif de la Guilde.

Tentative d'établir la semaine de 40 heures dans les hôpitaux

Le Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal a lancé une offensive en vue d'établir la semaine de travail de 40 heures dans les hôpitaux de Montréal, afin de placer les employés de ces institutions dans une situation plus conforme à la tendance générale.

C'est ce qu'annonce M. Angelo Forte, conseiller technique à la CTCC, qui s'occupe spécialement des négociations dans les hôpitaux.

Cette revendication est l'une des principales questions actuellement soumises à un tribunal d'arbitrage présidé par le juge Edouard Archambault. Me Jean Filion agit comme arbitre patronal, et M. Jean-Robert Gauthier, comme arbitre syndical.

Le différend actuellement soumis à l'arbitrage concerne un groupe de 212 employés de l'hôpital Pasteur; un autre groupe formé par les chauffeurs de bouilloires du même hôpital et un troisième groupe comprenant les chauffeurs de bouilloires de St-Luc.

Le résultat de cet arbitrage aura une influence sur les négociations concernant plusieurs milliers d'autres employés d'hôpitaux de Montréal. Il est possible que la plupart des autres conventions collectives s'inspirent de celle qui sera conclue à Pasteur.

Autres négociations

Le syndicat poursuit actuellement des négociations avec les hôpitaux Notre-Dame, St-Michel, Ste-Jeanne-d'Arc, Montreal General. Il entreprendra des pourparlers avec l'Hôtel-Dieu de Montréal et de St-Jérôme, St-Jean-de-Dieu, Sacré-Coeur, Général de Verdun, Général de Lachine et Notre-Dame-de-Lourdes. Partout il revendique ou revendiquera la semaine de 40 heures.

Les employés de Pasteur travaillent 44 ou 48 heures, selon les catégories, sauf les employés de bureau qui travaillent 38 heures. Pour ces derniers, le syndicat ne demande pas de réduction d'heures, mais simplement que leur semaine de travail soit accompli en cinq jours au lieu de cinq jours et demi.

Pour tous les autres employés, on demande la semaine de 40 heures, réparties en cinq jours consécutifs.

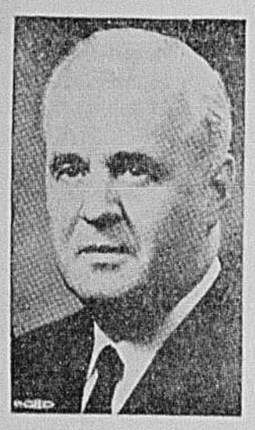
Dans un mémoire soumis au tribunal d'arbitrage, le syndicat appuie ses revendications sur le fait que les travailleurs dans la plupart des industries jouissent déjà de la semaine normale de travail de 40 heures. Il cite aussi un grand nombre d'hôpitaux des autres provinces où la semaine de travail de 40 heures est déjà établie.

Par ailleurs, signale le mémoire syndical, l'Organisation internationale du Travail, lors d'une réunion spéciale sur les conditions de travail et d'emploi du personnel infirmier, en octobre 1958, a recommandé que la semaine de travail dans les hôpitaux ne dépasse par 40 heures; que le repos hebdomadaire soit ininterrompu et ne consiste pas en moins de 36 heures consécutives; que les congés annuels ne soit pas inférieurs à un mois; que le travail soit organisé en équipes continues, c'est-à-dire, que la journée normale de travail ne soit pas brisée par des périodes d'attente.

Selon des statistiques produites par le syndicat, environ 70% des travailleurs de l'industrie manufacturière jouissent actuellement de la semaine de travail de 40 heures. Dans les transports, la proportion atteint 97%; dans les services publics, 82.9%; dans les communications, 92%. A Montréal, 64% des ouvriers auraient la semaine de 40 heures selon des statistiques compilées par le Montreal Board of Trade.

Dans le domaine hospitalier, la proportion des employés ayant une semaine de 40 heures et de 50.4%, dans les provinces de l'Atlantique; 58.5%, au Manitoba; 88.7%, en Saskatchewan; 81.9%, en Alberta; 100%, en Colombie-Britannique; 64% en Ontario.

A Montréal, la majorité des employés d'hôpitaux travaillent encore 44 heures par semaine. Un seul hôpital, le Montreal General, a consenti jusqu'à présent, en négociations directes, à accorder la semaine de travail de 40 heures. Par ailleurs, un arbitrage est en cours concernant d'autres condition de travail dans cette institution.



M. ROGER GAGNON

MM. Roger Gagnon, Victor Volpe, Robert Lortie, Armand Poirier et Gérard Noël ont tous été élus délégués de la succursale 52 de l'Union internationale des pressiers et assistants de l'Amérique du Nord, au congrès de cette organisation qui aura lieu à New York, du 26 au 30 septembre.

Hausses de 10 à 12 c. aux employés de dix édifices

Des accords viennent d'être conclus entre le Syndicat international des préposés à l'entretien des édifices et les autorités de 10 édifices importants, à Montréal.

M. Lionel Lemay, représentant syndical, a dit que les ententes accordent à 200 travailleurs environ des augmentations de salaire variant de 10 à 12 cents l'heure pour une période de trois ans.

Les augmentations seront en moyenne de cinq cents la première année, et trois cents pour chacune des deux autres années.

Des conventions collectives ont déjà été signées avec les autorités des édifices Labelle, Thémis, Château, Caron et Royal Trust.

Des projets de convention collective ont été acceptés de part et d'autre pour les édifices Montreal Trust, Reid, Blumenthal, Trust Général et Métropole.

Hausse de 13c. chez Jackson Food

Une convention collective de travail vient d'être signée entre le Syndicat international des boulangers et confiseurs et la compagnie Jackson Food, qui emploie 45 ouvriers.

Ces derniers bénéficient d'une augmentation de salaire de 13 cents l'heure pour une période de deux ans. La première hausse, de huit cents l'heure, a un effet rétroactif au 1er avril dernier.



M. VICTOR VOLPE



M. ROBERT LORTIE



M. ARMAND POIRIER



M. GERARD NOEL

Dans trois de nos institutions montréalaises

194 nouvelles techniciennes en puériculture



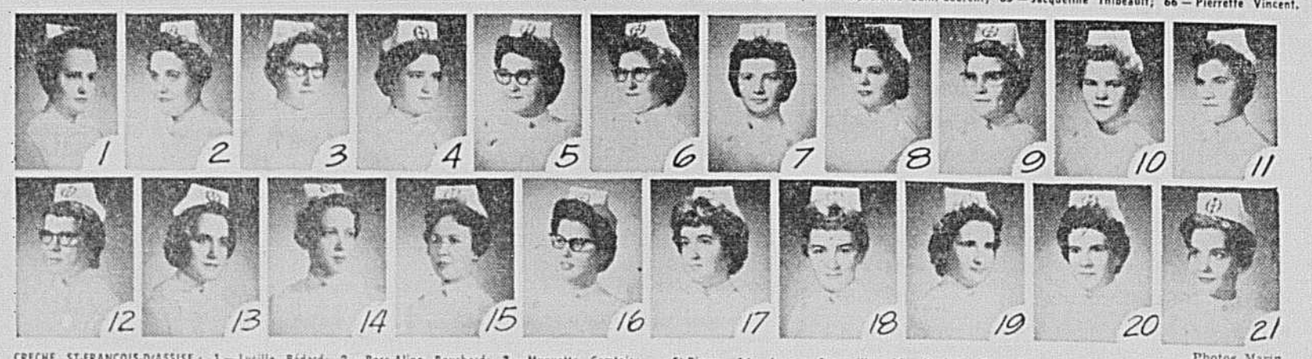
Photos Marin

CRECHE DE LA MISERICORDE. Promotion de janvier: 1 — Nicole Geoffrion, présidente; 2 — Louise Tremblay, vice-présidente; 3 — Denise Berbard; 4 — Claudette Bourgeois; 5 — Noëlla Brady; 6 — Louise Chaput; 7 — Francine Chouinard; 8 — Clotilda Demers; 9 — Bertha Drainville; 10 — Pauline Dufour; 11 — Aline Fontaine; 12 — Ida Fortier; 13 — Thérèse Forget; 14 — Annette Gemme; 15 — Rolande Gauthier; 16 — Crescence Girouard; 17 — Jeannine Gosselin; 18 — Marie-Marthe Labranche; 19 — Françoise Labrecque; 20 — Denise Lacroix; 21 — Bernadette Morin; 22 — Rita Paquin; 23 — Elizabeth Prévost; 24 — Lise Provençal; 25 — Lise Rivest; 26 — Cécile Rashotte; 27 — Colette Richard; 28 — Odette Richard; 29 — Pierrette Roy; 30 — Ginette Tessier; 31 — Monique Théorêt; 32 — Hélène Thériault; 33 — Lise Thibault; 34 — Luce Tousignant; 35 — Nicole Trahan. Promotion du mois d'août: 36 — Carmen Roux, présidente; 37 — Réjeanne Guay, vice-présidente; 38 — Thérèse Babin; 39 — Monique Barbeau; 40 — Pauline Bélanger; 41 — Lise Bergeron; 42 — Carmen Berrouard; 43 — Hélène Bleau; 44 — Rose-Hélène Borduas; 45 — Géraldine Bourdeje; 46 — Claire Boyer; 47 — Louise Boudreault; 48 — Aline Brisson; 49 — Anne-Marie Brideau; 50 — Thérèse Brosseau; 51 — Jocelyne Caillé; 52 — Louisette Campagna; 53 — Réjeanne Caron; 54 — Huguette Carpentier; 55 — Noëlla Chenard; 56 — Madeleine Damour; 57 — Diane Dauphinais; 58 — Nicole Demers; 59 — Lise Desjardins; 60 — Simone Dompierre; 61 — Renée Dufour; 62 — Hélène Ficette; 63 — Monique Fortin; 64 — Claudette Fournier; 65 — Françoise Gagnon; 66 — Monique Gervais; 67 — Claudette Girouard; 68 — Lisette Gravel; 69 — Réjeanne Gravel; 70 — Simone Hubert; 71 — Estelle Jodoin; 72 — Jeannine Labelle; 73 — Josette Lajoie; 74 — Monique Lalancette; 75 — Thérèse Lambert; 76 — Michelle Landry; 77 — Hélène Lanctôt; 78 — Lorraine Lorrain; 79 — Marie Leblanc; 80 — Pierrette Legrand; 81 — Lyse Lemieux; 82 — Rachel Lemieux; 83 — Nicole Lemire; 84 — Georgette Lévesque; 85 — Simone Loubier; 86 — Gaétane Lussier; 87 — Louise Marcotte; 88 — Renée McKenven; 89 — Lucette Mireault; 90 — Claire Miron; 91 — Evelyn Pelletier; 92 — Huguette Pelletier; 93 — G.-A. Poirier; 94 — Liliane Poirier; 95 — Yvette Proulx; 96 — Carmen Quirion; 97 — Elizabeth Quirion; 98 — Mireille Robillard; 99 — Lyse Roy; 100 — Louise Roy; 101 — Josette Simpson; 102 — Thérèse Sirois; 103 — Diane St-Denis; 104 — Estelle St-Jean; 105 — Rolande Tétreault; 106 — Pauline Tremblay; 107 — Georgette Thibodeaux.



Photos Studio Landry

CRECHE D'YOUVILLE. Promotion février: 1 — Marie-André Lacasse, présidente; 2 — Laurette Moisan, vice-présidente; 3 — Louise Aubert; 4 — Mariette Auger; 5 — Juanita Bell; 6 — Claire Bouchard; 7 — Giselle Charbonneau; 8 — Solange Coderre; 9 — Monique Côté; 10 — Adrienne Croteau; 11 — Pauline Doucet; 12 — Jeannette Dufour; 13 — Nicole Dufour; 14 — Madeleine Durand; 15 — Suzanne Farmer; 16 — Mariette Faucher; 17 — Claudia Fournier; 18 — Lorraine Gauthier; 19 — Suzanne Guité; 20 — Lylianne Lajoie; 21 — Annette Landry; 22 — Jocelyne Léger; 23 — Hélène Marcil; 24 — Rachel Mathieu; 25 — Jeanne Miville; 26 — Nicole Papin; 27 — Colette Santerre; 28 — Florence Santerre; 29 — Huguette Tétreault; 30 — Irène Tremblay; 31 — Lucie Vallée. Promotion d'août: 32 — Gabrielle Boissonneault, présidente; 33 — Jacqueline Landry, vice-présidente; 34 — Georgette Babin, secrétaire; 35 — Rita April; 36 — Monique Beau; 37 — Gervaise Bernier; 38 — Réjeanne Boisvert; 39 — Odile Campagna; 40 — Hélène Choquette; 41 — Suzanne Courchesne; 42 — Monique de Courval; 43 — Céline Fournier; 44 — Gaétane Gilbert; 45 — Andrée Hamel; 46 — Thérèse Henry; 47 — Carmen Houde; 48 — Audrey Kelly; 49 — Jeannette Lamarre; 50 — Lorraine Lauzon; 51 — Francine Leduc; 52 — Lucie Legendre; 53 — Rachel Larouche; 54 — Suzanne Lupien; 55 — Huguette Martel; 56 — Marthe Nantel; 57 — Stella Packwood; 58 — Lise Perreault; 59 — Denise Pichette; 60 — Marcelle Pouliot; 61 — Clémence Provencher; 62 — Denise Quiriault; 63 — Lorraine Quirion; 64 — Madeleine Saint-Laurent; 65 — Jacqueline Thibeault; 66 — Pierrette Vincent.



Photos Marin

CRECHE ST-FRANÇOIS-D'ASSISE: 1 — Lucille Bédard; 2 — Rose-Aline Bouchard; 3 — Muguette Comtois; 4 — Yolande Fleury; 5 — Céline Forest; 6 — Ghislaine Forest; 7 — France Godbout; 8 — Estelle Grondin; 9 — Juliette Ouellet; 10 — Yolande Plante; 11 — Lucienne Poirier; 12 — Pierrette Provencher; 13 — Louise St-Pierre; 14 — Jeanne Senneville; 15 — Mariette Senneville; 16 — Marie Thériault; 17 — Lise Audet; 18 — Evangéline Bouchard; 19 — Denise Camirand; 20 — Lisette Lacasse; 21 — Olga Zozoula.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

conserva le poste de comptable en chef de la Taxi Owners', qui rompit tout lien avec l'Argus et la Pan American et fut reconstituée sur de nouvelles bases.

— Est-ce que ça a changé quelque chose ? demanda au témoin Me Laurent Bélanger, C.R., conseiller juridique auprès de la commission d'enquête.

— Oui, répliqua M. Lamarche. Nous eûmes de nouveaux assurés et M. Lucien Sylvestre, qui était en charge de l' "underwriting", reçut l'ordre d'analyser les risques sévèrement et fixer des primes correspondantes.

Réduction des frais

Me Bélanger s'enquit aussi des frais d'administration sous le règne Coupal et sous le règne Ménard.

Selon le témoin, les frais d'administration du temps que M. Coupal était fondé de pouvoir accaparaient 40 p. 100 ou presque des revenus de la Taxi Owners', ne laissant à la société que 50 p. 100 pour régler les réclamations et accroître son capital.

Sous la direction de M. Ménard, a-t-il continué, les frais d'administration se maintinrent entre 28 et 35 p. 100.

Mais, si les opérations furent surveillées de près et si les frais d'administration furent réduits, comment expliquer l'augmentation du déficit de la Taxi Owners' durant ses derniers six mois d'existence ?

"La malchance", a dit M. Lamarche.

"En décembre 1959 et durant les trois premiers mois de 1960, les réclamations ont afflué au bureau. Les pertes excédèrent nettement toutes les prévisions."

"Si c'était votre argent . . ."

Plus tôt, tandis que Me Bélanger l'interrogeait sur la période durant laquelle M. Coupal était fondé de pouvoir, M. Lamarche dévoila que tous les chèques de moins de $1,000 pour paiement de réclamations étaient tirés à la machine et adressés directement aux assurés par M. Ménard, alors gérant d'Argus.

— Vous ne les revisiez pas ? s'étonna Me Bélanger.

— Non. Si j'avais eu à vérifier le bien-fondé de tous les chèques faits par M. Ménard, ça m'aurait pris cinq à six ans . . . Il en émettait de 700 à 800 par mois . . .

Une copie de chaque chèque était cependant envoyée au chef comptable pour qu'il en fasse l'entrée dans les livres de la compagnie.

— Mais, si ça avait été votre argent, n'auriez-vous pas vérifié les chèques ? a encore demandé Me Bélanger.

— Non, pas plus. Ça n'était pas possible . . .

— Mais, n'est-il venu à l'idée de personne qu'il pouvait se glisser des intérêts incompatibles entre les trois compagnies ?

— Non, c'était le même personnel et, à toutes fins pratiques, les trois compagnies n'en faisaient qu'une, a répondu le témoin. Nous avions le même employeur dans les trois compagnies. Si ça ne faisait pas notre affaire, nous n'avions qu'à laisser . . .

"Faut que ça change . . ."

Me Bélanger a demandé au témoin s'il avait été requis de produire des rapports financiers mensuels durant l'année 1958, qui fut marquée d'un déficit de $88,000.

— Oui, a répondu M. Lamarche.

—Montraient-ils une augmentation constante du déficit, intervint le président du tribunal, M. le juge Victor Chabot.

— Oui. Surtout après juin, le déficit s'accrut graduellement.

— Et que disait M. Coupal ? reprit Me Bélanger.

— Qu'il fallait surveiller les réclamations, augmenter les primes, réduire les frais d'administration . . .

— Et que s'est-il fait durant le reste de l'année ?

— Rien . . . .

— Avez-vous rencontré M. (Georges) Lafrance (surintendant provincial des assurances) durant cette période ?

— Non. Mais j'ai eu des entretiens téléphoniques avec lui . . .

— Qu'en disait-il ?

— Il faut que ça change, disait-il. Je vais en parler à M. Coupal. Ça ne peut pas durer comme ça . . .

Le président du tribunal a ajourné l'enquête à 1 h. p.m. Elle reprendra mardi matin, à 10 h. 15.

M. LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 3

"Cela importe peu, rétorqua alors Me Brière. Les accusés doivent être ici. Tous, grands ou petits, doivent recevoir le même traitement de la part de la justice.

Le juge Chevrette avait alors ajourné la comparution à 3 h. p.m. en affirmant, lui aussi, qu'il ne pouvait être question d'adopter une mesure différente pour un accusé ou un autre.

"Tous sont égaux devant la loi", avait-il alors déclaré.

Chef policier à la barre

Dans la matinée, un autre incident quelque peu identique s'était produit lors de la comparution de M. Omer Auclair, assistant-directeur adjoint de la police provinciale pour le district de Québec.

Accusé d'avoir causé des dégâts de plus de deux mille dollars lors de la descente effectuée par ses agents au Centre Sporting Club, au 309 de la rue Ste-Catherine est, le 22 juillet dernier, M. Auclair ne répondit tout d'abord pas à l'appel de son nom.

Son procureur tenta alors d'enregistrer, en son nom, un plaidoyer de non-culpabilité, mais l'avocat de la poursuite, Me Maurice-S. Hébert, C.R., réclama lui aussi la présence de l'accusé à la barre.

"Quelsque soient l'accusé et ses titres, de lancer Me Hébert, il doit être ici."

On expliqua alors que le chef policier n'était pas . . . loin. Il venait en fait de quitter la cour pour quelques secondes seulement afin d'assister au prononcé d'un jugement, dans une autre cause de maison de jeu, devant le juge Omer Legrand.

Et il devait bientôt être de retour pour comparaître en personne et voir son procès ajourné à huitaine, comme dans tous les cas.

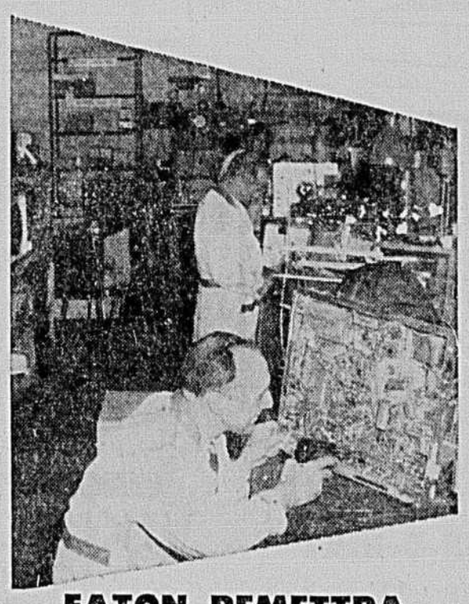
(Devant le juge Legrand, incidemment, le directeur Auclair devait remporter la première manche contre cette autre maison de jeu, le tribunal rejetant une motion pour renvoi immédiat de l'acte de l'accusation présentée par la défense. Le juge Legrand soutint que les allégués de la défense ne justifiaient pas son intervention dans le dossier, mais qu'on pouvait toujours loger un appel si, à un moment ou à un autre, un juge avait permis une modification illégale de l'accusation).

Les gens bien renseignés lisent "LA PRESSE".



MONSIEUR E. CAMPEAU, qui était barbier à l'hôpital Ste-Justine depuis 31 ans, donne sa démission pour cause de maladie.

EATON — DERNIERS JOURS DE LA — VENTE SEMESTRIELLE



EATON REMETTRA EN ETAT VOTRE APPAREIL DE TV

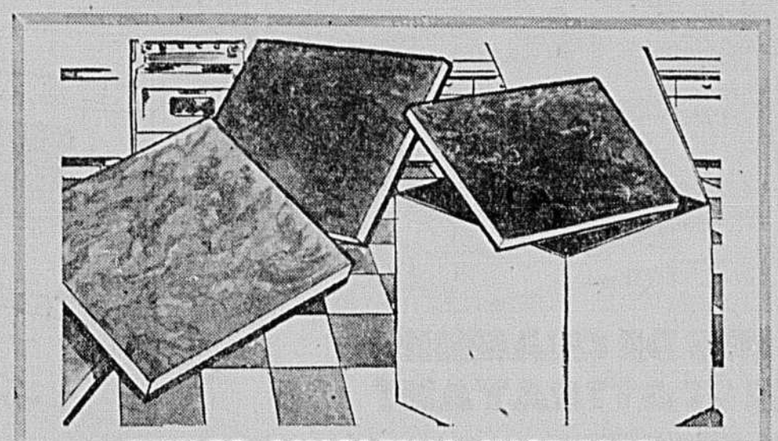
SPECIAL DE 3 JOURS D'AVANT L'AUTOMNE

Le prix comprend toutes les pièces de remplacement nécessaires, sauf le tube-image, qui est facturé 19.95 en plus. L'offre s'applique aux modèles de 1954 et plus récents, 17" et 21" de fabrication canadienne seulement. Elle ne s'applique pas aux T.V. de couleur. Lorsque votre appareil aura été remis en état, toutes les pièces y compris le tube-image (si remplacé) portera la même garantie qu'un appareil neuf.

POUR SEULEMENT **39.95**

COMPOSEZ AV. 8-8161

SERVICE DE REPARATIONS DE T.V. (RAYON 1160), CHEZ EATON



TUILES LINOLEUM INCRUSTE JAUGE STANDARD PLUS SOLIDE

Faciles à poser vous-mêmes et à prix budget par surcroît. Fabrication anglaise, jauge standard environ 3/32" d'épaisseur, avec dessins incrustés dans la masse, donc inaltérables. Dimensions 9" x 9" environ. Dessins jaspés et marbrés, ivoire/noir, noir/ivoire, bleu, rouge, gris, beige, cannelle, gris chiné, beige chiné.

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **9¢** chacune

COMPOSEZ VI. 2-9211 — SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

LINOLEUM (RAYON 273), AU SIXIEME, CHEZ EATON

EATON OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.
Heures d'affaires du lundi au jeudi: 9 h. à 5 h. 30

PEINTURES "BLUE SEAL"

En 5 finis au choix ! Intérieurs et extérieurs

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

1.19 La pinte

3.99 Le gallon

Notez le bas prix pour les pintes et les gallons. 5 finis pour travaux d'intérieur ou d'extérieur.

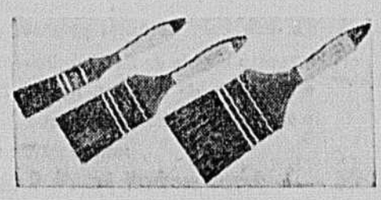
Email : 8 coloris

Semi-mate et mate : 10 coloris assortis

Peinture pour maison : 8 coloris

Email pour intérieur et extérieur : 3 coloris





SERIE DE 3 PINCEAUX

Pinceaux de marque "Eaton du Canada". La série comprend un pinceau de 1", un de 2" et un de 3". Soies naturelles, monture caoutchouc durable.

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE
l'ensemble de 3 pinceaux **2.29**

COMPOSEZ V. 2-9211 — SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

PEINTURES ET PAPIER PEINTS (RAYON 274), AU SIXIEME, CHEZ EATON

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON
Jour à un dollar

Quantités limitées — Pas de commandes téléphoniques ou postales sur ces articles, s.v.p.

BAS NYLON SANS COUTURES — Imparfaits de série de prix plus élevé ! Beige moyen et foncé dans le groupe. Pointures 8½ à 11. 2 paires $1

CHAUSSETTES EXTENSIBLES — Tout nylon pour hommes. Vaste choix de motifs et coloris en vogue. Pointure unique pour 10 à 12. 2 paires pour $1

CHAUSSETTES POUR GARÇONS — Coton, dessin à losanges, coloris variés. Pointure 8 à 9½. 2 paires pour $1

BAS RAYONNE IMPORTES — Rayonne anglaise d'apparence soyeuse. Beige pâle, avec coutures. Pointures 10-10½. 2 paires pour $1

GANTS HAUTE MODE — Gants pour dames de séries discontinuées de prix plus élevés. Tissus, coloris et pointures variés. 4 paires pour $1

GANTS COTON CROCHETES — Motifs et coloris variés. Crochet de coton en vogue pour l'été. Pointures pour dames : petite, moyenne et grande dans le groupe. 6 paires pour $1

BAS NYLON ENTIEREMENT DIMINUES — 51 Jauge, 15 deniers en beige pâle à coutures fondues. Pointures 8½ à 11. 2 paires $1

CULOTTES RAYONNE AJOUREE — Culottes de belle rayonne ajourée pour dames. Tailles et jambes élastifiées. Blanc seulement. Tailles petite, moyenne et grande. Enveloppées dans du papier cellophane en paquet de pour $1

CULOTTES MOULANTES POUR FILLES — Tricot de rayonne, modèles et coloris variés. Tailles pour 8 à 14 ans dans le groupe. 3 pour $1

ROUFFANTS ET VESTES DAMES — Tricot de coton de bonne qualité couleur blanche. Modèle élastifié et à revers. Vestes avec minces bretelles. Tailles moyenne et grande. 2 pour $1

SOLDE DE SOUTIENS-GORGE — De fabrication renommée. Modèles bandeau et "langerline" en coton et satin. Tailles et bonnets variés. Ch. $1

JUPONS ACETATE/NYLON. Jupons garnis de dentelle pour dames, modèles et coloris variés. Tailles 32 à 40 dans le lot. chacun $1

SOLDE DE CHAPEAUX — Modèles et coloris variés de séries de prix plus élevé. En tissu et paille. chacun $1

TABLIERS DE COTON — Gais imprimés et coloris variés. Modèles à attaches. Belle occasion pour en acheter plusieurs à ce bas prix. 2 pour $1

SACS A MAIN DE PRIX SUPERIEURS — Grande variété de sacs à fermoir et modèle élancé. Manches chaîne. En suède, nylon, plastique nacré, en blanc et pastel. chacun $1

"BAIN-DE-SOLEIL" — Tailles 38 à 44. Coloris et motifs variés pour les sports d'été. Economisez sur ce solde de fin de saison. chacun $1

ENSEMBLES JUPON ET CULOTTE

Bien au dessous du prix habituel !

Tricot de nylon et d'acétate à bordures de dentelle délicate. Motifs à fleurs sur fond de blanc, rose, bleu. Tailles : petite, moyenne, grande. Enveloppés dans du papier cellophane. L'ensemble (jupon et culotte) $1

PORTE-BILLETS CUIR — Pour garçons et filles. Fermeture glissière tout autour. Bourse pour menue monnaie, etc., à l'intérieur. Noir, brun, rouge. chacun $1

BOUTONS DE MANCHETTE — Pour hommes et garçons. Ensemble pince-cravates et boutons de manchettes assortis en métal ton argent ou or. l'ensemble $1

PORTE-MONNAIE DE TRAVAIL — Pour filles, en plastique de coloris variés. Complet avec bourse menue monnaie, sections à billets, tickets d'autobus, etc. chacun $1

ROBES COTON DAMES — Robes d'été à prix réduits. Modèles et coloris variés en vogue. Tailles 12 à 18 et quelques demi-tailles dans le lot. chacune $1

SOULIERS PLATS POUR FILLETTES — Imparfaits — modèles élégants simili-cuir à semelles caoutchouc-mousse. Brun et noir. Pointures 4 à 9 et demi-pointures. la paire $1

PANTOUFLES POUR DAMES — Empeignes tissu en combinaisons multicolores. Semelles légères de mousse. Pointures 5-6-7 dans le lot. la paire $1

COUVRE-CHAUSSURES DAMES — En plastique pour les jours pluvieux d'automne. Le plupart ton givre, en pointures 4 à 9. Modèles ajustant parfaitement. la paire $1

MOUCHOIRS HOMMES — Imparfaits. Fin coton blanc à bords roulés. Environ 18" x 18". 7 pour $1

CRAVATES D'AUTOMNE — Une grande variété de motifs, coloris et de tissus dans le lot. Achetez-en plusieurs pour économiser. 2 pour $1

CALEÇONS EXTENSIBLES HOMMES — Caleçons modèle Bikini tout nylon, tricot extensible. Rouge, noir et blanc en tailles petite, moyenne et grande dans le lot. chacun $1

CHEMISES SPORT HOMMES — Modèle manches courtes, coton "Sanforized" motifs assortis et tons unis. Encolure petite, moyenne et grande dans le lot. chacune $1

CHEMISES HOMMES "HAWAIENNES" — Rayonne imprimée, manches courtes. Brillantes couleurs variées dans le lot. Encolures petite, moyenne et grande. 2 pour $1

CHEMISES SPORT HOMMES — Belles chemises à robustes textures rayonne. Manches longues, couleurs et encolures variées. chacune $1

CHEMISES POLO HOMMES — Modèles manches courtes, tricot coton bonne qualité. Couleurs variées, encolures petite, moyenne et grande. chacune $1

CHEMISES POLO VARIEES—Pour hommes, en tricot coton. Modèles manches courtes à rayures sur blanc ou blanc uni à bord de couleur. Petite, moyenne et grande. 2 pour $1

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES — Penman's. Modèle athlétique en coton blanc côtelé. Caleçon taille élastifiée. Tailles petite, moyenne et grande. 2 pour $1

CHEMISES ET CALEÇONS — Pour hommes. Coton côtelé ton crème, poids léger, à coutures renforcées. Chemises manches courtes, caleçons à longueur de cheville. Tailles petite, moyenne et grande. chacun $1

PYJAMAS HOMMES — Pièces désassorties. "Broadcloth de coton "Sanforized". Tailles et couleurs variées. CHAQUE PIECE $1

PYJAMAS 2-6 ANS — Modèle 2 pièces en coton. Unis et imprimés. Tailles 2-4-6 ans dans le lot. $1

JUMPERS POUR BAMBINS — Rayonne filée modèle à bretelles. Bleu, rouge, havane dans le lot. Tailles 4-6-6x ans. $1

CALEÇONS RAYONNE — Ensemble de trois en couleurs variées. Enveloppés dans sac de plastique, modèle genre bourse. Rose, bleu et blanc. Tailles 2-4-6 ans. 3 pour $1

CHEMISES DE VILLE — Pour garçons. Broadcloth de coton en vert ou beige. Poignets français. Comprenant cravate et boutons de manchette. Tailles 3 à 6 ans. l'ensemble $1

CULOTTES DE PREMIER AGE — Tricot de coton bonne qualité, jambes à la française, taille élastifiée. Tailles 4-6-8 ans. 6 pour $1

PANTALONS BAMBINS ECOSSAIS — Pantalons longs en finette de laine et rayonne. Tissu écossais de couleurs variées en tailles 2-4-6 ans. $1

DORMEUSES POUR BEBES—De séries de prix plus élevés. Coton douillet, intérieur ouaté. Modèle 2 pièces boutonnant à la taille, taille élastifiée au dos, jambes fermées au bas. Rose, bleu, jaune en tailles 1-2-3 ans. $1

JODHPURS POUR BEBES — Corduroy de coton à bretelles, taille élastifiée au dos, s'ajustant au bas. Rouge, bleu, pour bébés de 18 à 24 mois. $1

BLOUSES BLANCHES — Pour fillettes, en coton. Blanc avec bordures fantaisie. Tailles 7 à 12 ans dans le groupe. chacune $1

PANTALONS FUSEAU ECOSSAIS — Pour filles, tissus coton écossais variés, fermeture à glissière au dos. Tailles 7 à 12 ans dans le groupe. 2 pour $1

SOUS-VETEMENTS GARÇONS — Coton côtelé blanc robuste. Modèle sans manches. Caleçon à taille élastifiée. Tailles petite, moyenne et grande. 3 pour $1

CHANDAILS GARÇONS — Col en pareil. Tricot de coton, ouaté à l'intérieur. Blanc, gris ou bleu en tailles 8 à 14 ans. $1

CHEMISES GARÇONS — Chemises de ville, imparfaites, quelques-unes défraîchies dans le lot. Coton blanc de bonne qualité, manches longues. Encolures 11 à 14½. chacune $1

CHEMISES-T COTON — Pour garçons, manches courtes, motifs et couleurs variés. Pour 8 à 14 ans dans le lot. $1

CHEMISES FINETTE — Pour garçons, gais imprimés et couleurs variés. Coudes renforcés pour un usage plus long. Pour 8 à 14 ans. $1

NAPPES PLASTIQUE — Grande dimension, environ 54" x 70", coloris et motifs variés. chacune $1

COTON JAUNE 54" — Coton qualité d'usage, devrait blanchir après quelques lavages. Largeur substantielle pour draps, housses de matelas, etc. 2 verges pour $1

DEBARBOUILLETTES — Coton éponge absorbant de bonne qualité en coloris variés en vogue. Environ 11" x 11". 8 pour $1

MITAINES A FOUR — Imparfaites. De séries de prix plus élevé. Epais coton matelassé en gais coloris variés. 4 pour $1

IMPERMEABLES POUR BAMBINS — En plastique de vinyle, poids léger, chapeaux assortis. Ceinture et sac y compris. Rouge, bleu ou blanc en tailles 4-5-6-6x. 2 pour $1

BLOUSES COTON FILLETTES — Modèle manches courtes, bords à dentelles. Boutonnant devant. Blanc en tailles 4-6-6x. chacune $1

IMPERMEABLES FILLES — Plastique robuste en rouge ou bleu. Chapeaux assortis. Pour 7 à 14 ans. 2 pour $1

TAIES D'OREILLERS — Coton blanc à bordures jaune, rose, bleu ou vert, ou rayures multicolores. Environ 42" x 33". la paire $1

ESSUIE-DOIGTS — Coton éponge en tons unis variés. Bords frangés. Environ 11" x 18". 5 pour $1

CHEMINS DE TABLE — Coton travaillé à la main en tons unis variés. Environ 12" x 43". 2 pour $1

RIDEAUX "EVERLON" — Imparfaits. Rayonne lavable. Minimum de pressage. Entretien facile. Epaisse texture blanche. Env. 40" x 81". chacun $1

RIDEAUX DE DOUCHES — Coloris variés, dimension courante. En plastique robuste. Environ 72" x 72". chacun $1

RIDEAUX DE FENETRE — Pour salles de bains. Dimensions et coloris variés dans le lot. Taffetas de rayonne. la paire $1

RIDEAUX NYLON A VOLANTS — Deux dimensions : 30" x 36" et 30" x 42" en coloris en vogue. chacun $1

COUSSINS REVERSIBLES — Imprimés coton réversible à tons unis. Bordures unies et rembourrage coton. Environ 16" x 17". Couleurs variées. chacun $1

STORES IMPARFAITS — Tons blanc, crème, sable et vert. En fibre et toile. Environ 36" x 70". chacun $1

TAPIS DE JUTE — Tapis réversibles en rouge, gris ou vert à bordures contrastantes ou unis. Environ 27" de large. La verge $1

PAILLASSONS FIBRE COCO — Vos planchers et tapis seront bien protégés avec ce nouveau paillasson, couleurs naturelles. Environ 16" x 21". chacun $1

TAPIS MOTIFS GAIS — Couleurs variées de séries de prix plus élevé. Environ 18" x 26". chacun $1

COUVRE-PLANCHE A REPASSER — En coton "Sanforized" lavable en coloris variés. Devrait s'ajuster à des planches de dimension courante. Modèle à attaches. chacun $1

VOLANTS COTON — Pour fenêtres, multicolores, environ 38" x 36", dimension pour cuisine ou petite salle à manger. 2 pour $1

BABOUCHES EN PLASTIQUE — Pratiques pour la plage, le voyage ou chez soi. Coloris et pointures variés dans le lot. 2 paires $1

COTON JAUNE 36" — Coton de qualité d'usage pour maints emplois à la maison. 4 verges $1

NAPPES PLASTIQUES, 52" x 52" — Nappes de belles couleurs en tons de vert, rouge ou jaune. 2 pour $1

SERVIETTES DE CUISINE — Tissu coton éponge absorbant. Rayures multicolores. Environ 16" x 28". 3 pour $1

COUVRE-OREILLERS — Imparfaits en coton robuste à fermeture glissière. Imprimés variés en couleurs dans le lot. Ch. $1

GRANDES ÉCONOMIES DU JOUR D'AUBAINES. QUANTITÉS LIMITÉES, ACHATS SPÉCIAUX!

Fins de série dans le groupe. Pas de commandes téléphoniques ou postales sur ces articles, s'il vous plaît.

COSTUMES ET MANTEAUX DAMES — 50 seulement ! Nouveaux modèles d'automne. Tissus tout laine. Tailles 10 à 14 dans le lot. **12.00**

MANTEAUX ET COSTUMES LAINE — A solder ! Articles mode de séries de prix plus élevés. Tailles 10 à 20 et 16½ à 24½ dans le lot. **8.00**

BOTTINES BEBES — Rég. 3.29 ! Empeignes cuir et semelles cuir. Brun seulement en pointures 2 à 5½. La paire **1.99**

PANTOUFLES DAMES — Imparfaites. Couleurs, modèles et tissus divers de séries de prix plus élevés. Pointures 4 à 9 dans le lot. La paire **1.99**

CHAUSSURES DAMES — Imparfaites. Modèles pratiques à empeigne cuir. Couleurs diverses en pointures 4 à 9, mais pas dans tous les modèles. La paire **2.99**

CHEMISES "TERYLENE" — Pour hommes, imparfaites. Belles chemises blanches de ville en "Terylene" n'exigeant que le minimum de repassage. Encolures variées dans le lot. Chacune **3.00**

CHEMISES COTON — Pour réceptions ou sorties. Broadcloth de coton bonne qualité. Quelques imparfaites et défraîchies dans le lot. Encolures et couleurs variées. Chacune **2.00**

GILETS COTON — Pour hommes, motifs Cachemire, couleurs variées. Tailles : petite, moyenne et grande. Chacune **2.00**

ROBES DE CHAMBRE HOMMES — Coton "Lavez-et-Portez". Couleurs et motifs divers dans le lot. Tailles : petite, moyenne et grande. Chacun **4.00**

"JEANS" POUR HOMMES — 100 seulement ! Denim de coton "Sanforized", bleu seulement. Tailles : petite, moyenne et grande. **1.99**

PANTALONS COTON HOMMES — Coton peigné lavable à 4 poches. Vert loden, anthracite et antilope. Tailles 29 à 38 **3.99**

AUBAINES EN TAPIS — Motifs italiens de fleurs. Tout coton en gris et vert. Environ 4' x 6'. Chacun **7.99**

TENTURES COTON — 1 largeur x 84". Motifs modernes et floraux sur fonds beige ou blanc. La paire **8.88**

TENTURES RAYONNE DOUBLEES — 1 largeur x 90". Motifs modernes. Combinaison rouge/gris. La paire **7.99**

AUBAINES EN RIDEAUX — Rideaux de rayonne en turquoise/blanc, jaune citrouille/beige, rose/beige. Dimensions, environ :

1 largeur x 45" La paire	4.40	2 largeurs x 54" La paire	9.70
1 largeur x 63" La paire	4.79	2 largeurs x 63" La paire	10.33
2 largeurs x 45" La paire	8.40	3 largeurs x 54" La paire	10.99
3 largeurs x 45" La paire	9.99	3 largeurs x 63" La paire	13.79

RIDEAUX BLANCS "DACRON" — Rideaux marquisette diaphane "sans repassage", blanc seulement. Environ 48" x 81". Avec volants de 6". La paire **3.59**

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25

C'est un mode de vie nouveau que de vivre à Roseview



Non seulement un appartement chauffé tout neuf — mais beaucoup d'espace pour s'ébattre à l'extérieur — c'est tout comme si vous possédiez votre propre domaine !

Vous aussi serez enchanté de Roseview

LISEZ L'ANNONCE CLASSEE DE ROSEVIEW DANS CE JOURNAL OU APPELEZ NORMANDIE 1-3300

DERNIERS JOURS DE LA VENTE SEMESTRIELLE EATON
DE MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

Comparez ces offres intéressantes et plusieurs autres
Aux 5e, 6e et 7e étages

ENCORE 3 JOURS SEULEMENT A CE BAS PRIX!



BEAUX MOBILIERS DE CHAMBRE STYLE MODERNE ET ATTRAYANT

Fabrication aux détails soignés !

SPECIAUX DES DERNIERS JOURS
LES 3 PIECES **190.00**

Table de chevet assortie	PRIX DE VENTE	31.50

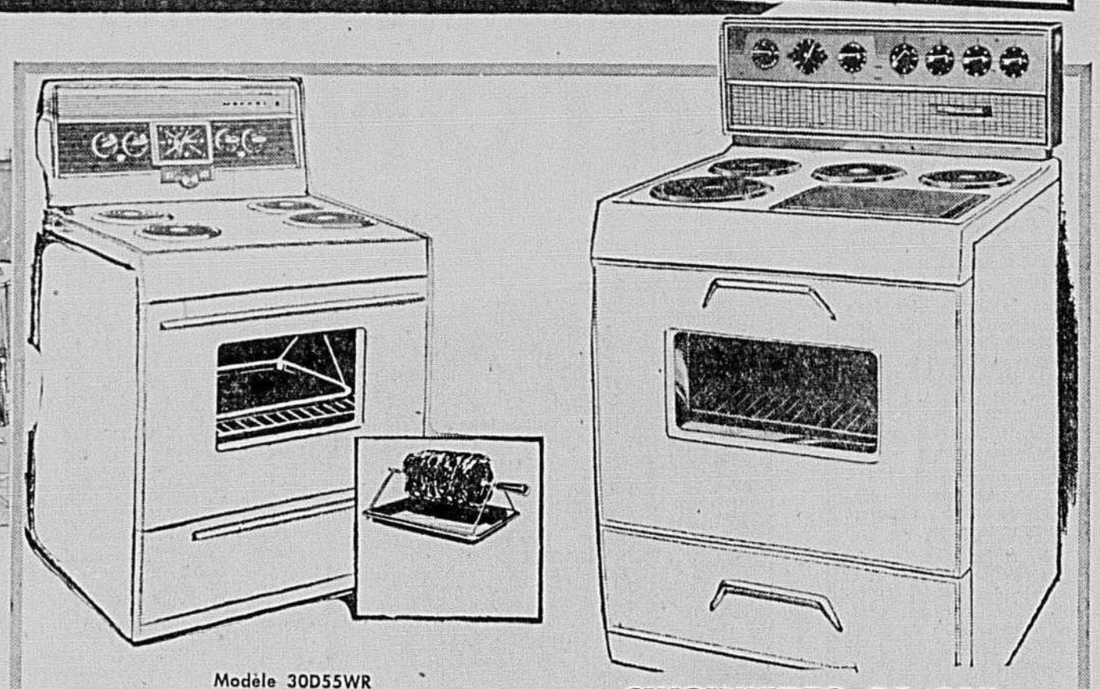
Vous êtes assurés de satisfaction en achetant des meubles chez EATON... quelle que soit la catégorie de prix. Le mobilier est typique des grandes offres de la Vente Semestrielle. Fabrication en placages noyer, à dessus poncés main. Tiroirs en queue-d'aronde avec élégantes poignées encastrées garnies cuivre.

- Bureau double de 54" à 6 tiroirs, miroir biseauté (environ 42" x 28").
- Commode de 4 tiroirs, largeur 36".
- Lit double à tête bibliothèque

MEUBLES (RAYON 270), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

Conditions du Plan Budgétaire si désiré :
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Payable en 18 mensualités de 11.98, y compris les frais d'administration.
La taxe est payable à l'achat.

EATON OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — Ouvert vendredi jusqu'à 9 heures — Heures d'affaires : 9 h. à 5 h. 30



Modèle 30D55WR

CUISINIERES MOFFAT AVEC "ROTISS-O-MAT"

Modèle électrique 30"

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **224.50**

- Four à minuterie automatique et compte-minutes
- Eléments de surface à boutons rotatifs 7 intensités
- Four à chauffage préalable automatique, commandé par thermostat
- Prise de courant à minuterie.

CUISINIERES DE 30" VIKING ELECTRIQUES

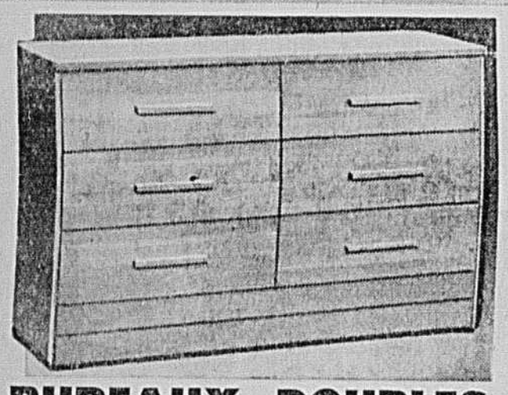
Modèle VEB30D36

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **219.95**

Ce VIKING — Seulement chez EATON — pour ce très bas prix, présente la plaque à griller avec contrôle à intensités variables à l'infini.

- Chronomètre électrique combiné, four à minuterie automatique et compte-minutes, permettant de faire cuire vos repas plus automatiquement, et avec moins de surveillance.
- Boutons papillon ne glissant pas, faciles à tourner.
- Prise de courant à minuterie.

CUISINIERES (RAYON 256), AU QUATRIEME, CHEZ EATON



BUREAUX DOUBLES

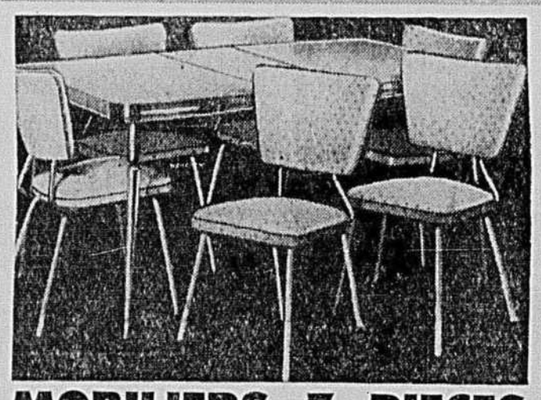
Rarement à si bas prix ! 200 seulement !

Notez les grandes dimensions. Belle fabrication en merisier, avec dessus et devants massifs. Environ 48" x 16" x 30". Bien sablés, prêts à peindre, à vernir ou à teindre. S'harmonise à la plupart des décors. Rég. 39.95

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **24.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

MEUBLES PRETS A PEINDRE (RAYON 370), AU SEPTIEME, CHEZ EATON



MOBILIERS 7 PIECES

Avec tables de grandes dimensions

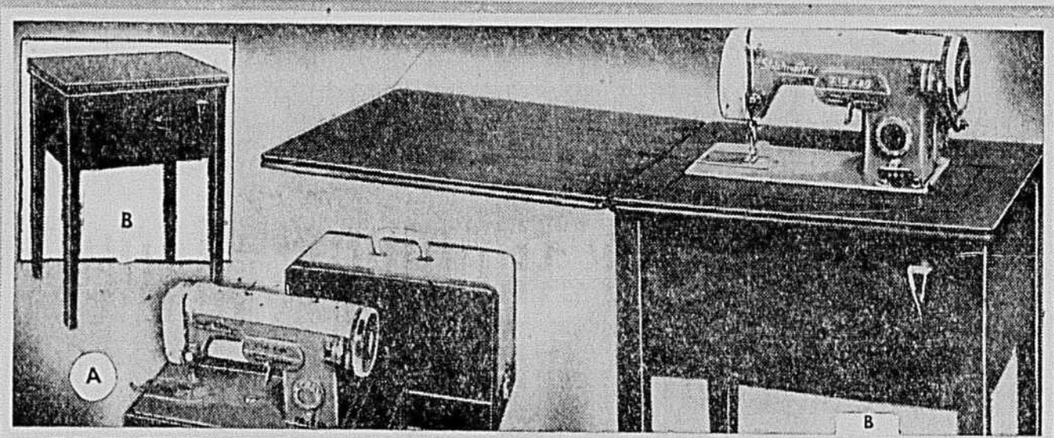
Table environ 36" x 48", s'ouvrant à 60" de longueur. Dessus en "Duralam", dessins en **blanc, bleu** ou **beige.** 6 chaises bien capitonnées ! Cadres chromés. Large tablier ultra-solide.

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **94.50** le mobilier 7 pièces

NON REPRESENTE : Même mobilier que ci-dessus, avec table de mêmes dimensions, mais avec 4 chaises **seulement.** **74.50**

(Les mobiliers de cuisine sont livrés démontés. Il sera facturé **2.00** en sus pour mobiliers montés)

MEUBLES (RAYON 370), AU SEPTIEME, CHEZ EATON



MACHINES "STITCHMASTER" ZIG-ZAG

3 modèles à bas prix !

Profitez-en pendant qu'elles sont à prix de vente. La "STITCHMASTER" est moderne, facile à utiliser et d'un excellent rendement. Elle coud les boutons, fait les boutonnières et nombre de points fantaisie, **sans accessoires.** Elle coud, naturellement, soigneusement en marche arrière et avant.

Garantie de 5 ans sur la machine, 1 an sur le moteur.
Pour renseignements, appelez VI. 2-9331, local 682 ou 287

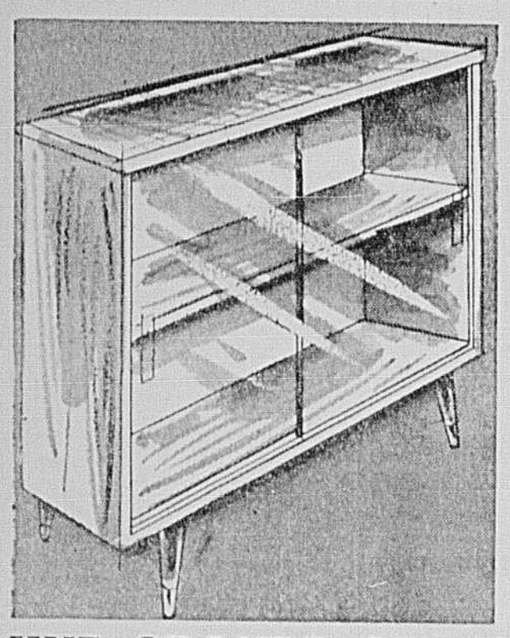
PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

A.— Portative **99.50**

B.— Modèle console (façon noyer) **127.50**

Modèle pupitre à 2 tiroirs (façon noyer) **159.50** (non illustré)

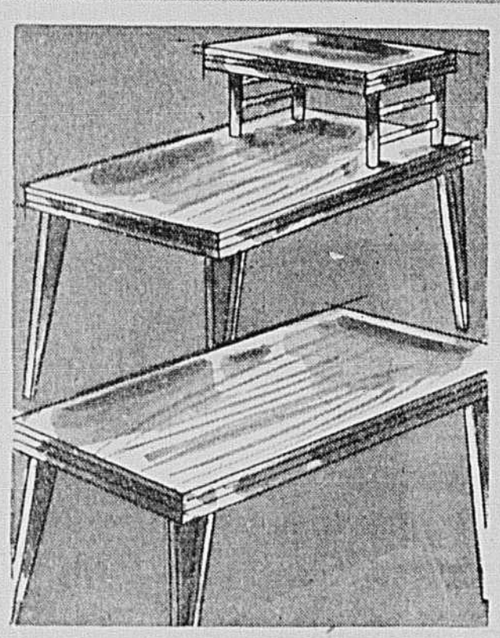
CENTRE DES MACHINES A COUDRE (RAYON 570), AU SEPTIEME, CHEZ EATON



UNE GRANDE OFFRE EN BIBLIOTHEQUES

PRIX DE VENTE LUNDI, MARDI ET MERCREDI (jusqu'à épuisement du stock) **28.49**

Bibliothèques à portes coulissantes. Dessus "Arborite" côtés et deux tablettes en bois franc. Choix de façon noyer ou acajou. Dimensions environ 36" x 12" x 38" de hauteur.

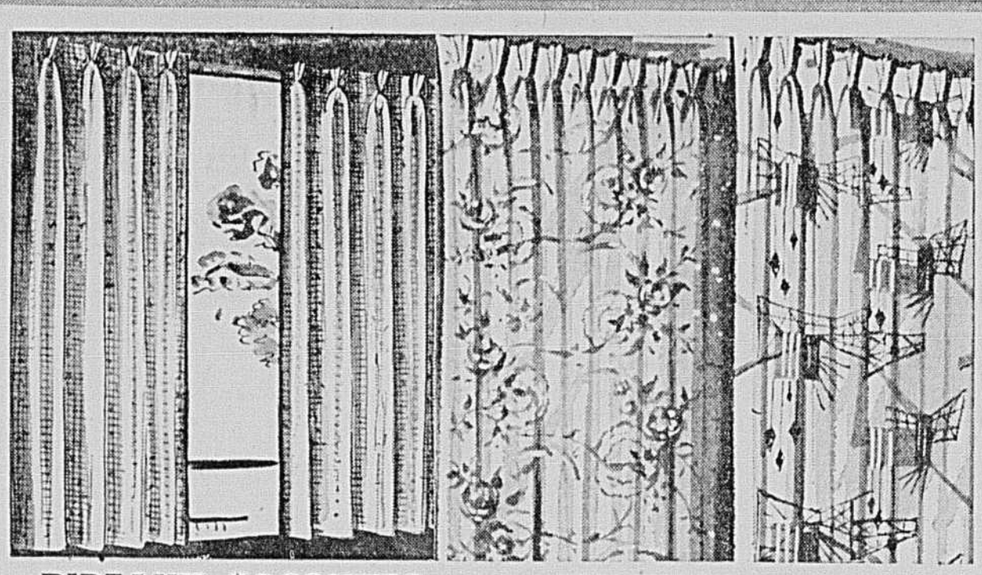


TABLES MODERNES A DESSUS "ARBORITE"

PRIX DE VENTE SEMESTRIELLE **12.79** chacune

Belle fabrication façon noyer ou acajou. Avec dessus en "Arborite" résistant aux taches. Toutes dimensions approximatives. Table à café 36" x 18" x 16" de hauteur. Table étagère — 25" x 16" x 24" de hauteur.

MEUBLES (RAYON 470), AU CINQUIEME, CHEZ EATON



RIDEAUX FAÇONNES

Haut à plis pincés !

Rideaux en bouclé de rayonne légère façonnée, complets avec crochets à tentures pour les suspendre. Choix de coco, beige, ton or, rose et gris, et blanc.

1 larg., couvrant 48"	2 larg., couvrant 96"	3 larg. couvrant 144"
Prix de vente, la pre	Prix de vente, la pre	Prix de vente, la pre
6.99	**13.99**	**21.99**

Toutes ont 90" de longueur.. Les dimensions sont approximatives.
Commandes téléphoniques acceptées tant que les quantités dureront — COMPOSEZ VI. 2-9211
RIDEAUX (RAYON 268), AU SIXIEME, CHEZ EATON

TENTURES DOUBLEES

Satin antique et motifs élégants

Plus que 3 jours pour profiter de cette offre très économique. Tentures en satin antique rayonne doublées, à motif "Caroline" fleuri en blanc, bleu, gris, cannelle ou blanc sur fond blanc.

1 larg. couvrant 48"	2 larg. couvrant 96"	3 larg. couvrant 144"
la paire	la paire	la paire
15.95	**32.95**	**48.95**

TENTURES (RAYON 267), AU SIXIEME, CHEZ EATON

Métal à galets nylon !

TRINGLES TIRAGE



Toutes les dimensions sont approximatives :

28" extensible à 48"	48" à 86"	66" à 120"	86" à 150"
1.99	**2.99**	**4.49**	**5.49**

Tringle métal robuste avec galets nylon à intervalles réguliers, coulissant en souplesse et silencieusement. Cordons de tirage fournis pour toutes largeurs. Plus que 3 jours à ces bas prix. Profitez-en !

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des Commandes Téléphoniques
RIDEAUX (RAYON 269), AU SIXIEME, CHEZ EATON

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

sur achat par Plan Budgétaire de 15.00 et plus.
Taxe de vente payable à l'achat.

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2
76e ANNEE — No 266

QUEBEC
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
MAURICIE

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 27 AOUT 1960

CANTONS DE L'EST
RADIO ET TELEVISION
NOUVELLES DE SPORT

PAGES 11-24

Aucun ne pourra y échapper !

Guerre déclarée aux automobilistes qui violent les règlements de la circulation



SIGNATURE D'UN CONTRAT HISTORIQUE — Après que les membres du comité administratif de la ville de Québec eurent accepté les derniers termes du contrat d'emprunt de $4,500,000 auprès de trois banques suisses, hier après-midi, la signature officielle de l'entente s'est faite dans les salons de la mairie. On sait que la ville obtiendra un prix légèrement supérieur à 93 pour cette émission, ce qu'elle n'aurait certainement jamais pu espérer sur les marchés canadien et américain. Il s'agit là d'un précédent qui fera époque dans les finances municipales, puisque c'est la première fois que les financiers suisses consentent un prêt à une municipalité canadienne. Auparavant, elles ont prêté à deux provinces du Canada, soit le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan. Au moment où le trésorier de la cité, M. C.-R. Fontaine, signe le contrat, on remarque de gauche à droite : Me Benoit Pelletier, directeur du service du contentieux de la ville, S. H. le maire Wilfrid Hamel, Me Henri Beaupré, leader du conseil, et le brigadier Emile Grenier, président de la maison Grenier, Ruel et Compagnie, qui, en société avec Burns Brothers et Denton, de Toronto, ont représenté la ville de Québec auprès des intérêts suisses.

QUEBEC, (par J.-L. L.) — Décidément, les automobilistes de la Vieille Capitale devront payer leurs contraventions aux règlements de la circulation, ou bien il leur en cuira . . . dans leurs portemonnaies . . .

Le département de la circulation de la police municipale, sous la directive du chef adjoint Gérard Girard, est parti en guerre contre toutes ces personnes qui prennent un malin plaisir a se ficher des règlements de la ville, conscientes qu'elles sont de pouvoir faire régler leurs "petits problèmes" par des autorités bien en place.

C'est ainsi que mercredi, une compagnie de location d'automobiles, dont nous tairons le nom, s'est vu condamner à $460 d'amende et de frais pour avoir négligé de répondre à plus de 68 sommations de la Cour municipale depuis le mois de mai dernier. Quatre des automobiles de cette compagnie ont été saisies par la police, après que l'on eut constaté que les infractions qu'on lui imputait avaient été signées par un juge.

Il advient cependant qu'aucun juge ne peut ainsi régler une carte d'infraction ou toute procédure ultérieure prise par la ville contre un individu, à moins que la ville elle-même ou son représentant à la Cour municipale, c'est-à-dire le greffier, n'ait consenti à un tel règlement. C'est sur ce vice de procédure que s'est basé le département de police pour sévir.

Personne n'échappera semble-t-il au règlement que la police veut faire respecter par tous les citoyens, quelle que soit leur situation personnelle ou encore leurs relations dans les milieux de l'hôtel de ville. Hier matin, un autre $250 est tombé dans les coffres du trésor municipal; la police a porté devant le juge une série de billets initialés par des amis. Là encore, quelqu'un a payé.

Et il en reste dont les comptes seront portés devant la cour sous peu.

Québec

32 maires des Cantons de l'Est chez l'hon. Jean Lesage

Autoroute Laprairie - Sherbrooke plutôt que Longueuil - Sherbrooke

QUEBEC — (par J. M.) — Trente-deux maires des Cantons de l'Est sont venus rencontrer M. Jean Lesage, chef du gouvernement, et M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, pour s'opposer au "projet Boivin" d'autoroute entre Longueuil et Sherbrooke, et pour demander de faire passer l'autoroute plus au sud.

La délégation formule le souhait que la voie de grande communication parte de Laprairie, passe par St-Luc, franchisse le nouveau pont d'Iberville, aille à Ste-Brigitte, puis passant au nord de Farnham, au sud de Granby, au nord de Cowansville, gagne Foster, Magog, pour aboutir enfin à Sherbrooke.

Les avantages seraient que :

1 — Une autoroute est déjà construite entre Magog et Sherbrooke (environ 18 milles); et entre St-Luc et St-Jean (sept milles) il existe une belle chaussée. Les deux tronçons pourraient faire partie de l'autoroute.

2 — Cette dernière franchirait le Richelieu sur le nouveau pont édifié au sud de St-Jean.

3 — Il ne serait plus nécessaire de reconstruire complètement les routes no 40 et no 52 qui "desservent pitoyablement" les villes de Farnham, Cowansville, Sweetsburg, Sutton, Knowlton, etc.

Le mémoire, remis au chef du gouvernement, souligne également des raisons d'ordre économique dont la première est celle-ci :

En plus de rendre justice à Granby et à Sherbrooke, la réalisation du projet des trente-deux maires serait très utile pour St-Jean, Iberville, Farnham, Cowansville, Bedford, Sutton, Waterloo et Magog, tous centres industrialisés.

La seconde raison, aussi importante, c'est que l'autoroute faciliterait l'accès aux régions touristiques du lac Brome, du lac Memphrémagog et du mont Orford.

M. le Dr Jean-Louis Cardin, maire de Farnham, et M. E.-J. Persons, maire de Sweetsburg, ont exposé les différents arguments.

Le premier ministre a déclaré que le projet est "très intéressant" mais qu'on ne l'a pas encore étudié au département de la Voirie, qui, durant l'entrevue, était représenté par M. Bernard Pinard et par M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef.

M. Jean Lesage a déclaré :

—"Je me suis engagé à donner des voies de communication convenables répondant aux besoins de la circulation moderne. J'entends bien le faire. Le projet sera étudié par les techniciens et les ingénieurs du ministère de la Voirie. Je vais leur demander d'examiner le plus tôt possible les avantages relatif des diverses suggestions qu'on nous a faites, dont la vôtre . . .

Le premier ministre a ouvert une parenthèse pour remarquer: "Ce n'est pas la politique de notre gouvernement de construire des routes et de les faire payer par les gens.

"Le devoir du gouvernement est de fournir, avec ses revenus généraux — (comme le produit de la taxe sur la gazoline), — les voies de communications nécessaires pour relier les grands centres.

"Nous avons de nombreux projets. Il s'agit pour nous de déterminer lesquels doivent avoir droit de priorité; nous le ferons en nous guidant sur les besoins les plus urgents de la population...".

MM. les députés Glen Brown (Brome), Philidore Ouimet, St-Jean), et Laurent Hamel (Iberville), accompagnaient la délégation se composant de:

MM. Jean-Louis Cardin, maire de Farnham; Jean-Louis Auclair, président, Chambre de commerce; Gilles Desrosiers, président Jeune commerce, Farnham; E. J. Persons, maire de Sweetsburg; Vincent Léonard, maire suppléant de Cowansville; W.-A. Thibault, maire de Abercorn; R.S. Miltimore, maire du village de Sutton; L. A. Smith, maire de Suttonville; Vollen L. Hastings, maire du village de Brôme; Maurice Theroux, maire de Magog; G.C. Whitcher, maire de Bolton-Ouest; Geo B. Mizener, maire de Foster; John E. Stocks, président Cowansville Lions Club; Ovila Daigle, maire Adamsville; Antonio Gaudreau, maire de Dunham; Carl C. McLay, maire de Knowlton; Errol L. Marsh, maire du canton de Brôme et préfet du comté de Brôme, Ernest Lagüe, maire du canton ouest Farnham; Valmore Lacoste, maire L'Ange Gardien, Rouville; Nedson Messier, maire village Farnham-est; W. J. Enricht, maire de Farnham-est; Roland Désourdy, maire de Cowansville; Dr J.-H. Boileau, maire N. - D. - de - Stanbridge;

Voir 32 MAIRES en page 12

Echos du parlement

Budget supplémentaire

Le parlement provincial sera appelé à voter un "budget supplémentaire" au cours de la prochaine session. M. Jean Lesage, chef du gouvernement, explique que c'est la conséquence de la façon dont le dernier budget a été préparé par l'Union nationale. Dans les prévisions budgétaires pour l'année 1960-1961, on n'a pas tenu compte, l'hiver dernier, de tous les engagements du cabinet Barrette, ni toutes les répercussions financières de certaines nouvelles lois votées, tées.

Fardeau de $300,000,000

M. Jean Lesage a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que les engagements d'ordre financier, pris par l'Union nationale à l'égard de différents corps publics et de diverses institutions, correspondent à des sommes dont le total dépasse plus de $300,000,000. Ce fardeau budgétaire fait partie de l'héritage que l'Union nationale a légué au gouvernement libéral, au pouvoir depuis le début de juillet.

Aide à l'enseignement

La mise en application des nouvelles lois, votées durant la dernière session du parlement provincial, entraine, pour le trésor, des dépenses additionnelles de $11,000,000 par année en ce qui concerne les commissions scolaires, et de $10,000,000 à $12,000,000 pour ce qui regarde les maisons d'enseignement classique.

Deux nouveaux ponts

Au nombre des projets de ponts, dont la construction commencera prochainement, mentionnons :

1 — D'un pont sur la Magog (Stanstead) à l'emplacement du pont de la rue Merry le long de la route no 50.

2 — D'un pont sur la Yamaska à Cowansville (Missisquoi) dans la rue William.

Des soumissions ont été demandées par le ministère des Travaux publics, que M. René Lévesque dirige. Les soumissionnaires devront répondre avant midi le 7 septembre.

Contrats renégociés

Des entrepreneurs qu'un contrat liait à l'administration provinciale dès avant les élections du 22 juin pour l'exécution de certains travaux publics, ont continué à faire l'ouvrage après l'avènement des libéraux au pouvoir.

Toutefois le gouvernement Lesage a engagé "le plus souvent", des négociations avec ces chefs d'entreprise, rémunérés proportionnellement au coût des travaux, et il a obtenu qu'ils acceptent une rétribution moindre.

La nouvelle a été annoncée hier par le premier ministre. Exemple des économies que les autorités actuelles de la province entendent faire réaliser à l'administration du Québec !

Une mesure analogue a été prise à l'égard des sous-traitants.

L'assurance-hospitalisation

A quel stade en sont le gouvernement provincial et le ministère de la Santé publique dans l'établissement de l'assurance contre l'hospitalisation au Québec ?

M. Jean Lesage, premier ministre, a laissé entendre que les techniciens de l'administration travaillent sur les statistiques pour déterminer le coût de la mise en oeuvre du projet et le mode de fonctionnement de la nouvelle assurance.

Comme on lui demandait l'importance du fardeau financier que cela entrainera pour la province, le député de Québec-Ouest a déclaré qu'on ne possède pas encore les chiffres finals.

Le gouvernement a toujours en vue le premier janvier 1960 comme date d'entrée en vigueur de la loi instituant l'as-

Voir PARLEMENT en page 12

Faute de politique maritime

Le spectre du chômage plane sur les chantiers de Lauzon

QUEBEC. — La situation de l'emploi dans les chantiers maritimes de Lauzon atteint actuellement son plus bas niveau, a déclaré hier un officier de la Fédération nationale de la métallurgie dans la Vieille Capitale. M. Raymond Parent, conseiller technique de la fédération, a souligné qu'une centaine de métallos, employés aux chantiers de la firme George-T. Davie and Sons, sont menacés de mise à pied d'ici quinze jours si le gouvernement fédéral n'intervient pas.

George-T. Davie and Sons terminera vers cette date les travaux de reconversion d'une petite barge, seul contrat en voie de parachèvement. Les ouvriers craignent qu'une fois ce travail terminé, ils aient à faire face à un limogeage massif. Devant l'apparition de ce spectre du chômage, le syndicat du "petit chantier" s'est adressé directement au gouvernement fédéral.

Dans une lettre à l'intention du premier ministre John Diefenbaker et des autres ministres concernés, le syndicat prie les autorités d'étudier la situation afin d'apporter une solution susceptible de pallier au problème.

Le syndicat revient également à la charge, déplorant l'inexistance absolue de politique maritime au pays. La Fédération des métallos attribue à cette absence de politique les périodes de chômage accusées périodiquement dans les divers chantiers maritimes du pays et de la province particulièrement. La fédération fait appel au gouvernement pour la création immédiate d'une politique efficace dans ce domaine.

M. Parent a ajouté que les ouvriers de George-T. Davie and Sons sont d'autant plus inquiets devant l'urgence du problème qu'ils sont conscients que la firme Davie Shipbuilding, la plus importante, n'est pas en mesure d'absorber actuellement le surplus de main-d'oeuvre que créera un arrêt de travail chez George-T. Davie and Sons. En effet, Davie Shipbuilding a procédé à des mises à pied massives d'ouvriers.

Ils craignent évidemment le pire, se demandant même si l'on ne verra pas un jour la disparition complète de George-T. Davie and Sons. Cette entreprise florissante dans les années d'après-guerre employait au-delà de 600 métallos. Graduellement depuis, elle a diminué ses effectifs jusqu'à n'utiliser les services que d'une centaine de métallos.

Bandits déjoués par un chauffeur de taxi et 2 employés de banque

PORTNEUF. (PC) — Un chauffeur de taxi et deux employés de banque ont réussi à déjouer un groupe de bandits qui voulaient s'emparer d'une forte somme d'argent, à Portneuf, quelque 20 milles à l'ouest de Québec.

Les hommes masqués — ils étaient six selon un employé de banque — tentèrent leur coup vers 10 h., hier matin, en face d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale où l'on venait de charger dans un taxi l'argent destiné à une autre succursale.

Le chauffeur de taxi, Isidore Thibodeau, et le comptable, Roger Juneau, prenait une courbe en face de la banque avec le magot lorsqu'une camionnette leur barra la route et les força à stopper leur voiture. Puis, les malfaiteurs entourent le taxi. L'un d'eux, à la pointe du revolver, ordonna au chauffeur de taxi et au comptable de lui remettre l'argent. Mais les deux hommes refusèrent d'enlever les verrous des portières du taxi.

Voyant ce qui se passait, l'assistant du gérant, M. Gérard Robitaille, fit beugler la sirène d'alerte de la banque. Les bandits retournèrent à leur camionnette et prirent la fuite. La police ne tarda pas à arriver pour leur donner la chasse et trouva leur camionnette abandonnée.

Un témoin a donné à la police la description de la voiture bleue dans laquelle les bandits ont continué leur fuite et la police provinciale a fait bloquer toutes les routes de la région.

Contre la requête en contestation d'élection

M. J.-D. Bégin soulève plusieurs objections

QUEBEC, (par J. M.) — Contre la requête présentée par M. Clément Sylvain, bûcheron de Ste-Hénédine (Dorchester), contestant l'élection de M. J.-D. Bégin, ce dernier a soumis, par l'intermédiaire de son avocat, Me Gérard Corriveau, une soixantaine d'objections préliminaires.

Un document, déposé à la cour du magistrat du district de la Beauce, soutient que la requête de M. Sylvain est "irrégulière" et "illégale", car le requérant n'aurait pas été légalement apte à voter et qu'il se serait rendu coupable d'une série de "manoeuvres frauduleuses".

Le texte affirme que M. Sylvain a conclu des accords avec les chefs et agents du parti libéral pour le paiement des frais et le choix de son avocat.

"Les dits accords sont contraires à l'ordre public et constituent une offense, de sorte que les procédures qui en résultent sont frappées de nullité", dit le document.

On allègue aussi des vices de forme.

M. J.-D. Bégin nie que M. C. Sylvain ait déposé une somme de $1,000 à titre de cautionnement. Il déclare que M. Sylvain ne pouvait pas déposer la somme. Il explique que le 18 août 1960, date de la requête, M. Sylvain n'avait pas en sa possession suffisamment d'argent.

Comme preuve de son avancé, M. Bégin déclare que M. Sylvain a été obligé de demander un délai au juge Léonce Cliche, à St-Joseph de Beauce, après que ce dernier l'eut condamné, le 9 août 1960, à payer une amende de $50 et les dépens.

M. Bégin conclut: "C'est faussement, que le 18 août 1960, le pétitionnaire a prétendu que la somme de $1,000 en monnaie courante du Canada, comme cautionnement dans la présente cause, est et était sa propriété."

Le document déposé par l'avocat de M. Bégin affirme donc que M. Sylvain est manifestement un prête-nom qu'il n'agit pas, n'a pas agi et n'agira pas par lui-même."

On reproche à M. Sylvain de "n'avoir pas accompagné sa prétendue pétition des serments et des signatures que requiert la loi."

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Ouverture, demain, du congrès de l'Union des municipalités

C'est à 4 h., demain après-midi, que s'ouvrira à l'hôtel Reine-Elisabeth, le 39e congrès annuel de l'Union des Municipalités de la province de Québec.

E. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, dira la prière d'ouverture des assises tenues sous la présidence du Dr Camille-A. Roussin, maire de Joliette et président de l'association.

L'hon. René Hamel, ministre des Affaires municipales dans le cabinet Lesage, présidera à l'ouverture officielle des assises et donnera une causerie.

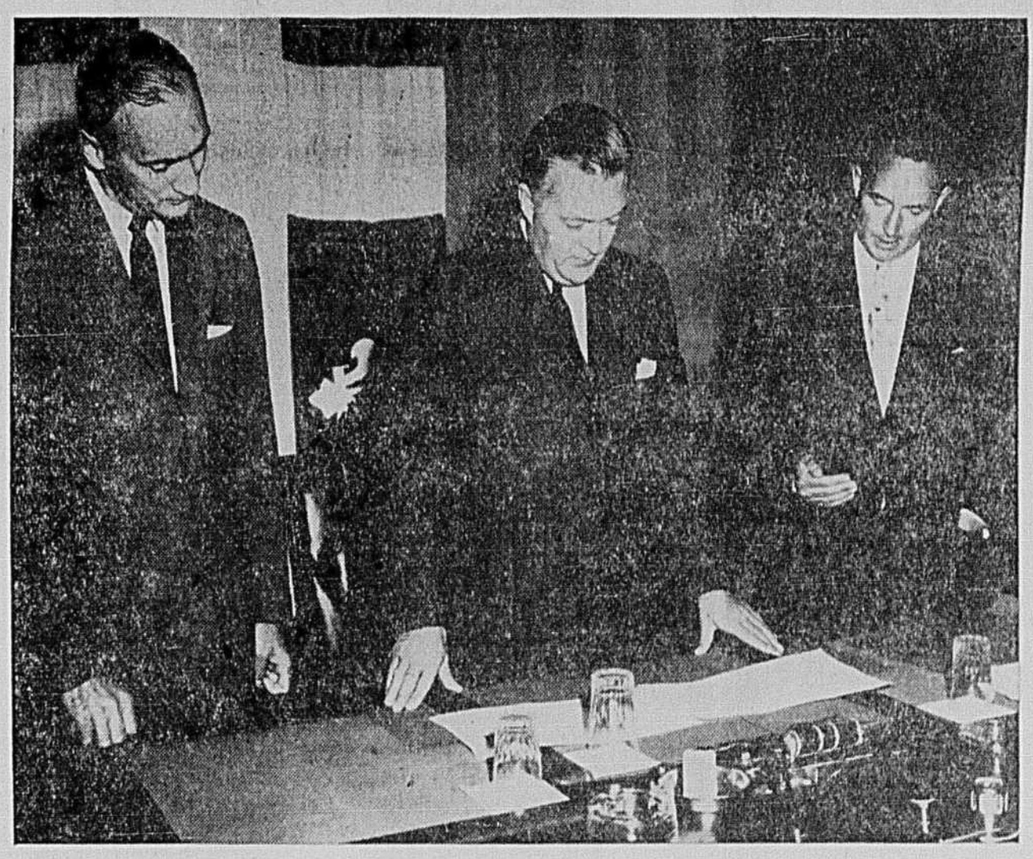
S. H. le maire, l'hon. Sarto Fournier, souhaitera la bienvenue aux quelque 1,000 congressistes.

L'hon. Jean Lesage, premier ministre du Québec, visitera les congressistes mercredi, dernier pour du congrès. Il sera en effet l'invité d'honneur et le conférencier au banquet de clôture qui aura lieu à 1 h. de l'après-midi.

Demain soir, à 6 h. 30, il y aura au Chalet de la Montagne une réception offerte par la Ville de Montréal en l'honneur des congressistes. Et à 8 h. 15, il y aura, au carré Dominion, un concert donné par l'Harmonie Métropole sous la direction de M. Paul Pratt, maire de Longueuil.

La Bible vous parle

La voie de Dieu est sans reproche et sa parole sans alliage. Il est le bouclier de quiconque s'abrite en lui. (PS 18, 31). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



UNE AUTOROUTE LAPRAIRIE - SHERBROOKE — Trente-deux maires des Cantons de l'Est sont venus en délégation rencontrer M. Jean Lesage, chef du gouvernement, et M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, à Québec, pour demander de ne pas donner suite au "projet Boivin" d'autoroute entre Longueuil et Sherbrooke, mais de construire de préférence une autoroute passant plus au sud. La photographie nous montre MM. Pinard et Lesage qui consultent une carte géographique avec le Dr Jean-Louis Cardin, maire de Farnham, que l'on voit à droite et qui s'est fait le porte-parole du groupe.

Jadis un centre ferroviaire important, Lévis deviendra bientôt une simple gare

QUEBEC (par P.C.) — La ville de Lévis qui, il y a quelques années était l'un des centres ferroviaires les plus importants de l'est de la province, semble destinée d'ici quelques mois à voir cet avantage réduit à néant.

Le bureau chef d'une des 31 divisions que comptent les Chemins de fer nationaux à travers le pays est situé dans cette ville de la rive sud depuis plusieurs années. Il fut un temps où ce bureau chef avait juridiction sur la région ferroviaire de la rive sud s'étendant entre Rivière-du-Loup et St-Hyacinthe.

L'an dernier cependant, la région fut sectionnée en deux à St-Charles de Bellechasse. La sous-région de St-Charles à Rivière-du-Loup fut annexée au bellton tandis que la région de St-Charles à St-Hyacinthe, qui comprend aussi les lignes de Victoriaville et de Sorel, resta sous la juridiction du bureau de Lévis.

Cette décision réduisit de 30 à 10 environ le nombre d'employés administratifs qui relevaient du surintendant de Lévis. Il y a une vingtaine d'années, ce nombre d'employés avait été beaucoup plus élevé lorsque divers services, dont celui de la comptabilité, étaient localisés dans cette ville de la rive sud. Ces services ont été transférés depuis lors à Québec.

Réorganisation complète

Ce nouveau changement sera dû à la rénovation complète de la structure administrative des Chemins de fer nationaux. M. Donald Gordon, président et directeur général de cette compagnie, annonçait en effet cette nouvelle au début de la semaine.

Il précisait que ce programme de réorganisation du réseau entier remplacerait l'organisation actuelle au Canada qui est de trois régions, 10 districts et 31 divisions par une nouvelle structure, qui comprendra cinq régions divisées à leur tour en 18 "secteurs d'affaires" qui chacun dans son étendue géographique propre dirigera toutes les activités du transport par rail.

On éliminera de la sorte un échelon de contrôle. La création de ces secteurs, autonomes, dans lesquels les ventes et l'exploitation relèveront d'une direction unique, favorisera la décentralisation.

A date le remaniement de la structure a été prévu aux échelons supérieurs, c'est-à-dire à celui des régions. La région centrale actuelle des Chemins de fer nationaux, qui comprend presque au complet le Québec et l'Ontario, sera divisée en deux régions — la région du St-Laurent avec bureau central à Montréal et la région des Grands Lacs avec bureau central à Toronto.

Da division en "secteurs d'affaires" ne serait pas encore faite, selon des sources officieuses. Il semble cependant que la ville de Québec deviendra le bureau chef d'un de ces secteurs.

De toutes façons, il est assuré d'ores et déjà que la ville de Lévis perdra le rong qu'elle occupe actuellement au point de vue administratif et deviendra une gare ordinaire.

Au point de vue de la circulation des trains, il ne semble pas beaucoup de changgements, d'ici quelques années du moins. Dans l'éventualité de la disparition de la traverse de Lévis et de son remplacement par un tunnel ou un pont, on prévoit cependant que la gare actuelle située dans la basse-ville sera déménagée sur le cap, en arrière de la partie haute de la ville.

Professeur à l'Inst. de technologie d'arvida

Arvida, (J. P.) — Un ancien élève de l'Institut de technologie d'Arvida vient d'être nommé professeur à cette même institution.

En effet, M. Roger Flaschner, fils de M. et Mme Frank Flaschner, du 612 de la rue Mellown, à Arvida, s'était classé le premier de sa promotion, en 1958. L'an dernier, M. Flaschner suivait le cours d'officier de l'armée canadienne.

Correction de la Société Nationale de Fiducie

Dans un article paru le 6 août dans LA PRESSE, sous la signature de Gilles Constantineau et consacré aux difficultés de la société United Loan Corporation, il était déclaré que la Société Nationale de Fiducie était "détentrice de débentures de la United Loan au montant de plus d'un demi-million de dollars".

Estimant qu'en qualité de simple fiduciaire elle ne saurait être considérée comme "détentrice", la Société Nationale de Fiducie nous prie de corriger la déclaration en cause et de préciser qu'elle est "simplement fiduciaire, tout comme le Trust Général, d'une émission de $500,000 de débentures série "B" datées du 15 mars 1957, portant intérêt au taux de 6% l'an et remboursables le 15 mars 1967".

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

L'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif, et Mme Laferté ont été récemment reçus à dîner par Mgr Roy, curé de Carleton-sur-mer, pour rencontrer Son Excellence Mgr Paul Bernier, archevêque de Gaspé.

M. R.-E. Gravel, conseiller commercial du Canada à Caracas, qui vient d'assumer le poste de consul à Hambourg, Allemagne, est de passage dans nos murs, ces jours-ci, l'invité de la Chambre de commerce de Québec.

Fiançailles

M. et Mme Armand Viau annoncent les fiançailles de leur fille Line, LL., avec M. Jacques Bélanger, M.D., fils de M. et Mme René Bélanger, de Chicoutimi. Le mariage sera célébré le 17 septembre, à Québec.

M. et Mme Henri Bélanger, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille Claire, à M. Roger Belleau, fils de M. et Mme Paul Belleau, également de Québec.

Mariages prochains

M. J.-Emile Chevalier, ing.p., et Mme Chevalier annoncent le mariage de leur fille Louise, diététiste, avec M. Jean-Yves Bernier, M.B.A., fils de M. et Mme Charles-Eugène Bernier, de Beauport. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, le samedi 3 septembre, à onze heures.

En l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, samedi le 24 septembre, à dix heures, sera béni le mariage de Mlle Claire de Blois, fille de M. et Mme Egide de Blois, avec M. Jean Bédard, ing.p., fils de M. et Mme Lucien Bédard, de Québec.

Mariage Champoux-De Blois

Ce matin à dix heures, en l'église St-Dominique, Mgr Eugène Michaud, oncle du marié, a béni le mariage de Mlle Denyse Champoux, fille de M. et Mme Roland Champoux, avec M. Louis De Blois, L.L.L. fils du juge et de Mme Rodolphe De Blois.

Des corbeilles de glaïeuls et des palmiers ornaient le sanctuaire. Pendant la messe qui fut dite par Mgr Jacques Garneau, secrétaire général de l'Université Laval, un programme de chants religieux fut interprété par Mme Jacques Morency et M. Jean Gagnon. Mme Jeanne Gosselin touchait l'orgue.

La mariée qui entra à l'église au bras de son père, portait une robe de satin Duchesse blanche entièrement doublée. La ligne purement classique de la robe était égayée par un empiècement de guipure française à la taille, ainsi que dans le col montant. La jupe à larges plis plats, formait une traîne chapelle. Son unique bijou était un collier de perles, cadeau du marié. Un béguin de guipure, rappelant la forme d'une corolle de tulipe, retenait son long voile, souvenir de sa grand'mère, et elle tenait un bouquet de pois de senteur.

La jeune dame d'honneur, Mlle Yolande Champoux, soeur de la mariée, portait une robe de Jacquard bleu pervenche, éclairée de légères touches de guipure blanche. Une boucle de même tissu couvrait sa tête, et elle tenait un bouquet colonial.

Le juge Rodolphe de Blois servait de témoin à son fils, et M. Jacques de Blois, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur. Les invités étaient placés par MM. Marc de Blois, Eddy Champoux, André Champoux et Henri Brunet.

Mme Roland Champoux, mère de la mariée, avait choisi une robe de tricot français aux lignes très simples, de couleur améthyste, un chapeau de plumes dans les mêmes tons dégradés, et des oeillets rose très pâle. La mère du marié, Mme Rodolphe de Blois, avait, pour sa part, choisi une robe à boléro, couleur noyer blond, brodée ton sur ton, un turban et des accessoires brun tête de nègre, et des roses thé.

Après la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités au Château Bonne-Entente, puis les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis. Au départ, la mariée portait un ensemble dans deux tons de beige comprenant un manteau reversible sur une robe de lainage tailleur, une toque de velours de même teinte que la robe, avec des accessoires moka.

A leur retour, M. et Mme Louis de Blois résideront à Québec.

Mariage Maranda-Poulin

En l'église St-Charles-Garnier, ce matin à onze heures, a été béni par Mgr Joseph Boutin, curé de la paroisse, le mariage de Mlle Micheline Maranda, fille du Dr Emilien Maranda, avec M. Paul Poulin, B.A., D.B.A., fils du Dr Charlemagne Poulin, décédé, et de Mme Poulin. Des corbeilles de chrysanthèmes, de pompons et de glaïeuls blancs, décoraient le sanctuaire, tandis que des palmes ornaient la nef et le choeur. Des boucles de tulle marquaient les bancs des invités. Le programme musical avait été confié à M. Claude Gosselin, ténor, et à Mlle Olga Gosselin, organiste titulaire.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait une robe de poult de soie blanche, au corsage perlé, orné à l'encolure de guipure suisse. Un pouf, retenu à l'arrière par deux roses de tissu, marquait le début d'une longue traîne. Un diadème en forme de rose de même tissu que la robe, avec pétales en dentelle, couronnait son voile de tulle illusion. Elle tenait une cascade de roses rose très pâle.

Mlle Louise Maranda, soeur de la mariée et demoiselle d'honneur, portait une longue robe lilas, en soie taffetas, de modèle très ajusté à l'avant, et dont la jupe formant léger mouvement de traîne, était ornée à l'arrière d'une volumineuse boucle. Son chapeau à large bord était de même tissu que sa robe, et elle tenait une cascade de pompons teintés lilas.

Le docteur Jean-Charles Poulin était le témoin de son frère, et MM. Bernard Poulin et Guy Maranda, frères des mariés, plaçaient les invités.

Mme Gérard Matte, tante de la mariée, avait choisi une robe de pure soie améthyste, un chapeau en tissu de même teinte, des accessoires noirs, et une orchidée blanche. La mère du mariée, Mme Charlemagne Poulin, portait une robe de dentelle française de couleur chrysanthème, un chapeau en peau de soie du même ton, des accessoires noirs et une orchidée bronzée à l'épaule.

Une réception au Cercle universitaire suivit la cérémonie religieuse. En fin d'après-midi, les nouveaux mariés prirent l'avion, à destination des Bermudes. Pour voyager, la mariée avait choisi un tailleur de lainage vert mousse, un chapeau de mélusine gris, et des accessoires vert mousse. A leur retour, M. et Mme Paul Poulin résideront à London, Ont.

Mariage Marquis-Schultz

Samedi, le vingt août, en la chapelle St-Louis de la basilique, a été béni le mariage de Mlle Charlotte Marquis, fille de Mme Louis-Philippe Marquis, avec M. Harold Schultz. Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Eddy Garnett, de Toronto; M. et Mme Jac McDonough, M. et Mme Gerry Moss, Mme Georges Chamberland et ses filles Claire et Diane, M. et Mme Paul Dessureault, de Montréal; M. et Mme Frank St-Laurent, de Beloeil. La réception eut lieu à l'hôtel St-Louis.

Réceptions

M. et Mme Roland Champoux recevront de 5 à 7 heures, cet après-midi, à leur résidence, à l'occasion du mariage de leur fille Denyse, célébré ce matin.

Mmes Julien Chouinard et Raymond Laflamme ont offert un shower de verres, à Mlle Louise Chevalier, DT.P., à l'occasion de son prochain mariage. La réception eut lieu jeudi, en fin d'après-midi, à la résidence de Mme Chouinard.

A leur résidence d'été du lac St-Joseph, M. et Mme Jacques Boulet recevront ce soir à un cocktail, en l'honneur de Mlle Louise Chevalier et de son fiancé, M. Jean-Yves Bernier.

Déplacements

M. et Mme Jacques Avard, et leur fils Roger, sont attendus à Québec aujourd'hui, de retour d'un voyage de deux semaines à Pine Point, Maine.

M. et Mme Jacques Robitaille et leurs enfants Lise et Jean, ainsi que Mlle Madeleine Robitaille, passent l'été à leur chalet du lac St-Joseph.

M. le notaire et Mme André Lesage, de Hull, ainsi que Me et Mme Lionel Eymard, de Montréal, passent la fin de semaine à Québec.

Mlle Madeleine Savard et M. Lionel Savard, de Québec, passent quelque temps à New York, les invités de leur beau-frère et de leur soeur, M. et Mme Paul Bolduc.

Mlle Louise de la Bruyère, de Québec, fera un séjour prolongé en Saskatchewan, chez son oncle, M. André Faguy.

MM. Roger et Louis Morazain, de Montréal, passent la fin de semaine à Québec, les invités de leur frère et de leur belle-soeur, M. et Mme Jacques Morazain.

Charny, cimetière de locomotives à vapeur

QUEBEC, (par J.-P. O.) — Les cheminots qui ont été élevés "dans la vapeur" se disent entre eux que l'abandon dans lequel se trouvent les engins empanachés garés un peu partout à travers le pays est un reflet de la déchéance des chemins de fer.

Il y a sûrement beaucoup de sentimentalité dans ce rapprochement tellement que, pour certains de ces ingénieurs, le travail a perdu un grand point d'intérêt.

Un fait est certain, la locomotive à vapeur est décidément disparue des routes du Canadien National. Seul le Pacifique Canadien en conserve quelques exemplaires en état de reprendre le rail à quelques heures d'avis et ce, parce qu'il n'a pas complété encore son programme de transformation au diesel.

La Société historique des chemins de fer soulignera l'événement en faisant une excursion sur les lignes du Canadien National, dimanche prochain, 4 septembre, dans un train tiré par une locomotive à vapeur, et ce sera là la dernière fois qu'on servira du charbon à une locomotive sur les voies de cette compagnie.

Dans le district de Québec, Charny constitue le cimetière de machines à vapeur par excellence. Ce terminus a compté le printemps dernier jusqu'à 110 machines abandonnées sur ses voies de garage. Certaines méritaient une mise à la retraite puisqu'elles dataient du début du siècle, 1903 et 1913. D'autres, par contre, avaient été construites en 1944 et 1949, ne roulaient donc que depuis 10 ou 15 ans, ce qui constitue une carrière très courte pour ces lourds mastodontes qui, bien qu'ils soient démodés, duraient beaucoup plus longtemps qu'une locomotive diesel.

Le commun des mortels, qui ne connait des chemins de fer qu'un moyen de transport en dehors des routes achalandées, ne comprendra rien au langage chiffré des cheminots et des "fans" du rail. Qu'on parle des 6000, des 4400, des 2300, il y perd son grec. Mais pour un ingénieur qui s'entendait dire avant une course qu'il aurait un 5500 pour tirer son train de 16 wagons en acier au lieu d'un 6000, ça voulait dire qu'il serait en retard à destination. Le lecteur n'aura qu'à regarder les dimensions fantastiques de la 6063 illustrée sur une photo ci-contre pour s'apercevoir qu'une 6000 peut tirer aisément un train de voyageurs de 16 wagons, et même un lourd train de marchandises et à haute vitesse.

Cette mélancolie chez les cheminots prend tout de même sa racine dans un fait bien précis et non pas dans leur imagination : l'homme s'incorporait davantage à la machine à vapeur qu'il peut le faire avec un groupe de diesel.

C'était tout un art que de mener une 6000. Bien des ingénieurs n'ont jamais su en tirer toute la puissance, mais d'autres lui connaissaient des secrets qui leur permettaient de gravir des pentes raides avec de lourds trains, de lancer des rames de passagers à des vitesses dépassant les 110 milles à l'heure. Ces machines n'avaient pas de limite.

La diesel est classée à 1500 ou 1800 chevaux-vapeur qui correspondent à une puissance de traction de X tonnes, et ça finit là. Ce qui veut dire que si on est chargé trop fort à la prochaine côte raide il faudra du secours.

Pas de ça pour la vapeur... L'homme calculait son élan, sondait sa machine pour tout lui arracher de sa puissance, et c'était alors une victoire, un fait à signaler dont on parlait dans les cours de triage. Si la machine avait donné l'effort, c'était que l'homme l'avait bien comprise, bien guidée, bien alimentée.

Il fallait voir, dans le temps, aux arrêts d'un grand rapide dans une ville secondaire, l'ingénieur faire le tour de sa machine, passer un peu d'huile ici, tourner un robinet là, sonder les roues du revers de sa main, puis remonter à son siège et attendre, parfois impatiemment, les ordres de repartir.

Aux deux coups de sifflet, là commençait la communion étroite homme-engin.

C'était tout un art que de démarrer sans bousculer les voyageurs, sans déraper. La vapeur est une force brutale que l'homme contrôlait en tirant graduellement son accélérateur ; un coup trop à fond et tous les voyageurs visitaient le plancher. Pour les trains de marchandises, c'était alors le contraire. Il fallait coller tous les wagons pour, en démarrant, ne pas avoir toute la rame à tirer d'un seul coup ; l'engin n'aurait pu tout arracher. Mais un par un, même s'il y avait cent wagons chargés derrière, l'engin les emportait tous.

Si on était en retard sur l'horaire, on montait la pression, tirait un peu plus l'accélérateur, la machine possédait des réserves insoupçonnées pour ceux qui savaient tous ses secrets. J'ai vu de lourds trains de passagers gagner vingt minutes de retard sur une distance de 100 milles en plein hiver. On roulait à près de 100. Aujourd'hui, la diesel est limitée et c'est tout un retard si on ose dépasser la limite fixée : 80 ou 85, tout dépend des machines. Alors les freins collent sur tout le train et il faut reprendre plus bas pour se maintenir sur la ligne à 78 ou 84. A remarquer que, dans ce siècle de vitesse, on aurait pu les faire plus rapides et ça n'aurait pas nui aux trains qu'on dit "fast", mais qui réussissaient un meilleur horaire en 1934 et 1940 que maintenant. L'industrie ferroviaire, sur ce point, est en arrière sur l'avion, l'automobile et les chemins de fer européens.

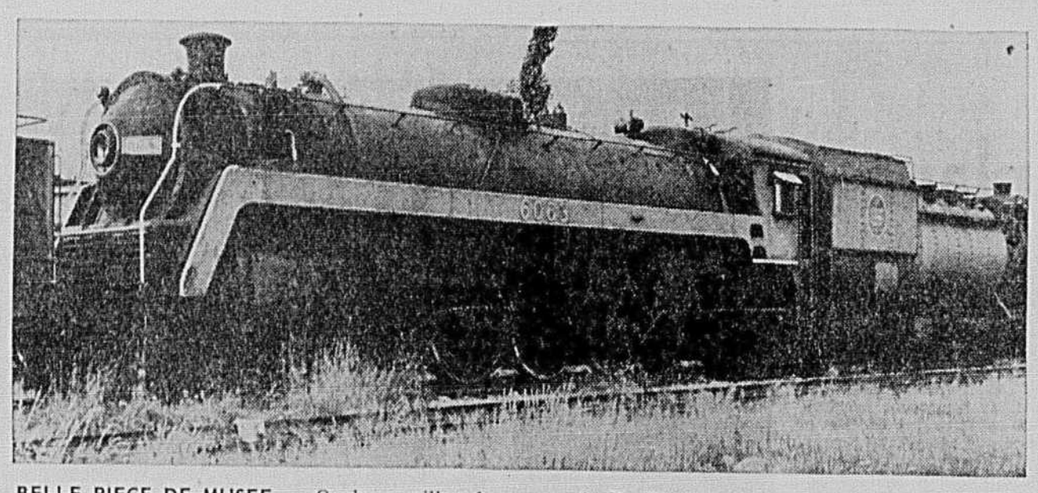
Le gros engin noir a donc fait son temps. Devant le progrès, il doit céder le pas à ce qui coûte moins cher et s'avère réellement plus effectif, surtout pour le transport des marchandises. On peut attacher des charges illimitées aux diesels sans augmenter le personnel du train ; on ajoute plutôt des unités : 4, 5, 6, et même 10 comme on fait aux Etats-Unis pour des rames de 200 wagons chargés à plein.

Puis tout est tellement plus propre tant pour les opérateurs que pour les citadins qui n'ont plus à souffrir de la fumée. L'ingénieur se loge dans une diesel comme un automobiliste au volant de sa voiture.

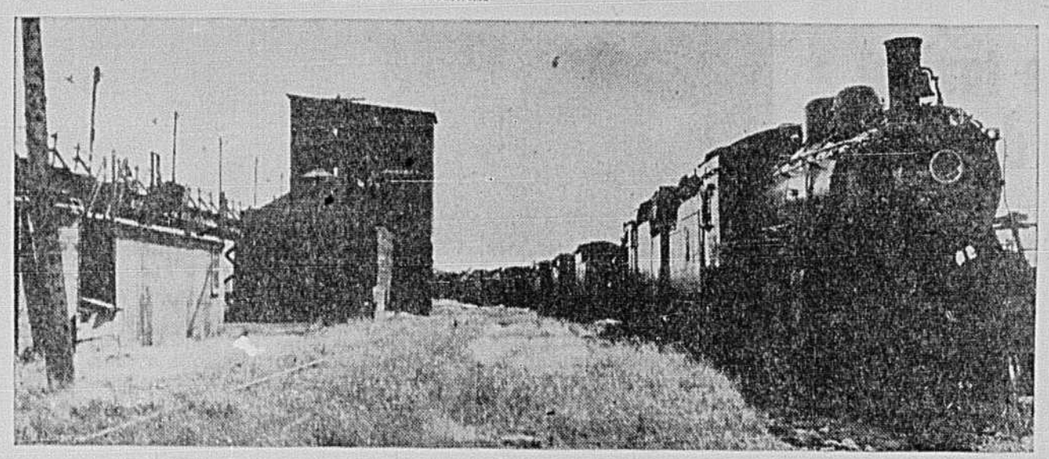
Pas de pression de vapeur à maintenir, pas de poussière de charbon, pas trop de chaleur l'été et moins de froid l'hiver, les ingénieurs ont l'impression de rouler dans des limousines avec une vue parfaite sur leur route. Tout ce qu'il y a à faire : tirer l'accélérateur, tenir une pédale de sûreté collée au plancher, manipuler les manettes de freins.

Si on groupait dans une soirée tous les vieux ingénieurs, comme ils s'en conteraient des exploits accomplis avec des machines à vapeur, la romantique du siècle de la mécanique. Chacun apporterait son "petit secret" pour la bonne marche de l'engin, son entretien en cours de route, sur la façon d'en tirer le maximum, de hâter la course, etc.

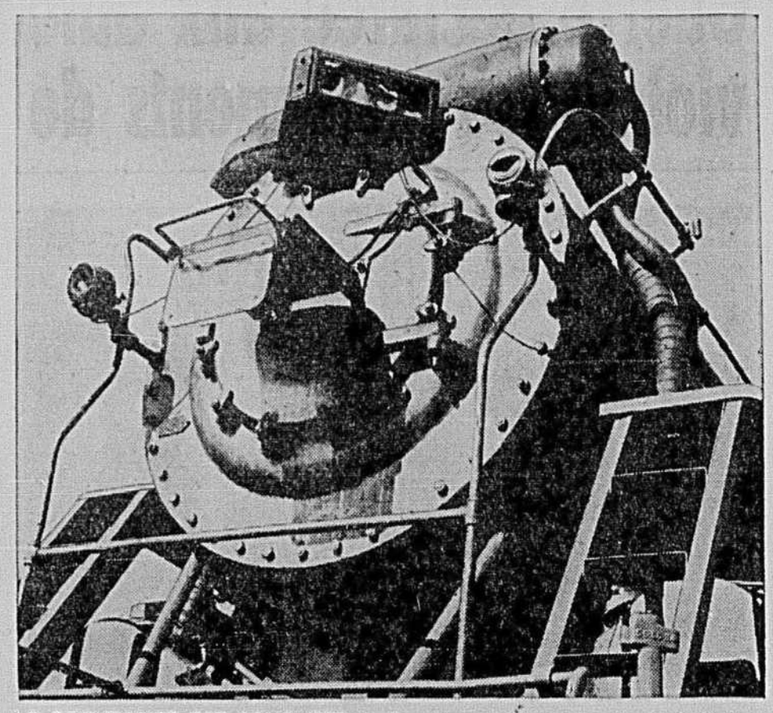
C'est bien ce qu'on va se dire dimanche prochain le 4 septembre prochain. Puis on répétera l'excursion quand le Pacifique Canadien mettra à la retraite sa dernière 2800. Ces magnifiques Royal Hudson, si rapides. Et comme cette année, il viendra des "fans" d'aussi loin que la Californie pour voir à l'action une locomotive à vapeur, parce que, aux Etats-Unis, il n'y a plus de vapeur depuis belle lurette.



BELLE PIECE DE MUSEE — Quelques villes de l'Ouest canadien ont acquis des compagnies de chemins de fer canadiennes des locomotives à vapeur qu'elles ont placées dans des parcs au centre des quartiers d'affaires pour conserver intact ce qui devient maintenant un vestige du passé. La ville qui, dans l'Est du pays, ferait pareille acquisition des chemins de fer nationaux ou du Pacifique canadien ferait plaisir à bien des cheminots et des amis du rail que la disparition de la "stime" a rendu nostalgiques. Pour la ville de Québec, le parc de stationnement en face de la gare du Palais constituerait un endroit magnifique pour entreposer cette machine et n'en coûterait pas beaucoup pour l'y transporter.



INCAPABLES DE BOUGER — Elles sont une trentaine accouplées l'une derrière l'autre et incapables de se mouvoir, toutes à feu mort. Un vieux cheminot nous a dit : Une lignée semblable à plein feu vous tirerait une rame de 15 milles de longueur et ce serait bien plus beau à voir travailler que les vulgaires diesels.



LA DECHEANCE EST COMPLETE — Les "mordus" du chemin de fer, les collectionneurs de photos, et Dieu sait s'il y en a, seront terriblement déçus de ne pouvoir identifier par son numéro la locomotive dont on n'aperçoit que le nez. Si on a laissé les enfants du voisinage jouer au train avec de vraies locomotives, c'est qu'on ne se servira plus de ces dernières. D'ailleurs sur la trentaine garées à Charny, toutes ont souffert des vandales, avant de goûter à la torche à acétylène.

Programme de la Commission pour l'uniformité des lois :

Etat des prisons, et pratiques de corruption gouvernementales

QUEBEC, (G.P.) — La 42e conférence des commissaires pour l'uniformité des lois étudiera cette année différents rapports sur l'état des prisons et des écoles de réforme de même que sur les pratiques de corruption par les employés du gouvernement ou les membres du parlement. Elle s'attaquera aussi à la délinquance juvénile.

La conférence qui s'ouvrira mardi au palais de justice de Québec, prendra aussi connaissance d'un rapport de la Commission royale d'enquête sur les maniaques sexuels. Ce rapport recommande que les maniaques sexuels ayant commis des actes criminels soit condomnés à la prison préventive. Les suggestions que la conférence proposera retiendront immédiatement l'attention du ministère de la Justice.

Le principal item à l'agenda pour la section civile sera l'exécution des jugements étrangers. Il est actuellement impossible de faire exécuter un jugement hors de la province où il a été rendu. Il faut alors recommencer le procès dans la province donnée.

La conférence étudiera une législation pouvant être acceptable à toutes les provinces. Cette législation permettrait qu'un jugement prononcé contre un individu soit exécuté partout au pays, avec pour l'individu la même protection qu'il aurait pu obtenir dans la province de son domicile.

Parmi les autres item à l'agenda, on note les lois de la preuve, l'expropriation, les accidents mortels, les contrats de vente conditionnelle, la loi des véhicules-moteur, le code de la route, la loi des aubergistes, le droit de rétention du garagiste et plusieurs autres.

Une recommandation du Barreau de la province de Québec sera également à l'étude. Il s'agit de l'exécution, d'une province à l'autre, d'un jugement pour pension alimentaire.

En matière criminelle, la province de Québec a présenté trois recommandations d'importance. Elle suggère d'abord que le cautionnement en vertu duquel un accusé est en liberté provisoire, garantisse non seulement sa présence à l'audition de la cause, mais aussi, sa bonne conduite durant le laps de temps pouvant s'écouler avant l'audition de cette cause.

Elle recommande également que dans le cas d'un assaut résultant d'une prise de bec entre citoyens, les frais soient à la charge du plaignant si le procureur général ne juge pas à propos d'intervenir.

Les invités d'honneur à la session d'ouverture de mardi seront: L'honorable Georges-Emile Lapalme, procureur général de la province; Mgr L.-A. Vachon, recteur de l'université Laval; M. L.-P. Pigeon, bâtonnier du district.

Fanfare venue de C.-B. sur la terrasse

QUEBEC, 27. (par J.-L. L.) — La fanfare "The New Westminster Boys And Girls Band", de New Westminster, Colombie-Britannique, arrivera à Québec samedi le 3 septembre prochain, pour donner un concert sur la terrasse le lendemain, à 8 h. 30 p.m.

Au nombre de 80, les jeunes musiciens des deux sexes, dont l'âge varie entre 7 et 18 ans, arriveront directement de Toronto, où ils ont participé aux manifestations artistiques de la grande exposition nationale. C'est dire que notre ville n'est pas la dernière venue, puisque cet ensemble aura fait un détour de plus de 400 milles pour venir nous visiter avant de rentrer au foyer.

Dans le programme initial, la fanfare de New Westminster, Turner, devait venir jouer sur le terrain de l'exposition provinciale, mais certains retards apportés à la réservation des dates de production ont empêché les autorités de l'exposition d'engager cet excellent ensemble connu à travers tout le Canada.

En communiquant cette nouvelle, M. Gerry Lessard, assistant-directeur de l'Office municipal du Tourisme, nous a également donné le programme des prochains concerts en plein air qui auront lieu sur la terrasse Dufferin la semaine prochaine.

Jeudi soir, à 8 h. 30, la fanfare du Royal 22e Régiment se fera entendre sous la direction du capitaine Edwin Bélanger.

C.R. Wall expose au Palais Montcalm

QUEBEC, (par A.S.) — Le peintre C. R. Wall inaugure aujourd'hui une exposition de quelques-unes de ses peintures qui aura lieu au Palais Montcalm, jusqu'au 2 septembre prochain.

PARLEMENT

SUITE DE LA PAGE 11

surance-hospitalisation... "Si cela est possible" !

La chasse à l'orignal

Par décision du ministère de la Chasse et de la Pêche, que dirige M. Gérard Lévesque, en ce qui concerne la chasse à l'orignal, la province reste divisée en deux: dans la première zone, la chasse sera permise du 1er au 9 octobre; et dans la seconde, du 8 au 16 octobre.

La première zone comprend les circonscriptions de Rouyn-Noranda, de l'Abitibi-Ouest, de l'Abitibi-Est, de Roberval et la plus grande partie des comtés du lac St-Jean et de Chicoutimi.

L'année dernière, 11,750 permis ont été distribués pour la chasse à l'orignal à travers le Québec; l'année précédente, il y en avait eu 10,349. C'est une preuve que la vogue de la chasse à l'orignal grandit de plus en plus.

2 ans de pénitencier pour dix-sept vols

QUEBEC, (G.P.) — Reconnu coupable sous 17 chefs d'accusation de vol pour un total de $3,047.50, Gustave Denis, 21 ans, du 841 rue des Zouaves, a été condamné à deux ans de pénitencier hier par le juge Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix.

Toutes ces infractions commises au cours de juillet dans des garages et des restaurants, l'auraient été avec un comparse. Un autre jeune homme, Claude Lebeau, 23 ans, est accusé des mêmes délits. Il doit subir un examen mental pour revenir devant la cour le 8 septembre.

Les vols se répartissent comme suit : aux restaurants de M. Grégoire Martel, des Ecureuils, $40; de M. Maurice Marcotte, de Portneuf, $30; de M. Jean-Paul Gosselin, aussi de Portneuf, $100; de M. Joseph Tremblay, de Ste-Catherine, $75; de Lucien Bonenfant, de Loretteville, $30; de M. Pierre Simmoneau, de Laval, $200; de Madeleine Lagacé, de Beauport, $65; de Paul Doucet, de St-Nicolas, $600; de M. Paul-Emile Germain, de lac St-Joseph, $8; de M. Anatole Gosselin, de Lyster, $90; de M. Fernand Poulin, de Ste-Marie, $9.50; de M. René O'Farell, de Ste-Claire, $850; aux garages, de M. Roland Guillot, de Beauport, $600; de M. Henri Tremblay, de Stoneham, $300.

A la fête du Travail : Solidarité syndicale

QUEBEC. — Une messe, célébrée par son Exc. Mgr Maurice Roy, en la chapelle du nouveau grand séminaire, ainsi qu'un grand ralliement de tous les syndiqués souligneront à Québec la fête du Travail, le 5 septembre prochain.

Placée sous le vocable de la solidarité syndicale, la fête du Travail comportera de plus un programme spécial qui se déroulera au parc Victoria immédiatement après la messe. Il y aura entre autres choses : Exhibition de gymnastes et spectacles de majorettes.

32 MAIRES

SUITE DE LA PAGE 11

George-Aimé Corriveau, maire de Stanbridge-Station; J.-O. Lévesque, maire de Bedford; George W. Galvin, maire suppléant East Bolton-Bolton Center; Jean-Paul Lacasse, St-Etienne de Bolton; Donald Blinn, maire de Stanbridge-est; Max Gagné, maire suppléant de Knowlton; Grégoire Bessette, maire de Mont-St-Grégoire; J. Honoré Beaudry, maire St-Alexandre; Uuderic Malo, Ste-Angèle, Emile Campbell, maire St-Sébastien; J. - B. Plourde, maire St-Grégoire village.

Le projet du maire de Granby, H. Horace Boivin, prévoit une chaussée partant de Longueuil et se rendant à Sherbrooke en passant au nord de Granby. Il serait beaucoup moins avantageux, pensent les trente-deux maires, que le projet d'autoroute située plus au sud.

Une conflagration évitée de justesse

QUEBEC. — La prompte intervention des sapeurs d'au moins trois stations, vers 10 h. 40 hier soir, a sans doute permis d'éviter qu'un début d'incendie se propage à tout un pâté de maisons. L'alarme a été sonnée au 325 de la rue St-Jean.

Les pompiers dirigèrent un jet d'eau dès leur arrivée sur les lieux pour confiner l'élément au foyer d'incendie, un petit appartement d'une pièce, situé à l'arrière de l'immeuble. Personne n'a été blessé.

Quoique peu spectaculaire et de courte durée, le feu a néanmoins attiré sur les lieux une foule de curieux, en partie des promeneurs encore nombreux à cette heure dans ce secteur de la haute ville. La circulation dut être interrompue pendant au moins une heure.

C'est le lieutenant de pompiers Dion, du poste no 1, qui dirigea les sapeurs, tandis que les policiers de faction étaient sous la direction du capitaine Maurice Charland.

Résolutions des constructeurs sur les SOUMISSIONS

QUEBEC, (G.P.) — La Fédération de l'industrie de la construction de la province de Québec a l'intention de proposer au gouvernement provincial une série de résolutions sur la façon de traiter avec les entrepreneurs par le moyen des soumissions publiques.

La Fédération, formée de huit organismes régionaux groupant les employeurs de l'industrie de la construction, a l'intention d'en discuter à son congrès annuel qui se tiendra à Sherbrooke, les 15, 16 et 17 septembre, sous la présidence de M. J.-E. Laflamme, de Hull.

Les délégués se proposent également de trouver un terrain d'entente pour tous les constructeurs de la province, afin d'obtenir du gouvernement provincial la formation d'une corporation d'entrepreneurs et l'exigence d'une licence provinciale pour permettre à un entrepreneur de travailler...

Mgr Roy et le maire honorés par la Soc. généalogique

QUEBEC, (G.P.) — S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et le maire Wilfrid Hamel recevront des diplômes honorifiques de la Société généalogique canadienne-française qui tiendra un congrès dans la Vieille Capitale les 8, 9 et 10 octobre.

"L'avenir" sera le thème de ce congrès qui débutera l'après-midi du 8 octobre par une réception à l'hôtel de ville. Le soir, M. Paul Gouin sera conférencier à une séance publique, à l'Institut canadien.

Dimanche, le 9 octobre, un banquet réunira les congressistes sous la présidence conjointe du R. F. Magloire, président du congrès et de M. Irénée Daigle, président général de la société. Le congrès sera sous la présidence d'honneur du lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable Onésime Gagnon.

On cesse de chercher le corps d'un noyé

QUEBEC — On a abandonné, hier soir pour la nuit, les recherches pour retrouver un homme tombé dans le fleuve St-Laurent tôt hier matin, au quai Chouinard.

La Sûreté municipale nous a rapporté qu'il s'agissait peut-être d'un citoyen de Lévis, disparu au cours de la nuit et dont on est sans nouvelles.

La victime a été vue précisément au moment où elle butait au quai Chouinard pour tomber dans le St-Laurent. Les témoins prétendent qu'il peut s'agir d'un homme d'environ 40 ans.

Les hommes-grenouilles de la maison Germain Lépine ont effectué des recherches une partie de la journée d'hier, mais ont abandonné dans l'après-midi. Mais on a repris immédiatement de fouiller le lit du fleuve avec des grappins.

La Bible vous parle

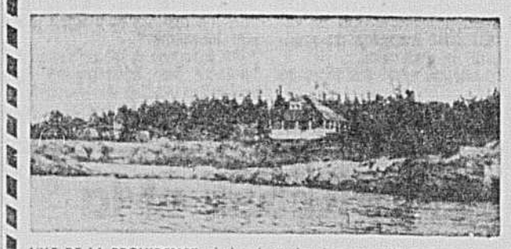
Qui est de Dieu entend les paroles de Dieu. (Jn 8, 47) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

• A VENDRE

LES ILES DE L'ARCHIPEL KAMOURASKA

Devenez propriétaire de ce paradis !

Les îles de l'Archipel de Kamouraska pullulent de gibier de toute nature, comme les eaux de poissons et mollusques variés.



L'ILE DE LA PROVIDENCE, chalet de 7 chambres meublées. Trois anses de beau sable pour le bain. Accessible à pied à marée basse. Quai naturel.

L'ILE BRULEE, très sauvage se prolonge à l'ouest et à l'est de rochers pouvant servir de gabions pour la chasse aux canards, sarcelles, oies et outardes.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à :
Madame EDGAR ROCHETTE
1075 CLAIRE-FONTAINE, Québec.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par JEAN POULIOT

LES GERANTS D'ESTRADE

Vous en êtes à la huitième manche d'une joute au pointage égal. Votre lanceur est en grande forme, mais il est aussi un faible frappeur qui a un coup sûr en 11 présences contre votre adversaire durant la saison. Les buts sont remplis, il y a deux hommes de retirés et c'est au tour du lanceur au bâton. Sur le banc vous avez un frappeur moyen de .235, mais vous prévoyez qu'à la manche suivante vous n'aurez pas une telle occasion puisque les 5 frappeurs suivants sont des gauchers contre un artilleur gaucher.

Vous décidez donc de retirer votre lanceur en faveur du frappeur de relève. Personne ne souffle mot. Votre frappeur se fait retirer au bâton et les huées commencent. Votre lanceur de relève traverse en beauté la neuvième manche. Pas un commentaire. Comme vous le prévoyiez, vos trois premiers frappeurs gauchers sont retirés au bâton dans votre deuxième moitié de cette neuvième manche. Personne ne le remarque. A la dixième, votre lanceur faiblit et remplit les buts; son remplaçant accorde cinq points. Vous redevenez la cible des huées de la foule qui déclare 40 minutes en retard que vous n'auriez pas dû enlever votre lanceur à la huitième manche.

Vos ennemis vous crient tout haut ce que vos amis chuchoteront le lendemain. Les uns comme les autres, ils ont payé leur billet de gérants d'estrade et c'est ce qui fait le charme du baseball.

UN AUTRE RECORD MENACE

Dans le cyclisme, c'est la saison des records. Des malins diront que l'absence du général Guy Morin a procuré plus de liberté aux coureurs qui donnent maintenant tout leur rendement au lieu de suivre les consignes du chef. Nous aimons mieux les raisons positives et nous croyons que la présence de jeunes athlètes fougueux comme Jean Garon et Angelo Miele a forcé les vétérans à sortir toutes leurs ressources.

Le jeune athlète de Charlesbourg a conquis l'opinion nationale dans Québec-Montréal en semant le vainqueur du tour du St-Laurent, Ange Roussel. Il sera l'objet d'une surveillance particulière dans la classique Trois-Rivières à Québec ressuscitée par M. Poliquin et l'UCN demain. Les Jean Toulgoat et Maurice Gagné, tous deux en tête du classement du superprestige, Raymond Nolet et Aurelo Batello sont tous des noms à surveiller. Il sera également intéressant de comparer le rendement des jeunes de la quatrième catégorie dont plusieurs ne dépassent pas 15 ans, mais qui ont tous une bonne saison de courses spéciales derrière eux.

Pour tous les amateurs qui demeurent sur le parcours, voici notre calcul approximatif de l'heure du passage des premiers cyclistes demain : 1 heure Trois-Rivières; 1.05 Cap-de-la-Madeleine; 1.25 Champlain; 1.45 Batiscan; 2 heures Ste-Anne-de-la-Pérade; 2.15 Grondines; 2.30 Deschambaults; 2.45 Portneuf; 2.55 Cap-Santé; 3.05 Donnacona; 3.10 Les Ecureuils; 3.25 Neuville; 3.40 St-Augustin; 3.50 Champigny et arrivée vers 4 heures au coin du chemin St-Louis et de l'avenue Parc à Québec. Une moyenne horaire de plus de 27 milles sera nécessaire pour battre le record détenu depuis 1953 par Wilfrid Chevrier.

ICI ET LA

Fred Bourbeau a eu une forte tentation de remplacer Claude Paquette par un frappeur à la septième manche, mais comme il n'y avait personne de retiré, il s'est ravisé . . . La qualification pour le trophée du championnat "match-play" dans chaque classe, aura lieu en fin de semaine au club de golf Royal Québec . . . L'assemblée annuelle de district de la QAHA aura lieu lundi soir au chalet des employés civils. En plus des élections pour le poste de vice-président de district, l'agenda comporte le remplacement de l'arbitre-en-chef Len Corriveau, qui vient d'être nommé pilote des Citadelles . . . Le tournoi de golf du club des Barbillons aura lieu cet après-midi à Ste-Marie-de-Beauce . . . Ceux qui désirent des bonnes places pour la joute décisive de la finale Massicotte entre le Beaver et le Ste-Foy sont mieux de se rendre de bonne heure au parc Marchand . . . S'il est vrai que les Indiens ont obtenu dimanche le 4 septembre pour disputer une exhibition, ils n'ont pas à se plaindre que Drummondville ait obtenu un dimanche chez lui en 4 semaines d'éliminatoires . . . Une équipe d'étoiles de la ligue Pony recevra le Breakeyville au parc Victoria alors que les vedettes de la Little League Optimiste visiteront le St-Joseph demain . . . Les Rangers disputeront une exhibition contre les As au Colisée mercredi le 28 septembre. Il est définitif que le Canadien ne viendra pas à Québec cet automne, M. Selke se déclarant convaincu "qu'il serait en ce moment mal avisé de disputer une joute hors-concours à Québec" . . . Les séries semi-finales de la ligue junior de baseball se poursuivront demain au parc Victoria . . . Cet après-midi à 5 heures, Georges Labrecque commanditera la course fermée Prince de Galles sur le canal 5 à la télévision de Québec.



COMPLETERONT-ILS LE RALLIEMENT DE L'ANNEE ? — Les Colonels de l'instructeur Jacques McGee ne sont plus qu'à une seule manche de compléter le ralliement de l'année dans la Little League B du club Optimiste dirigée par le moniteur Red Roberge. Après avoir perdu les sept premières joutes de la saison, les jeunes de 7 à 11 ans qui formaient cette nouvelle équipe dans l'empire de baseball mineur de Roland Beaupré n'ont pu faire mieux que la sixième et dernière position. Cependant en semi-finale, ils ont éliminé les Athlétiques, champions de la cédule régulière, et en finale ils mènent 15-12 à la dernière manche de la cinquième et décisive rencontre arrêtée hier pour noirceur et qui se continuera aujourd'hui au parc Victoria. L'équipe se compose de : à genoux : Jacques Vachon, Gilles Matte, Daniel Deslauriers, Alain Bernard et André Bernard ; debout : René Latulippe, Réjean Desmeules, Richard Blanchet, Yvon Racine, Yvan Trudel et Jacques McGee.

Le Dr J. F. Parent gagne le tournoi de golf des médecins

Le docteur J. Fabien Parent, de Dorval, a remporté les honneurs du 33e tournoi annuel de golf des médecins de langue française tenu cette semaine au club Laval-sur-le-Lac.

Le docteur Parent a obtenu un score brut de 74 pour s'assurer le trophée Casgrain Charbonneau.

230 médecins ont participé au tournoi, l'un des mieux réussis à date.

Le docteur Roger Matte, de Québec, avec un score net de 66, a été le vainqueur de la classe "A" avec handicap et du trophée Nadeau.

Le docteur Jean Castagner, de St-Jérôme, a réussi un score brut de 85 pour gagner le trophée Charles C. Frost alloué au vainqueur de classe "B" brut.

Voici les autres gagnants :

Dr G. B. Montil, Sorel, avec un score net de 73, remporte les honneurs de la classe "B" et le trophée Rougier.

Dr Roger Gagnon, de Montréal, avec un score brut de 100, est vainqueur de la classe "C" et du trophée de la Pharmacie de Montréal.

Dr P. P. Julien, de Montréal, avec un score net de 73, gagnant de la classe "C" avec handicap, trophée des pharmacies Leduc.

221 médecins sont demeurés sur les lieux après le tournoi pour participer au traditionnel buffet puis à la distribution des 125 prix.

L'élection des officiers pour 1961 a donné les résultats suivants : président d'honneur, Dr Paul Grignon; président actif, Dr Claude Bertrand; 1er vice-président, Dr Marius Dubeau; 2e vice-président, Dr Paul Guertin; secrétaire-trésorier, Dr Maurice Dufresne; trésorier, Dr J. M. Bourque; secrétaire-organisateur, M. Paul Bon-

Magog
Mises à pied temporaires à la Textile

MAGOG. — La compagnie Dominion Textile, succursale de Magog, a commencé depuis deux semaines à procéder à la mise à pied d'une centaine d'employés, pendant une période qui pourrait durer encore une vingtaine de jours.

La Dominion Textile termine présentement des échantillons pour ses marchandises et les commandes ne seront pas enregistrées avant quelques semaines.

Ce fait, qui n'est pas unique, n'affecte pas moins de 10 à 20 employés par section du moulin, section de l'imprimerie.

Le service des patrons pour les imprimeuses devrait reprendre ses activités au cours de la semaine.

Demain : Une double joute Indiens - Royaux

QUEBEC, — Les Indiens de Québec ont demandé et obtenu du président Fred Palin que la joute Québec à Drummondville demain après-midi soit suivie d'une rencontre - revanche le soir au stade municipal local. Au cas où une des deux parties serait remise à cause du mauvais temps, elle serait reprise lundi soir : Autrement, la série finale 4 de 7 de la ligue Provinciale se continuera mardi, mercredi et jeudi.

Le pilote Hugues Beaudoin a annoncé que les deux vainqueurs des deux joutes de la semi-finale, soit André Fontaine et Clément Tavara seraient au monticule demain. Fontaine sera opposé à Fred Bourdeau durant l'après-midi à Drummondville, alors que Tavara recevra les Royaux et Benoit le soir à 8 heures à Québec.

On sait que Drummondville mène la série 1-0 par suite d'une victoire de 8-3 remportée en dix manches de jeu à Québec jeudi.

Contrat avantageux à la Donnacona Paper

QUEBEC. — Les 146 employés de la compagnie Donnacona Paper à Sault-aux-Moutons, comté de Saguenay, ont obtenu hier de nombreux avantages lors de la signature de la nouvelle convention collective.

Parmi les principaux avantages, on peut mentionner la réduction de la semaine de travail de 60 à 54 heures ; une augmentation de $0.50 la corde pour les bûcherons. Le taux de la "petite corde" est donc porté à $6.75.

Quant aux journaliers travaillant au chargement des navires, ils gagneront maintenant $11.25 par jour pour neuf heures de travail. Ils gagnaient auparavant $10.70 pour 10 heures.

Le syndicat qui est affilié à la Fédération de la pulpe et du papier de la CTCC bénéficiera également de plusieurs autres améliorations dans les conditions de travail en forêt. Une clause de la convention concerne également la sécurité syndicale.

Les pourparlers avaient débuté le 4 mai dernier. Ils se sont terminés hier au cours d'une séance de conciliation présidée par M. Roger Leclerc, du ministère du Travail.

Les représentants de la compagnie étaient MM. James Millen Robert Hunter, Edmond Garon et Jacques Côté. Les syndiqués étaient représentés pour leur part par MM. Gilles Lapierre, agent d'affaires de la Fédération ; Napoléon Tremblay, président du syndicat et Léopold Jourdain, secrétaire.

Semi-finales Jr au parc Victoria en fin de semaine

QUEBEC. — Les séries semi-finales de la ligue Junior se poursuivront au losange no un du parc Victoria en fin de semaine. Cet après-midi, le saillant qui mène un à zéro recevra le St-Pascal à 1 heure, et les deux clubs se rencontreront à nouveau à 3 h. 30 dimanche, soit après la deuxième partie de la série Braves vs St-Joseph, qui a gagné la première rencontre.

Au parc Marchand, ce sera à 2 heures cet après-midi, la joute décisive de la finale trois dans cinq opposant le Beaver au Ste-Foy. Les lanceurs probables sont Reynald Bélanger et Jackie Leclair.

Tennis : championnat des employés civils

QUEBEC. — Le championnat en simple masculin ouvert du district de Québec se décidera cet après-midi au club de tennis des employés civils entre Jacques Giguère et Marc Blondeau. Ce titre avait été remporté l'an dernier par le Montréalais Henri Rochon. Les autres trophées ouverts ont été distribués la semaine dernière mais une maladie sans gravité de Giguère a forcé les directeurs à remettre la finale du rondeau à cet après-midi.

Football : dernier jour pour s'inscrire

QUEBEC. — Tous les jeunes de 8 à 17 ans qui sont intéressés à faire partie des ligues de football organisées par Nap. Côté et qui n'ont pas encore donné leur nom à l'instructeur Pete Brown, devront le faire durant la journée de lundi. Ils pourront profiter des pratiques au parc Victoria de 10 h. 30 à midi et de 2 h. à 4 h. 30. A date, les organisateurs sont assurés de former au moins 16 équipes réparties dans quatre ligues.

Course T.-R.-Québec
Une arrivée sensationnelle, chemin St-Louis ?

QUEBEC — Interrompue depuis 1954 et reprise cette année, plus précisément demain, par son fondateur, Léopold Poliquin, la classique Trois-Rivières-Québec 1960 peut fort bien faire revivre une arrivée sensationnelle sur le chemin St-Louis où la foule d'autrefois accueillait ses favoris. Avec départ à Trois-Rivières à une heure précise, les coureurs arriveront vers les quatre heures face à la rue Park, près des plaines d'Abraham.

La tradition de Trois-Rivières-Québec qui a fait de cette course, à cause de la belle température et du vent soufflant de dos, l'une des plus rapides sera sans doute bien conservée, dimanche, à la reprise de cette classique sous l'U.C.N., et l'on s'attend à ce que la course se joue dans la côte St-Sacrement, à deux milles de l'arrivée.

Cette côte en 1960, sera-t-elle capable à elle seule de désigner le gagnant telle qu'elle l'avait faite en 1952 ? Sélection oui, car à ce moment, il peut y avoir cassure dans le peloton si ce peloton est encore trop groupé au bas de la côte, mais décision non, car une quantité de bons grimpeurs s'attendent à jouer leur rôle à ce moment.

Donc, Trois-Rivières-Québec que l'on attendait cette année avec grande confiance et assurance parmi les grands rouleurs, sera bien gagnée en 1960 et peut-être que la victoire sera décidée seulement à l'arrivée sur le chemin St-Louis, face aux Plaines d'Abraham, où un peloton de 5, 10 ou même 15 grands rouleurs auront peut-être réussi à percer ensemble pour se disputer un sprint final prévu pour être sensationnel.

8,759 chômeurs sont inscrits

QUEBEC. — A la date du 31 juillet dernier, la région de Québec comptait 8,759 chômeurs inscrits au bureau local du service de placement. Ce chiffre marque une augmentation de 641 sur les chiffres totaux de la fin du mois de juin de cette année. Il marque également une augmentation de 1,735 sur le nombre de chômeurs dans la région à la même date en juillet 1959.

Ces informations sont contenues dans le rapport mensuel des activités du bureau local de Québec.

Une tendance dans le même sens a été enregistrée au cours de juillet dans les principaux centres du pays. Ce phénomène généralisé porte les experts à prédire qu'un nombre sans précédent de personnes chômeront au Canada au cours du prochain hiver. A ce qu'il semble, la région de Québec n'échappera pas, elle non plus, à cette calamité.

On ne possède cependant pas de chiffres permettant d'établir des comparaisons entre les diverses régions.

Voici d'ailleurs les principales données du rapport plus haut mentionné:

Placements Juillet 1960	Candidats à la fin du mois
Hommes: 1,529	5,294
Femmes: 477	3,465
Total: 2,006	8,759

Placements Juin 1960	Candidats à la fin du mois
Hommes: 1,866	5,080
Femmes: 593	3,038
Total: 2,459	8,118

Placements Juillet 1959	Candidats à la fin du mois
Hommes: 1,406	4,118
Femmes: 555	2,906
Total: 1,961	7,024

Deux bourses données par les policiers de Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Deux bourses ont été présentées hier soir à l'hôtel de ville de Drummondville à deux étudiants, par le comité de bienfaisance de l'Unité des policiers. Les deux boursiers sont Serge Bédard, finissant de 12e année, qui se dirige vers l'Université de Sherbrooke, où il sera admis en première universitaire.

Il est le fils de M. et Mme Robert Bédard, 109, 8e Avenue, quartier St-Jean-Baptiste. Le second est Jacques Blanchet, finissant de la 11e "A", section scientifique de Drummondville, qui s'oriente vers l'enseignement. En septembre, il entrera à l'école normale de Sherbrooke. Il est le fils de M. et Mme Georges Blanchet, 36, rue St-Albert, quartier St-Joseph.

Les bourses ont été offertes par le chef de police de Drummondville, M. Conrad Proulx, au nom de l'Unité des policiers.

Convocations à Victoriaville

Aujourd'hui Victoriaville: Ermitage St-Joseph: Pèlerinage des vieillards au Cap-de-la-Madeleine; départ à 6 h. 30 p.m.

Dimanche Victoriaville. Club de tir Victoria: Concours sur le terrain du rang Chicago à partir de 1 heure p.m.

Princeville. Fabrique St-Eusèbe: Réunion des paroissiens au sous-sol de l'église après la grande messe.

Lundi: à Victarioville. Conseil municipal: Réunion des édiles à l'hôtel de ville, à 8 heures p.m. Club de hockey Canadien: Réunion des sportifs au motel Boifran à Arthabaska, à 8 h. 20 p.m.

La Bible vous parle

Je dirai aux prisonniers : "Sortez !" A ceux qui sont dans les ténèbres : "Montrez-vous !" Sur toutes les routes, ils paîtront, sur tous les monts chauves seront leurs pâturages. Ils n'auront plus faim ni soif, ils ne seront en butte au vent brûlant ni au soleil. Car celui qui les prend en pitié les guidera. (Is 49, 9-10). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

La Fédération AFL-CIO appuie les démocrates

De notre édition finale d'hier

WASHINGTON, 26. (AFP) — Le comité exécutif de la Fédération ouvrière AFL-CIO a donné son approbation aux candidatures démocrates aux prochaines élections et recommande à ses 14 millions de membres de voter dans ce sens.

Le comité a proposé que le conseil général de la Fédération, qui doit se réunir cet après-midi, ratifie cette décision, prise par 17 des 18 membres (sur les 29 que compte le comité exécutif) qui assistaient à la réunion. Le dissident était M. A. Philip Randolph, de race noire, président du Syndicat des employés des wagons-lits qui a déclaré qu'il ne voyait pas assez de différences entre MM. Kennedy, démocrate, et Nixon, républicain, pour justifier un choix entre les deux.

Le conseil général, qui se réunit cet après-midi, est composé des représentants des 135 syndicats affiliés à la Fédération.

Inquiet devant les réductions...
Eisenhower défend son plan d'aide à l'étranger

De notre édition finale d'hier

WASHINGTON, (AFP) — Le président Eisenhower a fait savoir aujourd'hui au Congrès américain qu'il éprouvait une "grave inquiétude" à la suite de la décision prise par la commission conjointe des Crédits de réduire les fonds destinés au programme de sécurité mutuelle. Dans une déclaration publiée à la Maison Blanche, le chef de l'exécutif américain affirme qu'une telle décision va "sérieusement limiter l'appui indispensable que fournit l'Amérique à la défense de ses alliés, pression soviétique accrue, et interdira toute aide que nécessitent d'urgence d'autres nations amies qui sont à présent soumis à ces conditions extrêmement difficiles en vue de progresser vers la liberté."

Le président ajoute que non seulement les fonds prévus par la commission parlementaire sont "insuffisants" mais que nombre de restrictions administratives qui ont été décidées par le Congrès vont gêner la gestion du programme de sécurité mutuelle.

"Dans la situation mondiale à laquelle fait face actuellement notre pays, poursuit le président, le Congrès ne doit pas accepter les recommandations de la commission parlementaire qui ne correspondent en rien aux besoins. Je demande que la commission examine à nouveau le montant des crédits. Nous devons, pour le bien de l'Amérique en corriger l'insuffisance". Et le président ajoute que le rejet de cette demande par le Congrès rendra la tâche particulièrement difficile au nouveau président qui lui succédera en janvier prochain.

La Maison Blanche publie également le texte de deux lettres adressées aujourd'hui par le chef de l'exécutif américain au sénateur Lyndon Johnson, chef démocrate de la majorité au Sénat et au sénateur Everett Dirksen, chef de la minorité républicaine. Deux autres lettres ont été envoyées par le président au président de la Chambre, Sam Rayburn, ainsi qu'au chef de la minorité à la Chambre, M. Halleck.

Dans ses lettres à MM. Johnson et Dirksen, le président Eisenhower se déclare "profondément troublé" par la décision de la commission parlementaire des crédits et réaffirme sa certitude "qu'une réduction à cette échelle mettra en danger la sécurité du pays". Il demande en outre que la question soit débattue immédiatement, ne pouvant en aucun cas attendre la rentrée parlementaire de janvier prochain.

Les gens bien renseignés lisent "LA PRESSE".

Pauline Julien à la "Boite aux chansons"

QUEBEC (par A.S.) — Après nous avoir présenté Gilles Vigneault, Monique Riel, Marie Savard, Hervé Brousseau, Marcel Rafie, Jacques Keable, Monique Miville-Deschênes, Pierre Desrosiers, Yvon Bélanger, Yves Roberge et quelques autres, les responsables de la "Boite à chansons" continuent leurs activités avec Claude Beaudoin, comme artiste invitée pour cette semaine.

De plus, le spectacle de la semaine prochaine constituera un précédent pour cette boite de charmants troubadours : Ceci à plusieurs titres. D'abord, parce que l'équipe des trois copains animateurs réguliers de tous les spectacles n'y sera pas.

Après avoir chanté tout l'été, ces étudiants ont songé à prendre quelque repos aafin de n'être pas trop dépourvus quand la saison des cours sera venue.

En plus, la diseuse Pauline Julien reviendra donner son tour de chants à Québec pour la première fois depuis environ dix ans qu'elle chante un peu partout à travers le monde.

Au même programme que Pauline Julien, se trouvera Gilles Vigneault; tous deux seront accompagnés par Gaston Rochon.

M. Lesage inaugure un centre social

QUEBEC. (par A.S.) — Le premier ministre du Québec, l'honorable Jean Lesage, et son épouse, ont inauguré officiellement, hier soir, le nouveau centre social du parc Falaise.

Le curé de Saint-Yves, l'abbé Léo Bouillé, a béni ce centre qui servira à de nombreux enfant de ce jeune quartier domiciliaire.

On remarquait aussi la présence à cette soirée de l'architecte Eugène Chalifour qui a fourni gratuitement le terrain nécessaire au terrain de jeu du parc Falaise et à la construction qu'un bénissait.

Les courses sous harnais
Amulet Hanover de nouveau favorite dans le 2:30 trot

QUEBEC. — Amulet Hanover, compagne d'écurie du fameux Sir Winston Pick et propriété d'Allan Leblanc de notre ville, sera de nouveau favorite demain dans le 2:30 trot. Déjà gagnante en 2:07 2-5, elle sera toutefois désavantagée de la 10ème et dernière position dans cette importante classique et plusieurs sont d'avis que cette pouliche aura de la difficulté à se faire valoir. D'autres excellents jeunes trotteurs profiteront peut-être de cette situation pour causer des surprises et parmi ce groupe on remarque Newport Rocket, Janet's Son, Amigo et Cappy Gallon.

Le vainqueur de cette course, en plus de s'approprier de la grosse part de la bourse de $2,385, se verra attribuer le magnifique trophée "Bannock Bay", don de Wilfred Paiement, sportsman et turfman bien connu.

Ce numéro ne sera pas le seul d'importance présenté en de semaine et l'arrivée à Québec de plusieurs nouveaux chevaux dont les ambleurs Mary Tnias, Challenger Pick, Shadydale Noble et les trotteurs Samabelle, Dearie Laird et Sir Egerton a permis aux organisateurs de préparer des attractions plus complètes et plus intéressantes.

L'on terminera cette semaine, la première phase de la saison 1960, car dès samedi prochain le 3 septembre, l'on entreprendra le meeting de l'exposition provinciale et comme les stalles disponibles seront plus rares, il sera nécessaire d'évacuer une certaine classe de chevaux et à cette fin, on procèdera à une sélection au cours des prochains programmes. Ce sera donc à chacun des intéressés de faire valoir les capacités de ses chevaux.

Voici maintenant la liste des partants pour les programmes de fin semaine :

Programme de samedi 27 août 1960

1ère course — Amble D — $300

1. Silver Belle, C. Poulin
2. Stewart Worthy Lass, J. Hébert
3. Wicomico Van, (?)
4. Brownie Bars, A. St-Amour
5. Red Ember, L. St-Jacques
6. Adios Allen, D. Larochelle
7. Limestone, C. St-Jacques
8. Alice Carr, V. Larose

2e course — Amble D — $350

1. Viola Mae, G. Kitchen
2. Miss Glena Direct, L. St-Jacques
3. Annie Jean, M. Cournoyer
4. Karen Dee, R. Pagé
5. J.B. Hal, (?)
6. Adeline Key, M.A. Blouin
7. Spud Wingay, Alex. Pagé
8. Rocky Castle, B. Ferron

3e course — Trot D — $350

1. Tony Song, J.Ls. Gingras
2. Fancy Guy, Paul Grenier
3. Countess Hoot, J.A. Verret
4. Atwell Hanover, P.H. Giroux
5. Prince Rossi, Alex. Pagé
6. Betty's Lady, C. Poulin
7. Success Dawn, Ray. Moreau
8. Senator Dave, Alf. Moore

4e course — Amble D — $350

1. Celia's Riddell, C. Denault
2. Spencer's Majesty, M. Cournoyer
3. Royal Stewart, D. Larochelle
4. Success Vern, C. Poulin
5. Dave Express, A. Bédard
6. Deana King, C. Wannamaker
7. Battle Baker, A. Blouin
8. Miss Royal Volo, Alex. Pagé

5e course — Amble C et D — $400

1. Federal Reserve, Y. Catellier
2. Ali's Count, L. Pettigrew
3. Adam's King, P.H. Giroux
4. Marie Brewer, R. Bélanger
5. Sallie Direct, M. Cournoyer
6. Cheyenne Goose, B. Ferron
7. Aiken Hanover, C. Denault
8. Flying Easy, C. St-Jacques

6e course — Invitation Trot — $1,500

1. Titan L. Wilson, B. Grise
2. Jewel's Hiram, E. Sempie
3. Newport Key, L. Bergeron
4. Famous Cardinal, B. Tremblay
5. Woody Regent, Guy Beauchemin
6. The Bethel Boy, M.A. Blouin
7. Virgne's Tomboy, R. Bélanger

7e course — Amble C — $500

1. Tattle Town, Vic. Bédard
2. The Real Remus, M. Cournoyer
3. Terrywill, J. Hébert
4. Success Orpha, A. Bédard
5. Famous Pick, P. Grenier
6. Harvest Son, Y. Gamache
7. Banner Way, C. St-Jacques
8. Mighty FFrosty, J. Charbonneau

8e course — Trot C — $600

1. Albert Dean, Y. Pelchat
2. Ronnie Hanover, D. Larochelle
3. Mighty Pronto, P. Grenier
4. Samadelle, (?)
5. Cal Regent, Y. Gamache
6. Bliss Hanover, R. Moreau
7. Lynden Abbott, V. Larose

9e course — Trot D — $300

1. Bishop's First, C. St-Jacques
2. Abe Hanover, P.E. Alain
3. Fleet Cadet, R. Bruyère
4. Cadet Brooke, E. Ratté
5. Eula Volo, B. Tremblay
6. Mr Nap, Jos. Lemay
7. Knights Boy, L. Pelchat
8. Dutch Parley, L. Guérard

10e course — Amble B et C — $1,000

1. Oakland Hills, C. St-Jacques
2. Leading Way, V. Larose
3. Blazer Hanover, M. Cournoyer
4. The Moor, Y. Catellier
5. Sir Dudley, Lionel Roy
6. Senator Eric, R. Bélanger
7. Shadydale Nibble, Roger Juneau

Programme de dimanche 28 août 1960

1ère course — Amble C et D — $400

1. Glo On, L. Pettigrew
2. Slick Wick, V. Saucier
3. Daily Hodgen, J. Charbonneau
4. Hi Joe, Jos. Létourneau
5. Mozelle, Laurier Bergeron
6. My Son's Sparkie, Alex. Pagé
7. Chief Blackstone, C. St-Jacques
8. Jada Hanover, R. Bélanger

2e course — Trot D — $300

1. Runnymede Austin, V. Larose
2. Volo Bud, Laurier Bergeron
3. Sandra Worthy, C. Denault
4. Shep's Paula, Alex. Pagé
5. Cole's Colby, R. Croteau
6. Au Vatel Fred, (?)
7. Dearie Laird, David Martel
8. Sir Egerton, (?)

3e course — Amble C et D — $400

1. Sir Royal Guy, J. Ls. Gingras
2. Red Wing, Alex. Pagé
3. Vernon E. Hal, C. Denault
4. Todd Handover, M. Goguen
5. Top Deck, D. Larochelle
6. Dewey Clay, Léon St-Jacques
7. Cindy's Widow, R. Martineau
8. Cardinal Kelly, V. Larose

4e course — Trot C — $750

1. Colonel Rodney, Jean Cyrenne
2. Bay Day, M. Cournoyer
3. Long Song, R. Moreau
4. Mighty Dream, P. Grenier
5. Nibble's Laddie, Y. Pelchat
6. Chuck Colby, R. Pagé

5e course — Amble C et D — $550

1. Handsome Billy, A. Hanna
2. Jeff Protector, Guy Beauchemin
3. Babe's Harmony, J. Charbonneau
4. Senator Don C, Alf. Moore
5. Harvey's Dream, R. Croteau
6. Pronto Dudley, (?)
7. Rebel Land Miss, C. Wannamaker
8. Bonnie Chief, G. Kitchen

6e course — Amble B — $1,300

1. Oro G. Kett, C. Wannamaker
2. Inez Riggs, A. St-Amour
3. Forward Look, R. Bruyère
4. The Tippler, A. Hanna
5. Chauncey Hanover, L. Bergeron
6. Jet Byrd, Y. Catellier
7. Scotch Spencer, C. Denault

7e course — Amble C — $550

1. Justice Rosecroft, M. Cournoyer
2. Ray Byrd, Y. Gamache
3. Princess May Be, P. Grenier
4. Barbara Grattan K, G. Kitchen
5. Milton H. Bars, A. Bédard
6. Scottish Brooke, L. Roy
7. Casanova, R. Bélanger
8. Second Discovery, A. St-Amour

8e course — Trot 2:30 — $2,385

1. Gay Minstrel, D. Martel
2. Betty Song, (?)
3. Poplar Glen, R. Pagé
4. Cappy Gallon, E. Semple
5. Newport Rocket, Marc Gingras
6. Amigo, R. Moreau
7. Janet's Son, Y. Pelchat
8. Elsie Van, P.E. Alain
9. Poka Volo, Lionel Roy
10 Amulet Hanover, Roger White

9e course — Trot C et D — $400

1. Esquire Hanover, J. A. Verret
2. Willis Elkington, M. Cournoyer
3. Waylark, (?)
4. True Key, R. Moreau
5. Trellis Volo Jr, B. Ferron
6. Ample Hanover, Jos. Breton
7. Merry Craft, P. Grenier
8. Allen Chips, D. Larochelle

10e course — Amble C — $600

1. Mary Tnias, (?)
2. Petress Tryax, Y. Gamache
3. Roany H. Alex. Pagé
4. Pocahonta's Boy, N. Dompierre
5. Jarrelown Abbe, Lionel Roy
6. Crusader Pick, M. Cournoyer
7. Dudley Counsel, V. Larose
8. Challenger Pick, Jos. Létourneau

Cinéma

CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h.; "Submarine Seahawk" (69 min.) 1.15, 4.35, 7.55 h. "It Started in Naples" (technicolor, 100 min.) 2.35, 5.55, 9.20 h, dernier spectacle complet à 7.35 h.

CARTIER — "Rue des Prairies" 12.50, 3.53, 6.41, 9.44 h. Nouvelles : 2.18, 8.09 h. "La sentence" 2.27, 5.21, 8.18 h. Annonces, 3.47, 9.38 h. Fin : 11.12 h.

CINEMA DE PARIS — "Arène joyeuse" : 12.30, 4.25, 8.25 h. "Nos plus belles années" : 2.10, 6.10, 10.05 h. Actualités : 3.50, 8.15 h.

CLASSIC — "Hondo" 1.00, 3.55, 6.40, 9.40 h. "Le fantôme de la rue Morgue" : 2.30, 5.20, 8.15 h. Continuel de 1.00 à 11.00 h.

EMPIRE — Sujet : 1.00, 4.26, 7.52 h. "Sur la piste des Commanches" : 1.09, 4.35, 7.54 h. "L'Ange et le bandit" : 2.38, 6.04, 9.23 h.

IMPERIAL — "Flamingo" : 12.40 4.12, 7.44. "Le chouchou du professeur" : 2.11, 5.43, 9.15 h. Sujet : 2.07, 7.39 h.

LAIRET — Nouvelles : 2.15, 8.06 h. "Rue des Prairies" 2.24, 5.18, 8.15 h. Annonces, 3.53, 9.43 h. "La sentence" 12.55, 3.58, 6.46, 9.49 h. Fin : 11.09 h.

LAURIER — "Ressac des passions" : 1.15, 4.40, 7.40 h. Nouvelles : 2.35, 9.00 h. "Espionnage à Tokio" : 3.00, 6.00, 9.25 h. Fin : 11.05 h.

PIGALLE — "Une balle suffit" : 12.25, 4.28, 8.31 h. "Dangereuses fréquentations" : 1.52, 5.55, 9.58 h. Actualités : 3.49, 8.21 h.

PRINCESSE — Sujet : 1.00, 4.22, 7.44 h. "Le train du dernier retour" (CinemaScope) : 1.16, 4.38, 8.00 h. "Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ?" (CinemaScope) 2.46, 6.10, 9.32 h.

RIALTO — "Père sans pardon" 3.25, 7.30 h. "Diable au soleil" 1.05, 5.10, 9.15 h. Nouvelles : 2.50, 6.55 h. Fin : 11.00 h.

SILLERY — "Tout près de Satan" : 12.30, 4.10, 7.50 h. "Un trou dans la tête" : 2.10, 5.45, 9.30 h. Continuel de 12.30 à 11.35 h.

VICTORIA — "Un trou dans la tête" 2.13, 5.46, 9.34 h. "Tout près de Satan" : 12.30, 4.13, 7.51 h. Nouvelles : 2.03, 9.24 h.

BIENVILLE — "Ressac des passions" 6.30, 9.45 h. Nouvelles : 7.50 h. "Espionnage à Tokyo" : 8.05 h. Matinée dimanche à 1.30 h. Fin : 11.05 h.

CINEMA LEVIS — "Les femmes sont marrantes" : 6.20, 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "L'amour aveugle" : 8.00 h. Dimanche, matinee à 1.30 h.

ETCHEMIN — Samedi : "Les montagnards sont là" : 7.30 h. "L'Egyptien" (couleurs, CinemaScope) : 9 h. Dimanche : "Pique-nique en pyjama" (couleurs) : 1.30, 6.30, 10.00 h. "Ombre sous la mer" (couleurs, CinemaScope) : 3.05, 8.05 h.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

4:00—Mire et musique
5:00—Walt Disney présente
6:00—Scénario
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—La météo
7:15—Côté jardin
7:45—Dialogue
8:00—Le dernier des Mohicans
8:30—La clé de sol.
9:00—Billets de faveur
10:30—Théâtre des Etoiles
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:21—Cinéma du samedi soir
12:00—Fin des émissions

DEMAIN

2:30—Mire et musique
3:30—Tribune libre
4:00—Sports d'été
Championnat provincial du Québec à Beloeil
5:00—Contes du dimanche
6:00—Comte de Monte Cristo
6:30—Robin des Bois
7:00—Les travaux et les jours
7:30—Caméra '60
8:00—Petit théâtre
8:30—Au pays de Neufve France
9:00—Du coq à l'âne
9:30—Une étoile m'a dit
10:00—L'art et son secret
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:10—Sport Eclair
11:40—Fin des émissions

LUNDI

3:30—Mire et musique
4:30—Long métrage
6:00—Au jeu
6:30—Manchettes
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Côté jardin
7:45—Mes chansons
8:00—Joyaux de l'écran
8:30—En plein air
9:00—La Gendarmerie Royale
9:30—Le clé des champs
10:00—Histoire d'amour
10:30—Choix de
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—Mantovani
11:55—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

4:58—Opening
5:00—Prince of Wales stakes
5:30—Cartoon Party
6:00—Ranch party
6:30—Cartoons
6:45—News & Sports
7:00—Dennis the menace
7:30—The Californians
8:00—Susie
8:30—Tugboat Annie
9:00—Great mories
10:30—Twilight zone
11:00—CBC News
11:10—Sports Score Highlights
11:15—Late Show :
12:28—Sign off

DEMAIN

3:43—Opening
3:45—Sacred Heart Program
4:00—Holiday Edition
5:00—News Magazine
5:30—Thi is the Life
6:00—Walt Disney Presents
7:00—

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

Une adolescente a les JAMBES BROYEES dans une collision inusitée

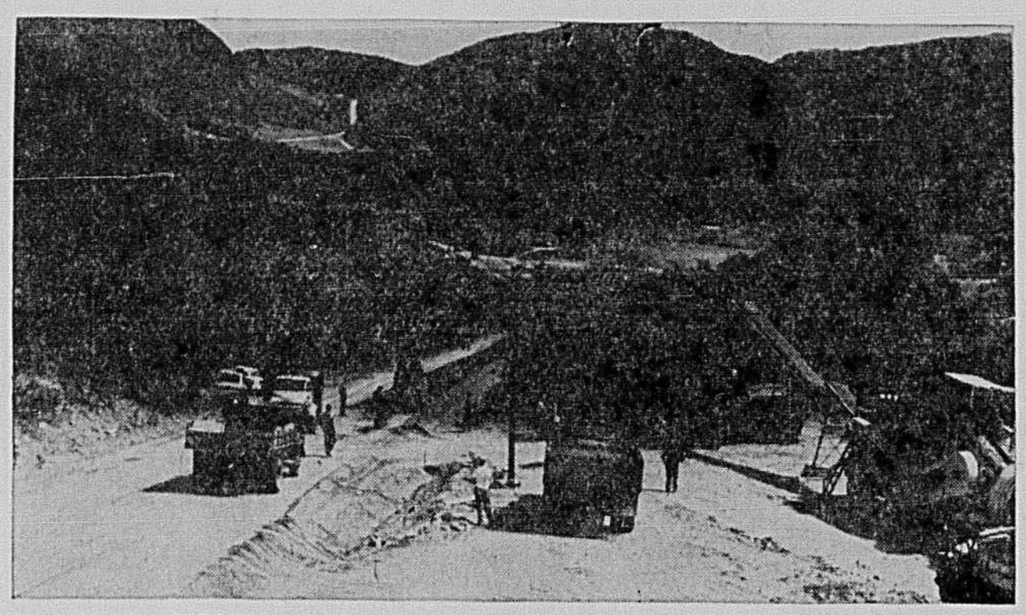
JONQUIERE. (T.D.) — Une fillette de 15 ans, Violaine Ferland, a eu les jambes broyées à la suite d'un accident de la circulation survenu, hier soir, dans la rue St-Dominique, en face du Marché St-Dominique, à l'intersection de la rue St-Luc.

La victime a été transportée à l'hôpital de Jonquière où elle demeure sous les soins constants d'un médecin, quoiqu'on nous apprenait, tard hier soir, que son état demeurait satisfaisant.

La jeune fille était occupée à l'arrière de l'automobile de son père, M. Charles-Henri Ferland, 446 St-Jean-Baptiste, Jonquière.

Un véhicule, propriété de M. Rosaire Bouchard, 212 Picardie, Jonquière, était stationné environ 3 ou 4 pieds de la jeune fille. Soudainement une autre voiture, conduite par M. Léopold Marier, 67 des Peupliers, coupa brusquement vers la droite pour aller donner contre l'automobile de M. Bouchard, voulant ainsi éviter un véhicule.

Le choc fut d'une telle violence que l'automobile stationnée fut projetée contre celle de M. Ferland, avec le résultat que la jeune Violaine fut coincée entre les deux pare-chocs.



DU PAVAGE A STE-ROSE — Le ministère de la Voirie, à Chicoutimi, vient d'entreprendre le pavage en asphalte de la dernière partie de route St1Fulgence - Ste-Rose, demeurée en gravier depuis que des modifications importantes y ont été apportées, il y a une couple d'années. Un concasseur a été installé à proximité de l'embranchement secondaire du village de Ste-Rose. On voit ici une partie de ces installations, de même que la machinerie lourde utilisée à ces travaux. Indirectement, le pavage de cette partie de route entre dans la réalisation de la route Chicoutimi - Tadoussac, qui prend naissance à moins de deux milles de l'endroit où cette photo a été prise.

Dans l'affaire R. Thibeault

Les deux parties mises hors de Cour

CHICOUTIMI. (A.F.) — Dans l'affaire René Thibeault, qui a intenté une action à l'échevin Ulysse Belley, de Jonquière, "les parties sont mises hors de Cour, sauf au dénonciateur à se pourvoir de nouveau devant le tribunal compétent."

Telle est la conclusion du jugement rendu par le juge Gérard Simard, de la Cour des sessions de la paix, au palais de justice de Chicoutimi. Selon la loi des cités et villes, l'article 658 atteste que, dans l'hypothèse de l'existence d'une Cour de juridiction municipale — recorder —, toute poursuite pour l'imposition de pénalité ou amende résultant d'une infraction aux dispositions de la présente loi, ressortit nécessairement à la juridiction de la Cour municipale, "à l'exclusion de toute autre". Ce qui signifierait que la cause, pour se poursuivre, devra être reportée devant la Cour municipale.

On se souvient que, le 2 juillet 1959, le prévenu a été élu échevin de la ville de Jonquière. Le même mois, une action a été intentée par René Thibeault, contre Ulysse Belley, l'échevin en question, "en annulation de son élection comme échevin". L'élection a été annulée, conclusion d'un jugement rendu par l'honorable Richard R. Alleyn, en date du 25 mars 1960.

Le 12 mars, une dénonciation a été portée contre le même prévenu, à l'effet que, depuis le 2 juillet 1959, il s'était rendu passible de "l'amende édictée à l'alinéa 3 de l'article 126 de la loi des cités et villes", en siégeant et votant aux résolutions adoptées à une douzaine d'assemblées, entre le 13 octobre 1959 et le 7 mars 1960.

Le 19 août dernier, le défendeur, par le ministère de son procureur, Me Roland Fradette, a soulevé devant la Cour des sessions de la paix, "l'absence de juridiction de ce tribunal, à l'exclusion de la question des faits, lesquels étaient incontestés, de l'aveu équivoque des deux parties, d'où le défaut".

Arguments

Les deux parties "se sont réclamées des mêmes dispositions de la loi des cité et villes", soit : les articles 126, 610, 658 et 692, auxquels les procureurs donnaient une interprétation différente.

Les débats n'en étaient que de jurisprudence, au cours de la courte enquête, et ne comportaient pas de ces plaidoyers où l'art oratoire, joint à la puissance des arguments, peut faire changer la nature d'un jugement.

Le juge Gérard Simard a admis que la motion de la défense était bien fondée et que les deux parties étaient mises hors de Cour.



MLLE MADELEINE MARTIN, bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale de Chicoutimi, a été nommée au bureau de direction de l'Association des Bibliothèques Municipales du Québec.

Référendum en marge de l'emprunt de $550,000

JONQUIERE, (M. T.) — Selon le maire J.-J. Bouchard, il est nécessaire que le règlement 467 prévoyant un emprunt de $550,000 soit approuvé par les contribuables, pour la bonne marche de "l'entreprise".

On sait que c'est lundi soir, entre 8 h. et 10 h., dans la salle de l'hôtel de ville, qu'aura lieu l'assemblée publique des propriétaires qui approuveront ou rejetteront ce règlement. Si pas moins de 40 électeurs s'y opposent, la ville sera dans l'obligation de tenir un référendum.

Dans les milieux proches de l'hôtel de ville, on mentionne qu'advenant le cas où l'emprunt de $550,000 serait définitivement battu au référendum, Jonquière n'aura pas d'autre solution que de tomber sous la juridiction de la Commission municipale. Toutefois, selon le maire Bouchard, cet organisme gouvernemental hésiterait à prendre Jonquière sous sa tutelle.

Quelle serait l'attitude des contribuables en voyant leurs taxes augmenter d'au moins $1.40 du $100 d'évaluation pour une durée d'un an ? La Commission municipale n'aurait, en effet, pas d'autre alternative pour combler le déficit de $282,-032.67, au 31 décembre 1959.

Ces considérations ont sans aucun doute été envisagées par les propriétaires, depuis que le désir du conseil d'emprunter $550,000 a été rendu public, mais l'homme de la rue se demande justement quel sera le résultat de l'assemblée publique de lundi soir ?

Le règlement 467

Ce montant de $550,000 doit être emprunté pour les item suivants: A) Pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'électricité, de nature capitale, exécutés au cours de l'année 1959, une somme de $282,-032.67; B) Pour le paiement de la construction d'une sous-station dans le secteur sud de la ville, l'achat de transformateurs requis, la construction des bâtisses, etc., une somme de $65,000; C) Pour l'extension du circuit de protection contre les incendies dans les limites de la ville, et ce, pour le secteur nord-est, le quartier des anciens combattants, le quartier Brisson, les rues Salaberry et Gagnon, une somme de $27,000; D) Pour le paiement d'une niveleuse, une somme de $21,840; E) Pour le camion à incendie avec échelle aérienne, dont l'achat est recommandé par la Canadian Underwriters Association depuis 1953, un montant de $28,080; F) Pour le paiement des machines-comptables et accessoires nécessaires à la mécanisation du bureau de la comptabilité, une somme de $14,455.81; G) Pour fins d'amélioration des lignes électriques, achat de transformateurs et de compteurs, comprenant les matériaux et les salaires requis pour telles améliorations, un montant de $61,491.49; H) Pour les dépenses contingentes en rapport avec le présent règlement, comme la perte sur la vente des obligations, le coût de leur impression et de leur livraison, une somme de $50,000. Total: $549,900.

Le premier de ces item, soit les travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'électricité, de nature capitale, exécutés au cours de l'année 1959 pour un total de $282,032.67, c'est-à-dire, le déficit au 31 décembre 1959, comprend en grande partie la balance à dépenser aux divers règlements d'emprunts, à la même date.

Cette balance était de $206,-770.75 au 31 décembre 1959 et venait de 7 règlements non complétés, dont les numéros suivent: 364, 386, 401, 421, 429, 440 et 446. Depuis cette date, la ville en a effectué pour environ $160,000 sur les $206,770.75. En pratique, il resterait donc des travaux à exécuter pour un montant de $46,770.75, répartis sur l'un ou l'autre de ces 7 règlements.

Ce soir

Mille jeunes gens entreprendront une marche de *dix-sept milles*

ALMA. (P.T.) — Plus de 1,000 jeunes gens se mettront en marche ce soir, à minuit, pour exécuter un trajet de 17 milles entre Chambord et le Lac-Bouchette, dans le but de rendre hommage à la Vierge du Saguenay, Notre-Dame du Lac-Bouchette, lui redire la confiance des jeunes travailleurs et implorer son aide. C'est la deuxième année consécutive que la J.O.C. du Lac-St-Jean organise une telle marche qui a également pour but de démontrer à toute la population que la jeunesse a conscience de ses responsabilités.

Toutes les localités du Lac-St-Jean seront représentées à cette "marche des jeunes travailleurs, et l'on compte également de nombreuses délégations de la région de Chicoutimi; Jonquière, pour sa part, a assuré l'organisation qu'il y aura plus de 500 délégués de cette section.

Le ralliement des jeunes travailleurs aura lieu à Chambord, vers 11 h. 30, alors que le départ est fixé vers minuit. Tout le long du parcours, des équipes dirigeront le chant et les prières. Un service d'ordre parfait a été organisé grâce à la collaboration des officiers de la route, des ambulances de toute la région et de l'Association ambulancière St-Jean d'Alma.

Il y aura un bref arrêt à St-François-de-Sales où l'on servira du café aux jeunes pour les réconforter avant d'entreprendre la dernière partie de cette marche. A la gare du Lac-Bouchette, les jeunes filles de la J.O.C.F. se joindront à leurs compagnons pour se diriger ensuite vers la grotte du Lac-Bouchette où S. Exc. Mgr. Marius Paré chantera une messe spéciale à l'intention des marcheurs. Toute la population est cordialement invitée à assister à cette messe, vers les 7 heures du matin.

Au cours de la messe, deux jeunes travailleurs de Naudville et de Dolbeau liront à haute voix l'épître et l'évangile du jour. Après la messe, un dirigeant lira la consécration des jeunes travailleurs du Lac-St-Jean à Notre-Dame du Saguenay.

En 1870

De St-Félicien à Grande-Baie le brasier sème la dévastation

par **Lucien Bouchard**

Le sinistre vs le colon

JONQUIERE. — Aux prises avec l'invasion galopante du souffle dévorant des flammes, les colons ne durent compter que sur leur propre courage pour assurer leur salut. Les traits héroïques foisonnent dans les archives historiques de la région.

Tout près de St-Félicien, dans la consternation générale qui suivit les premières manifestations du feu, chacun fuit de son côté. Cependant, le hasard veut que plusieurs personnes se rassemblent parfois dans un même refuge. Ainsi, pas moins de 25 sinistrés finissent par se retrouver sur une même ponte de rocher. Tout autour, c'est la forêt qui, transformée en un immense buisson ardent, crache les flammèches et les tisons sur les 25 malheureux. Le rocher lui-même, qui le brasier chauffe à blanc, menace de cuire les réfugiés vivants. Un de ceux-ci, nommé Thomas Simard, a heureusement pris la précaution d'apporter dans sa fuite des couvertures et quelques seaux d'eau.

A l'aide de ces moyens rudimentaires, il sauve ses compagnons d'une mort horrible. Trempant ses couvertures dans l'eau, Thomas Simard en recouvre les réfugiés. De temps à autre, il humidifie la pierre, et asperge l'eau les occupants du rocher. Après quelques heures de cette lutte acharnée, le feu s'éteint, faute de combustible, et les 25 peuvent se diriger vers un abri plus confortable. La conduite héroïque de Simard ne devait pas sombrer dans l'oubli. Le récit en est déposé dans les dossiers de la Société historique du Saguenay; il s'est d'ailleurs transmis de bouche en bouche jusqu'à nous.

Ces paisibles, qui n'ont jamais fait autre chose que se soumettre à la routine pacifique de leur dur labeur quotidien, se montrent capables, une fois acculés à une situation aussi désespérée, d'accomplir des actes du plus pur héroïsme. Nulle part dans les compte-rendus du désastre on ne fait mention de gens qui se soient laissé sombrer dans le désespoir et aient renoncé à lutter pour sauver leurs vies. Les aSguenéens de ce temps-là tenaient farouchement à l'existence.

Ainsi, Jean-Baptiste Parent, sa femme et leurs 10 enfants s5accrochèrent durant quatre heures à un tronc flottant pour échapper au feu. Parent a hissé ses enfants et sa femme sur le billot, tandis que lui-même reste plongé dans l'eau jusqu'au cou pour les arroser périodiquement.

Pour fuir la conflagration, les colons sont souvent obligés de recourir aux astuces les plus inattendues. Cerné par l'incendie, Jos. Bilodeau, de Chambord, se roule dans le fumier humide qui recouvre l'enclos de ses pourceaux, puis court se jeter dans un puits. Ses tribulations ne s'arrêtent pas là pour autant : les flammes lèchent les planches qui ferment l'orifice du puits et finissent par y mettre le feu. Quelques instants plus tard, les planches se désagrègent en tisons qui viennent choir sur la tête du pauvre Jos Bilodeau.

En définitive, la plupart des gens ont trouvé refuge dans les caves. En certains endroits, les hommes enfermaient les femmes et les enfants dans les caveaux à légumes creusés dans la terre, et recouvraient les portes de bois de matières ininflammables comme la tourbe et le fumier. Quant aux hommes, ils se terraient dans les fossés ou se planquaient sur des radeaux flottant à la dérive sur les cours d'eau. L'ingéniosité des colons et le courage qu'ils ont affichés ont donc épargné plusieurs vies humaines.

On relève dans les narrations du grand feu qu'ont laissés les témoins oculaires à la postérité, un nombre étonnant de sauvetages attribués à l'intervention divine. Plusieurs faits miraculeux ont imputés aux vertus toute-puissantes de la croix ou encore aux pouvoirs surnaturels des curés auxquels on s'adressait. S'il faut en croire les versions unanimes de beaucoup de témoins, pas moins d'une cinquantaine de personnes ont eu la vie sauve grâce à des phénomènes humainement inexplicables.

Un des plus étranges et des plus troublants faits de cette nature s'est produit à Saint-Gédéon, dans la demeure d'Etienne Minier. Les Minier, qui possédaient un camp en bois rond sur une butte entourée de tous côtés par la forêt, y recevaient des parents et des amis au moment du feu. De sorte qu'environ 20 personnes étaient présentes dans le camp en question comme des rats dans une souricière. Devant l'imminence du danger qui les menaçait, les occupants de la cabane se mirent à réciter des chapelets, ceux d'entre eux qui s'y connaissaient ne se faisaient plus d'illusions : Les arbres environnants n'étaient plus qu'autant de torches incendiaires.

Attaqué de toutes parts, l'édifice primitif semblait perdu selon toute probabilité. A l'intérieur, les réfugiés récitaient ce qu'ils croyaient être leurs derniers "ave", et attendaient la mort au milieu d'une chaleur étouffante. Mais la fin se faisait attendre. Quelques heures plus tard, l'habitation de bois rond était encore intacte, tandis que l'incendie avait cessé de faire rage au dehors.

Tout le monde cessa de prier, pour sortir de la cabane. Pour les 20 personnes qui venaient tout juste d'échapper à une mort affreuse, le miracle ne fit alors plus de doute. Tout l'extérieur du camp était noirci par le feu. Celui-ci s'était apparemment communiqué aux billots secs qui composaient le mur du petit édifice pour s'éteindre aussitôt pour des raisons absolument inexplicables. La plupart des contemporains considérèrent la préservation de ces vies humaines comme un miracle.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul exemple du genre. La ville de Chicoutimi a également été le théâtre d'une scène aussi troublante. Aux environs de 1 h. 30, l'incendie, toujours poussé par un vent violent du sud-ouest, arrivait sur les hauteurs de la côte de la réserve à Chicoutimi. L'usine des Price, située en contre-bas de la pente, apparaissait comme la proie éventuelle du sinistre. William Price voit le danger et craint pour ses moulins. Le pire apparait inévitable.

Le descendant de l'illustre famille industrielle recourt alors à une mesure désespérée : il envoie quérir le curé Racine pour enrayer l'avance du feu. Le curé de Chicoutimi refuse et fait dire à M. Price de s'adresser plutôt à un ministre protestant. Pour toute réponse William Price s'amène en personne et déclare à l'abbé Racine : "Pour ce que je vous demande là, les ministres ne sont pas de taille ; Vous seul pouvez satisfaire à mon désir." Ce que voyant, le curé Racine accepte. Quelques minutes plus tard, des témoins purent apercevoir le curé de Chicoutimi en train de se promener aux alentours de l'usine en aspergeant de son goupillon les amoncellements de billes de bois. William Price marche auprès du prêtre en s'agrippant d'une main à sa soutane.

Les flammes rasent le terrain adjacent au moulin. Les poteaux des clôtures de Price flambent comme des chandelles. Chose extraordinaire, le feu refuse de consumer le bois sec accumulé en tas près des machines à papier, pour contourner le moulin et se jeter sur la ville de Chicoutimi proprement dite. Evidemment, on ne manqua pas de noter ce fait étrange dans la population et le mot "miracle" fut prononcé à plusieurs reprises. Des témoins assurent que le moulin Price de Saint-Alexis de Grande-Baie fut préservé de la même façon.

A Saint-Jérôme, le curé Constantin s'enferme dans une maison avec 25 paroissiens pour y mourir. Tenant dans ses mains le Saint-Sacrement, le prêtre récite des prières à répondre. Le feu ravage et détruit de fonds en comble les résidences avoisinantes mais épargne par un hasard providentiel l'abri des malheureux. Les anales du temps regorgent de phénomènes similaires qui se sont produits à l'encontre même des lois naturelles. Un dénommé Adolphe Girard était à travailler sur les bords du lac Kénogami lorsque le sinistre arriva dans ces parages.

Mortellement inquiet du sort de ses enfants restés à l'arrière, l'homme tenta de franchir la barrière de feu pour tâcher de sauver ces dernier. Mais le souffle brûlant du brasier défendait toute approche et le repoussait aussitôt. Au moment même où Girard allait désespérer, ses enfants surgirent de la ligne de feu pour venir vers lui. Aux dires des jeunes rescapés, les flammes se rangeaient de chaque côté d'eux pour leur frayer un passage.

Ailleurs, c'est à la Sainte-Croix qu'on dut ande la protection. A Rivière-du-Moulin, l'élément destructeur réduit en cendres 50 cordes de bois sec, et épargne une maison située à deux pas de là. Les résidents de cette dernière ont tout de suite attribué le phénomène aux pouvoirs bénéfiques de la croix qu'ils avaient clouée sur la devanture de leur abri. Un autre exemple est plus concluant. Dans le rang des Maltais, près de Chicoutimi, des flammes hautes de plusieurs pieds décrivent un demi-cercle autour de la ferme de M. Auguste Gagné.

Celui-ci, conscient du péril que court sa propriété, va implorer l'assistance du curé Racine. Il s'en retourne avec l'ordre de planter une croix en face de la ligne de feu. Gagné s'empresse d'obtempérer à la recommandation et fiche en terre une croix noire de trois pieds de haut, juste au milieu du croissant que dessine le feu à l'entour de sa ferme. A la stupéfaction de tous, le sinistre contourne la demeure et les bâtiments de Gagné.

Ces manifestations de la Providence ou du hasard ont sûrement contribué à épargner un nombre considérable de vies humaines.

(A SUIVRE)

Accident funeste à un employé de l'Alcan

ARVIDA. (J.P.) — M. Eric Boudreau, 43 ans, demeurant au 243 de la rue Davy, a été tué accidentellement, hier matin, aux usines de l'Alcan, à Arvida.

Selon les renseignements obtenus, M. Boudreau, monteur de lignes au service de l'électricité, était en train de travailler sur une tour à haute tension dont la plus grande partie du courant avait été enlevée, sauf pour une ligne de 6,000 volts que l'on avait isolée. A un moment donné, M. Boudreau voulut parler à un compagnon et marcha sur un des bras métalliques de la tour en se pliant pour passer en-dessous de la ligne de 6,000 volts.

Par inadvertance, il toucha la ligne et tomba sur une plateforme, à environ 8 pieds plus bas. Ses compagnons de travail se sont immédiatement portés à son secours et ils ont pratiqué immédiatement la respiration artificielle que l'on continua durant le trajet en ambulance vers l'hôpital Général du Saguenay, à Arvida.

Marié à Mlle Marguerite Boudreault, M. Boudreau était le père de trois enfants. M. Boudreau, au service de l'Alcan depuis 16 ans, était membre du plan de pension de la compagnie.

Voeu de la comm. scolaire d'Arvida

ARVIDA. (J.P.) — La Commission des écoles catholiques a voté une résolution qu'elle présentera au prochain congrès de l'Association des commissions scolaires qui aura lieu prochainement à Jonquière.

Cette résolution, qui sera vraisemblablement portée à l'attention des autorités gouvernementales, demandera la matérialisation des recommandations du rapport Tremblay, soit l'uniformisation de l'évaluation et la généralisation de la taxe de vente, sur une base provinciale. En outre, l'Association des commissions scolaires sera priée de faire pression auprès de la Régie des transports et des communications, de même qu'auprès de la Régie de l'électricité, pour que les commissions scolaires bénéficient des tarifs domestiques et ne soient pas considérées comme des entreprises commerciales.

Le président de la Commission scolaire, M. Maurice Parent, a souligné que ces demandes sont très raisonnables, parce que son organisme n'a aucune visée commerciale, mais qu'il a seulement pour but de servir l'intérêt public.

Comparutions à Chicoutimi

CHICOUTIMI, (A.F.) — Roland Lavoie, de Jonquière, a comparu sous l'accusation d'avoir entravé le travail d'un agent de la paix. Il a nié sa culpabilité et recevra sa sentence le 12 septembre. L'inculpé a été libéré sous un cautionnement de $25.

Comme cadeau de noces, le juge Gérard Simard a accordé 30 jours de délai à Raoul Boivin, de l'Anse-Saint-Jean, pour payer une amende de $10.

Le prévenu, qui convolait en justes noces, aujourd'hui, était accusé d'avoir consommé des boissons alcooliques au volant de son auto. Il a été condamné à $10. d'amende.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole : (du 27 au 2 septembre) : Les aventuriers du Meckong ; Drôle de phénomène.
Cartier : L'ange et le bandit ; Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ? (du 28-29-30) — Les aventures de Tom Pouce ; Capitaine sans loi.
IMPERIAL : (du 27 août au 2 sept.) Mirage de la vie ; Carrefour de l'enfer.

BAGOTVILLE

Saguenay : (27-28-29) Vacances à Paris ; La grande évasion.

JONQUIERE

Centre : Quelle vie de chien ; Colorado Saloon (du 27 au 2 sept.).
Bellevue : Le bossu ; les Vendanges (du 27 au 2 septembre).

KENOGAMI

Princess : Ne dites jamais adieu ; Le bandit ; Escale à Tokyo ; La muraille d'or (28, 29, 30).

ARVIDA

Palace : La neige en deuil ; Péché d'une femme (27, 28) ; The Young Philadelphians ; Black Fury (29 au 2 sept).

ALMA

Alma : La forêt interdite ; J'étais la doublure de Montgomery ; Le brigand bien-aimé ; Frankenstein 1970 (28 au 30).
Canadien : Dangereuses fréquentations ; Tout le plaisir pour moi (du 25 au 30).

ROBERVAL

Diana : L'esclave d'Orient ; Déesse de l'amour ; Sérénade au Texas ; Massacre dans les docks (28 au 31).

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

4:30—Mire et 1000 cycles
5:00—Walt Disney présente
6:00—Scénario
6:30—La petite Lulu
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Film
7:15—Le choix de...
7:45—Dialogue
8:00—Noir et blanc
8:30—La clé de sol
9:00—Billet de faveur
10:30—Théâtre des étoiles
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Silence, on tourne ! "The men from Colorado".
12:50—Nouvelles anglaises
1:00—Fin des émissions.

DEMAIN

3:45—Mire et musique
4:00—Sports d'été
5:00—Contes du dimanche
6:00—Des pays et des hommes
6:27—Bulletin d'information
6:30—Robin des bois
7:00—Les travaux et les jours
7:30—Caméra '60
8:00—Petit théâtre
8:30—Au pays de Neufve-France
9:00—Du coq à l'âne
9:20—Une étoile m'a dit
10:00—L'art et son secret
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:40—Fin des émissions.

LUNDI

4:15—Mire et 1000 cycles
5:15—Hatful of music
5:45—Ciné-feuilleton
6:00—Death Valley Days
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Film
7:15—Two grand
7:45—Mes chansons
8:00—Carrefour
8:30—En plein air
9:00—Gendarmerie royale
9:30—La clé des champs
10:00—Histoire d'amour
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Mantovani
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Organisation d'une journée agro-forestière

CHICOUTIMI. (A.T.) — Les dirigeants de l'opération CP du Saguenay ont organisé une journée "agro-forestière" qui se déroulera jeudi le 1er septembre. On a précisé que cette journée a pour but de faire participer, d'une façon plus active, les cultivateurs à cette opération de conservation et de protection.

Cette journée, qui veut tout à la fois être agricole et forestière, débutera à 10 heures du matin. Peu de temps après, des conférences seront prononcées par les ingénieurs et les agronomes directement intéressés à la cause de la conservation.

Organisateurs et invités se rendront ensuite visiter un boisé de ferme, sous la direction d'un ingénieur forestier, qui donnera à tous les renseignements concernant l'aménagement rationnel d'un boisé. Un dîner champêtre sera ensuite servi, avec les hommages de l'exécutif de l'opération CP du Saguenay. La journée se terminera vers 3 heures de l'après-midi.

Nécrologie

LATERRIERE. (A.J.) — Les funérailles de Jean-Pierre Rouleau, 7 ans et 3 mois, fils de M. et Mme Roméo Rouleau (Blanche) Munger décédé accidentellement, ont eu lieu à l'église Notre-Dame de Laterrière, où un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus pour rendre à la famille un témoignage de haute considération.

Outre ses parents, le défunt laisse dans le deuil : ses frères et soeurs Rodrigue, Lina, Germain, Monique et Céline ; ses grands-parents : M. et Mme Donat Rouleau et M. et Mme Georges Munger.

M. RAOUL FORTIN

Est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, le 26 à l'âge de 59 ans et 9 mois, M. Raoul Fortin, époux d'Anna-Marie Simard, domiciliée au 547-Est de la rue Racine, à Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au 294 de l'avenue Bégin. Les funérailles auront lieu à la cathédrale, lundi, à 9 heures et l'inhumation se fera au cimetière Saint-François-Xavier.

ECHOS SAGUENÉENS

"Le maboulisme"

Il s'agit tout simplement d'une nouvelle forme d'allergie, d'un malaise dont on donne la définition au bas d'une page à gauche, dans un dictionnaire médical... qui n'a pas encore paru.

Le "maboulisme" pourrait se définir à peu près comme suit : sensation de celui qui se lève de son fauteuil pour aller se coucher, après une veillée passée devant la TV. N'importe qui peut ressentir les effets de cette étrange maladie.

Pour quelques-uns, sa présence se fait sentir d'une drôle de façon. Ils se demandent alors où ils ont passé la soirée, ce qu'ils ont fait, quelles sont les personnes rencontrées, s'ils ont eu du plaisir et pourquoi ils sont toujours tellement fatigués chaque soir.

On en voit qui sont comme envoûtés et ne vivent durant le jour que dans l'attente de la prochaine veillée à regarder les mêmes annonces qu'ils ont vues la veille. Ils en mangent. Ceux-là nécessairement ne sont jamais présents à l'heure du souper et les rares fois où ils s'assoient à table, ils agissent comme des automates, gardent les yeux ronds, rivés sur l'écran de 21 pouces. Pour eux, tout est chambardé dans leur vie. Les enfants, la femme, tout ça est secondaire. Ils sont comme en extase... devant un mirage.

Plusieurs cependant, tentent de réagir au "maboulisme". Ils s'arrêtent quelques fois à regretter le temps où ils pouvaient lire un bon livre, aller visiter des amis pour jaser, recevoir les parents pour jouer aux cartes et rêvent à tout ce qui leur était permis de faire avant l'arrivée du petit écran dans la maison, lequel rend maintenant impossible toute initiative personnelle et annule toute invitation ou réunion quelconque. Ils étaient alors chez-eux dans leur propre salon quand maintenant ils sont étrangers dans leur foyer.

D'autres ont été "maboulés" durant un certain temps, mais ils ont fini par se ressaisir. Ils ont passé cette période de crise infantile au prix d'un suprême effort de volonté. On peut les considérer comme sauvés. Un très petit nombre de gens seulement ignorent encore ce malaise en lui-même. Sans doute parce que l'électricité ne se rend pas chez-eux... autrement.

"Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés"... Cette phrase de Lafontaine peut si l'on veut, résumer le "maboulisme", ce fléau engendré par la télévisiomanie collective qui rend muets les plus bavards et sourds les moins dures d'oreilles, qui ne comprennent que ce qu'ils veulent bien entendre.

Le "maboulisme" est un esclavage. Toutefois, il n'y a pas lieu de désespérer parce que cette servitude est volontaire et chacun peut y remédier en réagissant.

Marcel Tremblay

Projet d'annexion soumis le 1er sept. aux contribuables de la paroisse de Bagotville

BAGOTVILLE. (R.P.) — Les contribuables de la paroisse de Bagotville auront à se prononcer, jeudi le 1er septembre, pour ou contre l'annexion d'une superficie de 12 milles carrés à la municipalité de Bagotville.

Les premières démarches entreprises à ce sujet par le conseil municipal de Bagotville se sont traduites par l'adoption d'un règlement portant le numéro 327, qui a été soumis au conseil de la paroisse. Conformément à la loi, le maire Edgar Tremblay, de la paroisse de Bagotville, a décrété le 1er septembre comme jour de votation, pour décider de cette annexion partielle, qui s'étend du rang St-Anicet à la base de l'ARC. Les contribuables voteront verbalement, par un oui ou un non, pour manifester leur approbation ou leur désapprobation de cette annexion.

Afin de démontrer clairement les intentions de la ville de Bagotville et aussi de faire voir les nombreux avantages que les électeurs-propriétaires pourraient retirer d'une telle annexion, on leur a adressé le message suivant :

"L'annexion est votre affaire, à vous personnellement, et de la décision que vous devrez prendre bientôt dépend l'avenir d'une communauté bagotvillienne plus unie, plus prospère."

Dans cette lettre, les autorités municipales de Bagotville s'efforcent de démontrer, avec chiffres à l'appui, qu'il est réellement avantageux pour un cultivateur et ce, à tous les points de vue, de demeurer dans les limites d'une ville. Le message fait grand état de la générosité et de la protection que la loi des cités et villes accorde aux cultivateurs.

"Toute terre en culture, poursuit la lettre, ou affermée, ou servant de pâturage aux animaux, de même que toute terre non défrichée ou terre à bois dans les limites de la municipalité, est taxée à un montant n'excédant pas un pour cent de l'évaluation municipale, comprenant toutes les taxes, tant générales que spéciales. Telle terre ne peut être évaluée à plus de $100 l'arpent si elle a une superficie de quinze arpents ou plus.

"Et cette évaluation comprend la maison qui sert à l'habitation du cultivateur et dont la valeur n'excède pas $3,000, ainsi que les granges, les écuries et autres bâtiments servant à l'exploitation de ladite ferme."

Des chiffres convaincants

"Précisément, explique la lettre, en raison de restrictions qui précèdent, notre chef évaluateur, M. Oscar Lamarre, de Jonquière, que nous avons consulté, n'hésite point à dire que vous, cultivateurs, pouvez d'ores et déjà prévoir, dès avant l'annexion, quel sera le montant total des taxes que vous aurez à payer si vous décidez de devenir citoyens de la ville de Bagotville. Ainsi, une ferme moyenne d'environ cent vingt argents, avec sa maison et toutes les autres bâtisses, qui lui sont rattachées, sera évaluée aux environs de $4,000, et le coût des taxes municipales et scolaires, et ce, aux taux d'imposition actuels, dans le cas de cette même ferme, s'élèvera à $115 approximativement.

"Un simple calcul peut prouver maintenant, et ce sera le cas pour plusieurs fermiers du secteur dont l'annexion est visée, que le seul rabais dont ceux-ci bénéficieront dans leurs paiements mensuels pour l'eau que vend actuellement la ville équivaudra ou presque, dans la plupart des cas, sinon tous, au montant des cotisations annuelles qu'ils auront à payer à cette dernière. Veut-on un exemple de cet avancé ? Prenons à cette fin, la ferme citée au précédent paragraphe : évaluation, $4,000. Rabais pour service d'aqueduc à la maison privée—12 mois à $1.25 soit $15. Taux : $1. Taxes payables, $40. Rabais pour service d'aqueduc aux autres bâtiments : 12 mois à $3.50 —$42."

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

Les Buandiers joueront contre des Etoiles de Port-Alfred demain soir

PORT-ALFRED. (W.G.) — La partie hors-concours entre les Buandiers d'Arvida et un club d'Etoiles de Port-Alfred, qui aura lieu dimanche soir, au stade des Buandiers, à 7 h. 30, fait beaucoup jaser les fervents du baseball de la Baie des Ha ! Ha ! La principale question qu'ils se posent est de savoir si nos jeunes pourront figurer avantageusement contre le clan d'Alarie Rivard et de quelle manière ils se comporteront contre une équipe senior. Le jeune club de la Baie s'attend à une centaine d'amateurs de Grande-Baie, Port-Alfred et Bagotville pour venir les encourager.

L'instructeur Jacques Lacoursière a consulté la liste de ses joueurs et a analysé le groupe qu'il dirigera. Lacoursière a tiré sa propre conclusion en répétant que ses protégés feront la vie dure aux Buandiers et qu'il ne serait aucunement surpris d'une victoire, causant ainsi une amère surprise aux détenteurs de la troisième place de la ligue régionale, qui seront privés des services de Lacoursière, Noël Bouchard et Yves Savard qui, naturellement, s'aligneront pour les Etoiles.

Les amateurs auront l'occasion de voir évoluer la future équipe de la Baie au sein de la ligue senior ou bien de découvrir une nouvelle acquisition des Buandiers pour la saison prochaine, si toutefois Port-Alfred ne réussit pas à s'organiser.

Parmi le groupe des Etoiles, on remarque des joueurs du Domrémy de Grande-Baie et des Pirates de Port-Alfred, clubs ayant terminé respectivement en première et seconde positions de la ligue Continentale de l'Est. Les meilleurs ont été sélectionnés à une position spécifique et voici l'alignement probable de la partie de demain soir :

Receveurs: Pierre-Michel Gagnon, ou Stephen Larouche; 1er but: Germain Lepage ou Ghislain Potvin; 2e but: Jacques Lacoursière; 3e but: Notel Bouchard; Arrêt-court: Jeannot Gilbert ou Jean-Yves Picard; Champ gauche : Jocelyn Gagnon ou François Tremblay; Champ centre: Michel Truchon ou Jean-Yves Tremblay; Champ droit: Bernard Bouchard ou Jean-Maurice Dufour; Utilité: Germain Potvin.

L'ordre des frappeurs : 1er Jocelyn Gagnon ou François Tremblay. 2e: Pierre-Michel Gagnon ou S. Larouche; 3e: Notel Bouchard, 4e: Jack Lacoursière, 5e: Bernard Bouchard ou J.-M. Dufour ; 6e : Jeannot Gilbert ou Picard; 7e: Michel Truchon ou J.-Y. Tremblay, 8e: Lepage ou Ghislain Potvin, 9e: Yves Savard, lanceur.

Plusieurs des Etoiles possèdent un solide coup de bâton et, à la défensive, seuls les réflecteurs pourraient être un gros handicap. Au monticule, à part Savard, on compte Michel Simard, Jules Bélanger, Maurice Brassard, Paul Robitaille et Léo Dubuc. Notel Bouchard peut également servir au monticule, à une seconde d'avis.

Prochaines cliniques à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Voici les clinique de la semaine finissant le 3 septembre :

Lundi: clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique et vaccination Salk à l'hôtel de ville de Chicoutimi, de 2 h. à 4 h.

Clinique de B.C.G. à Ste-Anne de Chicoutimi-Nord, de 10 h. à 11 h.

Clinique anti-tuberculeuse à l'unité sanitaire de Chicoutimi, de 5 h. à 7 h. p.m.

Mardi : clinique de B.C.G. à St-Fulgence, de 10 h. à 11 h.

Clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique et vaccination Salk à Chicoutimi-Ouest de 2 h. à 3 h., au centre paroissial. Aussi sur la côte Réserve, de 2 h. à 3 h.

Mercredi ; clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique et vaccination Salk à St-Gabriel de Ferland, de 2 h 15 à 2 h. 45.

Clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique et vaccination Salk à Boileau, de 3 à 3 h. 30.

Jeudi: aucune clinique.

Vendredi : clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique à Port-Alfred, de 2 h. à 3 h. 30.

Prochaines cliniques à Jonquière-Kénogami

JONQUIERE, (M. T.)—L'unité sanitaire de Jonquière-Kénogami tiendra des cliniques de puériculture, d'immunisation D.C.T. et de polio, aux dates et endroits suivants :

Lundi, à St-Ambroise, salle du couvent, de 1 h. 30 à 3 h.
Mardi, à Jonquière, hôtel de ville, de 2 h. à 3 h. 30.
Mercredi, à Kénogami, hôtel de ville, de 2 h. à 3 h. 30. A Jonquière, unité sanitaire, de 2 h. à 3 h. 30.
Jeudi, à St-Nazaire, salle du collège, de 2 h. à 3 h. A Arvida, école St-Joseph, de 2 h. à 4 h.

Programme DOUBLE

Les Pirates de Port-Alfred se rendront au terrain de St-Isidore, près du Parasol, demain, pour y disputer un programme double avec le Jacques-Gagnon.

Normalement, les deux clubs seraient sur un pied d'égalité, vu que le J.-Gagnon s'est présenté avec une équipe incomplète et que l'officiel accorda la victoire aux Pirates par défaut. Mais il semble qu'une assemblée de la ligue Continentale se tiendra ce soir.

A tout événement, la série se poursuivra par une première joute qui débutera à 1 heure. Rosaire Dufour déléguera vraisemblablement Paul Robitaille, tandis que Jacques (Bingo) Simard aura recours à Adrien Brassard.

Le second duel est la reprise de la rencontre de jeudi dernier qui ne s'est pas terminée, en raison de la noirceur, alors que le compte était de 7 à 4 pour les Pirates. On recommencera à neuf et même Germain Lepage reviendra prendre son poste au premier coussin. Cependant, Yvon Simard, Ghislain Bouchard et Jean-Louis Lavoie n'ont pas vu encore leur sentence prononcée après avoir été expulsés par l'officiel Pierre Laberge, jeudi. Chose assurée, Yvon Pineault ne pourra s'aligner, purgeant sa seconde joute de suspension.

Grande-Baie fait volte-face et recevra le 'Parasol' dimanche

PORT-ALFRED. (W. G.) — A la suite d'une conversation téléphonique avec le président Henri Dubé, de la ligue Continentale de l'Est, ce dernier a déclaré que le club Domrémy de Grande-Baie fait volte-face et qu'il recevra, dimanche après-midi, à une heure, le Parasol de Chicoutimi.

On sait qu'hier l'instructeur Georges Laganière retirait son équipe de la course au championnat mais qu'aujourd'hui il s'est produit un changement radical de la part du gérant Paul Lavoie, qui a informé le président que le Domrémy demeurerait dans les éliminatoires.

Toutefois, Georges Laganière maintient sa décision si les dirigeants du circuit ne changent pas la sévère et non méritée suspension de quatre joutes infligée à Jeannot Gilbert. Il semble bien que les autorités de la ligue maintiendront leur jugement et, par conséquent, Laganière ne dirigera plus les destinées du Domrémy qu'il a su conduire au championnat de la cédule régulière.

Qui dirigera le Grande-Baie demain après-midi ? Dans quelques rencontres au cours de la saison, Pierre-Michel Gagnon remplaçait un Laganière retenu à son travail mais le brillant receveur a déclaré à notre représentant qu'il n'était aucunement intéressé à remplir la charge d'instructeur. Il nous a été impossible de rejoindre le gérant Paul Lavoie pour plus amples renseignements. Mais, chose certaine, il y aura un pilote dont nous connaîtrons la personne demain.

Chez le Parasol, la confiance est de mise et les équipiers du jeune moniteur Pierre Labrie sont remplis d'enthousiasme. Labrie enverra sans aucun doute son as lanceur droitier André Langlois au monticule.

Pour le Domrémy, ce serait au tour de Maurice Brassard à affronter le Parasol mais on ne connaît pas encore les désirs du nouveau pilote.

Le président Henri Dubé doit rassembler son exécutif et plusieurs questions épineuses sont sur l'agenda. Notamment l'enquête sur les joueurs qui auraient joué pour deux ligues, le cas Domrémy, qui n'a pas joué jeudi et celui du Jacques-Gagnon dont le clan était incomplet quand il s'est présenté.

Le Rouge et Or d'Alma rencontrera les Lions à Alma, demain soir

ALMA. — Le Rouge et Or d'Alma, de l'instructeur Johnny Murray, inaugurera sa saison locale, demain soir à 7 h. 30, au parc de baseball d'Alma. Plusieurs manifestations sont prévues pour la circonstance. Les visiteurs seront les Lions de Jonquière - Kénogami, dirigés par Russell McGrath.

A 6 h. 30, demain soir, un défilé, groupant les autorités civiles et religieuses, les porte-couleurs du Rouge et Or et les cadets de Naudville, prendra le départ de l'hôtel de ville, et défilera sur le boulevard Dequen, la rue St-Joseph, avant de se rendre sur les terrains de la commission scolaire d'Alma, où aura lieu la rencontre.

La batterie d'honneur, qui effectuera le botté d'ouverture, sera composée du maire Paul-Emile Harvey, d'Alma, Mgr O. D. Simard, V. C., et curé de la paroisse St-Joseph, M. Camille Lavoie, président de la commission scolaire d'Alma, le directeur Antoine Lavoie, de la police municipale, M. Léonce Desmeules, maire de Naudville, et plusieurs autres dignitaires.

Le président de la ligue de football intermédiaire Saguenay-Lac-St-Jean, M. Rémi Maltais, qui est en même temps gérant général du Rouge et Or, adressera quelques mots de bienvenue. De brèves allocutions seront également prononcées par les invités d'honneur. De plus, une description sommaire de la partie sera donnée, à l'intention des amateurs présents.

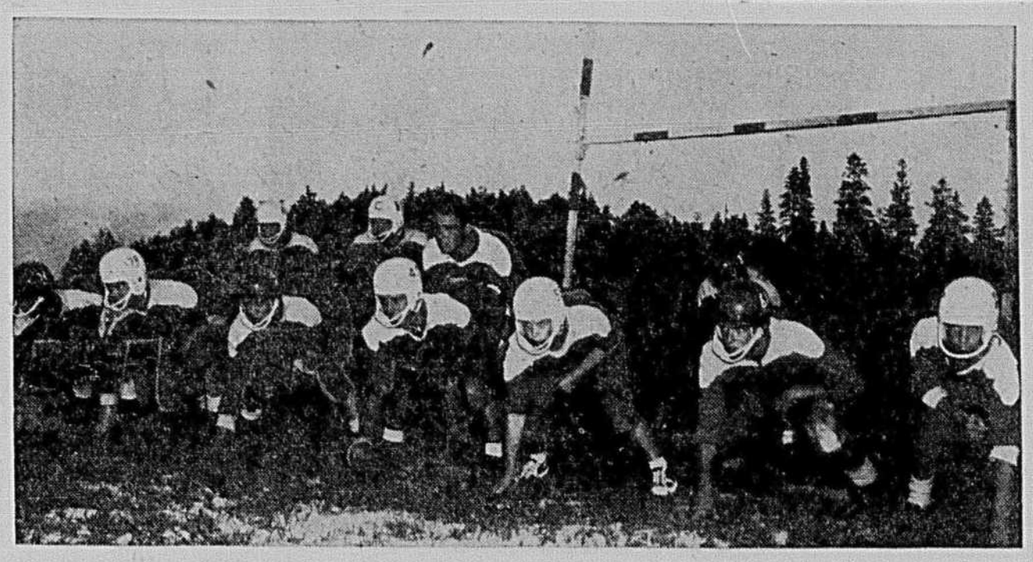
On prévoit une foule considérable pour cette partie inaugurale. La population est priée de noter qu'elle commencera à 7 h. 30 demain soir, et non à 2 h. demain après-midi, comme il avait d'abord été annoncé.

L'instructeur Johnny Murray a fait connaître son alignement, pour la partie de demain soir, à l'issue d'un entretien qu'il avait avec ses joueurs, dans la journée de jeudi. Le poste de quart-arrière sera confié à Hugues Gagnon, qui s'était très bien acquitté de cette tâche, la saison dernière. Il est également possible que Johnny Murray évolue à ce poste, à quelques occasions.

Peter Yeomans, Yves Garon, Gaston Tremblay et Jean-Claude Lindsay seront utilisés comme centres-arrière, tandis que Laval Pelletier, Marcel Tremblay et Guy Gagné travailleront comme demis. Sur les ailes, Johnny Murray fera confiance à Bill Paige, Guy Pedneault, Marc Bernier, Fred Morel, Martial Ouellet, Normand d'Amours, Guy Doyle et Gaston Savard figureront sur la ligne. Lindsay, Pelletier et Garon ont été désignés pour recevoir les bottés.

Sur le plan défensif, l'instructeur Johnny Murray fera appel à Jacques Paradis, Claude Warren, Bernard Rouleau, Guy Bouchard, Marc Bernier, André Sénéchal, Robert Poudrier, Michel Gauthier et Martin Grenier. Les autres joueurs qui n'auront pas été envoyés dans la mêlée sont sujets à figurer sur la défensive.

Voilà les effectifs du Rouge et Or d'Alma, pour débuter la saison. Sans vouloir mésestimer le club visiteur, le gérant général du Rouge et Or, M. Rémi Maltais, est d'avis que les protégés de Raoul Harvey remporteront les honneurs de cette partie inaugurale. Quoiqu'il en soit, les amateurs de football sont attendus nombreux, demain soir, au parc de baseball d'Alma, pour la rencontre Lions de Jonquière-Kénogami versus Rouge et Or d'Alma.



JEUNESSE VS EXPERIENCE — Les LIONS de Jonquière-Kénogami, qui ont subi un revers dimanche dernier, à Arvida, contre les ALOUETTES désirent venger leur défaite, demain soir, à Alma, alors qu'ils rencontreront le ROUGE ET OR dans l'ouverture locale de cette équipe. L'instructeur des LIONS, Russel McGrath, au centre, s'alignera au quart, afin d'augmenter la puissance offensive des siens.

Gala aquatique à Jonquière demain

JONQUIERE. (L.B.)— L'OTJ de la paroisse St-Laurent de Jonquière présentera, demain soir, à sa piscine, à compter de 8 h. 30, un gala aquatique d'envergure.

Ce gala sera présenté à l'occasion de la bénédiction d'une statue de Notre-Dame-de-Lourdes que l'on installera sur les bords de la piscine. Des exhibitions de nage et des exercices aquatiques de tous genres mettront alors en vedette des jeunes nageurs du terrain de jeux de St-Laurent.

Les bienfaiteurs de la piscine ainsi que les dirigeants de l'OTJ locale rehausseront la cérémonie de leur présence.

La commission scolaire de Bagotville adopte un projet de budget de $238,358

BAGOTVILLE. (R. P.) — Après une étude de plus de trois heures, la commission scolaire de Bagotville a adopté un projet de budget pour l'année scolaire 1960-61, au montant de $238,358, sans pour cela augmenter le taux de la taxe foncière, qui demeure à $1.80.

Pour réussir à présenter un budget équilibré, les commissaires ont dû prélever un montant de $10,011.28, à même le surplus réalisé l'an dernier. Le commissaire Cléophas Claveau a proposé l'adoption des prévisions budgétaires.

L'évaluation de $4,112,172 rapportera, à raison de $1.80 par $100, un montant de $74,019.09 ; les subventions du gouvernement, $96,310 ; la taxe de vente, $48,000, et les autres revenus, $20,039.11.

Les salaires du personnel enseignant absorberont la plus forte partie du budget avec un montant de $150,000 ; les dépenses des élèves, $21,000 ; les propriétés scolaires, $28,780 ; l'administration, $6,500 ; le service de la dette, $7,260 ; les dépenses de capital à même le budget $13,220 et les dépenses diverses représentent $11,598.20.

Le nouveau budget prévoit un déboursé supplémentaire de $6,000 pour les élèves de Bagotville qui fréquenteront les écoles de Port-Alfred. Cela, par suite d'une décision prise par la commission scolaire de Port-Alfred, qui exigera dès septembre, une contribution mensuelle de $15 pour chacun des étudiants que la commission de Bagotville ne peut recevoir dans les classes supérieures.

Les nouvelles prévisions budgétaires prévoient aussi une augmentation de salaire de $5 par semaine pour le secrétaire-trésorier et les concierges. Le personnel n'avait pas obtenu d'augmentation depuis plus de deux ans.

Concernant le fonds spécial de $6,000 qui a été institué pour acquitter la contribution de $15, missaires pourrait éventuellement se traduire par un octroi qui couvrirait cette dépense.

Fin prochaine des concours de la Soc. horticole d'Arvida

ARVIDA. (J.P.) — Au cours de la semaine prochaine, deux agronomes, assignés par le Service horticole du ministère de l'Agriculture de la province, détermineront les vainqueurs des concours de la Société horticole d'Arvida.

Les gagnants pour les catégories suivantes seront désignés : les trois plus beaux parterres, dans les limites de la ville; les trois plus beaux jardins potagers, et les trois plus beaux parterres, dans chacune des 8 sections délimitées par la Société horticole; les 5 plus belles pelouses; les trois plus belles boites à fleurs; les trois plus beaux jardins potagers privés.

Tous les résidents d'Arvida sont éligibles pour l'obtention d'un prix dans les concours des parterres et pelouses. Cependant, pour les concours de boîtes à fleurs et celui pour les jardins potagers, seuls les membres de la société qui se seront inscrits pourront mériter des prix.

Le trophée de la ville d'Arvida sera décerné au propriétaire du plus beau parterre de la ville. Le trophée de la Fédération horticole sera attribué pour le plus beau potager sur le terrain de la société, et le trophée du président sera accordé au propriétaire de la plus belle pelouse.

Les trophées et les prix en argent seront décernés au cours d'une cérémonie publique.

la commission scolaire de Bagotville a accepté, en principe, de conclure une telle entente, mais les commissaires ont également décidé de faire parvenir une copie de leur résolution au surintendant de l'Instruction publique. Cette démarche des com-

Les restaurants seront ouverts jusqu'à 3 h. a.m.

JONQUIERE. (M.T.) — L'heure de fermeture des restaurants à Jonquière sera définitivement fixée à la première séance de septembre, et conformément à l'avis de motion donné par l'échevin Blais à la dernière réunion du conseil municipal.

M. Blais a sugéré que le règlement soit amendé pour permettre l'ouverture des restaurants jusqu'à 3 h. du matin. L'avis de motion mentionné a été donné pour faire suite à la demande de Mme Pitre Tremblay et de M. Yvon Tremblay, qui sollicitaient la permission d'ouvrir leur restaurant jusqu'à 4 h. du matin.

L'amendement de l'échevin Blais sera sanctionné au cours de la séance du 6 septembre. La nouvelle mesure pourra entrer en vigueur à compter du 21 septembre.

Succès des cours de natation à Jonquière

JONQUIERE. (L. B.) — Les élèves de l'école aquatique de Jonquière de la Croix-Rouge ont remporté, cette année encore, de brillants succès aux examens qu'ils viennent de subir. Un pourcentage de 87.06 d'entre eux, soit 222 sur 255, se sont tirés avec honneur des épreuves finales auxquelles les ont soumis les examinateurs de la Croix-Rouge.

Un total de 92 élèves ont obtenu leur diplôme juvénile, 75 leur diplôme junior, 40 leur diplôme intermédiaire et 15 leur diplôme senior.

On se souvient que, l'an passé, l'école aquatique locale s'était classée la première de toutes les écoles de la province, 77.5 pour 100 de ses candidats s'étaient alors qualifiés aux examens.

Nouvelle école à Arvida

ARVIDA. (J.P.) — Les employés de la commission scolaire sont à mettre la dernière main au terrassement et à la pose de 9,000 verges carrées de tourbe autour de la nouvelle école secondaire Guillaume Tremblay, à Arvida.

Cette école très moderne est maintenant prête à recevoir les étudiants et les derniers préparatifs, en ce qui touche du moins l'ameublement définitif de la résidence des Frères, sont presque terminés.

On sait que cette nouvelle construction, qui mesure plus de 500 pieds de façade recevra quelque 600 élèves et il y sera dispensé deux sortes de cours : le cours secondaire, de la 8e année à la 12e année scientifique inclusivement, de même que les 4 premières années du cours classique.

L'école sera sous la direction du Frère Antoine Jean. Les sections scientifiques et classiques seront vraisemblablement sous la responsabilité des Frères Achille-René et Louis-Jean. L'abbé Isidore Taillon, vicaire à la paroisse St-Jacques, a été nommé aumônier de l'institution.

La construction active à Jonquière

JONQUIERE. (L.B.) — La commission d'urbanisme de Jonquière a émis des permis de construction pour un total de $401,825 durant les mois de juin et juillet.

C'est la commission scolaire qui assume la plus grande part de ces déboursés avec les trois écoles qu'elle construit actuellement au coût global de $255,475. Parmi les 39 permis accordés, 6 ont approuvé la construction d'habitations nouvelles, alors que 29 ont sanctionné des travaux d'améliorations et de rénovations sur des bâtisses déjà existantes. On remarque en plus une construction commerciale de $20,000.

Belle victoire des Indiens

KENOGAMI. (A. H.) — Les Indiens d'Emilien Lachance se sont assuré les honneurs des séries éliminatoires de la petite ligue de baseball de Kénogami, en remportant une victoire de 14 à 0, jeudi soir, sur le terrain Price à Kénogami, contre les Cardinaux, champions de la saison dernière.

Le président de la ligue, M. Henry Martin, a remis le trophée au capitaine de l'équipe championne, à l'issue de la partie de jeudi soir. Nous félicitons les nouveaux monarques de la petite ligue de baseball de Kénogami, ainsi que les finalistes, les valeureux Cardinaux . . .

Baseball pour les journalistes

Jonquière, (A.H.) — Les scribes sportifs de la région uniront leurs forces, ce soir, à 7 h. 30 au stade Richard Desmeules de Jonquière, alors qu'ils s'opposeront aux arbitres de la ligue senior de baseball du Saguenay. Ce sera, en quelque sorte, un match revanche, et pour cause.

L'instructeur de l'équipe des journalistes sera Jean "Pitou" Martin, tandis que le pilote des "hommes en bleu" sera Yvon Caron, ancienne vedette de la ligue de baseball senior du Saguenay.

L'entrée sera libre.

Détermination des Lions de Jonquière-Kénogami

JONQUIERE. (A.H.) — Les Lions de Jonquière-Kénogami, qui ont connu un premier revers lors de la partie inaugurale de la saison, à Arvida, dimanche dernier, par un compte de 16 à 0, n'ont pas l'intention de s'en tenir aux cadres actuels. Presque tous les jours, le camp d'entraînement accueille un ou deux nouveaux prospects qui, même s'ils sont arrivés un peu tard, ont quand même des chances de "faire l'équipe". L'instructeur McGrath, qui était enchanté de sa défensive après la partie de dimanche, ne souriait pas d'aise devant la pauvre tenue de l'offensive.

Les deux quart-arrières du club, souffrant d'une nervosité excessive, n'ont pu compléter à leur guise les jeux, et la pauvre tenue défensive des demis et des ailiers offensifs compliquaient la tâche d'autant.

La direction de l'équipe a cependant compris que le manque d'expérience était le handicap évident de ces jeunes joueurs et la saison leur donnera encore le temps de se justifier. Pour corriger certaines lacunes et dans le but de remplacer les blessés, l'instructeur même au quart lors de la par-Russel McGrath officiera lutie de dimanche à Alma. McGrath, qui possède des talents merveilleux au football, devrait rendre un service très précieux à la cause des Lions. De plus, le champ arrière, déjà très puissant avec Paul Deschênes et Gaston Vandal, verra Claude Vaillancourt se joindre à eux pour compléter le trio. Il n'est plus nécessaire de présenter Vaillancourt et les gens d'Alma seront à même de constater qu'il sera sans aucun doute le plus rapide coureur du circuit.

Le bulletin médical du club nous apprend une mauvaise nouvelle concernant "Pit" Dallaire. Ce dernier sera absent du jeu pour au moins trois semaines. Dallaire fut victime d'un accident sérieux à la cheville droite lors de la pratique de lundi, au terrain du classique. Dallaire a laissé un vide dans le champ arrière, mais l'acquisition de Claude Vaillancourt comblera l'absence de ce brillant porte-couleurs. Parmi les autres blessés, il y a Billy et Rocket Finnegan. Ce dernier a aggravé une blessure, en participant à la partie de dimanche dernier à Arvida. Paul-Henri Gilbert, qui souffre d'une luxation à l'épaule, ne s'alignera pas dimanche, mais il sera dans la mêlée pour l'ouverture locale, le 4 septembre.

L'équipe défensive ne compte pas tellement de changement, mais la ligne a repris de la pesanteur. L'instructeur de la ligne John Bremner, a rencontré McGrath et les deux ont effectué quelques changements. La ligne principale comptera encore Berthol Beland comme ailier, Michel Tapin comme bloqueur et Bill Lovelace, qui jouait sur la ligne tertiaire, a été avancé à la ligne principale, à la position de centre-défensif. Trois nouvelles figures sont sur la ligne : Billy Fizgerald et William "Bill" Paquet comme ailier et bloqueur, et Lovelace sur la ligne secondaire, le capitaine défensif; le joueur vétéran du football local, John Bremner. Bremner a créé une impression formidable à Arvida et sera le joueur le plus populaire à Jonquière, car son expérience et sa valeur n'ont pas d'égal. On retrouve aussi l'ancien quart-arrière du collège de Jonquière, Roch Bouchard, et le toujours rapide Clément Bernard. A la ligne tertiaire, tout n'est pas complété, mais Georges Doucet jouera certainement comme demi-défensif.

Programme des courses à Jonquière, dimanche

JONQUIERE. (A.H.) — La piste de Jonquière présentera, dimanche soir, à 8 h., son 25e programme de courses de la saison. Plus de soixante chevaux participeront à des épreuves pour un total de bourses dépassant 1,300 dollars.

Ce programme marquera les débuts au Saguenay du populaire ambleur montréalais Frisco Elkington, récemment acheté par le sportif Rosaire Perron, d'Hébertville. C'est un coursier de classe qui peut parcourir le mille en 1.07 assez régulièrement, c'est pourquoi nous croyons qu'il sera un choix populaire au mutuel dès dimanche soir. Frisco Elkington amblera de la quatrième place contre White Flame, un rapide 3 ans qui a gagné sa dernière course en 2:09 ; Poplar Tar Heel, un ambleur qui, malheureusement, continue de décevoir ; Victory Hal, l'orgueil des écuries Jos. Riverin ; Gene L. Todd, celui qu'on a surnommé le cheval de l'année '59 ; Dudley Tass, probablement le coursier le plus amélioré depuis un mois et My Gun, la robuste trotteuse appartenant aux écuries Jules Gauthier. Avec pareille liste de partants réunis dans une même course, il est logique de prévoir beaucoup d'action et du temps rapide, si la température est favorable.

LES INSCRITS

1ère course D2 Trot et Amble $125
1. Golden Chief
2. Jim Mile
3. Harry P Mac
4. J. Axworthy C
5. Fisher Clay
6. Lucille Royal
7. Thunderation
8. Royal Will

2e course, D 2 Trot et Amble $125
1. Smooky Diam.
2. F. Fidler
3. Sky Thunder
4. Martha Lulu
5. Shep York
6. Miss Lavimlette
7. Al Dale Can
8. M Brakefield

3e course, D 3 Trot et Amble $100
1. Hava R Guy
2. Debbie Dazzle
3. Roger Bumpas
4. Federal Dale
5. Pal Direct
6. Sir Royal B
7. Maryl. Dillon
8. Queen Brook T

4e course, B 4 Trot et Amble $100
1. Reel Elkington
2. Silver Light
3. Happy Pegasus
4. Bell'Echo
5. Cyrill's Kes
6. Secret Hayes
7. Red Direct
8. Winnie Win

5e-8e courses D1 Trot et Amble $275
1. Pert Scott
2. Philipp L
3. Mystic Man
4. Captain X
5. Baladie Lee
6. Short Key
7. M Royal Patch

6e-9e courses D Trot et Amble $300
1. White Flame
2. Poplar T Heel
3. Victory Hal
4. Frisco Elking.
5. Gene L. Todd
6. Dudley Tass
7. My Gun

7e-10e courses D1 Trot et Amble $275
1. Irish Luck
2. Imogene Bri
3. D Chips
4. Sharpwin
5. Ima Fingo
6. Pot. Trust
7. Jos. Attorney
8. Renee

Importante réunion des camionneurs, demain, à Alma

ALMA, (P. T.) — C'est demain que les camionneurs de la région Saguenay-Lac-St-Jean se réuniront à Alma pour prendre connaissance du mémoire qui sera présenté aux autorités provinciales dans le but d'améliorer le sort des camionneurs et mieux réglementer le camionnage dans toute la province. Ce sera alors la dernière rencontre où les délégués de la région pourront apporter des amendements à ce mémoire, s'il y a lieu; c'est donc dire que cette réunion est des plus importantes pour tous ceux qui s'intéressent à l'industrie du camionnage.

Le directeur du service d'éducation du conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean, des syndicats nationaux, M. Roland Martel, a lancé cette semaine un appel pressant à tous les camionneurs de la région, les invitant à participer à cette réunion qui leur permettra de prendre connaissance du mémoire et des projets de loi que le syndicat veut soumettre au gouvernement provincial.

Le directeur du service d'éducation, M. Roland Martel, présidera cette assemblée alors que l'agent d'affaires des syndicats, M. Roch Tremblay, agira comme animateur.

Cette assemblée régionale des camionneurs aura lieu à la salle des syndicats nationaux, rue St-Joseph, à Alma, et débutera à 10 h. par l'inscription des membres et délégués. Comme on attend plus de 200 camionneurs, il est fort possible que les délibérations aient lieu ailleurs, dans une plus grande salle.

Après l'inscription, M. Amédée Daigle, organisateur général de la C.T.C.C., donnera un exposé de l'organisation qui sera suivi d'une séance d'étude sur les projets de lois concernant les camionneurs.

Le dîner sera libre. Dans l'après-midi, il y aura une deuxième séance d'étude, à 2 h., alors que les délégués auront l'opportunité d'étudier les points suivants : régie des transports, ordonnances sur les opérations forestières, ordonnance no 800 des justes salaires et le décret régional dans le camionnage. Cette étude sera suivie d'un forum et des rapports des différents comités.

A 4 h., Pierre Vadeboncoeur, de Montréal, conseiller juridique de la C.T.C.C., donnera un exposé sur la manière que le mouvement syndical se prendra pour que les projets de loi couvrant les camionneurs passent à l'Assemblée législative.

L'assemblée se terminera par les conclusions sur les décisions prises par les camionneurs et qui serviront de base au mémoire qui sera présenté au gouvernement provincial.

L'Omnium de tennis Lac-St-Jean-Roberval

Boris Grécoff et Guy Bergeron sont vainqueurs en semi-finale

ALMA, (G.P.) — Boris Grécoff et Guy Bergeron ont remporté hier soir, leur match de semi-finale, dans le double senior masculin, et ils se sont ainsi qualifiés pour la finale, à l'omnium de tennis Lac-St-Jean-Roberval. Le duo Grécoff-Bergeron a battu, en semi-finale, l'équipe Gaston Deschênes - Germain Tremblay, en 3 sets consécutifs, 6-3, 6-2, 6-3. Boris Grécoff et Guy Bergeron rencontreront maintenant les vainqueurs de l'autre semi-finale, opposant Jean Thibeault et Jacques Couture à Gilles Tremblay et Ghislain Laroche.

Thibeault et Couture se sont assuré le droit de participer à la semi-finale, après leur victoire de 6-3, 6-0 et 6-1, aux dépens d'André Létourneau et Robert Lalancette, hier soir, dans un match quart-de-finale. Par ailleurs, Ghislain Laroche, de Roberval, a gagné hier soir également son match de deuxième ronde, dans le simple senior masculin, et il rencontrera Gaston Deschesnes, ce soir à 6 h. 30, sur les courts de Riverbend. Laroche avait disposé de Jean-Guy Ouellet, d'Hébertville, par 6-3, 6-2.

Outre le duel Laroche-Deschesne, 2 autres matches sont à l'affiche, ce soir sur les courts de Riverbend, tandis qu'un troisième aura lieu à Chambord, en marge de l'Omnium Lac-St-Jean-Roberval. Dans le simple junior masculin, à Riverbend, Jean-Guy Ouellet, d'Hébertville-Station, fera face à Reynal Lesage, d'Alma, dans un match de semi-finale tandis que Jean Thibeault et Jacques Couture s'affronteront, en quart-de-finale du simple senior masculin.

Pendant ce temps, à Chambord, Gilles Tremblay et André Létourneau tenteront de sortir vainqueurs de leur match de semi-finale, pour le simple junior masculin.

Au tennis : Claude Basque gagne et passe en finale

CHICOUTIMI. (W.G.) — Le match de l'omnium de tennis d'hier soir a été disputé sur les courts du C.T.C. entre Jacques Raymond, de Chicoutimi, et Claude Basque, de Kénogami. Le jeune Basque n'a pas eu la tâche facile et, au cours des trois sets remportés, il dut revenir de l'arrière. Au premier set, les deux joueurs disputeront 16 parties avant que Claude Basque en sorte vainqueur par 9-7. Au deuxième jeu, Raymond a pris une confortable avance de 3 à 0, mais il a dû s'avouer vaincu au cours des joutes suivantes pour concéder la victoire une deuxième fois à son adversaire. Au troisième set, Raymond a de nouveau pris de l'avance, mais le jeune Basque joua prudemment et finalement remporta la victoire par 6-4. Par cet important gain Claude Basque passe en grande finale senior contre le vainqueur du match Marc Tremblay-Michel Dufour.

La plus grosse surprise de la soirée a été la victoire de Louise Fradette et Michèle Dallaire sur les favorites Thérèse Truchon et Andrée Girard en deux sets identiques, 6-4, 6-4.

Dans le troisième et dernier macth de la soirée, les vétérans Maurice Laquerre et le Dr Victor Tremblay ont subi la défaite aux mains de Michel Dufour et Alain Haddad. Le pointage de 6-3 et 7-5 en faveur du duo Dufour-Haddad indique bien l'opposition qu'ils ont reçue de leurs adversaires.

Voici la cédule de la fin de semaine :

Samedi, 2 heures : Jacques Privé et Christiane Raymond contre Gisèle Tremblay et Alain Haddad.

8 heures : Lucien Gobeil et Christiane Raymond contre Louise Fradette et Michèle Dallaire, grande finale double senior féminin.

8 heures 30 : Michèle Dallaire, grande finale double senior.

Dimanche, 8 heures 30 : Jean Désilets et Tony Lavoie contre Michel Dufour et Alain Hallad. Le duo gagnant passera en finale double senior contre l'équipe Dirscolla-Basque.

8 heures : Le titre junior féminin se disputera entre Andrée Tremblay, St-Jérôme, contre Michel Dallaire, de Chicoutimi.

Constant Bergeron est trésorier des Marquis

JONQUIERE — De source sérieuse on apprend que la direction des Marquis de Jonquière, de la ligue Junior "A" de hockey du Saguenay-Lac-St-Jean, vient de procéder à la nomination du grand "argentier" du club, Constant Bergeron.

Cette récente nomination complète les cadres de la direction du club local. Bergeron remplace à ce poste Marcel Robert, qui a démissionné récemment pour ne conserver que la charge de directeur de l'équipe. Il en a été de même pour le gérant des Marquis, René Tremblay. Ce dernier est encore membre du bureau de direction, mais les fonctions de gérant qu'il occupait depuis les deux dernières saisons ont été confiées à Guy Gareau.

Des nouvelles très intéressantes concernant le club local seront annoncées d'ici peu, puisque le gérant des clubs fermes des Canadiens de la L.N.H., Sammy Pollock, doit venir à Jonquière pour ratifier une entente entre son organisation et le club des Marquis de Jonquière Inc.

Convocations

A Chicoutimi, dimanche matin, à 7 h. 40, congrégation de la Sainte-Vierge pour les hommes, à la cathédrale.

A Bagotville: dimanche après-midi, à partir de 4 heures 30, exposition spéciale au C.A.R.C.

Délégation du club Richelieu à Manchester

CHICOUTIMI. (A. J.) — Le club Richelieu de Chicoutimi se propose d'envoyer une forte délégation au congrès international annuel de ces organismes, qui se tiendra, cette année, à Manchester, au New Hampshire, Etats-Unis, les 16, 17 et 18 septembre, et cela pour au moins deux raisons : premièrement, cette ville de la Nouvelle-Angleterre était fortement représentée au dernier congrès qui se tint en notre ville; secondement, nos coreligionnaires de langue française des Etats-Unis ont besoin de ce réconfort, qui surgit toujours de ces ralliements de fraternisation.

La délégation s'organise sous la direction du Richelieu Guy Tremblay, et avec la collaboration de ses auxiliaires. Elle sera dirigée par le président lui-même, M. J.-Eugène Houde, trésorier adjoint de la Compagnie électrique du Saguenay.

En passant, il est bon de savoir que les villes franco-américaines qui comptent déjà un club Richelieu sont au nombre de 5, et l'on peut dire qu'elles augmentent à grand dythme.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



LA METHODE DYNAMIQUE EN HONNEUR DANS NOS ECOLES — Une nouvelle méthode d'enseignement pour les élèves du cours primaire sera implantée dans nos écoles cette année. Développée par les Filles du Sacré-Coeur, de Sherbrooke, la méthode a fait l'objet cette semaine de cours spéciaux aux professeurs qui la mettront en pratique dès septembre. La clôture des cours avait lieu au couvent Ste-Cécile hier après-midi. La photo prise à cette occasion fait voir au premier plan, M. GASTON FRANCOEUR, président de la commission scolaire, aussi le R.F. AMEDEE, f.i.c., assistant-directeur à l'école St-Paul ; Mlle YVONNE DENONCOURT, chef de groupe des 1ère, 2e et 3e années ; Mme GERMAINE BOURDAGES, institutrice à l'école Notre-Dame des Pins ; la R.S. YOLANDE DE L'IMMACULEE, f.s.c., qui a donné les principes de la méthode aux professeurs ; la R.S. JEANNE-MARIE DE LA CROIX, de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, du Cap-de-la-Madeleine et la R.S. NOELLA DU SACRE-COEUR, chargée des démonstrations avec les enfants.

Grâce à la méthode dynamique

Dans un décor qui lui est familier, l'enfant progressera rapidement

TROIS-RIVIERES — Il y a quelques années, les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Sherbrooke mettaient au point une nouvelle méthode d'enseignement au niveau scolaire primaire. Depuis ce temps, cette méthode a accusé des progrès si énormes que le département de l'instruction publique l'a approuvée et que plusieurs professeurs suivent des cours afin de mieux l'apprendre et pouvoir l'enseigner à leur tour à leur élèves.

Des cours sur cette méthode dynamique d'enseignement étaient donnés au cours de la semaine dernière à l'école Ste-Cécile de Trois-Rivières. Plus de 135 institutrices ont suivi ces cours d'une durée d'une semaine. Parmi les 135 institutrices présentes, on comptait 50 laïques et 85 religieuses.

Hier, le président de la commission scolaire de Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, s'était rendu à l'école Ste-Cécile pour assister à la clôture des cours. La méthode dynamique sera mise en pratique dans les écoles de la commission scolaire de Trois-Rivières, dès septembre.

La méthode a déjà fait son entrée à Trois-Rivières et on l'enseignait dans les écoles dirigées par les Filles de Jésus, pour les filles, et, pour les garçons, on l'enseignait à l'école St-Paul et à l'école Chamberland.

Principe

Le principe même de la méthode dynamique est basé sur la psychologie de l'enfant. Son principe consiste à garder l'enfant dans un décor qui lui est familier plutôt que de l'entraîner dans des choses qui, en étant toutes simples, deviennent compliquées pour lui parce qu'elles dérogent de ce qu'il entend habituellement.

La méthode dynamique part de la langue parlée, qui est familière à l'enfant d'âge scolaire. Graduellement, on l'amène à passer de la langue parlée à la langue écrite.

Au lieu de faire répéter les traditionnels ba, be, bi, bo, bu, qui, en étant très simples, sont des choses nouvelles pour l'enfant, on part de phrases complètes, de situations organisées. En apprenant une phrase, l'enfant découvre peu à peu l'existence des mots qui la composent. Plus tard, on lui fait découvrir les syllabes et les lettres.

Cette méthode simplifie de beaucoup la tâche des professeurs parce que l'enfant apprend beaucoup plus par lui-même qu'il n'apprend par le professeur. En faisant lui-même l'apprentissage, l'enfant s'épanouit plus rapidement. Pour appliquer avec succès la méthode dynamique, il faut cependant connaître à fond la psychologie de l'enfant qui, malgré tout possède ses petits caprices.

Tout ce que l'enfant apprend dans ses premières années scolaires est basé sur la langue parlée. Que l'on soit dans la grammaire, la composition, la lecture, tout revient à des mots qui peuvent être prononcés et qui ont un sens pour l'enfant.

Dans son jeune âge, parler est une des premières choses que l'enfant a appris ; il faut le garder dans cette voie qu'il connaît depuis longtemps déjà quand on commence à lui enseigner les principes de sa langue maternelle. En suivant ce principe, l'enfant gardera toujours confiance en lui parce qu'il se trouvera dans des situations qui lui sont familières.

Cette méthode a fait du chemin depuis ses débuts. Partie de Sherbrooke, elle s'est répandue dans toute la province de Québec, pour ensuite se diriger dans les provinces de l'ouest, traverser aux Etats-Unis, pour finalement se rendre jusqu'en France, puisqu'à Paris même, on se sert de cette méthode dans les classes primaires.

La Fête du papier

Le Jeune commerce a-t-il été oublié ?

TROIS-RIVIERES — A la suite des discussions autour de la célébration du 150e anniversaire du papier à Trois-Rivières, lundi dernier à l'hôtel de ville, et où le nom du Jeune commerce fut totalement ignoré dans l'étude du programme, le service de publicité municipale et le comité des fêtes du papier du Jeune commerce, ont tenu à faire la mise au point suivante :

"Au bureau de Son Honneur le maire Laurent Paradis, accompagné du directeur de publicité, M. Irénée Rochefort, le comité des fêtes du papier du Jeune commerce a commencé à élaborer le programme des fêtes du 28 septembre. Comme l'on sait, ce projet longtemps caressé par notre jeune Chambre, verra sa réalisation et son couronnement au cours de grandes manifestations auxquelles seront conviés tous les représentants manufacturiers de la province directement intéressés à la fabrication du papier. Déjà les grandes lignes du programme sont tracées et elles seront rendues publiques au cours d'une conférence de presse, à laquelle participeront les organisateurs du Jeune commerce en coopération avec les autorités municipales.

"Le maire de Trois-Rivières considère l'événement de toute première importance au point de vue publicitaire et il a félicité les membres de la jeune Chambre pour leur excellente initiative. Il a même promis que la ville ferait les frais d'une réception suivie d'un grand dîner auquel participeront les magnats de l'industrie du papier et l'organisation en sera confiée conjointement à la jeune Chambre et le bureau du directeur de publicité de Trois-Rivières. Des communiqués de presse seront remis aux journaux tout le long de la période précédant la fête du 28 septembre. Le public sera appelé à participer à la fête de réjouissance couronnant cette grande journée du papier. C'est le premier événement du genre, et Trois-Rivières, ville pionnière du papier-journal, ne pouvait être ignorée comme site pour la tenue de ces fêtes.

Congrès diocésain des gardes à Louiseville

LOUISEVILLE. — Les gardes paroissiales du diocèse de Trois-Rivières se réuniront à Louiseville, demain, à l'occasion du congrès diocésain de l'Association.

Les congressistes se rassembleront au poste de police, à 10 heures, et procéderont à la formation d'une grande parade qui se mettra alors en branle pour se rendre assister à la messe du congrès célébrée en l'église paroissiale de Louiseville à 10 h. 30.

Le rassemblement se fera au stade de baseball. A 1 h. 30, le cortège empruntera les rues St-Louis, avenue du Parc, St-Antoine, Ste-Dorothée, Notre-Dame, St-Laurent, St-Marc, St-Augustin, St-Aimé, St-Jacques pour s'arrêter à l'arrière de l'église. Les participants s'embarqueront, à 2 h. 30, pour effectuer une visite au zoo de St-Edouard. L'événement se terminera par un souper champêtre servi à 6 heures.

Deux jeunes enfants se cramponnent aux cadavres...

Un chômeur abat sa jeune épouse et se suicide avec une carabine

par Guy BOURDON
et Marius DUPUIS

LOUISEVILLE. — Un homme de 26 ans a abattu sa femme à coups de carabine, hier soir, vers 7 h. 15, à Louiseville, puis il s'est enlevé la vie de la même façon, pendant que deux de leurs enfants se jetaient sur le corps de leur mère en sanglotant.

Henri Lefebvre, chômeur, mettait ainsi un terme à une existence malheureuse qui avait poussé sa famille à la plus extrême indigence, laissant trois jeunes enfants aux soins de voisins charitables. Personne n'a été témoin du double drame mais la disposition des lieux laisse croire que Lefebvre serait entré dans sa demeure, au 87-B rue Notre-Dame nord, pour attaquer son épouse, née Champagne, avec une carabine de calibre .22, alors qu'elle s'affairait à la lessive de la famille. Ensuite, il se serait assis sur une chaise pour se tirer une balle dans la gorge.

Quatre autres familles occupaient la même maison de cinq logis, mais personne n'a entendu les coups de feu. Ce n'est que quelques minutes plus tard qu'une voisine, Mlle Fernande Lessard, se rendant visiter Mme Lefebvre, comme à l'accoutumée, découvrit la scène macabre. Elle sortit aussitôt pour alerter le propriétaire, M. Raynald Lessard, qui, au récit qu'on lui fit, retourna dans le logement des Lefebvre en compagnie de M. Benoit Bussière. Les deux hommes aperçurent alors deux des trois enfants Lefebvre, âgés de 3 et 2 ans, accroupis sur le corps ensanglanté de leur mère, tandis qu'un bébé de 10 mois reposait dans son berceau.

Aux questions qu'on leur posa plus tard, les bambins répondirent : "Papa est malade, et maman est morte".

Bien que le mobile du crime n'ait pas pu encore être dévoilé, on croit avoir découvert des traces de lutte dans la cuisine de la famille Lefebvre.

Le détective Lucien Bergeron de la police provinciale de Louiseville s'est immédiatement rendu sur les lieux mais rien n'avait encore été dérangé de la scène du drame, à 1 h. hier alors qu'on attendait la venue de l'escouade des homicides de Montréal pour continuer l'enquête.

La mort des époux a été constatée par le Dr Yvon Morinville, et l'abbé Marcus St-Arnaud leur a administré les derniers sacrements sous condition.

Mme Lefebvre était âgée de 23 ans.

Mlle Lise Boisvert a gagné un tirage

SHAWINIGAN — Le tirage à l'occasion du gala marquant le début des activités du corps musical "Les ambassadrices de Shawinigan" a favorisé Mlle Lise Boisvert, 3924, 18e avenue, Shawinigan.

Le capitaine Jean-Louis Beaudoin, du poste de police no 1, avait été désigné, hier, par les organisateurs du gala, pour tirer le billet chanceux. La personne favorisée par le sort, samedi dernier, au cours du tirage le soir même du gala, n'a pas réclamé le poêle électrique qui constituait le premier prix. Cette personne avait négligé d'inscrire son nom sur le billet, de sorte qu'il était impossible pour les organisateurs de lui faire parvenir son prix. Trois jours après que le numéro eut été publié dans quelques journaux, on a décidé de procéder à un nouveau tirage.

Les élections à la mairie

M. André Piché serait candidat et ferait seul la lutte à M. Mongrain

par JEAN BEAUDRY

TROIS-RIVIERES — De jour en jour nous approchons des élections municipales et bien sage celui qui peut actuellement prévoir de quelle façon se comportera la prochaine lutte à Trois-Rivières; et surtout, à combien se limitera le nombre des candidats à la mairie.

La table est ouverte au jeu et les cartes ne sont pas toutes jouées. Et c'est là justement que se pose la question de $64,000, à savoir qui viendra fermer les cadres de la liste des candidatures.

Le maire Laurent Paradis n'a pas encore dit son dernier mot. Reviendra-t-il ? Il lui est vraisemblablement impossible pour l'instant de répondre oui ou non.

Il est toutefois certain que M. Paradis prendra part à la campagne, soit pour solliciter un autre mandat ou pour supporter un des candidats adversaires de M. J.-A. Mongrain qui, pour sa part, entend bien ne rien négliger pour s'assurer la victoire.

M. André Piché

Un fort mouvement s'exerce présentement auprès des candidats Fred Poliquin et Pierre Rousseau, en vue de les inciter à se retirer de la campagne pour supporter la candidature de M. André Piché, homme d'affaires bien connu, qui serait appuyé par un mouvement politique local.

M. Paradis est l'un des instigateurs de ce mouvement en faveur de M. Piché et à moins que ce dernier accepte de poser sa candidature, le maire actuel reviendra alors sur les rangs pour briguer de nouveau les suffrages.

Dans les milieux bien informés de la politique municipale, on semble assuré de la candidature de M. Piché, et l'annonce serait imminente. Il n'en tient pour l'instant que des décisions de MM. Poliquin et Rousseau. Quoiqu'il en soit il est impossible présentement d'obtenir plus de précision auprès des personnes concernées.

Le 19 septembre approchant, nous sommes bien près de voir le jour où les dernières cartes seront jouées, et tout laisse croire qu'à la mairie deux candidats seulement se feront la lutte, soit MM. J.-A. Mongrain et André Piché.

M. J.-A. Mongrain

Dans l'arène municipale M. J.-A. Mongrain compte aujourd'hui une force qu'il n'avait pas hier, ou si on préfère, certaines forces sont aujourd'hui annihilées par le départ de M. Duplessis surtout . . . puis par le changement du 22 juin.

M. Mongrain ouvrira définitivement sa campagne lundi soir, et on s'attend à ce que l'ancien maire, avec toute la verve qu'on lui connait, élaborera les idées maîtresses de son programme.

Alliance Mongrain-Lachance ?

Les choses ont bien changé avons-nous dit. Qu'il suffise de se rappeler les propositions faites publiquement par M. Delphis Lachance, orateur électoral de l'Union nationale qui, après avoir mis tout son talent oratoire pour combattre M. Mongrain au cours des campagnes précédentes, tant au municipal qu'au provincial et au fédéral, déclarait supporter M. Mongrain à l'élection municipale. Il précisait même que si l'occasion lui était fournie, il monterait sur les estrades pour vanter cette fois les qualités de celui qu'il a toujours combattu.

M. Mongrain n'a pas encore répondu à la proposition de M. Lachance et s'est même refusé à tout commentaire, préférant avoir le temps nécessaire pour y songer.

Nous croyons savoir que M. Mongrain aurait accepté d'être supporté par l'orateur bouillant de l'Union nationale, d'ici quelques jours.

Les observateurs de la politique municipale se posent maintenant les questions : M. Mongrain refusera-t-il tout support de M. Lachance ? Ignorera-t-il tout simplement ses propositions ? Acceptera-t-il d'être supporté par celui qui lui a livré précédemment de dures luttes?

On sait d'autre part que les proches de M. Mongrain exercent une certaine pression pour qu'il refuse catégoriquement tout support de M. Delphis Lachance.

Quoiqu'il en soit, s'il fut un temps où l'hôtel de ville semblait accessible à un groupe limité de gens, chacun convient aujourd'hui que les choses ont bien changé depuis quelques mois, puisque beaucoup de figures nouvelles s'y destinent.

Plusieurs noms sont connus et certains même ont déjà fait part de leurs programmes, programmes parfois ronflants peut-être, mais souvent remplis de sens pratique.

La Grange-aux-Moines : un centre culturel pittoresque en Mauricie

ST-JEAN-DES-PILES, (J. L.) Si le rêve de Louis Parent, sculpteur canadien de grande réputation, se réalise, la Mauricie sera dotée d'un centre culturel qui fera l'envie de la province. M. Parent, qui est le propriétaire et directeur de la Grange-aux-Moines depuis deux ans, entrevoit déjà le jour prochain, où un motel pourra accueillir un grand nombre de visiteurs, qui en plus de profiter de la beauté d'un décor enchanteur suspendu entre les Laurentides et le St-Maurice, pourront suivre des cours donnés par des compétences nationales et même internationales dans tous les domaines artistiques.

Le mot "art" pour M. Parent ne se borne pas seulement aux arts plastiques, mais aussi à la littérature, à la musique et voire même à la sociologie et autres activités de l'esprit susceptibles de compléter une culture générale.

La Grange-aux-Moines, au nom fort pittoresque, deviendra le noyau de l'activité artistique en Mauricie. Déjà son influence se fait sentir, mais le désir de M. Parent est que tous les Mauriciens sachent bien qu'ils possèdent chez eux un centre culturel comparable à n'importe quel autre centre du genre en Amérique. Ils sont d'ailleurs peu nombreux.

Pour réaliser un tel rêve, M. Parent compte beaucoup sur la compréhension du gouvernement afin qu'il reconnaisse les cours et accorde un brevet aux élèves qui jusqu'à présent doivent aller acquérir une maîtrise aux Etats-Unis. M. Parent demandera incessamment l'affiliation de la Grange-aux-Moines à l'Université de Montréal. Il ne resterait plus alors au gouvernement qu'à appuyer ce centre culturel par des octrois qui permettront à un plus grand nombre de gens de profiter de l'enseignement de professeurs compétents.

Jusqu'à présent, M. Parent s'est borné à enseigner les arts plastiques. Des groupes de 20 personnes ont afflué au centre pour approfondir leurs connaissances artistiques. Vingt religieuses terminent actuellement un cours de dix jours.

Une de ces religieuses, qui enseigne la littérature, s'affairait — lors de notre visite — à "décomposer" un tableau d'un peintre connu. Selon elle, la peinture est en quelque sorte une composition littéraire décrite . . . avec des couleurs.

En littérature on parle de couleurs, de forme, d'harmonie, de ton : c'est donc que la musique, la peinture, la sculpture se fondent en un tout bien homogène . . .

Une autre Dame Ursuline — car le groupe se composait d'Ursulines de Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère — qui enseigne la 9e année, tenait dans une main des fleurs et des herbes et de l'autre dessinait. Elle désire être en mesure de bien faire observer ses élèves.

D'autres religieuses lisaient le "Chemin de la Croix" de Ghéon et disséquaient les images de style les plus frappantes.

On recherchait un élément particulier dans les mots pouvant permettre à Mme Marcel Crête, de Grand'Mère, une assistante de M. Parent, de reproduire en peinture la pensée principale du texte pour créer un chemin de croix symbolique à l'intention d'un missionnaire qui en avait fait la demande.

C'est une partie de l'activité à la Grange-aux-Moines. Pour démontrer la vivacité du centre et ses accommodations, M. Parent soulignait qu'au début de l'été, on y a reçu 160 enfants de St-Jean-des-Piles comme dans une colonie de vacances. Des jeux de société et divers amusements étaient dirigés par MM. Noël Sorbonne et Roger Parent, grâce à un octroi de $1,500 accordé par le gouvernement provincial.

La Grandge-aux-Moines, située à deux milles du village de St-Jean-des-Piles, est en mesure d'accommoder plusieurs personnes. Des groupes se sont déjà présentés souvent pour y prendre le repas. Le cuisinier est M. Noël Sorbonne, qui se spécialise dans les mets français. Mgr Baggio, délégué apostolique, y a déjà été reçu à dîner.

Ce que M. Parent considère comme un inconvénient actuellement sera vraisemblablement amélioré d'ici peu de temps, car il projette de construire une suite de cabines dans le genre des motels afin d'accommoder les campeurs. L'espace n'est pas suffisant présentement pour y faire coucher beaucoup de personnes. Puisqu'on parlait de projets, M. Parent y est allé de toutes les possibilités qu'offrira bientôt ce centre artistique ou culturel : le théâtre, par exemple, pourrait y trouver sa place. Il songe même à inviter le Père Emile Legault avec sa troupe. La musique pourrait faire de la Grange-aux-Moines un mont Orford réduit.

S'il y a des inscriptions en nombre suffisant, et si le gouvernement apporte son appui financier, la Grange-aux-Moines deviendra un centre recherché de tous les amateurs d'art.

Toutes les personnes intéressées à obtenir de plus amples renseignements à ce sujet peuvent communiquer soit avec M. Parent lui-même ou avec ses assistantes : Mmes Marcel Crête, H. Fisher et Mlle Hélène Robert, de Grand'Mère.

M. André Dumas est en campagne

TROIS-RIVIERES, (G.-B.) — La campagne électorale municipale de Trois-Rivières est sur le point de commencer pour de bon. Quelques candidats se préparent à tirer leur premier coup de canon, dont M. André-C. Dumas, au siège no 1 du quartier St-Louis.

Il s'adressera bientôt aux 1,700 électeurs propriétaires de son arrondissement pour leur faire connaître son programme électoral. Une lettre est présentement sous presse et elle sera distribuée dans tous les foyers du quartier d'ici quelques jours. M. Dumas y donne les grandes lignes de son programme, à savoir : l'expansion industrielle de Trois-Rivières, la direction des loisirs et l'administration économique de la ville.

Les organisateurs de M. Dumas se tiennent déjà à la disposition des électeurs à un comité, ouvert dans la rue Notre-Dame, en face du bureau de Poste. De plus, une conférence de presse a été convoquée pour la semaine prochaine au cours de laquelle les journalistes pourront en apprendre plus long sur les intentions du candidat et sur les modalités de son programme.

Les tribunaux

TROIS-RIVIERES. — Le juge Léon Girard, des Sessions de la Paix, a imposé plusieurs sentences, hier matin, à des prévenus comparaissant sous diverses accusations.

Paul Maillette, de St-Justin, a écopé d'une amende de $50 et des frais de la cause après avoir avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies. L'infraction avait été commise jeudi, à Maskinongé. L'accusé était représenté par Me Claude Bisson. Son permis lui fut retiré pour une période de trois mois, avec défense de conduire pendant cette même période.

Un autre automobiliste, Nestor Morrissette, également représenté par Me Claude Bisson, a écopé de la même sentence après avoir plaidé coupable à la même accusation.

Raymond Perron, de Jonquière, s'est vu imposer une amende de $50, plus les frais après avoir reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir omis d'arrêter à la suite d'un accident. Son permis lui fut de plus retiré pour une période de quatre mois.

Epicier condamné

Un épicier licencié de Trois-Rivières, trouvé coupable d'avoir laissé consommer de la bière dans son établissement, a écopé d'une amende de $50. La même sentence a été imposée à un restaurateur de la Pointe-du-Lac accusé d'avoir vendu des liqueurs alcooliques dans son établissement sans être muni d'un permis à cet effet.

Une enquête de LA PRESSE

UN PALAIS DE JUSTICE EST DEVENU UNE NECESSITE POUR SHAWINIGAN

SHAWINIGAN. (J.L.) — Une enquête sommairement conduite auprès de plusieurs personnalités locales a démontré qu'un Palais de justice à Shawinigan ne comblerait pas seulement un besoin réel, mais qu'il donnerait justice à la population qui en a été privée depuis de trop longues années. Le Palais de justice pourrait être logé dans l'édifice provincial, dont la construction a été annoncée récemment.

La plupart des personnes interrogées ou approchées au sujet de cette affaire ont préféré qu'on ne dévoile pas leur nom : on craint encore, semble-t-il, que le nouveau gouvernement libéral use de représailles contre ceux qui pourraient ouvrir la bouche, même si au cours de sa conférence de presse dernièrement, l'hon. René Hamel, député du comté de St-Maurice, répondant à une question d'un journaliste, a laissé croire que le nouvel édifice provincial dont il est question pour Shawinigan contiendrait également un Palais de justice. Il a répondu "peut-être", en souriant, à cette question.

Les membres du barreau sont tous d'avis qu'un Palais de justice à Shawinigan ne rendrait pas seulement service aux avocats, mais bien plus à la population qui subit de graves préjudices actuellement du fait que les causes sont retardées parfois de deux ans et plus à Trois-Rivières, faute de juges et faute d'espace pour juger les causes inscrites en Cour supérieure. Il s'ensuit que des témoins meurent entre temps, ou encore qu'ils ne soient pas en mesure de donner clairement leur version et comme il faut faire la preuve de culpabilité, au Canada, c'est ordinairement la personne poursuivie qui s'en tire le mieux. La justice n'a pourtant pas été instituée pour protéger seulement les accusés, mais bien aussi pour donner raison à ceux qui se sentent lésés.

Il existe des districts judiciaires qui comptent une moins grande population que Sawinigan et ses environs. Le Palais de justice ici pourrait desservir une population de pas moins de 100,000 âmes. Selon la division du territoire, ce nombre pourrait être porté à près de 150,000.

Les hommes d'affaires de Shawinigan considèrent peut-être qu'ils sont bien servis actuellement. Pourtant un grand nombre d'entre eux, dont les agents d'assurance, pour ne nommer qu'une catégorie, ont à subir les effets néfastes d'une situation de fait qui existe depuis bien longtemps sans qu'on ait tenté sérieusement d'y remédier.

Les avocats de Trois-Rivières, il va sans dire, ne favoriseront jamais la création d'un autre district judiciaire en Mauricie: leurs affaires sont trop prospères comme cela existe présentement pour revendiquer des droits en faveur de leurs confrères de Shawinigan. Ils assu-

Voir ENQUETE en page 19

En mai 1961

Le congrès des Chevaliers de Colomb à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, ((G.B.) — On a appris hier, de source autorisée, que le prochain congrès provincial des Chevaliers de Colomb aura lieu à Trois-Rivières, en mai 1961.

Un avis du conseil d'Etat est parvenu au conseil 1001 de Trois-Rivières en vue de réunir les conseils régionaux de la Mauricie pour la préparation de ces assises.

Une dizaine de comités d'organisation seront à l'oeuvre d'ici une quinzaine de jour, comprenant une soixantaine de membres. On s'attend à la présence de plusieurs centaines de délégués venus de tous les coins du Québec à cette occasion.

Pour donner une idée de l'ampleur du congrès, disons simplement que les comités préparatoires devront réserver plus de 360 chambres d'hôtels pour accueillir les congressistes.

A Shawinigan

La P.P. devrait être logée dans l'édifice provincial

SHAWINIGAN. (J.L.) — Que logera l'édifice provincial dont la construction a été annoncée récemment par l'honorable René Hamel, député du comté de St-Maurice ? Il est certain qu'on essaiera d'y placer tous les services provinciaux du comté de St-Maurice. Ce ne serait certes pas un luxe que d'y accommoder également la police provinciale logée jusqu'à présent dans des locaux bien entretenus de l'hôtel de ville.

Même si la police provinciale est confortablement installée à l'hôtel de ville, on a négligé de la doter d'accommodations aussi essentielles qu'une radio pour communiquer les ordres aux agents, de sorte que pour les rejoindre sur la route le sergent ou le commis en devoir doivent téléphoner à Trois-Rivières et de là, on communique par radio avec les agents.

Les résultats sont à peu près les mêmes. Il faut admettre toutefois que c'est une situation assez bizarre. Si un accident se produit à St-Boniface, par exemple, le commis en devoir recevra tout d'abord un appel. Si aucun agent n'est au bureau — ils sont la plupart du temps en patrouille sur les routes — il téléphonera à Trois-Rivières. Par radio, on communiquera directement avec les autos-patrouilles. Le commis à Shawinigan, ne saura même pas si son appel est transmis puisqu'il n'a même pas la radio au bureau.

C'est une situation qui mériterait certes d'être sérieusement considérée quand on tracera les plans de l'édifice provincial projeté. La réforme possible au sein de la police provinciale par le directeur Josaphat Brunet donnera sûrement justice aux citoyens de la région de Shawinigan qui ont droit d'être protégés et desservis aussi bien que partout ailleurs dans la province.

Au lieu d'un excédent de $96,680

Un déficit d'opération de $47,031 à la Commission scolaire de Shawinigan

SHAWINIGAN. — L'année financière 1959-60 à la Commission scolaire de Shawinigan s'est soldée par un déficit d'opération de $47,031.98, soit plus de la moitié que prévu lors de l'adoption du budget par les commissaires qui prévoyaient alors un excédent des dépenses de $96,680.28 sur les revenus anticipés.

C'est ce qui ressort du rapport financier préparé par la maison René de Cotret, Ferron, Nobert et Cie., qui a été déposé devant les commissaires, cette semaine.

Les revenus ont été légèrement supérieurs à ce qui avait été prévu puisqu'en fait ils furent de $1,873,500.77 contre $1,862,486.80, apparaissant au budget.

Les dépenses ont cependant été plus élevées en totalisant $1,939,817.18, laissant entrevoir un déficit d'opération de $66,316.41 qui venait s'ajouter à celui de l'année 1958-59 au montant de $6,604.90, mais un octroi imprévu du gouvernement provincial au montant de $25,000 et une avance de $889.33 des fonds de capital annulés devaient diminuer le déficit réel à un peu plus de $47,000 comme ci-haut mentionné.

Au 30 juin, la dette de la commission scolaire de Shawinigan s'établissait à $1,717,720.37 alors que l'actif se chiffrait à $5,966,657.69.

Nécrologie

Mme PAUL TOUPIN

A Trois-Rivières, le 25 août, à l'âge de 80 ans et 11 mois est décédée Mme veuve Paul Toupin, née Joséphine Toupin demeurant au 145, rue Rocheleau, au Cap-de-la-Madeleine. Le service funèbre sera chanté lundi à 9 heures en l'église Ste-Famille. La dépouille repose présentement au 163, boulevard Fusey, au Cap-de-la-Madeleine.

M. EUGENE MATTON

Au Cap-de-la-Madeleine, le 25 août, à l'âge de 57 ans et 7 mois, est décédé M. Eugène Matton, époux de dame Simone Pelletier, demeurant au 12, de la rue Mercier, au Cap-de-la-Madeleine. Le service funèbre sera chanté lundi à 9 heures en l'église St-Lazare. La dépouille repose présentement au 38, de la rue Toupin, au Cap-de-la-Madeleine.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
RÉDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS



MARTEL en tête

avec Kid Martel

La classique cycliste Trois-Rivières-La Tuque, aller-retour, présentée par le promoteur Réal Lamothe en collaboration avec E. Nolet, Paul Desmarais et Delphis Martin de notre ville et MM. Doucet et Lortie de La Tuque, pourrait bien prendre une ampleur extraordinaire dès que le tronçon de la route La Tuque-Roberval, actuellement en construction, aura été asphalté . . . Réal Lamothe, un ancien champion cycliste, rêve depuis longtemps d'organiser une randonnée cycliste d'envergure soit le Tour du Lac-St-Jean en passant par La Tuque pour revenir par cette même ville du nord mauricien . . . Les concurrents en arrivant à Hébertville, au Royaume du Saguenay, auraient à pédaler autour du lac St-Jean pour revenir par la même route . . . C'est un projet déjà à l'étude qui deviendra une réalisation dès que la voirie provinciale aura complété son travail . . .

Ce voyage pittoresque serait d'une durée de quatre à cinq jours avec des arrêts à La Tuque, Roberval, St-Joseph d'Alma . . . Lamothe a aussi élaboré un autre projet qui est très intéressant . . . Il s'agit d'obtenir la permission de l'Union cycliste nationale pour présenter des épreuves fermées de 50 milles à Trois-Rivières, Shawinigan, Cap-de-la-Madeleine, Grand'Mère, Louiseville, La Tuque et peut-être dans quelques autres centres du coeur du Québec . . . Chaque course aurait lieu soit dans les rues de la ville en question ou encore sur une piste située dans ce centre . . . Des points seraient alloués pour les cyclistes finissant chaque épreuve . . . La grande finale aurait lieu tout probablement à La Tuque, une ville sportive par excellence . . .

Nous sommes encore à nous demander s'il y aurait possibilité de construire une piste d'asphalte à l'intérieur de la piste de course sous harnais . . . Les sportifs pourraient alors assister tous les soirs et en matinée, durant les fins de semaine, à des événements de toutes sortes, football, courses à obstacles, à l'intérieur et sur la piste à des courses de tacots, de bicycles, courses à pieds, etc . . . La présentation de courses de tacots à l'intérieur du stade manque de gigantesque . . . En effet, malgré toute la bonne volonté des concurrents, ils ne peuvent faire trop de vitesse et ont énormément de difficulté à se dépasser, à cause du manque d'espace . . . A vrai dire, une piste d'un huitième de mille ne peut permettre aux concurrents de se justifier . . .

Les courses sous harnais présentées durant la semaine de l'exposition régionale de Trois-Rivières n'ont peut-être pas apporté le succès financier qu'on attendait, surtout à cause de la pluie et du temps froid, mais elles auront aidé à mettre en évidence notre cité . . . Pour une piste que plusieurs considèrent comme ordinaire, elle a certainement fait ravaler des paroles amères à ces messieurs . . . Demandez à Del McTavish, le conducteur-propriétaire de Dares Direct qui a amblé le mille en 2.01 2/5 mercredi après-midi, soit le temps le plus rapide à date au Canada et il admettra que notre piste est dotée d'un fond extraordinaire et qu'une seule autre piste, celle-là des Etats-Unis, peut rivaliser avec la nôtre . . .

Et en terminant, ne soyez pas surpris si une troisième piste de courses sous harnais est érigée dans la métropole canadienne . . . En effet, Adrien et Gérard Miron seraient actuellement à compléter des transactions pour ouvrir une piste à Dorval, pas très loin de Blue Bonnets . . . N'oublions pas de visiter le stade Duplessis demain après-midi pour voir une joute de football entre nos Braves et Laval-Ouest puis en soirée l'ouverture de la série semi-finale de baseball entre nos Phillies et Longueuil . . . Les sportifs auront de quoi être satisfaits en fin de semaine . . . Les attractions sont des plus nombreuses . . .

Et sur ce, à lundi.



AVEC LES BRAVES DEMAIN — Un poids imposant et des épaules solides, voilà ce que les Braves de Trois-Rivières opposeront à la ligne de Laval-Ouest au stade Duplessis de Trois-Rivières, lors de la joute d'ouverture locale. On aperçoit ci-dessus, trois des 17 mastodontes qui composeront la ligne des Braves à la joute de demain. De gauche à droite, il s'agit de PIERRE LEMIRE, 200 livres, un joueur de centre ; JEAN BENOIT, 190 livres, qui s'est particulièrement signalé lors d'une joute hors-concours il y a 15 jours et RAYMOND GAUTHIER, 215 livres, un garde qui sait très bien se débrouiller sans l'aide de personne. Qui du Laval-Ouest ou de Trois-Rivières s'emparera seul de la première position du circuit ? Les Braves comptent bien donner réponse à cette question demain après-midi.

Ouverture de la saison locale de football

Première position en jeu entre le Laval - Ouest et les Braves

TROIS-RIVIERES. — L'échevin André Pelletier fera le botté d'ouverture à la joute opposant les Braves de Trois-Rivières aux Hurricanes de Laval-Ouest demain après-midi, à 2 h. 30, au stade Duplessis de Trois-Rivières. M. Pelletier a été délégué par le maire Laurent Paradis qui a exprimé ses regrets de ne pouvoir se rendre lui-même, étant retenu à un congrès.

Une grande parade, qui se mettra en branle à la place Pierre-Boucher, défilera dans les rues de la ville pour ouvrir la saison locale dans un faste sans précédent. Sept ou huit corps de cadets et majorettes de la région prendront part à ce grand déploiement musical. Les joueurs des deux clubs seront également de la fête et une trentaine d'automobiles convertibles fournies par les membres du Quarter-Back Club, suivront le défilé.

Première position en jeu

Cette joute de début de saison sera des plus importanté pour chacune des deux équipes puisqu'elle déterminera celui qui s'emparera seul de la première position de la Conférence de football intermédiaire.

A la suite des deux joutes disputées à Laval-Ouest et à Ville St-Michel dimanche dernier, les Braves de Trois-Rivières et les Hurricanes de Laval-Ouest se trouvent présentement sur un pied d'égalité en première position avec chacun une victoire contre aucune défaite. On se souvient que les Braves de Trois-Rivières avaient fait très belle figure contre les Lions de Ville St-Michel en écrasant ces derniers au compte de 32-6. De leur côté, les Hurricanes avaient eu assez de difficultés à l'emporter devant leurs propres partisans. Les Hurricanes avaient dû se contenter d'un faible pointage de 9-0.

Le Laval-Ouest avait été la bête noire des Braves l'an dernier. En effet, ces derniers avaient perdu les joutes qu'ils avaient disputées contre les Hurricanes. Toutefois, ils sont très confiants de l'emporter cette année grâce à une ligne renforcie et aux nouveaux jeux qui leur ont été enseignés par leur instructeur en chef, Louis Arseneault.

Les Braves se trouvent en pleine forme à cause des nombreuses séances de pratique qu'ils ont subies cette semaine. Les trois héros offensifs de la joute contre le Ville St-Michel la semaine dernière seront en uniforme demain. Le trio composé de Jean Loiselle, Yvon Lamarche et Roland Chrétien avait à lui seul marqué cinq touchés pour compléter les 32 points des Braves.

Sous l'habile direction de Walter Babin, qui en est à sa cinquième saison avec les Braves, la ligne sera à son meilleur demain et plusieurs tonnes de muscles attendront l'adversaire de pied ferme.

Le public est cordialement invité à participer à la grande parade et à assister à cette joute qui promet d'être des plus enlevantes entre deux clubs dont la grande rivalité est connue de tous.

Au tennis

Jacques Lefebvre remporte le tournoi de Shawinigan

SHAWINIGAN, (S.B.) — Jacques Lefebvre a remporté les honneurs du tournoi de tennis de la ville de Shawinigan en triomphant difficilement de Jean Trudel. Quatre longs sets furent nécessaires pour décider du résultat du match.

Plusieurs centaines de personnes se sont massées autour du court du parc St-Maurice et ont suivi le jeu serré des adversaires, qui dans une forme exceptionnelle ont échangé des coups particulièrement difficiles. Dans les deux premiers sets, Lefebvre menait par 9-7 et 10-8. Le troisième revint à Jean Trudel: 8-6 et finalement, rassemblant toutes ses forces et son savoir, Lefebvre remporta le quatrième par 6-1. Il succède ainsi à Denis Pagé, vainqueur de l'an dernier, et se mérite le trophée "Cinquantenaire".

Dans l'autre rencontre de la soirée, Lise Cossette est devenue championne en simple féminin de la ville en le remportant difficilement sur Jacqueline Boisvert en trois sets. On se souvient que Lise Cossette s'est déjà méritée les mêmes honneurs en 1958.

La finale du double masculin du tournoi débutera ce soir, à 7 heures. Le trophée A. Rouillard en est l'enjeu principal. Les rencontres opposeront le duo Karis-Pagé et Saunders-Bareil. Un match très contesté est prévu étant donné la valeur égale de chaque équipe.

Immédiatement après le double masculin aura lieu la finale du simple masculin junior. Jean Trudel sera opposé alors à Claude Cossette. Le trophée Bélisle, qui fut remporté par R. Elliot l'an dernier, sera l'enjeu dans cette compétition.

Le tournoi pour le championnat juvénile de la Mauricie se déroulera simultanément sur les courts de tennis du parc St-Maurice, cet après-midi et demain.

Le public est cordialement invité à se rendre au Club de tennis St-Maurice, pour assister à ces intéressantes rencontres.

Programme de lutte au Lac-à-la-Tortue

SHAWINIGAN. (S.B.)— L'Association sportive de Shawinigan présentera un gala de lutte, à la Plage des Sports du Lac-à-la-Tortue, demain à 2 heures.

Bob Lord, en outre, pugiliste de Grand'Mère, sera opposé, dans un match de semi-finale au lutteur masqué Red Devil.

En combat d'ouverture, l'amateur Buddy Rogers et Kenny Perron, tenteront de mettre au tapis le roi de la savate, Ray Desaulniers.

Martial Boulanger, pugiliste de la région, agira comme arbitre.

Ligue rurale

Joutes importantes à Donnacona et Joliette

TROIS-RIVIERES. — La Ligue de baseball rurale Albert-Gaucher présentera deux (2) importantes joutes éliminatoires demain et une équipe devra subir le sort de la majorité des autres, soit terminer ses activités.

En effet, la série semi-finale deux de trois dans la section Est entre St-Etienne-des-Grès et Donnacona prendra fin demain à Donnacona. Le club de l'endroit, non découragé par sa défaite de 2-0 subie à St-Etienne dimanche dernier, entend gagner la joute de 1 h. 30 pour ainsi jouer une autre partie, 20 minutes plus tard et remporter de nouveau la victoire.

Le gagnant de cette série rencontrera ensuite dans la finale de la section l'équipe de St-Casimir qui a éliminé St-Adelphe en trois joutes d'affilée.

Cette finale sera une série deux de trois en trois dimanches. C'est dire que St-Casimir qui a fini en première position, aura l'avantage du terrain et débutera chez lui.

Dans la section ouest, Joliette recevra la visite du Crabtree Mills dans la première joute d'une série finale de trois de cinq. La série devait débuter dimanche dernier mais fut contremandée à cause de la pluie.

La grande finale pour le championnat de la Ligue rurale Albert-Gaucher entre les sections Est et Ouest sera une série deux de trois en trois dimanches.

Cyclisme

40 concurrents dans la course

TROIS-RIVIERES. — La course cycliste Trois-Rivières-Québec aura lieu demain. Le départ s'effectuera à la sortie du pont Duplessis et les 40 concurrents inscrits devraient se faire une lutte sans merci pour les honneurs.

Au nombre des favoris mentionnons Jean Garon, qui s'est classé deuxième dans la course Québec - Montréal, dimanche dernier ; Raymond Nolet, le sensationnel pédaleur du Cap-de-la-Madeleine ; Claude Garon, Jean Toulgoat, le vainqueur de la course Trois-Rivières-La Tuque, aller-retour ; Miele, Bartello, Denis Racine et autres.

Les cyclistes devraient arriver à Québec vers 4 heures, sur la Grande-Allée, près des Plaines d'Abraham.

Le classement des équipes de l'Union Cycliste Nationale est le suivant, avant le départ de cette classique :
Pari Sports, 189 points
J.-M. Pagé, 183
Aimé Gagné (T.-Rivières), 140
Club des marchands, 112.

Une réunion du JC à St-Tite

SHAWINIGAN. — Le conseil régional des Chambres de commerce des jeunes de la Mauricie se réunira demain à St-Tite pour préparer le budget de la prochaine année et aussi pour tracer le programme des activités.

La réunion présidée par M. Roland Bédard, de Shawinigan, se tiendra dans la salle des délibérations du conseil, à compter de 1 h. 30. L'organisme régional est formé des présidents des onze chambres de la région.

Outre M. Bédard, le conseil de direction comprend MM. Gérard Fugère et J.-J. Lacroix, comme vice-présidents.

Joute d'étoiles à St-Tite, demain

TROIS-RIVIERES — La joute d'étoiles de la Ligue de balle-molle du comté de Champlain se déroulera à St-Tite demain après-midi à 2 heures.

La première balle sera lancée par le dévoué président-fondateur du circuit, M. Gérard Boisvert. Ce dernier sera accompagné des autres membres de la direction et des dirigeants de clubs.

Dans cette joute, l'équipe du St-Tite qui vient de remporter le trophée emblème du championnat de la ligue, évoluera contre un club d'étoiles formé des joueurs des autres équipes des sections Ouest et Est.

Ligue intermédiaire

Maskinongé pourra-t-il éliminer Louiseville ?

TROIS-RIVIERES. — Les Loups de Louiseville auront tout un problème à résoudre demain. Il s'agira de batailler pour vaincre la surprenante équipe de Maskinongé pour égaliser les chances 2-2 dans cette série semi-finale 3 de 5 dans les éliminatoires de la Ligue intermédiaire de la Mauricie.

Les Loups qui ont été vaincus, chez eux, dimanche dernier, visiteront alors Maskinongé, demain, à 2 h. C'est dire que le club local aura l'avantage du terrain et pourrait bien accomplir un exploit aux dépens du Louiseville.

Advenant une victoire du Maskinongé, ce club commencerait dès le 4 septembre, une série finale 2 de 3 contre St-Paulin.

Si Louiseville réussit à gagner demain, la cinquième joute sera présentée à Louiseville, le 4 septembre.

De toute façon, la joute de dimanche, est de la plus haute importance pour les 2 équipes en lice. C'est pourquoi on s'attend à une foule-record, à Maskinongé.

Reprise

Pourparlers d'annexion avec St-Michel-des-Forges

TROIS - RIVIERES. — Les membres du comité d'annexion de St-Michel-des-Forges rencontreront le conseil de ville de Trois-Rivières, jeudi, le premier septembre, afin de continuer les pourparlers déjà amorcés il y a quelques semaines au sujet de l'annexion des deux municipalités.

Lors de la dernière rencontre des deux organismes, les représentants de St-Michel-des-Forges avaient demandé qu'un plan concis des données inhérentes au projet soit fourni par la ville de Trois-Rivières. Cette dernière partie, représentée par Me Léopold Pinsonneault, chef du contentieux, a préparé un document complet à cet effet et nul doute que les pourparlers soulèveront un renouveau d'intérêt à la suite de l'initiative des échevins Bourget et Allyson qui présentaient, au cours de la séance régulière de lundi, un avis de motion à la présentation d'un règlement d'annexion complet et définitif.

Pour varier la recette des Biscuits à la Poudre à Pâte, abaissez la pâte au rouleau à une épaisseur d'un quart de pouce. Etendez sur toute la surface une garniture sucrée de votre choix et roulez comme pour un gâteau à la gelée. Coupez ensuite ce rouleau en tranches de trois quarts de pouce d'épaisseur, que vous placerez debout dans des moules à muffins. Faites cuire environ 20 minutes dans un four modéré, préalablement chauffé à 375 degrés Fahrenheit.

Vibrant hommage à M. J.-A. Therrien

LAC-A-LA-TORTUE. — Plusieurs centaines d'amis de M. J.-Alfred Therrien s'étaient réunis jeudi soir à la plage Idéale du Lac-à-la-Tortue pour rendre hommage à ce jeune homme de 25 ans qui se dévoue pour ses concitoyens.

M. Therrien, actuellement maire de Grand'Mère, a été candidat du parti libéral, lors de la dernière consultation populaire. C'est à ce titre que les membres de l'Association des jeunes libéraux de Grand'Mère avaient organisé cette soirée d'hommage, désireux de souligner aussi le dévouement de M. Therrien à la cause de la jeunesse de Grand'Mère et de la population toute entière.

Plus de 400 convives avaient pris place dans les deux salles de la plage Idéale. Parmi les principaux invités, on remarquait le député du comté de St-Maurice-Laflèche aux Communes, M. J.-A. Richard; les curés des deux paroisses de Grand'Mère, le chanoine Hervé Matteau et l'abbé Gilbert Larue; Me Alexandre Bastien de Shawinigan qui représentait l'honorable René Hamel, M. Alphida Crête, ex-député du comté de Laviolette et une foule d'autres.

Le principal orateur fut M. Jean-Claude Plourde, le plus jeune député à Québec. Me Plourde n'a que 26 ans. Il fut élu le 22 juin pour représenter le comté de Roberval à la législature provinciale.

Me Plourde a particulièrement insisté sur l'importance de la construction de la route entre La Tuque et Roberval qui unira deux grandes régions qui ont bien des choses en commun, ne serait-ce que la forêt pour ne nommer qu'un lien. Tout comme M. Therrien, M. Plourde s'est dit confiant que ce projet sera bientôt réalisé et qu'enfin les citoyens de la Mauricie et du Lac-St-Jean pourront échanger de fréquentes visites par la route du nord.

Au stade Duplessis

Début de la série: les Phillies et le Terrebonne s'affrontent demain

TROIS-RIVIERES, — La saison de baseball prendra de l'ampleur demain soir au stade Duplessis alors que les Phillies de Trois-Rivières entreprendront une importante série contre Terrebonne.

A la fin de la saison, l'équipe de Roger Gravel a terminé en deuxième position, pas très loin en arrière du Canadien de St-Jean pendant que Terrebonne a fini au troisième rang. Il s'agit maintenant d'une série semi-finale quatre de sept qui débutera demain.

André Pleau, l'un des plus rapides artilleurs de la Ligue senior du Québec du président Fred Spada, sera certainement le choix des dirigeants du club local. John Jepson, le joueur-gérant du Terrebonne, décidera lequel de ses gauchers il enverra dans la mêlée, du jeune Prud'Homme ou d'Ellias. De toute façon, ces deux athlètes ont toujours donné beaucoup de fil à retordre à nos frappeurs.

Mais Jacques Monette, le fameux cogneur de longue distance, Marcel Durand, Ti-Coone Lizotte, Ben Houde, Marcel Lebel, Jean Hamelin, Jack St-Pierre, Yvon Després le spectaculaire petit joueur qui est merveilleux tant à la défensive qu'à l'offensive, Wally Bégin seront tous en uniforme pour faire l'impossible afin de commencer la série sur un bon pied.

Du côté de Terrebonne, le club aligne également des frappeurs dangereux comme Shea, le gérant Jepson, Len Croke, Riopel, le 1er but, et autres.

On peut donc s'attendre à une joute intéressante au possible pour un début d'éliminatoire.

La deuxième joute de la série aura lieu également à Trois-Rivières puis les deux clubs se transporteront à Terrebonne pour y jouer les deux autres joutes.

Ecole de radar

Diner régimentaire et bal militaire

TROIS-RIVIERES. — Les élèves du cours d'été 1960 de l'école de Radar ont assisté hier, à leur premier dîner régimentaire.

Ces agapes comportent tout un protocol et une foule de traditions militaires. On ne doit pas entendre une seule voix durant le repas mais seulement un murmure. Le diner fut servi à la lueur des candelabres dans le mess des aviateurs qui avait été magnifiquement décoré pour la circonstance. Ce diner régimentaire coïncidait avec la collation des diplômes des aviateurs et aviatrices qui ont suivi les cours d'été.

Le diner était sous la présidence d'honneur du chef d'escadrille André-O. Dumas, C.D., commandant de l'unité 2453 de radar.

A la table d'honneur, on notait la présence des responsables des cours d'été, les lieutenants de section R. Lafrenière, D.F.C., et Edouard Bond, organisateur du diner et du bal militaire intime qui eu lieu dans la soirée.

Des allocutions ont été prononcées par les officiers et les instructeurs et le mot de la fin est revenu au commandant Dumas qui a déclaré : "Ce que vous avez appris au cours de l'été au point de vue maintien et discipline vous sera utile dans l'avenir. J'espère que vous serez toujours fiers d'avoir endossé pendant quelques semaines l'uniforme des Forces aériennes royales du Canada et que vous avez aimé le banquet avec ses traditions qui semblent bizarres à certains moments".

Précédemment, un toast, à la santé de la reine avait été porté par le président du mess, le sergent André Brousseau.

A la piste de l'exposition

Stake des pouliches de trois ans, ce soir; une autre séance demain

TROIS-RIVIERES. — Deux autres séances de courses sous harnais, les 48e et 49e de la saison, seront présentées ce soir à la piste locale, pour clôturer officiellement la grande semaine de l'exposition régionale de Trois-Rivières.

Ce soir, la course principale mettra aux prises des ambleuses de trois ans qui se disputeront une bourse de $3,540. On y verra Salty Miss, Old Gold, Rosemahlon, Lively Maid, Irish Patti et Joy Frost.

A la 8e course, Fast Delivery fera la lutte à Good Choice, Ann Direct et autres pour une bourse de $350.

Les dames nous reviendront en plus grand nombre ce soir puisque ce sera leur soirée favorite. Elles seront admises gratuitement.

En plus des ambleurs de qualité qui prendront le départ, il ne faut pas oublier des trotteurs de choix comme Sybert Hanover, Maine Song, Alex Volo Jr, Beatty Rosecroft inscrits dans deux épreuves.

Demain

La séance de demain soir débutera à 8 h.

La classe principale sera l'amble "D" pour $500 avec Guynan, William Byrd, Ruth Rosecroft, Floodtide, Merry Bars Girl et High Thunder.

Mr. Mac M. McGrapes, Atmore Grattan, Purdetta, Sheridan Song, Morris Abbe et Tom Elkington devraient fournir du temps rapide dans la 7e course, un amble "D" pour $400.

Tous les turfmen sont conviés à la piste locale ce soir et demain soir afin de voir à l'oeuvre de rapides coursiers qui tenteront encore une fois d'abaisser leur meilleur temps.

Voici la liste des partants ainsi que nos choix à la fin de chaque course : —

CE SOIR

1ère course — Amble D-3 — $250

1. Principality	L. Desrosiers
2. Ida Direct,	M. René
3. Butter Bowl,	L. Bordeleau
4. Boorman's Cash,	D. Sampson
5. Hein Volo H,	J. Hauver
6. Scotty Acorn,	J. J. Houde
7. Duchess Dewey,	And. Boucher
8. Lyferdeane Riggs,	H. Hoover

8-5-4.

2e course — Trot D-3 — $250

1. Peter Ritz,	G. Trahan
2. Conway Hanover,	R. Bellemare
3. Alex Vono Jr.,	J. Gagné
4. Bob Corsica,	G. Gregoire
5. Beatty Rosecroft,	J. Landry
6. Ideal Hanover,	H. Ouellet
7. Just Byron,	R. Cyrenne
8. Spender Lawrence,	J. Quessy

8-6-3.

3e course — Amble D-4 — $200

1. Lohengrin,	J. Gagné
2. Ermine Queen,	J. Blouin
3. Mighty G.,	P. Pellerin
4. Tony Brook Jr.,	G. Lachance
5. Babe Brook,	R. Desjardins
6. Signet Sota,	F. Turenne
7. Toune Brook,	J.-J. Martineau
8. Amos Pointer,	J. Cyrenne

7-6-1.

4e course — Amble D-2 — $300

1. Daynies' Baker,	J.-J. Martineau
2. Hals Maid,	J. Quessy
3. Nipper McKinney,	
4. Mighty Nan,	R. Riverd
5. McElwyn Song,	I. Dumouchel
6. Peter All Patch,	Y. Pratte
7. Trickeroo,	J. Chabot
8. Dr. Azoff Baker,	D. Sampson

3-5-2.

5e course — Trot D-2 — $300

1. Sybert Hanover,	J.-L. Gagnon
2. Pat Kuno,	G. Trahan
3. Hickory Hanover,	P. Courteau
4. Prince Britton,	H. Ouellet
5. Hudson Hanover,	F. Robitaille
6. Maine Song,	J. Quessy
7. Spencer Van,	
8. Black Rico,	R. Riverd

1-8-6.

6e course — Amble D-3 — $250

1. Honor's Wonder,	J. Blouin
2. Asa,	F. Robitaille
3. Maggie Wayne,	F. Turenne
4. Fred Elkington,	A. Deguise
5. Sir Skip,	R. Blais
6. Elle's Son,	Y. Rattle
7. Chuck Astra,	P. Courteau
8. Bozo Elkington,	R. Roberge

5-8-7.

7e course — Amble D-2 — $300

1. Hornet,	And. Boucher
2. Mr. Bowser,	
3. Diplomat Rotan,	P. Hébert
4. Vivid,	G. Trahan
5. Max Armstrong,	M. Carpentier
6. Storm Bumpas,	R. Bellemare
7. Oak Glen,	M. Kirkness
8. Whisk,	C. Hébert

3-6-8.

8e course — Amble D-1 — $350

1. Fast Delivery,	F. Turenne
2. Gettysburg,	P. Hébert
3. Good Choice,	
4. Specific,	G. Lachance
5. Reyno Worthy,	F. Brochu
6. Scott Plaid,	G. Labelle
7. Adlaiwin,	J.-J. Martineau
8. Ann Direct,	W. Plourde

5-1-6.

9e course — Amble — $3,540 Pouliches (3 ans)

1. Joy Frost,	
2. Irish Patti,	G. Trahan
3. Lively Maid,	B. Côté
4. Rosemahlon,	P. Hébert
5. Old Gold,	And. Boucher
6. Salty Miss,	D. White

6-1-4.

10e course — Amble D-4 — $200

1. Robert Havens,	M. René
2. Attorney's Ace,	R. Trahan
3. Scotch Gold,	J. Blouin
4. Sally's Brookdale,	J. Gagné
5. She Devil,	J.-J. Martineau
6. Bobby Spencer,	J. Fearnley
7. Todd Elkington,	
8. Dannybee,	R. Rivard

Eligible:
Mr. Hing, J. Vander Poel

3-7-8.

DEMAIN SOIR

1ère course — Amble D-3 — $250

1. Doubloon,	R. Bellemare
2. Volo Elkington,	W. Plourde
3. Linda B Hal,	G. Lachance
4. Ima Direct,	P. Hébert
5. Wilmington Guy,	G. Trahan
6. Dan Volo Piggs Jr.,	D. Sampson
7. Colonel Fleet,	J. Fearnley
8. Blitzorthy,	J. Quessy

7-2-4.

2e course — Trot D-4 — $200

1. Artay Meeker,	L. Bordeleau
2. Earnest McElyn,	M. René
3. Minnie,	C. Hébert
4. Joy's Boy,	J. Blouin
5. Teddy Volo,	
6. Tur Holme,	R. Bellemare
7. Irish Whisper,	J.-J. Martineau
8. Jill Herbert,	J. F. Pratte

2-7-8.

3e course — Amble D-4 — $200

1. Ida Bars,	R. Leblanc
2. Ed Bang,	C. Hébert
3. Dickie Herbert,	K. McElroy
4. Emilee Dear,	J. Landry
5. Coaticook Boy Jr.,	F. Dube
6. Ruth Kirk,	G. Trahan
7. Thundercloud,	F. Turenne
8. Mr. Magic,	R. Beaumier

6-3-8.

4e course — Amble D-2 — $250

1 Highland Atom,	P. Hébert
2. Linda Malone,	J.-P. Gauthier
3. Janie Huteh,	J. Hauver
4. Bishop Worthy,	J. Gagné
5. B. Merry,	R. Massé
6. Teddy Kirk,	P. Hébert
7. Ensign Mile,	R. Perron
8. MicKinney Edward,	Beauchemin

1-6-5.

5e course — Amble D-1 — $350

1. William A.,	J.-J. Martineau
2. Cordon B. Scott,	K. McElroy
3. Suez Trouble,	G. Trahan
4. Black Patty,	P. Hébert
5. Maryland Lady,	J.-L. Gagnon
6. Lond Elm Anna,	W. Plourde
7. Midnight Dean,	And. Boucher
8. Mr. Baker,	H. Hoover

5-3-6.

6e course — Amble D-3 — $250

1. Sadie Forbes,	P. Hébert
2. Lotta Breer,	R. Riverd
3. Laura Patch,	G. Lachance
4. King Ferland,	R. Bellemare
5. Indian Serf,	K. McElroy
6. Pep's Dream,	J.-J. Martineau
7. Mighty Lucky,	And. Boucher
8. Halie Scott	

1-7-3.

7e course — Amble D — $400

1. Mr. Mac M,	K. McElroy
2. McGrapes,	R. Rivard
3. Atmore Grattan,	M. Carpentier
4. Purdetta,	And. Boucher
5. Tom Elkington,	Art. Boucher
6. Norris Abbe,	F. Turenne
7. Sheridan Song,	P. Hébert

2-6-3.

8e course — Amble D — $500

1. Guynan,	H. Hoover
2. William Byrd,	C. Hébert
3. Ruth Rosecroft,	Art. Boucher
4. Floodtide,	R. Rivard
5. Merry Bars Girl,	G. Trahan
6. High Thunder,	P. Hébert

1-5-4.

9e course — Trot D-4 — $200

1. Ol'Hickory,	R. Bellemare
2. Pay Bruce,	C. Savignac
3. Josedale Premier,	J. Carignan
4. Fortune Prince,	G. Trahan
5. Lincoln Lee,	Y. Ratté
6. Jassland,	And. Boucher
7. Cock Robin,	J. Gagné
8. Homestretch Bobby,	M. Massé

8-1-4.

10e course — Amble D-4 — $200

1. My Little Margie,	M. Kirkness
2. Showman,	J.-J. Martineau
3. Dwight Morris,	V. Legaré
4. Patchen Chief,	A. Piché
5. Legal Heir,	J. Carignan
6. Prolifist,	R. Dumont
7. Brownie Rosecroft,	G. Lachance
8. Mighty Nibble,	L. Desrosiers

4-1-6.

Triomphe des Lutins du Rocher de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Les Lutins du Rocher — une équipe folklorique de Grand'Mère — ont remporté dernièrement, au Colisée de Trois-Rivières, les honneurs du grand concours annuel de danses canadiennes, organisé conjointement par le comité de l'Exposition régionale de Trois-Rivières et le poste de radio CKTR.

Après avoir vaincu successivement les "Ailes de Pigeon", de Shawinigan, les "Ceintures verts" et les "As de la Gigue", de Trois-Rivières, "L'ensemble Chevalier", de Deschambeault, les "Mimosa" de l'Ordre du Bon temps de même que les "Etincelles du Flambeau", de Trois-Rivières, les Lutins du Rocher sont sortis victorieux de ce troisième tournoi avec 94.5 p. 100 des points. C'était la deuxième fois consécutive qu'ils remportaient cet honneur. Une foule de plus de 5,000 personnes assistaient aux finales.

M. Alzéar Blais, de Grand'Mère, a enseigné cette danse aux Lutins. C'est une danse de sa jeunesse, mais qui avait été négligée depuis quelques années. M. Blais a même tenu le rôle de "calleur" lors du concours, remplaçant au dernier moment M. Réjean Déziel qui avait été blessé dans un accident de la route. M. Blais a appuyé les Lutins depuis longtemps, et c'est pourquoi ceux-ci projettent une fête en son honneur.

La ville de Grand'Mère est fière à juste titre de son équipe folklorique. Les Lutins s'efforcent de procurer à la population des soirées intéressantes au cours desquelles ils dirigent les danses populaires. Ils sont en demande un peu partout dans la région. Malgré leurs engagements, ils sont toujours à la recherche de nouvelles danses folkloriques que les années ont parfois effacées de la mémoire de ceux qui les ont souvent dansées.

Les 25 ans du Jeune commerce de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Les membres du Jeune commerce de Grand'Mère se donnent rendez-vous pour mercredi, le 31 août, sur le terrain du Club de golf local pour un grand tournoi en marge des fêtes du 25e anniversaire de fondation de leur mouvement.

Le tournoi débutera à 1 heure. Après avoir parcouru les neuf trous, les joueurs et leurs invités se retrouveront au chalet du club où aura lieu la distribution des prix.

Au congrès de l'Union des municipalités

SHAWINIGAN. — Tous les membres du conseil de Shawinigan, exception faite de l'échevin Ephrem Lacerte, participeront au prochain congrès de l'Union des municipalités à l'hôtel Reine-Elizabeth du 28 au 31.

C'est donc dire que le conseil ne tiendra pas sa réunion hebdomadaire lundi soir, comme à l'accoutumée, et la prochaine rencontre des édiles de Shawinigan devrait avoir lieu le lendemain de la fête du Travail.



FETE EN HOMMAGE A M. ALFRED THERRIEN — Les libéraux du comté de Laviolette et particulièrement ceux de la ville de Grand'Mère s'étaient réunis jeudi soir à la Plage Idéale du Lac-à-la-Tortue, pour rendre hommage à M. ALFRED THERRIEN, maire de Grand'Mère et candidat lors des dernières élections provinciales. A la table d'honneur on remarquait MM. YVANOE CRETE, président de l'Association libérale de Grand'Mère, M. Therrien, MM. ALPHIDA CRETE, ex-député du comté de Laviolette, JEAN-CLAUDE PLOURDE, député du comté de Roberval et J.-A. RICHARD, député du comté de St-Maurice-Laflèche aux Communes.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Le maire Nadeau déclare:

Le nouveau projet de boulevard est inacceptable à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le maire de Sherbrooke a affirmé hier que même s'il était réalisé, le nouveau projet de boulevard entre Montréal et Sherbrooke ne réglerait en rien le problème industriel de cette ville et de Granby.

Me Armand Nadeau a ainsi commenté la nouvelle annonçant qu'une délégation devait rencontrer hier le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, et le ministre de la Voirie, l'hon. Bernard Pinard, pour leur demander de construire un boulevard entre Sherbrooke et Montréal, passant par Magog, le lac Brome, Farnham et Iberville.

Selon le projet, la nouvelle route traverserait le pont de l'Ile-des-Sœurs, à Montréal, et se dirigerait ensuite vers Laprairie, Iberville, où un pont neuf vient d'être construit, au nord de Farnham et de Cowansville, au sud du lac Brome, pour suivre ensuite une ligne directe jusqu'à Sherbrooke, via Magog.

Le maire de Sherbrooke a dit que l'on ne pouvait blâmer les représentants de ces différents centres de faire des pressions auprès de Québec, qui veulent améliorer le tourisme dans leurs régions, mais que c'est le gouvernement provincial qui devra prendre une décision.

Nadeau a expliqué que cette nouvelle route mettrait Sherbrooke à une distance de 110 milles de Montréal, alors que cette ville n'est actuellement qu'à 95 milles de la métropole. Il a aussi fait remarquer que le problème de Granby ne serait pas réglé, parce qu'il n'est justement pas question de cette localité.

Le maire Nadeau s'est dit d'avis que le seul projet pouvant aider réellement et Sherbrooke et Granby était celui préconisé par les 12 représentants de ces deux villes et Magog qui doivent se rendre à Québec incessamment pour demander la construction d'une route à péage, par la Commission des autoroutes de la province de Québec, entre Sherbrooke et Richelieu, la route serait d'une longueur de 62 milles et à caractère industriel plutôt que touristique. M. L.-P. Brousseau, député de Sherbrooke à l'Assemblée législative, qui a accepté de parrainer le mémoire, a d'ailleurs sollicité hier une entrevue de MM. Lesage et Pinard.

Le premier magistrat de Sherbrooke a répété que la raison majeure, qui a poussé les représentants de cette dernière ville et de Granby à demander une autoroute, était la sauvegarde de l'industrie.

Après avoir noté que le chômage prenait des proportions inquiétantes dans les villes importantes comme Granby et Sherbrooke et que l'aide aux indigents ne dépendait pas seulement des municipalités, M. Nadeau a affirmé que les autorités municipales de même que les chambres de commerce et les associations des manufacturiers étaient bien tranquilles, en dépit de la nouvelle demande de boulevard, parce que leur mémoire est basé sur des études sérieuses comme celles de la Chambre de commerce de la province de Québec.

Les règlements d'emprunt de East-Angus acceptés à Québec

EAST-ANGUS. — Le sous-ministre adjoint des Affaires municipales, Me Amille Blie, a accepté favorablement les règlements d'emprunt no 170 et 171 d'East-Angus, relatifs aux travaux permanents et à l'amélioration du système d'alimentation en eau potable.

Le sous-ministre a déclaré que le contexte des règlements, présentés par le maire Roland Brousseau et le président du comité de finances, l'échevin W. F. Clifford, est parfait et conforme aux exigences du ministère.

De plus, le maire Brousseau doit rencontrer en fin de semaine MM. René Lévesque et René Hamel, respectivement ministre des Travaux publics et des Affaires municipales, afin de solliciter une aide financière pour les travaux d'amélioration du système d'aqueduc.

Les représentants de la ville ont profité de leur voyage dans la vieille capitale pour demander au ministre des Travaux publics de bien vouloir faire effectuer une inspection sérieuse des conditions de la structure du pont Taschereau. Un expert du ministère fera l'étude demandée dès la semaine prochaine et communiquera son rapport aux autorités municipales aussitôt son travail terminé.

Une proposition pour améliorer la circulation à l'entrée est de ce pont a également été soumise. Il s'agit de détourner la voie de sortie des employés de la St. Lawrence Corp. qui débouche actuellement dans la rue Angus pour la faire aboutir dans la rue St-François en face du père Nicol.

Le mode d'élection à Sherbrooke

Les conseillers sortants ne veulent pas voir leur mandat fini dans un an

(Voici le quatrième d'une série d'articles en marge de la consultation qui doit être faite le 7 septembre auprès de la population de Sherbrooke sur le mode d'élection de l'administration municipale).

par JULES LAGUE

SHERBROOKE — Les trois membres du conseil municipal dont le mandat expire avec le mois de septembre partagent les vues de leurs collègues au sujet du mode d'élection que la population sera invitée à se choisir le 7 septembre.

Aucun ne favorise les élections en bloc, mais chacun est prêt à se soumettre à la volonté populaire sur ce point, indépendamment de ses préférences.

Un autre élément vient s'ajouter dans leur cas. MM. Antonio Pinard, Marcel Savard et Everett Nicol, qui doivent respectivement revenir devant les électeurs de l'ouest, du centre et nord, n'aimeraient pas du tout avoir à recommencer dans un an, si la population se prononçait pour des élections en bloc.

"Il y a plus d'un an..."

Il semble cependant, comme l'a déjà expliqué le maire Armand Nadeau, que le passage au nouveau système serait échelonné sur trois années. Les élus de cette année le seraient pour trois ans; ceux de l'an prochain, pour deux, et ceux de 1962, pour un an. Tous les sièges devraient être remplis pour trois ans à partir de 1963.

Chacun des membres actuels du conseil aurait donc ainsi l'occasion de solliciter un nouveau mandat de la population. Fait peut-être unique dans les annales de la province, tout le conseil, maire compris, a été réélu par acclamation.

Positions

Sur les deux systèmes offerts au choix de la population de Sherbrooke, chacun des échevins sortants cette année a voulu donner son opinion.

Pour M. Antonio Pinard, le mode d'élections en bloc présente l'avantage certain de l'exposé d'un programme défini avant le scrutin. Mais, en définitive, sous un mode ou l'autre, les propriétaires ont leur mot à dire, puisque les projets d'envergure nécessitant quelque emprunt doivent leur être soumis en référendum.

Le représentant du quartier ouest ne cache pas sa préférence personnelle pour le système par rotation, surtout pour les meilleures garanties qu'il offre contre l'ingérence politique. M. Pinard dit n'en avoir jamais été témoin, à la table du conseil de Sherbrooke, depuis qu'il y siège. L'éventuelle formation de clans résultant d'élections en bloc changerait, à son avis, quelque peu le sens du vote, qui passerait du projet même à la ligne du parti. Le président de la commission des parcs espère enfin que les électeurs se présenteront nombreux aux urnes pour faire connaître leur opinion réelle aux membres du conseil, qui demeurent toujours leurs représentants, indépendamment du mode selon lequel ils sont élus.

M. Everett Nicol a dit qu'il lui était indifférent de siéger à l'hôtel de ville d'une manière ou d'une autre, bien que le système actuel lui apparaisse une meilleure protection contre l'infiltration politique à la table du conseil. En fin de campte, M. Nicol a dit ne pas vouloir influencer les électeurs.

Quant à M. Marcel Savard, il reconnait à l'élection en bloc l'avantage d'amener devant l'électorat des groupes avec un programme, de même que celui de pouvoir imputer à l'équipe en fonction les malaises qui pourraient se faire sentir dans l'administration municipale. Tel n'est cependant pas le cas maintenant, précise-t-il.

Le président de la commission d'urbanisme et de tourisme voit également le désavantage d'une administration menée par le "parti" au pouvoir et de projets d'un mérite certain voués à l'échec du seul fait d'avoir vu le jour au sein de la minorité.

Personnellement, il se dit pas trop en faveur d'un changement de mode électif. Prêt à se conformer à sa décision, il n'invite pas moins la population à précéder d'une sérieuse considération le vote qu'elle donnera, espère-t-il, en masse.

Problème de la quantité

Pour savoir quelle quantité acheter demandez l'avis d'un marchand compétent sur le pouvoir couvrant de la peinture que vous avez décidé d'employer et faites votre calcul sur les données qui suivent:

Pour l'extérieur, mesurer d'abord en pieds le tour de la maison. Prendre, ensuite, la moyenne de la hauteur de sol à l'avant-toit et ajouter deux pieds, environ. Multiplier ces deux chiffres pour obtenir le nombre de pieds carrés. Diviser ce nombre par le pouvoir couvrant, en pieds carrés par unité de gallon de la peinture choisie, pour savoir quelle quantité acheter.



A L'EXPOSITION? — M. Emile Payeur, de la route rurale No 1, à Rock Forest, ne cultive des citrouilles que depuis deux ans, mais il est très fier de lui, et avec raison. Ce spécimen, bien qu'encore vert, mesure 60 pouces de circonférence et pourrait bien faire l'envie de fermiers de métier qui soumettront des exhibits à l'exposition de la Société d'agriculture des Cantons de l'Est débutant aujourd'hui à Sherbrooke. M. Payeur exposera-t-il sa citrouille? Non, car il veut la laisser encore murir et... grossir.

Accusé traduit en "Cour de vitesse"

SHERBROOKE. — Les juges ont parfois des problèmes dépassant de beaucoup l'imagination du commun des mortels, mais il se trouve toujours des hommes pour dire que les jugements de Cour sont blancs ou noirs...

C'est ainsi qu'un accusé a affirmé au juge Joseph Marier, en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, qu'il comparaissait pour la première fois de sa vie en "cour de vitesse" et qu'un plaignant a failli produire sa chemise comme exhibit.

Léandre Lallier a été condamné à $50 d'amende et aux frais après avoir admis qu'il était préférable de reconnaitre sa culpabilité à l'accusation de facultés affaiblies au volant.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, avait réclamer un montant de $100 d'amende et la révoquation du permis de l'accusé pendant une période de trois mois, à la suite de quoi Lallier a retorqué que cela n'avait pas de sens.

Me Turmel a allégué que le pourcentage des accidents causés par des conducteurs en état de boisson avait augmenté et il a qualifié ces individus de dangereux.

Le prévenu avait expliqué à la Cour qu'il conduisait un véhicule depuis sa tendre adolescence sans jamais avoir d'accident. C'est la première fois que je passe en "cour de vitesse", a-t-il dit.

Accroc et respect

M. Olivier Racicot, de Magog, a déclaré en Cour qu'il voulait être respecté et il a souligné qu'il ne réclamait pas de dommages pour un accroc fait à sa chemise.

M. Racicot a déposé qu'étant contremaitre il avait donné des ordres à un certain Donat Bertrand, mais qu'au lieu de les exécuter celui-ci l'avait saisi par sa chemise en levant son poing et en sacrant.

La version de Bertrand était un peu différente. Il a affirmé que M. Racicot n'était pas son contremaitre et n'avait aucun ordre à lui donner.

Toujours selon Bertrand, accusé de voies de faits simples sur la personne de M. Racicot, il n'a jamais juré et n'a pas voulu frapper le plaignant.

Bertrand n'aurait fait que retenir M. Racicot, après que celui-ci aurait lancé un objet lourd dans sa direction sans toutefois avoir l'intention manifeste de le blesser. Le plaignant avait toutefois affirmé de ne pas avoir provoqué Bertrand en aucune façon.

Le juge Marier rendra son jugement le vendredi, 2 septembre.

CANTONS DE L'EST SPORTS

Le tournoi de tennis des Cantons

Deux autres finales seront présentées dimanche et lundi

SHERBROOKE. — Deux autres catégories du tournoi de tennis des Cantons de l'Est prendront fin dimanche soir et lundi soir, alors que seront présentées les finales du double masculin et du simple masculin. Il est également question que la finale du double féminin soit également présentée lundi soir. Les deux rencontres masculines sont cédulées pour 8 h.

Dimanche soir, à 8 h., le double masculin qui décidera du championnat des Cantons de l'Est opposera l'équipe composée des frères Raymond et Denis Royer à celle formée de Patrick Henri et d'Yves Laberge. Ces deux équipes qui sont de forces sensiblement égales, se sont frayé un chemin jusqu'à la ronde finale, mais pas toujours d'une manière relativement facile, et elles ont quelques fois rencontré des adversaires de taille. Les connaisseurs qui ont suivi les péripéties de ce tournoi n'osent même pas prédire l'issue de cette rencontre finale, tellement la lutte s'avère serrée et surtout intéressante.

La rencontre finale du simple masculin s'avère également très intéressante. Elle opposera Raymond Royer, le champion de l'an dernier, à Yves Laberge, ex-champion junior des Cantons de l'Est qui s'est distingué plus d'une fois cette année dans les tournois à l'extérieur. Ces 2 tennismen sherbrookois sont en excellente forme et possèdent tous deux un jeu versatile qui saura plaire à tous les spectateurs. A une offensive dévastatrice, ils peuvent joindre une défensive des plus intelligentes.

Quant au double féminin, on verra à l'oeuvre Yolande Proulx, de St-Cyrille de Wendover, qui unira son talent au jeu de Mlle Grégoire, du même endroit, afin de disputer les honneurs de cette finale aux soeurs Jeannine et Huguette Côté, de Sherbrooke.

L'équipe de Sherbrooke à Montréal

L'équipe de l'Association de tennis de Sherbrooke doit se rendre à Montréal, aujourd'hui même, pour y disputer une rencontre à l'équipe qui représente Montréal dans la ligue interzone provinciale. Sherbrooke est déjà champion de cette ligue, et cette rencontre d'aujourd'hui est pour le championnat des éliminatoires. La deuxième et dernière rencontre de cette série "Home and Home" aura lieu à Sherbrooke, samedi prochain.

En l'absence de Jean-Louis de Léséleuc, retenu à Sherbrooke par son travail, Claude Mêtras, l'assistant capitaine, aura la charge de l'équipe qui sera opposée de Yves Laberge, Claude de Mêtras, Camille Charron, Patrick Henri et Denis Royer. Chez les femmes, l'équipe sera représentée par Mme Betty Henri et Mme Claude Mêtras. L'équipe locale est favorite pour remporter ces deux rencontres, ce qui sera un double honneur pour la ville de Sherbrooke.

A Asbestos

Les Etoiles décrochent le championnat Junior

ASBESTOS. — Les Etoiles du pilote Emile Beauchemin ont clôturé leur saison en remportant le championnat des éliminatoires de la ligue de baseball Junior d'Asbestos, en disposant des Lions du pilote Hervé Perusse au cours d'un programme double.

Les Etoiles avaient également remporté le championnat de la saison régulière et ce, pour une deuxième année consécutive.

Lors du programme double disputé hier soir, il s'agissait en fait de la reprise de deux joutes interrompues par la noirceur. Les Etoiles ont gagné la première au compte de 6-2 grâce à la brillante tenue de Jacques Drapeau, qui a remplacé Jean-Pierre Guillemette au monticule à la quatrième manche.

Guillemette et Drapeau ont accordé en tout huit coups sûrs aux perdants alors que leurs coéquipiers en réussissaient cinq contre les lanceurs Boislard et Holland, des Lions.

Les lanceurs du pilote Pérusse ont malheureusement manqué de contrôle, accordant 10 buts sur balles pour voir la victoire passer du côté des Etoiles.

Deuxième partie

Dans la seconde joute, Jacques Drapeau est revenu au monticule pour remporter une victoire de 14-2 sur les mêmes Lions et ainsi, clore la série quatre de sept entre les deux équipes. Drapeau a accordé six coups sûrs aux perdants, tout en conservant un contrôle parfait au monticule.

Pour sa part, Tom Holland a accordé neuf coups sûrs et distribué 10 buts sur balles pour être débité de la défaite. De plus, ses coéquipiers ne lui ont pas fourni une aide adéquate à la défensive, commettant quatre erreurs, toutes très coûteuses.

Au cours de ces deux parties, le jeune Bobby Boudreau s'est grandement distingué en réussissant sept coups sûrs en sept apparitions au bâton pour établir en quelque sorte un record.

Guillemette s'est distingué par ses arrêts spectaculaires au troisième but ainsi que par un coup de circuit alors que deux hommes étaient sur les sentiers. Pour Guillemette, il s'agissait du quatrième circuit de la saison.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Budget de la Commission scolaire de Sherbrooke déposé — Hausse de taxe?

par Marcel DUPRE

SHERBROOKE. — Le sort des propriétaires de la ville de Sherbrooke est entre les mains des membres de la Commission des écoles catholiques: le budget a en effet été déposé hier après-midi.

La sentence? Elle a été ajournée à lundi; les commissaires ont décidé de prendre la fin de semaine pour étudier "à tête reposée" les prévisions budgétaires.

Le budget de la Commission scolaire, comme celui de la ville, d'ailleurs, est toujours attendu avec anxiété par les contribuables, parce que c'est aussi à l'occasion de son adoption que l'on fixe le taux de la taxe foncière.

Cette année, cependant, le "suspense" est encore plus prononcé. Le rôle d'évaluation, qui était auparavant de quelque $90 millions, a été augmenté de $10 millions ou de 12 pour cent.

La Ligue des propriétaires, du moins ses membres, ont annoncé leur intention d'essayer de faire geler le rôle actuel par de l'obstruction systématique devant le bureau de revision des protêts.

La Chambre de commerce et l'Association des constructeurs ont reconnu que les principes ayant servi à la confection du nouveau rôle semblent raisonnables et le premier mouvement a décidé de demander plutôt une baisse de taxe foncière que le gel de l'ancien rôle.

Le maire Armand Nadeau a reconnu que cette dernière solution serait la meilleure. Il a aussi affirmé qu'il prendrait ses responsabilités en temps et lieu, de manière à faire baisser le taux de la taxe foncière de plus d'un millin, si le nouveau rôle était adopté, même si la hausse de celui-ci ne représente qu'environ un millin.

Le président de la Commission des écoles catholiques, Me Albert Leblanc, avait par ailleurs signalé, à la suite de l'adoption des états financiers, qu'il faudrait attendre les prévisions budgétaires avant de décider s'il y aurait une baisse du taux de la taxe foncière.

Ce moment est arrivé. Les commissaires ont entre les mains le budget de l'année scolaire 1960-1961, qui a débuté le premier juillet dernier. Le budget sera vraisemblablement adopté lundi. Il sera au moins étudié en assemblée publique à cette occasion et les contribuables pourront alors avoir une idée du taux de la taxe foncière qu'ils auront à payer.

Le projet de budget n'a pas été remis aux journalistes à l'asemblée d'hier après-midi. Non seulement ces derniers ne pourront pas en parler d'ici la prochaine assemblée, mais ils ne pourront même pas l'étudier "à tête reposée"... comme les commissaires.

A l'hôtel de ville, les projets de budgets et les rapports d'états financiers sont toujours remis à la presse à l'avance, ce qui facilite ainsi la tâche des reporters. A l'adoption du rapport des états financiers de la Commission scolaire, au début du mois, une copie n'a été remise aux journalistes qu'au milieu de l'assemblée.

A Danville

Les manifestations du centenaire se continuent

ASBESTOS. — Les manifestations marquant le centenaire de la ville de Danville, Qué., se poursuivront en fin de semaine. Les célébrations, qui durent depuis bientôt un mois, prendront fin à la fête du Travail, le 5 septembre, alors qu'un chariot parviendra au terme de son voyage de 135 milles entre Danville, Vt., et Danville, Qué.

Ce voyage est commencé depuis le mardi 23 août, date à laquelle M. Hertel Boisvert ainsi que son épouse se sont lancés dans "la grande aventure" pour commémorer le voyage des premiers pionniers qui ont foulé le sol la ville de Danville.

Les célébrations d'aujourd'hui, 27 août, devaient débuter à 11 h. de l'avant-midi par la parade des vétérans au cénotaphe. Il y aura ensuite dîner en l'honneur des invités spéciaux au Legion Memorial Home.

A 1 h. 30 de l'après-midi, les invités spéciaux procéderont à l'inauguration officielle du Legion Memorial Home, et à 3 h., la fanfare de l'armée de réserve donnera un concert.

Enfin, un des événements les plus pittoresques de toutes les célébrations aura lieu en soirée dans la salle de l'académie Mgr Thibault, à 8 h. 30. Il s'agit du défilé de modes présentant différentes créations qui ont été en vogue entre les années 1860 et 1960. Les organisateurs n'ont rien épargné pour que cette parade de modes offre des toilettes authentiques.

binv hlté na- (

Dimanche

Les garçons et les filles du club juvénile de la police donneront une démonstration, dimanche matin. Le club juvénile féminin de la police est le seul du genre à exister dans la province.

Un concert, présenté par l'Harmonie d'Asbestos, marquera la fin des activités de la semaine.

A mesure que le 5 septembre approche, la fièvre qui se fait autour des événements qui doivent clôturer les célébrations du centenaire se fait plus grande.

Les organisateurs s'attendent à ce qu'un nombre record de visiteurs assistent aux différentes célébrations.

Le programme comprend des attractions célèbres non seulement dans la province et dans le pays, mais à l'étranger. Et entre autres, la démonstration de la Sokokie Indian Bugle Band devrait plaire.

Coaticook

Ouverture d'une classe pour arriérés

COATICOOK — L'Association d'aide aux enfants arriérés est maintenant décidée d'ouvrir les portes d'une classe pouvant recevoir une dizaine d'élèves et ce, dans un avenir assez rapproché. Le local pour loger ces enfants n'a pas encore été trouvé.

L'Association a reçu dernièrement la visite de Mlle Luduc, psychiatre de Montréal, et Mme Taylor, représentante de l'Association provinciale d'aide aux arriérés. Les membres de la direction ont profité de la circonstance pour exposer les principaux points de la situation locale. A date, 14 jeunes ont été soumis à des tests, mais les résultats se font encore attendre.

Dès que le quotient intellectuel de chaque enfant sera connu, il sera possible d'ouvrir une classe.

La Commission scolaire de Coaticook avait été l'objet d'une demande à cet effet, mais elle n'avait pu se rendre au désir de l'association, étant elle-même à court de locaux.

Dès que les jeunes auront reçu le rapport des tests, une institutrice sera engagée et sera envoyée à Montréal pour se spécialiser durant quelques semaines. Elle prendra ensuite la direction de la classe en question.

De plus, un psychologue sera envoyé par l'association provinciale à toutes les deux semaines et passera trois jours avec les élèves.

Le Jeune commerce fera un sondage sur le référendum

SHERBROOKE. — Un comité d'enquête du Jeune commerce de Sherbrooke sondera l'opinion publique aux différents échelons de la ville en ce qui concerne l'élection municipale en bloc et l'élection individuelle.

Les résultats de cette enquête seront rendus publics le jeudi, 1er septembre, soit une semaine avant le référendum, qui doit être tenu à Sherbrooke.

Les membres du comité des affaires municipales du Jeune commerce avaient mis la question sur le tapis au cours de leur dernière assemblée et les idées semblaient partagées.

Le Jeune commerce a fait imprimer un questionnaire et les personnes interrogées seront invitées à donner cinq réponses, à savoir s'ils sont propriétaires ou locataires, quel mode d'élection ils préfèrent, les raisons de leur choix, si leur opinion a été influencée et s'ils sont en faveur d'un référendum.

Le publiciste du Jeune commerce, le Dr Jean-Paul Blouin, a expliqué que les contribuables devront se prononcer soit pour l'élection en bloc, le maire et les dix conseillers étant élus ensemble par les propriétaires et les locataires pour un mandat de trois ans, soit l'élection individuelle, le mode d'élection actuel, à Sherbrooke.

153 donneurs de sang à Coaticook

COATICOOK. — La Croix-Rouge a reçu 153 donneurs de sang à sa clinique de Coaticook, jeudi après-midi. L'objectif avait été fixé à 175 bouteilles.

Le président du comité des donneurs, M. Léonard Lemoine, ainsi que les représentants de la Croix-Rouge, se sont déclarés très satisfaits des résultats.

M. Lemoine tient à remercier les membres de son comité et plus particulièrement l'Ambulance St-Jean, qui a organisé la réception des donneurs et leur a servi du café.

Le conflit des papetiers est réglé

Une entente provisoire ratifiée à la St. Lawrence, d'East Angus

EAST ANGUS. — Après quelque 4 heures de négociations ardues entre les officiers du Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier d'East Angus et les autorités de la St-Lawrence Corp., les deux parties en sont venues à une entente en ce qui concerne le travail d'entretien et de réparation, le dimanche.

La compagnie revient à ses anciens procédés d'opération, ce qui veut dire que les ouvriers devront avoir effectué 4 heures de travail sur semaine avant d'être appelés à faire de l'entretien le dimanche.

De plus, la compagnie affirme qu'elle fera tout ce qui est humainement possible pour éliminer le travail du dimanche chez les employés de l'entretien et pour confier les travaux de construction à ses ouvriers plutôt qu'à des entrepreneurs.

La compagnie se déclare également prête à discuter conjointement avec le syndicat de la formule de distribution des heures de travail et consent à payer le temps perdu pendant la semaine se terminant le 19 août.

L'entente est pour une durée de deux à trois mois, ce qui permettra aux parties d'étudier le problème plus à fond. Aucun congédiement n'aura lieu pendant cette période.

En surcroit, les officiers syndicaux ont demandé à la compagnie de défrayer la moitié des frais encourus par le syndicat pour la négociation du grief. Ces frais sont de l'ordre de $600. Les autorités de la St. Lawrence Paper ont réservé leur réponse pour mardi.

Le dénouement de ce différend qui a pris naissance à la fin du mois de juin a eu lieu à Montréal au bureau de M. Cyprien Marion, chef du service de conciliation et d'arbitrage, où les intéressés avaient été convoqués depuis mardi dernier.

Au cours d'une assemblée spéciale tenue hier soir à la salle de l'hôtel de ville, les ouvriers ont accordé un vote de remerciements au comité de négociation et spécialement à M. Jean-Guy Morin, de Windsor, conseiller technique de la Fédération qui a piloté les délégués syndicaux pendant ces dernières semaines.

Une lettre de remerciements sera également adressée au maire Roland Brousseau pour les initiatives qu'il a prises et qui ont rendu plus faciles les démarches du syndicat pendant la négociation du grief.

Les officiers syndicaux ont enfin déclaré qu'ils n'ont point abandonné l'idée d'un comité de surveillance composé de deux hommes de métier et d'un membre de l'exécutif et qui serait chargé de vérifier la nécessité des réparations du dimanche.

Me J.-L. Péloquin nommé à la Régie des loyers

SHERBROOKE — Le secrétaire de la province, l'hon. Lionel Bertrand, vient d'annoncer la nomination par un arrêté ministériel de Me Jean-Louis Péloquin, de Sherbrooke, au poste de conseiller juridique au bureau de l'administrateur des logements pour la ville de Sherbrooke, Mégantic et toutes les cités et villes des comtés de Compton et de Stanstead.

La nomination de Me Péloquin entrera en vigueur le 1er septembre 1960. Il remplace à ce poste Me Armand Nadeau.

Né à Coaticook, le 11 octobre 1922, Me Péloquin est le fils de M. et Mme J.-H. Péloquin. Son père a été marchand à Coaticook pendant une quarantaine d'années au cours desquelles il a été maire pendant quelque temps.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos: Une vie; Houla Houla.

COATICOOK

Théâtre Opéra — Aujourd'hui: Les amants tourmentés; Le château des amants maudits. Demain: Sueurs froides; L'homme à démasquer.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou — Aujourd'hui: Repris de justice; Ramuntcho. Demain: Goliath; Jalouse.

MAGOG

Théâtre Magog — Aujourd'hui: It Started With a Kiss; Exposing the Truth. Demain: The Five Pennies; The man who Could Cheat Death.

Théâtre Centre — Aujourd'hui: Désirée; Perdu dans la brousse. Demain: Les loups dans la vallée; L'homme aux 100 visages.

RICHMOND

Théâtre Myra — Aujourd'hui: The World, the Flesh and the Devil; The Hound of the Huskervilles. Demain: The Angry Hills; In Love and war.

WINDSOR

Théâtre Loma: Je veux vivre; La petite hutte.

Norton Drive-in: South Pacific; The Deerslayer.

Derby Port Drive-in: Ten North Frederick.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: La crucifiée; Le fils de personne.

Théâtre Premier: Wasp Women; Bengal Brigade.

Théâtre Rex: Jeune et passionné; Quand la jungle s'éveille; Jeunes filles grenouilles.

Théâtre Capitol — Aujourd'hui: Les années dangereuses; La furieuse chevauchée. Demain: Femmes en robes de chambre; Les briseurs de barrages.

Théâtre Granada — Aujourd'hui: The Story of Ruth; Libel. Demain: La fièvre à El Paso; Je mourrai pour toi.

Le circuit juvénile couru à Sherbrooke, demain après-midi

SHERBROOKE. — Une autre tranche du circuit juvénile canadien aura lieu dimanche après-midi alors que huit des meilleurs poulains de deux ans du pays prendront le signal de départ dans la cinquième course du programme de courses, présenté à compter de 2 h., à la piste de Sherbrooke. La seconde épreuve de cette classique annuelle fera l'objet de la huitième course et le vainqueur se verra attribuer la bourse de $5,175.

Les officiers de la piste locale ne pouvaient pas mieux choisir la date de cette épreuve. Dimanche, en effet, sera le jour d'ouverture de l'exposition de Sherbrooke, et ce premier jour attire ordinairement des milliers de spectateurs qui ne manqueront pas d'assister à cette course très intéressante.

Dans la classe principale du programme régulier, nous verrons l'éternelle lutte entre Brown Flash H, Eveana, Boum Boum Bumpas, Laurina Rosecroft, Taylor Win, Dream Direct, Coaticook Direly et le nouveau venu, Pot of Gold C. Si le record de la piste n'est pas brisé par ces derniers chevaux, un des poulains de deux ans du circuit juvénile se chargera certainement de le briser.

Dimanche

1ère et 4e courses — D.T.A., $250

1. Rip Elkington	C. Poulin
2. Miss Januray	C. Côté
3. Lindsay Brooke	A. Beaudoin
4. Ragon	P. Denis
5. Mareu Creed	O. Surprenant
6. Captain McKinney S	C. Bennett
7. Its Me	E. Riendeau
8. Fair Show	H. Lepage
Eligible:	
Larry Chief	A. Poulin

2e et 6e courses — D.T.A., $250

1. Grattan Frisco B	
2. Jack Harvester	A. Beaudoin
3. William West Kyer	F. Desrochers
4. Success Penny	A. Perron
5. Upton	L. Huckins
6. Sonny McKlyo	R. Grimard
7. Mighty Stepper	C. Poulin
8. Hieland Grattan	

3e et 7e courses — D.T.A., $400

1. Brown Flash H	F. St-Denis
2. Dream Direct	C. Mathieu
3. Taylor Win	L. Denault
4. Laurina Rosecroft	F. Brochu
5. Pot of Gold	G. Dubois
6. Bum Bum Bumpas	A. Beaudoin
7. Coaticook Directly	
8. Eveana	A. Gravel

Circuit canadien
5e et 8e courses — $5,175

1. Cimbee	L. Welch
2. Mac's Will	
3. El Lion	
4. On Key	R. White
5. Tally Dares	Del MacTavish
6. Danceaway	Jack Kpas
7. Meadow Don	F. Leboeuf
8. Muddy Hanover	R. Waples

9e course — D.T.A., $125

1. Glendale Gal	B. Chabot
2. Lady's Song	H. Lepage
3. Miss Allie Storm	E. Laporte
4. Robin Lee	G. Lachance
5. Guy Unsull	R. Grimard
6. El Dora's Irishman	
7. Doctor Brooke C	M. Leclair
8. Little Royal	A. Gravel

10e course — Amble D — $100

1. Sunny Ibaf	F. Desrochers
2. King's Prodie	J.-P. Normandin
3. Joseph Worthy	
4. Sir Royal Orr	S. Kidd
5. Tyax Jones	G. Dubois
6. Queen Over	C. Grenier
7. Man O Tass	
8. George Logan	H. Lepage

Campagne de souscription des Ambulanciers

VICTORIAVILLE, (N.F.) — Les Ambulanciers St-Jean, un groupement philanthropique qui promouvoit une oeuvre humanitaire, lancent une campagne de souscription dans la région de Bois-Francs, qui s'étendra du 11 au 25 septembre. Sans fixer d'objectif, l'organisme compte sur la grande générosité des populations pour ramasser le plus d'argent possible, car sa caisse de bienfaisance est tout près d'être épuisée et pourtant les besoins s'avèrent sans cesse grandissants.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

De nombreuses activités à Drummondville durant la présente fin de semaine

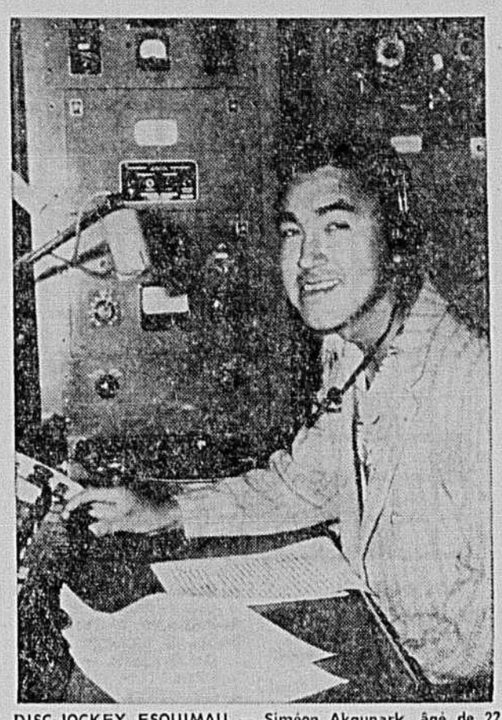
DRUMMONDVILLE. (A.B.) — L'ennui est un sentiment qui n'aura pas droit de cité à Drummondville au cours de la présente fin de semaine. Les activités pullulent et pour comble de bienfait, la météo s'annonce des plus clémentes.

Samedi

Ce soir, dans le monde du sport, les amateurs de boxe de Drummondville et de la région connaîtront d'heureux moments. C'est la réorganisation de la boxe. M. Ben Leclerc, déjà champion des Golden Gloves, s'est fait le promoteur de ce sport. Le programme de boxe qui sera présenté ce soir à l'aréna de Drummondville mettra en vedette les trois frères Jack, Gilbert et Léo Sawyer. Un total de 32 rondes de boxe seront montrées aux amateurs locaux. Au golf, le club local connaîtra un surcroit d'activité avec le huitième tournoi invitation. Le capitaine Mozart Bourbeau prévoit que 150 golfeurs de la province participeront à cette importante épreuve sur le superbe parcours local. Advenant une erreur des météorologistes, les théâtres seront toujours fiers de recevoir les foules qui peuvent aussi se rendre aux courses de tacots que le promoteur Doc Laplante présentera à la piste de Drummondville.

Dimanche

Les Royaux de Drummondville sauteront sur le terrain avec une victoire d'avance sur leurs adversaires, les Indiens de Québec. Cette partie est la deuxième de la série finale 4 de 7 pour la ligue Provinciale de baseball du circuit Fred Palin. Les Royaux de Fred Bourbeau sont allés à Québec, jeudi soir dernier, prendre la première partie de la série après dix manches rudement disputées. Claude Paquette remportait ainsi sa treizième partie de la saison, contre une seule défaite. Les Indiens de Québec devaient présenter quatre artilleurs au monticule pour tenter en vain de contenir les élans de l'équipe locale. Fred Bourbeau sera au monticule pour la deuxième rencontre de la série, dimanche après-midi. Il formera la batterie avec Jacques Désautels. A 2 h., dimanche après-midi, les promoteurs Gilles Bergeron et Bert Beaudoin ont préparé huit courses pour les amateurs de casse-coups. Les épreuves seront présentées à la piste de St-Léonard. Dimanche soir, à 8 h. 30, l'honorable Bernard Pinard, député du comté et ministre de la Voirie, passera en revue le corps des Majorettes de Drummondville lors de leur démonstration inaugurale. Le colonel George Harvey, commandant honoraire des Majorettes, ainsi que le représentant du maire de la ville, seront également au premier rang des invités.



DISC-JOCKEY ESQUIMAU — Siméon Akgunark, âgé de 22 ans, diffuse chaque semaine une émission de musique enregistrée, dans sa langue maternelle, l'esquimau, à Churchill, sur la côte ouest de la Baie d'Hudson. Il est également interprète au ministère des Affaires du Nord canadien.

Un défilé monstre clôt la saison OTJ à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Plusieurs milliers de personnes ont assisté au défilé organisé pour souligner la clôture de la saison estivale de l'OTJ locale, jeudi soir.

Cette manifestation populaire a commencé par une réception civique à l'hôtel de ville, où le maire Roland Provencher et l'échevin Jean-Marc Michel accueillirent les maires et mairesses des différents terrains, les responsables de l'OTJ et les moniteurs et monitrices. A la suite de rafraichissements et d'une collation, quelques allocutions de circonstance furent prononcées. Mettant en évidence le mérite du travail accompli par l'abbé Gérald Cloutier, aumônier, le maire souligna le bien-fondé d'un organisme devenu nécessaire dans une ville. M. l'abbé Cloutier précisa que l'oeuvre existait depuis 13 ou 14 ans, évoluant sans cesse dans le sentier du progrès jusqu'à la nomination, cette année, d'un moniteur en chef, M. Raymond Charbonneau, un athlète sportif d'Ottawa, et la fondation d'un club des adolescentes pour les jeunes filles de 13, 14 et 15 ans. L'échevin Michel divulgua la décision du conseil de procéder à la rénovation de l'arena cet hiver.

Un cadeau-souvenir fut offert par la ville aux maires et mairesses suivants: Pierrette Houde et Raymond St-Louis, pour l'Académie St-Louis-de-Gonzague, Lise Berniet et Paul Dumas, pour St-David, Carole Provencher et Jean-Serge Bergeron, pour Ste-Famille, Suzanne Angers et Michel Bouffard, pour Notre-Dame de L'Assomption. Après la signature du livre d'or, M. Jos Côté, président de l'OTJ, se fit le porte-parole de cet organisme pour transmettre au conseil la satisfaction que les dirigeants éprouvaient à l'adresse des moniteurs et monitrices, ainsi que des enfants, et, émit des mots de gratitude pour la coopération accordée par la ville.

Vers 7 h. 30 dans la soirée, un défilé monstre fut réalisé en face de l'école secondaire, sur la rue Monfette, et le spectacle offert par la suite fut considéré comme un fait unique dans l'histoire de Victoriaville. Déployée sur une longueur de plus d'un mille, la parade, qui comprenait les notables religieux et civils, deux écuyers à cheval, le cercle musical local, les maires et mairesses des terrains, suivis de leur escorte nombreuse, les gardes paroissiales de Sts-Martyrs-Canadiens et de Ste-Victoire, le corps des majorettes et le corps des cadets du club juvénile de la police, le tout agrémenté du concours apparent de 54 chars allégoriques apprêtés sur des voiturettes pour la plupart, emprunta les rues St-Paul, Notre-Dame, Perreault, St-Jean-Baptiste, Tourigny, le rond-point, le boulevard Gamache, les rues des Forges, Poitras, et se brisa sur le terrain de l'Académie, où un gala aquatique de grand style artistique fut présenté à la piscine enjolivée d'un jeu de lumières.

La fête des jeunes ruraux à Victoriaville: un succès!...

VICTORIAVILLE (N.F.) — Plus de 600 membres de l'Association des jeunes ruraux de la région des Bois-Francs ont participé jeudi soir, au centre catholique, au grand banquet qui marquait la clôture de la fête champêtre annuelle de cet organisme. Dans la nombreuse assistance, qui était constituée de représentants de 6 comtés, soit de Drummond, Arthabaska, Mégantic, Lotbinière, Nicolet et Yamaska, on remarquait d'imposantes délégations venant de Gentilly, St-Guillaume, Nicolet, Pierreville, St-Léonard, Ste-Marie de Blandford, Warwick, Tingwick, St-Valère, St-Norbert, Princeville, Ste-Clothilde, Ste-Elisabeth, St-Edouard-de-Lotbinière, Lotbinière, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Pierre-Baptiste, Ste-Sophie-de-Levrard, Wickham, St-Lucien.

Nombreux invités

De courtes allocutions furent prononcées par Mme Claude Pépin, de Warwick, et Me Jean-Paul Lettré, représentant du ministre de l'Agriculture et assistant-directeur du service provincial de l'enseignement agricole.

A la table d'honneur : M. Jean-Louis Hinse, de Tingwick, le président de l'AJR, qui agissait également comme maitre de cérémonie, M. Réal Villiard, de Nicolet, M. Sam Boulanger, député de Drummond-Arthabaska aux Communes, M. l'abbé Jean-Paul Fleurent, de l'Ecole d'agriculture de Nicolet, ainsi que les dirigeants de l'AJR : Mlles Gaétane Ouellette, de Tingwick et Denise Fleurent, de Nicolet, vice-présidentes, Mlles Jacqueline et Francine Bergeron, secrétaires, respectivement de St-Valère et Arthabaska, Mlle Aline Nappert, de Warwick, dévouée publiciste du groupement, Mlles et MM. Lise Desruisseaux, de St-Valère, Michel Lemire, de la Baie-du-Febvre, Hubert Pinard, de Ste-Monique, Fernand Labonté, de St-Norbert, directeurs et directrices, M. Gilles Gauvreau, de St-Norbert, président honoraire, et les agronomes J.-Vincent Lanouette, de Victoriaville, Fernand Martel, de Nicolet, et Yvon Lévesque, de Lotbinière, les propagandistes.

Mode, concours, jeux, danses

Dans l'après-midi, une parade de modes, fut présentée par Mlle Claire Betit, de Warwick, et une messe spéciale, qui fut célébrée dans la chapelle du collège Sacré-Coeur par Mgr Alphonse Roux, P.D., V.F., curé des Sts-Martyrs-Canadiens. Dans l'après-midi il y eut des jeux champêtres dans la cour du collège, concours de tracteurs et autres attractions, ainsi que danses folkloriques, exécutées avec brio par une troupe de Sherbrooke, sous la direction de M. André Demers. La soirée s'écoula à l'aréna dans une ambiance d'exubérance, soit par une danse populaire, aux accords d'un orchestre réputé.

Clôture des activités, à l'OTJ de Drummondville

DRUMMONDVILLE — (A.B.) — La saison 1960 de l'Oeuvre des terrains de jeux de Drummondville est maintenant chose du passé. Les prix ont été décernés, le trophée LA PRESSE a été attribué, une autre page de dévouement intense vient de se tourner sur les efforts réalisés cet été par une équipe de moniteurs et de dirigeants qui n'avaient qu'un but : les sains loisirs de la marmaille de la ville.

Foule-record

Les présences totales de la saison otéjiste de 1960 se sont chiffrées à 43,673 en 35 jours de beau temps, soit une moyenne de 1,248 présences journalières. La paroisse St-Jean-Baptiste, avec 5,697 garçons et 5,503 filles, a totalisé un nombre de 11,200 présences pour se classer au premier rang.

La paroisse St-Pierre vient en deuxième position avec 9,234 présences, divisées en 5,435 filles et 3,399 garçons.

Derniers résultats

Les Phillies (Stade) du capitaine J.-P. Tellier, ont remporté le championnat dans la ligue Midget.

Ligue Bantam

Dans le "Bantam "A", le parc Woodyatt est sorti vainqueur tandis que dans le Bantam "B", le vainqueur est également le parc Woodyatt. Un détail d'une joute a donné au Bantam "A" de Woodyatt le championnat de la ligue.

Ligue Pee Wee

Le parc St-Jean-Baptiste termina la saison avec ses deux équipes Pee Wee en tête de leurs catégories respectives. A la suite d'une joute éliminatoire, le Pee Wee "A" de St-Jean-Baptiste resta seul en tête de la ligue.

Serment d'un juge, à Arthabaska

VICTORIAVILLE — (N.F.) — Le juge Joseph Bilodeau, de Québec, juge en chef de la Cour de Magistrat, présidera cet après-midi, à 3 heures, l'assermentation du juge Germain Lacourcière, de Victoriaville, qui le confirmera dans sa fonction pour le district d'Arthabaska. Cette cérémonie, qui se déroulera au Palais de Justice d'Arthabaska, promet d'être suivie par un grand nombre de personnalités faisant partie de l'administration judiciaire de comté et même de l'extérieur.

Une fête

La nomination de Me Lacourcière, sera mise en valeur, le 1er octobre prochain, alors que la population de la ville Reine des Bois-Francs lui rendra un hommage particulier. Pour mousser l'organisation de cette grande manifestation, un comité a été formé et est constitué comme suit : Me Raymond Beaudet, président, M. Armand St-Pierre, vice-président, Me Pierre Bolduc, secrétaire, et Me Jean Moisan, trésorier. Déjà, on a ébauché les premiers jalons de ce projet, mais rien d'officiel n'a encore été décidé.

A l'école de baseball de Plessisville

PLESSISVILLE, (N.F.) — Pete Laliberté, l'entraîneur de l'école de baseball de Plessisville, fait connaître les résultats de ses juvéniles et de ses mosquitos. Chez les juvéniles, les Braves ont remporté 7 victoires et subi 3 défaites, tandis que les Dodgers ont eu 3 victoires et 7 défaites. Les meilleurs frappeurs sont : G. Nadeau, 667 ; Guimond, 563 ; Tanguay, 531 ; Bellemare, 409 ; Penter, 333 ; Laliberté, 316. Dans une récente partie, les Dodgers ont battu les Braves par 10 à 8 et Serge Tanguay a conduit son équipe à la victoire avec un formidable circuit à 350 pieds du marbre. Dans la dernière partie du calendrier, les Braves ont remporté le championnat, en battant les Dodgers par 13 à 9.

Gaston Nadeau s'est signalé durant la saison en finissant le meilleur frappeur de la ligue, avec la meilleure moyenne chez les lanceurs avec un record de 5 victoires contre 2 défaites. Dans la ligue Mosquitos, les Braves ont eu 8 victoires et 2 défaites ; les Dodgers, 6 victoires et 4 défaites ; les Yankees, 10 défaites séulement. Les meilleurs frappeurs sont : G. Rodrigue, 700 ; R. Côté, 625; Claveau, 545 ; G. Gosselin, 519 ; Guimond, 455 ; Jacques, 444 ; R. Gosselin, 400. Les Braves ont remporté le championnat en battant les Yankees par 18 à 2. Beaudet s'est signalé par un circuit avec tous les buts remplis. F. Marcotte et R. Côté ont aussi frappé des circuits. Dans les éliminatoires, les Yankees ont causé une surprise en battant les Dodgers 3 parties de suite, pour passer en finale contre les Braves. Douglas Lévesque, Michel Beaudoin et Samson ont brillé au bâton, tandis que Réjean Gosselin se signalait au monticule.

Activité de la ligue juvénile de Thetford

THETFORD. (DNC) — En écrasant les Tigres 10-1, les Cards de St-Maurice sont passés en première position de la ligue avec une avance de 2 points sur le Ste-Marthe. Cette victoire fut possible grâce à la performance de Pierre Couture, jeune lanceur des Cards, qui n'a accordé que 3 coups sûrs aux perdants et ne leur donnait qu'un but sur balle. Il fut encore plus solide en effectuant 12 retraits au bâton. Les frappeurs accordaient un bel appui à Couture alors que Cloutier et Marcoux y allaient d'un circuit chacun pendant que les buts étaient remplis. Laverdière fut débité de la défaite; il a retiré 7 frappeurs et accordé 8 coups sûrs.

Dans l'autre rencontre, les Orioles de St-Noël triomphaient 7-4 du Royal de St-Alphonse, pour s'assurer la troisième position, à un point seulement du deuxième, qui est Ste-Marthe. Desilets fut crédité de la victoire et possède une carte de 9 retraits au bâton.

Les clubs doivent jouer une dernière partie chacun avant la fin du calendrier régulier et, après, les séries éliminatoires débuteront. Selon le classement présent, on peut s'attendre que le St-Maurice garde la première positoin et, au pis aller, le Ste-Marthe pourrait seulement le rejoindre à points égaux. Mais si les Tigres subissaient la défaite, et que les Orioles remportaient une victoire, ces derniers passeraient en deuxième position. Même avec une victoire, le Royal ne peut sortir de la cave. Cependant il ne serait qu'à quelques points de la troisième position. C'est donc dire que la lutte fut serrée au possible tout au long de la saison et que les éliminatoires devraient être intéressantes au plus haut degré.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 16

rent la défense ou la poursuite de nombreuses causes venant de tous les coins de la Mauricie, au détriment bien souvent des avocats de Shawinigan et de Grand'Mère.

Les mouvements comme la Chambre de commerce et le Jeune commerce, les ligues de citoyens, les associations d'hommes d'affaires — pourquoi pas les syndicats? — devraient tous faire parvenir aux bureaux des procureurs de la couronne de Shawinigan des requêtes exigeant l'ouverture d'un nouveau district judiciaire, plutôt que d'attendre que le gouvernement en décide ainsi, car alors on risque de s'en priver . . .

Une copie des mêmes requêtes pourrait être envoyée au député du comté de St-Maurice qui est en bonne position pour obtenir justice envers Shawinigan qui a été délaissée trop longtemps et qui est même en train de perdre toute sa personnalité en faveur de Trois-Rivières.

Déjà le conseil municipal, par la voix de son maire, M. J.-Armand Foucher, a fait connaître son intention d'obtenir un Palais de justice. Il écrivait notamment au procureur général de la province, l'hon. Georges-Emile Lapalme, de profiter de la construction prochaine d'un édifice provincial à Shawinigan pour y pourvoir à l'installation d'un tel Palais de justice.

AU CINEMA

VICTORIAVILLE

Laurier : aujourd'hui : La première balle tue; La colline de l'adieu; demain : Cette terre qui est mienne; L'infernale poursuite.

Victoria : aujourd'hui : Le chanteur de Mexico; Les as d'Oxford; demain : M. Suzuki; La belle espionne.

Warwick : demain : Brigand bien aimé; Carnaval des dieux.

PRINCEVILLE

Princess : aujourd'hui : L'homme à démasquer; demain : Drôle de frimousse; La conquête de l'espace.

PLESSISVILLE

Plessis : aujourd'hui : Alerte à l'arsenal; Car sauvage est le vent; demain : Les bolides de l'enfer.

Colonial : aujourd'hui : La revanche de Robin des Bois; Prisonnier du harem; demain : Maruzzella.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

2:30—Long métrage : "Earl Carroll's Vanities"
4:00—Connaissance du monde
5:00—Walt Disney présente
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Dialogue
8:00—Noir et blanc
8:30—La clé de sol
9:00—Billet de faveur
10:30—Théâtre des étoiles
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Errol Flynn
12:06—CBC TV News
12:16—Ciné-soir : "Les enfants de l'amour"
2:00—Fin des émissions.

DEMAIN

2:20—Bulletin de nouvelles
2:30—Long métrage : "Calender Girl"
4:00—Sport d'été: Championnat provincial du Québec à Beloeil
5:00—Contes du dimanche
6:00—Des pays et des hommes
6:30—Robin des bois
7:00—Les travaux et les jours
7:20—Caméra '60
8:00—Petit théâtre
8:30—Au pays de Neufve France
9:00—Du coq à l'âne
9:35—Une étoile m'a dit
10:00—L'art et son secret
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:40—Fin des émissions

LUNDI

3:00—Pour Vous, madame . . .
3:45—Ciné-matinée: "Du grain pour les poulets"
5:30—Dessins animés
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Mes chansons
8:05—Carrefour
8:30—En plein air
9:00—Gendarmerie Royale
9:30—La clé des champs
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Mantovani
12:00—Fin des émissions.

Budget de près d'un quart de million déposé à la Commission de Princeville

PRINCEVILLE, (N.F.) — Un budget s'élevant à près d'un quart de million a été approuvé par les membres de la Commission scolaire de Princeville, section urbaine. Sur le document qui vient d'être rendu public, on remarque que les dépenses prévues se chiffreront à $235,184.64. A l'item des revenus, les octrois forment un total de $135,761.37, qui proviendra du gouvernement provincial. Taxes perçues, retribution, recettes diverses compléteront le montant de $235,207.69.

Par contre, à l'item des dépenses prévues, les salaires du personnel enseignant, les livres et autres articles pour les classes atteindront le montant de $93,250, tandis qu'une somme de $5,650 sera affectée aux améliorations des laboratoires, bibliothèques, et une somme de $16,680 à l'entretien des immeubles, qui comprend le chauffage, l'électricité, l'entretien et les réparations. Les dépenses d'administration, comme papeterie, téléphone et télégrammes, frais légaux, vérification et contrôle d'absence, salaires du personnel, nécessiteront $5,055, et les frais divers, soit les frais de la scolarité à payer à l'extérieur, le mobilier et quelques assurances spéciales, $2,250.

Hausse de taxe

Au service de la dette, $87,200 apparaîtront au remboursement d'emprunts et au paiement d'obligations échues au cours de l'année. Par contre, un montant de $25,980 servira à payer les intérêts. La différence obtenue des recettes et dépenses établit donc un surplus prévu de $23.05. Le taux de la taxe a été fixé à $1.12 par $100 d'évaluation, soit une augmentation de .12 sur le dernier exercice financier. Sur le $1.12 reçu des contribuables, .76 serviront à payer les dépenses générales et .36, à amortir la dette de la Commission scolaire. La retribution scolaire pour les élèves de la section urbaine reste au même taux que l'an dernier, tandis que les enfants de municipalités scolaires extérieures devront payer $6 par mois pour les classes du cours à la 7e inclusivement, $8 par mois pour les classes 1ère à la 7e inscrit de la 8e à la 11e année inclusivement. Cet imposant budget a été étudié sous la direction de M. Gérard Raymond, président de la commission, les calculs ont été faits par M. André Cloutier, le secrétaire, et les décisions ont été prises par MM. J. Antonio Lacroix, Aldée Bernier, Eusèbe Allard et Raymond Garneau, commissaires.

G. Fortier est envoyé aux Assises

SHERBROOKE — Le juge Joseph Marier a condamné Gérard Fortier de St-Isidore d'Auckland, à subir son procès à la prochaine session des Assises du district judiciaire de St-François. Le prévenu a été libéré sur parole en attendant.

Fortier est accusé d'avoir obtenu, à deux reprises différentes, par fausses représentations, de la Banque Canadienne Nationale, succursale de Sherbrooke, la somme de $1,000 sous forme de prêts consentis en vertu de la loi concernant les prêts pour améliorations agricoles. L'inculpé a comparu devant le juge Marier pour subir son enquête préliminaire et son examen volontaire.

M. Gustave Lantagne a dit que l'accusé avait signé de faux documents pour attester qu'il possédait certaines valeurs, alors qu'elles ne lui auraient pas appartenu en réalité.

M. Lantagne a poursuivi en disant que Bégin et Fortier avaient signé des papiers entre eux à l'effet que l'accusé avait acquis des instruments à l'insu du gérant de banque, M. Aimé Bergeron.

Le procureur de la poursuite, Me Claude Badeau, a voulu faire déclarer le témoin Bégin hostile parce qu'il prétendait ne pas se souvenir de ces accords.

La gendarmerie royale a produit une déclaration signée de la main de Bégin pour lui rafraichir la mémoire. Quelques minutes plus tard, il se souvenait de beaucoup de choses.

Bégin a admis avoir vendu des instruments aratoires à Fortier, mais il ne les lui a pas tous livrés. En ce qui concernait les 15 vaches laitières qu'il aurait vendues à l'accusé, il n'y en avait plus seulement six et deux chevaux.

Fortier, qui était représenté par Me Jean Rouillard, n'a pas déposé à son examen volontaire.

Le baseball midget à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Les clubs Athlétiques et Cardinaux midget se rencontreront samedi soir au cours d'une partie à finir pour se qualifier en finale avec les Braves du Centre, dans la ligue de baseball de l'OTJ.

La finale débutera lundi au stade municipal, à 7 h. 30 de la soirée, dans une série de deux de trois pour le championnat de la ligue, catégorie midget.

La grande finale juvénile débutera dimanche, à 2 h. de l'après-midi. Les équipes aux prises les Braves de "Pops" Beauregard, se mesureront contre les Cardinaux de Réal Breton. La série sera de deux de trois pour le trophée Therriault.

La joute promet d'être très intéressante vu la force très équilibrée des deux clubs, qui ont gagné durant la saison régulière le même nombre de victoires et subi le même nombre de défaites.

Robert Bédard à Victoriaville, dimanche

VICTORIAVILLE. (N.F.) — La ville-reine des Bois-Francs recevra, demain après-midi, dans ses murs, le champion du tennis au Canada, Robert Bédard, de Sherbrooke, à l'occasion des finales qui seront en cours pour déterminer le championnat junior masculin et féminin des Bois-Francs. Cette visite, qui sera un précédent, sera revêtue d'un caractère officiel, alors que vers 1 heure de l'après-midi, la vedette canadienne sera l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville, offerte par les autorités municipales. A la suite d'une invitation à signer le livre d'or de la ville, l'as du tennis sera escorté en parade par les majorettes locales et des gardes d'honneur de Sts-Martyrs-Canadiens. Le défilé se rendra ainsi sur les courts de tennis de l'école St-David, où se dérouleront les dernières rencontres qui fixeront définitivement les grands gagnants du tournoi actuellement en cours. De plus, il y aura partie hors-concours entre Robert Bédard et Pierre Lambert, de Victoriaville, ancien champion junior du Canada. Ces démonstrations sportives seront sous le patronage de Mgr Alphonse Roux, P.D., V.F., curé de Sts-Martyrs, le grand initiateur des loisirs St-Alphonse et le donateur des jeux de tennis. Le comité du centre des loisirs et des dirigeants de la JOC invitent tous les amateurs de ce sport de Victoriaville et de la région à assister au spectacle qu'offrira la rencontre entre les 2 vedettes de la raquette. Cette journée sera clôturée par un banquet, à 6 h. 30 p.m. à l'hôtel Manoir Victoria, à l'issue duquel il y aura distribution de trophées et cadeaux aux gagnants.

Pas de tente "immorale" à l'exposition

SHERBROOKE. — Les dispositions nécessaires seront prises par les autorités municipales de la ville de Sherbrooke pour assurer la sauvegarde de la moralité à l'exposition qui s'ouvre aujourd'hui (samedi) dans cette ville et qui se poursuivra jusqu'au jeudi, premier septembre.

Le maire Nadeau a révélé hier que le président du comité de la protection, le conseiller Everett Nicol, et le chef de la police, M. Edouard Moreau, devaient se réunir à l'hôtel de ville pour étudier les mesures à prendre.

Les tentes susceptibles d'abriter des spectacles immoraux seront minutieusement inspectées et il y aura assez d'agents de police sur les lieux pour empêcher aussi les tire-laine d'effectuer leur besogne.

Les jeux forains sont déjà arrivés sur les terrains de l'exposition hier soir, alors que l'on parachevait l'organisation des différents kiosques, tant dans les pavillons agricoles que dans le pavillon industriel.

L'exposition s'ouvre officiellement à midi, aujourd'hui, mais la cérémonie d'inauguration se déroulera demain soir, à 8 h., en face de la grande estrade et en présence de Me Armand Nadeau, maire de Sherbrooke, M. Louis-Philippe Brousseau et Me Maurice Allard, respectivement députés du comté de Sherbrooke à l'Assemblée législative et à Ottawa.

Le tournoi de golf de Coaticook, à Colebrook

COATICOOK. — Le premier tournoi de golf organisé entre les joueurs de Coaticook aura lieu dimanche prochain, à Colebrook. Organisé par MM. Sylvio Roy et Paul Bruhmeller, le tournoi masculin groupera 36 joueurs. M. Roy a laissé savoir que plus de $100 en prix seront offerts aux gagnants de chaque classe.

Les 36 joueurs inscrits à ce programme sont tous déjà membres de club.

Les golfeurs de Coaticook sont inscrits dans des clubs de l'extérieur, soit à Waterville ou à Stanstead, étant donné qu'ils n'ont pas de terrain dans la ville.

Le départ des golfeurs s'effectuera à 11 h. de l'avant-midi au terminus d'autobus. Les personnes qui n'ont pas de voiture pourront prendre place avec des amis. Le souper sera servi après la partie. Plusieurs marchands de Coaticook ont contribué au succès de ce tournoi en accordant les prix.

M. Roy a déclaré que le groupe profitera de ce voyage pour aborder le projet d'un terrain de golf au lac Lyster comme il en a déjà été question. Il a assuré qu'au moins 150 golfeurs s'inscriraient dès la première année avec un terrain aussi près de Coaticook. "Nous voudrions quelque chose pour l'an prochain, si c'est possible, dit-il".

M. Roy a laissé entendre que si le projet n'avait pas de suite les adeptes de ce sport s'achèteraient un terrain près de la ville de Coaticook, sur le chemin de Dixville.

Sherbrooke

Le problème des trottoirs réglé sous peu ?

SHERBROOKE — Le maire de Sherbrooke a admis hier soir que l'état des trottoirs représentait un problème, mais que celui-ci sera vraisemblablement réglé.

Me Armand Nadeau a admis, comme l'avait fait remarquer la veille le conseiller Carl Camirand, que l'état des trottoirs est pitoyable, mais il ne s'est pas dit d'accord en tous points avec le représentant du quartier Sud, ce dernier avait dit que si la ville n'avait pas les fonds nécessaires, elle devrait au moins remplir les trous avec de l'asphalte.

Le premier magistrat a expliqué qu'une autre entrevue devrait avoir lieu prochainement avec le président du comité de la voirie, le conseiller Félix Thibault, et que l'on pourra alors peut-être trouver une solution.

A l'hôtel de ville, on est actuellement à effectuer un relever des disponibilités d'entretien dans les différents quartiers et ces sommes d'argent seraient affectées à la réparation des trottoirs.

Des courses à Plessisville, dimanche

PLESSISVILLE. (N.F.) — Le club de courses fera, demain soir, l'inauguration des courses sous harnais sous réflecteurs. Ce sera la première fois que le public aura l'occasion de voir ce sport sous les lumières, à Plessisville. La direction du club fait ainsi un grand pas et espère combler le désir de nombreux amateurs.

On espère qu'une assistance plus nombreuse permettra de couvrir les déboursés plus élevés occasionnés par ce vif éclairage. Beaucoup de personnes ne pouvaient assister aux courses durant l'après-midi et demandaient des courses le soir, parce que leur fin de semaine était trop bien remplie. Dès demain et aussi longtemps que la température le permettra, le premier départ aura lieu à 8 h.

Incidemment, on a prévu un programme de courses assez serrées. Dans la première, la lutte devrait se faire entre Lorda et Ebby Hall. Dans la deuxième, Tim Worthy sera le favori, mais il ne faut pas oublier Air Bow et Royal Grattan B., de même que Prince Colby, qui peut causer des surprises. Dans la troisième, Knight Key, qui prend de plus en plus sa forme, fera une lutte très chaude à Major Grattan, Legal Heir et Gentleman Jos.

Dans le Free For All, Gay Abbe, qui détient le record de la piste, sera certainement suivi de près par Quick Tip et Doctor Velt. Mentionnons aussi Maurice Hanover.

Exposition à St-Barnabé

ST-BARNABE — L'exposition annuelle du comté de St-Maurice s'est ouverte hier, à St-Barnabé et une foule record de visiteurs est attendue sur les terrains au cours de la présente fin de semaine qui sera marquée de l'expertise des bovins pur-sang, du jugement des Holsteins, Ayrshire canadiens, Jersey et croisés ainsi que l'expertise des chevaux.

L'attraction principale de l'exposition 1960 sera certes les démonstrations données par des chevaux de plaisir, comprenant ces chasseurs à cours (sauteurs), chevaux d'école (equitation), poney de voiture et cheval de voiture; ces démonstrations seront données aujourd'hui et demain.

Un gala est en préparation, à Plessisville

PLESSISVILLE. (N.F.) — Le président du comité du gala sportif a suggéré aux différents mouvements sportifs de Plessisville de nommer un comité dans chacune de ces entités, composé de 3 ou 4 membres et chargé d'organiser le gala de 1961 au sein de chaque club ou ligue.

M. Marcel Bernier a également suggéré qu'un membre de ces clubs soit désigné pour faire partie du comité central du gala. Ces idées ont été semées lors d'une réunion à laquelle plusieurs personnes qui ont travaillé à la mise sur pied du gala 1960 avaient été convoquées.

Il semble bien que cette invitation de M. Bernier a trouvé un écho favorable et que tous vont se mettre au travail. Cela signifie que 13 sous-comités seront formés dans les sports suivants: hockey, balle-molle, baseball, tennis, natation, quilles, golf, chasse et pêche, athlétisme et culture physique, ainsi qu'à l'école de baseball et à l'OTJ.

M. Denis Mathieu, porte-parole du club de baseball local des Braves, a remercié les organisateurs du gala, cette dernière manifestation ayant rapporté au baseball local un bénéfice aussi substantiel qu'inespéré.

Seize nouveaux scouts à Warwick

WARWICK. (N. F.) — 16 nouveaux scouts ont grossi les cadres de la troupe Montcalm 1ère, de Warwick et les promesses ont été prononcées en présence des dirigeants diocésains et locaux, comme M. l'abbé Edouard Cloutier, aumônier diocésain depuis 10 ans, de Nicolet, M. l'abbé Ambroise Houle, aumônier-scout du séminaire de Nicolet, M. l'abbé Marcel Desrosiers, vicaire à Ste-Victoire de Victoriaville, M. l'abbé Jacques Perreault, aumônier de Warwick, qui donna la bénédiction à chacun des nouveaux scouts, et le Dr René Jutras, commissaire diocésain. Les jeunes qui firent leurs promesses sont : Michel Pein, Michel Hannah, Claude Fortin, Henri Laurent, Gaétan Noël, André St-Onge, Gilles Labelle, Yvan Poisson, Gilles Tanguay, Yvon Paré, Denis Poitras, Jean-Guy Paré, Jean-Raymond Henri, François Noël, Serge Pein et Pierre Lavertu. Outre les dirigeants de la troupe locale, Benoit Carignan, Fernand Noël, Guy L'Heureux et Roland Hébert, on remarquait aussi la présence de M. Raoul L'Heureux, ancien scout et bienfaiteur de cet organisme.

Dirent quelques mots, M. l'abbé Cloutier et le Dr René Jutras. Le mot de la fin fut débité par M. l'abbé Perreault, qui incita les nouveaux scouts à respecter leurs promesses.

La Bible vous parle

Ils loueront Dieu, ceux qui le cherchent: que vive leur coeur à jamais ! (Ps 22, 27). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Les marchands et le plan d'urbanisme

SHERBROOKE. — Le maire de Sherbrooke s'est dit personnellement d'avis hier, que les marchands devraient étudier sérieusement les recommandations du plan d'urbanisme avant de les rejeter.

Interrogé par un journaliste à sa conférence de presse hebdomadaire, Me Armand Nadeau a expliqué que les suggestions de l'urbaniste J.-C. Lahaye, notamment en ce qui concerne le centre des affaires, semblent propices.

Le premier magistrat a fait remarquer que la ville veut tout faire pour conserver le commerce au centre de la municipalité, mais que les commerçants devraient vraisemblablement, eux, consentir à la réalisation de projets comme la voie de ceinture au centre de la ville, les rues à sens unique et la voie surélevée sur la rue King ouest.

M. Nadeau a rappelé que le nouveau système d'éclairage du centre d'affaires était l'une des initiatives de la ville pour les commerçants.

Mise en garde aux parents et étudiants

SHERBROOKE — Le directeur général des écoles de Sherbrooke a fait part hier, aux membres de la Commission scolaire, d'une lettre envoyée aux curés et priant ceux-ci de mettre en garde les parents et les étudiants contre la discontinuation des études à cause des longs trajets à parcourir.

M. Richard Bergeron explique en effet qu'à cause du manque d'élèves à la suite de la subdivision de la 8e année en cours général et scientifique, il a été impossible d'organiser les deux cours dans chaque paroisse. Il dit craindre que des élèves abandonnent leurs études seulement à cause de ce "léger inconvénient".

Les élèves qui ne fréquentaient pas les écoles de la Commission de Sherbrooke l'an dernier devront s'inscrire, s'ils passent cette année du cours élémentaire au cours secondaire. Ils n'auront qu'à se rendre à l'école secondaire qu'ils veulent fréquenter, les 29, 30 et 31 août.

M. Richard Bergeron a enfin remis aux commissaires une copie du calendrier scolaire et annoncé que la réunion des directeurs et directrices des différentes écoles aura lieu le premier septembre, à 2 h. de l'après-midi, à l'école secondaire St-François, au 825 de la rue Bowen.

Décès de M. M. Gingues

SHERBROOKE. — M. Maurice Gingues, ex-député du comté de Sherbrooke à la Chambre des communes, est décédé de bonne heure ce matin, lors de son admission à l'hôpital Général St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.

Au moment d'aller sous presse, il avait encore été impossible d'obtenir les détails de la mort de M. Gingues, mais les autorités de l'institution ont confirmé que l'ex-député était mort entre minuit et minuit et demi, des suites d'une deuxième grave crise cardiaque en l'espace de quelques semaines.

M. Gingues a représenté le comté de Sherbrooke à Ottawa de 1940 à 1958, où il avait été défait par le candidat progressiste conservateur, Me Maurice Allard, en même temps que la majorité des députés libéraux.

L'ex-député libéral s'était fortement dépensé durant les dernières semaines de la campagne électorale provinciale en juin dernier. Il avait dû aussi être admis et administré une première fois à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, le mardi, 5 juillet dernier.



M. Maurice GINGUES

Quelques jours plus tard, M. Gingues avait cependant pu réintégrer son domicile et avait même repris ses principales occupations à la Compagnie D'Immeubles Gingues Inc., qu'il possédait.

M. Gingues avait subi sa première crise cardiaque il y a environ quatre ans, alors qu'il était encore député, mais cela ne l'avait pas empêché de se présenter comme candidat aux élections fédérales de 1957 et 1958.

L'ex-député était l'une des figures libérales les mieux connues de la région des Cantons de l'Est. Lors de sa première élection à Ottawa, il était encore tricoteur à la compagnie Kayser et il n'avait jamais renié ses humbles origines par la suite.

Courrier Confidences

Casse-pieds !

La fraternité peut parfois devenir accablante. Il y a des gens qui tiennent absolument à associer la ville entière à leurs sentiments. "Paradoxe insoutenable!" prétendrez-vous. Quelques exemples suffiront à éclairer ma pensée et probablement à vous convaincre.

Prenons les mariages. On sait quel jour de joie c'est pour les nouveaux épousés et pour leurs invités. Pas égoïstes pour deux sous, ces gens-là! Ils tiennent à tout prix à vous faire partager leur liesse. Aussi, s'exercent-ils à jouer du klaxon ; et des "heu" et des "ouacs" nous déchirent les oreilles et percent la ouate de notre précieux sommeil de la matinée. Ce jour est unique pour eux ; pour nous, c'est la même histoire tous les samedis. Seuls, changent les acteurs.

Il y a aussi le monsieur qui vient cueillir un copain, à sept heures du matin, et qui, ménageant ses forces pour le reste de la journée, se cale confortablement sur le siège de l'auto et fait résonner la corne d'appel à réveiller un sourd! Brave homme, va! qui te dis que ton repos vaut mieux que celui des autres! Te dérange pas! Ne marche pas du trottoir à la demeure de ton ami. C'est si fatigant! Cette longue marche t'épuiserait. Et puis, il faut bien que tout le quartier sache que tu as cette magnanimité de voiturer un compagnon!

Il y a encore l'automobiliste qui possède une radio, dans sa voiture, et hausse le volume avec complaisance pour que nous puissions goûter, au passage, les tons tonitruants qu'il appelle "musique". Nous sommes ainsi absourdis par un de ces boucans! Notre contentement se prolonge quelquefois du temps où ce généreux chauffeur est arrêté au feu rouge. O délices!

Mais on fait mieux. L'homme, on le dit souvent, est un être sociable. Pourquoi garderait-il pour lui seul les trésors de sa culture? Aussi, voit-on les adolescents, jeunes et moins jeunes, (teenages... croit-on dire plus justement!) transporter avec eux, dans les autobus, leur appareil de radio. L'un écoute la description d'une joute de hockey, l'autre les derniers succès d'un chanteur-contorsionniste américain, un troisième, une symphonie (cas plus rare). Chacun, faisant montre de personnalité, choisit "son poste". De la cacophonie naquit un jour le goût du meurtre!

Vous avez cru naïvement récupérer le temps perdu dans les autobus en lisant une oeuvre de Balzac ou enchanter votre imagination des horreurs d'Edgar Poe. Hélas! vous avez compté sans "le sens de l'échange" de votre voisin de route. Grâce à ses bons offices, vous en aurez plein les oreilles de la radio! Si, après ça, vous n'enrichissez pas votre intelligence, c'est à désespérer de l'évolution humaine.

Bien entendu, la Commission de Transport ferme les yeux sur cet abus ; les oreilles aussi, probablement. Tout comme elle oublie de huiler les freins de ses voitures, question de nous rappeler, par leur grincement, que l'autobus vient de s'arrêter obligeamment pour cracher un passager ou en avaler dix.

Tous ces bruits — et j'en passe — proviennent d'un bon naturel. Devant tant de manifestations de sens communautaire, quel philosophe pourrait douter que l'homme ne fût né essentiellement bon et excessivement sociable, incapable de se passer de son semblable, empressé à le torturer pour lui prouver son attention?

L'homme : être vivant, sensible, — et raisonnable, nous fait-on croire — donc par définition, casse-pieds. Et vive la fraternité!

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7, rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—J'ai seize ans et je mesure cinq pieds. Et ma petite amie veut me présenter un garçon du même âge qui mesure 5'8" ; croyez-vous que je suis trop petite pour lui ?

Est-ce que les garçons vont m'aimer malgré ma petite taille ? Dois-je espérer grandir ? — MANON

R.—C'est le garçon lui-même qui peut le mieux répondre à votre question. C'est matière de goût. Les femmes de cinq pieds sont très nombreuses et ce n'est pas tellement votre taille qui vous vaudra l'estime et l'amour des jeunes hommes mais surtout vos qualités de coeur et d'esprit, votre personnalité.

Vous pouvez encore grandir un peu ; mais il est bien inutile de vous en faire pour si peu. Je suis persuadée que vous serez aimée non seulement malgré mais à cause de votre petite taille !

Q.—J'ai quinze ans et demi et mes parents me traitent comme un enfant. Si j'ai le malheur de parler en ami à des jeunes filles de mon âge, ils me grondent et me punissent. Ils m'interdisent même toute sortie. Aussitôt que je me fais un ami, ils s'organisent pour me le faire perdre.

Je mesure 5'2" et je voudrais grandir. Que dois-je faire ?
ENCHAINE

R.—Vous ne donnez pas les motifs de la sévérité de vos parents ; il doit pourtant y avoir une raison à cette attitude ? Ne pourriez-vous pas faire intervenir en votre faveur une personne, ami, parent ou prêtre, en qui vos parents auraient confiance ? Si vous êtes blanc comme neige, il devrait y avoir un moyen de les convaincre. Essayez... Si vraiment vous êtes dignes de confiance, je suis convaincue que vous parviendrez à persuader vos parents de vous traiter comme un garçon de votre âge.

Pour grandir, faites du sport, de la culture physique. Menez une vie saine où l'exercice et le repos seront bien équilibrés. Il n'est pas sûr que vous grandirez, mais vous tiendrez ainsi vos muscles en forme. A votre âge, la croissance n'est pas terminée. Soyez patient.

Vous pouvez vous procurer, dans n'importe quelle librairie — et probablement aussi, à la Bibliothèque municipale, — le ou les volumes qui donnent la signification des prénoms.

ETIQUETTE et MODE

Q. — Pour mon voyage de noce, à la fin d'octobre, j'aimerais porter un deux-pièces de lainage olive avec bourse et souliers de suède brun, étole de vison brun, chapeau nuancé vert olive et brun.

Mon ami portera un habit olive avec souliers du même ton, cravate et bas brun, chemise blanche. J'aimerais savoir si moi, je ferais mieux de porter un deux-pièces brun avec souliers et bourse olives, vison, chapeau nuancé. — UNE QUI ATTEND VOTRE REPONSE.

R. — J'opterais pour ce que vous proposez en second lieu. Mais c'est matière de goût. Je souligne, en passant, que les ensembles monochromes sont très à la mode, cette année. Les conseillères de mode des grands magasins pourraient vous diriger mieux que moi puisqu'elles vous verraient.

Il vous faut prévoir un manteau d'automne (certainement pas d'hiver) car la température est extrêmement capricieuse, à cette époque de l'année.

Q.—Une personne qui sert le thé, lorsqu'il y a plusieurs invités, fait-elle une grande erreur en plaçant les tranches de citron à côté de la tasse, dans la soucoupe, au lieu de la mettre dans le fond de la tasse, ceci pour éviter que le citron se défasse et brouille le thé en trempant trop longtemps ? — MIREILLE

R.—Cette personne, loin de commettre une erreur, fait exactement ce qu'elle doit faire.

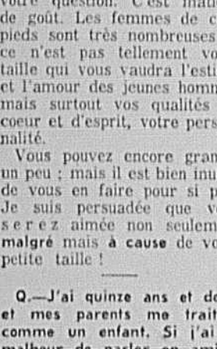
Vous auriez pu m'adresser vos trois questions dans la même enveloppe ! Avez-vous craint d'abuser ? Vous n'êtes pas limitée à une question, dans ce courrier...

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R.—A "Maureuse" — Vous êtes de sept à dix livres au-dessus de la normale. Voici la signification des prénoms : Rodrigue : secours de la parole ; Marcel : dieu de la guerre ; Jacques : usurpateur; Sylvie : qui aime les bois ; Danie : jugement de Dieu ; Denis : consacré à Bacchus.

R.—A "Dix-huit ans" — Pour savoir si vous pouvez entrer dans l'aviation américaine, écrivez ou téléphonez au consulat de ce pays, 1558, McGregor, Montréal, (WE. 7-6301).

Il y a beaucoup d'agrément à demeurer à Roseview!



Nous demeurons dans un appartement tout neuf, où se trouve un superbe terrain de jeu ! Maman en est enchantée — et papa dit que le loyer est une vraie aubaine !

Vous aussi aimeriez Roseview !

LISEZ L'ANNONCE CLASSE DE ROSEVIEW DANS CE JOURNAL OU APPELEZ NORMANDIE 1-3300



Mlle Louise Tessier, l'une des trois premières étudiantes à obtenir son baccalauréat au Collège Saint-Denis qui terminait, en juin, sa deuxième promotion, celle de l'an dernier ne comptant que des étudiants. Mlle Tessier, fille de M. et Mme Alexandre Tessier poursuivra en septembre ses études universitaires pour se spécialiser en traduction.

Etudiantes perceptrices de paris

VANCOUVER (PC) — Les étudiantes qui fréquentent l'Université de la Colombie-Britannique ont découvert que les pistes de course étaient un excellent endroit où gagner de l'argent : non pas en y pariant, mais en y travaillant.

Elles mettent donc leur instruction à profit en qualité de commis préposées aux guichets du parti mutuel. Elles se déplacent avec le circuit et sont ainsi assurées d'un emploi durant tout l'été. De plus, comme les courses ne commencent jamais avant la fin de l'après-midi, elles ont le temps d'assister aux cours d'été, si elles le désirent.

Mais sous l'empire des règlements promulgués par la nouvelle Commission des courses fondée cette année, tous les employés des pistes de course sont requis de se procurer un permis, et il est interdit de parier à quiconque est employé dans la section du pari mutuel.

Selon les étudiantes qui l'ont mis à l'épreuve, le travail est ardu; il exige un esprit alerte et des doigts agiles. Les sommes en jeu sont trop considérables pour qu'elles s'abandonnent au rêve.

Pendant que les chevaux sont en course, les perceptrices peuvent prendre un peu de repos. Mais il s'écoule peut de temps avant que les gagnants ne viennent retirer leurs gains et que ne se forment les files de parieurs pour la course suivante.

Avantages des verres de contact

Les progrès de la science optométrique permettent à une vision défectueuse, pouvant être corrigée et aidée par une paire de lunettes, de recevoir aujourd'hui le même service, dans un grand nombre de cas, avec des verres de contact, petites lentilles de plastique qui se portent directement dans les yeux. Ils flottent sur une mince couche de larmes naturelles et sont gardés en place par attraction capillaire.

Hommes et femmes désirent tout d'abord porter ces lentilles pour des raisons d'apparence. Mais après coup, ils en constatent les nombreux avantages. Aucune buée ne les recouvre à la suite d'un travail où il y a de la vapeur et lorsqu'une personne passe de l'air froid à l'air chaud. Dans la conduite de l'automobile, ils permettent un champ de vision 15% plus grand que celui donné par des lunettes ordinaires.

Policiers, marins, tous ceux qui travaillent à l'extérieur constatent que les verres de contact ne sont pas affectés par le vent et le climat. Dans un endroit où les lunettes peuvent être accrochées par différents objets, ils constituent la solution idéale, de même que pour la pratique des sports.

Une personne qui désire des verres de contact, doit se prévaloir des services d'un optométriste. On ne peut pas s'adapter aux verres de contact avec la même facilité que l'on s'adapte à une paire de lunettes. C'est pourquoi on doit toujours suivre les indications d'un optométriste.

(Publié sous les auspices de la Ligue du Bien-Etre Visuel, Inc., de la province de Québec).

UNE ECOLE

SUITE DE LA PAGE 6

pagnies, agent de relations extérieures, secrétaire d'ambassade, directrice de personnel".

M. Pierre Leblanc, qui dirige le Studio 5316 depuis 10 ans, est un bien jeune papa de trois enfants. Bachelier du collège Ste-Marie, il a tenu à sélectionner un personnel enseignant par sa compétence. Ainsi, le juge André Montpetit est chargé des cours de droit, tandis que Mme Sekeley est toute désignée pour le programme de gymnastique rythmique et de détente. Mme Suzanne Chaput-Roland parlera de féminisme et de journalisme, Auray Blain, de botanique, Gérard Delage, de gastronomie et Michel Cartier de folklore et de géographie.

Les cours de charme et esthétique (36 leçons) sont confiés à des mannequins très connus et directrices d'institut de beauté. Mme Thérèse Gouin-Décarie sera probablement conférencière en psychologie appliquée.

LES JEUX DE LA PRESSE

L'ÉCHIQUIER ET LE DAMIER

par CHARLES ROBILLARD

Les adeptes de ces jeux sont priés d'adresser leur correspondance au chroniqueur, à 4749, boulevard Saint-Hubert, Montréal 34, P.Q.

"PENSEE"

Le goût est la marque d'un homme cultivé, l'imagination, le signe d'un esprit créateur et le sang-froid, la preuve de la maturité. P.Y.

DAMES

"CONGRES 1960" Biddeford E.-U.

HORAIRE DU CONGRES

Voici pour les intéressés à quoi consiste le programme du 29ième Congrès International des Damistes, qui se déroulera dans la jolie ville de Biddeford, les 3, 4 et 5 septembre prochain. Toutes les attractions se dérouleront au club St-Jean-Baptiste, situé à 34 Jefferson, Biddeford Maine

Samedi le 3 septembre 1960

9.00 hres a.m.: Enregistrement des Congressistes et visiteurs.

2.00 hrs p.m.: Ouverture officielle du congrès par M. Albert Bertrand, président de La ligue Franco-Américaine Des Damistes.

2.30 hres p.m. — Première rencontre Internationale CANADA vs ETATS-UNIS.

2.45 hres p.m.: Première rencontre Intermédiaire CANADA vs ETATS-UNIS.

3.00 hres p.m.: Rencontre entre dames CANADA vs ETATS-UNIS.

6.00 hres p.m.: Souper libre.

8.00 hres p.m.: Grande soirée récréative avec danse et artistes.

Dimanche le 4 septembre 1960

9.00 hres a.m.: Messe pour les Congressistes en l'église St-Joseph.

10.00 hres a.m.: Assemblée des Congressistes.

11.30 hres a.m.: Diner libre.

2.00 hres p.m.: Deuxième rencontre Internationale CANADA vs ETATS-UNIS.

2.30 hres p.m.: Deuxième rencontre Intermediaire CANADA vs ETATS-UNIS.

3.00 hres p.m. — Rencontre entre dames si possible CANADA vs ETATS-UNIS.

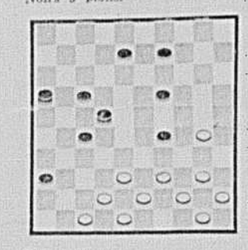
7.00 hres p.m.: Banquet, présentation des trophées "Coupe Beaudry", "Trophée Baillargeon" et "Trophée Desruisseaux" — Invités d'honneur et artistes invités.

Lundi le 5 septembre 1960

8.00 hres a.m.: Départ de l'autobus spécial pour Old Orchard.

9.00 hres a.m.: Ralliement de tous les congressistes, parties amicales, etc et "AU REVOIR".

PROBLEMES FRANCAIS no 2899
Par M. Arthur Poirier, Verdun.
Noirs 9 pions.



Blancs 11 pions.
Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTIONS

No 2894 —
Blancs— 52-46, 30-24, 51-46, 58-36, 31-25, 37-32, 44-38, 45-38, 50-44, 37-44, 60-53, 54-6, 6-28 gagnent.

No 2895 —
Blancs— 32-25, 62-56, 43-37, 56-49, 68-62, 57-50, 40-34, 70-63, 59-52, 53-47, 65-60, 31-25, 42-36, 44-38, 38-3, 3-59 gagnent.
Noirs — 19-32, 52-39, 32-43, 43-56, 56-69, 69-36, 27-40, 36-69, 69-15, 40-66, 66-53, 14-31, 30-41, 31-11, 16-29.

No 2896 —
Blancs— 47-41, 26-20, 37-31, 31-59 gagnent.

No 2897 —
Blancs— 28-22, 14-8, 29-24, 41-36, 34-10, 49-44, 55-33, 51-25 gagnent.
Noirs— 10-19, 24-14, 19-26, 8-15, 14-7, 21-30.

AIDA

Publiciste : René Dussault
4950 boul. Pie IX, appt 4, CL. 5-3519

3 DAMIERS DANS LA REVUE

Dans le domaine du problème et du jeu de partie, études et analyses, le No de juillet de la Revue présentait des oeuvres sur les 3 damiers : 144, 100 et 64 cases ! La seule Revue parfaitement internationale ! C'est une superbe réalisation qui connaîtra encore de plus grands progrès si tous les amateurs font leur part en s'abonnant immédiatement. Et davantage s'ils s'inscrivent parmi les "Amis de la Revue", suivant l'invitation que vous pourrez lire dans le prochain numéro. Tous les joueurs de dames doivent collaborer en écrivant à Louis GIROUX, 516 Queen Mary, Ottawa 2, Ont.

ASSOCIATION PANAMERICAINE

L'animateur bien connu, Vianney Desrochers, a été nommé représentant officiel du jeu par correspondance, pour l'AIPA, dans l'Association Panaméricaine, damier 100 cases.

Règlement du tournoi

Cet article paraitra la semaine prochaine.

FEDERATION CANADIENNE AMERICAINE DES DAMISTES INC.

Publiciste :
E. Brunet, 4447 Wellington

RALLIEMENT A BELOEIL

C'est demain, dimanche, à 2 heures, qu'aura lieu un autre ralliement entre les joueurs montréalais et ceux de la province et cette fois le rendez-vous est chez l'ami Roger Beauchesne, au 201, rue Beloeil, près de l'hôtel de ville de Beloeil.

Des automobiles partiront du cercle Chez Léo, au 4724 Papineau, et du cercle St-Henri, 5266 Chemin St-Paul, dimanche, à 12.30 p.m. Informations: E. Brunet, PO. 9-7378.

EQUIPE AMERICAINE

Le capitaine John Letendre alignera une puissante équipe contre l'équipe canadienne, lors du Congrès international qui aura lieu les 3, 4 et 5 septembre prochain, à Biddeford. Chaque équipe comprendra 8 joueurs, ce qui veut dire que 16 joueurs pourront prendre part aux 2 rencontes. L'équipe américaine: Aimé Desmarais, Phillas Pincince, Edmond Elie, Gérard Leblanc, Alberte Bertrand, Jules Bourrassa, Joseph Vizer, Théodore Corriveau, Eudore Bérubé, Emile Levesque, Auguste Lafrance et autres.

EQUIPE INTERMEDIAIRE

L'équipe intermédiaire des Etats-Unis, les forts joueurs suivants défendront le trophée "Baillargeon": Albert Baril, Stanislas Laberge, Hervé Nault, Ernest Laporte, Conrad Lessard, Wilfrid Talbot, Théophore Beaudry, Albert Perchette, Albert Lemire, Oscar Martineau, Henri Danault, Adélard Houle, Stanislas Lanoue, John Letendre et autres.

AUTOBUS DU CONGRES

Cet autobus quittera le cercle St-Henri, au 5266, Chemin St-Paul, Montréal, le vendredi soir, 2 septembre, vers 8 heures, pour se rendre à Biddeford. Actuellement il reste encore 6 places, à $13 et 5 places à $10. Communiquer avec E. Brunet.

SOUSCRIPTION

C'est dimanche à Beloeil, qu'aura lieu la distribution des prix aux souscripteurs chanceux. Nous demandons à tous ceux qui ont des livrets de bien vouloir les retourner à E. Lussier ou E. Brunet, 5266 Chemin St-Paul avant une heure dimanche.

MONTREAL VAINQUEUR

Encore une fois tous ceux qui se sont rendus chez l'ami Gagnon, dimanche dernier furent reçus royalement. En effet tandis que Gaétan recevait les joueurs au bar, sa charmante épouse s'occupait des dames au salon. Comme tous les joueurs étaient anxieux d'en venir aux prises sur le damier Canadien et Français, Gaétan souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs, et la lutte débuta sur une vingtaine de damiers à la fin de cette rencontre amicale notre hote fut l'objet de la journée par une brillante victoire sur le fameux champion mondial Raoul Dagenais. Malgré la mauvaise température plus d'une cinquantaine de personnes avaient répondu à ce rendez-vous amical. Encore une fois, nos remerciements à la famille Gagnon de leur chaleureuse reception.

Equipe Gagnon		Equi. Dagenais	
G. Gagnon	1	R. Dagenais	0
R. Gagnon	0	E. Landry	1
O. Laporte	½	E Richsel	½
G. Lapointe	0	R. Leger	1
P. Froment	½	L.P. Lefebvre	½
A. Lanctot	½	L. Maheu	½
D. Ledoux	0	H. Primeau	1
A. Messier	0	E. Côté	1
A. Valois	½	J. Brunet	½
N. Gignac	½	R. Dussault	½
R. Boerama	½	A. Duquette	½
P. Lalonde	0	J. Beauchesne	1
E. Brunet	½	G. Paquette	½
O. Sauvé	1	J. G. Moreau	0
E. Paquette	½	L. Brière	½
R. Lavallée	0	G. Paquette	1
E. Lussier	½	J.M. Gauthier	½
P. Lapierre	½	R. Malette	½
Total	7	Total	11

ECHECS

"FIN DE PARTIE"
Noirs 13 pièces



Blancs 13 pièces

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
18—C4R	FXT	23—F2C	D5T
19—DXC	P3C	24—D4D	D3F
20—F3T	F3F	25—D4R	D1F
21—CXFX	DXC	26—T2C	Aband.
22—T2F	F2C		

"Questionnaire"

Nous prions les lecteurs de prendre note que, sur le grand nombre de lettres que nous recevons, il nous faut attendre que la question puisse le soit par au moins dix adeptes. De là le délai de la réponse.

R. Le mat du Berger est une "Partie des Deux Fous".

Blancs	Noirs
1—P.4R	P.4R
2—F.4FD	F.4FD
3—D.3FR	P.3D
4—PxPFR mat	

R. Une pièce est considérée comme clouée quand elle ne peut être déplacée sans placer le Roi en échec.

R. Le Cavalier dans son mouvement, appele "Rosace du Cavalier", avance d'une case comme la Tour, ensuite une case comme le Fou.

C'est la seule pièce qui saute par-dessus les autres pièces.

RUY LOPEZ

Blancs : Unzicker.
Noirs : Tal.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. P.4R	P.4D	14. C.3C	D.2C
2. C.3FR	C.3FD	15. P.3C	F.2C
3. F.5C	P.3TD	16. P.5D	C.3C
4. F.4T	C.3F	17. D.2R	P.3F
5. O-O	F.2R	18. P.4F	PFxP
6. R.1T	P.4CD	19. PFxPD	CxPD
7. F.3C	O-O	20. P.5C	P.5R
8. P.3F	P.3D	21. CxP	FxT
9. P.3TR	C.1C	22. F.5C	P.3F
10. P.4D	CD 2D	23. F.3R	CxP
11. CD.2D	F.2C	24. TxF	CxF
12. F.2F	T.1R	25. DxC	FxC
13. C.1F	F.1FR	26 FxF	P.4D
		et les Blancs abandonnent.	

"Ligue des Amis Choisis"

Deuxième ronde tournoi-championnat :

Danube	vs	Mousquetaires
V. Krupp	0	L. Dansereau 1
F. Dandali	0	R. Lafontaine 1
N. Leuterz	0	C. Robillard 1
M. Schneider	½	J. Auger ½
T. Mullet	½	E. Lefebvre ½
C. Maganasi	½	N. Brunelle ½
Total	1½	Total 5½

Borroméen vs De la Tour

F. Demeules	1	P. Angelo	0
L. Vary	½	V. Baggio	½
L. Audet	1	R. Ventura	0
F. Duhamel	0	P. Costellani	1
D. Choquet	1	A. Romero	0
A. Menard	½	V. Cotare	1
Total	3½	Total	2½

Hussards vs Fou Dame

A. Lizotte	0	M. Harrison	1
M. Trepanier	0	N. Vinski	1
A. Labelle	1	R. Linton	0
T. Doyle	1	P. Robert	0
J. Richard	1	T. Livernois	0
E. Brocha	1	J. Fournier	0
Total	4	Total	2

Cyrano vs Cavalier Roi

M. Bissot 1		L. Gagné	0
J. Dubong	½	L. Gingras	½
P. Bonnet	1	H. Rivoire	0
R. Richelieu	0	D. Lemieux	1
A. Vaillant	½	R. Dumarc	½
M Bissot	½	F. Armstrong	½
Total	3½	Total	2½

Alekhine vs Ramezay

L. Slova	1	A. Dionne	0
M. Legris	0	L. Castonguay	1
L. Miller	1	P. Lussier	0
M. Olmsby	0	V. Durand	1
R. Savaria	0	E. Hughes	1
A. Dugré	0	L. LaRose	1
Total	2	Total	6

"RUY LOPEZ"

BLANCS : J. M. Aitken
NOIRS : S. HUNTER

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1—P.4R	P.4R	7—CxP	P.4D
2—C.3FR	C.3FD	8—PxP	DxP
3—F.5C	P.3TD	9—CxC	DxD
4—F.4T	F.5C	10—CxF+	déc.
5—O-O	CR.2R		F.2D
6—P.4R	PxP	11—TxD	Aband.

"NEW YORK"

La prochaine saison des échecs débutera au Manhattan Chess Club, par un match, pour une bourse de $1,500. Le vaincu recevant $500. Samuel Reshevsky et Pau Benko se feront la lutte à partir du 4 septembre prochain.

Cette rencontre est rendue possible par le support du financier de Wall Street M. George Edgar.

"ST-LOUIS"

Les meneurs dans le tournoi organisé par la Fédération des Echecs des Etats-Unis, sont Arthur Bisguier, Pal Benko et Robert Byrne.

"Contre-Gambit Greco"

Blancs: Grob
Noirs: Senn

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1 P.4R	P.4R	10 F.4F	D.3F
2 C.3FR	P.4FR	11 D.2D	P.4C
3 C x P	D.3F	12 P.5C	D.4F
4 P.4D	P.3D	13 FxPR	D.2F
5 C.4F	PxP	14 D.3R	R.2D
6 C.3FD	F.4F	15 PxP+	CxP
7 P.4CR	F.3C	16 CxPD	FxC
8 F.2C	P.3F	17 0-0-0	Aband.
9 P.5D	D.2R		

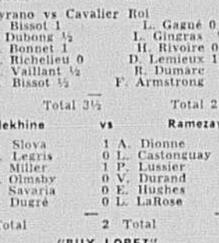
"HAMBOURG"

Les Russes ont démontré de nouveau leur grande suprematie dans le domaine échiquéen en triomphant de l'Allemagne de l'Ouest par 51 à 13. Dans ce match de huit rondes, le champion mondial Mikhael Tal a réussi le total de 7½ sur un maximum de 8 points. Tigro Petrosian 6½ sur 7.

Résultat final :

Russie	7½-5½-7-5-5½-7½-7-6 total
Allemagne-Ouest	1½-2½-1-3-2½-1½-1-2 total

Problème No 2699
par M. W. Calitzky
Noirs, 3 pièces.

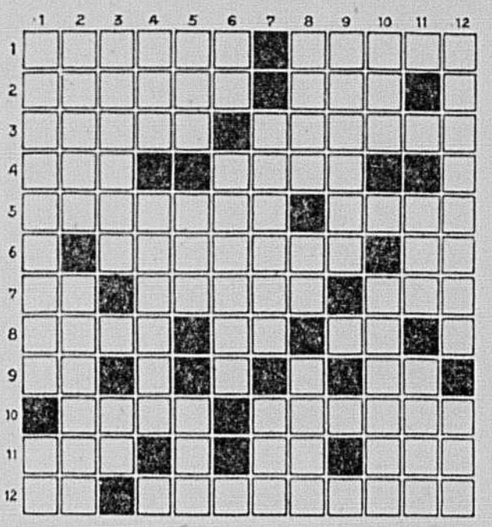


Blancs, 4 pièces.
Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

SOLUTIONS

PROBLEME No 2697
La clef des Blancs : D.1TD
PROBLEME No 2698
La clef des Blancs : D. 8 R

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Espèce de mots. — Gros paquet de marchandises.
2—Reconnus vrais. — Chemin de ville.
3—Pour les poètes. — Tout hasarder.
4—Roi d'Israël. — Trait anglais.
5—Cylindre servant à réunir l'extrémité de deux tuyaux. — Sans qu'on le sache.
6—Pièce dans laquelle se fixe l'ampoule électrique. — Conjonction.
7—Symbole chimique. — Cuisse de mouton, d'agneau. — Sainte.
8—Divisé en trois. — Presque un tort. — Note de la gamme.
9—Pourvu que. — Saint Breton.
10—Palmier des régions chaudes. — Où l'on cultive des fleurs.
11—Animal. — Bon pour les chiens. — Sorte d'étau.
12—Pronom. — Combattit contre un moulin à vent.

Verticalement

1—Grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu. — Le meilleur en son genre.
2—Ville d'Espagne. — Fille de Minos.
3—Se dit de la partie de la Suisse où l'on parle français. — Préfixe.
4—Fait périr. — Forte hache.
5—Fin de participe. — Presque de l'huile. — Partie du corps.
6—En matière de. — Terminent les mains.
7—Peintre français. — Etat de repos du moulin.
8—Partie d'un fleuve. — Deux consonnes. — Eruption erythémateuse.
9—Fleuve du nord de la France.
10—Prénom masculin. — Homme de guerre.
11—Dénué de jugement. — Celui qui a été consacré.
12—Combler. — Venue au monde.

Solution lundi.

1	P	A	P	I	L	L	O	N	■	V	I	E
2	A	I	R	S	■	I	R	O	N	I	E	S
3	T	R	I	O	■	N	I	E	E	S	■	R
4	R	■	N	■	F	■	G	■	P	E	R	E
5	I	N	C	R	I	M	I	N	E	R	■	C
6	C	I	E	U	X	■	N	O	S	■	V	U
7	I	■	S	E	E	L	E	Y	■	G	E	L
8	E	S	S	E	■	S	E	L	O	N	■	■
9	N	O	E	■	A	D	■	R	O	N	D	E
10	N	U	■	A	■	U	■	I	D	E	S	■
11	E	T	■	I	N	C	E	L	E	R	■	E	T
12	■	E	N	S	I	L	O	T	E	R	■	E

Solution du dernier problème.

Le Bridge

par Emile Quintal

C'est quand la distribution des quatre mains est particulièrement capricieuse que la manipulation des cartes s'avère la plus difficile, aussi bien pour la défense que pour le déclarant. Contre la meilleure stratégie défensive, celui-ci devait procéder avec beaucoup de circonspection pour mener à bien une manche à coeur, en position Nord-Sud. Aussi ne fut-il est trop surprenant de constater quelques mises en échec, avec la donne ci-dessous, lors l'une récente épreuve de championnat.

Donneur : Sud.
Aucun côté vulnérable.

NORD
♠ A 5 3 2
♡ 6 3
◇ 10
♣ A 10 8 7 4 2

OUEST
♠ 9 4
♡ D V 5 2
◇ R D V 6 3
♣ D V

EST
♠ 10 7 6
♡ A R 9 8 7 4
◇ 9
♣ R 9 3

SUD
♠ R D V 8
♡ 10
◇ A 8 7 5 4 2
♣ 6 5

Les enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
passe	passe	1 ♣	1 ♡
2 ◇	contre	2 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Entame : le roi de coeur.

Il va sans dire qu'à quelques tables l'équipe Est-Ouest enleva le contrat à cinq coeurs pour ne subir un échec que de deux levées, soit moins de points pour l'équipe Nord-Sud que ne leur aurait procuré le succès d'une manche à pique. Dans le cas qui nous occupe Nord ouvrit évidemment les enchères, son côté n'étant pas vulnérable, avec des valeurs atténuées, exagérant un tantinet les avantages de distribution de sa main. Ce qui n'empêcha pas son partenaire, même après son passe-parole initial, d'acheminer rapidement son côté vers la manche à pique.

Après avoir encaissé son roi de coeur, Est continua de l'as et le mort coupa de son huit d'atout pour revenir du cinq de trèfle, que le déclarant laissa à la dame d'Ouest et celui-ci joua sa dame de coeur, coupée par le deux d'atout de Nord, qui fit jeter le deux de carreau de son partenaire. Le déclarant encaissa alors son as de trèfle et continua de la couleur avec le quatre, coupé par le valet de pique de Sud qui encaissa son roi d'atout, puis le déclarant prit de son as la continuation de la dame de la même couleur. Il commença alors le défilé de ses trèfles affranchis, jusqu'à ce qu'Est se décida à couper, puis à revenir du neuf de carreau, pris par l'as de Sud qui continua de la couleur et Nord coupa pour défiler le reste de ses trèfles. La manche à coeur était ainsi réalisée.

Pour ceux qui, à première vue, croiraît qu'un retour du singleton de carreau par Est à la deuxième levée aurait rendu la tâche plus difficile au déclarant, ils n'ont qu'à tenter l'expérience et ils auront tôt fait de constater que la tâche de Nord n'en aurait été que simplifiée.

Au Cercle de bridge Le Boulevard, lundi

Voici les résultats du tournoi tenu lundi dernier, 22 août, au Cercle de bridge Le Boulevard, 112, boulevard Saint-Joseph ouest : 1ers, MM. Edgar Hamel et Allan W. Derby; 2es, Mme J. Bégin et M. Maurice Paul.

Il y aura lundi soir prochain, 29 août, à ce Cercle, tournoi de bridge-duplicate pour paires libres. Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités. Pour autres renseignements on est prié de signaler CRescent 4-1929.

Au Cercle de bridge de l'Immaculée-Conception

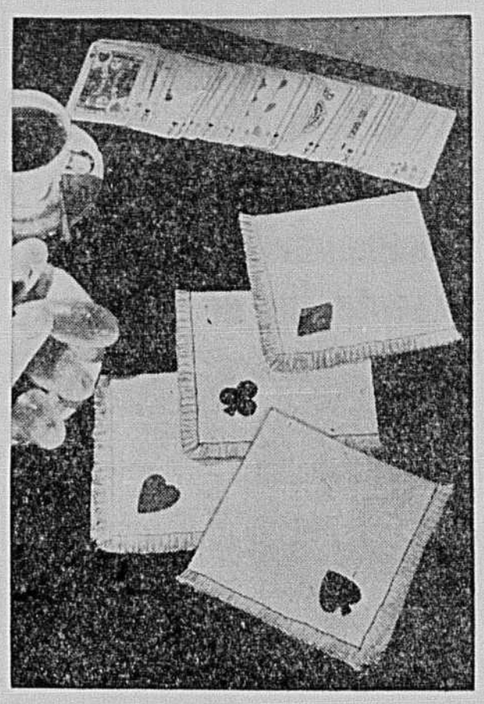
Voici les résultats du tournoi de bridge-duplicate tenu lundi dernier, le 22 août, au Cercle de bridge de l'Immaculée-Conception, 4242, rue Papineau : 1ers, MM. Léo Gervais et Georges Bouchard; 2es, Mme L. Ricard et M. Ulric Côté.

Il y a, à ce Cercle, séance de bridge-duplicate pour paires libres tous les lundis soirs, à 8 h. 15 : y sont invités tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire.

Au Linton Bridge Club

Voici les résultats du tournoi de bridge-duplicate tenu au Linton Bridge Club, 1504 ouest, Sherbrooke, mardi dernier, 23 août, 1ers, Mme J. Bégin et M. D. Tait; 2es, Mme F. Leclaire et M. L. Magnan.

Tous les mardis soir, à 8 h. 15, il y a au Linton Bridge Club séance de bridge-duplicate pour paires libres. Mardi prochain, 30 août, ce sera le tournoi spécial mensuel pour paires libres. Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités. Pour autres renseignements, on est prié de signaler WE. 5-8730.



S-4992-F — De jolies serviettes faites à la main pour le lunch après la partie de cartes, voilà qui fera son petit effet ! Elles sont décorées de feutre pour former le coeur, le trèfle, le carreau et le pique. Explications en français.

L'épouse du président du Guatemala a annoncé la construction prochaine d'un centre de bienfaisance pour l'enfance, à Pamplona. Il s'agit d'une pouponnière où l'on gardera les enfants pendant toute la journée ; on pourra y recevoir quelque 300 tout-petits. Une autre pouponnière sera bientôt inaugurée à El Progreso et accueillera 120 petits.

CLINIQUE BEDARD
2580, CHEMIN STE-FOY, Québec
CURE de DESINTOXICATION et REHABILITATION de L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
Tél. : LA. 2-6307

Depuis 1925
STUDIO Vienna ENRG
ELECTROLYSE ONDES COURTES
POILS SUPERFLUS ENLEVES POUR TOUJOURS
REFERENCES — GARANTIE ECRITE
CONSULTATION GRATUITE
Mlle SHIRLEY et M. MELVIN (spécialistes)
AV. 8-8311
1117 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Suite 200, Edifice Drummond

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916

À LA TV

2—CBFT : Montréal 4—CFCM : Québec 6—CBMT : Montréal
3—WCAX : Burlington 5—WPTZ : Plattsburg 7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

SAMEDI

9:00 A.M.
8 : Captain Kangaroo
10:00 A.M.
3 : Cartoons
10:15 A.M.
5 : Christian Science
10:30 A.M.
3 : Thru the Porthole
5 : Ruff and Reddy
10:45 A.M.
3 : Film Shorts
11:00 A.M.
3 : Big Picture
5 : Fury
11:30 A.M.
3 : 4-H Electrical Club
5 : Circus Boy
MIDI
3 : Sky King
5 : True Story

12:30 P.M.
3 : CBS News
7 : CBC News
1:00 P.M.
3 : Sport Time
5 : Lazy L. Ranch
7 : Tribune libre
1:30 P.M.
3,5: Film Shorts
7 : Théâtre
1:45 P.M.
5 : The On Deck Circle
2:00 P.M.
5 : Baseball
2:15 P.M.
3 : Baseball
3:00 P.M.
2 : Musique
7: Théâtre du Far West

3:15 P.M.
6 : Feature Film
4:00 P.M.
2, 7 : Connaissance du monde
4 : Musique
4:45 P.M.
6 : The Sport Shop
5:00 P.M.
2, 4, 7, : Walt Disney
3 : Trouble with Father
5 : Film Feature
6 : Prince of Wales Stakes
5:30 P.M.
3 : Dance Date
5 : Cisco Kid
6 : Cartoon Party
6:00 P.M.
2, 4 : Scénario

3, 5 : News
6 : Réflections
7 : Jamboree
8 : Actualités du jour
6:15 P.M.
5 : Lancto Brothers
8 : Long métrage
6:30 P.M.
2 : Téléjournal
3 : Walt Disney
4 : Nouvelles
5 : Hawaiian Eye
6 : Mr. Fix It
7: Télé-Bulletin
6:45 P.M.
2 : Ce soir
4 : Cinéfeuilleton
6: CBC-TV News
7: Météo, Sports

6:54 P.M.
2: Nouvelles sportives
7:00 P.M.
2: Histoire à suivre
4 : Nouvelles sportives
6 : Dennis the Menace
7: Quadrilles
7:15 P.M.
2 : Pile ou face
4 : Côté jardin
7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Perry Mason
5: Bonanza
6 : Cariboo Country
7 : Qu'en Pensez-vous ?
8 : Film
7:45 P.M.
2, 4, 7, 8 : Dialogue

8:00 P.M.
2 : Noir et blanc
4 : Le dernier des Mohicans
6 : The Man From Interpol
7 : Revue sportive
8 : Teenage Dance Party
8:30 P.M.
2 : Clé de sol
3 : Wanted Dead or Alive
4 : Clé de sol
5 : Man and the Challenge
6 : High Road
7 : Clé de sol
9:00 P.M.
2, 4, 7 : Billet de faveur
3: Mr. Lucky

5 : Lawrence Welk Show
6 : Great Movies
8 : Film Vedette
9:30 P.M.
3 : Have Gun — Will Travel
10:00 P.M.
3: Gunsmoke
5 : Jubilee USA
10:30 P.M.
2, 4, 7 : Théâtre des étoiles
3 : Not for Hire
5 : Man From Interpol
6: Twilight Zone
8 : Film
11:00 P.M.
2, 4, 7, 8: Téléjournal

3, 6 : News
5 : Movie
11:15 P.M.
2, 4, 7 : Nouvelles sportives
3 : Olympics
6 : Jam on Both Sides
8: Film Vedette
11:22 P.M.
2, 7: Errol Flynn
4 : Cinéma
11:45 P.M.
3 : Movie
6: Manhunt
11:52 P.M.
2 : Long métrage
7 : Théâtre d'été
12:15 A.M.
6: Feature Film

DIMANCHE

10:00 A.M.
8 : Lamp Unto My Feet
10:30 A.M.
3: Look up and Live
11:00 A.M.
3: Commonwealth of Nations
11:30 A.M.
3: Camera 3
11:55 A.M.
3: CBS News
MIDI
8 : The Christophers
8 : Roadblocks to Peace
12:15 P.M.
3 : Christian Science
7 : Rencontres

12:30 P.M.
3 : This is the Life
7 : Sacred Heart
12:45 P.M.
7 : Documentaire
1:00 P.M.
3 : Bowling Stars
7: Actualités de la Semaine
1:15 P.M.
5 : Americans at Work
7: Editorial
1:30 P.M.
3 : Film Shorts
5: Oral Roberts
7: Autour du monde

2:00 P.M.
3 : Baseball
5 : News
7: Cinéma du dimanche
8: Oral Roberts
2:15 P.M.
5 : The On Deck Circle
2:30 P.M.
4: Musique
5 : Baseball
8: TV Hour of Stars
3:00 P.M.
6 : Theatre
3:30 P.M.
2: Musique
4: Tribune libre
6,8: Country Calender
3:55 P.M.
2: Téléjournal

4:00 P.M.
2, 4, 7: Sports d'été
6,8: Holiday Edition
5:00 P.M.
2,4,7: Contes du dimanche
3 : I Search for Adventure
5 : Film Feature
6, 8: CBC News Magazine
5:30 P.M.
3 : Face the Nation
6 : Romance of Science
8 : Western Music Jamboree
6:00 P.M.
2, 7: Des pays et des hommes
3: Olympics

4: Comte de Monte Cristo
5: Alaskans
6: Walt Disney
8: The Honeymooners
6:27 P.M.
2: Nouvelles sportives
6:30 P.M.
2, 4, 7: Robin des Bois
3: 20th Century
8: The People's Choice
7:00 P.M.
2, 4, 7 : Les Travaux et les jours
3: Lassie
5: 77 Sunset Strip
5: Father Knows Best
8: Death Valley Days

7:30 P.M.
2,4,7 : Caméra '60
3: Rescue 8
6: Hatful of Music
8 : Movie
8:00 P.M.
2, 4, 7 : Petit théâtre
3, 6: Ed Sullivan
5: Music on Ice
8:30 P.M.
2, 4, 7: Au pays de Neufve-France
9:00 P.M.
2, 4, 7: Du coq à l'âne
3: G. E. Theatre
5: Chevy Show
6, 8: Encore
9:30 P.M.
2: Découvertes
3: Alfred Hitchcock

4, 7: Une étoile m'a dit
9: P.M.**
6, 8 : Barry Morse
10:00 P.M.
2, 4, 7: L'Art et son secret
3: Lucy In Connecticut
5: Loretta Young Show
6: Hotel de Paree
8: Meet McGraw
10:30 P.M.
2, 4, 7: Premier plan
3: Whats My Line ?
5: Man From Blackhawk
6: Outlook
8 : Mike Hammer

11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3, 6, 8 : News
11:10 P.M.
2, 4, 7: Sport-éclair
6: Sports
11:15 P.M.
3: Olympics
6 : Outlook
8: Flying Doctor
11:40 P.M.
2: Courrier du cinéma
3: Movie
6: Good Evening, Mr. Sinclair
7: Théâtre des étoiles

LUNDI

CBFT — Canal 2

P.M.
3:00—Musique
5:55—Nouvelles sportives
6:00—Au jeu !
6:30—Téléjournal
6:45—Ce soir
6:50—Révélations
7:00—Histoire à suivre
7:15—Edition métropolitaine
7:30—Ciné-feuilleton
7:45—Mes chansons
8:00—Carrefour
8:30—En plein air
9:00—Gendarmerie royale
9:30—La clé des champs
10:00—Histoires d'amour
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Mantovani

WCAX — Canal 3

A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—Herald of Truth
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons
P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swingbillies
2:00—Mixing bowl
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict Is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
6:10—World of Sports
6:30—News, D. Edwards
7:00—Dennis the Menace
7:30—Charlie Farrell Show
8:00—The Texan
8:30—Father Knows Best
9:00—Celebrity Talent Scouts
9:30—Spike Jones Show
10:00—Comedy Showcase
10:30—June Allyson Show
11:00—News
11:15—Olympics
11:45—Movie: "Magic Fire"

CFCM — Canal 4

P.M.
3:30—Musique
4:30—Long métrage
6:00—Au jeu
6:30—Manchettes Int.
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Côté jardin
7:45—Mes chansons
8:00—Joyaux de l'écran
8:30—En plein air
9:00—Gendarmerie Royale
9:30—La clé des champs
10:00—Histoires d'amour
10:30—Choix de . . .
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Mantovani

WPTZ — Canal 5

A.M.
7:25—News
9:00—Big Picture
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—The Price is Right
11:30—Concentration
P.M.
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
1:00—News
1:15—For You Madame
2:00—Queen For A Day
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—The Thin Man
4:30—Buckskin
5:00—Cartoon Carnival
5:30—Captain Gallant
6:00—News
6.15—Weather — Sports
6:30—Cartoon Carnival
7:00—The Price is Right
7:30—Us Border Patrol
8:00—Leave It to Beaver
8:30—Tales of Wells Fargo
9:00—Peter Gunn
9:30—Theater
10:00—Life in the 30's
11:00—News, Sports
11:15—Jack Paar Show

CBMT — Canal 6

P.M.
3:00—Feature Film: "To Young to Know"
4:30—Mr. Adams and Eve
5:00—On Safari
5:30—Cartoon Party
6:00—I Love Lucy
6:30—Metro
6:45—CBC TV News
6:55—Sports with Doug Smith
7:00—Tabloid
7:30—Don Messer's Jubilee
8:00—Ann Southern Show
8:30—Riverboat
9:30—Swing Gently
10:30—Robert Herridge Theatre
11:00—CBC TV News
11:15—Viewpoint
11:22—Sports Final
11:30—Special Summer Olympics Reports

CHLT — Canal 7

P.M.
12:30—CHLT-TV aujourd'hui
12:40—CBC News
12:50—Premiere Edition
1:00—Pot-Pourri d'Eté
2:00—Théâtre en matinée : "Espoir de vivre"
3:30—Be My Guest
3:45—Cine-feuilleton
4:00—Menu à la Carte
4:30—Théâtre du Far West
5:30—Sheriff of Cochise
6:00—Melody Ranch
6:30—Nouv. — Sports
7:00—Artistes en Vacances
7:30—Télé-Supplément
7:45—Mes chansons
8:00—Carrefour
8:30—En plein air
9:00—Gendarmerie Royale
9:30—La clé des champs
10:00—Histoires d'amour
10:30—Concert intime
11:00—Téléjournal
11:15—Météo — News Round-Up
11:30—Lutte du Texas

CJSS — Canal 8

P.M.
4:30—Bugs Bunny
5:00—On Safari
5:30—Popeye Theatre
6:00—News, Weather, Sports
6:15—Movie: "Easy Money"
7:45—Dateline Seaway Valley
7:55—Weather
8:00—The Bugs Bunny Show
8:30—Sheriff of Cochise
9:00—Jim Bowie
9:30—Swing Gently
10:30—Robert Herridge Theatre
11:00—News
11:15—Movie: "Walking Dead"

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800; CKVL 850; CKGM 980; CJMS 1280.

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc.; CBF-FM 95.1 mc.; CBM-FM 100.7 mc.; CFCF 106.2 mc.

SAMEDI

12:00 MIDI
CKAC—Angélus, Nouvelles Chansons
CBF—Fête au village
CKVL—Boîte à musique
CKVL-FM—Opérette
CJMS—Nouvelles
CFCF—Summer weekend
CBM—BBC News
CBM-FM—Résumé — Divertimento
CJAD—News, G. Kirby
CKGM—News
12:15 P.M.
CKVL—Edition spéciale
CBM—CBC Camera Club
CKGM—Feature
CJMS—Serge Bélair
12:30 P.M.
CBF—Réveil rural
CKVL-FM—Joue Tzigane
CKVL—Boîte à musique
CJMS—Nouv. — Janette — Sécurité
CBM—Junior Farm Club
CKGM—Editorial
CJAD—News—G. Kirby
12:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJMS—S. Bélair
CBM—Movie Scene
CKGM—Feature
1:00 P.M
CKAC—Nouvelles
CKVL—Hit Parade
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Accordéon
CBM—News
CJAD—News, Gene Kirby
CBM-FM—Opéra théâtre

CKGM—Favourites
CJMS—Nouvelles
1:15 P.M.
CKAC—Hit parade Canadien
CBF—Musique des Pays-Bas
CKGM—Editorial
CBM—This Week
CJMS—Editorial
1:30 P.M.
CBF—Chansonnettes
CKVL-FM—Orchestres célèbres
CJMS—Nouvelles — Janette
CBM—Baseball
CKGM—News
1:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJMS—S. Bélair — Maman du Jour
CKGM—Feature
2:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Hit Parade
CBF—A la carte
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Nouv. — J. Lajoie — Petite Clinique
CFCF—Summer Weekend
CKGM—News
CJAD—News G. Kirby
2:15 P.M.
CJMS—J. Lajoie — Message Spirituel
CKGM—Housewives Pops
2:30 P.M.
CKVL-FM—Virtuosité
CJMS—Nouv. — Sportorama — Janette
CKGM—News — Feature

2:45 P.M.
CJMS—Jean Lajoie
3:00 P.M.
CKAC—Nouv.—Hit Parade
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouvelles
CFCF—Summer Weekend
CKGM—News — Golden Music
CJAD—News G. Kirby
3:15 P.M.
CJMS—J. Lajoie — Voisine Idéale
3:30 P.M.
CKVL-FM—Sérénade
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News — Feature
4:00 P.M.
CKAC—Nouv., Evénements sociaux
CKVL-FM—Musique de fanfare
CJMS—Nouv. — Sécurité —Dame de coeur
CBM-FM—London Calling Canada
CKGM—Hit Music — Feature
CJAD—News, HiFi Club
CFCF—Summer Radio
4:30 P.M.
CKAC—Radio Sacré-Coeur
CKVL-FM—Le violon magique
CJMS—Nouvelles
CKGM—News — Editorial
CBM—Musical Programme

4:45 P.M.
CKAC—Musique espagnole
CJMS—J. Lajoie
5:00 P.M.
CKAC—Nouv.—Gaieté
CKVL-FM—Musique de scène
CJAD—News, R. Kirchen
CBM—Prince of Wales Stakes
CKGM—News — Pops
CJMS—Nouvelles
5:15 P.M.
CJMS—Jean Lajoie
5:30 P.M.
CKVL-FM—Les cordes qui chantent
CJMS—Sportorama — J. Lajoie — Sécurité
CKGM—News
CBM—Barn Dance
CJAD—News, R. Kirchen
5:45 P.M.
CJMS—J. Lajoie — Sécurité
6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Les grands concerts
CJMS—Angélus, Nouvelles
CBM—News
CJAD—News—Sports
CFCF—Summer weekend
6:15 P.M.
CKAC—Courses, Sports
CBF—La langue bien pendue
CJMS—Editorial
CJAD—Ralph Kirchen
CKGM—Feature
CBM—Press Tour

6:30 P.M.
CKAC—Monde ce soir
CKVL-FM—Tour de valse
CBF—Rien qu'une chanson
CJMS—Nouvelles
CBM—This Week at the U.N.
CKGM—News — Feature
CJAD—News—R. Kirchen
6:40 P.M.
CKAC—Commentaires
6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Sécurité—C. Dumont
CBM—Summer Olympics
7:00 P.M.
CKAC—Rosaire
CBF—Chroniques canadiennes
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CFCF—Summer weekend
CBM—The Continentals
CJAD—News — Italian Festival
CKGM—News — Pops
CBM-FM—Résumé — News
7:15 P.M.
CKAC—Valses et chansons
CJMS—Club Hi-Fi
CFCF—Summer Weekend
CBM-FM—Divertimento
7:30 P.M.
CBF—Concert léger
CBM—Chico Vallee
CKVL-FM—Extraits d'opéra
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CKGM—News — Feature
CBM-FM—Chico Vallee
CJAD—Ralph Kirchen

7:45 P.M.
CJMS—Petite Clinique
8:00 P.M.
CKAC—Nouv. Galetés musicales
CKVL-FM—Ouverture
CJMS—Nouvelles — Montréal ce soir
CJAD—News R. Kirchen
CBM-FM—Jazz Club
CKGM—News Bob Washington
CBM—Jazz
8:15 P.M.
CJMS — Hit Parade
8:30 P.M.
CKAC—Festival de la musique du monde
CKVL-FM—Voix connues
CBF—Neil Chotem
CBM-FM—Neil Chotem
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Hit Parade
CBM—Neil Chotem
8:45 P.M.
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—C. Dumont
9:00 P.M.
CKVL-FM—Symphonie
CJMS—Nouv. — Editorial
CJAD—News and Sports — Ralph Kirchen
CKGM—News — Editorial
CFCF—Summer Weekend
CBM—Four's Company
CBM-FM—Panorama du Concours de la reine: Elisabeth de Belgique 1960.

9:15 P.M.
CJMS—Echo — Hit Parade
9:30 P.M.
CBF—Revue de la Semaine
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
9:45 P.M.
CJMS—Echo — Le moment du jour
CKVL—Nouvelles
10:00 P.M.
CKAC—Nouv. Album populaires
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Concert de Jazz
CKGM—News — Golden Music
CJMS—Nouv. — Forum
CKVL—Pianorama
CJAD—News — Orchestra
CBM-FM—Musique
10:15 P.M.
CBF—Concert - Jazz
CJMS—Question d'intérêt général
CBM—Portraits
10:30 P.M.
CKVL—Prière du Soir
CKGM—News
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv.
CBM—Music Festival
CJAD—Johnny Deamond Show
10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF — Sports
CKVL—Fiesta
CJMS—Sportorama — Echo —Question par les auditeurs
CKGM—Feature

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CKVL—Orchestres
CBF—Le Cabaret du soir
CJMS—Nouv. — Club Martinique
CJAD—News — Sports and Weather
CKGM—News
CBM-FM—Nouvelles
11:15 P.M.
CKAC—Chant du soir
CFCF—Summer weekend
CJAD—Jazz Festival
CKGM—Golden Music
CBM-FM—Concert
11:30 P.M.
CKAC—Musique de danse
CKGM—News — Golden Music
12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. - Musique
CBF—Nouv. Cabaret du soir
CJMS—Nouv. — Sportorama — Jusqu'à l'aube
CFCF—Summer weekend
CBM—Concert
CJAD—N's Music Till O.
CKVL—Musique de danse
CKGM—Dick Varney
1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - Musique
CBF—Nouv. — Fin des émissions
CKVL-FM—Fin des émissions
2:00 A.M.
CKAC—Nouv. — Pensée du soir, Fermeture
CFCF—Summer Weekend

DIMANCHE

5:00 A.M.
CKVL, Danse
6:00 A.M.
CKVL, Sunrise Serenade
CJMS, Nouv.—Sport — Déjeuner avec R. Lemay
CKGM, Bob Washington
CFCF, Summer Weekend
6:15 A.M.
CKGM, Prayer
CJMS, Prière de l'ouvrier
6:30 A.M.
CJMS, Nouv. — Message spirituel — Horoscope
CKGM, News
6:45 A.M.
CJMS, Editorial Météo - Horoscope
CKGM, Prayer
7:00 A.M.
CKVL-FM, Voix célèbres
CJMS, Nouv. — R. Lemay, Horoscope
CJAD, Children's Sunday Best
CBM, News — Sports
CKVL-FM, Symphonie du matin
CKGM, Chapel
CFCF, Summer Weekend
9:20 A.M.
CKAC, Vive le dimanche matin
CBM, Post Mark U.K
9:30 A.M.
CKVL, Israel
CFCF, Summer Weekend
CJAD, Un Church
CJMS, Nouv. — Janette
9:45 A.M.
CKVL, Parliament Hill

CBM, News, Pianorama
CKGM, News, Edit.
8:15 A.M.
CKAC, Chansons
CKVL, French School
CJMS, Sport — Prière—Horoscope
CJAD, Teenage Book Parade
CKGM, Weather
8:30 A.M.
CBF, Missa Est
CKVL, Church R.
CJMS, Nouvelles — Janette
CKGM, News
CJAD, Children's
CFCF, Summer Weekend
CBM, Just So Stories
8:45 A.M.
CBF—Intermède
CKVL, Life Wor.
CJAD, Jewish Hour
CKGM, Prayer
CJMS, R. Lemay — Horoscope — Voisine Idéale
CBM, News, Concert
CJAD, Bill Roberts
CJMS, Editorial
9:00 A.M.
CKAC, Nouvelles — Oratoire
CBF, Nouv. — Heure du concerto
CKVL, Prophecy
CJMS, Nouv — R. Lemay
CJAD, Children's Sunday Best
CBM, News — Sports
CKVL-FM, Symphonie du matin
CKGM, Chapel
CFCF, Summer Weekend
CBM, Church Service
CJAD, News Round Up
CKGM, News
11:15 A.M.
CJMS, S. Bélair
CJAD, Sports Tabloid
CKGM, Shut Ins
11:30 A.M.
CBF—Bonjour dimanche

CJAD, Christian Science
CJMS, R. Lemay — — Maman du Jour
10:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Sports, Vive le dimanche matin
CBF, Université Rad. Internationale
CKVL, Golden Voice
CKVL-FM, Maitres du clavier
CFCF, Summer Weekend
CBM, News —
CJAD, Luther H.
CKGM, News
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Voisine Idéale
10:15 A.M.
CKVL, Voices You Know
CJMS, S. Bélair — Message spirituel
10:30 A.M.
CKVL, Eternal Light
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CBM, Recital
CJAD, Israel Sings
CKGM, News
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Janette
10:45 A.M.
CKAC, Nouvelles
CJMS, Petite Clinique
CKGM, Great Music
11:00 A.M.
CKAC, Messe
CBF Musique de Ballet
CKVL-FM, Church Hour
CKVL-FM, Concerto
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Voisine Idéale
CFCF, Summer Weekend
CBM, Church Service
CJAD, News Round Up
CKGM, News
11:15 A.M.
CJMS, S. Bélair
CJAD, Sports Tabloid
CKGM, Shut Ins
11:30 A.M.
CBF—Bonjour dimanche

1:15 P.M.
CKAC, Petit concert
CBF, Regards sur le Canada français
CKGM, Great Music
CJMS, Editorial
1:30 P.M.
CKAC—Te souviens-tu ?
CBF, Bonjour Paris
CKGM, News, Feature
CJMS, Nouvelles — Janette
1:45 P.M.
CJMS, S. Bélair — Maman du Jour
2:00 P.M.
CKAC—Nouvelles Balade en province
CBF, Glaves et maracas
CJMS, Nouv. — J. Lajoie — Petite clinique
CKVL-FM, Musique de ballet
CKVL, Grand-route
CBM, News, Capital Report
CBM-FM, Musique sacrée
CKGM, News, Weather
CJAD, News — Ralph Kirchen
2:15 P.M.
CJMS, J. Lajoie — Message spirituel
2:30 P.M.
CBF, Kiosque à musique
CKVL-FM, Virtuosité
CBM, Religious Period
CKGM, News Featu-
CJMS, Nouvelles — Sportorama — Janette — J Lajoie
3:00 P.M.
CKAC, Nouv. - Balade en province
CBF, Musique de Chambre
CKVL, Sur la grand'route
CKVL-FM, Compositeurs célèbres
CBM, Chamber Music

CBM-FM, Musique de chambre
CKGM, News, Sunday Pops
CFCF, Summer Weekend
CJMS, Nouvelles
CJAD, News, Ralph Kirchen
3:15 P.M.
CJMS, J. Lajoie — Voisine idéale
3:30 P.M.
CKVL, Grand-route
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles — Dame de coeur
CKGM, News, Feature
4:00 P.M.
CKAC—Nouvelles Balade en province
CBF, Le tour des capitales
CKVL-FM, Musique de fanfare
CBM-FM, Du pays de France
CKGM, Hit Music, Feature
CJMS, Nouv. — Sécurité — Dame de coeur
CBM, News — Singers
CFCF, Summer Weekend
CJAD, News — Ralph Kirchen
4:30 P.M.
CBF, 33 Tours
CKVL-FM, Violon
CJMS, Nouv. — J. Lajoie
CKGM, News, Weather
CBM, Critically Speaking
CFCF, Church of the Air
5:00 P.M.
CKAC, Nouvelles, Musique-o-voiant
CKVL-FM, Musique de scène
CBM, Venture
CKVL, Nouvelles — Grand'route
CKGM, News
CFCF, Folk Songs
CJMS, Nouvelles

CJAD, News — Ralph Kirchen
5:15 P.M.
CJMS, Jean Lajoie
CKGM, Pops
5:30 P.M.
CBF, Seigneur, mon ami
CKVL-FM, Les cordes qui chantent
CJMS, Sportorama — J. Lajoie — Sécurité
CKVL, Grand'route
CFCF, Rolling Home Show
CKGM, News
5:45 P.M.
CJMS, J. Lajoie — Sécurité
CKVL, Nouvelles
6:00 P.M.
CKAC, Nouvelles Musique-o-voiant
CKVL-FM, Les grands concerts
CBF, Nouvelles — Sports
CJMS, Angelus — Nouv.
CKVL, Grand'route
CBM, My Word
CJAD, News — Rod Dewar
CFCF, Rolling Home Show
6:15 P.M.
CKAC, Forum des sports
CBF, Cinéma
CKGM, Albums
CJMS, Editorial
6:30 P.M.
CKAC—Nouvelles Commentaires
CKVL-FM, Tour de valse
CKVL, Calling All Cars
CBF, Tour de chant
CBM, News, Flash-back
CKGM, News
CJMS, Nouvelles
6:45 P.M.
CKAC, Chronique romaine
CJMS, Sécurité, C. Dumont
CBM, Récitals
CKGM, Feature

7:00 P.M.
CKAC, Rosaire
CBF, Concert de Winnipeg
CKVL-FM, Rappels de concert
CFCF, Rolling Home
CKGM, News
CBM, Concert
CJMS, Nouv. — Club Hi-Fi
CJAD, News, Sports, R. Dewar
CBM-FM, Concert de Winnipeg
7:15 P.M.
CKAC, Les Cordes qui chantent
CJMS, Club Hi-Fi
CKGM, Albums
7:30 P.M.
CKAC, Théâtre Français
CKVL-FM, Extraits d'opéra
CJMS, Nouv. — Hit Parade
CKGM, News, Feature
7:45 P.M.
CJMS, Petite Clinique
8:00 P.M.
CKAC—Nouvelles A l'heure de Paris
CBF, Récital
CKVL-FM, Ouverture
CJMS, Nouvelles Montréal ce soir
CBM, CBC Stage
CBM-FM, Récital
CJAD, News, Rod Dewar
CKGM, News, Feature
8:15 P.M.
CJMS, Hit Parade
8:30 P.M.
CKAC, Comédie musicale
CKVL-FM, Voix connues
CBF—Magazine canadien de la BBC
CJMS, Nouvelles — Hit Parade
CBM-FM, Nouveaux disques
CKGM, News — Feature

9:00 P.M.
CKAC, Nouv. — Les albums populaires
CBF, Harmonies du soir
CKVL-FM, Ce soir — à l'opéra
CJAD, News, Rod Dewar
CJMS, Nouvelles, Editorial
CBM, Manner of Speaking
CFCF, Rolling Home
CKGM, News — Dylon Thomas
9:15 P.M.
CJMS, Echo — Hit Parade français
9:30 P.M.
CBF, Chansons canadiennes
CKGM, N's, Gilbert & Sullivan
CJMS, Nouv — Y. Leclerc
CBM-FM, Chansons canadiennes
CBM, CBC Concert
CFCF, Rolling Home
9:45 P.M.
CJMS, Echo — Le moment du Jour
CKVL, Nouvelles
10:00 P.M.
CKAC, Nouvelles — Albums
CBF, Radio-Journal
CKGM, News
CKVL, Pianorama
CFCF, Rolling Home
CBM-FM, Symphonies de Haydn
CBM, News Review
CJAD, News, World Tonight
CJMS, Nouvelles Plus
10:15 P.M.
CBF, Récital Chopin
CJAD, Howard K. Smith
CKGM, Great Music
CJMS, Question d'intérêt général
10:30 P.M.
CBF, Le temps d'aimer

CKVL, Music Festival
CJAD, Vesper Service
CKGM, News
CJMS, Echo — Opinion des auditeurs
CBM, Chorale
10:45 P.M.
CKAC — Revue des nouvelles
CBF, Sports
CJMS, Sportorama Echo — Question par les auditeurs
CKVL, Nouvelles, Music Festival
CKGM, Great Movie
11:00 P.M.
CKAC, Bonsoir les sportifs
CJMS, Nouv.—Club Martinique
CBF, Concert
CFCF, Summer Weekend
CBM, Concert
CBM-FM, Nouvelles
CJAD, News, Sports
CKGM, News
11:15 P.M.
CKAC, Chant du soir
CFCF, Summer Weekend
CJAD, Dream Time
CKGM, Golden Music
CBM-FM, Concert
11:30 P.M.
CKAC, Musique de danse
CKGM, News, Golden Music
11:55 P.M.
CBF, Nouvelles
12:00 MINUIT
CKAC, Nouv., Musique de danse
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM, Fin émissions
CJMS, Nouv.—Sportorama—Jusqu'à l'aube
CFCF, Summer Weekend
CBM, News, Fin
CKGM, Music for you
CJAD, News, — Fin
1:00 A.M.
CKAC, Nouv. La pensée du soir, Fin

LUNDI

5:00 A.M.
CKVL, Parade des vedettes,
5:30 A.M.
CKVL, Nouv. des agriculteurs
CFCF, Late Show
CJAD, Bill Roberts
5:55 A.M.
CKAC, Nouvelles
CKVL, Nouv, Parade des vedettes
6:00 A.M.
CKAC, Messe
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CJMS, Nouv. Sports
R. Lemay
CBM, News—Concert
CFCF, N's, Morning Show
CJAD, News — Bill Roberts
6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJAD, Sacred Heart
CJMS, Prière de l'ouvrier
6:30 A.M.
CKAC, Nouv - Gaieté
CKVL, Vive le matin

CJAD, Bill Roberts
CJMS, Nouv. Message Spirituel, Horoscope
6:45 A.M.
CJMS, Editorial, Météo, Horoscope
7:00 A.M.
CKAC, Nouv - Gaieté
CBF, Nouv. — Prière,
CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Voix célèbres
CJMS, Nouv, R. Lemay, Horoscope
CBM, News, Concert
CJAD, News
7:15 A.M.
CJMS, Message Spirituel, Sportorama
CBF, Métropolitain
7:30 A.M.
CKAC, Nouv - Gaieté
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CKVL, Nouv. Bonjour
CKVL-FM, Les chefs-d'oeuvre de la musique
CBM, News, Concert
CJAD, Bill Roberts
CJMS, Editorial
7:45 A.M.
CKAC, Oratoire

CKVL, Chansons
CJAD, News
CFCF, News, Morning Show
CJMS, Nouv. R Lemay
9:30 A.M.
CBF, Nouvelles, Dictionnaire insolite
CJMS, Nouvelles — Janette
CJAD, Road Dewar
CBM, Town Talk - Concert
9:45 A.M.
CJMS, R. Lemay, Maman du jour
CKVL—Nouvelles
10:00 A.M.
CKAC, Nouv. Un "peu" de tout
CBF, Le partage du matin
CKVL, Chansonnettes
CKVL-FM, Maitres du clavier
CJAD, Rod Dewar
CFCF, Art Leonard
CJMS, Nouv. S. Bélair, Voisine Idéale
CBM, Now I Ask You
10:15 A.M.
CJMS, S. Bélair, Message Spirituel

10:30 A.M.
CBF, Auprès de ma blonde
CBM, News, M. McCormick
CJMS, Nouv. S. Bélair, Janette
CKVL-FM, Tour du monde en musique
10:45 A.M.
CBF, Comptoir du disque
CKVL, Nouvelles — Chansonnettes
CJMS, Petite Clinique
11:00 A.M.
CKAC, Nouvelles — Galetés estivales
CBM, Literature
CKVL-FM, Concerto
CJMS, Nouv S. Bélair, Voisine
CFCF, Summer Show
CJAD, A. & P. Calling
11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CJMS, Serge Bélair
11:30 A.M.
CKAC, La Grand argentier
CBF, Joyeux Troubadours

CKVL, Chansonnettes
CBM, House of Horton
CKVL-FM, Fiesta
CJMS, Nouv S Bélair, Janette
CJAD, Musically
11:45 A.M.
CKAC, Galeté musicales
CBM, The Archers
CJMS, Serge Bélair
CJAD, Money Man
MIDI
CKAC, Angélus, Nouvelles - Chansons
CBF, Jeunesse dorée
CBM, News and Commentary
CFCF, Gerry Herbert
CKVL-FM, Opérette
CJMS, Nouv. Sécurité.
12:15 P.M.
CKAC, Olympiques
CBF, Les Visages de l'amour
CBM, Candid Concert
CJMS, S. Bélair
CJAD, News Quiz
12:30 P.M.
CKAC, Le coin des invités

CBF, Réveil rural
CKVL, Dr Claudine
CKVL-FM, Joue Tzigane
CJMS, Nouv., Janette, Sécurité
CJAD, Gene Kirby
CBM, Market Quotations
CFCF, Summer Show
G. Herbert
12:45 P.M.
CKAC, Quand l'amour . . .
CKVL, Chansons
CJMS, S. Bélair, Echo de ma ville
1:00 P.M.
CKAC, Nouvelles Du "Pep"
CBF, Radio-Journal
CKVL, Ruffi sur l'onde
CKVL-FM, Accordéon
CJMS, Nouvelles, S. Bélair
CJAD, News — G. Kirby
CFCF, Gerry Herbert
CBM, News

1:15 P.M.
CBF, A votre intention
CKVL, Hit Parade
CJMS, Editorial
CBM, Tommy Hunter Show
1:30 P.M.
CKVL-FM Orchestres célèbres
CJMS, Nouvelles
1:45 P.M.
CKAC, Blague express - Du Pep
CBF, Arc-en-ciel
CBM, Drainie
CJMS, S. Bélair, Maman du jour
2:00 P.M.
CKAC, Nouv. A & P vous appelle
CBF, Chef-d'oeuvres
CBM, N's, Matinee
CKVL, La vie sociale
CKVL-FM, Musique de ballet
CJMS, Nouv., J. Lajoie, Petite clinique
CJAD, News, G. Kirby
2:15 P.M.
CKVL, Hit Parade
CJMS, J. Lajoie, Message spirituel

**2:30

Allo, ici Rome...

par *André TRUDELLE*
envoyé spécial de La Presse

ROME. — Eliminés avant la ronde olympique proprement dite, les douze joueurs de ballon-panier sont retournés au Canada après la cérémonie d'ouverture. Les athlètes auraient dû rester à Rome pour la durée des Jeux, mais on croit qu'ils quittent le village olympique pour des raisons de discipline.

* * *

Officiellement, l'instructeur Elmer Ripley a donné comme excuse de l'échec des Canadiens en basket : 1) le manque de précision de ses joueurs dans leurs coups francs; 2) la différence entre les règlements olympiques et les règlements intercollégiaux en vigueur au Canada; 3) l'interprétation de ces règlements par les arbitres.

* * *

Il en existerait une quatrième, le manque de discipline des joueurs, mais personne ne veut la confirmer. Toutefois, un officiel nous a déclaré que le renvoi prématuré des joueurs de basket au Canada n'avait pas d'autre raison que la crainte de les voir répéter au détriment de toute la délégation canadienne, leurs incartades de Bologne.

* * *

Par contraste, au village olympique, certains athlètes canadiens sont littéralement confinés à leur chambre et à la salle d'entrainement. Les rameurs, par exemple, partent à 8 h. 30 le matin pour le lac Albano tout près de Castel Gandolfo, la résidence du pape, et ne reviennent qu'à 6 h. 30. Après leur diner, ils se couchent !

* * *

Aucun athlète ne s'est plaint ouvertement, mais tous aimeraient avoir au moins la chance de visiter Rome, qui évoque l'histoire à chaque pas, ne serait-ce qu'une journée.

* * *

Lors d'une récente cérémonie de levée de drapeaux les membres de l'équipe canadienne de piste et pelouse côtoyaient les Russes. Grâce à un interprète, la conversation s'est engagée et elle a duré quinze minutes. Les Russes ont surtout parlé de hockey.

* * *

Décidément le sport le plus populaire à Rome est celui de la moto mixte. Il n'y a rien de plus charmant que de voir les couples se déplacer sur des "Lambrettas", alors que la jeune fille ou la jeune femme se protège du vent en appuyant tendrement sa tête sur le dos du conducteur. La plupart des femmes — celles qui portent des robes — s'assoient de biais sur le siège arrière, de façon à ce que leurs jambes soient du même côté. C'est très élégant et très romanesque.

Nageur montréalais en vedette à Rome

Dick POUND dans la finale de l'épreuve de 100 mètres

ROME. (PC) — Le jeune Dick Pound, de Montréal, et Mary Stewart, de Vancouver, sont parvenus grâce à de scintillantes performances dans la nage, style libre, à traverser fructueusement des épreuves préliminaires mais les principales surprises de l'ouverture des championnats olympiques de natation ont été les deux records olympiques réussis par des femmes aussi bien que l'élimination du fameux as et champion australien John Hendricks.

Pound, un étudiant de 18 ans de l'université McGill, a deux fois réussi les temps les plus rapides de sa carrière de nageur pour atteindre les finales des 100 mètres fixés pour aujourd'hui.

Mais les sept autres finalistes ont tous réussi de meilleurs temps que le Canadien natif de St. Catharines, Ontario.

Exploit d'une Canadienne de 14 ans.

Mlle Stewart, 14 ans, la plus jeune membre de l'équipe olympique, a été du groupe des 16 qui se sont qualifiées pour les semi-finales du 100 mètres, style libre, également fixées pour aujourd'hui.

La plupart des meilleures nageuses du monde parmi lesquelles Chris Von Saltza, la Californienne de 16 ans qui a abaissé le record olympique établi par Dawn Fraser, d'Australie, en 1956 à Melbourne, sont inscrites dans ces semi-finales d'aujourd'hui.

Mlle Saltza a mené le groupe de celles qui se sont qualifiées par une performance record de 1.01.9 surpassant ainsi la marque de 1.02 réussie par Mlle Fraser à Melbourne il y a 4 ans. Mlle Fraser, aussi détentrice du record mondial, a gagné son épreuve en 1.02.1 cependant que sa compagne Ilsa Konrads a gagné une lutte serrée en 1.04.2.

L'autre record olympique a été établi par une jeune fille de 18 ans de l'Allemagne de l'ouest, Wiltrud Urselmann, dans le 200 mètres. Elle a réussi la distance en 2.52 pour abaisser l'ancien record olympique de 2.53.1 établi par une autre Allemande, Ursula Happe, d'Allemagne, il y a quatre ans. Mlle Urselmann a aussi un championnat mondial de 2.50.2.

Cameron Grout éliminé

Le coéquipier de Pound, Cameron Grout, de Montréal, a été incapable de se qualifier pour les semi-finales dans le 100 mètres pour hommes. Il avait pourtant traversé sans difficulté la première épreuve. Deux nageuses canadiennes ont été éliminées lorsqu'elles eurent la malchance de participer à l'épreuve au cours de laquelle Mlle Saltza et Mlle Urselmann établirent leurs records.

Les Américains ont pris les deux premières places dans l'une des épreuves semi-finales et le vainqueur, Lance Larson, a réussi le temps le plus rapide de tous ceux qui se sont qualifiés. Il a nagé la distance en 55.5. C'est un dixième de seconde de moins rapide que le record olympique détenu par Hendriks, l'Australien qui souffre de maux d'estomac et qui n'a pu faire mieux que se classer quatrième.

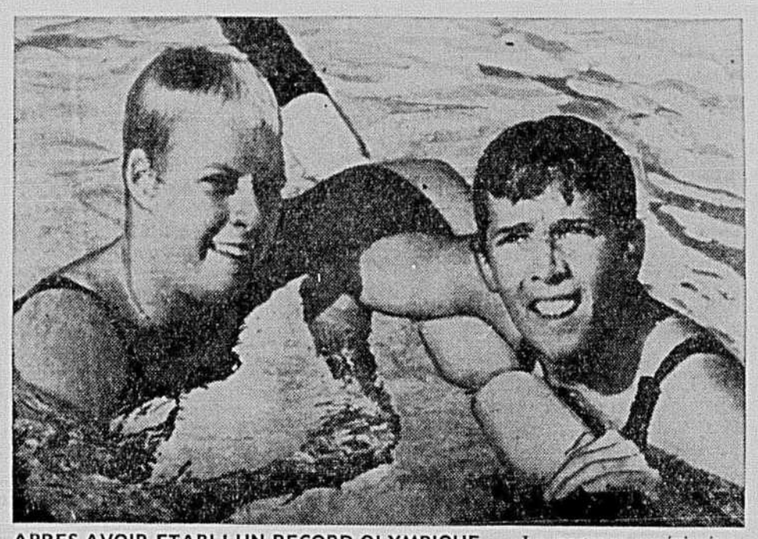
Temps rapide réussi par Pound

Pound, un étudiant de troi-

Voir NAGEURS en page 24



DICK POUND



APRES AVOIR ETABLI UN RECORD OLYMPIQUE — La nageuse américaine CHRIS VON SALTZA, à gauche, sourit après avoir établi un nouveau record mondial pour une épreuve de 100 mètres, style libre avec un temps de 1.01.9 dans la piscine olympique. L'Américaine a gagné son épreuve de qualification par une marge de quatre longueurs sur URSULA BRUNNER d'Allemagne, à droite. Mlle Von Saltza a brisé le record que l'Australienne Dawn Fraser avait établi à Melbourne en 1956.

Le pugiliste montréalais Gaby Mancini est éliminé

ROME — (UPI) — Shinetsu Suzuki, du Japon, a obtenu la décision unanime des juges sur le rude Gaby Mancini, du Canada, dans un combat olympique de la division des poids plumes.

Déclassé par son adversaire, le Montréalais a été averti à plusieurs reprises qu'il perdait des points à la suite de ses tactiques répréhensibles. Le combat a laissé à désirer au point de vue spectacle et il a plus ressemblé à un match de lutte que de boxe.

Le gaucher Suzuki a commencé le combat par une rude attaque sur son adversaire plus grand. Mancini a été forcé de reculer et s'est accroché à son rival. Le Japonais avait recours à un style difficile à résoudre pour le Canadien, se battant le corps plié en deux.

En superbe condition, le Japonais réussi un dur crochet de la gauche à la tête de Mancini à la deuxième ronde et réussit à porter aussi quelques solides coups à l'estomac à la sortie d'un corps à corps. Suzuki réussit à atteindre le Canadien à la figure avec deux dures gauches puis il logea quelques coups au corps.

Les 1,500 spectateurs manifestèrent leur mécontentement à diverses reprises devant les tactiques de lutte des combattants.

Le record de Jerome devient officiel

ROME. — (PC) — Harry Jerome, un coureur de courtes distances âge de 19 ans, de Vancouver, est devenu le premier athlète natif du Canada à détenir officiellement un record mondial de piste, depuis que la Fédération internationale amateur athlétique a reconnu son remarquable exploit de 10 secondes pour le 100 mètres plat, le mois dernier.

Toutefois, Jerome doit partager son honneur mondial avec Armin Hary, de l'Allemagne de l'Ouest, qui a réussi le même exploit à Zurich, Suisse, le 21 juin.

Le record de Jerome établi aux essais olympiques à Saskatoon, le 17 juillet a failli ne pas recevoir l'approbation officielle internationale à cause d'un mélange sur le certificat canadien assermenté attestant la performance que la Fédération exige avant de reconnaitre un record comme officiel.

Le document tardif a finalement atteint Jack Davies, de Montréal, le seul membre canadien du comité de la Fédération, et il s'est hâté de le présenter à l'assemblée du conseil de la Fédération, hier après-midi.

Les performances de Jerome et Hary, de 10 secondes juste, ont été acceptées au cours de l'assemblée du conseil et devront être ratifiées formellement par le congrès de la Fédération, ici, le 10 septembre.

Jerome est natif de Prince-Albert, Sask., et étudie à l'Université de l'Oregon. Son record

Voir JEROME en page 24

Aujourd'hui

Aux Jeux

ROME. (AFP) — Le programme aux Jeux Olympiques, pour la journée du samedi, 27 août, s'établit comme suit :

8 h. a.m. — PENTATHLON moderne, 2ème épreuve. ESCRIME au Palais du congrès.
8 h. 30 a.m. — NATATION. Plongeons du tremplin de 3 m. Dames (demi-finales). Plongeons du tremplin de 3 m. Hommes (1er tour éliminatoire).
9 h. a.m. — BASKET-BALL - 2 matches au petit Palais des Sports.
9 h. a.m. — CANOE-KAYAK repêchages au Lac Dalbano.
10 h. a.m. — HOCKEY sur gazon, au stade de Marbre.
LUTTE greco-romaine (suite du tournoi à la basilique de Maxence).
WATER-POLO, 2 matches, à la Piscine de la Rose.
2 h. 30 p.m. — BASKET-BALL, 3 matches au petit Palais des sports : Mexique - Porto-Rico; Etats-Unis - Japon; Espagne - Philippines.
3 h. p.m. — BOXE. Eliminatoires (suite) au Palais des sports.

Voir AUX JEUX en page 23

Irene MacDonald encore victime de la malchance

ROME. (PC) — Un désastreux effort dans son dernier plongeon de la journée a coûté à Irene MacDonald, de Kilowna, Colombie-Britannique, la première place dans la ronde préliminaire des épreuves de plongeons du tremplin de trois mètres. Elle a fini en 9e place parmi les seize qui se sont qualifiées.

Les semi-finales et les finales auront lieu aujourd'hui.

Ingrid Kramer, d'Allemagne, qui a pris le premier rang au début, a couronné ses quatre premiers plongeons par un magnifique effort qui lui a mérité 17.76 points au cinquième essai pour un total de 56.23 points et la première position.

Mme Paula Jean Pope, des Etats-Unis, a raté sa première tentative mais a néanmoins réussi à finir en deuxième place suivie d'Elizabeth Ferris et Ninel Krutove.

Mlle MacDonald, autrefois de Hamilton, avait gagné une médaille de bronze pour le Canada aux Jeux de 1956 à Melbourne en dépit d'un manque causé par la douleur d'une attaque de rhumatisme survenue au moment ou elle allait plonger.

Il semble que la malchance s'est de nouveau acharnée à

Voir MALCHANCE en page 23

A-côtés des Jeux

ROME — (PC). — Un athlète australien, détective de son métier, la figure rouge et un peu confus a rapporté à la police de Rome, hier, que son portemonnaie contenant $550 n'avait pas été volé comme il l'avait cru d'abord.

La "victime", le boxeur olympique Ron Taylor, de Melbourne, a dit qu'un coéquipier avait trouvé le porte-monnaie "égaré" sur le terrain du village olympique, jeudi, et l'avait placé dans un endroit sûr.

Coexistence athlétique

La coexistence sur le terrain athlétique : des athlètes russes armés de cameras se sont rendus auprès des Américains, hier, comme s'il n'y eût jamais eu de rideau de fer. Ils souriaient, badinaient, échangeaient des poignées de main sous le déclic des cameras.

"Venez pour une photographie avec nous, dit la blonde Tasia Tchetschik, de Russie, en anglais, à John Thomas, le détenteur américain du saut en hauteur. Avec Tasia à sa gauche et une autre athlète russe à sa droite, Tasia glissa le bras autour de Thomas et dit : "Maintenant, prenez-nous par la taille".

En même temps Vasily Kuznetsov, l'athlète russe du décathlon, a déclaré à l'as américain du décathlon Rafer Johnson : "J'aimerais avoir une photo en votre compagnie".

"Certainement, mais j'aimerais à inclure un ami", a répondu Johnson, reconnaissant C. K. Yang, un représentant du décathlon pour la Chine nationaliste.

Les relations entre la Chine nationaliste et la Russie sont plutôt froides et Kuznetsov hésita.

A Johnson qui lui disait: "Oh, viens", Kuznetsov jeta un coup d'oeil moqueur vers l'Américain, et dit : "Très bien, mais je ne vous connais pas".

Un sérieux candidat

En parlant de Yang, il est remarquablement gros pour un athlète de sa race. Mesurant cinq pieds et 11 pouces, il pèse 178 livres. Parmi ses surnoms, on remarque le "Tarzan de la Chine" et "l'homme fort de l'Asie".

Natif de Formose, Yang est un étudiant de l'Université de Californie à Los Angeles et est l'athlète que craint le plus Rafer Johnson, le détenteur du record du décathlon olympique.

"Que je commette une erreur et Yang me bat", a dit Johnson, qui a dû enregistrer un record de 8,623 points pour vaincre Yang dans les championnats de décathlon des Etats-Unis cet été. Yang eut 8,426 points malgré un piètre saut de cinq pieds et quatre pouces, ordinairement son atout. Le jour suivant il sauta six pieds et quatre pouces.

Faits saillants aux Olympiques hier

La mort d'un cycliste, deux records nouveaux et les deux premières médailles d'or gagnées par l'Italie

ROME. (PC) — La mort d'un cycliste danois victime d'une insolation a marqué la première journée complète sportive aux Olympiques de 1960, et une forte compétition qui a produit deux records olympiques en natation, chez les dames, et les deux premières médailles d'or, toutes deux gagnées par l'Italie.

Les Canadiens se sont frayé un chemin dans les semi-finales et une finale dans des épreuves de nage et de plongeon, et un avironneur a évité l'élimination.

Une étudiante de high school de 16 ans de la Californie, Chris Von Saltza, et Wiltrud Urselmanof, d'Allemagne, ont établi les deux nouveaux records à la piscine olympique.

La blonde Mlle Saltza gagnait son épreuve de 100 mètres, style libre, en une minute, 1.9 seconde, brisant l'ancienne marque de 1:02 établie à Melbourne il y a quatre ans par Dawn Fraser, d'Australie.

Mlle Urselmanof établissait son record dans le 200 mètres brasse, gagnant son épreuve en 2:52 et abaissant l'ancien record de 2:53.1 établi également à Melbourne par une autre Allemande, Ursula Happe.

Les deux premières médailles d'or des Jeux allèrent à des cyclistes italiens. L'équipe d'Italie gagnait le 100 kilomètres (52 milles) sur piste et Sante Garadoni enlevait l'épreuve de 1,000 mètres.

Chez les Canadiens

Dick Pound, de Montréal, et Mary Stewart, de Vancouver, demeurent dans la lutte dans les compétitions de nage. Pound s'est qualifié pour la finale d'aujourd'hui dans le 100 mètres, style libre, en passant à travers l'étape préliminaire et une épreuve de semi-finale.

Mlle Stewart a traversé avec succès les premiers essais dans le 100 mètres style libre et prendra part aux semi-finales aujourd'hui.

Deux filles de Vancouver ont échoué dans les épreuves de qualification, de même qu'un nageur de Montréal.

Margaret Iwasaki a échoué dans le 100 mètres style libre et Judy McHale dans le 200 mètres à la brasse.

Le nageur montréalais Steve Rabinovich, le seul Canadien inscrit dans le 200 mètres brasse, chez les hommes, a été éliminé en préliminaire, se classant cinquième.

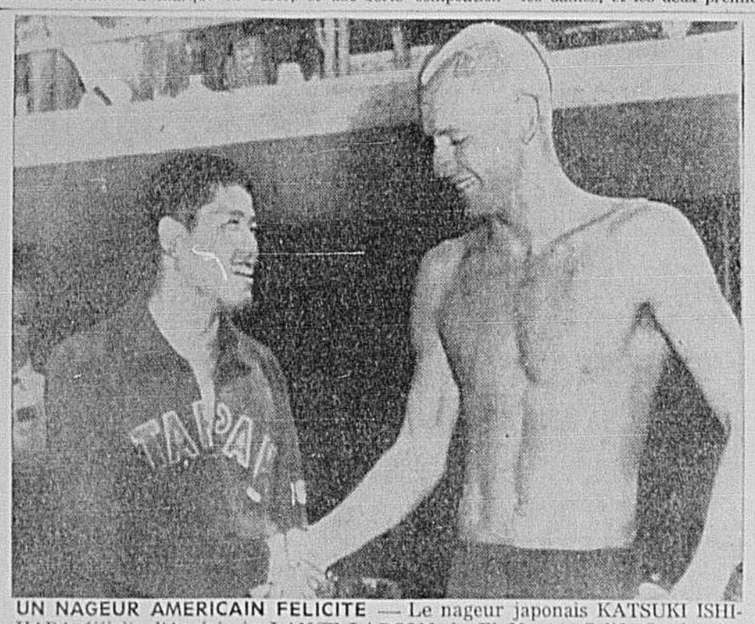
Irene MacDonald, autrefois de Hamilton et demeurant maintenant à Kelowna, C.-B., a diminué une brillante performance en effectuant un piètre quatrième plongeon, son dernier, et s'est classée neuvième aux points. Elle était en tête des 18 plongeuses lorsqu'elle manqua son plongeon, mais elle s'est facilement qualifiée pour les semi-finales aujourd'hui.

Ingrid Kramer, d'Allemagne, venait en tête de la qualification, suivie de Mme Paula Jean Hope, des Etats-Unis, et Elizabeth Ferris, d'Angleterre, 3e.

Le soleil brûlant de Rome a causé le mort de Knud Enemark Jensen, 23 ans, un Danois, qui a perdu connaissance après avoir participé à la course par équipes de 100 kilomètres cycliste.

Ses coéquipiers cyclistes se

Voir CYCLISTE en page 24



UN NAGEUR AMERICAIN FELICITE — Le nageur japonais KATSUKI ISHIHARA félicite l'Américain LANCE LARSON de El Monte, Calif. Ce dernier a gagné toutes les épreuves de la journée et s'est qualifié très facilement pour la semi-finale. Il a réussi le temps le plus rapide avec 55.7 secondes.

Une rénovation complète s'impose

"La technique de la gymnastique canadienne est fausse à la base" -- John Gillanders

par **André TRUDELLE**
envoyé spécial de La Presse

ROME. — "L'erreur provient de l'interprétation des mouvements. C'est toute la technique canadienne de la gymnastique qu'il faut changer, et immédiatement." John Gillanders, un Montréalais d'origine anglaise, instructeur de l'équipe canadienne de gymnastique, parle avec enthousiasme de son art, mais sans exagération.

Les trois membres de son équipe, Ernestine Russell-Carter, Louise Parker et Richard Montpetit partagent entièrement son avis. "Je sais ce que je dois corriger dans mes mouvements", nous a dit la jolie Canadienne, Ernestine Russell mariée à un Américain de Détroit. "Mais il est trop tard maintenant pour changer mon style."

Commission refusée

La gymnastique est en effet un art d'expression ou la synchronisation des mouvements demande de longs mois et de longues années d'entrainement. La tâche est d'autant moins facile, ici, à Rome, où l'instructeur Gillanders n'est pas admis au gymnase de pratique des femmes.

Ernestine Russell et Louise Parker doivent s'entrainer seules !

"Je savais depuis longtemps que la méthode canadienne n'était pas la bonne, pas plus d'ailleurs que la méthode américaine, mais je préchais dans le désert. Ici, à Rome, nous avons eu la confirmation de nos doutes", a poursuivi Gillanders. Il nous faudra travailler ferme. Il faudra commencer par les jeunes, ceux qui débutent, et l'âge le meilleur pour faire son début en gymnastique est à sept ou huit ans. Ceux qui ont déjà deux ou trois ans de gymnastique ne peuvent plus être corrigés.

Nouvelles directives

"Il nous faudra donner des nouvelles directives à tous les instructeurs de gymnastique au Canada. Nous en viendrons à bout."

La gymnastique est un sport olympique d'importance puisque sept médailles d'or y sont décernées. Le Canada ne participe à cette discipline que depuis la dernière Olympiade, à Melbourne. Ernestine Russell et Edouard Gagnier, tous deux de Windsor, avaient été les deux représentants canadiens.

"Si la province de Québec le veut, elle pourra en cinq ans, avec le matériel dont elle dispose, préparer des gymnastes qui pourront rivaliser avec les meilleurs athlètes du monde entier.

"Déjà, à la Palestre Nationale, un Européen a commencé à former les jeunes selon la technique européenne. Il est le seul au pays.

"Dès mon retour au Canada, je compte m'attaquer au problème. L'an prochain, au festival de gymnastique de Stuttgart, en Allemagne, je m'y rendrai avec un groupe d'une centaine de gymnastes, si possible, pour les faire profiter de la riche expérience dont nous bénéficions présentement."

Selon Gillanders, la Russie, le Japon, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Allemagne possèdent les meilleurs gymnastes.

"Les chances de nos athlètes sont les mêmes que celles des autres gymnastes, aux Jeux, mais comment les juges réagiront-ils devant la technique canadienne quand nous même nous savons qu'elle est inférieure ?"

Dans les épreuves de canotage, Mike Brown, de Montréal, échoua dans sa tentative de se qualifier pour les épreuves en simple de 1,000 mètres pour kayak, finissant 7e dans l'épreuve de qualification et dernier au repêchage. Le tandem montréa-

V. GYMNASTIQUE en page 23

NOUVEAUX COURS

Aimeriez-vous

DESSINER DES PLANS...

de maisons, d'automobiles, de télévisions, d'avions ou de bateaux, soit dans une usine, dans un bureau d'architectes ou d'ingénieurs ou soit pour votre propre compte ?

Le dessin industriel (Drafting) est une spécialité intéressante qui pourra vous offrir plus de sécurité et augmenter considérablement votre salaire.

C'est une carrière d'avenir qu'il vous sera facile d'entreprendre quel que soit votre âge.

C'est pour vous une occasion exceptionnelle d'obtenir un diplôme de valeur qui pourra vous permettre d'améliorer votre situation.

Les dossiers de M.A.I. contiennent de nombreux témoignages d'anciens étudiants qui attestent de l'excellence de la formation, de l'enseignement qu'ils doivent à nos professeurs spécialisés et plusieurs employeurs nous ont aussi confirmé par écrit l'efficacité du cours M.A.I.

VOICI BRIEVEMENT LES MATIERES ENSEIGNEES :

Matériel à dessin — Lettrage et lignes conventionnelles — Cotation — Projections orthographiques — Coupes et conventions—Organes de fixation — Micromètre et cotation décimale — Perspectives—Règle à calcul—Dessin mécanique — Outillage — Métal en feuilles — Tuyauterie—Dessin électronique—Architecture et Structure — Dessin Aéronautique, etc.

Le Directeur des Etudes vous accordera une entrevue qui vous permettra de juger, sans obligation de votre part, si vous êtes apte à devenir Dessinateur Industriel.

Vous pouvez, dès maintenant, visiter l'exposition des travaux des élèves ce qui vous donnera une idée précise du travail du dessinateur industriel.

Vous pouvez faire comme eux en vous inscrivant dès maintenant.

Les cours peuvent être entrepris le jour, le soir ou par correspondance, en français ou en anglais.

Pour renseignements complémentaires et inscription, téléphonez, écrivez ou encore mieux rendez-nous visite.
Ouvert tous les jours, tous les soirs et le samedi.

à Montréal: studio 5316 inc. vous offre le cours original de

Mechanical & Aircraft Institute of Drafting

"Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées"

5316 AVENUE DU PARC • TEL. CR. 9-7351

Ce soir à 8 h. 15 Dimanche 2 h. p.m.



au parc RICHELIEU

3 ANS — AMBLE BEAVER
Bourse estimée à $17,800.

CLUBHOUSE
Service spécial d'autobus
Admission générale $1.00

SALLE A MANGER
Stationnement gratuit
Enfants non admis
DAMES ADMISES GRATUITEMENT

LE MERCREDI, SOIREE des DAMES

Hier

Succès des Canadiens

Les performances des Canadiens aux Jeux olympiques d'hier, à Rome :

PLONGEON de tremplin, pour dames — Irene MacDonald, de Kelowna, C.-B., s'est classée neuvième dans une ronde préliminaire et s'est qualifiée.

BOXE — Gabriel Mancini, de Montréal, a perdu par décision aux mains de Shinetsu Suzuki, du Japon, dans la catégorie poids plume.

NAGE, 100 mètres, style libre pour hommes — Dick Pound, de Montréal, s'est classé deuxième en semi-finale et s'est qualifié; Cameron Grout, de Montréal, s'est classé sixième en semi-finale et a été éliminé.

NAGE, 100 mètres, pour dames, style libre — Mary Stewart, de Vancouver, s'est qualifiée pour la semi-finale; Margaret Iwasaki, de Vancouver, a été éliminée.

NAGE, 200 mètres pour dames, brasse — Judy McHale, Vancouver, éliminée.

Duel titanesque devant 24,533 personnes

Un simple de dernière minute par Dave Mann assure une victoire de 29-28 aux Argonauts

par PIERRE PROULX

Le football à son meilleur, dans son aspect le plus pittoresque et le plus spectaculaire ! Voilà ce qu'a été hier soir la rencontre Argonauts-Alouettes sous les yeux émerveillés d'une masse grouillante et nerveuse de 24,533 spectateurs. Lorsque la lutte de géants a pris fin, les Argonauts ont pu quitter la métropole avec une victoire de 29-28 sur un adversaire qui pourtant méritait un meilleur sort.

Au cours de ce duel titanesque, les Alouettes ont accompli plus qu'on pouvait exiger d'eux et sans les larges sourires de Dame Chance, les Argonauts auraient probablement subi leur premier échec de la saison. Il devait cependant en être autrement et les Argos se sont assuré leur 3e victoire d'affilée pour nettement dominer le Big Four.

En dépit du triomphe, l'équipe de Perry Moss, considérée par un grand nombre comme le parent pauvre des trois autres clubs du circuit, a prouvé hors de tout doute qu'elle était non seulement capable de tenir le coup mais de rivaliser adéquatement pour la victoire.

Fier et désappointé

"Tout autre club aurait cédé, abandonné la partie, devant les jeux chanceux réussis par les Argonauts pour leurs touchés", a déclaré l'instructeur Perry Moss. "Nous avons dû travailler difficilement pour compter. Mes joueurs ont abattu une besogne qui aurait dû leur valoir de l'emporter. Nous étions le meilleur club sur le terrain et personne ne me dira le contraire."

Le rapide demi Dave Mann a sans contredit partagé la vedette individuelle avec un rival, le demi George Dixon, tout au long de la partie. Mann a complété 3 passes dont deux pour des touchés et a brisé une égalité de 28-28 en réussissant son plus long botté de la partie. Alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer, il a botté le ballon sur une distance de 62 verges, loin dans les buts montréalais et celui-ci a roulé jusqu'à la ligne de fond avant que Sam Etcheverry ne puisse s'en emparer dans une tentative pour retourner le botté.

Le jeune Ed Ochiena et le vétéran Dick Shatto ont ajouté les autres touchés des Argonauts et Cookie Gilchrist a botté quatre convertis.

Formidable début

George Dixon, à sa première joute régulière avec le club puisqu'il souffrait d'une fracture d'un doigt, a traversé la ligne des buts torontoise à trois reprises. Ses étincelantes courses de 70 et 43 verges ont été le point culminant d'une merveilleuse tenue. Harold Patterson a enregistré son 2e touché de la saison sur une passe de Sam Etcheverry, qui a botté un simple au milieu du 3e quart. Bill Bewley a botté 3 convertis, ratant sa chance lors du 2e touché de Dixon, sans quoi la joute aurait pu prendre fin à 29-29.

Point tournant

Le point tournant de la joute, en oubliant toutefois ce botté de dernière minute par Mann, aura été la tenue défensive des Argos alors que Sam Etcheverry a échoué dans sa tentative de compter sur une distance d'une verge au début du 4e engagement.

Même si le duel aérien entre Tobin Rote et Etcheverry a dominé la scène, il convient de souligner qu'au sol, les Alouettes ont gagné 289 verges contre seulement 107 de l'adversaire.

Par cinq fois, la défensive montréalaise, qui a brillé pendant tout le match, est venue intercepter des passes de Tobin Rote. Le quart et demi défensif Sid Williams, lui aussi à sa première partie avec le club, en a intercepté deux tout comme Howard Cissell. Le jeune Canadien Jim Copeland a réussi l'autre interception.

Lorsque Cissell a intercepté la 2e fois, ce fut dans les buts locaux pour ainsi priver les Argonauts d'une excellente chance de compter. Avec le score égal à ce temps et un peu plus de cinq minutes à jouer, on aurait pu croire que les Alouettes prendraient les devants mais ce fut peine perdue.

NOTES : — L'arbitre SEYMOUR WILSON a été hué par la foule pour ne pas avoir décerné une punition au Toronto lorsque BOBBY KUNTZ a fait trébucher Patterson avant même que celui-ci puisse tenter de compléter une passe... COOKIE GILCHRIST a été utilisé à la défensive sauf pour trois jeux à l'attaque... Au premier jeu de la partie, l'instructeur Lou Agase a tenté de faire croire à une substitution de NOBBY WIRKOWSKI par Tobin Rote alors que les deux sont demeurés au jeu pour tenter une double passe à Dave Mann qui a cependant échappé ... JIM COPELAND et ED LEARN ont connu une soirée fort difficile à la défensive alors que Mann et Ochiena parvenaient à leur échapper ... MECO POLIZIANI s'est signalé avec 3 passes pour 45 verges ... GEORGE DIXON en a complété 5 et CISSELL 4 ... Au sol, Dixon a gagné 194 verges en onze tentatives ... DICK SHATTO a porté le ballon 11 fois pour 73 verges et Mann a capté 3 passes pour 151 verges et 2 touchés ... DAVE MANN a pris une forte avance en tête des compteurs avec 5 touchés pour 30 points ... Etcheverry a tenté une passe au bloqueur BILL HUDSON dans le 3e quart et l'a complétée pour 13 verges, à la façon de Graham avec RUSS JACKSON à Ottawa ... Les Tiger-Cats de Hamilton joueront à Ottawa lundi soir.

Le demi DON CLARK a subi une commotion cérébrale et l'ailier HARRY LAMPMAN a été blessé à une cheville dans le 3e quart ... Le jeune sportsman millionnaire de Vancouver, PETER GRAHAM, était à la joute, de retour de New-York où il a assisté à une réunion de la Ligue Américaine de football à laquelle il désire ajouter un club à Vancouver ... Une fois de plus, la direction des ALOUETTES offrait hier soir un programme sans un seul mot de FRANÇAIS, ce qui est bien contraire à la politique du club depuis son début en 1946.

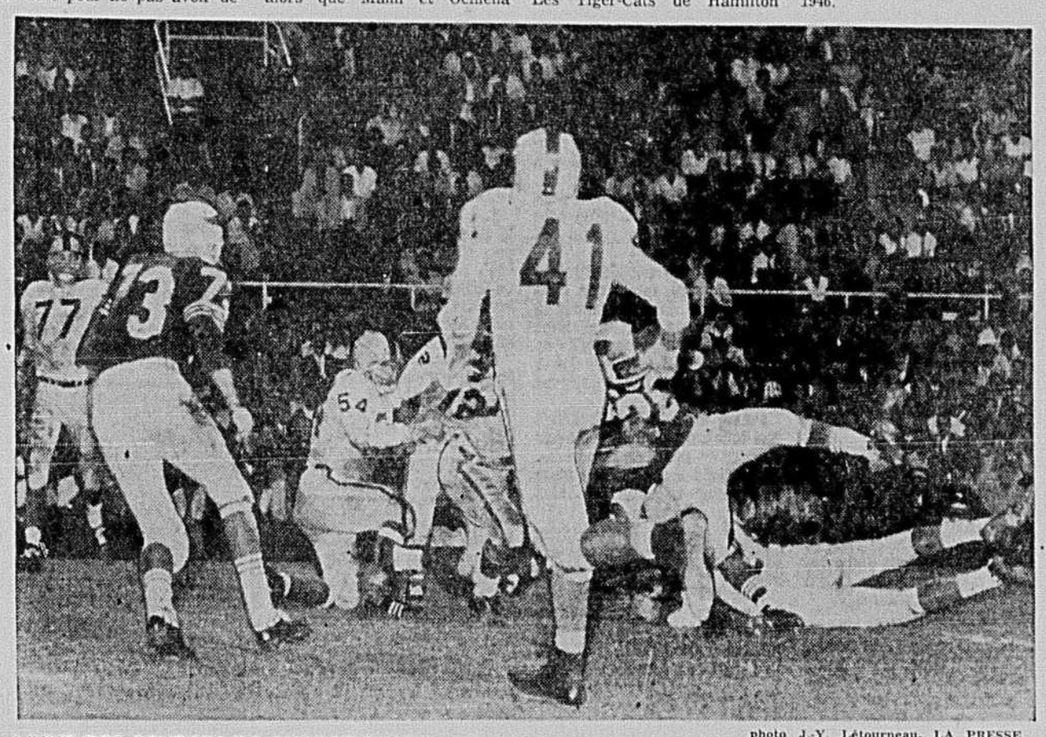


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

L'UNE DES COURSES DE GEORGE DIXON — Le rapide demi GEORGE DIXON vient de réussir l'une de ses belles courses au cours de la partie Argonauts-Alouettes hier soir. Dixon a compté trois touchés pour les Alouettes dans la défaite de 29-28. On peut reconnaître ici JIM ANDREOTTI (41) MARTY MARTINELLO (54) et MENAN SCHRIEVER (77) des Argonauts et l'ailier HARRY LAMPMAN (73) des Alouettes.

Un combat de géants

TORONTO — Demis: Brewer, Phillips, Mann, Rountree, Gilchrist, Shatto, Kuntz, Dehlinger, Aston; **Quarts:** Rote, Wirkowski; **Centre:** Andreotti; **Gardes:** Darch, Black, Martinello, Stoneburgh, Graham, Fouts; **Bloqueurs:** Nykoluk, Oliver, Casey, Jokanovich, Radzik, Ochiena; **Ailes:** Wallace, Fedor, Schriewer, Stribling.

ALOUETTES: — Demis: Poliziani, Baillie, Bewley, Copeland, Learn, Clark, Livingstone, Conacher, Cissell, Dixon; **Quarts:** Etcheverry, Gideon, Williams; **Centres:** MacLellan, Crain; **Gardes:** Krebs, Simpson, Kovac, Deiderich; **Bloqueurs:** Hudson, Samuel, Raulick, Murphy, Shipp; **Ailiers:** Lampmann, McNichol, Patterson, Moran.

Arbitre: Seymour Wilson. Hamilton: **Juges:** Bob Lye, Hamilton, Ray Boucher, Ottawa; **Juge de lignes:** Bud Wiley, Montréal; **Juge du jeu:** Sam Richardson, Hamilton

PREMIER QUART

1 — Alouettes, touché (George Dixon) 6-0
5 jeux, course de 70 verges au 2 — poussée de deux verges.
2 — Alouettes, converti (Bill Bewley) 7-0

DEUXIEME QUART

3 — Toronto, touché (Ochiena) 7-6
2 jeux — passe Etcheverry-Patterson interceptée par Dehlinger — passe Rote de 53 verges
4 — Toronto, converti (Cookie Gilchrist) 7-7
5 — Alouettes, touché (Harold Patterson) 13-7
son 2e de la saison — 3 jeux — passe de 27 verges à la suite d'une passe Rote-Mann interceptée par Copeland.
6 — Alouettes, converti (Bill Bewley) 14-7
7 — Toronto, touché (Dave Mann) 14-13
son 4e de l'année — un jeu sur une passe de 47 verges par Tobin Rote.
8 — Toronto, converti (Cookie Gilchrist) 14-14

TROISIEME QUART

9 — Toronto, touché (Dick Shatto) 20-14
4 jeux du 33 Toronto — passe de 32 verges par Rote.
10 — Toronto, converti (Cookie Gilchrist) 21-14
11 — Alouettes, simple (Sam Etcheverry) 21-15
4 jeux — botté de 56 verges et Rouge en vue par Hal Krebs dans les buts.
12 — Alouettes, touché (George Dixon) 21-21
son 2e de la soirée — passe de 2 verges par Etcheverry à la suite d'une passe Rote-Stribling interceptée par Sid Williams.
13 — Toronto, touché (Dave Mann) 27-21
son 5e de l'année et son 2e de la joute — passe de Rote du 54 Alouettes au 15 et course.
14 — Toronto, converti (Cookie Gilchrist) 28-21

QUATRIEME QUART

15 — Alouettes, touché (George Dixon) 28-27
son 3e de la joute — 4 jeux — course de 43 verges à l'aile gauche.
16 — Alouettes, converti (Bill Bewley) 28-28
17 — Toronto, simple (Dave Mann) 29-28
botté de 62 verges qui roule à la ligne de fond.

Le Cantalia perd, 4 à 2

TORONTO. (PC) — L'Olympia de Toronto a défait le Cantalia de Montréal par 4-2 hier soir, dans une joute de la Ligue Interprovinciale de soccer et a ainsi rejoint le Cantalia en 2e place.

Gordon Clydesdale, 22 ans, marqua deux buts, dont l'un sur un botté de coin qui brisait alors une égalité de 1-1.

Les autres compteurs du Toronto furent Rolf Herman et Harry Bogdaniov. Ross Valentino réussit les deux buts du Montréal.

Plus de 2,200 spectateurs assistaient à la partie.

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier.

DIMANCHE

Ligue Provinciale

Québec à Drummondville 2 h. (Drummondville mène 1-0, série finale 4 de 7)

Ligue Senior du Québec

Longueuil à St-Jean, 8 h. 15
(1ère joute, semi-finale 4 de 7)
Terrebonne à T.-Rivières, 8 h. 15
(1ère joute, semi-finale 4 de 7)

Ligue Royale Junior

Villeray à P. Extension (Jary) 8 h.

VENDREDI

Ligue Royale Junior

Maisonneuve 1, Villeray 7

LIGUE SENIOR DU QUEBEC

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	20	8	.690	—
Trois-Rivières	17	10	.630	2½
Terrebonne	11	14	.440	7½
Plattsburg	10	17	.370	10
Longueuil	8	17	.320	11

LIGUE ROYALE JUNIOR

(division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Rosemont	31	11	.738	—
Longueuil	28	13	.683	2½
Maisonneuve	25	16	.610	5½
Plateau	19	23	.452	12
Ville-Marie	18	24	.429	13
Laval	12	30	.286	19

(division Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
V.-M.-Royal	28	14	.667	—
St-Henri	24	18	.571	4
St-Laurent	20	22	.476	8
Verdun	19	23	.452	9
Villeray	18	23	.439	9½
P.-Extension	8	33	.195	19½

AUX JEUX

SUITE DE LA PAGE 22

CANOE-KAYAK. Demi-finales au Lac Albano;
HOCKEY sur gazon, 2 matches au stade de Marbre;
NATATION. 4 x 100 m. Relais quatre nages, messieurs (séries)
Plongeons du tremplin de 3 m. Dames (finale);
Plongeons du tremplin de 3 m. Messieurs (½ finales).
4 h. p.m. — **CYCLISME.** Poursuite par équipes (1er tour éliminatoire); vitesse (quarts de finale 2 matches et belle éventuelle).
8 h. p.m. — **LUTTE** Greco-Romaine (suite du tournoi); **BASKETBALL** — 3 matches au petit Palais des sports.
8 h. 30 — **NATATION.** Plongeons du tremplin de 3 m. dames (finale-fin); 100 m. nage libre dames (demi-finales); 100 m. nage libre messieurs (finale); 200 m. brasse dames (finale).
8 h. 45 — **CYCLISME.** — Tandem (demi-finales et finale, le tout en 2 manches et une belle éventuelle). Poursuite par équipes (quart de finale).
9 h. p.m. — **BOXE,** suite des éliminatoires au palais des sports. **WATER-POLO,** 4 matches.

Rappelons qu'aucune compétition ne se déroulera le dimanche, 28 août.

GYMNASTIQUE

SUITE DE LA PAGE 22

lais de Louis Lukanovic et Alan McCleery, dans le 1,000 mètres kayak, a raté également ses deux chances.

Dans le 1,000 mètres aviron simple à deux, John Beedell et Joseph Derochers, de Sudbury, Ont., ont fini quatrième dans leur essai.

Ce soir, au Parc Richelieu

Douze coursiers de trois ans dans une épreuve de $17,800.

La plus riche épreuve du meeting de la piste du Bout de l'Ile, l'amble Beaver pour une bourse de $17,800, réunira douze des meilleurs trois ans au monde, dans la neuvième course au programme ce soir, au Richelieu. Les amateurs locaux seront alors en mesure d'y voir le fameux Betting Time dont ils entendent parler depuis un mois.

Outre Betting Time, les Etats-Unis seront aussi représentés par Sampson Direct et Chipman's Heel, deux coursiers à solide réputation. Betting Time, le meilleur des trois, a gagné environ $72,000 en bourses depuis le début de l'année. Il sera conduit par Clint Hodgins. Betting Time est déjà coté à deux contre un pour l'emporter.

Chipman's Heel, 2e choix

Chipman's Heel, le deuxième choix du handicapeur à trois contre un, compte un mille en 1:59 réussi cette année sur la piste de ⅝ de mille de Vernon Downs. Betting Time, de son côté, gagnait en 2:01.3 à Roosevelt le 4 août dernier. Chipman's Heel sera conduit par son propriétaire, Alan Myer, de Bridgeville, Ontario.

Le secrétaire des courses, George Giguère, a annoncé que si l'un des coursiers canadiens triomphe des deux favoris, Betting Time et Chipman's Heel, il sera invité à participer à la Governor's Cup, une épreuve pour ambleurs de trois ans qui aura lieu à Roosevelt pour un enjeu de $25,000, le 3 septembre prochain.

Demain, Corsican, l'ambleur américain qui avait fortement désappointé à ses débuts au Richelieu samedi dernier, tentera de se réinstaller aux yeux du public montréalais dans un amble A pour une bourse de $2,000. Corsican, qui sera encore conduit par Pete Dailey, devra cependant partir d'une très mauvaise position : la huitième.

Hier soir, Sharp Rhythm, propriété de G. Gibbon, de Halifax et de J. Moquin, de Montréal, a gagné la principale course de la soirée en 2.04 3/5.

C'est Percy Robillard qui a piloté à la victoire le cheval de six ans. Le vainqueur a rapporté $3.70 au mutuel. Meadow Maine a fini second et Arawana Oro Spike, troisième.

Inscrits au Richelieu

1ère course — Trot C-3 $700

6—Dauntless Dares, S. Brisson 2
2—Mr. Creekside, D. Johnston 4
5—Riddell Worth, W. Hicks 4
My Son's Beauty, A. Grisé 5
1—Kim D. Grattan, L. Piedalue 6
3—Lund, A. Grodnis 8
7—So Cheerful, E. Bradette 8
8—Symphony Boy, — 10
Aussi éligible : Cinnamon Jack, F. Church.

2e course — Amble C-2 $700

5—Clinton Tass, B. Côté 3
1—J. Johnston C, R. Johnston 7-2
2—Frisky Atom, R. White 9-2
6—So Good, K. Waples 6
7—Success Joyce, J. Letourneau 7
3—Dinah Knight, R. Caldwell 8
8—Miss Beth Direct, R. Simser 8
4—Rufus Jones, A. Grodnis 12
Aussi éligibles : Peter Humes, P. Robillard; Admiral Spud, F. Church.

3e course — Amble C-3 $700

4—Glendale Jerry, F. Church 5-2
3—Bardel, B. Côté 3
7—Swan Song, B. Madill 9-2
8—Susan M., K. Waples 6
5—Jive Session, N. Bardier 7
1—Rose Lee Abbe, J. Giguère 8
2—Success Counsel, V. Lutman 10
6—Johnny Dollar, J. Clermont 10
Aussi éligibles : Billy's Prince, F. Baise; Eddy C. Scott, J. Jodoin.

4e course — Trot C-3 $700

8—Success Perry, R. Turcotte 7-2
7—Miss Claudene, G. Bouvrette 7-2
5—Nedson, Mrs. M. Williams 9-2
1—Dam Sure, N. Bardier 6
4—Nugget, M. Turcotte 6
2—Superfort, B. Côté 8
6—M. J. Volo, L. Piedalue 10
3—Glenna Miller, A. Grodnis 12
Aussi éligibles : Nibble's Prince, C. Moreau; Owen Lee, A. Grisé.

5e course — Amble C-1 $1,000

8—Double Mc, A. Thorne 3
3—Honest Pick, J. Weiner 7-2
2—Frenchman, L. Pelletier 9-2
6—Cathy G., 5
7—Gunner Axworthy, — 6
1—McKinley Mahone, P. Radley 8
4—Country Lad, J. Gordon 8
5—Victor Pick, L. Dionne 12
Aussi éligible : Quick Spangler, J. L. Gagnon.

6e course — Amble B-2 $1,300

1—Fast Traffic, P. Miller 3
5—Direct Noble, K. Waples 7-2
4—Hickory Major, M. Pusey 9-2
7—Winn Hanover, P. Dailey 6
3—Cimarron's Forbes, R. White 7
2—Red Flare, J.-L. Gagnon 8
6—Ike C., Del McTavish 8
8—Major Henley S., R. Sanford 12
Aussi éligible : Some Prince, —

7e course — Trot C-2 $800

1—Del Mac, P. Caldwell 3
6—The Rosecroft, P. Radley 4
7—Maryland Grace, L. Pelletier 4
8—Solid Choice, C. Walters 6
3—Twinkle Comet, B. Madill 7
4—Sir Litex, B. Côté 8
5—Queen Rodney, Del McTavish 8
2—Colby Joe, N. Bardier 12
Aussi éligible : Gifted Lady, A. Thorne.

8e course — Amble C-2 $800

2—Tami Herbert, J. Herbert 5-2
3—Joanna H., — 3
6—Chet Volo, M. Pusey 5
8—Norman's Gun, K. Waples 5
1—Priestacott Pete, R. Turcotte 8
7—James Hanover, P. Robillard 8
4—Daley Joy, N. Bardier 10
5—Della Dale, B. Madill 10
Aussi éligible : Robert Lee Jr. —

9e course — L'Amble Beaver $17,800

4—Betting Time, C. Hodgins (5) 2
5—Chipman's Heel, A. Myer (6) 3
3—Sampson Direct, L. Huber (2) 5
1—Whiz Abbe, B. Côté (3) 6
1a—Emley Frost, — (9) 6
7—Slurge, P. Robillard (10) 8
2—The McNab, — (8) 10
2a—Gene Putney, F. Leboeuf (11) 10
8—Art's Rhythm (f), E. Bradette (1) 20
9—The Saint (f), V. Hughes (4) 20
10—Meadow Nib (f), M. Pusey (12) 20
(f) field.

10e course — Amble C-3 $700

2—Just Barry, R. Turcotte 3
4—Shannon Wayne, P. Robillard 4
6—Ensign Volo, J. Larente 4
1—Charming Fingo, R. Caldwell 6
3—Agate, K. Waples 6
5—Madam Rodney, H. Burright 8
3—Royal Pointer, E. Bradette 8
8—Grand Manner, J. Jodoin 10
Aussi éligible : Marg. E. Hall, V. Hughes; Irish Bud, P. Caldwell.

DEMAIN

1ère course — Trot C-3 — $700

1—Owen Lee, D. Grisé 3
2—Fox Glove, 4
4—Guy Brisk, P. Sauvé 9-2
6—The Marshall, R. Simser 6
7—Cinnamon Jack, F. Church 6
3—Nibble's Prince, C. Moreau 8
8—Miss Pepsi, B. Madill 8
5—Worthy Tyson, J. Hayes 10
Aussi éligibles : Darn Sweet, W. Habkirk; Full Force, F. Parks.

2e course — Amble C-3 — $700

5—Billy's Prince, F. Baise 3
4—Eddy C. Scott, J. Jodoin 4
3—Prissy Prim, H. Burright 9-2
1—Peter Humes, P. Robillard 6
2—Marg. E. Hal, V. Hughes 6
6—Negley Hal, 8
7—Admiral Spur, F. Church 8
8—Irish Bud, P. Caldwell 10
Aussi éligible : Dale Oregon.

3e course — Amble C-2 — $800

4—Meadow Nib, M. Pusey 5-2
1—Hi Lo's Peppy, R. Grandmaison 5-2
6—Check Up 9-2
2—Robert Lee Jr, 6
3—Jerry Patchen, R. Caldwell 7
7—Irish Jubilee, J. Jodoin 8
7—Sandra Jean, F. Baise 10
8—Bald Stockin's, V. Lutman 10

4e course — Trot C-1 — $1,000

1—Patty Sterns, R. Grandmaison 5-2
3—Anna Reed, H. Burright 5-2
7—Meadow Flash, R. Simser 9-2
4—Josedale Flyaway, 6
2—Duchess I, R. Frame 7
5—Jenny Bun, F. Parks 8
8—Brandon Hanover, J. Giguère 8
6—Accomac, R. White 10

5e course — Amble C-3 — $700

4—Nola G., M. Waples 3
3—Miss Van Bars, R. MacDonald 4
1—Dennis Herbert, P. Robillard 9-2
2—Meadow Ann, W. Habkirk 5
5—Lucky Schaf, B. Burright 7
6—Hera Star, C. Watters 8
7—Miss Minion, 10
8—Krismite, Hervé Filion 10
Aussi éligible : Frank Brooke, J. Zéron.

6e course — Amble C-2 — $800

5—Irish Gander, F. Church 5-2
2—Galawin, P. Caldwell 3
3—Helen Purdue, J. Jodoin 4
4—Aerial Gunner, M. Dostie 5
1—Hematite, R. Caldwell 8
8—Versatile, C. Watters 8
6—Sir Prince, R. Grandmaison 10
7—Black Velvet, Hervé Filion 12

7e course — Trot C-2 — $800

3—Private Duty, J. Giguère 5-2
4—Nobleman, C. Watters 3
2—Eff. St. Charles, J. Zéron 5
5—Miss Charlotte D, R. Bouthillier 5
6—Mr. Remus, J. Quesnel 7
1—Rose C. Lee, T. Horton 8
8—Grattan Baker, P. Caldwell 10
7—Gifted Lady, A. Thorne 12
Aussi éligibles : Leta Lincoln, H. Burright; Tim's Lad, J. Gordon.

8e course — Trot B-1—B-2 — $1,500

4—Empire Song, M. L'Heureux 5-2
5—Frysie Rosecroft, M. Pusey 3
8—Bobo, J. Larente 4
3—Lusty McKinney, M. Waples 6
2—Mr. Joe, L. Bourgon 8
6—Real Son, R. Ponton 8
1—Vera Riddell, W. Habkirk 10
7—Song Hi Le, R. Simser 10

9e course — Amble A — $2,000

8—Corsican, P. Dailey 3-2
3—Vernon's Star, J. Giguère 3
1—So Long Prince, Hervé Filion 5
5—Devastator, L. Pelletier 5
7—Robert Lee Frost, J. Larente 7
2—Flicka's Ensign, Murray Waples 8
6—Dandy Byrd, L. Bourgon 8
4—Check Out, J. Weiner 10

10e course — Amble C-3 — $700

1—Success Eddie, R. Ponton 5-2
2—Consort Hanover, W. Waddell 3
5—Good Luck Pick, N. Boldus 5
6—Rita Wick, L. Hamelin 5
8—Shadydale Reine, 7
3—Azie Chief, R. Caldwell 8
7—Jimmy Dares, R. White 8
4—Flip Morris, Hervé Filion 10
Aussi éligible : Market Wise, Dunc McTavish.

Football amateur

Les Rams de Ville-Emard, champions provinciaux en 1958, tiennent leur entraînement tous les soirs à compter de 7 h. au parc Newman, angle des rues Newman et Jogues. Le gérant-général Roy Kirbyson, ancien joueur des Alouettes, lance une invitation à tous les jeunes âgés de 16 à 19 ans. La direction de l'équipe nous prie de signaler que tous les joueurs des Rams sont assurés contre les accidents autant durant l'entraînement que pendant la saison régulière.

Dans la Ligue Provinciale

Le série finale de la Ligue Provinciale du président Fred Palin entre les Royaux de Drummondville et les Indiens de Québec se continuera demain après-midi à Drummondville. Les Royaux mènent par 1-0 dans cette série de quatre de sept. Le vainqueur de la série recevra le trophée Léopold Durivage. La troisième joute de la série sera disputée à Québec, mardi soir.

Clément Tavara, un droitier, lancera probablement pour Québec contre Fred Bourbeau du Drummondville. La confiance règne dans les deux clans. Les Royaux veulent prendre une forte avance de 2-0 et les Indiens veulent égaler les chances. La direction des Royaux anticipe une foule record pour cette deuxième joute de la série.

Brian McGuigan brille avec 68

Brian McGuigan, du club Summerlea, a réussi une excellente ronde de 34 - 34—68, quatre sous la normale, hier au Kanawaki, pour terminer en tête à l'occasion de la ronde de qualification au tournoi pour le championnat Métropolitain.

Neville Best, du Marlborough, s'est classé 2e avec 72 suivi de Jim O'Gilvie, du Kanawaki, 74. Eli Godel, du Elm Ridge, Ron Staniforth et Bob Spence, du Kanawaki ainsi que Chill Heard, du Mont-Bruno, ont joué un 75.

Naf Godel, Elm Ridge, Frank Pope, du Kanawaki et Alec Whyte, du Whitlock, Emile Desjardins, du Wentworth et R. J. McFarlane, du Marlborough, ont réussi un 76. A 77, John Tyler, du Mont-Bruno, Roger Gaudette, de St-Jean, Red Beck, du Country Club et Gerry Fitzpatrick, du Kanawaki, se sont qualifiés dans une éliminatoire avec 4 autres joueurs.

Ces 16 golfeurs entreprennent aujourd'hui et demain le match play qui conduira à la finale demain après-midi. Frank Sheffield, du Wentworth, et champion l'an dernier, a joué un gros 10 au sixième trou et n'a pu se qualifier à la suite d'un score de 80.

Statistiques au football

	ALS	TOR
1ers essais (sol	15	5
1ers essais (passes)	9	12
1ers essais (punitions)	1	0
Verges au sol	289	107
Verges sur passes	207	368
Passes tentées	30	32
Complétées	18	15
Interceptées par	5	1
Botté	9 (387)	8 (398)
Ballons échappés	1	0
Recouvrés	0	0
Punitions en verges	9	40

MALCHANCE

SUITE DE LA PAGE 22

elle hier. Un superbe effort au troisième plongeon lui a donné 13.87 points et elle prit à ce moment la tête avec 39.39 points pour déloger Mlle Kramer de la 1ère place. Mais à son quatrième plongeon, Irene a manqué alors qu'elle frappait l'eau et elle termina ses quatre plongeons avec un total de 50.42 points et le neuvième rang.

Ce genre de plongeon est actuellement mon meilleur", a-t-elle dit plus tard. "Jamais je n'ai raté ce genre de plongeon mais c'est bien moi". Son instructeur George Athans n'était pas pessimiste. Il a déclaré que comme il y aura six plongeons aujourd'hui dans les semi-finales et les finales Irene a encore d'excellentes chances de remonter en tête.

"Irene peut gagner de quatre à cinq points par un seul plongeon", a-t-il dit. "Il n'y a pas de raison qu'elle ne puisse regagner du terrain perdu aujourd'hui".

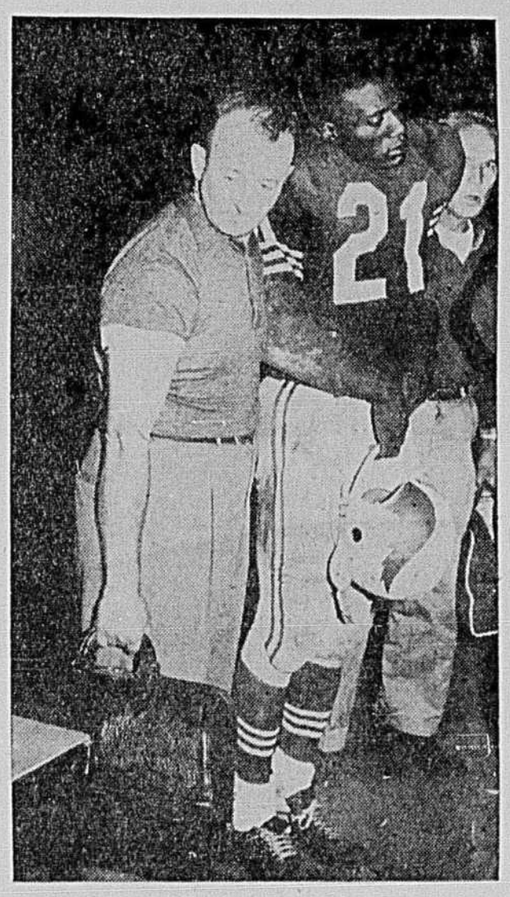


Photo LA PRESSE

UN GRAND BLESSE — L'excellent et rapide demi DON CLARK, des Alouettes, qui a joué en dépit de blessures à une jambe et un genou, a de nouveau été blessé hier soir. Il a subi une légère commotion cérébrale dans le 3e quart. On le voit ici soutenu par l'entraîneur ERNIE McKENZIE, à droite, et un adjoint.

Peter Graham confiant de réussir à Vancouver

Le jeune sportsman millionnaire Peter Graham, de Vancouver, qui désire obtenir une franchise de la Ligue Américaine de football pour sa ville, est de passage dans la métropole, après avoir assisté à la réunion du circuit américain à New-York hier. Il y avait été invité par Harry Wismer, président et propriétaire des Titans de New-York et Bud Adams, propriétaire des Oilers de Houston.

"Rien n'a été décidé en ce qui a trait à de nouvelles franchises mais j'ai la conviction que je réussirai à en obtenir une pour Vancouver", nous a dit Graham, hier soir à la joute Argonauts-Alouettes. "Les Lions de Vancouver n'ont pu réussir à obtenir un contrat leur assurant l'exclusivité du stade Empire pour le football et, ainsi, la porte est ouverte pour nous à cet endroit.

"Ce que j'aimerais cependant voir, c'est une franchise identique octroyée à Montréal et une autre à Toronto mais il est à se demander maintenant si les demandes faites étaient assez sérieuses", a ajouté Graham. Baron Hilton, propriétaire des Chargers de Los Angeles, a déclaré à New-York que ces 3 villes formaient le noyau du football au Canada.

Pierre Maillé finit en tête

Même si son équipe a subi l'élimination en finale, Pierre Maillé, des As, a décroché le championnat des frappeurs de la Petite Ligue de Laval-des-Rapides avec une moyenne de .508. André Thibault, des Tigres, a terminé au deuxième rang avec une marque de .500 et André Desautels, des As, troisième avec .448.

Après avoir éliminé les Braves en deux joutes consécutives, les As ont subi le même sort en finale aux mains des Tigres. En semi-finale, ces derniers avaient vaincu les Lions en deux parties.

Classement final

As	18	12	6	.667	—
Tigres	18	11	7	.611	1
Braves	18	8	10	.444	4
Lions	18	5	13	.278	7

Les choix au Richelieu

CE SOIR

PROGRAMME	BERNIER	CHAMPAGNE	MAURICE
1. Dauntless Dares Mr. Creekside My Son's Beauty	Mr. Creekside Riddell Worth Lund	Lund Dauntless Dares Mr. Creekside	Dauntless Dares My Son's Beauty Mr. Creekside
2. Frisky Atom So Good Clinton Tass	Johnny Johnst. C So Good Frisky Atom	Johnny Johnst. C Clinton Tass Frisky Atom	Clinton Tass Johnny Johnst. C Frisky Atom
3. Glendale Jerry Swan Song Bardel	Rosa Lee Abbe Swan Song Glendale Jerry	Swan Song Glendale Jerry Bardel	Jive Session Bardel Swan Song
4. Nedson Miss Claudene Success Perry	Nedson Success Perry Nugget	Darn Sure Success Perry Miss Claudene	Miss Claudene Nedson Darn Sure
5. Honest Pick Double Mc Frenchman	Gunn. Axworthy Honest Pick Frenchman	Honest Pick Cathy G Double Mc	Gunner Axworthy Double Mc Frenchman
6. Direct Noble Fast Traffic Vinn Hanover	Fast Traffic Red Flare Hickory Major	Direct Noble Fast Traffic Ike C	Direct Noble Red Flare Fast Traffic
7. Del Mac Queen Rodney Maryland Grace	Colby Joe Queen Rodney Del Mac	Del Mac Twinkle Comet Maryland Grace	Sir Litex Del Mac Maryland Grace
8. Tami Herbert Joanna H Chet Volo	Tami Herbert Priestacott Pete Chet Volo	Tami Herbert Joanna H Chet Volo	Chet Volo Tami Herbert Joanna H
9. Betting Time Chipman's Heel Whiz Abbe	Betting Time Splurge Chipman's Heel	Betting Time Chipman's Heel Whizz Abbe	Betting Time Chipman's Heel Splurge
10. Shannon Wayne Just Barry Charming Fingo	Charming Fingo Ensign Volo Just Barry	Shannon Wayne Just Barry Charming Fingo	Shannon Wayne Charming Fingo Agate

DEMAIN

PROGRAMME	BERNIER	CHAMPAGNE	MAURICE
1. Owen Lee Guy Brisk The Marshall	Cinnamon Jack Guy Brisk Owen Lee	Owen Lee Guy Brisk Nibble's Prince	Guy Brisk Cinnamon Jack Fox Glove
2. Eddy C. Scott Billy's Prince Peter Humes	Prissy Prim Marg E Hal Peter Humes	Eddy C Scott Billy's Prince Peter Humes	Marg. E. Hal Peter Humes Billy's Prince
3. Meadow Nib Hi Lo's Peppy Jerry Patchen	Meadow Nib Robert Lee Jr Jerry Patchen	Hi Lo's Peppy Robert Lee Jr Check Up	Check Up Robert Lee jr Hi Lo's Peppy
4. Patty Stearns Josedale Flyaway Meadow Flash	Brandon Hanover Patty Stearns Anna Reed	Anna Reed Patty Stearns Meadow Flash	Patty Stearns Meadow Flash Brandon Hanover
5. Nola G Miss Van Bars Hera Star	Miss Van Bars Nola G Meadow Ann	Nola G Dennis Herbert Meadow Ann	Miss Van Bars Meadow Ann Lucky Schaf
6. Irish Gander Galawin Aerial Gunner	Aerial Gunner Hematite Galawin	Irish Gander Aerial Gunner Black Velvet	Versatile Galawin Helen Purdue
7. Nobleman Private Duty Eff. St. Charles	Private Duty Nobleman Rose C Lee	Rose C Lee Eff St-Charles Nobleman	Nobleman Private Duty Mr. Remus
8. Empire Song Real Son Bobo	Frysie Rosecroft Lusty McKinney Empire Song	Empire Song Bobo Vera Riddell	Empire Song Bobo Frysie Rosecroft
9. Corsican Devastator Vernons Star	Flicka's Ensign So Long's Prince Corsican	Flicka's Ensign Corsican Check Out	Flicka's Ensign Vernon's Star Corsican
10. Consort Hanover Success Eddie Good Luck Pick	Shadydale Reine Jimmy Dares Success Eddie	Success Eddie Consort Hanover Rita Wick	Success Eddie Consort Hanover Shadydale Reine

AUX PROPRIÉTAIRES!



Les fenêtres non étanches causent la détérioration des murs, rebords et meubles, et entraînent des réparations inutiles.

Nous pouvons remplacer vos fenêtres intérieures et vous éviter ces ennuis à tout jamais.

Dans bien des cas, lorsque les problèmes que causent les fenêtres ont leur origine dans un modèle mal conçu ou suranné, le remplacement par des Rusco est la solution la plus économique.

De construction précise, les fenêtres Rusco sont en acier pour un surcroît de solidité et une longue durée. Elles ont une belle apparence et un fini attrayant. Nombreuses couleurs décoratives au choix, assorties, harmonisées ou faisant contraste avec l'extérieur de votre maison.

R

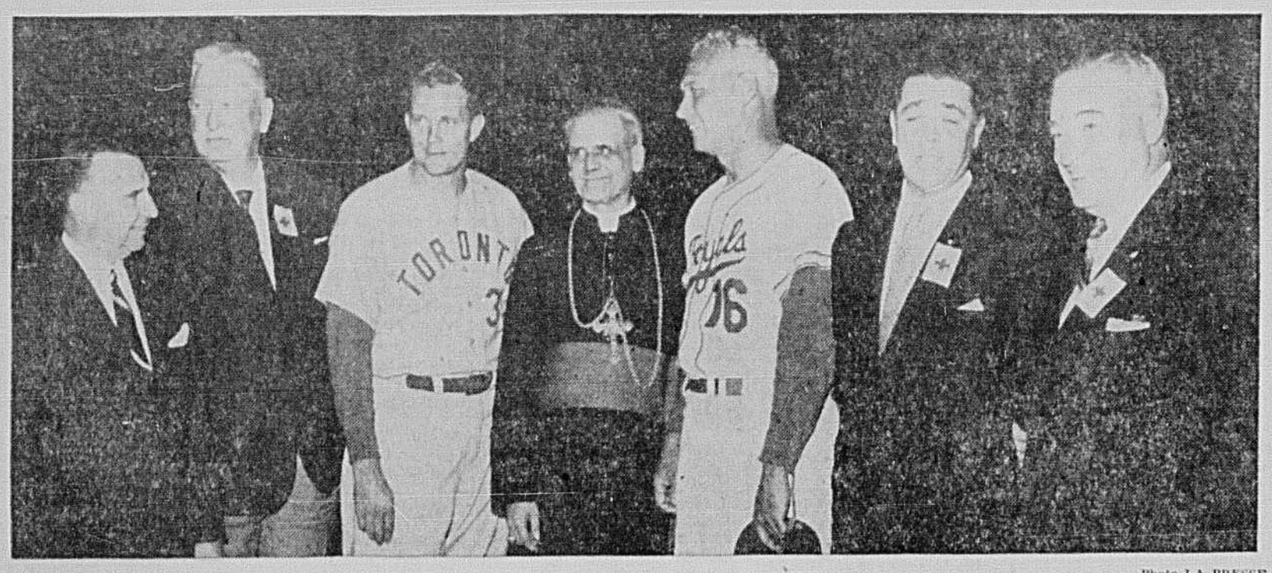


Photo LA PRESSE

SON EMINENCE LE CARDINAL LEGER A LA GRANDE JOUTE — La Grande joute a été un grand succès pour la Croix-Rouge puisque 11,000 personnes ont donné une chopine de leur sang, au stade Hector Racine. La grande vedette de la soirée pour les 7,632 spectateurs fut Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, qui a tenu à lancer la première balle du monticule, puis à frapper. Ici les principaux invités de la Croix-Rouge au stade, de gauche à droite, son honneur le maire SARTO FOURNIER, FRANK SHAUGHNESSY, président de la Ligue Internationale, MEL McGAHA, gérant du Toronto, Son Em. le cardinal LEGER, le gérant CLAY BRYANT, des Royaux, le colonel SARTO MARCHAND, E.D., A.D., président du comité des donneurs de sang, et M. SAMUEL GERSHENSON, président du comité de coordination de la Grande Joute.

Le Toronto gagne la Grande Joute, 10-3

par Gérard CHAMPAGNE

"Je veux tout d'abord féliciter les membres des deux équipes, puisque devant des milliers d'athlètes à Rome, Sa Sainteté le pape Jean XXIII a tenu à déclarer que l'exercice physique était nécessaire pour donner de l'équilibre aux hommes. Je ne suis pas un expert au baseball et c'est pour cette raison que je souhaite que les deux clubs gagnent", a dit en souriant Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, l'invité d'honneur à la Grande Joute, 7,632 spectateurs la grande vedette de la soirée.

Son Eminence a tenu à se rendre au monticule pour lancer la première balle de la soirée à la façon d'un véritable lanceur professionnel. Il était droitier. Saisissant ensuite un bâton, le cardinal Léger s'est rendu au marbre pour tenter de frapper un circuit contre le lanceur René Valdes. Il frappait du coté gauche du marbre, tel Babe Ruth.

René Valdes a connu beaucoup plus de succès contre Son Eminence le cardinal Léger que contre les frappeurs du Toronto. Les Leafs ont triomphé, 10 à 3.

Dès la deuxième manche, les Torontois, qui s'acheminent vers le championnat, ont canonné deux balles par-dessus le tableau indicateur pour marquer trois points et infliger une 15e défaite au lanceur cubain. Charley Thompson, ancien receveur du Montréal, et Jim King ont réussi les circuits.

Dans cette Grande Joute, les Royaux n'ont donné aux spectateurs qu'une seule occasion de manifester, lors d'une tentative de ralliement à la 5e manche. Les Royaux ont marqué trois points contre le gaucher Rip Coleman, qui a décroché son 8e triomphe de la campagne régulière. Bob Catton a choisi cette manche pour réussir son premier coup de trois-buts de la saison.

Le gérant Clay Bryant a utilisé cinq lanceurs pour tenter de mater les visiteurs, qui ont réussi dix points avec l'aide de onze coups sûrs.

Potins. — Son Eminence le cardinal Léger occupait un siège dans la loge d'honneur en compagnie du colonel Sarto Marchand, E.D., A.D., président du comité des donneurs de sang de la Croix-Rouge, section de Montréal . . . les autres invités d'honneur étaient : son honneur le maire Sarto Fournier, MM. Artistide Cousineau, Samuel Gershenson, R. J. Stuart, C. H. Pigot, Frank Shaughnessy, Jos.-Marie Savignac . . . les danses folkloriques présentées par l'Atelier Folklorique de la division des Parcs de Montréal ont été fort appréciées par les spectateurs . . . seulement deux officiels arbitraient la partie, parce que Augie Guglielmo était malade . . . Joe Altobelli et Alex Webster ont effectué deux jeux défensifs fort spectaculaires . . . les Leafs et le Montréal se rencontreront ce soir et demain après-midi, au stade Hector Racine . . .



LA PREMIERE BALLE — Les invités d'honneur se contentent habituellement de lancer la première balle de la loge d'honneur, mais hier soir, au stade, avant le début de la Grande Joute, Son Em. le cardinal PAUL-EMILE LEGER a tenu à se rendre au monticule et là, empruntant le gant du lanceur René Valdes, il a lancé la première balle, sous les applaudissements des spectateurs.

TORONTO	Ab	P	Cs	Po
Plews, 3b	4	1	2	1
Anderson, 2b	4	2	1	1
Dillard, cg	5	0	1	1
Hersh, 1b	4	1	1	1
King, cc,cd	5	1	1	2
C. Tanner, cd	3	1	0	0
d-Waters, cc	1	0	0	0
Moran, ac	5	2	2	0
Thompson, l	3	2	3	1
R. Coleman, l	3	0	0	0
Funk, l	0	0	0	1
Totaux	37	10	11	8

MONTREAL	Ab	P	Cs	Po
Webster, ac	5	0	0	0
Snyder, 2b	3	0	0	0
Hunter, l	0	0	0	0
c-Thomas, 2b	1	0	0	0
e-Graber	1	0	0	0
Scull, cc	4	0	2	0
Pisley, 3b	4	0	0	0
Goliat, cd	3	0	0	0
Sanders, cc	2	1	1	0
Altobelli, 1b	3	1	1	0
Catton, r	2	1	1	2
b-C. Coleman, r	2	0	1	0
Valdes, l	1	0	0	0
Gardner, l	0	0	0	0
Browning, l	0	0	0	0
a-J. Tanner, 2b	3	0	2	1
Totaux	34	3	7	3

A — a frappé un double pour Browning à la 5e
B — a frappé un roulant pour Catton à la 8e
C — a été retiré au bâton pour Hunter à la 7e
D — a couru pour C. Tanner à la 8e
E — a frappé un ballon pour Mauriello à la 9e

TORONTO	032 100 040—10
MONTREAL	000 030 000— 3

Erreurs : Altobelli (2), Snyder, C. Coleman, Hersh. Retraits-assists : Toronto 27-10, Montréal 27-11. Double-jeux : Hersh. Laissés sur les buts : Toronto 7, Montréal 8. 2b-Scull, C. Coleman, J. Tanner (2), Dillard. 3b-Catton. Circuits : Thompson, King. Sacrifices : Hersh, Funk.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
R. Coleman (G, 8-7)	5⅓	4	3	2	4	3
Funk	3⅓	3	0	0	0	4
Valdes (P, 9-15)	2	3	3	3	0	0
Gardner	1⅓	3	3	2	2	2
Browning	1⅓	0	0	0	1	0
Hunter	2	2	0	0	0	2
Mauriello	2	3	4	3	2	1

Balles passées : Thompson (2). Arbitres : Schwarts, Dimuro. Temps : 2:36. Assistance : 7,632.

NAGEURS

SUITE DE LA PAGE 22

sième année à McGill, a tout d'abord abaissé de 2-10e de seconde son propre temps lorsqu'il a terminé second derrière le vainqueur Bruce Hunter des Etats-Unis dans l'une des cinq épreuves de la première ronde. Pound a obtenu un temps de 56.7 comparé à 56.9 pour sa première épreuve. L'Américain a gagné en 56.6.

Puis dans les semi-finales, il y a eu trois épreuves. Pound a fait encore mieux, finissant un peu plus de trois pieds en arrière du détenteur du record mondial pour cette distance, John Devitt, d'Australie, vainqueur de l'épreuve en 55.9. Pound a nagé la distance en 56.6. Le temps de Hendricks a été de 57.2. Il avait établi le record olympique de 55.4 à Melbourne pour remporter une médaille d'or.

Magaret Iwasaki, une autre nageuse de Vancouver, a été éliminée dans le 100 mètres féminin, genre libre, lorsqu'elle n'a pu faire mieux que 1.07.6 dans l'épreuve remportée par Mlle Saltza.

Et dans la première ronde des 200 mètres à la brasse pour femmes, Judy McHale, une autre nageuse de Vancouver, a été victime du temps extra-rapide de Mlle Urselmann et n'a pu réussir à se qualifier.

Mlle McHale, plus de 20 verges en arrière de l'Allemande, était en cinquième place après 50 mètres mais termina sixième parmi sept partants dans son épreuve. Son temps de 3.-07.7 l'a laissée loin en arrière des huit qui se sont qualifiées pour la finale d'aujourd'hui.

Chaleur accablante

La chaleur était accablante.

Le thermomètre enregistrait plus de 90 degrés alors que Pound s'avança dans la nouvelle piscine olympique. Il a déclaré qu'il s'était senti comme "pétrifié" lorsqu'il plongea dans l'eau. "Je n'ai pensé à la course qu'au moment du signal du départ par le juge. Je commençai alors à avoir peur".

Le Canadien n'a pas nagé dans son maillot olympique mais il se servit des culottes qu'il portait lorsqu'il ne peut se qualifier pour les 100 mètres, style libre, lors des jeux panaméricains de l'été dernier à Chicago.

"J'enlevai l'écusson des jeux panaméricains et comme cela paraissait zien, je gardai les mêmes culottes.

"Nager dans ces piscines est beaucoup plus facile que chez nous. Nous étions habitués à nager dans de courtes piscines de 25 verges alors que celle de 50 mètres de Rome nous donne l'impression de nager dans un océan".

Pound a déclaré qu'il n'était pas tellement enchanté d'avoir terminé en avant de Hendricks. "Hendricks a été malade toute la semaine et nous le savions tous", a dit Pound.

On a appris que Hendricks souffrait d'une gastro-entérite. Sa diète ne consistait qu'en thé.

Hier soir dans l'épreuve de 200 mètres, Steve Rabinovitch, de Montréal, ne s'est pas qualifié. Son temps a été de 2.47.2. Il a déjà fait beaucoup mieux.

CYCLISTE

SUITE DE LA PAGE 22

Danemark ont décidé de continuer dans les compétitions.

Jensen, a-t-on rapporté, est mort d'une hémorragie cérébrale comme résultat d'une insolation. Son partenaire de la course a subi une insolation mineure et doit demeurer à l'hôpital.

Pour les Canadiens, il y eut également de l'électricité au camp, alors que l'on apprit que le record mondial de dix secondes pour le 100 mètres établi par Harry Jerome, il y a un mois, à Saskatoon, avait été officiellement reconnu.

Don Stringer, de Dorval, a raté la qualification automatique dans le 1,000 mètres, épreuve pour canot en simple, mais dans l'épreuve de repêchage il ne rata pas sa chance en terminant premier, et évitait ainsi l'élimination.

Les nouvelles de boxe pour le Canada, et particulièrement pour Gabriel Mancini, de Montréal, ne sont pas très bonnes. Le boxeur poids plume a été surclassé par le gaucher Shinetsu Suzuki, du Japon, et perdit par décision unanime.

Le Montréalais glissa deux fois au plancher dans un combat enlevant où les deux boxeurs ont été avertis de ne pas retenir. Mancini a été pénalisé d'un point lorsqu'il répéta l'offense dans la troisième ronde.

JEROME

SUITE DE LA PAGE 22

comme les autres nouveaux acceptés sera publié aujourd'hui. Ces records comprennent le saut en hauteur de sept pieds, ¾ pouces par John C. Thomas, de Boston, au cours de la finale des essais olympiques américains.

On s'est demandé un certain temps si le temps de Hary semondial. En certains milieux, on doutait de la validité de son départ.

Les performances de Jerome et Hary surpassent l'ancienne marque de 10.1 établies par quatre athlètes des Etats-Unis : Willie Williams, Ira Murchison, Leamon King et Ray Norton.

Jerome, Hary et Norton sont inscrits dans le 100 mètres aux Olympiques de 1960.

L'on a douté un moment que le record de Jerome ne soit pas reconnu hier par la Fédération internationale à cause du laps de temps pris par les officiels canadiens à remplir le certificat de performance.

Toutefois, son record aurait pu être reconnu à une assemblée ultérieure de la Fédération pourvu que le document confirmant sa performance exceptionnelle parvienne à la Fédération dans les six mois suivant l'établissement du record.

Le retard des officiels canadiens a été divulgué pour la première fois hier par Davies.

"Aussitôt que j'ai appris la performance de Jerome j'ai télégraphié et téléphoné aux officiels de l'Union athlétique amateur du Canada leur demandant de remplir le certificat nécessaire", a dit Davies peu avant de recevoir le document. "Il y a plus d'un mois que je leur ai envoyé la formule à remplir et je n'ai rien reçu. Les records mondiaux doivent passer devant le comité national avant d'être soumis à la considération de la Fédération."

En apprenant le télégramme de Davies, Clarence Blight, de Saskatoon, président de l'U.A.A. du Canada, a dit à Régina envoyé par la poste à Davies, le 20 août et qu'il devrait l'avoir avant l'assemblée de la Fédération.

Jerome lui-même a paru le moins ennuyé de tous par ces difficultés, disant "pour le moment, je m'inquiète plus des Olympiques."

Les documents requis

L'enveloppe si importante arriva au moment où le conseil de la Fédération tenait son assemblée de la matinée. Portie de samedi dernier, par poste aérienne tel que l'axait dit Blight, la lettre est arrivée après s'être rendue aux quartiers généraux de l'équipe canadienne, à un demi-mille de l'endroit de l'assemblée.

Le document portait les signatures d'un arbitre aux essais canadiens, d'un préposé au départ, de trois juges, trois chronométreurs, deux surveillants, le directeur de l'épreuve; et Ken Yost, de Winnipeg, le secrétaire de l'U.A.A.A.; Neil Farrell, de Hamilton, Ont., président des concours de pistes de l'U.A.A. et Bligh, et six témoins vérifiant que toutes les procédures pertinentes à un certificat avaient été remplies en bonne et due forme.

En même temps que le document, on trouvait des lettres d'un bijoutier de Saskatoon qui avait vérifié toutes les montres avant et après l'épreuve importante de Jerome ; du département de physique de l'Université de Saskatchewan sur la vélocité du vent à ce moment-là, et des surveillants montrant les résultats des épreuves de test dans la mesure de la distance et l'inclination de la piste.

Le Villeray défait le Maisonneuve, 7-1

Le Villeray a maintenu ses chances de participer aux éliminatoires de la Ligue Royale Junior, hier, en triomphant du Maisonneuve au compte de 7 à 1. Le résultat de la joute retarde toutefois le début des séries éliminatoires. Car une défaite aux mains du Maisonneuve aurait définitivement éliminé le Villeray et les séries semi-finales auraient commencé demain après-midi.

Au lieu du détail, demain, la seule joute au calendrier opposera le Villeray au Parc Extension, à 8 h., au parc Jarry. Advenant une autre victoire du Villeray, une égalité existerait avec le Verdun au quatrième rang de la division ouest. Une joute décisive serait alors disputée entre les deux équipes, mardi soir.

Le lanceur Andy Occhionero a volé la vedette, hier. Il a bien espacé cinq coups sûrs et retiré douze frappeurs au bâton. Le Maisonneuve a marqué son unique point à la deuxième manche quand le voltigeur Dennis Rogers a cogné un coup de circuit à près de 340 pieds du marbre.

Quatre coups sûrs, deux buts sur balles, un sacrifice et un joueur attrapé par un lancer ont valu six points aux vainqueurs à la quatrième. Pierre Ouellette, en relève à Guy Gagné à la troisième reprise, a été le lanceur perdant.

Maisonneuve	010 000 0—1	5	2
Villeray	100 600 x—7	7	1

Gagné, Ouellette (3), Lefebvre (4), Gilbert (6) et Daviault; Occhionero et Therrien.

Le Rosemont pee wee est victorieux, 7-5

Le Rosemont pee wee, du gérant Léo Morency, a nivelé les chance 1-1 en quart de finale pour le championnat de la ville en triomphant du club de l'Immaculée-Conception, 7 à 5.

Steve Taratula a limité ses adversaires à quatre coups sûrs. Claude Charbonneau s'est signalé au bâton avec deux coups sûrs en trois apparitions.



"TED" 580 LB

"TERRIBLE TED"
(ours-lutteur)
LE PLUS GROS OURS AU MONDE QUI LUTTE, 580 LB, 7 PIEDS, CONTRE 2 HOMMES
Samedi soir, 27 août, au
PALAIS des SPORTS
550, RUE POUPART
Match principal, 3 contre 3
Trophées aux gagnants
DUPUIS VACHON
BELL vs EVANS
GARVIN BAILLARGEON
SEMI-FINALE
P. Y. CHONG vs GENE DUBOIS
SPECIAL
GERARD DUGAS vs PIT LALLIER
1 CHUTE
VON STROHEIM vs TONY RASKIE
1 CHUTE
JIM KELLY vs CONSTANT LABREC
Org. Sylvio Samson, LA. 4-7525

Ce soir en finale

Forte opposition pour Dupuis, Bell et Garvin

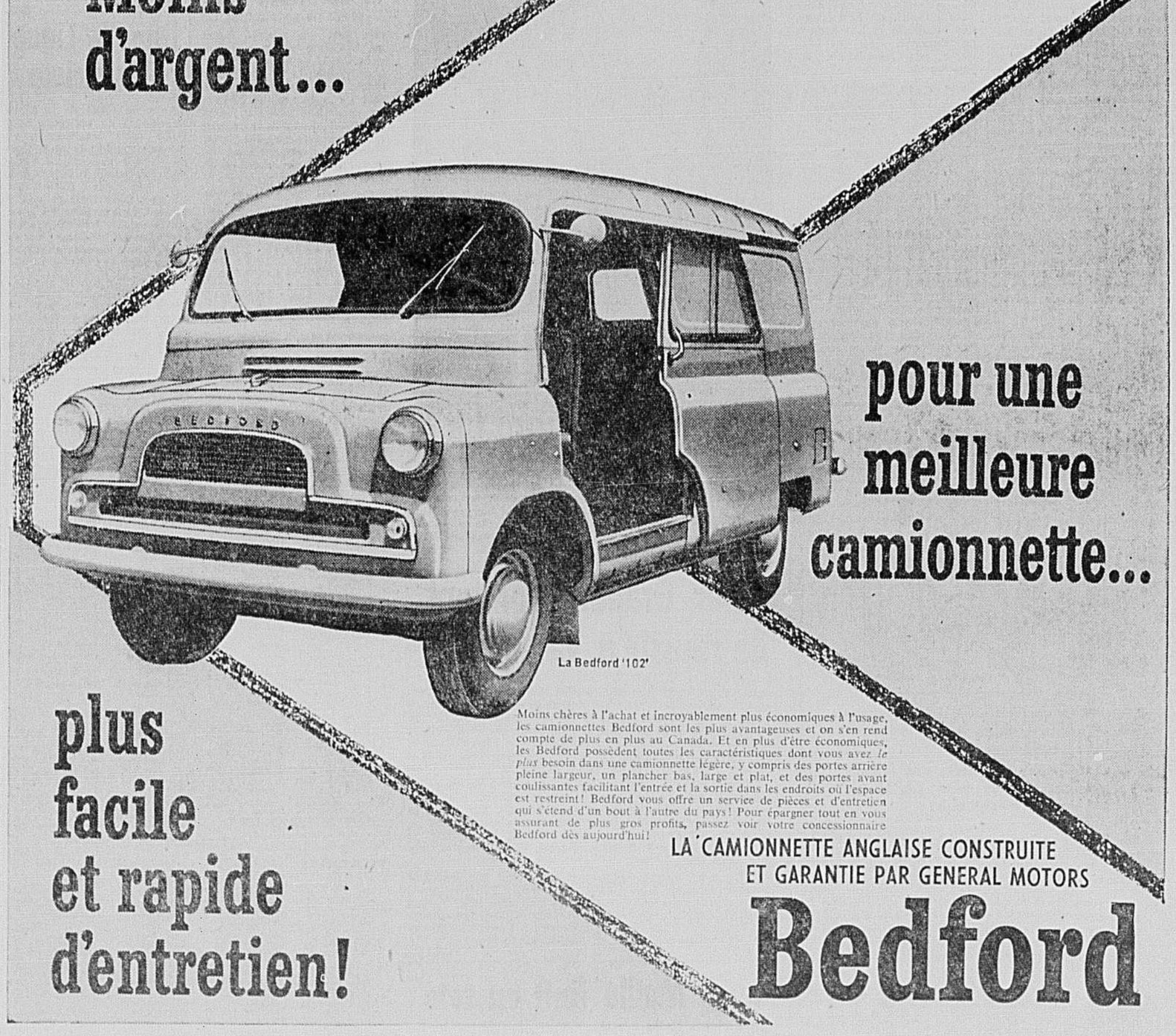
"Nature Boy" Dupuis, "Fabulous" Terry Garvin et "Gorgeous" George Bell, les détenteurs du championnat par équipe de trois hommes, risqueront leur titre ce soir dans le match principal de deux de trois à finir, au Palais des Sports. Le promoteur Sylvio Samson prévoit un match très serré pour les champions qui ambitionnent de gagner d'autres trophées ce soir lorsqu'ils affronteront Maurice Vachoon, Ted Evans et Antoine Baillargeon.

L'on sait que le conseiller municipal Marcel Despatis présentera les trois trophées à chacun des membres de l'équipe victorieuse. Incidemment, les Dupuis, Bell et Garvin seront de nouveau accompagnés de leur gérant, Mr. Morgan. Baillargeon, Evans et Vachon sont confiants de mettre fin aux succès de leurs rudes rivaux.

L'attraction de cette grande soirée de lutte sera le match de lutte entre l'ours "Terrible Ted", pesant 580 livres, qui fera face à deux lutteurs.

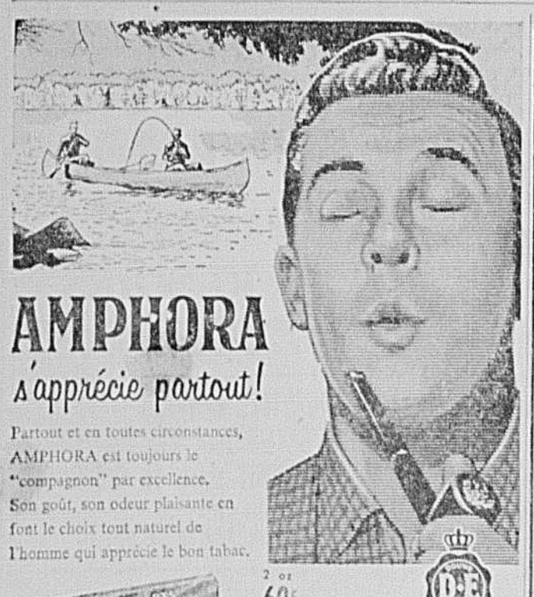
Au programme également deux nouveaux venus dont on dit beaucoup de bien. Gene Dubois et l'Allemand Karl Von Stroheim. Dubois fera face au lutteur chinois P. Y. Chong tandis que l'Allemand Stroheim fera face à Tony Raskie.

Pit Lallier, de Granby, et Gérard Dugas seront les adversaires dans un match qui pourrait être très enlevant. Puis, au début de la soirée. Jim Kelly se mesurera à Constant La Brec.



Vendeurs autorisés Bedford dans le Grand Montréal

G.M.C. TRUCK RETAIL BRANCH, 5675, boul. St-Laurent, CR. 4-3671
MONTREAL BUICK LTD., 4026 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-6342
CUMMINGS MOTORS LTD., 5925, boul. Décarie, RE. 1-1981
WILHELMY AUTOMOBILE LTEE, 4833, boul. St-Laurent, AV. 8-0186
CITY BUICK (Mtl) LTD., 1888, rue Papineau, LA. 6-3371
OMER BARRE LIMITEE, 5987 av. Verdun, Verdun, PO. 8-2551
HARLAND AUTOMOBILES LTEE, 1010, rue Provost, Lachine, ME. 7-3771
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE, 11251 [illegible] rue Notre-Dame, MI. 5-1651
GARAGE BERTRAND LIMITEE, 15538 ouest, boul. Gouin — NA. 6-3981, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué.





Il n'y a pas de meilleure détente — que de vivre à Roseview!

Oui, mossieû, oui! Voilà la vraie vie! Un appartement tout neuf — chauffé — de l'eau chaude à l'année — de magnifiques jardins — et qui mieux est — seulement $68.50 par mois! Il n'est pas étonnant que je me détende!
Vous aussi aimerez Roseview
LISEZ L'ANNONCE CLASSEE DE ROSEVIEW DANS CE JOURNAL OU APPELEZ NORMANDIE 1-3300

CAHIER No 3 — 76e ANNEE — No 266

SPECTACLES ET CONCERTS

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 27 AOUT 1960

LA VIE DANS LES PARCS COMIQUES

PAGES 25-34

Chronique du samedi — ***par Jean Béraud***

Muriel découvre que le monde n'est pas aussi noir qu'on voudrait bien nous le faire croire

par Jean BERAUD

Curieux alliage que, pour Muriel Reed, cette naissance à Paris de père américain et de mère française ; que cette éducation tour à tour au lycée Molière et à l'Université quaker de Swarthmore ; que cette carrière féminine entreprise d'abord au poste de secours quaker en France — on peut se demander ce qu'a à faire un Secours quaker à Paris ! — poursuivie ensuite en reportages pour la grande revue "Réalités", que l'éditeur René Julliard a groupés sous le titre "Muriel chez...", l'un des livres les plus spontanés, les plus charmants de la saison littéraire qui vient de s'éteindre.

Muriel est Américaine, donc entreprenante ; elle est Française, donc curieuse. Elle est Quaker, donc douée d'une prudence de souris à qui, par ailleurs, son éducation française prête une sorte de goût pour l'audace auquel elle se laisse volontiers gagner. Avec cela, une façon insinuante de s'aventurer dans tous les milieux et, aussi, de dire ce qu'elle y a vu et entendu, façon rendue encore plus particulière par une inclination naturelle à rechercher la vérité, à la rapporter telle quelle, dût-elle manifester dans sa recherche et dans le reportage qui s'ensuit une certaine candeur sans innocence, je dirais même, un attrait non dissimulé pour le propos qui étonnera et, peut-être, scandalisera. Avec cela, une honnêteté qui paraît sûre d'elle-même et très arrêtée de dire la vérité, rien que la vérité, mais toute la vérité.

Résultat : un premier livre — il y aura une suite — d'interviews, de reportages, de portraits, de conversations qui offre ces qualités encore d'être extrêmement vivant, de rester intéressant tout au long, que Muriel — voilà qu'on la traite en camarade, malgré soi — nous amène chez les Aristocrates de province soucieux de s'acclimater dans un monde neuf et, surtout, d'y faire accepter leurs fils ; chez les Députés au moment où, dans le cadre des gouvernements d'aujourd'hui, plusieurs d'entre eux se demandent de quelle utilité peut être leur présence en Chambre ; chez les Auvergnats, dont on connait généralement peu de chose, sinon que Laval l'était et que leur accent charbonnier est atroce, mais auprès de qui, dans la vallée de Cheylade, Muriel passe des heures d'enchantement, dans un milieu où l'hospitalité est la règle souveraine de vie ; chez les Jeunes de Passy (XVIe arrondissement), chez les Comédiens, chez les Amateurs de voitures de sport, chez Ionesco, chez les Gens du Monde, chez les Romains de la Dolce Vita et chez les Carabins, visites d'où l'on tirera maintenant quelques observations.

Les jeunes d'aujourd'hui, qu'est-ce que c'est? Des révolutionnaires, anti-famille, anti-société, ignorants, prétentieux n'ayant en tête qu'une idée: bousculer les aînés pour prendre leur place? Ecoutons Muriel en cours de visite chez les Jeunes du XVIe : "Je retrouvai, comme chez les garçons, ce ton posé, pondéré, un peu moralisateur qui semble caractériser aujourd'hui les jeunes de la bourgeoisie française. Toutes ces jeunes filles aimables, calmes, étaient d'avisées psychologues, et c'était là, au fond, ce qui les différenciait des garçons de leur âge. Elles n'étaient pas du tout dévorées du désir de tout savoir, de tout connaître, de tout dominer. Elles n'avaient pas envie de s'armer pour conquérir le monde, mais voulaient seulement y trouver leur place en aimant et en se mariant. Alors que les garçons montraient une vive curiosité intellectuelle, elles, plutôt qu'aux idées, s'intéressaient aux rapports humains..."

Allons ! tout n'est pas perdu, comme on voit. J'accepte volontiers pour vraie et juste, et pour nos jeunes aussi bien que pour ceux de Passy, la conclusion optimiste de Muriel Reed : "Il est, je crois, désormais tout à fait démodé de parler d'une jeunesse désaxée ou révoltée." Il faut se dire, simplement, que nous vivons une époque nouvelle, qui s'offre aux yeux jeunes sous un visage neuf, différent de celui que nous avons connu jadis.

Ionesco est-il dans le vrai en prétendant tellement que les jeunes tiennent toujours à avoir raison ?

Que notre époque soit sous le double signe de l'angoisse et de la drôlerie, mais sans que pour cela on en doive désespérer, Muriel Reed l'aura découvert et nous l'aura confié à la suite de son voyage chez les humains, non pas chez les théoriciens, mais plutôt chez les praticiens de la vie courante.

De tous les milieux qu'elle visite, la journaliste rapporte cette double image. Ainsi chez les Comédiens, chez Eugène Ionesco. Les Comédiens, elle les voit "constamment talonnés par la crainte de ce que leur réserve l'avenir", tourmentés du double danger de répéter sans cesse le même genre de rôles et de lasser ainsi "leur public" ou de passer à d'autres personnages afin, à tout risque, de démontrer la diversité de leur talent. Mais chez eux, la sorte d'état de grâce dont jouit leur métier fait accepter la part d'anxiété qu'il leur impose.

Ionesco est le seul individu que Muriel Reed soit allée chercher pour le sortir de son milieu et l'interviewer isolément, comme si, pour elle, il représentait et symbolisait à lui seul tout un monde, un monde d'aujourd'hui qui soit à la fois dans l'héritage commun à tous mais, quand même, de sa propre fabrication.

Le chapitre est un modèle du genre, par sa composition d'abord : biographie du dramaturge, étude de son caractère, exposé de son thème favori, analyse d'une pièce-type : "Les Chaises".

Angoisse et drôlerie, voilà bien la marque de ce répertoire singulier, sur lequel ni le public ni la critique ne semble devoir jamais s'entendre : a-t-on affaire à un mystificateur ou à un philosophe trop profond pour que l'on puisse conclure qu'il est vraiment sérieux ou vraiment comique ? Muriel cite des jugements : de Robert Kemp, ces deux opinions : "Pour ce qui est de la connaissance de l'homme... M. Ionesco est strictement égal à zéro" et, un autre jour sans doute : "Au fond, il est réaliste, bon observateur..." Pour J.-J. Gauthier du "Figaro" : "Un immense ennui... lugubre..."; mais pour le "Sunday Observer" : "Son audace vous coupe le souffle. Enfin, du vrai théâtre à l'état pur !" (Kenneth Tynan)

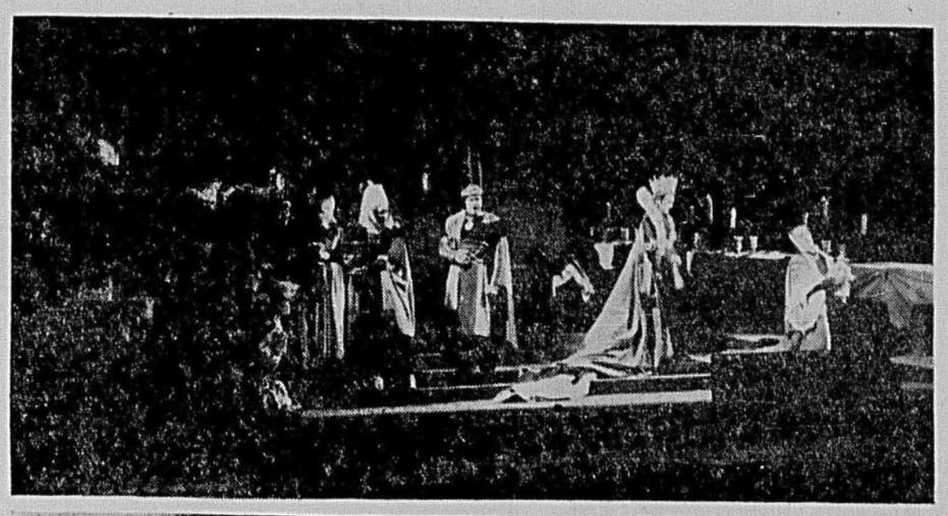
Quant aux spectateurs, dit Muriel, ils "découvrent que ces oeuvres bizarres les font rire", ce qui, au début de sa carrière, étonnait Ionesco lui-même.

Quant à l'auteur, un timide, un doux, un naïf, nous dit Muriel, s'il cherche à s'expliquer et à expliquer son oeuvre, c'est pour avouer : —Je n'ai jamais réussi à m'habituer à l'existence : ni celle du monde, celle des autres, ni surtout à la mienne.

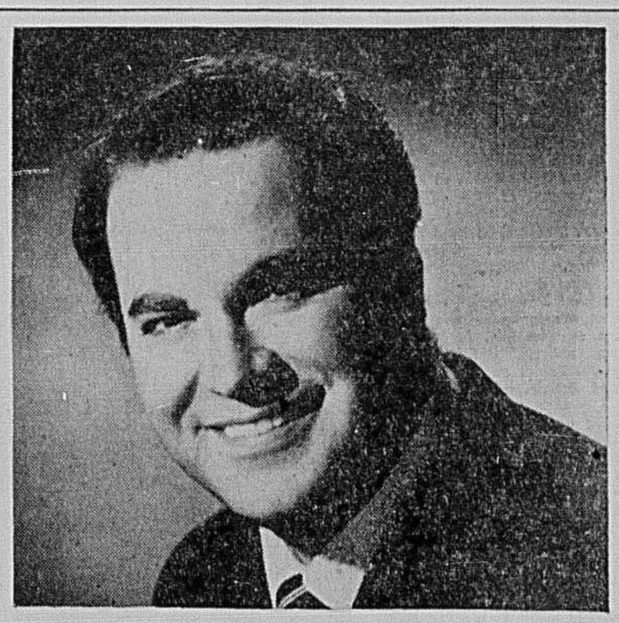
Il semble que ses personnages, "traqués ou vidés par le quotidien", tiennent beaucoup de lui, à la recherche, eux aussi, d'un absolu qui soit autre chose que Dieu. Or, il semble bien que cet absolu, en tout cas, ne soit pas de ce monde où nous vivons. Ionesco propose-t-il autre chose que le vide pour combler ce besoin d'autre chose? C'est ce que Muriel Reed ne nous dit pas, parce que, semble-t-il, Ionesco n'en sait rien lui-même...

Le frais sourire, sans crispation, de Muriel me paraît plus acceptable... et plus rassurant.

ANDRE TURP AU COVENT-GARDEN — En haut, scène d'ensemble de "Macbeth", de Verdi, avec trois des personnages principaux à droite : Macduff (André Turp), Lady Macbeth (Amy Shuard) et Macbeth (Tito Gobbi); en haut à droite, notre compatriote à la ville. En bas, M. Turp et un autre Canadien, Joseph Rouleau, encadrent le chef d'orchestre Jean Morel pendant un entracte de "Manon"; à droite, scène de la Table, du même opéra, avec Victoria de Los Angeles, dans le rôle-titre, à qui M. Turp chante le célèbre "Rêve" ("En fermant les yeux..."). Enfin, les deux photos dans le coin à droite montrent M. Turp en Edgardo (de "Lucia di Lammermoor") et en Turiddu (de "Cavalleria Rusticana").













L'ECOLE NATIONALE DE THEATRE

Préparation à l'exercice de tous les métiers de la scène

par Jean Hamelin

Le 3 septembre prochain, les deux directeurs de la nouvelle Ecole Nationale de Théâtre, MM. Jean Gascon et Powys Thomas, prendront la route afin d'auditionner les futurs élèves de cette institution, qui ouvrira ses portes en novembre.

Il ne s'agit point d'un conservatoire ni d'ailleurs d'une école d'art dramatique au sens strict où on l'entend d'habitude. Mais d'une école de formation de tous les métiers de la scène: interprétation, mise en scène, régie, décoration, costumation, éclairage, administration, etc., dans une optique nouvelle ouverte à toutes les techniques les plus modernes n'excluant pas, au bout des deux premières années d'un cours qui en comptera trois, une approche franchement neuve du théâtre expérimental. Cette école est donc destinée à former des professionnels de la scène (non seulement des comédiens) pour certains métiers qui n'ont pas actuellement de répondants dans notre pays et qui sont pourtant essentiels, les régisseurs, par exemple, les éclairagistes de théâtre, les spécialistes de la coupe du costume.

Ces élèves seront choisis après des auditions qui se poursuivront jusqu'au 23 septembre dans les grandes villes du Canada: Montréal d'abord, Toronto, Québec, Halifax, Winnipeg, Regina, Edmonton, Vancouver. On espère trouver un minimum de quinze élèves pour la première année du cours, mais il est possible que ce chiffre atteigne vingt ou trente, si les sujets sont assez nombreux. Ces auditions seront plus qu'une simple lecture de scènes; elles comporteront un échange d'idées avec le sujet, une étude de sa formation, de son milieu, de son expérience car on ne veut pas s'engager et on ne veut pas engager dans cette entreprise jouant sur une longue durée des élèves qui seraient mal préparés ou qui n'auraient pas le souffle nécessaire pour affronter les trois années du cours. Du côté canadien-français, M. Gascon nous dit que sans avoir officiellement commencé les auditions, qui n'auront lieu que la semaine prochaine, il est en mesure de dire qu'il acceptera au moins trois ou quatre jeunes comédiens sérieux et désireux de travailler dans la ligne de continuité que leur propose l'Ecole Nationale de Théâtre.

Les cours, qui n'auront rien d'académique puisque tout le travail ou presque se fera en atelier, sont assez chers: $700 pour l'année. Mais l'empêchement à payer ne jouera pas contre les candidats bien préparés. On tentera de leur obtenir une bourse qui permettra à ces élèves doués de n'être pas défavorisés.

TROIS ETAPES

M. Thomas nous souligne les trois étapes qui constitueront le cours. Une première année sera consacrée uniquement à l'étude en atelier et ne comportera pas la préparation de spectacles. Durant la deuxième année, il y aura des séances de démonstration (mime, pantomime, music-hall, etc.) auxquelles le public sera invité. Ce n'est qu'au bout de la troisième année que l'Ecole présentera des spectacles vus surtout d'un point de vue expérimental. M. Gascon précise à ce sujet que l'on espère pouvoir travailler avec les élèves sur des scènes permettant toutes les combinaisons de jeu: scène élizabéthaine, scène à l'italienne, théâtre en rond, peut-être même lieux scéniques multiples, selon les textes à l'étude. Des textes anciens pourront être suscités dans une optique nouvelle, certains auteurs, comme Brecht, traités dans l'esprit qui leur est convenable.

Le théâtre expérimental ou d'avant-garde n'est pas exclu, on le pense bien, et à ces diverses initiatives certains auteurs canadiens seront invités à collaborer.

RETOUR A LA BASE

Les deux directeurs, que ce soit M. Thomas ou M. Gascon, entendent surtout travailler dans un esprit jeune et dynamique, ouvert à toutes les expériences. Il s'agit de canaliser certaines énergies qui sont actuellement dispersées et tirer le maximum de fruits d'expériences comme celles de Stratford ou d'ailleurs. M. Thomas estime pour sa part que l'Ecole Nationale de Théâtre vient à son heure en autorisant le développement de techniques qui seront ultérieurement mises au service du théâtre canadien. Il croit que, en dépit de réalisations étonnantes, il y a certaines bases techniques qui manquent au théâtre canadien pour s'épanouir et s'engager dans des voies nouvelles. L'Ecole Nationale de Théâtre aura pour mission de mettre au point ces diverses techniques, de les aménager pour ses sujets qui pourront affronter plus tard une carrière en jouissant de toutes les possibilités qu'offrent les divers métiers de la scène. On fera donc dans cette école un travail de base qui, il faut bien l'avouer, n'a jamais été pratiqué.

Cette institution arrive donc à point nommé, mais il est curieux qu'elle ne soit pas imposée par qui que ce soit. Elle est née naturellement, par suite de longues conversations entre diverses personnalités canadiennes du monde du théâtre, et principalement à la suite de suggestions faites par M. Michel Saint-Denis qui connait bien les problèmes qui confrontent le théâtre canadien. M. Saint-Denis, qui prend charge d'une école semblable au nouveau Lincoln Center de New York, agira comme conseiller technique de la nouvelle institution et de New York il lui sera facile de venir à Montréal pour en suivre les progrès.

SUBVENTIONS

L'Ecole Nationale de Théâtre sera subventionnée à la fois par les autorités gouvernementales et par l'entreprise privée. La province de Québec a donné le départ en offrant une subvention généreuse ; le Conseil des Arts du Canada a emboîté le pas et promis une subvention et il est assuré que le gouvernement de l'Ontario fera sa part. On espère avec le temps que chacune des provinces du Canada contribuera à fortifier la vie de cette Ecole qui se veut nationale dans tous les aspects du terme et que, consécutivement, l'industrie viendra à son tour renforcer des structures déjà solidement établies.

L'Ecole fonctionnera durant la saison à Montréal, puis à l'été elle se transportera à Stratford afin de travailler à l'ombre du Festival shakespearien, dans un climat extrêmement revigorant pour les élèves de l'une et l'autre langue. Ces derniers seront séparés pour ce qui concerne les cours d'interprétation du théâtre qui leur est propre, mais le plus possible ils travailleront en équipe, sur une base bilingue, lorsqu'il s'agira de mettre une oeuvre en chantier sur scène.

La fondation d'une telle école amènera-t-elle éventuellement la formation d'une Compagnie Nationale de Théâtre? On ne peut l'assurer encore, mais MM. Gascon et Thomas sont d'avis que l'établissement d'une telle compagnie serait la conséquence logique du travail de base de l'Ecole.

LA MUSIQUE — ***par Claude Gingras***

ANDRE TURP et les autres Canadiens au Covent-Garden

André Turp est rentré récemment d'un séjour de six mois au Covent-Garden de Londres, au cours duquel il a chanté les premiers rôles de ténor dans cinq des plus grands opéras du répertoire.

Il a eu l'occasion non seulement de chanter sur l'une des trois ou quatre plus prestigieuses scènes lyriques du monde entier, mais de partager la vedette avec quelques-unes des plus grandes voix de l'heure présente.

Il a attiré sur lui l'attention des plus influentes personnalités musicales, et la critique londonienne (l'une des plus exigeantes qui soient) lui a décerné les éloges qu'elle réserve d'ordinaire aux plus grands parmi les grands...

Bien plus, André Turp (qui voyage toujours avec sa femme et leurs deux jeunes fils), retourne à Londres dans quelques jours, cette fois pour faire la saison pleine au Covent-Garden, jusqu'à l'été prochain, alors qu'il participera, avec le reste de la troupe, au Festival d'Edimbourg.

Et il semble bien qu'André Turp soit installé au Covent-Garden pour assez longtemps, si l'on en juge par l'impression que ses débuts ont produite en haut lieu.

CRITIQUES EMINEMMENT FLATTEUSES

Le jeune chanteur canadien a dans ses malles des quantités de photos, de programmes et d'extraits de critiques, tous plus élogieux et plus révélateurs les uns que les autres. Il a raison d'en être fier. Nous aussi nous sommes fiers de voir son nom bien en évidence aux côtés de ceux de Tito Gobbi et de Victoria de Los Angeles et de lire ce que les "terribles" critiques de Londres ont à dire sur notre compatriote et concitoyen.

M. Turp fait souvent les frais du titre, par son nom même ou par les mentions "nouveau ténor", "découverte", etc.

Voici quelques passages que j'extrais au hasard des découpures que j'ai sous les yeux :

"M. Turp a été aimé par l'auditoire, ce qui est un atout pour un chanteur faisant ses débuts au Covent-Garden... Il possède une voix pleine et chaude et il est un acteur intéressant..." (Philip Hope-Wallace, "Manchester Guardian")...

"...L'événement de la soirée était le début d'un nouvel Edgardo en la personne de M. André Turp. M. Turp est un Canadien possédant assez d'expérience de l'opéra pour être parfaitement chez lui sur la scène, en ce qui concerne la synchronisation, la présence physique et le sens dramatique... M. Turp est certes une acquisition pour la compagnie" (The Times").

"(M. Turp) est le meilleur des quatre Edgardos que nous avons entendus récemment... (En Turiddu), il s'est révélé un acteur plus "réaliste", moins "d'opéra", que son prédécesseur, et c'est ce que la production exige" (Andrew Porter, "The Financial Times").

"En Turiddu, le jeune ténor canadien André Turp a créé une vive impression, chantant d'une voix vibrante mais jamais forcée, et jouant avec conviction". (Harold Rutland, "Musical Times").

Voir ANDRE TURP en page 29

Le cinéma — ***par Roger Champoux***

Couleurs en quête d'artistes-peintres

Les petits événements sont parfois gros de conséquences.

Que dans le cadre du récent Festival du cinéma à Cannes des peintres et des cinéastes se soient rencontrés rien de plus normal. Ce n'est pas un événement à retenir. Mais ce qui l'est et révélateur à plusieurs titres, c'est que ces messieurs si opposés, voire ennemis, abordent et discutent durant de longues heures le problème de la couleur au cinéma. Les conséquences d'un pareil débat peuvent être considérables. D'abord les frères ennemis ont fait la paix : du travail ensuite. Et sérieux.

Une telle rencontre eût été impensable il y a quinze ans. Nous imaginons mal Fernand Léger s'entretenant avec Jacques Feyder. Le trait dru du premier s'insurge à la seule pensée d'être accolé aux images très Renaissance du second. Seulement la couleur est venue et dès lors le peintre ne peut plus refuser sa compréhension. Plus encore, sa collaboration.

L'accord semble difficile de prime abord : un film n'est pas une suite de tableaux, le cinéma est mouvement.

Le cinéaste possède à fond son métier lorsqu'il s'agit de moduler une séquence d'images, donner de la "griffe" à une scène, créer la tension d'un "suspense" et respecter à la fois l'art et les servitudes commerciales. Tant et aussi longtemps qu'il travaille en blanc et noir.

Sitôt que cet expert oeuvre en couleurs sa technique devient moins souple, ses moyens semblent brimés dans leur élan. Certains films sont réussis mais combien d'autres ne sont que de séduisants bariolages quand ils ne sont pas des couvertures de magazines aux couleurs criardes à vous détraquer la prunelle.

Jusqu'à ce jour la couleur cinématographique n'a été qu'un étalage de rouges vifs, verts vifs, jaunes vifs. Les teintes pastels, les gris, les beiges on a grand soin de n'y pas toucher de crainte de composer un joli massacre.

Par ailleurs, la pellicule est une "toile" et peut recevoir toutes les couleurs.

Mais lesquelles et dans quel agencement? Voilà le moment de faire appel au peintre et l'écouter.

Si le débat ne dégénère pas en palabres d'école ses résultats peuvent être éminemment fructueux car le peintre sait mieux que quiconque comment mettre en valeur non pas quelques couleurs mais toute la gamme des teintes et demi-teintes souvent ignorées des films les plus poussés et qui cependant ne dépassent les tons rigides des couleurs primaires.

Le chemin sera long et les auteurs de films auront à résoudre des problèmes techniques ardus. Il leur faudra désapprendre ce qu'ils savent déjà; échapper aux débordements des teintes vives, travailler avec une grande économie de moyens et une sobriété exemplaire. Somme toute ils devront "pasteliser" leurs films et ce n'est pas aussi rapidement fait que dit.

Le peintre se trouvera peut-être dépaysé dans ce monde technique mais le seul fait qu'on ait besoin de lui, qu'on fasse appel à ses lumières démontre que l'art l'emporte encore sur la mécanique.

C'est à la fois flatteur et consolant.

Le passé vivant — ***par Marcel Valois***

A l'Arcade qui disparaît on a joué 500 pièces en sept ans

La salle de l'Arcade vient de fermer ses portes. Ces toutes dernières années, on lui avait donné le nom de cinéma Pigalle.

Ce coquet théâtre connut autrefois de populaires saisons dramatiques. Il y a quinze ans, en 1945, l'Arcade terminait sa septième saison consécutive et depuis 1938 un total de 500 pièces y avaient été représentées. Si, par la suite, France-Film accueillit de nouveau des comédiens dans la salle de la rue Ste-Catherine Est, et parfois des comédiens célèbres, le beau temps de l'Arcade s'écoula durant les années de guerre alors que Marcel Journet, acteur terne et homme distingué, ralliait toutes ces dames autour de lui, plus tard François Rozet, puis le regretté comédien de classe qu'était Marcel Chabrier donnaient la réplique à Germaine Giroux, flamboyante de vie intense et de beauté épanouie, et à Antoinette Giroux, au jeu plus retenu et à la présence toujours soulignée sans insistance.

Sur un plateau exigu, les décorateurs et les metteurs en scène Antoine Godeau ou Henri Letondal accomplissaient des miracles d'ingéniosité. Car en fait il n'y avait de dégagement pour les artistes que d'un seul côté. Au fond, ils avaient tout juste la place de se glisser entre le décor et le mur. A la régie où pour la bonne administration du théâtre, Emile Bouffard et Raymond Pezzini se dévouaient sans compter.

On joua beaucoup de Kistemaeckers et de Méré à l'Arcade, mais on monta également nombre de pièces canadiennes. Presque toutes celles de Mme Yvette Mercier-Gouin et d'Ernest Pallascio-Morin y furent créées. Il fallait alors du courage pour prendre le risque de donner huit représentations d'une oeuvre signée par un nom canadien. A ce propos, quand donc le public pourrait-il faire connaissance avec "La Réussite" de Mme Gouin, pièce créée à Paris et jamais encore donnée à Montréal ? Et "La voix dans les chênes", du bouillant Pallascio, qui fut jouée partout en province et guère dans la métropole ?

Pour revenir à l'Arcade, c'était une salle accueillante où M. Godeau saluait dans le hall les vieux abonnés, où Letondal se faisait de semaine en semaine de nouvelles têtes dans des rôles de composition où il était souvent remarquable. Certaines semaines on puisait dans le répertoire français le plus récent. Ainsi on se souvient d'une interprétation émouvante des "Mal Aimés" de François Mauriac avec Chabrier et Antoinette Giroux. On joua même une curiosité littéraire, une pièce d'un auteur peu connu et reprenant le thème de Phèdre, c'est-à-dire celui d'une femme s'éprenant en vain du fils de son mari.

Plusieurs comédiens et comédiennes débutèrent à l'Arcade ou du moins y firent connaissance avec le grand public. Les noms de Roger Garceau et de Janine Sutto, de Denis Drouin, de Lise Roy et de Jean Duceppe viennent à la mémoire des habitués de la salle France-Film. Et les semaines où l'on reprenait "Le Voleur" avec Germaine Giroux ou "La Femme X" avec sa soeur Antoinette n'étaient pas les plus mauvaises comme recette et comme succès.

C'est dans cette salle aussi que l'on put applaudir de façon régulière la regrettée Jeanne Demons, qui jouait alors les mères, elle qui trente ans plus tôt faisait retentir les murs du théâtre National de son frais rire d'ingénue.

Ce sont là des souvenirs qu'évoque à tant de reprises l'ouvrage de Jean Béraud, "350 ans de théâtre au Canada français."

La salle de l'Arcade sera dans quelques mois rouverte au public mais à un public spécial, celui qui va assister et prendre part aux programmes-questionnaires de la télévision, alors que dans l'immeuble de France-Film seront lancés sur les ondes et le petit écran les programmes du deuxième poste français de TV à Montréal.

Aux cinés St-Denis et Bijou

Marchal et Robin jouent avec la mort

C'est la nouvelle saison de cinéma français. Les salles Saint-Denis et Bijou ont pris le départ en fin de semaine avec deux ouvrages récemment tournés : "Quand midi sonnera", réunissant le couple sympathique Dany Robin et Georges Marchal et "La nuit des suspectes" qui groupe auprès d'Yves Massard de troublantes jeunes femmes : Geneviève Kervine, Christine Carrère, Elina Labourdette.

Mêlant à une action poignante et mouvementée une aventure sentimentale, le premier film apporte des éléments spectaculaires au service d'un sujet intéressant. Bénéficiant de moyens importants, nombreux décors, imposante figuration, extérieurs pittoresques, cette production peut soutenir la comparaison avec les meilleurs réussites étrangères du genre.

L'histoire a été traitée dans un style plein de vigueur et d'un rythme soutenu. L'atmosphère dramatique et le grouillement d'un petit pays où la mort, la danse et l'amour sont étroitement mêlés trouvent une parfaite illustration. Le film est un "suspense" réussi.

Dans un genre nouveau pour elle, Dany Robin campe avec émotion, une femme luttant pour sauver celui qu'elle aime. Georges Marchal réussit une création riche de force et d'autorité. Pascale Roberts, bonne danseuse; Pierre Dudan, chevalier errant au grand coeur, joue avec esprit et finesse.

L'intrigue du second film se déroule dans une villa où vit une famille étrange. Huit femmes ont un mobile pour avoir mis à mort le maître de la maison ; la surprise est totale lorsqu'on découvre qu'il s'agit d'un suicide camouflé en crime.

Geneviève Kervine et Christine Carrère ont toutes deux autant de charme que d'adresse. Guylaine Guy (notre compatriote) fait preuve de talent dans son premier rôle à l'écran. Yves Massard allie intelligence à l'esprit dans son rôle de policier, étudiant chaque suspecte et tentant de forcer les aveux. Elina Labourdette et Colette Régis jouent avec finesse.

En fin de saison à "La Marjolaine"

Pour terminer sa première saison d'été, le Théâtre "La Marjolaine" met à l'affiche deux vaudevilles des plus amusants: "La Paix chez soi", de Courteline, qui met en vedette Marjolaine Hébert et Georges Groulx et "Léonie est en avance", de Feydeau, avec une distribution de premier ordre. Citons les noms de Lucille Cousineau, Colette Courtois, Elizabeth Chouvalidzé et Marjolaine Hébert ainsi que Albert Millaire et Georges Groulx.

Ces deux pièces seront présentées tous les soirs sauf le lundi et le mardi d'ici au 3 septembre.

Le rideau se lève à 9 heures au théâtre "La Marjolaine" et après le spectacle le public est invité à rendre visite à Normand Hudon et ses invités à l'Ardoise sur la butte.

Sortie prévue pour septembre de "The Angel Wore Red" avec Ava Gardner, Dirk Bogarde, Joseph Cotten et Vittorio de Sica. Le film a été tourné en Espagne.



DU OUIMETOSCOPE AU NOUVEAU CANADIEN : sur l'emplacement du premier cinéma ouvert à Montréal il y a plus de cinquante ans, s'élève aujourd'hui la salle la plus moderne du pays, le Canadien, dont voici un aspect d'extérieur, et qui sera inauguré le 3 septembre avec à l'affiche "Son Seul Amour", version française d'un film italien en musique où l'on entendra chanter Ferruccio Tagliavini, et la comédie "A Rebrousse-Poil", qui met en vedette Jeanne Fusier-Gir et Noël Roquevert.

HORAIRE DU CINEMA

ALOUETTE : "Ben Hur"; tous les soirs à 8 h.; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 1 h. 30.
AVENUE : "Upstairs and Downstairs" : 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30.
BIJOU : "La Nuit des Suspects" : 12.15, 3.39, 6.43, 10.07 ; "Quand Sonnera Midi" : 1.41, 5.05, 8.29.
CAPITOL : "All The Fine Young Cannibals" : 10, 12.20, 2.35, 4.55, 7.15, 9.30.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Le Cirque fantastique" : 12.05, 3.24, 6.38, 9.57 ; "La Grande Epoque" : 1.57, 5.16, 8.30.
FRANÇAIS : "Un vrai cinglé du Cinéma" : 12, 3.10, 6.25, 9.40; "Délinquant involontaire" : 1.35, 4.45, 8.
IMPERIAL : "This Is Cinerama" : tous les soirs de la semaine, à 8 h. 40; le dimanche à 7 h. 30. Matinées à 2 h., mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.
KENT : "Orfeu Negro": 1, 2.55, 5.05 7.10, 9.20.
LA SCALA : Sur semaine, ouverture des portes à 5.30. Samedi et dimanche : 11.30. A l'affiche aujourd'hui : "Résurrection"; "Marco la bagarre", "Garçon manqué".
LOEW'S : "From the Terrace": 10.35, 1.15 3.55, 6.35, 9.15.
MERCIER : "Tonnerre sur l'Arizona" : 12.10, 2.57, 5.44, 8.31 ; "La Momie" : 1.26, 4.15, 7.02, 9.49.
ORPHEUM : "Porte des Lilas" : 10.35, 12.45, 3, 5.10, 7.25, 9.40.
PALACE : "It Started in Naples" : 10.20, 12.35, 2.55, 5.10, 7.25, 9.45.
PLAZA : "Les Epoux terribles" : 1.35, 4.55, 8; "Leçon dangereuse" : 12.05, 3.25, 6.40, 10.
PRINCESS : "The Greatest Show On Earth" : 2.50, 6.10, 9.35.
REGENT : "Don Giovanni" : 1.40, 5, 8.15.
RIVOLI : "Un vrai cinglé du cinéma" : 2.50, 6.10, 9.35; "Délinquant involontaire" : 1.05, 4.30, 7.30.
SAINT-DENIS : "Qand sonnera midi" : 12.05, 3.29, 6.33, 9.57 ; "La Nuit des Suspects" : 1.43, 5.07, 8.31.
SEVILLE : "Can-Can" : 8.30, matinée à 2.30 mercredi, samedi et dimanche.
STRAND : "The Brides Of Dracula" : 10, 1, 4, 7, 10. "The Leech Woman" : 11.40, 2.40, 5.40, 8.40.
WESTMOUNT : "Don't Panic, Chaps" : 12.50, 3.50, 6.50, 9.50; "I Only Asked" : 2.25, 5.25, 8.25.

Festivals de Montréal 25e SAISON

CE SOIR, le 30 AOUT et le 1er SEPTEMBRE à 8 h. 30
A LA COMEDIE CANADIENNE
OPERA
L'ENLEVEMENT AU SERAIL
(Mozart)
Sous la direction de ROLAND LEDUC
Mise en scène : JACQUES LETOURNEAU
Décors et costumes : ROBERT PREVOST
Chef des choeurs : MARCEL LAURENCELLE
avec
LEOPOLD SIMONEAU, PIERRETTE ALARIE, JAN RUBES, MARGUERITE GIGNAC, JEAN-LOUIS PELLERIN, GEORGE BLOOMFIELD

Orchestre	1er balcon	2e balcon
$3.94	$3.38 - $2.25	$1.13

DEMAIN SOIR et le 29 AOUT à 8 h. 30
A LA COMEDIE CANADIENNE
LES FEMMES SAVANTES
(Molière)
Mise en scène : JEAN GASCON
Décors et costumes : ROBERT PREVOST
avec
CHARLOTTE BOISJOLI, JEAN DAIGLE, VICTOR DESY, NICOLE FILION, ROGER GARCEAU, GABRIEL GASCON, GUY HOFFMANN, GAETAN LABRECHE, LISE LA SALLE, MARC OLIVIER, JEAN-LOUIS ROUX, DENYSE ST-PIERRE, OLIVETTE THIBAULT.

Orchestre	1er balcon	2e balcon
$2.82	$2.25	$1.13

BILLETS EN VENTE (Taxes incluses dans le prix des billets)
LA COMEDIE CANADIENNE, 84 ouest, Ste-Catherine, UN. 1-3339
WILLIS & CO. LTD., 1430 ouest, Ste-Catherine, UN. 6-6801
ED. ARCHAMBAULT INC., 500 est, Ste-Catherine, VI. 9-6201
2140, de la Montagne, VI. 5-6202
LA SOCIETE DES FESTIVALS DE MONTREAL
754 ouest, Sherbrooke, VI. 2-5887, VI. 2-5888

Au Capitol

Jeux d'enfants qui oublient de devenir adultes

C'est un plaisir de voir ensemble à l'écran deux jeunes artistes de la valeur de Natalie Wood et Robert Wagner, qui sont dans la vie mari et femme. Le couple est charmant, bourré de talent. Comme il serait plus agréable encore de les voir dans un film intelligent et original !

"All the Fine Young Cannibals", que l'on peut voir au Capitol, est visuellement un beau film : de luxueuses images en Cinémascope et Métrocolor, du décor somptueux, de la toilette à faire se pâmer les spectatrices, bref tout l'accoutrement M.G.M. à son mieux.

De quoi s'agit-il là-dedans ? De la jeunesse d'aujourd'hui. A part le couple Wood-Wagner, il y a celui que constituent Susan Kohner et George Hamilton. Et puis il y a la chanteuse noire Pearl Bailey, qui vit là un rôle de désespérée et donne au film sa note tragique. Car les écarts de jeunesse de nos quatre jeunes vedettes ne sont pas tragiques. Ils sont, psychologiquement, pré-fabriqués dans le roman "The Bixby Girls" et ils le sont encore, en film, d'après une recette connue : amours en chassés-croisés, remords, prises de becs et de cheveux, coupes écrasées au mur, enfin tout le fourniment courant du film à haute prétention, avec réconciliation finale.

Tout cela est tellement luisant de chic qu'à force de regarder on oublie de se laisser toucher. C'est vraiment là le tragique de l'affaire.

J. B.

Pour plaire à tous ! ... Hilarante comédie ... histoire célèbre — romanesque
★ ★ ★
EXECUTION DES COMMANDES TELEPHONIQUES WE. 2-1139
★ ★ ★
18e SEMAINE !

TOUS LES SIEGES RESERVES
Cab Pictura
CAN-CAN
Technicolor
FRANK SINATRA — SHIRLEY MacLAINE — MAURICE CHEVALIER — LOUIS JOURDAN
SEVILLE
Ste-Cath. près du Forum
Salle climatisée
Le guichet est ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.
Matinées à 2 h. 30 : Mercredi $1.50 ; Sam., dim. et jours de fête $2.00
Soirées à 8 h. 30 : Lundi à vendredi $2.00 ; Sam., dim. et jours de fête $2.50

POUR TOUTE LA FAMILLE
VOUS vous promenez en gondole à Venise ...


VOUS faites du ski nautique avec ces belles nymphes, en Floride ..
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
En TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS: AV. 8-5603
AIR CLIMATISÉ IMPERIAL 1430 BEURY — AV. 8-7102
SAMEDI A 2:00-8:40 p.m.
DIMANCHE A 2:00-7:30 p.m.
FOYER CANADIEN EXCLUSIF DU CINERAMA

DES LE 10 SEPTEMBRE
LE DINDON
de GEORGES FEYDEAU
Tous les soirs à 9 h. (sauf lundi) — dimanche soir : 7 h. 30
Réservation uniquement par téléphone et par la poste
UN. 1-1290 — 1237, RUE SANGUINET
Prix des billets : $3.00, $2.50, $2.00, $1.50
le théâtre du nouveau monde

EN PRIMEUR


CL. 5-6224 4260 ST-CATH. E. DU. 8-5577 8042 ST-DENIS

POUR TOUTE LA FAMILLE !


COMMENÇANT SAMEDI PROCHAIN

BALLET — CLASSIQUE
ESPAGNOLE — CLAQUETTES
PREPARATIF POUR ADULTES, ENFANTS
Classes graduées. Cours spéciaux pour commençantes
Adultes (classes du soir).
Salle de danse
PARK DANCE STUDIO
1357, VAN HORNE — CR. 2-7040
5985 Bannantyne, Verdun
PO. 7-2801

LA SCALA
TEL: RA.1-5187
3 films de choix
Elle tomba de plus en plus bas, Jusqu'à la rue.
Myriam Bru Jean Murat
RESURRECTION
EN COULEURS
2e film
Martine Vlady Gérard Landry Cosetta Greco Fausto Tozzi
MARCO la bagarre
Une étude humaine où l'amour tempère la violence
COULEURS PROCÉDÉ FERRANIACOLOR
3e film
Liselotte Pulver Albert Lieven
Garçon manqué

En grande primeur mondiale française
Volare
UNE PASSIONNANTE HISTOIRE D'AMOUR DANS UNE AMBIANCE DE RÊVE DE MUSIQUE ET DE CHANSONS
Le drame d'une jeune et jolie femme avide de véritable amour
Ne m'oublie pas
L'histoire d'amour la plus passionnée et la plus réaliste
sélection Michael Costom
La beauté des mélodies, des scènes et des couleurs forme un cadre majestueux à ce touchant récit sur l'éternel triangle
Ton amour est toute ma vie
Les adieux de Schubert
EN SUPERBES COULEURS
"Son Seul Amour"
FERRUCCIO TAGLIAVINI SABINE BETHMAN MASSIMO GIULIANI
Aussi à l'affiche!
Le premier film comique de la "nouvelle vague"
À REBROUSSE-POIL
Air climatisé POUR VOTRE CONFORT
Canadien PLAZA coin St-Hubert et Beaubien
Dernière Semaine au Plaza : Leçon Dangereuse

Derniers jours du Festival

Trois représentations de l'opéra de Mozart; concert des Disciples

L'opéra de Mozart "L'Enlèvement au Sérail", présenté au Festival de Montréal, sera encore à l'affiche de la Comédie-Canadienne pour trois représentations : les 27 et 30 août et 1er septembre.

L'oeuvre, qui met en vedette nos célèbres compatriotes Pierrette Alarie et Léopold Simoneau, a été accueillie avec enthousiasme par la critique.

Voici quelques extraits de presse révélateurs :

Dans "La Presse", M. Claude Gingras écrivait : ". . . les mélomanes en général seront ravis par cette production qui, dès hier soir, affichait une cohésion que l'on ne trouve pas d'ordinaire aux premières."

Dans "The Gazette", M. Thomas Archer affirmait : "C'est l'une des meilleures productions musicales présentées à Montréal depuis plusieurs années".

Pour sa part, Jean Vallerand déclarait dans "Le Devoir" : "Les Festivals de Montréal se sont attaqués à une très dangereuse besogne en inscrivant "L'Enlèvement" au programme de leur présente saison; ils sortent de l'aventure, disons-le immédiatement, avec les honneurs de la guerre . . ."

Enfin, dans "La Patrie", M. Pierre Saucier écrivait : "Au double point de vue musical et dramatique, le spectacle est un succès et à ne pas manquer".

Une autre manifestation du 25e Festival de Montréal est au calendrier de la semaine prochaine. Il s'agit d'un concert sacré qui sera présenté à l'église Notre-Dame mercredi avec Yolande Dulude, Réjane Cardinal, Léopold Simoneau et Jan Rubes, et les Disciples de Massenet.

Le programme comprend des pièces avec orchestre, solistes et choeur, ainsi que des pièces a capella, où le choeur se révèle un instrument complet. Ce choeur de 52 voix mixtes est parvenu à un degré de perfection d'une rare qualité, et mercredi prochain le public pourra encore une fois le constater.

Rappelons enfin que les 28 et 29 août, à la Comédie-Canadienne, le Théâtre du Nouveau Monde jouera la comédie en 5 actes de Molière 'Les Femmes savantes".

Leslie Caron et George Peppard seront les vedettes du film de Jack Kerouac "The Subterraneans", que l'on verra bientôt.

Musiciens invités à la Philharmonia

L'orchestre symphonique non-professionnel, "La Philharmonia", reprend ses activités pour une quatrième saison qui s'annonce très intéressante. La première répétition aura lieu le mardi 13 septembre, à 8 h. du soir au Gymnase Strathcona, 520 Chemin Ste-Catherine.

Les musiciens qui veulent travailler sérieusement, spécialement ceux qui, à cause de leur âge ou de leur emploi, ne peuvent entrer au Conservatoire, sont invités à se joindre à l'orchestre.

Ils doivent s'inscrire au secrétariat, 4545 Blvd Rosemont, app. 26, tél. : RA. 1-3213 et donner leur qualifications, car certaines sections de l'orchestre sont déjà remplies et l'effectif est de 100 membres.

Il y aura audition pour ces nouveaux membres le mercredi 7 septembre, à 8 h., au Studio F du poste C.K.A.C.

Nouvelle sortie sur les écrans newyorkais de "Sunset Boulevard", de Billy Wilder. Le film met en vedette William Holden, Gloria Swanson et Erich von Stroheim.

Le théâtre au centre Rabaska

Dans le cadre de son activité d'été, et pour terminer le programme de la saison, Rabaska consacre cette semaine, particulièrement favorables aux jeunes amateurs de théâtre, à l'art scénique.

Plusieurs comédiens et artisans de théâtre contribueront à l'animation du programme de cette semaine qui comprend l'histoire du théâtre, les techniques, les genres et les auteurs, le jeu dramatique, costume, masque, déciro, mime, la mise en scène, etc. Les séances seront illustrées de films et de démonstrations.

Marthe Mercure, Jacques Galipeau, Pierre Boucher, Jacques Zouvi, le mime St-Denis, Jacques Godin, François Guiller, Françoise Berd, Edmundo Chiodini et la troupe de l'Egrégore sont au nombre des animateurs de cette semaine.

L'activité de cette semaine sera ponctuée par quelques représentations telles que "Une fleur à la bouche" de Pirandello, "Une femme douce" par l'Egregore et qui auront lieu particulièrement à la fin de la semaine.

La semaine de théâtre est la dernière période d'activité au programme de la saison d'été qui comprenait sept semaines distribuées ainsi : Tourisme, Folklore, Photographie et Cinéma-amateur, Natation-sécurité, et Sports, Littérature, Cinéma, Musique et Théâtre.

Rabaska est un centre social, culturel, sportif et touristique, à l'intention des jeunes. Dans un cadre d'auberge de jeunesse à portée de bourse de chacun, Rabaska occupe un vaste Manoir dominant le Lac des Sables à Ste-Agathe des Monts.

LIKE LIKE

Deux nouveaux microsillons du pianiste populaire André Prévin : "Like Love", chez Columbia, et "Like Blue", chez MGM.



NORMA SPRINGFORD, qui vient d'être nommée directrice du M.R.T.

Piaf quitte l'hôpital

PARIS, (AFP) — Edith Piaf, qui était malade depuis plusieurs mois, est sortie hier de l'hôpital où elle était en traitement. Elle va passer sa convalescence dans les environs de Paris.

Gagnant d'un "OSCAR"
BLACK ORPHEUS
LE MEILLEUR FILM ETRANGER DE L'ANNEE!
en couleurs
GAGNANT DU FESTIVAL DE CANNES '59
6e SEMAINE
Le film passe à 1.00, 2.55, 5.05, 7.10, 9.20. Dernier spectacle complet à 9 h. p.m.
Cinéma KENT
Climatisé HU. 6-2271

MONTROSE Aujourd'hui à lundi — RA. 7-1990
Air climatisé
POUR TOUTE LA FAMILLE
"SHAGGY DOG"
Walt Disney's — Fred MacMurray
"RODEO", couleurs, John Archer, Jane Nich
"BOWERY TO BAGDAD", Bowery Boys

CAPRI Commençant demain — CL. 9-5297
"TIGRES DU CIEL"
CinémaScope, couleurs, Allan Ladd, June Allison
"L'INFERNALE POURSUITE", CinémaScope, couleurs, Fess Parker, Jeffrey Hunter
Aujourd'hui, dernier jour : "DEVIL'S DISCIPLE", Burt Lancaster, Kirk Douglas
"HOUSE OF INTRIGUE", CinémaScope, couleurs, Curt Jergens, Dawn Addams

COMMODORE Commençant demain — FE. 4-8560
"BAGARRE DE KING CREOLE"
Elvis Presley, Carolyn Jones
"ATTAQUE A FORT DOUGLAS", couleurs, Scott Brady, Rita Gam.
Aujourd'hui, dernier jour : "HOME FROM THE HILL", Robert Mitchum, Eleanor Parker. — "BLOOD AND STEEL", John Puppon, Ziva Rodann.

LA NOUVELLE SAISON TROUVE ODEON TOUJOURS EN TÊTE
EN PRIMEUR
POUR TOUTE LA FAMILLE!
LE 7ème VOYAGE DE SINBAD
2 GRANDS FILMS EN COULEURS
KERWIN MATHEWS KATHRYN GRANT
Randolph SCOTT
LA MISSION DU CAPITAINE BENSON
ECOLIERS MAT...40¢-SOIREE et DIM. 65¢
ELECTRA BEAUBIEN
LA.2-9177 RA.1-6060

Verdun PALACE PO.8-2092
LES 39 MARCHES
Couleur KENNETH MORE + TAINA ELG
ATLANTIQUE, LATITUDE 41°

HER MAJESTY'S
UNE SEULE SEMAINE
commençant LUNDI 5 SEPTEMBRE
Matinées : merc. et sam. à 2 h. 30
Directement du Broadway où elle a connu 2 saisons sensationnelles
Manny Davis présente
la production JOSHUA LOGAN de
GRAND SUCCES REMPLI DE SENTIMENT!
THE WORLD OF SUSIE WONG
Une pièce nouvelle par Paul Osborn
tirée du roman par Richard Mason
BILLETS EN VENTE LUNDI
SOIR : du lun. au jeu. à 8.30 h.
ORCH. et 1er balc. $4.50 — $3.38 — 2e BALC. 2.82 — 2.25
Soir : vend. et sam. à 8.30 h.
ORCH. et 1er balc. $5.07 — $3.94 — 2e BALC. $3.38 — $2.82
Mat. MERC. et SAM. à 2.30 h.
ORCH. et 1er BALC. $3.38 — $2.82 — 2e BALC. $2.25 — $1.69

Il suffit d'une soirée de bal musette, d'un clair de lune pour qu'une fille tombe amoureuse...
RENÉ CLAIR
PORTE DES LILAS
PIERRE BRASSEUR
HENRI VIDAL
DANY CARREL
GEORGES BRASSENS
le célèbre chansonnier-guitariste français
GAGNANT DE 7 PRIX EUROPÉENS
ORPHEUM
air climatisé

20th Century-Fox présente
JOHN O'HARA'S FROM THE TERRACE
PAUL NEWMAN JOANNE WOODWARD
2e SEMAINE!
co-starring MYRNA LOY with INA BALIN LEON AMES PATRICK O'NEAL FELIX AYLMER
CINEMASCOPE COLOR by DE LUXE
SALLE CLIMATISEE
LOEW'S
STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor Lun. à sam. 6 p.m. à 12 p.m. Dim. 11 a.m. à 12 p.m.

Yad a Lassie
Ages : 3 à 6 ans. Service d'autobus privé pour écoliers.
JARDIN D'ENFANTS ET ECOLE MATERNELLE
Méthode supérieure et programme d'étude amélioré, souple et facile
COURS LE MATIN OU L'APRÈS-MIDI
1357 VAN HORNE CR. 2-7040
5985 BANNANTYNE A VERDUN PO. 7-2801

RITZ CR. 2-5290 Salle climatisée
"Bagarres au King Creole"
ELVIS PRESLEY, CAROLYN JONES
"L'Amour que j'attends de toi"
BARBARA RUTTING

ORLEANS Aujourd'hui à mardi
"EDGE OF ETERNITY"
CinémaScope et couleurs
Cornel Wilde - Victoria Shaw
"YESTERDAY'S ENEMY"
Stanley Baker et Guy Rolfe
"COMANCHE STATION"
CinémaScope et couleurs
avec Randolph Scott

DANSE
SAMEDI à 8 h.
Le rendez-vous de danseurs distingués
2 ORCHESTRES
Entrée : 1.25
108 ouest, rue STE-CATHERINE
CONTINENTAL BALLROOM

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
Climatisé par réfrigération
"TEMOIN A CHARGE"
Tyrone POWERS — Marlene DIETRICH
"ATTAQUE DU FORT DOUGLAS"
(Couleurs Technicolor)
Scott BRADY — Rita GAM
"LES LACHES MEURENT AUSSI"
June ALLYSON — Jeff CHANDLER

THEATRE CAMEO
1371 est, rue Ontario
Commençant aujourd'hui et pour toute la semaine
"LES DIX COMMANDEMENTS"
POUR TOUTE LA FAMILLE

DANSE
continuelle
TOUS LES SAMEDIS
9 p.m. à 1 a.m.
ADMISSION : 1.00
BIENVENUE A TOUS
LÉGION canadienne
1191, rue DE LA MONTAGNE

PREMIÈRE MONDIALE
AVANT-PREMIÈRE
LUNDI SOIR!
Dans le monde entier, à 7 h. 25, est montrée une avant-première du plus important film de l'année et le PALACE a été choisi pour se joindre à 40 autres cinémas. Venez à la représentation de 7 h. 25 et voyez l'avant-première en plus du film à l'affiche "IT STARTED IN NAPLES"
PALACE Théâtre

HER MAJESTY'S
5 SEMAINES, 26 SEPT. au 29 OCT.
MATINEES : MERCREDI et SAMEDI
HERMAN LEVIN présente
MICHAEL EVANS · DIANE TODD
Dans la plus grande comédie musicale en Amérique
My Fair Lady
Adapted from Bernard Shaw's "Pygmalion"
AUSSI EN VEDETTE
CHARLES VICTOR HUGH DEMPSTER
Book and Lyrics by ALAN JAY LERNER
Music by FREDERICK LOEWE
Production Staged by MOSS HART
Choreography and Musical Numbers by HANYA HOLM
Production Designed by OLIVER SMITH
Costumes Designed by CECIL BEATON
Musical Director ANTON COPPOLA
Musical Arrangements by ROBERT RUSSELL BENNETT and PHIL LANG
Lighting by FEDER
Dance Music Arranged by TRUDE RITTMAN
COMMANDEZ VOS BILLETS PAR LA POSTE DES MAINTENANT
SOIR, à 8.30 h. PRECISES
Orch. $7.32 — 1er bal. $7.32, $6.19 — 2e balc. $3.94, $2.82
Matinées : MERC. et SAM. à 2.30 h.
Orch. $5.07 — 1er bal. $5.07 — $4.50 — 2e balc. $3.38, $2.82
Veuillez inclure enveloppe adressée à votre nom et affranchie. Veuillez donner second choix de date pour des places de choix et un service plus rapide.
LA VENTE DES BILLETS AU CONTROLE COMMENCERA MARDI 6 SEPTEMBRE DE 10 A.M. A 6 P.M. — PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES.

Vous vous détendrez et vous amuserez à Capri!
CLARK GABLE SOPHIA LOREN VITTORIO DE SICA
in the Shawlson-Rose Production
IT STARTED IN NAPLES
Technicolor
Retenu à l'affiche
SALLE CLIMATISEE
STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor Lundi à samedi : 6 h. p.m. à minuit Dimanche : 11 a.m. à minuit
PALACE

UN FILM QUE PERSONNE NE DOIT MANQUER... MAINTENANT DANS SON 8e MOIS DE SUCCES
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
TECHNICOLOR
METRO-GOLDWYN-MAYER
WILLIAM WYLER'S
PRÉSENTATION OF
BEN-HUR
gagnant de 11 PRIX DE L'ACADEMIE
Mat. à 1.30, mercredi $1.50
Sam., dim. et fêtes $2.50
Soir à 8 h. lun. à vend. .. $2.00
Sam., dim. et fêtes $2.50
REPRESENTATION SPECIALE pour les JEUNES — 2 sept., tous sièges 99¢
MATINEE SPECIALE DE FAMILLE, 30 août à 1.30
Adultes : $1.50 — Jeunes : 99¢
SALLE CLIMATISEE
ALOUETTE STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2007

DECHIRES ENTRE LA SOIF D'AIMER... ET LE BESOIN DE BLESSER!
Natalie WOOD · Robert WAGNER
rôle de "SALOME" — A LA PASSION DEVORANTE!
rôle de "CHAD" — QUI AIMAIT LA VIE MAIS HAISSAIT SON PERE!
UN FILM AVON
"ALL THE FINE YOUNG CANNIBALS"
co-vedettes
Susan KOHNER · George HAMILTON
and Pearl BAILEY AS "RUBY"
with JACK MULLANEY · ONSLOW STEVENS
A L'AFFICHE
SALLE CLIMATISEE
STATIONNEMENT AU GARAGE PEEL-WINDSOR Lun. à sam. 6 p.m. à minuit Dim. de 11 a.m. à minuit
Capitol

POUR TOUTE LA FAMILLE
JEUNES : 65¢ EN TOUT TEMPS
Academy Award Winner "BEST PICTURE"
Incomparable!
Incroyable!
Cecil B. DeMille's THE GREATEST SHOW ON EARTH
Technicolor
SENTIMENT!
AMOUR! RIRES!
EMOI! SPECTACLE!
SURPRISES! MERVEILLES!
CECIL B. DeMILLE'S "THE GREATEST SHOW ON EARTH" starring BETTY HUTTON CORNEL WILDE CHARLTON HESTON DOROTHY LAMOUR ELOISA GRAHAME with Henry Wilcoxon Lyle Bettger Lawrence Tierney Emmett Kelly Gaccanle Ardon "Jr." Jacquillo and JAMES STEWART Produced and Directed by Cecil B. DeMille TECHNICOLOR
A L'AFFICHE PRINCESS SALLE CLIMATISEE

LES DISQUES

Trois extraits de Wagner

C'est au moment où la biographe Gerty Colin publie "Le destin de Cosima" que nous recevons une importante gravure groupant le Prélude de "Tristan et Isolde", le Prélude du troisième acte de "Lohengrin" et l'Ouverture de même que la pièce classique dite "Venusberg", de "Tannhaüser".

Au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Londres, le chef Antal Dorati.

Coïncidence : le livre de Gerty Colin et cette gravure se complètent.

Que dire d'inédit sur ces oeuvres ? N'ayons pas l'outrecuidance d'en signaler la majesté et d'en révéler la substance romantique. Tout cela est connu. Mais, comme il fait bon revenir au maître de Bayreuth et d'écouter les chants colossaux qu'il a dédiés à la vie, à l'amour, au désir et à la mort. Quelle puissance ! Et comme nous semble maigre et sans souffle l'envolée des compositeurs contemporains, pâles imitateurs, voire copistes sans vergogne.

Wagner a donné au monde un long et multiple drame dont tous les personnages sont humains et incapables du moindre avilissement. Au-dessus des autres, de tous les autres, le vieux maître demeure suprême et Antal Dorati, serviteur fidèle d'une écriture brillante, sait obtenir de l'ensemble de Londres les accents qui à Bayreuth rendent toujours hommage à celui qui en son temps fut toute la Musique. (Mercury, MG-50234; en stéréo, SR-90234).

R.C.

Musique de chambre: Beethoven et Mozart

Par une heureuse coïncidence, le disque nous apporte cette semaine une oeuvre rare qui fut jouée lundi dernier au premier "concert aux chandelles" donné dans le cadre du Festival, dans les jardins du Musée.

Il s'agit du Quintette pour piano, cor, basson, clarinette et hautbois, op. 16, de Beethoven, qui est une oeuvre de jeunesse où néanmoins se devinent déjà la science et la maturité du compositeur. Celui-ci donne évidemment la part du lion au piano et le résultat donne l'impression d'une sorte de petit concerto pour clavier accompagné de quatre instruments à vent. C'est dans cet esprit que les musiciens groupés ici jouent l'oeuvre, tout en en faisant ressortir les qualités d'écriture et la profondeur d'expression. Le pianiste est Walter Panhoffer et ses quatre collègues sont des membres du célèbre Octuor de Vienne.

Le Quintette de Beethoven occupe une face et demie. Le disque est complété par une oeuvre de Mozart, le délicieux Divertimento en mi bémol majeur pour deux clarinettes, deux cors et cordes (K. 113).

Deux inoubliables interprétations, au même diapason. Exemplaire utilisation de la stéréophonie : beaucoup d'illusion d'espace sans "séparation" exagérée, riche reproduction de chacun des instruments et de l'ensemble. (London, CS-6063, en stéréo seulement).

C. G.

"Offenbachiana"

C'est son propre choix de mélodies extraites de huit opérettes d'Offenbach que nous propose le chef d'orchestre Manuel Rosenthal. On retrouve là, dans un pot-pourri ingénieusement agencé, des mélodies, des danses qui rappellent des couplets et des pas célèbres, que ce soit dans "Orphée aux Enfers" ou "La Vie Parisienne". Les amateurs et connaisseurs de ballet seront intéressés par cette interprétation des versions originales, parce qu'ils observeront une fois de plus avec quel bonheur les adapteurs ont tiré parti d'une infinité de rythmes que leur offrait Offenbach mais qu'il fallait retoucher pour les rendre aussi enlevants. L'orchestre que dirige Rosenthal est celui de l'Opéra de Paris. (Sélect-Véga, SP-12036 ; en stéréo, SSP-24036).

J.B.

JAZZ

BILLIE HOLIDAY — La dernière réédition d'enregistrements de la chanteuse noire Billie Holiday, décédée l'an dernier, est un microsillon de la compagnie MGM consacré à des chansons qu'elle grava en compagnie du chef d'orchestre Ray Ellis. Le disque a ceci de particulier qu'il nous présente, à travers trois séances d'enregistrement, un parfait exemple de ce que le critique Leonard Feather appelle, au verso de la pochette, "la quatrième phase de la carrière" de la grande artiste, alors que, accompagnée d'un orchestre à cordes ou d'un ensemble de jazz, elle abandonne son répertoire habituel pour des chansons nouvelles (qui d'ailleurs, sitôt chantées par elle, lui sont identifiées). Il en est ainsi, avec les cordes, de "Don't Worry About Me", "All the Way", "Just One More Chance", "It's not for Me to Stay", "I'll Never Smile Again", puis, avec l'orchestre de jazz (Harry Edison, Joe Wilder, Billy Byers, Al Cohn, Danny Bank, Hank Jones, Barry Galbraith, Milt Hinton, Osie Johnson), de "Baby Won't You Please Come Home", "Sometimes I'm Happy", "You Took Advantage of Me", "Sleepy Time Down South", "There'll Be Some Changes Made" et "Deed I Do". Ce microsillon illustre comment Lady Day transformait toute mélodie, toute musique, en faisait "sa" musique; et à un point tel qu'après elle personne ne pouvait plus chanter les mêmes chansons sans risquer d'y perdre des plumes. Voilà un disque qui s'ajoute bien aux précédentes rééditions. (MGM, E-3764; en stéréo, SE-3764). P.-M. L.

"BELLS ARE RINGING" — Un microsillon Capitol nous apporte la trame sonore de ce film tiré de la fameuse comédie musicale à succès. Tous ont vu, sinon la pièce, du moins le film, et voudront revivre chez eux les meilleurs moments de cette production très amusante, surtout à cause de la musique et de la composition inoubliable de Judy Holliday. Celle-ci a été "prêtée" par la maison Columbia pour les besoins de cet enregistrement, qui nous apporte les meilleures chansons du film telles que "Just In Time", "I Met A Girl", "The Party's Over". Judy Holliday et Dean Martin chantent des duos et des solos. Choeurs complets, grand orchestre, très bon enregistrement. Un disque qui répand la bonne humeur. (Capitol, W-1433; en stéréo, SW-1433).

LES "FIREBALLS" (deux guitares, une contrebasse, une percussion et un chanteur) viennent d'enregistrer leur premier microsillon. On y trouve des "rocks" rapides et lents, des ballades sentimentales, des morceaux "western", se succédant pêle-mêle à un rythme fou. Pour la danse ou l'audition. Très bien enregistré. (Top Rank, RM-324).

AUDITORIUM
FE. 4-0410 DE L'HOTEL-DIEU 3860, rue St-Urbain Montréal
en PRIMEUR


EN MATINÉE 1.30 HRE. — EN SOIRÉE 7 HRES.

Amherst — Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851

DEAN MARTIN
JERRY LEWIS
CE N'EST PAS UNE VIE JERRY
Technicolor

JEAN GABIN
EDITH PIAF
PATACHOU
MARIA FELIX
FRENCH CAN CAN
Technicolor

SOPHIA LOREN
FILLE DU FLEUVE
Technicolor





CHEZ ARCHAMBAULT
3 AUBAINES PAR JOUR!
Chaque jour de la semaine !

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Yoland Guérard Cloches, sonnez A' la brunante, etc... Ald-26 Mono $4.45 Spécial $3.56	Jany Sylvaire Opérette. Cloches de Corneville et autres. S-12027 Mono $4.45 Spécial $3.56	Vivaldi. Concerto Mandoline, cymbales et piccolo. MI-5459 Mono $4.98 Spécial $3.98	Carmen (complet) de Los Angeles, Gedda, Micheau. GCR-7207 Mono $14.98 Spéc. $11.98	Les Préludes Liszt. Caprice Italien, Tchaikovsky. ANG-35047 Mono $5.45 Spécial $4.36	Pagliacci (complet) Callas, Gobbi, Di Stefano. ANG-3527 Mono $9.40 Spécial $7.52
Hélène Baillargeon Alan Mills : Chansons canadiennes. Lp-1221 Mono $4.50 Spécial $3.60	Dvorak Jolivet. Concerto en Si mineur. Violoncelle. Concerto pour trompette S-12021 Mono $4.45 Spécial $3.56	Barbier de Séville (complet) Callas, Gobbi. Angel-3559 Mono $16.35 Spéc. $13.08	Les Pêcheurs de Perles (complet) Michel Dans, Martha Angelici. ANG-3524 Mono $10.90 Spécial $8.72	Beethoven Concerto No 4 Emil Gilels 35511 Mono $5.45 Spécial $4.36	La Bohème (complet) Siepi, Tebaldi, Bergonzi. Lond-A4236 $10.90 Spécial $8.72
Les Djinns Pilou, Pilou He, etc. S-12031 Mono $4.45 Spécial $3.56	Marcel Dupré. Aux Grandes Orgues de St-Sulpice. Ld-3-106 Mono $5.95 Spécial $4.76	Beethoven Symphonie No 9 Klemperer Angel-3577 Mono $10.90 Spécial $8.72	Les Femmes Savantes. Molière (complet) Dtx-214-215 Mono $11.90 Spécial $7.90	Rigoletto (complet) Callas, Gobbi, Di Stefano. ANG-3537 Mono $14.85 Spéc. $11.88	Beethoven Concerto, violon. Oistrakh, Cluytens. ANG-35780 Mono $5.45 Spécial $4.36

2140 de la MONTAGNE VI. 5-6202 — Ed. Archambault INC — 500 est, STE-CATHERINE VI. 9-6201

BIENTOT ! . . . AUX 2 CINEMAS !


PASSEPORT POUR LA HONTE


AV. 8-5515 FRANÇAIS et RIVOLI CR. 1-2210

SALLES CLIMATISÉES
ST-DENIS et BIJOU
OUVERTURE D'UNE BRILLANTE NOUVELLE SAISON


MADAME... Votre mari doit mourir demain... vous seule pouvez le sauver! Si vous ne deviez pas réussir, l'aimeriez-vous assez pour mourir avec lui?
Le couple idéal du cinéma français
Georges MARCHAL
Dany ROBIN
Mari et femme pour la première fois à l'écran et héros d'un grand amour
avec Pierre DUDAN Pascale ROBERTS dans
Quand Sonnera Midi
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
Huit femmes... huit suspectes... Luttant contre les mensonges des unes, les roueries des autres, l'inspecteur Duret découvrira-t-il la vérité et le secret de ces huit femmes?

La jeune canadienne GUYLAINE GUY
GENEVIÈVE KERVINE
CHRISTINE CARRÈRE
ELINA LABOURDETTE
avec YVES MASSARD
dans
la nuit des suspectes
(8 FEMMES EN NOIR)

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Château — 3 Grands Films !


Ahuntsic — Air conditionné ! "PATH OF GLORY", Kirk Douglas, Adolphe Manjou. "3 CAME TO KILL", Cameron Mitchell, Steve Brodie. "TALL T", Technicolor, Randolph Scott.
Empress — Air rafraichi ! Dernier jour : "MURDER INC" et "VALLEY OF THE REDWOODS". Commençant demain : "SAD SACK", VistaVision, Jerry Lewis, Phillis Kirk. "THE REVENGE OF FRANKENSTEIN", Technicolor, Peter Cushing, Eunica Gayson.
Lucerne — Air conditionné ! Dernier jour : "PLEASE DON'T EAT THE DAISIES" et "THE SCAPEGOAT". Commençant demain : "THE MOUNTAIN ROAD", James Stewart, Lisa Lu. "CRY TOUGH", John Saxon, Linda Cristal.
Granada — Dernier jour : "MURDER INC." et "VALLEY OF THE REDWOODS" DEMAIN !

Monkland — "SUDDENLY LAST SUMMER", Elizabeth Taylor, Montgomery Clift. "TALL STORY", Anthony Perkins, Jane Fonda.
Rialto — "ANATOMY OF A MURDER", James Stewart, Eva Arden, Kathryn Grant. "IT HAPPENED TO JANE", en couleurs, Doris Day, Jack Lemmon, Ernie Kovacs.
Papineau — Dernier jour : "MURDER INC.", et "VALLEY OF THE REDWOODS" DEMAIN !

Savoy — Air conditionné ! Dernier jour : "MURDER INC." et "VALLEY OF THE REDWOODS". Commençant demain : "A WOMAN LIKE SATAN", en couleurs, Brigitte Bardot, Antonio Villar. "APACHE TERRITORY" en couleurs, Rory Calhoun, Barbara Bates. "THE LINE UP", Eli Wallach, Robert Keith.
York — Air conditionné ! — Van Horne
"THE STORY OF RUTH", CinémaScope et couleurs, Stuart Withman, Viveca Lindfors. "CRACK IN THE MIRROR", CinémaScope, Orson Welles, Juliette Greco.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures.
Rosemount — Dernier jour : "OPERATION PETTICOAT" et "TALL STORY" DEMAIN !

2 FILMS D'HORREUR CRISPANTS
Un Dracula plus méchant et plus sanguinaire que jamais !
BRIDES of DRACULA
TECHNICOLOR

100 JEUNES FILLES DANS UNE ECOLE ISOLEE A LA MERCI D'UN MONSTRE INHUMAIN.
Starring PETER CUSHING · FREDA JACKSON · MARTITA HUNT · YVONNE MONLAUR
AND
Toujours Jeune ! Toujours Meurtrière !


Starring COLEEN GRAY · GRANT WILLIAMS · GLORIA TALBOTT · PHILLIP TERRY
AUJOURD'HUI STRAND AIR CONDITIONNE

LA SAISON SE TERMINE LE SOIR DE LA FÊTE DU TRAVAIL!
ON S'AMUSE!
Spectacle Gratuit
5 & 11 p.m.
AU PAVILLON DE DANSE
WEEK-END, EN SOIRÉE
"Le nouveau tempo"
avec
Dean Morgan & son Combo
SALLE À MANGER — REPAS COMPLETS
en après-midi et en soirée, sauf le lundi à compter de 7 p.m.

PARC BELMONT

2e SEMAINE ! ★★★
GRAND FESTIVAL DU RIRE!
EN REPRISE ★ 2 GRANDS SUCCES


AUX 2 CINEMAS
AV. 8-5513 FRANÇAIS et RIVOLI CR. 1-2210

LA VIE LITTÉRAIRE

Sur deux inédits

Jean Reverzy ou le pessimisme serein

Jean Reverzy connut un destin aussi étrange que pathétique. Médecin à Lyon, militant d'extrême-droite, monarchiste convaincu, la guerre le força à une révision entière des valeurs qu'il avait jusque-là considérées comme immuables. Atteint d'un mal qui devait l'emporter l'été dernier et dont il avait la prescience, il avait abandonné clientèle, pratique et idéaux anciens pour se lancer dans une carrière littéraire devant laquelle il se présenta dépourvu comme un novice. N'ayant plus que cinq ou six années à vivre, il se retira pour ainsi dire du monde et se mit à écrire. Il voyait dans cette activité nouvelle, ainsi que le note Maurice Nadeau dans l'émouvante préface qu'il consacre à Reverzy dans la présentation de deux inédits, "Le Silence de Cambridge" et "La Vraie vie" (1), comme "le moyen nécessaire et indispensable d'un certain anéantissement". En face de la mort qu'il sentait venir vers lui à pas lents ("C'est déjà toi, mort"), Reverzy s'était réfugié dans le silence. Ayant rejeté toute croyance, méprisant ses concitoyens et s'enveloppant dans un orgueil qui était autre chose que la "majoration de son moi", il se mura, seul et désespéré, dans une sorte de pessimisme serein qui n'est point sans beauté ni sans grandeur.

Il voulait en arriver à un certain art d'écrire qui ne fût pas de la littérature et avec l'un des deux textes posthumes recueillis par Maurice Nadeau, "La Vraie vie", il semble qu'effectivement il soit arrivé à ses fins. Car Reverzy jugeait fort sévèrement (du moins ainsi en témoigne Charles Juliet qui l'alla retrouver à l'hôpital où il vivait comme retiré du monde, peu avant sa mort) ses ouvrages précédents. Pourtant "Le Passage", qui lui valut le Renaudot en 1954, n'est-il pas un des romans les plus pathétiques des dix dernières années et ne lui valut-il pas, à travers le monde, des milliers d'admirateurs qui découvraient en lui un romancier extrêmement original, d'une puissance et d'une vision au delà des dons communs ? Tel cet écrivain polonais, Mme Zofia Bohdan-Chadrynska, avec qui il fut en correspondance, consécutivement à la publication du "Passage", et à qui il révéla l'essentiel de son art : ses difficultés en face de l'oeuvre à édifier, la piètre estime dans laquelle il tenait ses oeuvres, l'anéantissement pur et simple de sa personne auquel aboutissait son entreprise littéraire, son impossibilité à vivre normalement, son incommunication avec ses semblables, et en définitive sa constante obsession de la mort.

* * *

Il se trouvait enfermé dans une sorte d'univers kafkaien qui l'avait amené dans une impasse où il se croyait démuni devant deux des appareils les plus irréductiblement pressurants auxquels peut se heurter l'homme : l'inextricable dédale de la Justice et le sombre tunnel de la Maladie, tous deux débouchant parallèlement sur la mort. C'est à la Justice et à la Maladie qu'il paie son tribut avec les deux récits posthumes que nous livre aujourd'hui Maurice Nadeau, "Le Silence de Cambridge" étant le premier tableau de ce sinistre dyptique, dont "La Vraie vie" est le second.

Il est possible qu'ayant considérablement évolué à travers son art, Jean Reverzy n'eût pas admis que l'on publiât "Le Silence de Cambridge", qui est attenant à sa première manière. A partir d'un roman anglais dont le titre donne son nom à cette longue nouvelle, l'auteur nous plonge dans la vie de deux vieilles célibataires, heureuses ensemble et dont le bonheur simple et fait de peu de chose est brisé par le mariage tardif de l'une d'entre elles. L'autre prend alors la plume et se met en frais de raconter, non pas à la manière d'un écrivain de métier, mais plutôt comme un témoin horrifié, ce qui va s'annoncer : la faillite lamentable de ce mariage et les conséquences funestes qu'il traine à sa suite.

Elle ne sait comment s'y prendre. Elle ouvre le roman précité, "Le Silence de Cambridge", qu'elle est en train de lire, et cherche à découvrir derrière les phrases les secrets du métier d'auteur. Elle rejette les mots comme étant "trop jolis" et se révèle à elle-même grâce à la simplicité de son récit. Elle montre avec un talent dépourvu d'artifice comment l'appareil inexorable de la Justice s'empare du destin des deux soeurs, comment de dossiers en dossiers, d'assignations en assignations, de procès en procès, leur vie en vient à dépendre d'une Justice "qui nous avait saisies et nous étreignait pour ne plus nous lâcher jamais et pour finalement nous étouffer". Elles sont prisonnières dans cet étrange univers "où le destin des hommes est tapé à la machine à écrire". La Justice veille sur elles comme une maladie, mais le plaideur a heureusement une sorte d'antennes divinatoires qui lui font pressentir le pire. Fortes de leurs pressentiments, les deux soeurs en viennent à ne plus ressentir d'émotion devant ce qui va leur arriver car elles savent qu'au bout il y aura la mort. Il est des procès qui s'acharnent sur toute une vie et lorsque la malheureuse Louise s'éteint avant la fin de ses procès, sa soeur peut écrire qu'elle est "morte de procédure", comme d'autres de maladie.

* * *

A ce récit dont la simplicité même émeut répond "La Vraie vie" qui est un texte plus dense, plus direct, plus dépouillé encore. Reverzy le voyait comme le squelette d'un grand roman à faire sur le monde de la médecine, dans toutes ses implications en rapport avec le destin de l'homme. Il y aurait mis tout le fruit de son expérience de praticien d'abord, puis de grand malade traité à son tour par ses anciens confrères. Il ne put mener à bien son entreprise, la mort l'en empêcha. Mais on a l'impression qu'il véhicule dans "La Vraie vie" l'essentiel du message qu'il entendait livrer.

C'est un récit extrêmement pessimiste d'où suinte un climat qui enveloppe le lecteur au même titre que le malade dont il est ici question. On voit le malade appréhendé lentement par la maladie. Ce Dufourt est en apparence un bien portant; la maladie s'insinue en lui, et il feint d'abord de ne point s'en rendre compte. Il temporise, et tout à coup le mal, brutalement, se déclare. A partir de ce moment, c'est un long et serein cheminement vers la mort. Tel une marchandise, le malade passe de mains en mains; les unes lui sont bienveillantes, les autres indifférentes, d'autres enfin soucieuses surtout de leur promotion personnelle.

Le patient progresse par étapes à l'intérieur de la maladie qui lui découvre un monde inconnu de sensations. Si bien que, en définitive, sa maladie devient pour Dufourt "la vraie vie", celle qu'il aurait ignorée, fût-il demeuré bien portant. La famille, les êtres chers, les amis ne peuvent plus rien pour lui; même leur sympathie ne peut dépasser un certain brouillard qui enveloppe le malade et l'isole du monde. Il reste avec ses tisanes et ses piqûres, ses joies et ses peines.

Comme le livre commencé va, à mesure qu'il avance, vers son propre anéantissement, ainsi va la maladie qui ne peut que se dénouer par le plus grand des silences. Aussi "La Vraie vie", comme d'ailleurs "Le Silence de Cambridge", est-il un récit d'un grand prix parce qu'il émane d'un homme qui a véritablement souffert et qui parle de la souffrance non pas comme un homme de lettres, mais comme un clinicien lucide.

(1) "Le Silence de Cambridge" et "La Vraie Vie", par Jean Reverzy, collection "Les Lettres Nouvelles", Julliard.

Jean Hamelin

PETER ET LA JEUNE DAME



L'honorable George Cecil David Percy Llwyn.

PETER ET LA JEUNE DAME. — L'honorable George Cecil David Percy Llwyn, tel que vu par le dessinateur Ray Bret-Koch, est l'un des personnages du roman humoristique de Hélène Tournaire, "Peter et la jeune dame", publié dans la collection Champagne de la Librairie Arthème Fayard. C'est dans cette collection que parut "Peinture fraîche", de Robert Escarpit, Grand Prix 1960 de l'Académie de l'humour.

Neuf finalistes pour le Prix du Cercle du Livre

Sur les 32 manuscrits soumis cette année au Prix du Cercle du Livre de France, le jury en a retenu neuf en finale. Ce sont :

"L'Univers de Zoë Mouchemonde",
"Les Pédagogues",
"Au Seuil de l'Enfer",
"La Mauvaise Chance",
"La nuit si longue",
"L'Interrogation",
"Dernier Feu d'Homme",
"Le Visage de l'Attente",
"La Corde au Cou".

C'est la première fois dans l'histoire du Prix du Cercle qu'un nombre aussi considérable de manuscrits est retenu en finale, ce qui indique un nouveau pas en avant pour nos romanciers canadiens-français.

Les neuf manuscrits vont maintenant faire le tour des neuf membres du jury : M. Roger Duhamel, président, Mme Lucette Beauchemin, M. Jean Béraud, M. Jean-Charles Bonenfant, M. Pierre Daviault, M. Robert Elie, le R.P. Paul Gay, M. Paul Langlais, M. Dostaler O'Leary, qui se réunira mardi, le 11 octobre, au Restaurant "Au 400", à Montréal, comme les années précédentes pour attribuer le Prix du Cercle pour la douzième année consécutive, à l'issue du déjeuner.

L'éditeur Robert Laffont, qui vient de publier "Les Chirurgiennes" (Entre tes Mains — titre original) de Maurice Gagnon et qui publie en septembre le nouveau roman de Claire Martin "Doux-Amer" fera exprès le voyage de Paris pour assister aux délibérations du jury et faire la connaissance du lauréat.

DEUX ROMANS-ROMANS

De la femme ennemie à l'éternel féminin

Tous les romans ne peuvent être des oeuvres d'art ou des livres qui font époque. Dans la production courante il faut quantité de récits faits par des écrivains de solide métier et sachant où ils vont. Guy des Cars avec "Cette étrange tendresse" (1) et Georges Barbarin dans "La réincarnation de Dora" (2) s'adressent chacun à la fois au grand public et à un petit groupe friand d'un genre. Des Cars raconte l'attachement tyrannique d'un célèbre auteur dramatique pour un tout jeune homme qu'il dispute à une chanteuse de cabaret. C'est la vieille lutte de la chair contre l'esprit, l'esprit dominateur et vaincu étant représenté ici par un homme mûr et vivant isolé loin du public qui lui fait fête à la scène.

Barbarin reprend le thème de la réincarnation lancé dans la littérature avec bonheur par Edgar Allan Poe. Par le truchement de l'écriture automatique une femme-esprit annonce à un jeune homme, qui fut autrefois son épouse, alors qu'ils étaient tous deux revêtus d'une autre enveloppe charnelle, qu'elle va habiter un autre corps encore dans le sein de sa mère pour l'attendre plus tard dans la vie.

"La réincarnation de Dora" manque de poésie pour faire croire à une histoire aussi fantastique. Le mysticisme hors de toute religion connue sonne creux. Pour un esprit français, il y a un peu de ridicule à voir un homme attendre pendant quinze jours celle qui pourrait bien ne pas le retrouver.

La vraisemblance est dépassée lorsque le héros ayant pu connaître et épouser Dora devient le père, par un second mariage, d'une enfant qui sera à son tour la réincarnation de l'immortelle Dora devenue la petite Dorothée. C'est bien l'histoire de l'éternel féminin, de la femme qui ne lâche pas son homme, puisque le même esprit avait habité le corps de la mère de Bruno. Le cycle est complet, on se croirait dans la mythologie hindoue, le même être a joué auprès d'un homme tous les rôles possibles auprès de lui, excepté celui de soeur. Ce dernier rôle l'auteur le réservait à Monique, l'amie d'enfance de Bruno, qui l'a toujours aimé en silence, qui accepte la rivalité de Dora et promet à cette dernière mourante d'épouser le veuf bien peu de temps inconsolable. Le livre est élevé au-dessus de la facilité par une tendresse amoureuse prenante. Ce sont deux histoires d'amour que Georges Barbarin raconte. Le ton est juste sans excès de sentiment ou de passion. Les messages adressés par Bruno par l'esprit de Dora sont bien longs à s'exprimer.

Guy des Cars semble écrire un roman à clef avec "Cette étrange tendresse". On pense à M. de Montherlant fort médisant à l'endroit des femmes et très discret quant à ses amitiés masculines. C'est bien dans la ligne du personnage nommé Ferval de faire croire qu'il va accepter une inconnue qui n'a jamais fait de théâtre pour la lancer dans sa prochaine pièce. C'est cependant dans les livres et au cinéma seulement qu'une fille sans expérience décroche un premier rôle. On a beau être belle et posséder une présence irrésistible, le théâtre n'est pas le music-hall ou l'écran. Le truc est cousu de fil blanc. C'est présenté tout simplement pour que le grand auteur dramatique puisse prouver son emprise sur son jeune secrétaire qui a paru impressionné par Olga sous les feux des projecteurs. Ferval apprendra à la fin qu'il n'est si fin renard que ne soit pris. Son petit secrétaire aura connu ses premiers plaisirs qu'il prendra naturellement pour le commencement d'un grand amour. Désabusé par Olga qui le laisser tomber aussitôt qu'elle apprend qu'elle n'aura pas le rôle convoité, horrifié par le machiavélisme de celui qu'il appelait son parrain, Alain sortira à jamais de la vie d'un grand homme qui ne lui avait demandé en fait que sa présence constante auprès de lui.

"Cette étrange tendresse" n'est pas le roman tendancieux qu'on pourrait imaginer. Les scènes où l'on parle théâtre et répète des scènes sont vivantes. Comme dans tous les ouvrages où l'on cite des passages d'un ouvrage supposé d'un grand écrivain, ni le ton ni le style n'y sont. Au lieu du dialogue d'un Montherlant, on se trouve en face de répliques de l'auteur du roman. Le décalage est marqué, pour le moins.

(1) "Cette étrange tendresse", par Guy des Cars (Flammarion).
(2) "La réincarnation de Dora", par Georges Barbarin (Flammarion).

Marcel Valois

ANDRE TURP

SUITE DE LA PAGE 25

"M. Turp possède une voix sûre et puissante et un sens naturel du théâtre comme on n'en trouve pas toujours chez les chanteurs . . . Il continue de confirmer quelle acquisition de valeur il est pour le Covent-Garden". (Leslie Ayre, "Evening News").

"Turp a chanté un magnifique Turiddu . . . Il n'y a eu aucune faute sur laquelle il vaille la peine de s'arrêter . . . Voici le ténor, dans ce genre de rôle, dont Covent-Garden avait de toute évidence besoin depuis longtemps". (Evan Senior, "Music and Musicians").

"Sa voix était bien ouverte et libre et, disons-le, il évitait les gesticulations vulgaires des chanteurs italiens" ("The Star").

"La saison d'opéra au Covent-Garden s'est terminée samedi avec la représentation de "La Bohème" dans la reprise remarquable ayant pour protagonistes Mme Victoria de Los Angeles en Mimi et M. André Turp en Rodolfo — une équipe restée sans rivale ici, depuis la guerre, pour ce qui a trait à la sensibilité musicale et dramatique". ("The Arts", 18 juillet).

Tous les critiques, en un mot, accordent une grande importance aux débuts de M. Turp, et même si quelques-uns font ici et là des réserves (très minimes !), tous, à l'unanimité, déclarent que son engagement au Covent-Garden constitue une acquisition. A la lecture des articles, on a vraiment l'impression que l'auditoire du Covent-Garden attendait ce ténor depuis longtemps.

LE CANADA BIEN VU AU COVENT-GARDEN

Un détail qui ne manque pas de nous faire plaisir, est la générosité et la fierté avec lesquelles les critiques britanniques répètent que M. Turp est Canadien et même Canadien français, et toujours sans jamais la moindre allusion au "colonialisme" dont on entend tellement parler à Toronto, par exemple . . .

Un mot a même circulé cette saison à Londres à savoir que c'était le Canada désormais qui alimentait la scène lyrique anglaise. Et je cite textuellement un journal : "It has become Canada's turn to replenish our operatic stage" ("Evening News").

M. Turp a été engagé au Covent-Garden après avoir passé une audition, à Montréal même, devant le jeune chef d'orchestre Edward Downes, qui est l'un des associés de l'administrateur du Covent-Garden, Sir David Webster. Sir David a ensuite entendu lui-même M. Turp à Londres et a officiellement confirmé l'engagement du jeune Canadien, pour une période "d'essai" de six mois — de janvier à juillet derniers.

On sait que Sir David fait régulièrement des voyages au Canada et dans le reste du Commonwealth afin de découvrir de nouvelles voix.

"Le Covent-Garden, précise M. Turp, est très intéressé à faire connaître les talents vocaux de tous les pays faisant partie du Commonwealth. L'un des premiers buts de la célèbre maison d'opéra est précisément de promouvoir le talent britannique".

DES PARTENAIRES PRESTIGIEUX . . .

Pendant les six mois qui viennent de s'écouler, André Turp a chanté sur la scène du Covent-Garden dans cinq des principales productions au répertoire de la maison, et inutile de le dire, en plusieurs représentations chacune (il y a des semaines où il chantait quatre fois).

Il a fait ses débuts au Covent-Garden dans "Lucia di Lammermoor", aux côtés de la sensationnelle nouvelle Lucia, l'Australienne Joan Sutherland. M. Turp précise qu'il y a actuellement au Covent-Garden plus de chanteurs venant de l'Australie que de n'importe quel autre pays, y compris l'Angleterre même.

Ces débuts ont eu lieu le 5 février 1960 . . . "une date que je n'oublierai jamais ! Je n'ai jamais été aussi nerveux de toute ma vie. Mais j'ai gardé mon sang-froid !" (et pour le reste, voir les critiques ci-haut).

André Turp a aussi chanté le rôle du chevalier Des Grieux dans "Manon" et celui du peintre Rodolfo dans "La Bohème" — et dans les deux opéras, il avait l'avantage d'avoir comme partenaire la célèbre cantatrice espagnole Victoria de Los Angeles.

Et ici, il s'arrête pour nous parler de cette femme qui a produit sur lui une grande impression, comme artiste et comme camarade de travail. "Elle a la modestie des plus grands, elle est une collègue fine, sensible. Sur la scène, elle évite de prendre la vedette: au contraire, elle vous aide gentiment. Dans "Manon" par exemple, quand j'avais tendance à m'emporter, elle me chuchotait: "adagio... adagio..."

Enfin, André Turp a chanté dans deux nouvelles productions: Turiddu dans "Cavalleria rusticana" (donnée au Covent-Garden, comme partout ailleurs, en "programme double" avec "Pagliacci") et Macduff dans "Macbeth".

D'AUTRES CANADIENS AU COVENT-GARDEN

André Turp parle aussi de quelques artistes canadiens qu'il a rencontrés au cours de son séjour au Covent-Garden: le jeune baryton montréalais Louis Quilico, qui cette année y a chanté Germont dans "La Traviata"; James Milligan, un autre baryton canadien, qui a également chanté divers rôles au Covent-Garden; et surtout Joseph Rouleau. Cette basse de Montréal, qui est au Covent-Garden depuis déjà quelque temps, s'apprête à chanter le rôle de Basilio dans "Le Barbier de Séville" et le grand rôle de basse dans "La Sonnambula", un opéra "ressuscité" par la Callas. Actuellement, M. Rouleau chante beaucoup les pères nobles, comme celui de "Manon".

André Turp manifeste son amitié et sa reconnaissance envers M. Rouleau. "C'est un peu grâce à lui que je suis au Covent-Garden".

Jon Vickers est un autre Canadien qui a fait les beaux soirs du Covent-Garden et qui continue d'y paraître dans les grands rôles de ténor héroïque comme celui des "Troyens" de Berlioz. Les habitués de la maison se souviennent également du passage trop rapide de Richard Verreau.

Cette "invasion" canadienne du Covent-Garden remonte à la fin du siècle dernier, alors qu'Emma Lajeunesse, de Chambly, était l'une des plus grandes étoiles de la maison, sous le nom d'Albani. Les registres du Covent-Garden contiennent d'autres noms canadiens, entre autres ceux de Pauline Donalda et de Sarah Fischer.

Le Covent-Garden suit le courant qui veut que, de plus en plus, de par le monde (y compris à l'Opéra de Paris !) on chante les opéras dans la langue originale plutôt que dans la langue du pays.

André Turp souligne également "l'aspect hautement professionnel et artistique de la maison, que l'on ne trouve ailleurs qu'à La Scala et à l'Opéra de Vienne. On y travaille le temps qu'il faut, loin des ennuis et des querelles d'unions... Où ailleurs, dans le monde entier, trouvons-nous une maison d'opéra où il est possible de répéter deux semaines dans le décor ?" On sait que le Covent-Garden est, de toutes les maisons d'opéra du monde entier, probablement celle qui offre la saison la plus longue : d'octobre à juillet inclusivement.

La saison prochaine, le Covent-Garden reprendra plusieurs de ses spectacles de cette année, entre autres "Bohème", "Macbeth", "Cavalleria" et "Lucia", ce qui veut dire que M. Turp a du pain sur la planche. Puis il chantera le rôle du ténor italien dans "Le Chevalier à la rose" et il est possible aussi qu'il chante dans "L'Ange de feu" de Prokofieff.

LES BEAUX-ARTS

LES ENFANTS, CES VISIONNAIRES...

par JEAN SARRAZIN

"Puis l'enfance. La mienne, on
y voyait souvent
"Les jockeys accroupis sur le
fleuve des vents . . .
"La fenêtre mêlait oiseaux et
fils de fer.

Dessins d'enfants ! Rosée de fraîcheur, couleurs d'âme neuve ! On croit avoir tout dit sur les dessins d'enfants; on y découvre pourtant, chaque fois, un nouveau monde qui nous échappe sans cesse, comme le temps . . . On se demande d'où vient cet attrait qu'ils exercent sur nous et on constate avec mélancolie que ce n'est que frustration d'un paradis perdu. Car l'enfant a ce pouvoir magique de nous transmettre intact, vierge, ce contact direct avec la nature cosmique dont son esprit fait encore partie, contact que nous essayons péniblement de retrouver dans l'abstraction. Dessins, peintures d'enfants, quel monde de sensations directes, immédiates, qui, à ce titre, intéressent tant les psychologues!

L'exposition de "Peintures récréatives" du Service des Parcs, si remarquablement organisée par M. Jean-Claude Robillard, au chalet Hélène de Champlain, de l'île Ste-Hélène, mélange néanmoins les oeuvres d'enfants de 5, 6 ou 7 ans, avec celles d'enfants qui peuvent avoir jusqu'à 14 ans. Il y a donc là des peintures qui appartiennent encore à l'âge de la sensation directe et d'autres qui relèvent déjà d'une certaine maturité d'observation et d'expression. Une autre remarque s'impose également : il s'agit là de petits citadins, donc qui ont eu l'oeil tôt formé par toutes sortes de spectacles : télévision, journaux illustrés, étalages des rues et, pour certains, reproduction d'art ou tableaux chez leurs parents. C'est ce qui fait toute la différence, par exemple, entre leur vision du monde et celle des enfants de pêcheurs dont Françoise Bujold avait récolté les dessins, l'an dernier, en Gaspésie, enfants choisis loin de tout contact avec la ville et avec les touristes. Ces derniers donnaient vie à un monde éblouissant de couleurs, de rêves, de poésie, que les petits citadins peuvent plus difficilement atteindre.

Des soleils et des lunes

Le premier stade du dessin d'enfant semble être la reproduction de volumes, de grosses choses étonnantes, encore abstraites pour eux, soleil, lune, grosse fleur, objets émergeant encore à peine du cosmos mais existant par une couleur violente, par la lumière, déjà habités par la vie, par une vie assimilée à celle de l'entourage . . .

"Ah! la belle pleine lune,
"Grosse comme une fortune!
"Et la lune a, bonne vieille,
"Du coton dans les oreilles".

Le monde des bonshommes

Le stade suivant, pour tous les petits enfants du monde, ce sera le stade des bonshommes. Et d'abord la tête des bonshommes, qui va toujours ressembler à une lune ou à un potiron. Le corps n'existe pas encore. Mais il y a là de grosses têtes auxquelles des traits raides s'efforcent de donner des sourcils, une bouche, tandis que des ronds ou des boules forment des yeux, un nez. "L'homme au chapeau" a l'air d'une orange découpée. Parfois la bouche est distordue, courbée en arc, pour sourire. Peu à peu, l'enfant s'efforce d'exprimer un sentiment dans le visage, mais j'ai constaté avec stupeur que, bien souvent, ces têtes sont douloureuses. Certaines sont de vraies têtes de mort ou d'infirme, telle cette "Petite fille aux fleurs", qui a l'air laide, infirme, ou comme "Mascarade" dont on jurerait que c'est Mistinguett, quand elle avait 84 ans . . . L'enfant en très bas âge sait exprimer la douleur d'un visage, rarement la joie. Jamais la sérénité. Peut-être parce que vivant avec sa mère aux heures où elle est fatiguée ou grondeuse, il en voit le visage sévère. Peut-être aussi parce qu'il est plus facile d'exprimer par des traits simples les sentiments extrêmes, plis du front, de la bouche, etc. ?

Des marionnettes tristes

Bientôt la tête se trouve plantée sur deux bâtons qui forment les jambes, avec des bras comme gouvernails !

On y ajoute pour indiquer le sexe, deux tresses bien raides qui s'écartent de la tête. Car le corps n'existe pas encore, mais l'être humain est une marionnette simplifiée telle qu'on en trouve déjà sur les dessins rupestres du Périgord ou d'Australie. La vie y est d'ailleurs : "Mes petites soeurs", quatre *harpies mécaniques sont d'une* observation aiguë, ainsi que les "Premiers pas" d'un petit frère, vus par un enfant de 4 ans et demi . . . Bientôt viendront des ébauches de vêtements, très simples, en carré, en triangle, avec de grands chapeaux. Allez voir "Les mariés", par un enfant de 7 ans. De quel monde de rêve et de mélancolie sort ce couple à tête de mort, étrangement attifé? Sur quel sentier caillouteux s'engage-t-il avec ses cothurnes de momies ? Et quelle sont ces couleurs tristes et cette vision d'un Van Gogh impubère, l'esprit naïf et déjà las ?

L'amour déjà . . .

Puis le corps évolue et se forme. L'enfant prend conscience du ventre, des seins, des hanches, de la forme générale du corps qu'il fait parfois disproportionnée. La femme naît à la vie, de sa main et de lignes qui rappellent certains primitifs africains, brutales mais combien émouvantes ! A partir de là, les êtres humains émergent et se diversifient. L'oeuvre devient plus adulte, plus prétentieuse aussi, mais toujours énergiquement naïve. Une "Madone" d'un enfant de 13 ans, fardée, voilée à demi, laide comme Edith Piaf et légèrement moustachue, est entourée de deux Saintes Femmes bariolées comme des clowns. Une autre a l'air si souffrant qu'il est difficile de trouver pareille expression d'amertume dans des oeuvres plus évoluées.

L'amour naissant a, lui aussi, son mot à dire. Fillettes aux grands yeux jaunes, aux chevaux bleus . . . fillettes au sourire triste et biscornu, et cette étrange grande fille déjà perverse, au sourcil dur, aux lèvres minces . . . et cette face, aux yeux de chat, presque femme, aguichante, au sourire prometteur de dents en sucre candi . .

"Ah ! si la p'tite Gen'viève
"Voulait d'mon coeur qui
s'crève,
" Piloui !
" Ah, oui !
"J'suis jaune et triste, hélas !
"Elle est ros', gaie et belle !"

Et les animaux ?

Des bonshommes on passe aux animaux, mais déjà l'art, ici, se maîtrise de plus en plus. Certains animaux rappellent les contes orientaux, les miniatures persanes. L'enfant a sûrement eu entre les mains des livres illustrés dont sa main se souvient. Le fantamagorique se donne libre cours sans manquer à la précision. "Oiseaux japonais", "Canards sauvages", cet "Oiseau de proie" qui est un extraordinaire oiseau de feu, ce paon dont les plumes s'envolent vers le ciel, sont davantage de bonnes réminiscences de livres d'enfant et de bonnes transpositions que des oeuvres originales. Certains animaux sont plus humbles, aux pattes raides . . . certains n'appartiennent à aucune espèce animale connue. Ce sont les plus sympathiques. D'autres sont maladroits et sortent tout droit de contes chinois.

"Maman ne veut plus m'avoir
dans les jambes,
"M'envoya dehors chercher du
bois mort . . .
"Sortant de la ville, j'ai vu
deux grillons
"Qui se disputaient en langue
grillon.
"Un coq qui passait par là,
jabotant,
"Mangea le premier, mangea
le second . . .

Automatisme ?

De ces impressions d'animaux va naître, pour certains enfants, l'abstraction. Une des plus belles pièces de l'exposition est un "Combat de coqs", poésie lumineuse, déjà non-figurative, envol jaune, rouge, orange, bleu, tourbillon féerique . . .

Mais voici les abstractions... en particulier cet "Oeil cosmique", d'un peintre de 8 ans, à qui je donnerai sans doute la *palme et devant lequel je suis resté pensif, car c'était la* conception de Picasso pour le tableau intitulé "Dieu" que le Père Couturier voulait lui commander pour l'église d'Assy (et qui ne fut jamais réalisé. Picasso ayant été jugé non comme un peintre révolutionnaire mais comme un révolutionnaire dangereux pour l'ordre établi . . .). Oeil cosmique, centre, nombril, devenant énorme spirale. Et voici "La Pensée". Comment un enfant de 10 se représente-t-il la pensée ? Il en fait une sorte de fantôme, de vague énorme en forme de méduse gris-fer au milieu de fluides lumineux. Voici encore une autre perfection : "La caverne" (12 ans) impressions de bleu, de salpêtre, de vert-de-gris, d'indigo, dans lesquelles, comme un coup de fouet, cingle une lumière turquoise.

Il faudrait encore parler des natures mortes ou des paysages, dont certains auraient sûrement plu au bonhomme Renoir à la fin de sa vie. Je pense en particulier à ces trois arbres, dressés dans le grand vent "... trois cils d'émeraude, roseaux" ... formes dépouillées dans la nature. Je pense encore à beaucoup d'autres de ces petits trésors, parfois malhabiles, d'images et de sensations, au milieu desquels une remarque s'impose : il n'y a pas ici une seule faute de goût dans le choix des couleurs. L'instinct de l'enfant marie des couleurs parfois violentes avec une sûreté de touche, avec un sens de l'harmonie, qui attirent toujours l'oeil et le retiennent. Quelle leçon ! Et quel bon souvenir que cette charmante exposition !

Echos de chez Plon

René de Obaldia, lauréat cette année du premier Prix Combat *pour son roman* Le Centenaire, *vient d'être fait chevalier de l'ordre de Balboa par le gouvernement du Panama. Le père de René de Obaldia était Panaméen.*

* * *

Une rentrée littéraire attendue : celle de Guy Dupré avec Le Simulacre. *On n'a pas oublié l'accueil fait à son premier roman :* Les Fiancées sont froides.

* * *

Jacques Brosse qui vient de donner dans L'Ephémère *(cinq voix au Prix des Critiques) le journal de son jardin pendant trois cent soixante-cinq jours, a avoué qu'il a triché pour les mercredis et les jeudis : ce sont les jours qu'il passe chaque semaine à Paris.*

* * *

Christian Murciaux dont le roman Notre-Dame des Désemparés *vient d'obtenir le Grand Prix du Roman de l'Académie française, est attaché d'Ambassade au Quai d'Orsay. Bien qu'il s'incrive ainsi dans la brillante lignée des diplomates-écrivains, il se défend d'avoir écrit son roman lors d'un voyage officiel en Espagne. "Je suis a priori pour la fabulation", dit-il.*

* * *

L'exemple de Julien Green a été suivi par Marcelle Auclair : en même temps que son livre Connaisance de l'amour, *elle offre à ses amis un enregistrement sur disque souple d'un entretien avec M. Marcel Haedrich, rédacteur en chef de "Marie-Claire".*

* * *

Mme Simone qui vient de recevoir le Grand Prix de Littérature de l'Académie française, a rappelé qu'en 1911 elle avait fait campagne (en vain) aux côtés de Maurice Barrès pour que ce même prix, attribué alors pour la première fois, échût à Charles Péguy.

* * *

D'autres auteurs PLON ont retenu l'attention des Académiciens : Jean-Paul Garnier qui a reçu le Prix Thérouanne pour son Murat, Roi de Naples ; *Gilbert Tournier, le Prix Botta pour* Rhône, Dieu conquis ; *Paule-Henry Bordeaux, le Prix Antoine Girard pour l'ensemble de son oeuvre et le Docteur Albert Delaunay, le Prix Amic pour le* Journal d'un biologiste.

* * *

On annonce pour le mois de novembre à Milan, dans le cadre de l'Institut français, une exposition consacrée aux auteurs de la librairie PLON.

Nul doute que cette manifestation contribuera au prestige des lettres françaises.

* * *

Le Prix Cibié décerné chaque année par le journal l'Auvergnat de Paris *à un ouvrage concernant le Massif Central a été attribué à Henri Montaigut pour son roman:* Le Taureau Rouge.

De J.-Guy Pilon

On annonce la publication en octobre aux Editions de l'Hexagone d'une nouvelle plaquette de poésie de Jean-Guy Pilon. Le titre : "La Mouette et le large".

Poèmes pour enfants

Les Editions Beauchemin rééditeront en septembre prochain le recueil de récitations enfantines : "Dis-nous quelque chose". On se rappelle que ces poèmes pour enfants étaient l'oeuvre d'auteurs canadiens-français. C'est Mme Huguette Uguay qui avait eu l'heureuse idée de réunir en une mince plaquette, joliment illustrée par Normand Hudon, ces récitations pour enfants, qui n'avaient pas encore connu la publication. Parmi les poètes dont les oeuvres figurent dans : "Dis-nous *quelque chose", nouvelle* édition, relevons les noms de: Robert Choquette, Rina Lasnier, Ernest Pallascio-Morin, Gustave Lamarche, André Cailloux, Laurent Boisvert, Rita Labrosse, Guy Mauffette, Luan Asllani, Jeanne Couet, Guy Beaulne, Claude Lacombe, Wilfrid Lemoine et Jean-Louis Béland.

Nouveaux ouvrages à la Municipale

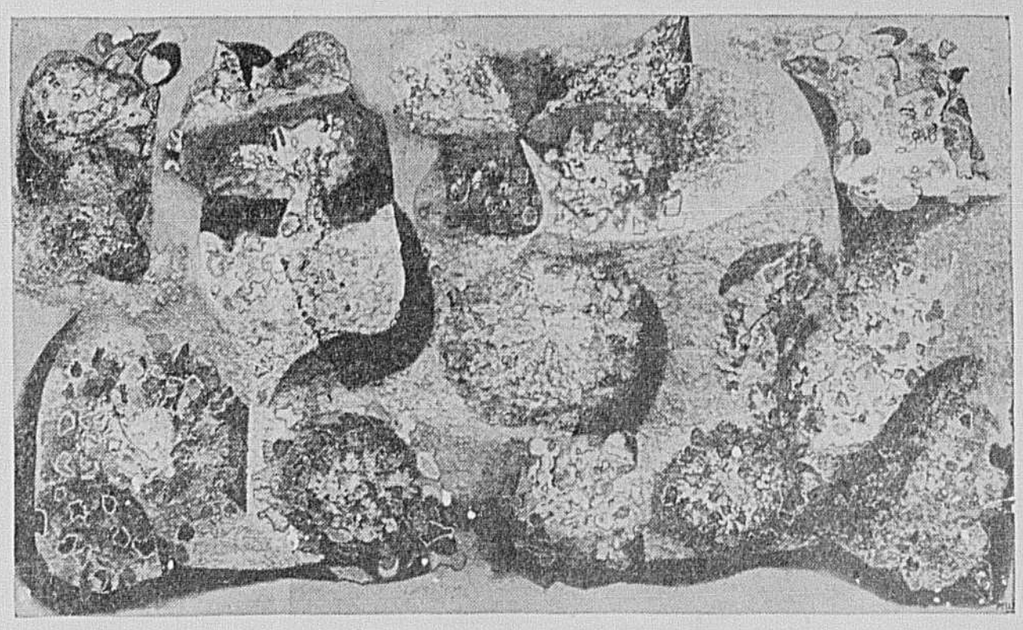
Agel (Henri) : Miroirs de l'insolite dans le cinéma français. Gimpel (Jean) : Les bâtisseurs de cathédrales. Guth (Paul) : Le savoir-vivre actuel. Hovald (Patrice) : Le néo-réalisme italien et ses créateurs. Jacquet (Eliane) : Quatre saisons en U.R.S.S. Mallarmé (Stéphane) : Correspondance, 1862-1871.

Livres anciens

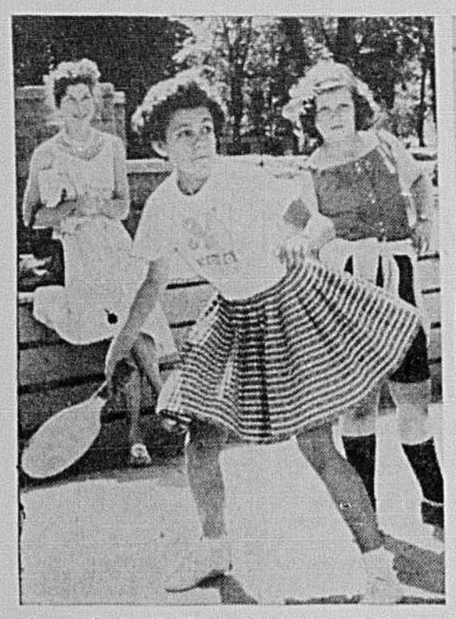
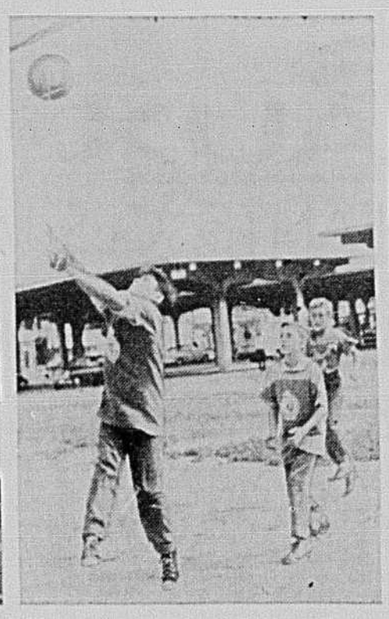
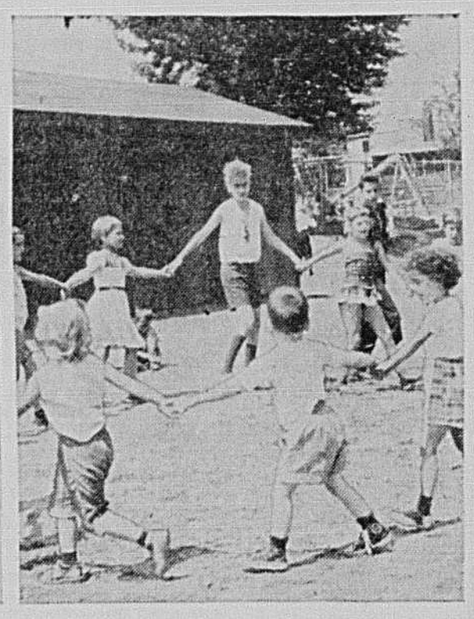
Le 13ème congrès de la Ligue internationale des marchands de livres anciens se tiendra à Scheveningue, près de La Haye, du 29 août au 3 septembre. La ligue réunit 14 associations nationales de marchands de livres anciens d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, totalisant environ 2,000 membres.

Au programme du congrès figure notamment la question de l'organisation d'une exposition annuelle de livres très anciens. La première exposition devrait avoir lieu à Paris en 1962, puis, chaque année, dans une autre capitale.

Le problème de la mise en circulation de livres anciens que des bibliothèques ou des institutions possèdent en plusieurs exemplaires sera également étudié.



AU MUSEE DES BEAUX-ARTS — Une oeuvre de l'un des artistes canadiens les plus importants de l'heure, le peintre ALFRED PELLAN, vient d'être acquise par le Musée des Beaux-Arts de Montréal et figurera dans une exposition qui visitera quatre villes canadiennes. Il s'agit de "Jardin volcanique" qui sera exposé au foyer du musée vers la fin du mois. L'oeuvre figurera au nombre de 50 toiles et 10 dessins de Pellan, en provenance de diverses collections, qui feront l'objet d'une rétrospective qui aura lieu à la Galerie Nationale d'Ottawa, du 13 octobre au 3 novembre, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, de janvier à février, au Musée de la Province, à Québec et finalement à la Galerie d'Art de Toronto.



photos Dollard Morin

Les enfants de Montréal ont bénéficié d'agréables, reposantes et enrichissantes vacances, grâce à l'organisation et au programme mis à leur disposition par le Service des parcs. Les jeunes ont profité d'une récréation variée ; il y a eu des jeux (à gauche : balle brûlée, au parc Lafontaine), des sports, des tournois et des compétitions (2e photo : ballon volant, au parc Shamrock), du chant, de la musique, de belles histoires (3e photo : ronde d'enfants, au parc Lalancette), de l'artisanat, du bricolage, de la peinture, des marionnettes, des jeux dramatiques (4e photo : des jeunes du parc Ovila-Pelletier, dans la danse chantée "Coucou"). Il y a eu aussi les visites éducatives, les sciences naturelles, le camping et autres spécialités récréatives, sans oublier (5e photo) : la pause ... qui rafraîchit !

Aux parcs de St-Michel

Une très fructueuse saison vient de se terminer aux terrains de jeux de St-Michel. A la fin de la 7e semaine d'activité, on avait enregistré 5,454 enfants inscrits dans les 13 parcs locaux; on prévoit que pour toute la saison, on atteindra un chiffre total d'environ 5,700 enfants.

Moniteurs et monitrices y ont effectué un magnifique travail, sous la direction de M. Paul Stuart, assisté de MM. Raymond Paquin, Bruno Deshaies et Jean-Paul Desjardins. Lors de la fête des Parents, on a compté plus de 21,000 personnes présentes aux programmes spéciaux présentés dans chaque parc. Mardi dernier, pas moins de 6,000 enfants ont pris part à l'Olympiade qui a eu lieu dans l'après-midi, tandis qu'au festival du soir, il y avait une foule d'environ 16,000 personnes, y compris les membres du Conseil municipal, qui assistèrent au feu de camp et au feu d'artifice. Ce jour-là, on distribua plus de 400 cadeaux aux gagnants des différentes compétitions.

Parmi les spécialités récréatives qui furent les plus populaires, durant l'été, il y eut les visites éducatives, ainsi que l'artisanat, sous la direction du moniteur Guy Froment et de la monitrice Réjane Duhamel. Lors du festival clôturant la saison, trois bicyclettes furent tirées au sort; les gagnants furent: **Solange Lecompte,** du parc St-Damase, **Yvon Barrière** et **Antonio Bédard,** tous deux du parc Octogonal.

Les trophées

Le même jour, il y eut également remise des trophées. Le parc **St-René-Goupil** a mérité le trophée offert par Son Honneur le maire André Gillet pour l'efficacité générale. Les autres gagnants furent :

Le parc **Octogonal :** trophée d'athlétisme (garçons) et d'artisanat (garçons); — le parc **Larivière :** trophée d'athlétisme (filles); — le parc **des Vétérans :** trophée d'artisanat (filles); — le parc **Bélair :** trophée de sécurité; — le parc **Bergeron :** le trophée du chant.

Lors de l'Olympiade, on a couronné comme "meilleurs athlètes", chez les garçons : **Paul Campeau,** du parc Octogonal, qui avait accumulé 15 points; Jacques Fuoco et André DiSanti, du même parc, et Miville Saint-Gelais, du parc St-Damase, avec chacun 10 points; — chez les filles : **Ghislaine Bourassa,** du parc Larivière, 13 points; Ghislaine Gougeon, du parc Bergeron, 11 points; Yvette Campeau, du parc Octoganal, 7 points.

La saison des terrains de jeux s'est clôturée hier, à St-Michel. Toutefois, les parcs restent encore ouverts pour la récréation des enfants, mais sans moniteurs et monitrices.

Durant la fin de semaine de la fête du Travail, l'équipe folklorique "Feux-Follets", dirigée par Michel Cartier sera l'invitée au congrès de l'American Bulgarian Society, à Toronto. Elle y donnera un spectacle de danses bulgares et macédoniennes en présence du premier ministre de l'Ontario et du maire de Toronto.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

EN RECONNAISSANCE pour leur grande générosité envers les enfants réunis au parc Belmont, pour le 5e et dernier festival de la saison organisé par LA PRESSE, la petite LISE MEILLEUR (à droite), 5 ans, a présenté des fleurs à Mme CHABOT et dit un gros merci à M. JEAN-MARIE CHABOT. Ce dernier était le président d'honneur de ce festival ; il était aussi accompagné de sa fillette CHRISTIANE (à gauche).

Gratitude des jeunes

Les jeunes savent témoigner leur reconnaissance d'une façon sincère et charmante. En voici deux exemples :

Le petit Jean Joly, âgé de 6 ans, écrit : "Grand merci au journal La Presse pour la belle bicyclette que j'ai gagnée en revenant de mes vacances".

D'autre part, la gentille Jocelyne Raymond, 10 ans, qui avait été choisie pour présenter des fleurs à l'épouse du président d'honneur du 3e festival de La Presse, au parc Belmont, et dont la photo avait ensuite été publiée dans notre journal, écrit à son tour :

"Je vous remercie de tout coeur pour l'honneur que vous m'avez accordé, lors du troisième festival au parc Belmont. Ce fut pour moi un émouvant et agréable moment qui restera longtemps parmi mes souvenirs d'enfance."

De son côté, le jeune Pierre Perreault, "maire" du parc St-Gabriel, qui a gagné l'une des 32 bicyclettes de La Presse, mercredi dernier, à l'île Ste-Hélène, écrit : "Je tiens à vous remercier sincèrement pour la magnifique bicyclette que j'ai gagnée à l'île Ste-Hélène. J'en suis très fier et je n'hésite pas à encourager mes compagnons à fréquenter les terrains de jeux; une preuve ne peut être plus évidente que celle du 24 août".

Expositions

Les peintres amateurs et professionnels qui désirent prendre part à l'une ou l'autre des expositions présentées au restaurant Hélène - de - Champlain par le Service des parcs de Montréal, n'ont qu'à adresser leur demande écrite à M. René Bélisle, surintendant de la Récréation au Service des parcs, 3819, avenue Calixa-Lavallée. M. Bélisle entrera en communication avec les artistes et les réunira en des groupes homogènes.

Par ailleurs, M. Bélisle annonce que l'exposition du "Square des Arts" qui devait se terminer le 26 août, au carré Dominion, s'y prolongera tant que la température le permettra. Cette expo, probablement la seule ouverte jour et nuit, 7 jours par semaine, fait l'admiration des Montréalais et des touristes. Elle réunit quelque 103 toiles de 56 artistes et 13 oeuvres de 8 sculpteurs.

A St-Léonard

Plus de 180 enfants ont fréquenté durant l'été le Centre d'Art de St-Léonard-de-Port-Maurice, où ils se sont adonnés avec joie aux arts plastique : peinture, sculpture, gouache, plasticine, etc.

Une exposition de leurs travaux s'ouvrira mercredi soir prochain, 31 août, à 8 h., au sous-sol de l'église paroissiale. Le public y est cordialement invité; il y sera admis gratuitement tous les soirs, de 8 h. à 10 h., jusqu'au 2 septembre.

LA VIE DANS LES PARCS

par DOLLARD MORIN

Une belle saison prend fin

Avec la présente édition, la chronique "La Vie dans les Parcs" termine sa 6e saison consécutive. A compter de la semaine prochaine, elle reprendra son titre de "Loisirs et Récréation" et, pour une autre année, sera entièrement au service des jeunes, des organismes de récréation, des mouvements de loisirs.

Les dirigeants de LA PRESSE se réjouissent d'avoir pu aider, au cours de l'été qui s'achève, les responsables des terrains de jeux municipaux et paroissiaux à accomplir une oeuvre magnifique auprès des enfants, et d'avoir pu intéresser un plus grand nombre de jeunes aux facilités récréatives mises à leur disposition.

Au Service des parcs de Montréal, la saison des terrains de jeux a été très fructueuse, même si dans la première partie de l'été, la température inclémente a paralysé certaines activités. Le programme récréatif a encore connu une grande vogue auprès des jeunes et les événements spéciaux ont été magnifiquement réussis.

Selon les statistiques compilées à la division de la Récréation, sous la direction de M. Louis-Maurice Serre, on a inscrit un grand total de 65,759 enfants dans les 118 terrains de jeux de Montréal, soit 33,769 filles et 31,990 garçons.

Ce total a été enregistré après 8 semaines d'activités et il marquait une augmentation de 4,744 enfants sur celui de l'an dernier, à la même période, qui fut alors de 61,015. Il est à noter que le plus haut total d'inscriptions avait été enregistré en 1956, avec 71,054.

Chez les fillettes, c'est le district 3-A qui vient en tête dans la plus forte inscription, avec 128% ; chez les garçons, c'est le district 5-A, avec 109%.

L'augmentation dans l'inscription et la participation des enfants aux terrains s'est également fait sentir dans les terrains de jeux des municipalités de la banlieue de Montréal : à Verdun, St-Michel, Lachine, St-Laurent, Outremont, Pointe-aux-Trembles et autres. Le même phénomène s'est produit dans presque toutes les Oeuvres de Terrains de Jeux à travers la province, où l'activité a été plus abondante que par le passé.

Il s'ensuit que des milliers d'enfants — soit près de 66,000 à Montréal seulement — ont passé de très agréables et bienfaisantes vacances, grâce à l'organisation des terrains de jeux, au magnifique travail des dirigeants de la récréation et au dévouement remarquable de centaines de moniteurs et de monitrices.

Mais cette oeuvre des loisirs organisés ne doit pas d'arrêter là. Les enfants vont bientôt retourner en classe, frais et dispos, mais ils auront encore des heures libres, des jours de congé. D'autre part, adolescents et adolescentes, adultes et moins jeunes jouiront aussi de longues heures libres au cours de l'automne et de l'hiver. Les parents d'abord se doivent d'organiser les loisirs de leurs jeunes d'une façon saine et enrichissante. Dans cette oeuvre, ils doivent pouvoir compter sur l'entier appui des autorités paroissiales, municipales et scolaires.

A Montréal, comme dans toute la province, il existe déjà de magnifiques organismes de Loisirs. Les dirigeants sont présentement à préparer la prochaine saison, dont l'ouverture se fera presque partout à la mi-septembre. Cette heureuse initiative devrait être imitée dans toutes les paroisses et municipalités où n'existe pas encore de Loisirs organisés. Cette oeuvre est devenue urgente et vitalement nécessaire pour le bien physique, intellectuel et moral de toute la population, jeune et moins jeune.

A St-J.-Damascène

Cet après-midi, au parc Ignace-Bourget, à Ville-Emard, s'ouvrira le 2e festival annuel organisé par la Garde Jean XXIII de la paroisse St-Jean-Damascène. Il y aura des courses et autres attractions pour les enfants; ce soir, on y présentera un spectacle de variétés.

Demain matin, au même endroit, il y aura grand-messe en plein air, précédée d'un grand défilé dans les rues de Côte-St-Paul et Ville-Emard. Dans l'après-midi, courses et concours pour enfants et adultes, démonstration de judo, etc. L'artiste Doris Lussier ("Père Gédéon") y sera présent. Demain soir, autre spectacle de variétés.

Festival des orphelins

Enfin, les orphelins de Montréal et de la région ont pu jouir d'un magnifique pique-nique à l'île Ste-Hélène. L'an dernier, cette fête avait été contremandée à cause de la vague de polio, tandis qu'en 1958, elle n'avait pu se tenir par suite d'une pluie diluvienne. Mais, cette année, c'est par un soleil radieux que près de 1,000 orphelins et orphelines ont passé, jeudi, une agréable journée au grand air.

Il y avait là des enfants d'une dizaine d'institutions, dont l'Orphelinat St-Arsène, Dominique-Savio, Côte-de-Liesse, Orphelinat Catholique, Orphelinat St-Joseph, Centre Sacré-Coeur (Jacques-Cartier), Ste-Domitille, Maison d'accueil (Ste-Rose), Waterville, Villa Dorea. Garçons et fillettes étaient accompagnés de religieux et de religieuses, tandis que les jeux et autres attractions furent organisés et dirigés par les membres de l'équipe "Balladins" (T-9), assistés de généreux étudiants et étudiantes, ainsi que de quelques moniteurs et monitrices prêtés par le Service des parcs.

Ce pique-nique était une heureuse initiative de l'équipe "Balladins"; il se tient chaque année depuis 1952 et il permet à un grand nombre d'orphelins de profiter de leur seule et unique sortie de l'été, alors que leurs camarades ont la chance de faire un séjour chez des parents, des amis ou des bienfaiteurs.

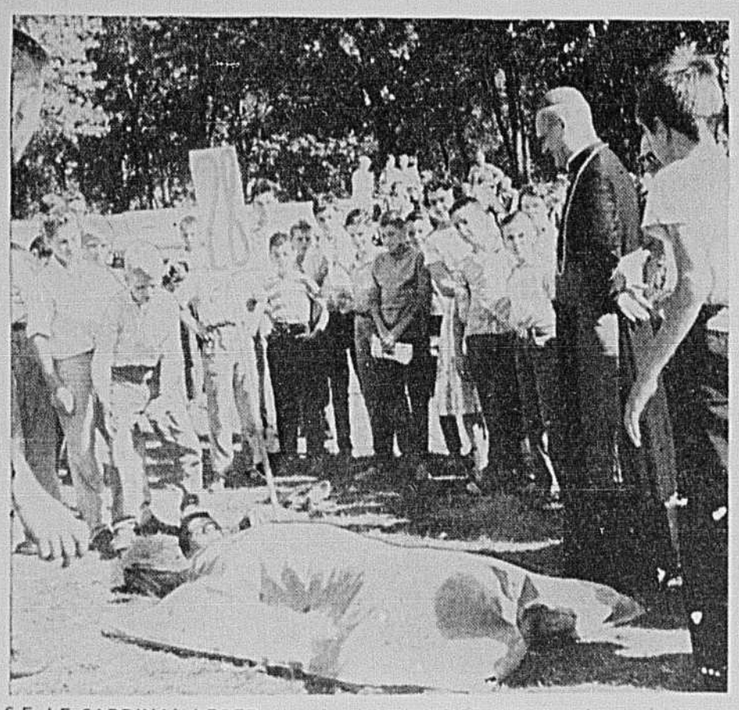
Sous la direction de Mlle Cécile Dubreuil, monitrice de l'île Ste-Hélène, les orphelins furent divisés en 32 équipes de 15 membres chacune pour une série de 32 jeux de groupes différents. Ils ont chanté et pris leurs ébats dans le vaste terrain de pique-nique de l'île. Ils ont eu également le plaisir d'assister au spectacle de "La Roulotte", dirigé par Paul Buissonneau.

Aux enfants, on distribua de la crème glacée et des liqueurs douces. Il y eut aussi des prix pour les gagnants des compétitions. L'animateur de la fête était nul autre que Laurent Crevier qui a le don de semer de la joie et de l'entrain.

Les orphelins eurent également la joie d'accueillir des visiteurs de marque. D'abord, ce fut Son Honneur le maire Sarto Fournier, qui alla de groupe en groupe, serrant la main aux enfants. Le maire avait aussi apporté des cadeaux pour les meilleures équipes. C'était la première fois qu'un maire de Montréal venait ainsi rencontrer les orphelins réunis en pique-nique à l'île Ste-Hélène.

Mais les enfants connaissaient bien le second visiteur, pour l'avoir déjà vu plusieurs fois à leur fête champêtre et pour avoir baisé son anneau pastoral.

En effet, c'est avec enthousiasme que les orphelins accueillirent Son Eminence le cardinal Léger. Son Eminence visita chaque groupe, prit même part aux jeux des enfants et causa avec eux parternellement. Le cardinal était alors accompagné de M. l'abbé Yves Mongeau et Mme Laurette Douillard, respectivement aumônier général et présidente du Service des Loisirs du diocèse de Montréal. Il fut salué, à son arrivée, par M. Jean-Paul Fortin, président de l'équipe "Balladins", responsable de cette journée de fête offerte aux enfants des orphelinats.




photos Dollard Morin, LA PRESSE

S.E. LE CARDINAL LEGER a rendu visite à près de 1,000 orphelins et orphelines réunis en pique-nique, jeudi, à l'île Ste-Hélène, grâce à l'initiative de l'équipe "Balladins" (T-9). Le cardinal a rencontré chaque groupe d'enfants et il s'est fort amusé (à gauche) devant un groupe de petits gars qui, au 28e jeu de groupe, tentaient à tour de rôle d'atteindre avec une balle la figure d'un vaillant moniteur étendu sur le sol. Son Honneur le maire SARTO FOURNIER s'est aussi rendu à l'île Ste-Hélène pour saluer les orphelins et leur remettre des cadeaux. Ci-haut, à droite, M. le Maire s'entretient avec une religieuse de la maison Ste-Domitille et M. JEAN-PAUL FORTIN (à gauche), président des "Balladins".

Les dessins d'enfants

Pour la 6e année consécutive, les enfants des terrains de jeux de Montréal présentent au public une exposition de leurs peintures et dessins, exécutés au cours de la saison des vacances. Cette expo groupe, cette année, plus d'une centaine de petits "chefs-d'oeuvre", qui émerveillent véritablement les visiteurs.

L'exposition des dessins d'enfants a lieu au restaurant Hélène-de-Champlain, à l'île Ste-Hélène. Elle est ouverte au public, tous les jours, de midi à 9 h. du soir; l'entrée est libre.

Cours pour moniteurs

Des cours destinés aux moniteurs et monitrices de centres paroissiaux de Loisirs se dérouleront du 29 août au 11 septembre, au Centre Mgr Pigeon, à la Côte-St-Paul.

Ces cours auront lieu le soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30; ils débuteront lundi, 29 août, pour se continuer les 30 et 31 août, les 6, 7, 8, 10 et 11 septembre. Ce dernier jour, un dimanche, il y aura messe le matin, à 9 h., suivie du déjeuner et d'une causerie présentée par M. l'abbé Armand Cyr, aumônier du Centre Mgr-Pigeon.

Lundi soir, le cours d'introduction sera donné par le R.P. Marcel de la Sablonnière, S.J., directeur du Centre Immaculée-Conception. Mardi, ce sera le cours sur les arts visuels, avec M. Louis Jasmin, des Nouveautés Educatives; mercredi, sur la psychologie des individus et des groupes, avec M. Antonin Boisvert, psychologue.

Le 6 septembre, cours sur le ballon-panier, le ballon volant, le hockey intérieur, avec M. Guy Boissy, instructeur de l'Université de Montréal; le 7 septembre, sur les valeurs morales de l'éducation physique et de la récréation, avec le R. P. Médéric Montpetit, o.m.i., directeur de l'Institut d'éducation physique de l'Université d'Ottawa.

Le 8 septembre, cours sur les Ciné-Clubs et les danses de folklore, avec M. l'abbé Yves Mongeau, auménier des Loisirs diocésains de Montréal; le 10 septembre, sur le tennis sur table et le badminton, avec Normand Rochon et Nadeau Papineau, respectivement instructeur-gérant du Centre Mgr-Pigeon. Pour tout renseignement, s'adresser à M. Nadeau Papineau (PO. 9-2741).

Au Centre M.-Goretti

L'Association Belle-Jeunesse du Centre Maria-Goretti a récemment formé une ligue de quilles qui y tiendra ses activités dès le mois de septembre. Pour assurer le bon fonctionnement de cette ligue, on a élu le comité suivant : M. Rhéal Naud, président, Mlle Jeannette Leduc, vice-présidente, M. Ludovic Lavoie, secrétaire, et Mlle Marie Joseph, trésorière. M. Robert Deguise et Mlle Denise Guertin ont été chargés du recrutement extérieur.

Les jeunes gens et jeunes filles qui désirent faire partie de cette ligue, sont invités à s'inscrire le plus tôt possible en s'adressant au secrétariat du Centre Maria-Goretti, 3333, chemin Côte-Ste-Catherine (RE. 1-1161).

En outre, l'Association Belle-Jeunesse organise pour dimanche, 28 août, une autre soirée de danses canadiennes et de folklore. Les membres, leurs amis, tous ceux et celles qui aiment se récréer dans un endroit distingué, y sont cordialement invités.

"Casse-Routine"

L'équipe "Casse-Noisette" (T-9) tiendra sa dernière excursion "Casse-Routine" de la saison, mercredi prochain, 31 août. Le départ aura lieu à 7 h. 15, en face de la Bibliothèque municipale, 1210 est, rue Sherbrooke.

Au cours de cette excursion, il y aura épluchette de blé d'Inde, danses de folklore, chant et une intermission de choix. Jeunes gens et jeunes filles y sont invités ; une invitation spéciale est adressée aux étudiants et étudiantes. Pour renseignements : Mlle Denise Daudelin (CL. 6-2739).

Concours pour les jeunes

Le lama est le sujet du présent concours de rédaction et de dessin, organisé pour les jeunes au "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine.

Le concours de rédaction et de dessin bat son plein au "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine de Montréal. Présentement, l'animal qui fait le sujet du concours est: le lama.

Dans le but d'encourager les jeunes de langue française à mieux connaître et découvrir les animaux, ce concours traite, tous les 15 jours, d'un animal différent que l'enfant est invité à décrire dans une rédaction ou dans un dessin.

Le présent concours qui se terminera à la fin d'août, traite du lama, dont la photo est déjà exposée à l'entrée du "Jardin des Merveilles". Les deux meilleurs travaux seront rendus publics par la voie des journaux et de la radio. Le jury est composé de Mme André Sylvestre, écrivain, Mme Louise Laurence Bérard, femme de lettres, auteur de "Petit bout de vie", et Mme Pierre Perreault, collaboratrice à la revue "L'Elève".

Pour renseignements supplémentaires, les jeunes peuvent s'adresser au guichet sis à l'entrée du "Jardin des Merveilles", où ils obtiendront sur demande une copie des règlements du concours.

Festival au parc du Carmel

Un festival se déroulera demain au parc du Carmel, sis à l'angle des rues Drolet et du Carmel. Dans l'après-midi, dès 1 h. 15, ce sera la fête des enfants, avec compétition et concours de toutes sortes, distribution de bonbons et de liqueurs douces.

Le soir, à 7 h. 15, ce sera la fête des moins jeunes et des parents, avec spectacle de variétés. Le maître de cérémonies sera Armand Marion et il y aura au programme : Wildor et Léo Rivet, le magicien Tom Auburn, un orchestre de 12 musiciens, et autres artiistes. En cas de pluie, le spectacle du soir aura lieu au gymnase du Centre St-Denis, 5115, rue Rivard.

A Rabaska

Du 28 août au 5 septembre, ce sera la semaine du théâtre au Centre international de Jeunesse Rabaska, à Ste-Agathe. Plusieurs comédiens et artisans de théâtre contribueront à animer le programme. Il y aura entre autres : Marthe Mercure, Jacques Galipeau, Pierre Boucher, Jacques Zouvi, Jacques Godin, Edmundo Chiodini, la troupe de "L'Egrégore".

Des pièces seront également à l'affiche, dont : "Une fleur à la bouche" de Pirandello et "Une femme douce" par l'Egrégore. Cette semaine du théâtre sera la dernière période d'activité pour la saison d'été à Rabaska. Jeunes gens et jeunes filles de 18 ans et plus y sont cordialement invités.

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir : à 8 h. 30, danses de folklore au **Centre St-Jean-Baptiste,** 485 est, rue Rachel, avec l'orchestre des Loisirs.

A 8 h., danse au clair de lune, aux Loisirs de la Grande-Côte, à la plage Chartrand, à Duvernay-Est.

A 8 h. 30, épluchette de blé d'Inde au sous-sol de l'église Ste-Françoise-Romaine, à Lachine, et danses du "bon vieux temps".

A 8 h. 15, au théâtre de verdure du parc Lafontaine, spectacle du "Théâtre des Quatre Vents" (entrée libre).

A 9 h., danse "Courant d'air", à "L'Accord", 1426, rue Stanley.

Demain : à midi, messe au terrain de pique-nique de l'île Ste-Hélène.

A 1 h., 3 h. et 5 h., au parc Lafontaine et au parc Mont-Royal, concert de musique à haute fidélité. — Le soir, à 8 h. 30, concert de fanfare au carré Dominion et concert des **"Arpégistes",** au théâtre de verdure du parc Lafontaine.



Photo LA PRESSE

LE CHAMPIONNAT de ballon volant chez les garçons des terrains de jeux de Montréal a été décroché par l'équipe du parc Jeanne-d'Arc, lors du grand pique-nique annuel à l'île Ste-Hélène. Les champions sont : (de gauche à droite, au 1er rang) YVON BEAUDRY, STANLEY TREMBLAY, capitaine, et CLEMENT FORTIN, tous âgés de 16 ans; (2e rang) le moniteur YVON DUFORT, entraîneur, JEAN-GUY BEAUCHEMIN, 15 ans, M. RENE BELISLE, surintendant de la Récréation, ANDRE TRUDEAU et JACQUES SAINDON, tous deux âgés de 15 ans, et le moniteur HENRI GAUTHIER, du parc Jeanne-d'Arc.



EXPLOIT DE NOS CONSTRUCTEURS—Le mois prochain, du 17 au 25, se tiendra la Semaine nationale de l'habitation. A Fabreville, des constructeurs membres de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal ont réussi un exploit absolument inusité. En 21 jours, 32 entrepreneurs ont érigé 39 habitations dont la valeur est de l'ordre de $9,000 à $20,000 l'unité. Notre photo indique l'état des travaux trois semaines après la mise en chantier. L'entreprise est de l'ordre d'un demi-million et les habitations seront visitées par le public lors de la Semaine nationale de l'habitation. La lettre "A" indique l'emplacement de l'immense tente qui abritera une exposition de tous les matériaux de construction les plus récents. La "Parade des maisons" de même que l'exposition sont deux initiatives de l'organisation locale qui connaîtront l'une et l'autre un vif succès. Un terrain de stationnement pour 2,000 véhicules est en préparation. Dans les jours qui viennent on parachèvera les travaux d'embellissement. Enfin le public pourra visiter "la maison de demain" qui sera une révélation à tous les points de vue. Cette maison est en voie de parachèvement.

Augmentation de $2,000 sur la limite-salaire

Des prêts à l'habitation aux personnes gagnant $7,000-$7,600

Une aide financière fédérale est maintenant disponible à plus de futurs propriétaires-occupants avec la hausse du plafond maximum du revenu annuel des requérants de prêts directs de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le changement de la politique de prêt, annoncé par l'hon. David J. Walker, ministre responsable de l'activité de l'organisme fédéral en matière d'habitation, au cours de la session du parlement qui vient d'être prorogée, permet aux personnes qui gagnent de $7,000-$7,600 suivant le nombre d'enfants, de solliciter un prêt directemnet de la SCHL pour leur aider dans la construction d'une nouvelle maison. Ceci représente une augmentation de $2,000 sur la limite de salaire — $5,000-$5,600 — en vigueur depuis que le programme de prêts directs de cette année fut annoncé en avril.

Les succursales de la SCHL partout dans le pays, ont reçu des instructions de commencer à accepter immédiatement les demandes, mais aux termes de la nouvelle politique, aucun engagement ne sera émis par la Société avant le premier septembre. Cette limite de salaire plus élevée restera en vigueur jusqu'au 30 novembre. Après cette date, de nouvelles conditions seront annoncées.

La hausse du revenu annuel maximum pour la période s'étendant du 1er septembre au 30 novembre n'affectera pas les prêts sollicités jusqu'au 1er septembre, aux termes de la limite $5,000-$5,600. En d'autres mots, les requérants dans cette catégorie de salaire peuvent recevoir leur engagement avant le 1er septembre.

De plus, les futurs propriétaires-occupants s'intéresseront également à la décision de suspendre temporairement la politique qui rendait les constructeurs de maisons (pour la vente) inadmissibles à une aide financière directe de la Société.

Le changement permettra aux constructeurs de solliciter un prêt à condition qu'ils soumettent une preuve que les maisons à être construites, ont été vendues d'avance à des acheteurs de bonne foi dont le revenu brut annuel ne dépasse pas l'échelle $7,000-$7,600.

Cette politique sera en vigueur jusqu'au 30 novembre après quoi la SCHL reprendra son programme de "propriétaires-occupants requérants seulement". Tout comme dans le cas des demandes particulières, les prêts sollicités par les constructeurs seront acceptés immédiatement sans que, toutefois, les engagements ne soient émis avant le 1er septembre.

Cette décision du gouvernement d'augmenter le revenu-plafond et de permettre les prêts aux constructeurs ressort de deux considérations principales.

Le nouveau salaire-plafond satisfera les demandes de logement pour les personnes qui sont inadmissibles aux termes du programme antérieur alors que les prêts aux constructeurs contribueront à l'embauchage en hiver. A cette fin, le ministre précise que l'on s'attend qu'un constructeur continuera de travailler avec diligence une fois que les travaux auront commené.

Les conditions établies dans la nouvelle politique obvient à la possibilité d'un afflux de maisons invendues sur le marché. Les demandes ne seront pas acceptées de tout constructeur qui a un stock de maisons invendues ou projette de produire un modèle de maison dont il existe déjà un certain nombre qui sont parachevées et invendues dans la région immédiate du marché.

De plus, les constructeurs qui emploient de faux acheteurs pour obtenir des prêts pourraient se voir privés de la possibilité d'obtenir tout prêt de la Loi nationale sur l'habitation pour une période de 18 mois.

La nouvelle politique de la SCHL ne change rien aux mesures préliminaires à prendre en sollicitant un prêt direct. Le futur propriétaire-occupant et le constructeur doivent tout d'abord solliciter des prêteurs agréés, un prêt assuré de la Loi nationale sur l'habitation.

La Société, comme prêteur résiduaire, ne peut consentir un prêt avant que le prêteur n'ait soumis deux preuves écrites qu'il a été incapable d'obtenir une aide des prêteurs, c'est-à-dire, les compagnies d'assurance-vie, les compagnies de prêt et de fiducie, et les banques.

Dans les villes de moins de 5,000 âmes et dans les régions rurales où les facilités de prêt peuvent être limitées, l'emprunteur doit soumettre au moins une preuve écrite qu'il a été incapable d'obtenir un prêt LNH.

Après avoir obtenu ces lettres de refus des prêteurs, le requérant devrait obtenir les renseignements préliminaires au bureau de la Société le plus rapproché. Pour être admissibles à un prêt de la SCHL, le revenu brut annuel du requérant ne doit pas dépasser $7,000 pour les familles comptant deux enfants ; $7,200, trois enfants ; $7,400, quatre enfants et $7,600, cinq enfants ou plus. Le revenu brut comprend le revenu gagné du requérant en plus de tout revenu provenant de placements, ou de pension que lui ou sa femme pourraient recevoir, ainsi que 20 p. 100 du revenu de l'épouse qui travaille.

Le revenu-plafond en vigueur cette année pour les prêts de la Loi nationale sur l'habitation consentis directement par la Société centrale d'hypothèques et de logement ne s'appliquent pas lorsque les prêts sont sollicités auprès des prêteurs agréés tels que les banques, les compagnies d'assurance-vie et les compagnies de prêt et de fiducie.

Mydon Corp., 4790 Roslyn: un immeuble d'appartements à 3960 et 3970 Wellington, près de l'avenue Church, Verdun. Projet de $100,000. Harry Stilman, architecte.

Sico

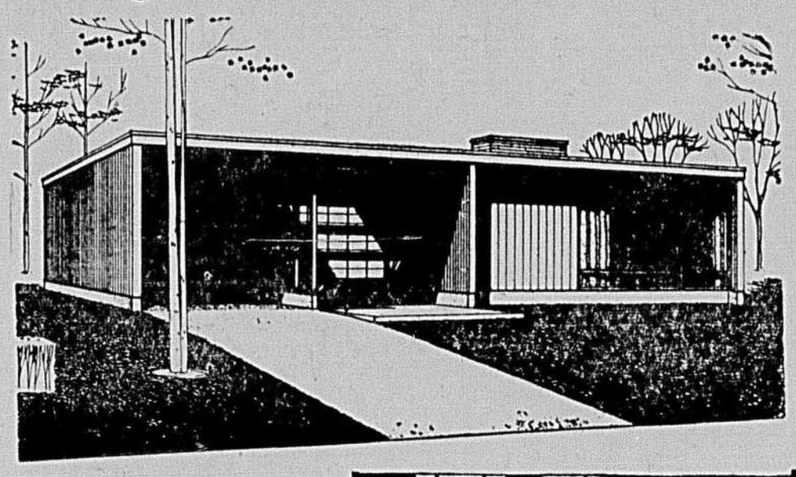
DE LA GAITÉ SUR VOS MURS



C'est un vrai plaisir que de peindre avec "SICO"... la peinture qui vous offre une gamme illimitée de tons et de finis qui s'harmonisent avec votre mobilier et vos tentures.
La peinture "SICO" non seulement embellit le cadre où vous aimez vivre, mais vous donne une garantie de qualité et d'économie.
"SICO" s'applique facilement — sur tout — au pinceau ou au rouleau.
"SICO" crée la joie, le confort — et l'admiration de vos amis.

Allez donc voir, chez le détaillant "SICO" de votre localité, la vaste gamme des prestigieuses teintes et des finis "SICO".

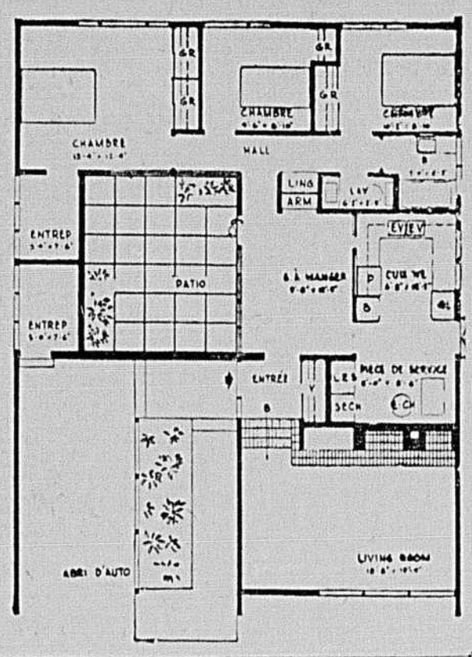
Patio Enclavé avec Aire de Plantation Distingue ce Modèle sans Sous-Sol



Malgré que ce soit un écart au modèle plus conventionnel, ce bungalow agréable sans sous-sol serait acceptable dans tout voisinage. Le dessinateur, F. W. Sunter, de Nanaimo, C.-B., et l'architecte D. L. Sawtell, de Vancouver, ont inclus un patio enclavé sur lequel donne la salle à manger qui est une caractéristique unique dans une maison de cette grandeur.

Les chambres sont situées à l'arrière de la maison pour assurer plus d'intimité et la chambre des maîtres contient deux grandes garde-robes en plus d'un espace de rangement ample et bien éclairé. Une des caractéristiques distinctives de cette maison est son vivoir renfoncé avec carrelage s'étendant sur toute la longueur du mur où se trouve le foyer.

L'aire totale de parquet est 1,270 pieds carrés et les dimensions extérieures sont 52 pieds, huit pouces sur 39 pieds. Les épures pour cette maison, appelée Modèle 288, peuvent être obtenues à un coût minimum, de la Société centrale d'hypothèques et de logement.



A Fabreville

Un trophée à la meilleure maison

A l'occasion de la Parade d'Habitations 1960 organisée à Fabreville, par l'Association des Constructeurs d'Habitations du district de Montréal, le Journal des Constructeurs offrira un trophée au constructeur de la maison qui sera primée à la fin de la Parade.

Trois personnalités bien connues ont été choisies comme juges : MM. Roger Champoux, de La Presse, André Marcil, en vedette dans le monde de la finance, et André Blouin, architecte.

Toutes les maisons seront appréciées selon les normes suivantes :

INTERIEUR

1 — Hall d'entrée attrayant; 2 — Une cuisine bien agencée; 3 — Des salles de bain luxueuses; 4 — Une salle à manger ou dinette; 5 — Une salle de jeux existante ou prévue; 6 — Des chambres spacieuses; 7 — Décoration; 8 — De grandes garde-robes dans chaque chambre; 9 — Espace pour salle d'entreposage et lavage; 10 — Une division intérieure pratique.

EXTERIEUR

1 — Un garage ou carport; 2 — Un patio extérieur ; 3 — Simplicité; 4 — Sobriété; 5 — Apparence.

Transactions immobilières

Quartiers : Ahuntsic — Avenue du Parc. Lot No 346-39 à 45, terrain 175 x 111 pds. Mme Wilfrid Nadeau à Sigmund Reinglas, In Trust, $37,000 — 1488574

— Rue de la Roche No 10,-428. Lots Nos 226-204, 226A-49, etc. Armand Savoie à La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, $16,342.55 — 1488603

— Rue Charton, No 10,170. Lots Nos 164-914, 915. Georges Filion à Gilbert Phenix, $8,250 — 1486607

Mercier — Lots Nos 394-172, 173 Succ. J. Donat Sareault à Wilfrid Robert, $13,000 — 1488548

Rosemont — Rue Soubirou Nos 3560 à 3564. Lot No 201-804, terrain 37'6' x 80 pds. Martial Frenette à Mme J.-Emile Paquin, $29,500 — 1488545

St-Eusèbe — Rue Montgomery (avec bâtisses). Lot No 148-2244. Mme Louis Guibord à Golden Home Construction Ltd., $6,500 — 1488439

Paroisse : Ste-Geneviève — Chemin public (vague). Lot No 287-7. Beaufort Realties Inc., à Desormeaux Construction Limited, $2,000 — 1488511

Villes : D'Anjou — Blvd Du Roi-René, Nos 5630-5632. Lot No 424-215. Joseph Milliman à Wilfrid Fortier, $20,700 — 1488604

Montréal-Nord — Chemin public (vague). Lot No 59-127, terrain 65 x 53'5' pds. Fernand Denault à A. C. Construction Inc., $5,000 — 1488586

Outremont — Avenue Hartland No 740. Lot No Pt 44-34, terrain 3,800 pds en sup. Mme J.Arthur Martin à Daniel Leclerc, $26,000 — 1488575

Pointe-Claire — Avenue Tampico No 22. Lot No 46-42, terrain 75 x 100 pds. Leslie Jackson à Franklin W. E. Murphy, $25,000 — 1486501

Pointe-aux-Trembles — 60e avenue, No 1060. Lots Nos Pts 214-150, 151, terrain 58 x 80 pds. Brandon Construction Inc., à Gordon Dormer, $13,711.86 — 1488601

Quartier Ville D'Anjou — Boul du Roi-René, Nos 5660-5662. Lot No 424-212. Leiser Greenberg à Claude Gordon. $21,650.00 — 1488605

Louez

OUTILS ET ÉQUIPEMENT pour LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION

CR. 3-2411

CINQ LIGNES TÉLÉPHONIQUES A VOTRE SERVICE

Perco LTD.

5272, BOUL. ST-LAURENT

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 8 HEURES
FERME LE SAMEDI DURANT LE MOIS D'AOUT

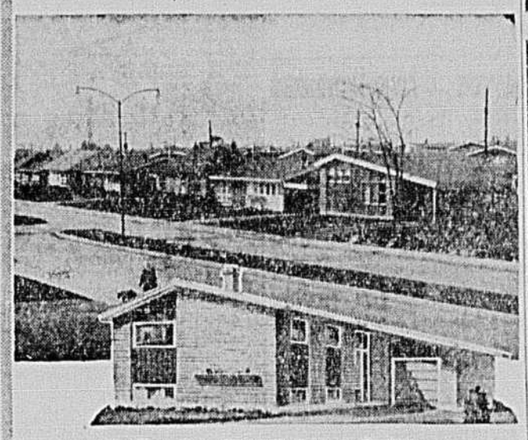
C'est tout comme un rêve — que de demeurer à Roseview



Une cuisine de rêve — de magnifiques chambres — un magnifique salon — et mon mari pouvait à peine concevoir un loyer aussi bas ! Nous sommes tous heureux au possible !

Vous aussi aimeres Roseview !

LISEZ L'ANNONCE CLASSEE DE ROSEVIEW DANS CE JOURNAL OU APPELEZ NORMANDIE 1-3300



BOIS D'ANJOU

Le meilleur achat en fait de maison sur l'île de Montréal

POUR UN LOGEMENT LUXUEUX —
POUR UN PLACEMENT AVISE —
BOIS D'ANJOU EST L'ENDROIT TOUT DESIGNE !

Un magnifique centre domiciliaire se développant selon un plan ordonné — Une quantité de jardins, parcs et terrains de jeu — Ecoles primaires et supérieures, catholiques et protestantes — Eglises — Centre d'achats — Excellents services de la ville — Tous ces avantages EXISTENT DEJA ! Néanmoins, les taxes sont minimes et les prix défient toute comparaison !

SPLIT-LEVELS ET BUNGALOW 3 CHAMBRES
TOUS AVEC SALLES DE JEU FINIES
VERSEMENT COMPTANT TOTAL depuis **$1,733**

Occupation immédiate ou à l'automne

Non seulement des maisons... mais des maisons luxueuses, sur vastes terrains... quelques-unes avec garage, d'autres avec abri... TOUTES dotées de superbes cuisines, grandes chambres, vastes armoires... ainsi que de caractéristiques que l'on trouve uniquement dans les maisons les plus chics.

Venez et vous serez surpris de ce que vos dollars peuvent vous procurer !

MAISONS MODELES MEUBLEES QUE L'ON PEUT VISITER
Sur semaine : 2 p.m. à 9 p.m.
Fin de semaine 11 a.m. à 9 p.m.
Renseignements : CL. 5-8260

ITINERAIRE : Rouler sur Sherbrooke vers l'est et tourner au nord à Montée St-Léonard ou rue Beaugrand (au Centre d'achats Champlain). Si vous prenez le Chemin de la Côte St-Léonard, tourner au sud sur la Montée St-Léonard.

S. D. MILLER AND SONS : — Ingénieurs et entrepreneurs

TUYAUX D'ACIER
A VENDRE — A LOUER
de 1/6" d.i. à 30" d.e.
FILETES, A BRIDES, DRESSER, VICTAULIC
Tuyaux neufs, tout diamètre noirs et galvanisés
Tuyaux : 1/8" à 12" coupés et filetés à vos spécifications
SHAFTER BROS.
1178, Benoit — UN. 1-1485

Employer la peinture Sico c'est Sicomatic!

En vente chez les dépositaires suivants :

dupuis frères — 865, rue STE-CATHERINE E. — VI. 2-5151

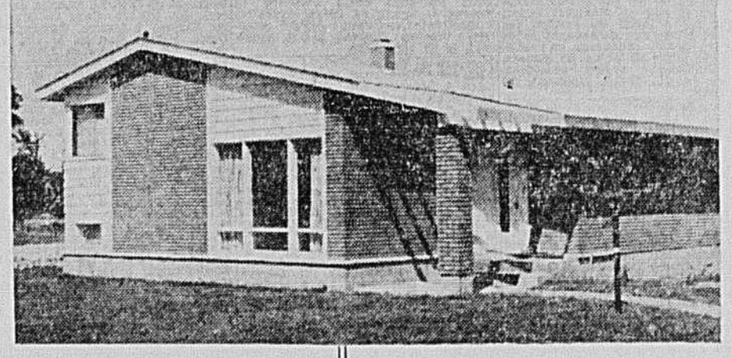
MARCEL BICYCLE — MARCEL DUFRESNE (prop.) — 5100, NOTRE-DAME Ouest — WE. 3-0806

L.-N. LALONDE LIMITEE — 3165 Masson — RA. 7-2851 — 1329 Mt-Royal Est — LA. 4-1929

POULIN ENTREPRISES LTEE — 3497 Ontario est — LA. 5-7721 — 4713a Ontario est — CL. 4-5641

L'aspect distinctif et "personnel" de ces...

Ces maisons de qualité et attrayantes sont situées près des écoles, églises, centre d'achats et gare du CNR à Roxboro



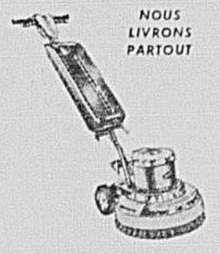
BUNGALOWS et SPLIT-LEVELS
fait la fierté de Belvedere Park
à VILLE de
PIERREFONDS
près de ROXBORO

Le SPLIT-LEVEL illustré ci-dessus comprend :
- 7½ pièces
- PLUS salle de jeu finie
- 2 salles de bain
- Fenêtre panoramique à glissière
- Galeries couvertes avant et arrière
- Lampadaire à l'extérieur
- Devant gazonné
- Ventilateur et hotte dans cuisine
- Carrelage en céramique dans salles de bain

$15,500
(modèle tel qu'illustré)
COMPTANT MINIMUM : $1,600
Autres modèles jusqu'à $22,500

Les premiers constructeurs de notre secteur...
ROXBORO ENTERPRISES LTD.
BUREAU : 10403 ouest, boulevard Gouin — MU. 4-2112-2916

LOUEZ
NOS OUTILS PORTATIFS



NOUS LIVRONS PARTOUT

REPARATION D'OUTILS ELECTRIQUES
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 8 HEURES
FERME LE SAMEDI DURANT AOUT

- Casseurs et vibrateurs de ciment
- Machines à terrazzo
- Sableuses de tous genres
- Scies portatives à chaînes, etc.
- Fusils à clouer
- Marteaux électriques
- Fusils à peinture
- Aspirateurs commerciaux
- Tournevis électriques
- Polisseuses
- Laveuses de tapis
- Pompes à eau
- Machines à tapisserie
- Perforeuses électriques, etc.

SIMPLEX FLOOR
CIE LTÉE
462 ouest, JEAN-TALON — CR. 2-4434 — CR. 1-3088
VERONNEAU & FILS, props.

PARKVIEW HOMES

Elégance Qualité Bas Prix

SPLIT-LEVEL
$14,995
DEPOT INITIAL TOTAL: $1,500

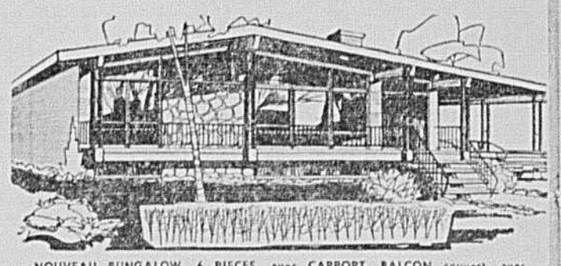
BUNGALOW
$13,995
DEPOT INITIAL TOTAL: $1,500

DIRECTION:
Passez le pont Viau et tournez à droite au passez le pont Pie-IX et tournez à gauche sur le boul. Lévesque jusqu'à la rue Gentilly, près de la station de service B.P. Surveillez les enseignes rayées noir et orange "Parkview Homes".

maisons PARKVIEW
Les plus gros constructeurs de maisons dans le district de Montréal offrent à
St-Vincent-de-Paul
BUNGALOWS et SPLIT-LEVELS
dont voici 2 des 6 nouveaux modèles



LUXUEUX SPLIT-LEVEL, 8 PIECES, avec GARAGE au niveau de la rue, POELE et FOUR ENCASTRES, SOUS-SOL ENTIEREMENT AMENAGE. Façade PIERRE et BRIQUE.



NOUVEAU BUNGALOW, 6 PIECES, avec CARPORT, BALCON couvert, avec rampe, sur toute la façade. Grandes fenêtres panoramiques. POELE et FOUR ENCASTRES.

OCCUPATION IMMEDIATE OU PLUS TARD — $500 réserveront votre maison

Maisons modèles ouvertes tous les jours de 10 a.m. à 8 p.m.

STONECREST REALTIES LTD.
Bureau-chef: 3510 est, boul. St-Joseph — CL. 4-5351

Avant d'acheter, voyez une maison PARKVIEW... c'est différent!

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

PAUL-EMILE POITRAS, demeurant à
11745 rue Hôtel-de-Ville,
Montréal-Nord

Avis est par les présentes donné que PAUL-EMILE POITRAS, garagiste et constructeur demeurant à 11745 rue Hôtel-de-Ville, Montréal-Nord, a fait une cession le 17e jour d'août 1960 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour de septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, chambre 16, en la cité de Montréal.

Montréal, ce 25e jour d'août 1960.

J. G. FERNAND BISSONNETTE, syndic

Bureau :
152 NOTRE-DAME EST,
CHAMBRE 12,
MONTREAL, P. QUE.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

JEAN-PAUL ANDRE PANNETON, demeurant à
4201, 36e avenue, appt 3,
Ville St-Michel

Avis est par les présentes donné que JEAN-PAUL ANDRE PANNETON, contremaître, demeurant à 4201, 36e Av., appt 3, Ville St-Michel, a fait une cession le 12e jour d'août 1960 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour de septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, chambre 16, en la cité de Montréal.

Montréal, ce 25e jour d'août 1960.

J. G. FERNAND BISSONNETTE, syndic

Bureau :
152 NOTRE-DAME EST,
CHAMBRE 12,
MONTREAL, P. QUE.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

CLERMONT TREPANIER, demeurant à
1997 Jarry est,
Montréal

Avis est par les présentes donné que CLERMONT TREPANIER, mécanicien, demeurant à 1997 Jarry est, Montréal, a fait une cession le 17e jour d'août 1960 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour de septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, chambre 16, en la cité de Montréal.

Montréal, ce 25e jour d'août 1960.

J. G. FERNAND BISSONNETTE, syndic

Bureau :
152 NOTRE-DAME EST,
CHAMBRE 12,
MONTREAL, P. QUE.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

ROMEO PELLETIER, demeurant à
802 Boul. du Lac
St-Eustache-sur-le-Lac

Avis est par les présentes donné que ROMEO PELLETIER, restaurateur et épicier, demeurant à 802 boulevard du Lac, St-Eustache-sur-le-Lac, a fait une cession le 15e jour d'août 1960 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13e jour de septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, chambre 16, en la cité de Montréal.

Montréal, ce 25e jour d'août 1960.

J. G. FERNAND BISSONNETTE, syndic

Bureau :
152 NOTRE-DAME EST,
CHAMBRE 12,
MONTREAL, P. QUE.

LA LOI DE FAILLITE — DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de :

GASTON CLOUTIER,
St-Alexandre,
Cté d'Iberville, P. Qué.

Des souscriptions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à mardi le 6 septembre 1960, à midi, pour l'achat des actifs suivants :

Terrain, propriété, poulailler et équipement pour une valeur de $7,000.00 le tout dans la paroisse St-Alexandre.

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un chèque certifié de 20% à titre d'arrhes, le solde est payable sur acceptation d'autre part, soit comptant ou à tels termes convenables au syndic qui se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Les actifs seront visibles pour inspection mercredi le 31 août 1960, de dix heures de l'avant-midi à quatre heures de l'après-midi, à St-Alexandre.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau du syndic soussigné.

Montréal, ce 25e jour d'août 1960.

J. G. FERNAND BISSONNETTE, syndic

Bureau :
152 NOTRE-DAME EST,
CHAMBRE 12,
MONTREAL, P. QUE.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

ROBERT HUSEREAU, entrepreneur général,
567 Querbes, Outremont, Qué., et demeurant à : 4950 Blvd Pie-IX, appt 1,
Montréal, Qué.

Avis est par les présentes donné que ROBERT HUSEREAU, 4950 Blvd Pie IX, Montréal, province de Québec, a fait cession de ses biens le 23ème jour d'août 1960, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ème jour de septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau de Me VICTOR MARTINEAU, Séquestre Officiel, Palais de Justice, chambre 16, Montréal, Qué.

Date à Montréal, le 25 août 1960.

J.-ALEXANDRE DANSEREAU
SYNDIC

Bureau à :
265 rue Craig Ouest,
Montréal, Qué. — UN. 1-9214.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de la faillite de :

"GISELE & RITA ENRG.", restaurant
4862 rue Ste-Catherine Est
Montréal, Qué.

Des soumissions pour l'achat de l'actif ci-dessous seront reçues par le soussigné, d'ici jeudi le 1er septembre 1960, à midi, à savoir :

Equipement de restaurant	$ 375.00
Equipement sous lien	5,285.00
(sujet à liens : $3,005.00)	
LES DROITS que le syndic peut avoir dans un bail à raison de $150.00 par mois, se terminant le 1er septembre 1962.	

CONDITIONS : COMPTANT. Un dépôt de 20% par chèque accepté ou en argent devra accompagner chacune des soumissions. Le plus haute ni aucune des soumissions ne devant être nécessairement acceptée.

La place d'affaires sera ouverte pour inspection, lundi le 29 août 1960, de 1 heure à 5 heures de l'après-midi.

La taxe provinciale sera à la charge de l'acquéreur.

Pour autres informations, s'adresser au bureau du syndic soussigné.

Daté à Montréal, le 27 août 1960.

J.-ALEXANDRE DANSEREAU
SYNDIC

Bureau à :
265 ouest, rue Craig, ch. 410,
Montréal, Qué. — UN. 1-9214.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

CHARLEMAGNE BRIERE, ancien gardien de nuit,
St-Augustin,
Cté Deux-Montagnes, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que CHARLEMAGNE BRIERE a fait une cession le 16e jour d'août 1960, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13e jour de septembre 1960, à 10.00 heures de l'avant-midi, au bureau de M. VICTOR MARTINEAU, le Séquestre officiel, chambre 16, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté à Montréal, ce 22e jour d'août 1960.

J. NESTOR HAMEL, syndic

Bureau de :
HAMEL ARCHAMBAULT & ASSOCIES,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de la faillite de :

J.-ARTHUR BLAQUIERE,
aviculteur et pomiculteur,
St-Jean-Baptiste de Rouville, P.Q.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé de dix pour cent de l'offre seront reçues au bureau de HAMEL, ARCHAMBAULT & ASSOCIES, 10 est, rue St-Jacques, Montréal, P.Q., jusqu'à vendredi le 16 septembre 1960 à midi, pour l'achat des biens suivants en bloc ou en lots séparés comme ci-dessous :

1. FERME D'ELEVAGE, comprenant :
   a) Emplacement trois arpents de largeur par huit arpents de profondeur (Partie du Lot 574) avec résidence, trois poulaillers d'une capacité de 27,000 poulets, abattoir, garage, piscine, y incluant environ 400 pommiers ..... $ 90,000.00
   (Sujet à des hypothèques d'environ $65,000.).
   b) Emplacement 1½ arpent de largeur sur cinq arpents de profondeur (Partie des Lots 576-77) et 1½ arpent de largeur sur 4½ arpents de profondeur (Partie du Lot 578) avec propriété 3 logements 30,000.00
   (Sujet à une hypothèque d'environ $7,500)
   c) Emplacement un arpent de largeur par huit arpents de profondeur (Partie du lot 574) avec cottage, y incluant environ 200 pommiers 15,000.00
   (Sujet à une hypothèque d'environ $6,000.)
2. Machineries, outillage et installation comprenant réfrigérateurs d'abattoir, équipement de poulaillers, pelles hydrauliques pour charger et à neige, compresseur, etc., évalué à 5,815.03
   (Sujet à liens de $480.92.)
3. Equipement de verger :
   a) Tracteur Ford 1951 ..... $600.00
   b) Arroseuse, etc. $500.00
   ..... 1,100.00
4. Mobilier de bureau 425.00
   $142,340.00

Les biens ci-dessus pourront être visités spécialement mercredi le 31 août 1960 de 10:00 a.m. à 5:00 p.m. Toute taxe fédérale et provinciale exigible en rapport avec cette vente sera à la charge de l'acquéreur. Pour plus de renseignements et pour prendre connaissance du cahier des conditions, s'adresser aux soussignés. Les syndics-conjoints se réservent le droit de refuser ou d'accepter toute soumission.

J. NESTOR HAMEL et JULES ARCHAMBAULT
SYNDICS-CONJOINTS

Bureau de :
HAMEL, ARCHAMBAULT & ASSOCIES,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.
Tél. : UN. 1-9831

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS — COUR SUPERIEURE

Province de Québec
District de Montréal
No 55/1960

LAPLANTE & SCHETAGNE Ltée — DEBITRICE
&
J.-C. Marcotte — LIQUIDATEUR PROVISOIRE
EN LIQUIDATION

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de ladite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 2e jour de septembre 1960, à dix heures du matin, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, chambre No 16, au Palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de ladite Compagnie.

Montréal, 24 août 1960.

J.-P. LAVOIE
Député Protonotaire de la Cour supérieure

Bureau de :
MASSE, MARCOTTE, ASSOCIES
57 St-Jacques ouest,
Montréal, P.Q. Tél. : VI. 5-0261.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

LOUIS OUIMET,
Faisant affaires sous les nom et raison sociale de :
"BIJOUTERIE NORMAND — JEWELLER",
532, Victoria,
St-Lambert, P.Q. — FAILLI

AVIS est par les présentes donné que le débiteur a fait cession le 19e jour d'août 1960 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20e jour de septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre officiel, chambre 16, au Vieux Palais de Justice, à Montréal, province de Québec.

Montréal, ce 25e jour d'août 1960.

J. C. MARCOTTE
SYNDIC

Bureau de :
MASSE, MARCOTTE & ASSOCIES
57 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.

LOI DE FAILLITE — SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de :

VITRERIE GENERALE DE GRANBY ENRG.,
25 rue St-Joseph, Granby, P.Q.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du Syndic soussigné, jusqu'à midi, mercredi le 7 septembre 1960, pour l'achat en bloc ou en lots séparés, de l'actif suivant :

Lot No 1 — Marchandises comprenant : vitres simples, vitres doubles, cristal, etc.	$4,373.83
Lot No 2 — Un camion Ford 1957, modèle Ranchero, ½ tonne	1,500.00
Lot No 3 — Un camion Dodge 1949, ½ tonne, équipé pour transporter vitres	800.00
Lot No 4 — Machinerie pour tailler et polir verre	800.00
Lot No 5 — Ameublement de bureau	125.00
Lot No 6 — Propriété résidentielle, bâtie sur un terrain mesurant 77 x 130 pieds, située au numéro 138 de la rue Pare à Granby	9,500.00

Les soumissions devront être accompagnées d'un dépôt par chèque certifié de 10% à titre d'arrhes. Le solde sera payable comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter toutes soumissions.

La place d'affaires sera ouverte pour inspection, jeudi le 1er septembre 1960, de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

Les taxes seront payables par l'acheteur.

Daté à Montréal, ce 25ème jour d'août 1960.

H.B. SAVAGE
SYNDIC

Bureau de :
SAVAGE, KENDALL & ASSOCIES, C.A.
610 St-Jacques Ouest,
Montréal, Tél. : VI. 9-6396.

LOI DE FAILLITE — SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de :

GAS ENTERPRISES LTD.,
2034 rue Everett, Montréal.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du Syndic soussigné, jusqu'à midi, mardi le 6 septembre 1960, pour l'achat en bloc de l'actif suivant :

Fournaises à gaz et à l'huile, tuyaux et outillage. Valeur $1,000.00

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié d'au moins 10% qui sera versé à titre d'arrhes. Le solde sera payable comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.

La place d'affaires sera ouverte pour inspection, mardi le 30 août 1960, de 9 heures a.m. à midi.

Les taxes seront payables par l'acheteur.

Daté à Montréal, ce 25ème jour d'août 1960.

H.B. SAVAGE
SYNDIC

Bureau de :
SAVAGE, KENDALL & ASSOCIES, C.A.
610 St-Jacques Ouest,
Montréal, Tél. : VI. 9-6396.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

DANS L'AFFAIRE DE : COMPRESS PIPE CORPORATION, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires à 650, boul. Labelle, Ste-Thérèse-de-Blainville, P.Q. — FAILLIE

AVIS est par les présentes donné que la débitrice a fait cession de ses biens le 24 août 1960 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au bureau de Me Victor Martineau, Séquestre Officiel, chambre 16, au Vieux Palais de Justice, à Montréal.

Montréal, ce 26 août 1960.

GERARD BLAIS,
SYNDIC

Bureau de :
GERARD BLAIS & ASSOCIES, C.A., syndic,
2197 est, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q. — Tél. : LA. 3-1127.

LA LOI DE FAILLITE — SOUMISSIONS DEMANDEES

DANS L'AFFAIRE DE : SUBURBAN CONSTRUCTION CO., LTD., corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal. — FAILLIE

Des soumissions seront reçues au bureau du Syndic soussigné jusqu'à vendredi le 2 septembre 1960, à 4.00 heures de l'après-midi, pour l'achat de l'actif suivant, savoir :

Une propriété résidentielle, Split Level non terminée, portant le numéro civique 19, et située sur la 30ième avenue à St-Eustache.
Valeur $7,000.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 20% à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation d'autre part, soit au comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.

Pour informations supplémentaires, s'adresser en tout temps au bureau du Syndic soussigné.

Montréal, ce 26 août 1960.

GERARD BLAIS,
SYNDIC

Bureau de :
GERARD BLAIS & ASSOCIES, C.A., syndic,
2197 est, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q. — Tél. : LA. 3-1127.

Province de Québec. District de Montréal. No 567,912. Mti Neurological Institute demandeur vs M. et Mme J. A. Bethune, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile des défendeurs au no 3750 rue Old Orchard en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, lampe, radio, meubles de ménage, etc. Raymond Clouette, H.C.S. UN. 6-5375. Conditions: argent comptant. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 574,785. State Collection Company, demandeur vs J.-O. Gauthier, défendeur. Le 7 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au no 6585 rue de Renty en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, etc. J.-A. Lauzon, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 574,785. State Collection Company, demandeur vs J.-O. Gauthier, défendeur. Le 7 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 573,025. La Quincaillerie Durand Ltée, demanderesse vs Roger Lalonde, défendeur. Le 6 septembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 573 rue de Boucherville en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, ce 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 549080. Pizzagalli Terrazzo Tile & Marble Inc. demanderesse vs Philippe Hamelin, défendeur. Le 6 septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12366 rue Alfred en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de 17 pouces modèle console e tacc., et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 584237. George Worth et Norman Smith (Able Atomic Pest Control Co.), demandeurs vs J. Claude Thibodeau, défendeur. Le 6 septembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3460 rue Bercy en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Sylvania 21 pouces modèle console et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. no 244,148. Cour de Magistrat, John Roxburgh, demandeur vs Roger Décarie, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 8537, 10e ave, en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Westinghouse et tournedisque à l'huile. Conditions : argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S. VI. 5-1423. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 559-276. Cour de Magistrat. Adeodat Provost, demandeur vs J.-P. Denis, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 9226 Blvd St-Michel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : lampes, camion Ford avec acc., etc. Conditions: Argent comptant. Raymond Clouette, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 579-527. Cour de Magistrat. Stanley G. Storey, demandeur vs L. McNicoll, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 47 Ave Arlington, en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tables, lampe, meubles de ménage etc. Conditions: Argent comptant. Raymond Clouette, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 579,869. Cour de Magistrat. Carl Clenman, demandeur vs M. Gaudreau, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 7003, rue Rheaume, en la ville d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, no 585,182. Cour de Magistrat Paul Villeneuve, demandeur vs Rév. Dr. A.T. Jordan, défendeur Le 6 septembre 1960, à midi à la place d'affaires du défendeur au no 6200, rue Bordeaux, appt 5 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Electrohome et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Charles Jodoin H.C.S. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal, no 562,694. Cour de Magistrat. J. Golden Co., demanderesse vs Louis Pelletier, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2411, rue Moreau en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur de table, 20 tables, 80 chaises, etc. Conditions : argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 579-527. Cour de Magistrat. Stanley G. Storey, demandeur vs L. McNicoll, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 4052 boul. Gouin est, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Travler et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 530,482. Cour de Magistrat. J. Golden Co., demanderesse vs Paul-André Martel, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 4190, 46e rue, appt 1 en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S. VI. 5-1423. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 89,904. Cour supérieure. A. Racine Ltée, demanderesse et M. L. Beaudoin, cessionnaire vs Mme Kate Freedman, défenderesse. Le 6 tembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au no 4341, rue St-Dominique en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Vi-king et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat, no 521,568. The T. Eaton Co. Limited of Montreal, demanderesse, vs Mme Thérèse Décarie & Vir, défenderesse. Le 9 septembre 1960, à une heure de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au no 4407 rue Bossuet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, tourne-disques, fauteuils, etc. Conditions : Argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. VI. 9-8730. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, cour supérieure, no 504,724. Canada Flooring Co. Ltd., demanderesse, vs Réal Desjardins, défendeur. Le 7 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1883 rue Villeray, appt. 2, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 21", meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Claude Constant, H. C. S., UN 1-9873. Montréal, le 26 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, cour supérieure, no 511,066. Dame Dona Charest-Guibault, demanderesse, vs André Leclaire, défendeur. Le 7 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au ci-devant domicile du défendeur, au no 517 rue St-Grégoire, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 445740. Mount Royal Paving & Supplies Ltd., demanderesse vs Dame Clara Lowin-ger (Style Quality Builders Reg'd) défenderesse. Le 7 septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1555 rue Ducharme, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Majestic et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S. VI. 2- 9192. Montréal, 26 août.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat, no 479,941. Joseph Alfred Racette, demandeur, vs Lise Bouthillier, demanderesse. Le 7 septembre 1960, à 3 heures de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au no 107 rue Henri-Bourassa, Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Philco, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 26 août 1960.

Province de Québec, district de Roberval, cour de Magistrat, no 26,340. J. A. Gagnon & Fils, demanderesse, vs Charles Eugène Ouellet, défendeur. Le 7 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au lieu d'entrepôt du gardien, au no 4225 Blvd Rosemont, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Meteor, portant licence no 635,552 P.Q., 1960 et acc. Conditions: argent comptant. Claude Constant, H.C.S., UN 1-9873. Montréal, le 26 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat, no 553,547. Dame Béatrice Chaput-St-Jean, demanderesse, vs Fernand Caron, défendeur. Le 6 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4540 rue Colonial, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Marconi, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN 1-5473. Montréal, le 26 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, no 577,069. Dr. Lucien Julien, demandeur, vs Dom. Scardocchio, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 5155, 2ème Avenue, Rosemont, Appt. 2, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Admiral, meuble-disque Fleetwood, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN 1-5473. Montréal, le 26 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 460529. Jas. A. Ogilvy's Limited, demanderesse vs John Cronin, défendeur. Le 6 septembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 695 rue Crevier en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, le 27 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, no 581,225. Cour de Magistrat, Royal Mop Co., demanderesse vs Taverne Orientale (Fred Bush et Paul Guy Guérard), défendeurs. Le 6 septembre 1960, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au no 50, rue Ste-Catherine ouest en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : téléviseur de table, 20 tables, 80 chaises, etc. Conditions : argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 571,434. Cour de Magistrat. Odeon Appareils Electriques et Meubles Ltée, demanderesse vs Aline Goyette, défenderesse. Le 7 septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 3641, rue Ste-Famille en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Electrohome et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S. VI. 5-1423, Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, District de Montréal. Comité conjoint des métiers de la construction de Montréal, demandeur vs Jos Doganieri, défendeur. Le 7 septembre à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 4052 boul. Gouin est, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Travler et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 530,482. Cour de Magistrat. J. Golden Co., demanderesse vs Paul-André Martel, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 4190, 46e rue, appt 1 en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S. VI. 5-1423, Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 581,225. Cour de Magistrat. Royal Mop Co., demanderesse vs Taverne Orientale (Fred Bush et Paul Guy Guérard), défendeurs. Le 6 septembre 1960, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au no 50, rue Ste-Catherine ouest en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : téléviseur de table, 20 tables, 80 chaises, etc. Conditions : argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat, no 568,738. Gérard Masson, demandeur, vs P. E. Masson, défendeur. Le 6 septembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 1866 rue Everett, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sylvania, 1 caisse enregistreuse National, équipement de restaurant, etc. Conditions: argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN 1-5473. Montréal, le 26 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat, no 576,421. Canadian Oil Companies Limited, demanderesse, vs D. A. Knott, défendeur. Le 7 septembre 1960, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 2230 ave Hingston, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN 1-5473. Montréal, le 26 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat, no 528,362. Louis Mongeau, demandeur, vs M. Powers, défendeur. Le 8 septembre 1960, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 354, 71ème avenue, en la cité de Ville Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Mercury 1951, portant licence no 284,767 P.Q., 1960. Conditions: argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN 1-5473. Montréal, le 26 août 1960.

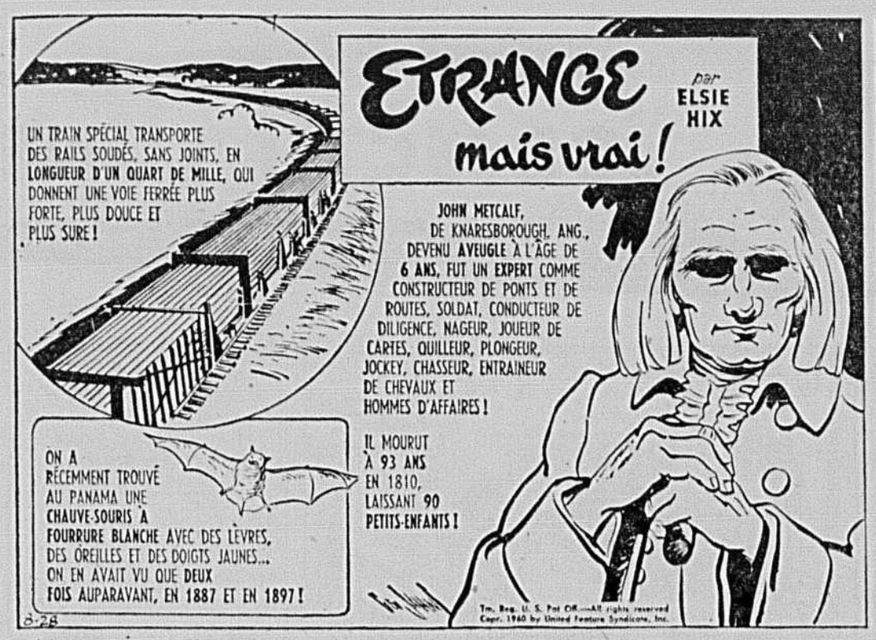
Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat, no 568,200. Cour de Magistrat. Commodity Discount Ltd, demanderesse vs Raymond Landry, défendeur. Le 6 septembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 3856, rue Lesage, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 453,652. Cour supérieure, J. Golden Co., demanderesse vs Roger Charland, défendeur. Le 7 septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien, au no 5500, rue Franchère en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Roger, davenport, machine à laver, etc. Conditions : argent comptant. Jeanne Leblanc Marie, H.C.S. VI. 5-1423. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, District de Kamouraska, no 12,743. Cour de Magistrat. Hervé Bélanger, demandeur vs Victor Caron, défendeur. Le 6 septembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 221, rue Villeneuve ouest en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Heintzman et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 26 août 1960.

Province de Québec, District de Montréal. No 509,594. Cour Supérieure. Volt Construction Ltd, demanderesse, vs Georgette Beauchesne, défenderesse. Le 6 septembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi à l'ancien domicile de la défenderesse au no 745 rue Howard, appt 6 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse ; 1 poêle électrique Silex 4 brûleurs ; 1 machine à trancher la viande électrique, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 26 août 1960.

Province de Québec, district de Montréal, no 509,353. Cour supérieure. Alfredo Di Blasio, demandeur vs Roland Lemay, défendeur. Le 6 septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 1607, 160e, rue St-Denis en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défend











Les craintes de guerre s'aggravent au Canada

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Les troubles récents de Cuba et du Congo, la recrudescence de l'hostilité entre l'URSS et les Etats-Unis, aggravent au Canada la crainte d'une guerre mondiale d'ici cinq ans. 19% des Canadiens adultes envisagent cette possibilité; l'an dernier, la possibilité ne dépassait pas 10%. De même un récent sondage Gallup opéré aux Etats-Unis a constaté que la proportion d'Américains qui craignent la guerre prochaine atteint le sommet, ou du moins dépasse ce qu'on avait vu depuis longtemps.

Cependant, malgré l'aggravation des craintes, il reste un groupe solide d'optimistes qui croient la guerre improbable. Cette année comme en 1959, il reste à 40% des citoyens consultés. En 1950, 21% seulement des Canadiens avaient une telle confiance.

Il y a vingt ans que l'Institut canadien de l'Opinion publique enregistre les fluctuations des craintes de guerre du peuple. Le compte rendu du jour compare le sentiment public de maintenant à celui de 1959 et 1950. Voici la question :

"D'après vous, combien de temps s'écoulera-t-il avant la prochaine guerre mondiale? Où croyez-vous qu'une nouvelle guerre mondiale soit improbable?"

	1950	1959	1960
Guerre improbable	21%	40%	40%
Dans moins d'un an	32%	2%	5%
Dans un à cinq ans	19%	10%	19%
Dans cinq à dix ans	2%	10%	7%
La guerre est commencée	12%	—	2%
Sans réponse	10%	29%	19%
	100%	100%	100%

Les réponses varient beaucoup selon l'instruction des citoyens consultés. Les diplômés d'université sont deux fois plus nombreux que leurs concitoyens n'ayant bénéficié que d'études primaires à juger la guerre mondiale improbable. Les citoyens ayant poussé leurs études jusqu'au niveau secondaire inclus se situent entre les deux autres groupes :

	Instruction primaire	Instruction universitaire
Guerre mondiale improbable	32%	64%
Dans moins d'un an	9%	3%
Dans un à cinq ans	23%	10%
Dans cinq à dix ans	8%	3%
Dans plus de dix ans	6%	4%
La guerre est commencée	3%	2%
Sans réponse	19%	14%

L'irrégulière douzaine

La coutume de vendre treize à la douzaine est si fermement ancrée dans un certain pays d'Europe, qu'on y impose même une amende aux boulangers surpris à vendre leurs produits en "douzaines de douze". L'argent ainsi recueilli a servi à ériger un monument que l'on a surnommé "L'irrégulière Douzaine".

POLICIERS

Municipalité de la banlieue, dans l'île de Montréal, demande policiers. Situations permanentes, excellents avantages marginaux. La population de cette municipalité est surtout anglophone. Les candidats doivent être bilingues et posséder au moins un certificat d'immatriculation junior. Envoyer tous renseignements pertinents, recommandations écrites et photographie récente à case postale 60, Notre-Dame-de-Grâce.

C-I-L
CUIRETTES PLASTIC FILM
PLASTIC COATED TEXTILES LTD.
205 Mont-Royal est

ATTENTION
VENDEURS VENDEUSES
La seule Cie du genre au Canada a besoin de plusieurs personnes à travers la province pour distribuer à commission ses 500 articles de maison, objets importés, bibelots, jouets, etc. Il est facile à temps partiel de faire $100 par semaine. Expérience pas nécessaire. Nous fournissons échantillons. Réponse confidentielle et assurée. Nous vous remercions à l'avance de votre bonne attention.
IDEAL IMPORT COMPANY LIMITED
2300 Curatteau, CL. 5-3624

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-d du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de Louis Lefebvre Ltée dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 25e jour du mois d'août 1960 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 26e jour du mois d'août 1960 sous le numéro 1489106.

Daté ce 26e jour du mois d'août 1960. LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

A VENDRE
ALLEES de QUILLES
Quatre (4) à être déménagées.
Qccasion : Termes si désirés.
CR. 7-0325 — 5638 PARK AV

ASSORTIMENT AUTOBUS
de toutes marques et capacités
(18 à 40 passagers)
S'adresser
MACHINERIE MAHEUX
500, av. St-Sacrement
MU. 3-8940

CANADA

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ETAGERES DU TYPE CANTILEVER ORDINAIRE DANS L'EDIFICE CENTRAL DES ARCHIVES, ARCHIVES PUBLIQUES, TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA (ONT.) devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le JEUDI 1er SEPTEMBRE 1960, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le JEUDI 8 SEPTEMBRE 1960.

ROBERT FORTIER,
Directeur des Services Administratifs et Secrétaire
Ministère des Travaux Publics, Ottawa, le 25 août 1960.

VENDEURS DE CONTRE-PLAQUE
(PLYWOOD)
Distributeur en voie de rapide expansion requiert un vendeur de haut calibre. Expérience dans le contre-plaqué préférée. Bon salaire initial, allocation pour voiture ou voiture de compagnie.
Téléphonez : WE. 5-4531 ou WE. 5-3142

AVIS PUBLIC
Rue Montview fermée

Avis est présentement donné au public voyageur que la rue Montview sera temporairement fermée à la circulation pour une dizaine de jours à partir du mardi, 30 août prochain, afin de permettre la construction des travaux du Boulevard Métropolitain à cette intersection.
Les intéressés désirant se diriger vers l'ouest devront circuler sur la rue Devonshire.

Par ordre
GUY VILANDRE,
Assistant-Secrétaire,
LA CORPORATION DE MONTREAL METROPOLITAIN

Province de Québec
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mercredi, le 7 septembre 1960, à midi, heure avancée, au bureau de l'honorable René Lévesque, pour la construction d'un pont sur la rivière Magog, comté de Stanstead. Site : Pont rue Merry, route No. 50.
Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant à Monsieur P.-A. Dupuis, ingénieur en chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10.00 (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.
Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.
Les soumissions pour être valables devront être accompagnées d'un chèque accepté payable à l'honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de ladite soumission.
Seuls les soumissionnaires résidant dans les comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Brôme, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Trois-Rivières, St-Maurice, Maskinongé, Champlain et Laviolette, sont invités à soumissionner.
Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

C.-R. Laberge,
sous-ministre.
Québec, le 16 août 1960.

Province de Québec
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mercredi, le 7 septembre 1960, à midi, heure avancée, au bureau de l'honorable René Lévesque, Ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction d'un pont sur la rivière Yamaska, à Cowansville, comté Missisquoi. Site : rue William, rang V, lot 460.
Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant à Monsieur P.-A. Dupuis, Ingénieur en Chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10.00 (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.
Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.
Les soumissions pour être valable devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de ladite soumission.
Seuls les soumissionnaires résidant dans les comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Brôme, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Trois-Rivières, St-Maurice, Maskinongé, Champlain et Laviolette, sont invités à soumissionner.
Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

C. R. Laberge,
sous-ministre.
Québec, le 16 août 1960

Institutrice demandée
Institutrice diplômée demandée pour enseigner 1re à 7e année, école située à un mille du village St-Polycarpe, avec toutes commodités, bon salaire, 15 élèves.
S'adr. à L.H. Daoust, sec.-trés., Téléphone 22, St-Polycarpe

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

DANS L'AFFAIRE DE : REAL DESJARDINS, contracteur général, demeurant à 1885, rue Villeray, Montréal, P.Q. FAILLI

AVIS est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestre a été rendue contre les biens du débiteur en date du 18 août 1960 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au bureau de Me Victor Martineau, Séquestre Officiel, chambre 16, au Vieux Palais de Justice, à Montréal.
Montréal, ce 26 août 1960.

GERARD BLAIS,
SYNDIC

Bureau de :
GERARD BLAIS & ASSOCIES, C.A., syndic,
2197 est, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q. — Tél. : LA. 3-1127.

LOI SUR LA FAILLITE — AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
ARTMAR CONSTRUCTION CO. LTD., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à 10,161 rue Clark, Montréal
COMPAGNIE-DEBITRICE

Avis est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession le 23 août 1960. La première assemblée des créanciers sera tenue le 8 septembre 1960, à 10 a.m., au bureau du séquestre officiel, Palais de Justice, Montréal.
Montréal, 25 août 1960.

JACQUES GEOFFRION
SYNDIC

GEOFFRION & DRUKER
10 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q. — Tél. : AV. 8-2144.

LOI SUR LA FAILLITE — AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
ARTMAR EQUIPMENT LTD., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à 10,161 Clark, Montréal, P.Q.

Avis est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession le 23 août 1960. La première assemblée des créanciers sera tenue le 8 septembre 1960, à 10 a.m., au bureau du séquestre officiel, Palais de Justice, Montréal.
Montréal, le 26 septembre 1960.

JACQUES GEOFFRION
SYNDIC

GEOFFRION & DRUKER
10 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

Dans l'affaire de la faillite de :
GLOBAL CONSTRUCTION CO., corps politique et incorporé, légalement constitué d'après la loi et ayant ses siège social et principale place d'affaires en les Cité et district de Montréal, province de Québec. DEBITRICE

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

AVIS est par les présentes donné que Global Construction Co. des cité et district de Montréal, province de Québec, a fait une cession le 24e jour d'août 1960 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 21e jour de septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 16, Palais de Justice, 165 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.
Daté à Montréal, ce 24e jour d'août 1960.

DAVID GROBSTEIN
SYNDIC

Bureau :
10 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Qué. Tél. : Victor 4-2696.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :
MONTREAL OFFSET LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au No 271 est, rue Duluth, Cité de Montréal, Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que MONTREAL OFFSET LTD., a fait une cession le 17ième jour d'août 1960, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15ième jour de septembre 1960, à 10.00 heures de l'avant-midi, au bureau de M. VICTOR MARTINEAU, le Séquestre Officiel, Chambre 16, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté à Montréal, ce 26ième jour d'août 1960.

JULES ARCHAMBAULT
SYNDIC

Bureau de :
HAMEL, ARCHAMBAULT & ASSOCIES,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de la faillite de :
JEAN-PAUL FAGNAN, marchand,
"J.-O. FAGNAN ENR'G.",
14, chemin Ste-Anne,
Sorel, Qué.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé de dix pour cent de l'offre, seront reçues au bureau de HAMEL, ARCHAMBAULT & ASSOCIES, 10 est, rue St-Jacques, Montréal, Qué., jusqu'à mardi le 6 septembre 1960, à midi, pour l'achat des biens suivants, en bloc ou en lots séparés comme ci-dessous :

1. Marchandises comprenant : biscuits, bonbons, etc., au prix coûtant	$2,974.03
2. Sacs et papier d'emballage	529.99
3. Fournitures	113.00
4. Camion Ford 1955, Panel 1 tonne	800.00
5. Clientèle d'environ 100 clients.	
6. Les droits au bail à raison de $30.00 par mois, sujet à entente avec la propriétaire.	
	$4,417.02

La place d'affaires sera ouverte pour l'inspection, mardi le 30 août 1960, de 1 heure à 5 heures p.m. Le syndic se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute soumission. Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné.

J. NESTOR HAMEL
SYNDIC

Bureau de :
HAMEL, ARCHAMBAULT & ASSOCIES,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.
Tél. : UN. 1-7831

VOYAGEUR en VETEMENTS POUR HOMMES
Manufacture de vêtements d'hommes ayant une bonne clientèle dans le Québec demande voyageur. Ecrire à CASE 9923 LA PRESSE, Montréal

COUPEUR-MARQUEUR EXPERIMENTE
Pour chandails et vêtements de sport en tricot. Emploi à l'année et bon salaire à personne voulue. Ecrire à Case 9914, La Presse

Le Centre Notre-Dame-de-la-Joie désire des sujets qui veulent s'engager dans la profession d'éducateurs spécialisés. Les exigences nécessaires sont les suivantes :
Etre âgé d'au moins 20 ans et avoir terminé sa 11ème année scientifique ou l'équivalent.
Les sujets engagés doivent se préparer au diplôme d'Educateurs Spécialisés de l'Université.
On fait sa demande au :
Centre Notre-Dame-de-la-Joie,
Case postale 1026,
Téléphone : LOrraine 2-1704,
Sherbrooke, Qué.
On inscrit en faisant sa demande son adresse et son numéro de téléphone.

Entrepôt à louer
Site : rue Elm, St-Lambert, près Station du C.N.R. et du Pont Victoria.
3 sections de 125,000 pieds cubes (160 x 40 x 20) chacune.
Bâtisse brique et ciment avec chauffage pouvant servir d'entrepôt pour conserves, denrées, machinerie, etc.
Louer au mois, à l'année ou au pied cube.
S'adresser à : Les Entreprises Frontenac Limitée
Tél. UN. 6-8333

MERCK
REPRESENTANT MEDICAL AU DETAIL
On demande représentant médical bilingue, au détail, diplômé d'université ou l'équivalent. Bureaux à Sherbrooke. Salaire selon les qualifications. Excellents avantages sociaux.
Ecrire au Service du personnel :
MERCK & CO. LIMITED
(compagnie de produits pharmaceutiques)
560, de COURCELLE, Montréal, 30, P.Q.

C-H-A-N-B-A-Y F-A-R-M
EN VENTE
TROUPEAU COMPLET — 60 ABERDEEN ANGUS
SAMEDI, 10 SEPTEMBRE 1960
à 1 h. P.M. à la FERME
Ecrivez à M. Cameron McTaggart, gérant des ventes, AURORA, ONT.
E. G. SMITH, propriétaire
en plus : 150 MOUTONS
Cheviot, Hampshire, Southdown, Suffolk
SERONT VENDUS PRIVEMENT
Informations : CHAMBAY FARM
R.R. No 4, MAGOG, P.Q.
Tél. Magog, VI. 3-3265
WM. MERCHANT, gérant


BTB
AVIS D'ENCAN
AFFAIRE : WORLD CRAFT CORP., EN FAILLITE
S. DRUKER, C.A., syndic
CADEAUX, CRISTAL, SACS ET FOURNITURES D'ECOLES, JOUETS, QUINCAILLERIE VITRINES D'ETALAGE
d'une valeur d'inventaire de $9,360
MIS EN VENTE PAR
ENCAN PUBLIC
(en lots détaillés sans réserve)
MARDI 30 AOUT 1960, A 10.30 A.M.
à 4910, boul. Saint-Laurent
(ANGLE BOUL. ST-JOSEPH)
Conditions : argent comptant ou chèque visé
ON PEUT EXAMINER
mardi 30 août, dès 9 a.m.
BISSELL & BISSELL LTD.
ENCANTEURS — LIQUIDATEURS — EVALUATEURS
RI. 7-4845

MG
AVIS D'ENCAN
AFFAIRE : BURKE & SON LTD. (faillie)
S.B. FREED, syndic
ROBES - ETOFFES - MACHINERIE MEUBLES DE BUREAU
mis en vente par
ENCAN PUBLIC
(en lots détaillés sans réserve)
sur les lieux
1402, rue City Councillors, Montréal
MERCREDI 31 AOUT 1960
à 10.30 a.m.
ROBES
GRAND CHOIX DE ROBES DE MODELES ET COULEURS VARIES.
ETOFFES
GRAND CHOIX D'ETOFFES VARIEES.
MACHINERIE
SINGER 95K40 COMPLETE AVEC TABLES — MACHINE COLUMBIA — MACHINE A DENTELER CHANDLER — PRESSE A VAPEUR COMPLETE AVEC TABLE D'ACIER — COUTEAU ROND EASTMAN — COUTEAU DROIT BEAVER — 95K40 AVEC ACCESSOIRES A DENTELER — MACHINE MERROW AVEC TABLE — PANIERS D'OEUVRE EN ACIER — CHAISES — SUPPORTS — HORLOGE ENREGISTREUSE IBM — TABLES — APPLIQUES FLUORESCENTES — TC.
MEUBLES DE BUREAU
SECRETAIRES — MACHINES A ECRIRE — ADDITIONNEUSES — MACHINE A IBM — TABLES — APPLIQUES FLUORESCENTES — ETC.
ON PEUT VISITER
Mardi, 30 août 1960, de 1 p.m. à 6 p.m.
CONDITIONS :
argent comptant ou chèque visé
M. GOLDSMITH & CO. LTD.
ENCANTEURS — EVALUATEURS — LIQUIDATEURS
ENCANTEURS LICENCIES POUR TOUT LE CONTINENT
MONTREAL, P.Q. — UN. 6-5801

REGLEMENT DE FAILLITE
Propriété située à Ville-Emard, environ 31 x 75-12 pièces. Idéal pour : Maternelle, école privée, club privé ou à charte, association, etc.
VI. 5-0131 De 9 a.m. à 5 p.m.

FB
ATTRAYANTE VENTE A L'ENCAN
FB
Mobiliers de chambre à coucher, mobiliers dînette, mobiliers chesterfield, à sections compris, divans-studios, fauteuils rembourrés, chaises de chambre à coucher, garde-robes, bureaux, chiffonniers, lits continentaux, lits complets, mobiliers de cuisine, laveuse Bendix, réfrigérateurs, poêles, divers appareils de TV, vitrine d'étalage, comptoirs de magasin, tables à abattants, pupitres, bureau à devant doucines, tables à lampe, de téléphone, à café, de bout, de fantaisie, mannes à linge, lampes de parquet, poufs, miroirs, tapis et carpettes, grande variété de valises, humidificateurs, grosses urnes à vin, 2 gros rouleaux de papier-tenture d'environ 10,000 pieds, foyers, appareils ménagers électriques, table de ping pong et accessoires, machine "Master" Healthizer, collection d'aquarelles authentiques.
On pourra examiner le stock aujourd'hui, 27 août, de 9 a.m. à 5.30 p.m.
La vente aura lieu le lundi 29 août 1960 à 10 a.m. dans notre salle d'encan du sous-sol à 721 de l'Inspecteur — angle St-Jacques (une rue à l'ouest de University)
FRASER BROS (CANADA) LTD
UN. 6-5751
ENCANTEURS-EVALUATEURS DEPUIS 1880

• Raboteuse universelle Cincinnati no 2 • Tour à révolver Warner & Swasey no 4 • 2 tours Meuser & Co. • Outilleur-meuleur Delta Milwaukee • Drilles • Scies • Façonneuse d'établi Atlas • Etc.
de
HARDY INDUSTRIES LTD.
mis en vente par
ENCAN
sur les lieux
9035, AV. DU PARC, MONTREAL
MERCREDI, 31 août 1960, à 11.30 a.m.
Pour autres renseignements: veuillez téléphoner, écrire ou télégraphier aux bureaux des encanteurs.
ON PEUT VISITER le matin de la vente à partir de 9 h. a.m.
J. SPADAFORA & CO. LTD.
LES PLUS GRANDS ENCANTEURS DU CANADA
Toronto 119 ouest, rue Adelaide EMpire 2-1221
Montréal 455 ouest, rue Craig UNiversity 6-2965
Conditions: argent comptant ou chèque visé selon les conditions affichées.

JW
ENCAN PUBLIC
ARTICLES DE MAGASINS GENERAUX ET D'ENTREPOSAGE
mis en vente en lots détaillés sans réserve pour qui de droit
A NOS SALLES DE VENTE
Mardi le 30 août, 1960, à 10 a.m.
900, carré Victoria, Montréal, Qué.
Des centaines d'articles de toutes sortes
Complets pour hommes, robes et manteaux pour dames, pantalons d'écoliers, chemises en flanelle pour hommes et garçons, bas de travail, chaussettes étirables, rouleaux d'élastiques, fermetures éclair, chandails, pyjamas, vêtements pour enfants, etc.
BIJOUTERIE, PEINTURE, TISSUS A LA VERGE
jouets, etc. Peinture grise extérieure, émail et mat blanc.
Inspection lundi le 29 août
JOSEPH WALSH LTD.
Encanteurs — Liquidateurs
900, carré Victoria, Montréal, P.Q. UN. 6-3605-6
Nous achetons et vendons à commission de la marchandise de toute sorte

H.H.
AVIS D'ENCAN
ARTICLES VESTIMENTAIRES, LINGERIE, ROBES, COSTUMES, MANTEAUX, COMPLETS, PALETOTS, NOUVEAUTES ET CHAUSSURES POUR
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC
(EN LOTS DETAILLES SANS RESERVE)
MARDI le 30 AOUT 1960, à 10 h. 30 a.m. précises
dans nos salles de vente
478, rue McGILL (près Notre-Dame)
dans l'affaire du MAGASIN LEON (en faillite), D. Grobstein, syndic, et autres intéressés
ARTICLES POUR HOMMES ET ENFANTS
COMPLETS, PALETOTS, PARDESSUS, PANTALONS, COUPE-VENT, PALETOTS D'AUTO, VESTONS SPORT, IMPERMEABLES, CHEMISES DE TOILETTE ET DE TRAVAIL, SALOPETTES, JEANS, CHAUSSETTES DE TRAVAIL, PYJAMAS, CHANDAILS, PULLOVERS, CAMISOLES ET CULOTTES, SOUS-VETEMENTS EN 2 PIECES OU COMBINES, CHAPEAUX, CASQUES, GANTS, CEINTURES, BRETELLES, ETC.
ARTICLES POUR DAMES ET JEUNES FILLES
MANTEAUX D'AUTOMNE ET D'HIVER, ROBES, MANTEAUX D'AUTO, IMPERMEABLES, CHANDAILS, PULLOVERS, BLOUSES, JUPES, PANTALONS SPORT, BAS EN NYLON, SOCQUETTES, GILETS, CULOTTES, SHORTS, ROBES DE BAIN, JUPONS-COMBINAISONS, BOURSES, GANTS, MITAINES, PYJAMAS, ETC.
CHAUSSURES
GRANDE QUANTITE DE CHAUSSURES DE MARQUES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, CAOUTCHOUCS, COUVRE-CHAUSSURES, SOULIERS SPORT, SOULIERS DE JEU, BOTTINES POUR LA CHASSE, BOTTINES EN CAOUTCHOUC, CAOUTCHOUCS EN GOMME, BOTTINES A LA CUISSE, BOTTINES EN FEUTRE, BOTTINES, BOTTES D'AVIATEUR, PANTOUFLES, RAINETTES, CHAUSSURES D'USAGE COURANT, DE FANTAISIE ETC. POLIS ET NETTOYEURS LIQUIDES, PATE ET POUDRE, ETC.
LES INVENTAIRES SE CHIFFRENT AUX ENVIRONS DE $45,750.00
CONDITIONS DE LA VENTE : COMPTANT
HARRY HOPMEYER & SONS Inc.
Victor 2-9588 ENCANTEURS
J. GEO. LAFRANCHISE
INSPECTION : On peut voir le stock, lundi le 29 août, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
STATIONNEMENT : Nos clients pourront laisser leur voiture au Downtown Garage, 685 rue St-Maurice. (La rue St-Maurice est une rue au sud de Notre-Dame, partant de McGill). Prière de faire estampiller votre coupon de stationnement par notre bureau.

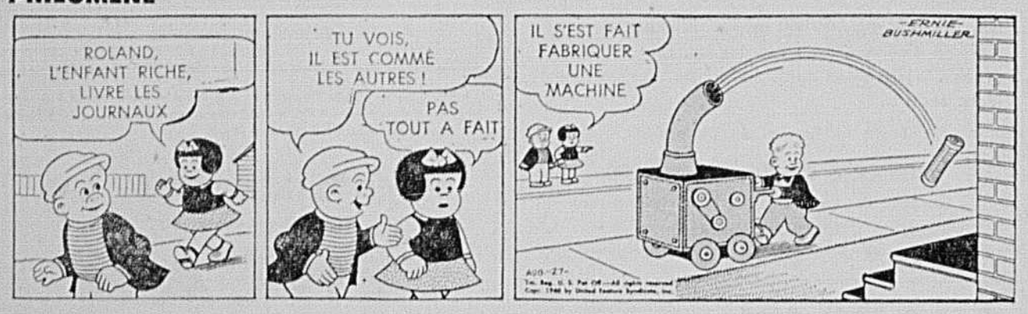
TARZAN



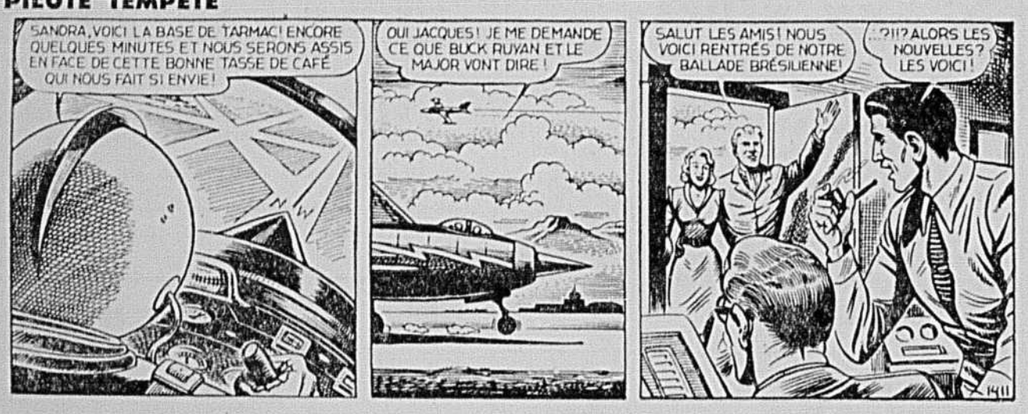
MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



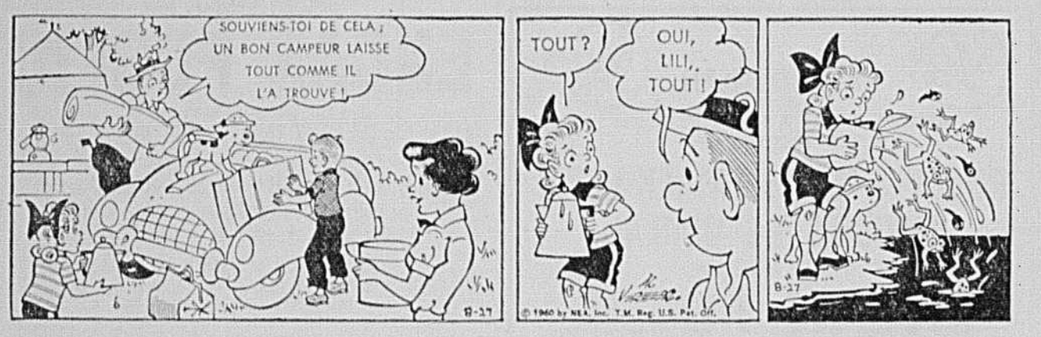
LE FANTOME



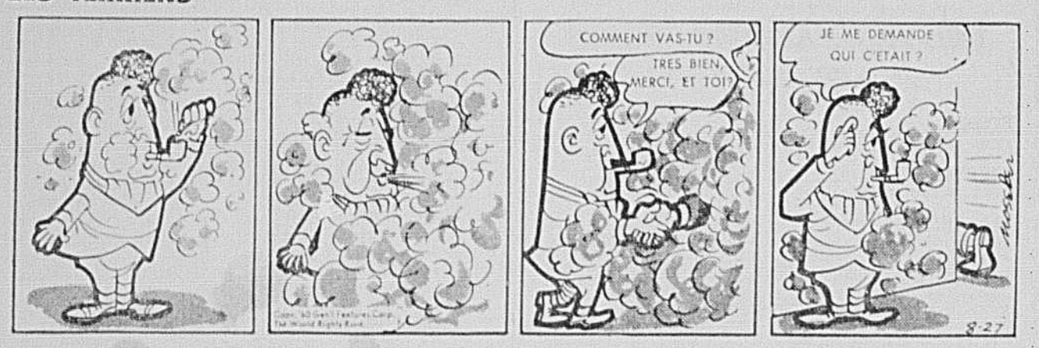
LE SURHOMME



LE PAPA DE LILI



LES TERRIENS



MON ONCLE

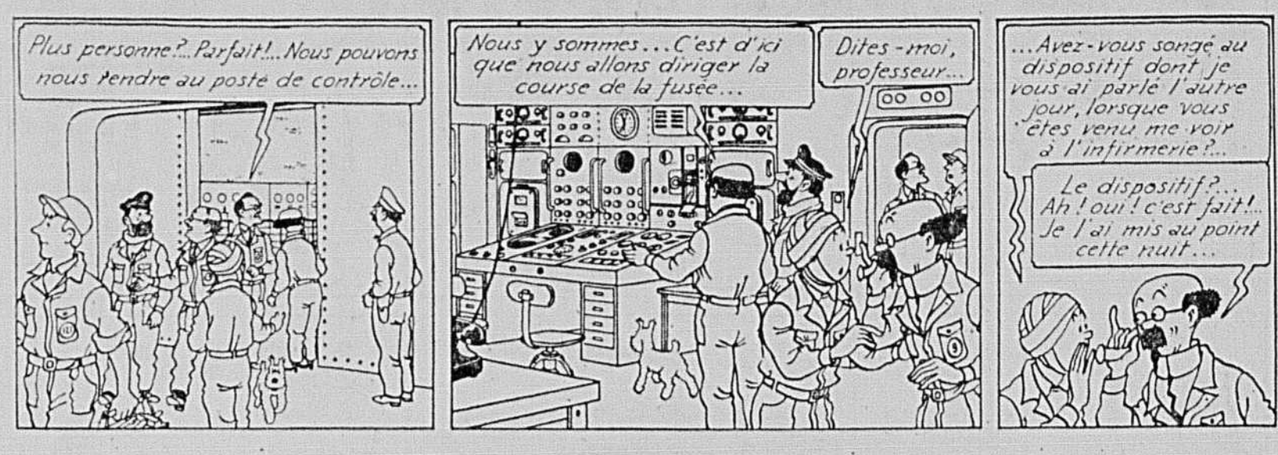


LES AVENTURES DE TINTIN ET MILOU



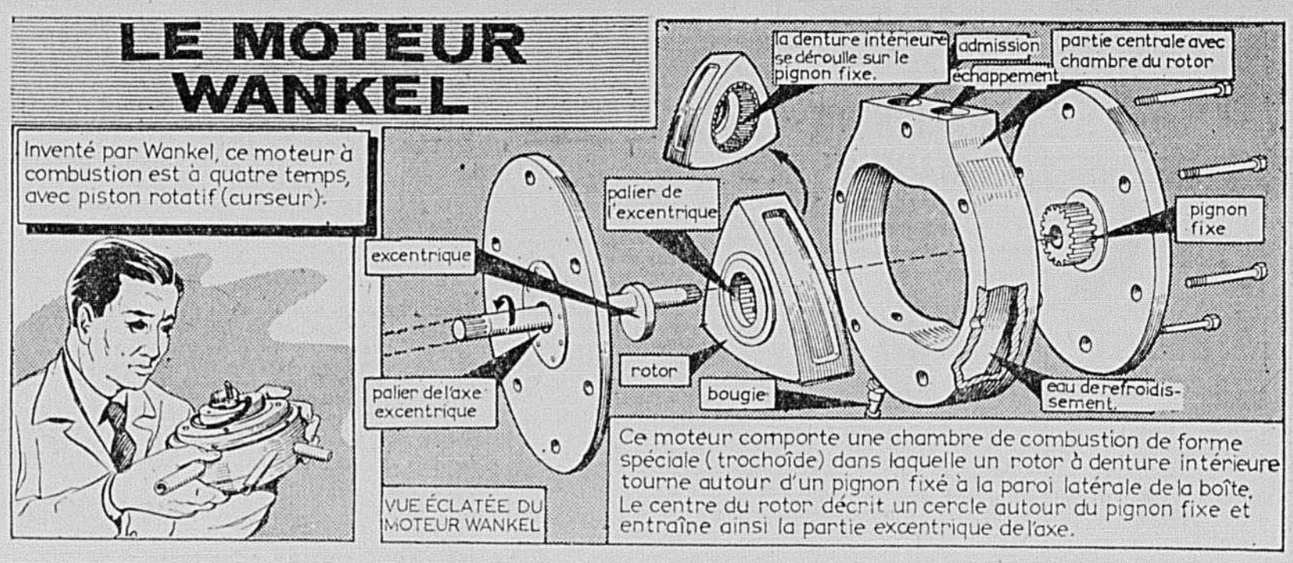
OBJECTIF LUNE

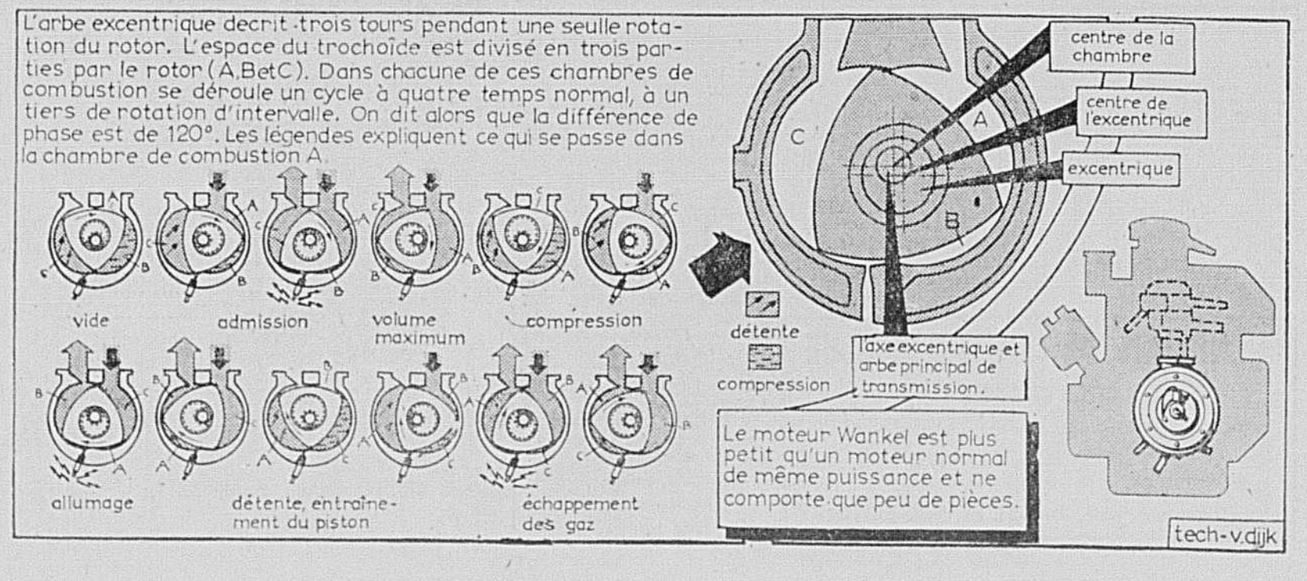
par HERGE COPYRIGHT EDITIONS CASTERMAN



LA SCIENCE EN IMAGES

LE MOTEUR WANKEL





CAHIER No 4
76e ANNEE — No 266

INFORMATIONS GENERALES
TOURISME

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 27 AOUT 1960

NOUVELLES DE FINANCE
INFORMATIONS GENERALES

PAGES 35-48

Par des voies différentes

L'éducation des adultes se fera dans une Afrique libre

par Gaston DUGAS

Dans dix ans, tous les pays de l'Afrique, à quelques exceptions près, seront libres, indépendants... Ce qui signifie que nous atteindrons au cours d'une décennie seulement le but que certaines nations d'Europe et d'Asie ont pris 50 ans à réaliser.

C'est ce qu'affirment des délégués africains à la Conférence mondiale sur l'éducation organisée sous les auspices de l'UNESCO et qui se poursuit dans la métropole canadienne. Ils sont d'accord sur le fait, mais envisagent bien différemment les moyens à prendre, dans le cadre de l'éducation des adultes, pour former les peuples africains à leur nouveau mode de vie.

C'est vrai en tout cas pour le Ghana et le Sénégal, peut-être parce que les deux pays n'ont pas atteint le même degré d'indépendance. Le grand vent de nationalisme souffle avec autant de force sur les deux pays, mais des entrevues avec les représentants de ces deux jeunes nations, à la Conférence mondiale, démontrent bien leurs différents points de vue.

A la base, MM. Kwa O. Hagan, secrétaire national de l'Association d'éducation du peuple, organisme privé du Ghana, et Ba'Ibrahima, directeur du ministère du Plan, organe gouvernemental du Sénégal, sont d'accord: des mesures doivent être prises pour décoloniser, pour redonner aux peuples le sens de la dignité enseveli au fond de leur âme depuis des siècles, pour former des hommes, des militants, des citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

Pour M. Hagan, l'Etat, dans tout ceci, ne doit jouer qu'un rôle de coordonnateur des initiatives prises par les associations bénévoles. Son confrère du Sénégal, au contraire, ne croit pas son peuple assez mûr pour se lancer dans des initiatives privées et donne à l'Etat la mission de tout penser et de tout diriger dans le domaine de l'éducation des adultes, un domaine qui, en Afrique, est aussi grand que le continent lui-même. Ses entreprises privées pourront venir plus tard.

D'après les conversations que nous avons eues avec l'un et l'autre, M. Hagan retournera dans son pays avec des bagages d'informations beaucoup plus pratiques que son voisin. Car M. Ibrahima nous a confié que jusqu'ici, il n'avait pas l'impression que les échanges de vues de la dernière semaine, entre les représentants de 45 pays et de 50 organismes non gouvernementaux, pourront aider beaucoup à résoudre la situation dans son pays.

Sans vouloir rejeter a priori les suggestions des autres nations, M. Ibrahima considère que les solutions ne peuvent venir, en dernier ressort, que des gens qui vivent dans le milieu qu'ils veulent renouveler. "Nous parlons de monde en transformation, dit-il. Mais il ne faut pas oublier que la notion du monde varie avec les peuples et que pour certains de mes concitoyens leur monde est un territoire de 10 à 15 milles carrés".

L'analphabétisme est général, au Ghana comme au Sénégal, mais la lutte menée pour l'éducation des adultes ne vise pas premièrement à résoudre cette situation.

La survivance, premier problème

Le premier problème, c'est celui de la survivance. Il faut, a dit M. Ibrahima, faire vivre les hommes convenablement et leur donner les moyens de se nourrir, d'envoyer leurs enfants à l'école. Il faut développer l'homme pour l'homme, d'une manière intégrale.

C'est dire qu'il faut penser un programme d'action basé sur le milieu social des individus qui devront l'appliquer. C'est actuellement le rôle du ministère du Plan de repenser ce problème et un rapport complet sera présenté à l'assemblée sénégalaise, le 1er janvier prochain, dans le but de combler les vides aperçus, dans tous les domaines, par les responsables, au lendemain du "réveil brutal à l'indépendance".

Comme son confrère du Sénégal, M. Hagan a signalé les difficultés immenses que représente la transition actuelle de l'état de colonie à l'indépendance. Comme son collègue également, il a souligné le danger d'introduire dans cette nouvelle société africaine des techniciens qui peuvent constituer des dangers pour une population qui ne les connaissent pas.

Les nouvelles contrées n'ont pas eu la chance d'édifier des systèmes d'éducation et seule l'éducation des adultes peut maintenant enseigner les notions de civisme nécessaires au bon fonctionnement des nouveaux Etats. La chose est vraie dans les domaines techniques également.

Le Ghana, par exemple, prévoit que sa population doublera au cours des 25 prochaines années. Il sera impossible de doubler l'étendue des terres arabes : on devra alors transformer les méthodes employées actuellement par les agriculpour faire produire deux fois plus les terres, tout en libérant une partie des travailleurs agricoles pour en faire des ouvriers dont les futures usines auront besoin.

Les transformations envisagées ne pourront être réalisées que par une grande coopération entre les organismes privés d'éducation des adultes, le gouvernement et les agences spécialisées des Nations unies, a signalé M. Hagan.

Les peuples africains, selon notre interlocuteur, comptent énormément sur les Nations unies qui seules peuvent assurer la paix et la sécurité dans le monde. Sans cette sécurité il sera impossible aux pays neufs de progresser. Pour réaliser des progrès, nous avons besoin d'ouvriers, de matériel et de ressources, toutes choses qui seraient dirigées vers d'autres fins si un état de guerre devait un jour exister," a-t-il dit.

Dans les deux pays, semble-t-il, on attend beaucoup des centres communautaires qui sont établis un peu partout dans le but de préparer les adultes à leur nouveau statut d'hommes indépendants. Car malgré les divergences de vues sur certaines questions, le but poursuivi est le même partout.



Photo LA PRESSE

Les échanges de vues sur les méthodes employées pour bien réaliser les divers programmes d'éducation des adultes dans le monde se sont poursuivis, hier après-midi, au cours de l'excursion sur le fleuve par les délégués à la Conférence mondiale actuellement en cours à Montréal. On voit ici, de gauche à droite, M. KWA O. HAGAN, du Ghana, M. J. R. KIDD, du Canada, président de la Conférence, et M. BA IBRAHIMA, du Sénégal, qui parviennent quand même à se détendre malgré le sérieux du sujet.

Du nouveau à Ottawa

Les libéraux invitent même les non-membres à leur Rassemblement

Ottawa, (DNC) — Tous les Canadiens enclins au libéralisme sont invités à assister au Rassemblement du parti libéral des 9, 10 et 11 janvier prochains, dit le texte d'une convocation diffusée hier à travers le pays sous la signature de MM. Pearson et Matthews.

Le parti libéral du Canada convoque en effet à son prochain rassemblement même les personnes qui ne sont pas membres du parti. Plus encore, il les invite à "participer à l'étude des questions qui y seront discutées".

La convocation a été adressée à tous les directeurs du parti libéral fédéral ainsi qu'aux présidents et secrétaires de toutes les associations libérales.

L'avis officiel décrit ainsi le double but du Rassemblement national : "Approfondir les problèmes que doit résoudre le Canada à l'heure actuelle, et, dans un effort honnête pour y apporter des solutions intelligentes et efficaces, revoir le programme libéral et, lorsque nécessaire, y ajouter des formules nouvelles.

"Présenter des moyens d'améliorer l'organisation libérale aux paliers locaux et provinciaux ainsi qu'à l'échelle nationale, afin d'assurer qu'elle soit à la hauteur de sa tâche, lors des prochaines élections générales."

La tradition établie lors des congrès de 1919, 1948 et 1958 détermine le choix de ceux qui doivent être expressément invités à assister au Rassemblement et indique comment on doit arriver à ce choix.

Un nouvel élément

Le parti introduit cependant un nouvel élément en invitant même les personnes qui ne sont pas membres du parti.

L'avis de convocation réitère donc une déclaration récente du chef du parti, M. Lester B. Pearson. Ce dernier annonçait en effet que les Canadiens, "à tous les paliers sociaux seraient invités à assister à ce rassemblement, le seul en son genre dans l'histoire moderne du Canada".

L'avis de convocation est adressé au chef du parti libéral de chacune des provinces, à chaque association libérale provinciale, au président de chacune de ces associations, à chaque sénateur libéral et à chacun des députés libéraux.

Dans une circonscription électorale non représentée aux Communes par un député libéral, le candidat libéral défait ou le candidat prévu pour les prochaines élections reçoit l'invitation.

On invite également les présidents des associations provinciales de femmes libérales et de jeunes libéraux et le président de chaque cercle libéral universitaire.

Dans chaque district électoral, on devra convoquer une assemblée au moins 35 jours avant la date du Rassemblement afin de procéder à l'élection des délégués auxquels le district a droit.

Rôle que peuvent jouer les sciences sociales

Même si tous possédaient des diplômes universitaires, l'éducation des adultes aurait sa place dans le monde parce que son rôle n'est pas de compléter des systèmes scolaires désuets, a affirmé hier soir Mgr Francis J. Smyth, directeur de l'Institut international Coady, de l'Université St-François-Xavier.

Invité à exposer ses vues sur les sciences sociales et l'éducation des adultes, à la Conférence mondiale qui se poursuit à Montréal, Mgr Smyth a, en effet, donné la définition suivante de l'éducation des adultes : "C'est d'abord un effort de groupe par des gens qui, ayant passé les années de l'adolescence, veulent sans aucune contrainte améliorer leur vie par des études faites en dehors des institutions scolaires traditionnelles".

L'éducation des adultes, a-t-il poursuivi, c'est aussi un effort pour remplir les vides nombreux dans la vie des hommes. C'est un moyen de se renouveler sans recourir à des méthodes révolutionnaires.

L'éducation des adultes est un phénomène qui remonte à l'antiquité, mais ce n'est que depuis trente ans environ que l'on a établi des programmes bien définis dans ce sens. Car depuis toujours, a signalé l'orateur, les hommes ont fait des efforts pour comprendre le monde dans lequel ils vivent et pour s'améliorer personnellement.

Mgr Smyth croit à la fonction sociale de l'éducation des adultes, qui fournit aux hommes les connaissances nécessaires leur permettant de vivre plus intensément et plus harmonieusement. Pour cela, cependant, il faut un programme réaliste pour l'ensemble de la population, programme basé sur des méthodes scientifiques et préparé en collaboration avec des spécialistes des sciences sociales.

Après avoir décrit ce que sont les sciences sociales, l'orateur a conclu que l'université a un rôle fondamental à jouer dans le domaine de l'éducation des adultes, seul moyen de faire réaliser à toute la population ses possibilités.

Plusieurs moyens sont employés par l'Institut international Coady pour arriver à ses fins: discussions de groupes, écoles de cadres, classes industrielles, émissions de radio et bientôt de télévision. Mais toujours, a dit Mgr Smyth, il faut commencer par régler les problèmes fondamentaux et régionaux pour en arriver à des questions plus complexes s'appliquant à une plus grande collectivité.

L'Institut Coady reçoit des étudiants de tous les coins du monde venus se former aux méthodes d'éducation des adultes: ils se dirigent ensuite vers leurs pays respectifs pour diriger ces mouvements.

En terminant, Mgr Smyth a signalé qu'on n'avait pas assez fait appel aux sciences sociales dans le domaine de l'éducation des adultes, dans le passé.

Pour la période avril-juillet

M. Fleming annonce un surplus budgétaire de $207,700,000

OTTAWA. (PC) — M. Fleming, a annoncé, hier, un surplus budgétaire de $207,700,000 pour les 4 premiers mois de l'année fiscale.

Son rapport mensuel, couvrant cette fois la période avril-juillet, indique des revenus de 11.1 p. 100 plus élevés que l'an dernier (même période), soit exactement le pourcentage qu'il avait prévu pour toute l'année 1960-61, dans son discours du budget du 31 mars.

Le surplus de $207 millions se compare avec avantage, au surplus de $38,400,000 d'avril-juillet 1959, mais il ne faut pas oublier que les dépenses s'accumulent surtout vers la fin de l'année, balayant les surplus amassés au cours des mois précédents. C'est pourquoi M. Fleming prévoit un surplus de $12 millions seulement pour l'année 60-61, comparé au déficit de $413 millions de 1959-60.

Détails des revenus

Les revenus budgétaires pour avril-juillet sont montés à $1,850,000 ($1,665,200 l'an dernier pour la même période).

Les dépenses des 4 mois sont montées à $1,642,700,000 ($1,626,800,000 l'an dernier, même période), soit 1 p. 100 d'augmentation, alors que M. Fleming prévoit 3 p. 100 d'augmentation pour toute l'année.

En juillet seulement, le Trésor a amassé un surplus de $51,500,000 ($5,900,000 l'an dernier, même période) et les dépenses ont baissé de $483,400,000 (en juillet '59) à $466,500,000 (en juillet '60).

Paradoxalement, le rapport hier montre des revenus qui augmentent selon les prévisions du 31 mars, même si la croissance économique ne semble pas se tenir au niveau de la prédiction par M. Fleming d'une augmentation de 6 p. 100 dans la production nationale brute, laquelle n'a que de moins d'un p. 100 pendant les premiers mois de 1960 et a fait peu de gains depuis.

Vaches à lait

Les facteurs les plus puissants d'augmentation du trésor ont été les impôts sur les revenus des particuliers et des corporations.

Les premiers ont rapporté $598,400,000 en avril-juillet, soit 13.8 p. 100 de plus qu'un an plus tôt; les seconds, $489,900,000, soit 25.1 p. 100 de plus. Cependant, les taxes des corporations sont établies pour la plupart sur une base d'action à retardement, vu que les compagnies peuvent maintenant les payer sur la base des profits de l'année précédente.

La taxe de vente, toutefois, qui reflète rapidement les changements de climat dans les affaires, n'a montré, pendant ces 4 mois, qu'un petit gain de $3,200,000 et, en juillet, elle est tombée de $65,400,000 (en '59) à $61,600,000.

Les droits d'importation pour les 4 mois ont baissé de $172,100,000 à $168,200,000 et, en juillet seulement, ils sont tombés de $45,500,000 à $39,400,000.

Les dépenses

Pour la défense, les dépenses ont baissé de $439,700,000 à $417,600,000; les charges pour la dette publique, de $268,200,000 à $267,400,000; l'agriculture, de $29,500,000 à $28,900,000; les travaux publics, de $42,100,000 à $40,500,000.

Par contre, les allocations familiales ont augmenté de $162 à $167 millions; les autres paiements de santé et bien-être, de $67,600,000 à $80,800,000; les projets du ministère des Transports, de $56,800,000 à $62,800,000.

Les opérations du fonds de pension de vieillesse ne sont pas comprises dans ces chiffres. Ce fonds accuse un surplus de $4,200,000 pour juillet et un surplus accumulé de $16,100,000 pour avril-juillet. L'an dernier, un déficit de $37,200,000 avait marqué la même période.

"Flying Training" ... en anglais seulement

Traduction française d'un manuel jugée inopportune

Devenir pilote au Canada, est-ce réservé exclusivement aux personnes de langue anglaise ? se demande aujourd'hui M. Germain Johnson, de Saint-Jérôme.

Le 11 août, il adressait au ministère du Transport, à Ottawa, un bon de poste de 75 cents pour obtenir un manuel "Flying Training" en français (First Edition, Cat. No. T52-1459).

Le 15 août, le bureau du trésorier du ministère du Transport transférait son argent et sa requête au département des Impressions et de la papeterie publiques, au service de la distribution.

Le 16 août, la division des publications avisait M. Johnson, grâce à une formule rose (d'un bilinguisme boiteux) que le manuel en question n'était publié "seulement qu'en" (sic) anglais et lui remboursait ses 75 cents grâce à un feuillet bleu (bilingue).

Dans une lettre adressée à M. Jean-Louis Gagnon, chef de la rédaction de LA PRESSE, M. Johnson dit ceci:

"Je tiens à vous féliciter de votre récente campagne pour le bilinguisme.

"Je suis actuellement à prendre un cours pour devenir pilote d'avion et mon instructeur m'a prêté un livre publié par le gouvernement fédéral, donnant les notions d'aviation.

"Comme ce livre était en anglais, j'ai cru bon d'écrire au ministère du Transport, incluant le montant demandé, pour en faire venir une édition française. On me retourne mon argent, me disant que cette publication est en anglais seulement.

"Devenir pilote au Canada, est-ce réservé exclusivement aux personnes de langue anglaise ? Dans la dernière guerre, j'ai fait partie du Corps d'aviation canadienne et, croyez-moi, le gouvernement était bien fier d'avoir des Canadiens français.

"Si vous pouvez, de quelque manière que ce soit, aider cette cause, je vous en serais très reconnaissant, car il y a certainement plusieurs de nos compatriotes de langue française qui aimeraient obtenir leur brevet de pilote."

Sans commentaire ...

Doctorat de l'U. d'Ottawa à Lord Kilmuir

OTTAWA. (DNC) — Lord Kilmuir, grand chancelier du Royaume-Uni, recevra le mois prochain un doctorat honorifique en droit de l'Université d'Ottawa.

Lord Kilmuir vient à Ottawa afin d'assister à la deuxième convention des juristes du Commonwealth et de l'Empire, du 14 au 21 septembre. Il recevra le doctorat en la salle académique, vendredi le 16 septembre, à 4 h. 30, de S. E. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa et grand chancelier de l'Université.

Grand chancelier depuis 1954, il s'est attiré une admiration mondiale à titre de procureur en chef adjoint, lors du procès intenté aux criminels de guerre allemands, à Nuremberg en 1945-46, faisant preuve d'une grande justice, et aussi, d'une fermeté courageuse. Il portait alors son nom de naissance, Sir David Maxwell-Fyfe.

Lord Kilmuir est né en 1900, à Dornoch, chef-lieu du comté de Sutherland, en Ecosse. Il a fait ses études au collège George Watson, à Edinburgh, au collège Balliol d'Oxford, où il obtenait la maîtrise ès arts, et ses études de droit au Gray's Inn, pour être enfin reçu au barreau en 1922.

A l'âge de 33 ans, il était nommé conseiller du roi, devenant ainsi le plus jeune avocat à obtenir ce titre depuis 1668. Elu au parlement en 1935 comme député d'un secteur de Liverpool, il conserve son siège sans interruption jusqu'à son élévation au poste de grand chancelier.

Au cours de sa carrière politique, il a fait partie d'un cabinet du temps de guerre, sous Sir Winston Churchill, entre 1942 et 1945, a été secrétaire de l'Intérieur et ministre des Affaires du pays de Galles, de 1951 à 1954, et a rempli des fonctions qui lui ont permis de représenter son pays en plusieurs endroits du monde après la deuxième guerre mondiale.

Le roi George VI lui conférait le titre de chevalier en 1942, et la reine Elizabeth le décorait de la grande croix de l'ordre victorien en 1953, lors des fêtes du couronnement. Lord recteur de l'Université de St. Andrews de 1955 à 1958, il détient aussi six doctorats honorifiques en droit.

Pas de vacances d'été pour M. Diefenbaker

OTTAWA, (PC). — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a décidé, semble-t-il, de ne pas s'accorder de vacances cet été.

Déjà, il a pris plusieurs engagements, et à son bureau, on déclare qu'il n'a aucun projet de vacances.

Lorsque le Parlement a été prorogé, le 10 août, M. Diefenbaker a déclaré aux reporters qu'il attendrait que ses collègues du cabinet aient eu la chance de prendre un congé.

Depuis, le premier ministre s'est rendu à son bureau chaque jour et même quelquefois le samedi.

D'autre part, M. Diefenbaker doit adresser la parole à la réunion annuelle de l'Association du Barreau canadien, qui aura lieu à Québec, le 9 septembre. La semaine suivante, il parlera à la Conférence du droit du Commonwealth et de l'Empire, à Ottawa.

Au cours des semaines qui suivront, il doit recevoir un doctorat honorifique de l'Université de l'Oklahoma et parler à la réunion annuelle de l'Association dentaire du Canada, à Ottawa.

Session hâtive

Il est question que la session de 1961 débute cet automne, vraisemblablement le 13 octobre.

M. Diefenbaker avait accepté verbalement l'invitation d'aller au Japon, que lui a faite l'ancien premier ministre de ce pays, M. Kishi; cette invitation a été renouvelée par le gouvernement qui a succédé à celui de M. Kishi.

Mais la tenue d'une session à partir d'octobre éliminera presque certainement la possibilité de ce voyage.

M. Diefenbaker ne s'est absenté d'Ottawa qu'une seule fois pour entreprendre un voyage d'importance, alors que le Parlement était en session, lors de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, à Londres, en juin dernier.

L'un des passe-temps favoris de M. Diefenbaker est la chasse aux canards. Mais depuis son accession au pouvoir en juin 1957, il n'a guère pu s'adonner à ce sport.

Contrat de la défense à une firme de Montréal

OTTAWA, (DNC) — La compagnie "Sperry Gyroscope", de Montréal, vient d'obtenir du ministère de la Production de défense un contrat de $820,791 pour des modèles de matériel de commande.

Ce contrat paraît à la liste des 74 accordés par le ministère de la Production de défense, entre le 1er et le 15 août.

La valeur globale de ces contrats, chacun d'une valeur supérieure à $10,000, atteint $5,627,384. Le plus important, d'une valeur de $812,070, a été confié à l'Imperial Oil Ltd., Ottawa, pour du carburant diesel.

Au total, une quinzaine de sociétés montréalaises se partagent 18 contrats de défense. A l'exception de celui déjà mentionné, la plupart sont de valeur minime. On en trouve cependant un de $153,584 accordé à "Powerlite Devices Ltd.", pour l'achat de matériel électronique.

M. Jean Morin sera ambassadeur spécial du Canada en Equateur

OTTAWA (PC) — Le Canada sera officiellement représenté par un ambassadeur spécial aux cérémonies qui marqueront l'assermentation du président de l'Equateur, M. José Marie Velasco Ibarra, pour un quatrième mandat. Notre pays n'a pas de représentation diplomatique dans cette république de l'Amérique du Sud.

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé que M. Jean Morin, ambassadeur du Canada en Colombie, participera, en qualité d'ambassadeur spécial, à ces cérémonies qui se dérouleront à Quito, capitale de l'Equateur, du 29 août au 5 septembre.

M. Morin, qui sera accompagné de M. A. D. Ross, conseiller à l'ambassade du Canada au Venezuela, transmettra à la population de l'Equateur un message de félicitations de la part du peuple canadien.

Echange d'étudiants des HEC de Paris et Montréal

Depuis quelques années, l'Ecole des HEC de Paris et celle de Montréal procèdent à un échange d'étudiants des plus profitable.

En ce moment, un groupe de jeunes Français font cette expérience à Montréal, sous l'égide de M. Camille Gruau, adjoint au gérant général de la compagnie Renault, lui-même ancien des HEC de Paris. Nous les avons rencontrés au YMCA, alors qu'ils partaient pour Asbestos où ils visitaient, hier, les mines d'amiante, produit dont la France est la principale importatrice, avant de parcourir aujourd'hui les usines de l'Hydro-Québec à Beauharnois.

A la fin de sa 1ère année, l'étudiant des HEC de Paris doit faire un stage d'observation et de travail en France; à la fin de la 2e, il est tenu d'en faire un à l'étranger et, à la fin de la 3e, il peut opter pour un stage soit en France soit à l'étranger. Au terme de chacun, il doit rédiger un rapport pour expliquer ce qui l'a frappé davantage dans les entreprises qui l'ont reçu. Ces rapports comptent pour beaucoup dans la note finale des examens et ceux qui ont présenté les dix meilleurs sont invités à faire le "tour du monde HEC", grâce à la collaboration du gouvernement français, d'Air-France et de tous les anciens des HEC disséminés partout dans l'univers.

Voilà ce que nous explique un grand gaillard de 22 ans très sympathique, Henri Giraud, de Paris, dont la mère, Solange Thouvenot, est une journaliste bien connue (L'Echo de la Mode, etc.).

Cette année, en vertu de ce système de visites, 120 "HEC" de Paris ont opté pour l'Amérique du Nord, dont 12 pour le Canada, environ 80 pour les E.-Unis et le reste pour le Mexique. D'autres se sont dispersés dans les pays de l'Europe occidentale, en Afrique et en Asie.

Pourquoi Henri a-t-il choisi le Canada ? 1) parce qu'un de ses oncles ayant déjà travaillé pour l'IATA à Montréal y possédait des relations ; 2) parce qu'un confrère des HEC qui avait fait son stage de 6 semaines à l'Alliance en était revenu avec une excellente impression.

Que veut-il devenir ? Attaché commercial de son pays ou spécialiste en relations extérieures pour de grandes entreprises.

Ses compagnons s'amènent : Michel Guenot, André Palatre, Philippe Debergh, Pierre Brochet et Vincent Bouguereau, escortés par le conseiller commercial près l'ambassade de France, M. Raymond Vibien, qui se dit heureux de voir arriver de plus en plus de jeunes compatriotes pour connaître le Canada.

Tout récemment, ajoute-t-il, 16 étudiants de l'Ecole supérieure d'aéronautique de Poitiers ont passé 8 jours ici et ont visité une dizaine de compagnies qui les intéressaient.

M. Vibien n'est pas d'accord lorsque nous disons que le rythme de travail semble moins fébrile en France qu'en Amérique. Sous l'influence américaine, le déjeuner (qui durait autrefois 2 heures) est disparu pour faire place au lunch rapide.

Depuis 3 ou 4 ans, reprend le jeune Giraud, on constate un effort accentué vers le modernisme, dans les entreprises françaises. Son séjour ici lui a fait voir que les Canadiens, comme les Américains, s'intéressent 10 fois plus à l'assurance que les Français, sans doute parce que dans son pays, la sécurité sociale offre de plus nombreux avantages, qu'il faut obtenir ici par d'autres moyens.

A son tour, Guy Clément, 22 ans, des HEC de Montréal, raconte son récent séjour à Paris où il a été accueilli d'ailleurs par M. Giraud. Son stage de travail, il l'a fait au service commercial des Lampes Norma (pour autos, etc.) puis il s'est permis un petit tour d'horizon européen avant de revenir au Canada.

Une bourse de $650 est accordée par les HEC de Montréal aux élèves choisis pour ces stages, mais ils ne bénéficient pas encore — comme leurs collègues français — de taux de voyage réduits. Résultat : les déboursés personnels sont plus élevés pour le HEC Montréal qui va en France (environ $300) que pour le HEC Paris qui vient au Canada (environ $80), situation qui pourra sans doute, être mieux équilibrée.





ECHANGES HEC "PARIS-MONTREAL" — HENRI GIRAUD (2e gauche), de l'Ecole des Hautes études commerciales de Paris, et GUY CLEMENT (à droite), de l'Ecole des HEC de Montréal, sont très heureux de leur stage à l'étranger, qui les a enrichis tous deux d'expériences nouvelles. Ils sont ici, en compagnie de M. RAYMOND VIBIEN, (à gauche) conseiller commercial près l'Ambassade de France, et de M. CAMILLE GRUAU, adjoint au gérant général de la maison Renault, qui a organisé les tournées des étudiants français dans les environs.

Photo LA PRESSE

La vie religieuse



C'est S. E. Mgr ARTHUR DOUVILLE, évêque de Saint-Hyacinthe, qui présidera demain après-midi, à Saint-Grégoire d'Iberville, le sixième pèlerinage historique au village natal du Frère André, c.s.c., le fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Mgr Douville (ci-dessus, célébrera une messe basse, tandis que Mgr Alfred Lalime, curé de la paroisse Marie-Auxiliatrice de Tracy, prononcera le sermon de circonstance. Le départ par autobus s'effectuera de l'Oratoire, à 1 h. de l'après-midi, et la cérémonie débutera à 3 heures.

INFORMATIONS RELIGIEUSES

Le jeudi premier septembre prochain, débutera une nouvelle neuvaine de jeudi en l'honneur de saint Jude, au Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude, angle Saint-Denis et Duluth. Tous les jeudis les exercices de la neuvaine auront lieu à 3 h. de l'après-midi, à 5 h. et à 7 h. du soir; il y aura messe à 5 h. 30. L'intention du premier jeudi sera le succès de l'année scolaire des écoliers.

* * *

L'abbé J.-Antoine Saint-Pierre, curé de la paroisse Saint-Barthélemy ed Montréal, décédé le 5 août courant, était membre de la Société d'une Messe.

* * *

Des cours de catéchisme préparatoires à la première communion seront donnés gratuitement, tous les samedis, au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal. Il y aura présentation de films et les enfants mimeront les sacrements. L'ouverture aura lieu le 25 septembre.

* * *

Une source autorisée du Vatican s'est dit d'avis cette semaine que le décret d'excommunication qui pèse depuis 1955 sur l'ancien dictateur d'Argentine Juan Peron, est toujours en vigueur. Mais il a ajouté que cette sanction pourrait être relevée en tout temps, si l'ex-dictateur manifestait du repentir et demandait son pardon. Pour sa part, Peron a déclaré dernièrement, à Madrid, lors d'une interview, que l'excommunication ne l'atteignait pas parce qu'il n'avait jamais signé aucun document pour l'expulsion de NN. SS. Manuel Tato et Ramon Novoa.

* * *

Contrairement à ce qui a été annoncé dernièrement, le premier septembre prochain les prières des Quarante-Heures ne débuteront pas à Saint-Vincent-Ferrier mais plutôt en l'église N.-Dame-de-la-Merci. A Saint-Vincent-Ferrier, les Quarante-Heures auront lieu le dernier dimanche d'octobre ou le premier de novembre.

* * *

Le séjour du pape à Castelgandolfo ne semble pas devoir se prolonger au-delà du 15 septembre. A la différence de ses prédécesseurs Pie XI et Pie XII, qui restaient dans la résidence d'été jusqu'à vers la fin du mois de novembre, Jean XXIII a montré l'année dernière qu'il aime rentrer au Vatican dès la fin des grandes chaleurs.

La Bible vous parle

La vérité a disparu parmi les hommes. Ils ne font que mentir, chacun à son prochain, lèvres trompeuses, langage d'un coeur double. (Ps 12, 2-3). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

POUR FAVEURS OBTENUES

Saint Expédit, honoré par la reconnaissance de ceux qui vous ont invoqué à la dernière heure, et pour des causes pressantes, nous vous prions de nous obtenir aujourd'hui (ou pour tel jour) la grâce de... que nous espérons (en toute soumission à la volonté de Dieu), par l'intercession de Marie Immaculée, et de tous les Saints, recevoir de la miséricorde infinie du Coeur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

Recommandée par S.V.

Prière à saint Jude

O GLORIEUX APOTRE SAINT JUDE, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.

Imprimatur: Albert Valois, V.G.

N.B. — De nombreuses faveurs insignes ont déjà été obtenues par l'intercession de saint Jude.

Montréal, 26 mai 1950.

"De partout la nécessité Nous presse de donner le meilleur de Nous-mêmes, de partout résonne à Nos oreilles le cri "Aide-nous!" même pour procurer le salut éternel."

Jean XXIII

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Directeur Diocésain

Hermisdas Boudreau, P.S.S.

175 est, rue Sherbrooke, Mtl. 18

Tél.: VI. 5-1342

Le cardinal Léger :

Les catéchistes sont des auxiliaires mandatés par les autorités religieuses

Le cardinal-archevêque de Montréal a dit dernièrement, à un groupe de Frères éducateurs réunis à Val Morin, que les catéchistes sont les auxiliaires mandatés de la hiérarchie, lors d'une allocution au cours de laquelle il a brossé un vaste panorama des données de la foi sur la mission d'enseigner de l'Eglise.

Au cours d'une visite qu'il faisait aux 13 religieux et éducateurs du Centre que dirigent les Frères des Ecoles chrétiennes, au Manoir LaSalle, à Val Morin, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger a insisté pour que l'écorce des mots soit décortiquée, pour que le sens des signes et des symboles scriptuaires et liturgiques soit bien expliqué aux enfants inhabiles à saisir les difficultés des textes. Le prélat rappela comment les maitres sont à la fois pour les jeunes un mystère, un symbole, une présence, ce qui en fait de véritables témoins de Dieu.

Après avoir expliqué en quoi consiste la mission d'enseigner de l'Eglise, le cardinal a dit que les Frères éducateurs sont des auxiliaires mandatés de la hiérarchie.

Depuis trois ans, le centre d'études intercommunautaires de Val Morin donne des cours de perfectionnement en sciences religieuses, cours officiellement reconnus et couronnés par le Département de l'Instruction publique. L'existence de ce centre résulte de trois collaborations : l'Office provinciale catéchistique (l'exécutif de la Commission épiscopale d'enseignement religieux), qui dresse les programmes ; l'Institut supérieur des sciences religieuses de l'Université de Montréal, qui fournit ses meilleurs professeurs ; et le Secrétariat général des Frères éducateurs du Canada, qui assure le recrutement et l'organisation spirituelle et matérielle.

Ces cours veulent être un approfondissement des sciences théologiques et catéchistiques requises pour un docte enseignement des manuels en usage au cours secondaire et au cours classique. Ils se complètent par des conférences données par des spécialistes en sociologie et diverses démonstrations d'ordre pratique : art oratoire, chant religieux et profane, expositions diverses d'information, travaux en vue des activités dirigées introduites depuis peu au programme officiel des écoles.

Les Frères réunis à ce Centre venaient de tous les diocèses, depuis la Baie Georgienne jusqu'aux Iles-de-la-Madeleine.

Le cycle des cours de Val Morin est de trois ans et se termine aux vacances. (Le prochain débutera en juillet 1961). Ce centre fut inauguré en 1958 par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean et président de la Commission épiscopale d'enseignement religieux.

Appréciation du festival du film catholique

Relativement au Festival des films primés par l'Office catholique international du cinéma, qui se tient à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu depuis le 19 août dernier, le Centre catholique national du cinéma, de la radio et de la télévision, invite le public, dans une lettre circulaire, à encourager cet "événement, unique en son genre au Canada et peut-être dans le monde entier", rappelant qu'il est "trop important sur le plan de l'apostolat cinématographique pour que notre Centre, membre actif de l'O.C.I.C., ne le souligne pas d'une façon particulière".

"Il faut vraiment se réjouir qu'une initiative de cette envergure se réalise à Montréal, continue la lettre, initiative rencontrant la pensée de l'Eglise qui souhaite que les catholiques favorisent par tous les moyens la promotion des bons films.

"Comme le disait le pape Pie XII, par l'intermédiaire de son substitut Mgr Dell'Aqua, dans une lettre au président de l'O.C.I.C. : L'Office catholique international du cinéma accomplit une oeuvre de grand mérite en s'appliquant — comme il le fait depuis plusieurs années déjà — à promouvoir une action persévérante et coordonnée des catholiques en faveur d'un art cinématographique respectueux des valeurs religieuses et morales.

"(. . .) La question est d'importance, continuait-il, car, pour assurer le succès d'un film moralement sain et donc pour encourager les producteurs dans cette voie, il ne suffit pas que ce film soit apprécié d'une élite; il faut que l'opinion se déclare en sa faveur et qu'il soit goûté des foules qui chaque jour se pressent dans les salles de cinéma".

Jusqu'au 4 septembre prochain, 68 représentations de films de haute valeur morale et artistiques auront été présentées à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, 3680 rue Saint-Urbain.

PELERINAGES

Le dimanche 4 septembre, un groupe de paroissiens de la paroisse Saint-Bernard se rendra en pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine. L'autobus partira de l'angle des rues Joffre et Notre-Dame à 7 h. 30 du matin. Pour informations, s'adresser à Mme A. McKercher, 391 rue Desmarteaux.

Cap-de-la-Madeleine

Un pèlerinage aura lieu à Notre-Dame-du-Cap, le samedi 10 septembre prochain. Un train spécial quittera Mont-Laurier à 1 h. 45 de l'après-midi pour arriver au Cap le soir à 7 h. 45. La messe sera célébrée à 8 h. 30; la procession suivra. Une nuit de prières et de réparation sera ensuite organisée; pour ceux qui ne pourront passer la nuit, des logements seront disponibles à prix convenable.

Sainte-Anne-de-Beaupré

Un pèlerinage est organisé pour ce soir à Sainte-Anne-de-Beaupré. Un autobus partira de l'angle des rues Ontario et Dorion à 10 h., pour se rendre au sanctuaire de sainte Anne. Demain après-midi, les pèlerins reprendront le chemin du retour mais s'arrêteront visiter l'exposition de Québec; au Cap-de-la-Madeleine ils participeront à la procession aux flambeaux.

Pour informations, s'adresser à M. J.-A. Baril, 1903 est, rue Ontario.

Les offices de l'Eglise

Douzième dimanche après la Pentecôte. (VERT). Double. — Messe : "Deus", avec Gloria et Credo. Préface de la sainte Trinité. — II vêpres du dimanche, mémoire de saint Augustin. (ant. O Doctor).

LES QUARANTE-HEURES

Semaine du 28 août

Archidiocèse de Montréal : Le 30 août, St-Charles-Garnier; le 1er sept., Petites Filles de St-François (Villa St-Ant.); le 3, St-Jean-Berchmans; Sts-Cyrille et Méthode; St-Etienne.

Diocèse de Joliette : Le 29, St-Cléophas; le 1er sept., Scolasticat St-Charles.

Diocèse de Saint-Jean : Le 31, St-Coeur-de-Marie (Fort-Chambly); le 1er sept., St-Bruno; le 4, St-Jean-Eudes (cité de Laflèche).



studio Bernard

Le R. P. THEODORE ALAIN, o.m.i., quitte la maison de retraites fermées de Ville LaSalle, par suite d'une décision de son supérieur. Dorénavant il prêchera des retraites fermées à Rouyn (case postale 950).

L'Eglise honore un directeur de RCA Victor

Le prix Cardinal-Newman, décerné chaque année à un éminent catholique, a été accordé cette année à M. Frank Folsom, président du comité exécutif de la Radio Corporation of America, et un des directeurs de RCA Victor Company, Ltd., de Montréal.

M. Folsom sera présent à l'assemblée annuelle de la National Newman Club Federation, qui aura lieu le 3 septembre prochain, à Cleveland, Ohio, où la Société d'honneur du Cardinal Newman lui présentera son prix.

Le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat de Jean XXIII, a aussi voulu honorer M. Folsom en l'invitant à représenter le Saint-Siège à la quatrième session ordinaire de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui se tiendra cette année à Vienne, à compter du 20 septembre.

Retraites fermées

Dans le cadre du renouveau liturgique, une retraite sera prêchée à la Maison Saint-Paul, dirigée par les Pères des Saints-Apôtres et située au 3641 ouest, du boulevard Gouin, à Montréal-Nord. Elle aura lieu du 2 au 5 septembre. Le T.R.P. Mathy's, prieur de l'abbaye de Saint-Benoit-du-Lac, en sera le prêtre-animateur. Cette retraite veut répondre aux directives données par le cardinal-archevêque de Montréal dans le directoire pour la messe, en invitant les laics à participer de plus en plus activement à la messe. L'instrument de cette retraite sera le Missel.

Maison Béthanie

Chez les Religieuses franciscaines missionnaires de Marie, 80 est, rue Laurier, il y aura des retraites fermées aux dates suivantes : du 3 au 5 septembre, retraite de vie intérieure pour dames et demoiselles, prêchée par l'abbé Paul-Emile Soly ; du 9 au 11 septembre, pour les veuves, par le R.P. Adrien Malo, o.f.m. ; du 16 au 18 septembre, pour demoiselles de plus de 30 ans, par le R.P. Philippe Trépanier, c.s.c. ; du 23 au 25 septembre, pour dames, par le R.P. P. Trépanier, c.s.c. ; du 30 septembre au 2 octobre, pour jeunes filles, par le R.P. Vincent Monty, s.j.

Retraite conjugale

Une retraite conjugale sera prêchée du 9 au 11 septembre, dans la maison des Pères oblats de Ville La Salle, 9621, boulevard La Salle.

Marie-Réparatrice

Il y aura des retraites fermées chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal, aux dates suivantes : du 9 au 11 septembre, retraite italienne, prêchée par le R.P. T. Redighieri, i.m.c. ; du 15 au 18 septembre, pour demoiselles, par le R.P. A. Gauthier, s.j. ; du 23 au 25 septembre, pour jeunes filles de 18 à 30 ans, par le R.P. Vincent Monty, s.j. ; du 30 septembre au 2 octobre, retraite de vie intérieure, par le R.P. H. Guindon, s.m.m.

Reprise des cours de religion au Forum catholique

Le Forum catholique, que dirige le R. P. Irénée Beaubien, s.j., reprendra ses activités régulières à compter du 6 septembre prochain.

La prochaine série de cours sur la religion catholique commencera le lundi 12 septembre, à 8 h. du soir.

Les cours se donnent tous les lundis et jeudis soir, durant une heure, à l'intention des non-catholiques désireux de connaître davantage le catholicisme. Chaque cours est suivi d'un forum où chacun peut poser les questions qui l'intéressent plus particulièrement.

Les bureaux du Forum catholique, situés au 1182 de la rue Bleury, sont ouverts tous les jours de 10 h. du matin à 10 h. du soir (du lundi au vendredi), et de midi à 6 h. du soir, le samedi. Une bibliothèque, une salle de lecture et un bureau de renseignements sont à la disposition de tous les visiteurs.

Ecrans de traduction

MUNICH. — On a résolu d'une façon élégante, pendant le Congrès eucharistique mondial, le problème d'ordre linguistique créé par la présence de tant de congressistes de langues différentes. L'allemand a eu la préséance, naturellement, puisque le Congrès avait lieu en terre d'Allemagne. On n'a pas agi autrement dans les autres pays, en France, en Australie, au Canada, en Hongrie, lors des congrès précédents.

Un moyen facile à première vue s'offrait de briser la barrière des langues: la traduction, ou mieux l'interprétation simultanée. Mais cela suppose l'installation d'écouteurs. Outre que l'équipement nécessaire aurait coûté cher, il apparut impossible d'y recourir parce qu'il fallait prévoir que des milliers d'auditeurs ignorant l'allemand auraient besoin de se faire traduire les conférences données de côté et d'autre.

La solution adoptée ? Elle est toute simple. Dans le cas de textes rédigés avant les séances, il a été décidé de les projeter sur des écrans installés dans les salles de conférences. Il a fallu tout de même se limiter. Des traductions ont été données ainsi en six langues, soit sur six écrans. On n'a pu étendre ce procédé à toutes les variétés linguistiques. Mais les besoins des principaux groupements non allemands ont été satisfaits.

C'est, croit-on, la première fois que ce procédé est utilisé pour obvier à la confusion des langues. On a là une méthode originale, et en somme peu coûteuse, de mettre toute une salle d'auditeurs, à quelque pays qu'ils appartiennent, en communication directe et immédiate avec un conférencier. Les techniques modernes l'ont placé à la disposition des organisateurs du Congrès. Il ne serait pas surprenant qu'on s'en serve dans d'autres grandes réunions internationales.

Le Congrès eucharistique de MUNICH

Emouvante manifestation de foi vécue

MUNICH. — Munich a vécu du 31 juillet au 7 août des heures exaltantes. La capitale de la Bavière a été choisie comme siège du 37e Congrès eucharistique mondial. Et l'événement a été pour cette grande ville allemande, la plus populeuse de l'Allemagne occidentale, l'occasion de cérémonies, de fêtes, de rassemblements qui ont bouleversé la vie de la population munichoise.

un reportage de

MARIUS GIRARD

de LA PRESSE

Un déluge de lettres

MUNICH. — Veut-on se faire une idée de l'intérêt suscité par le Congrès eucharistique de Munich ? Pendant les semaines et les mois qui ont précédé l'ouverture du Congrès, le 31 juillet, le secrétariat a reçu de l'extérieur, sans compter celles qui lui étaient envoyées d'Allemagne, deux millions de lettres : demandes de renseignements venant de pays des cinq continents.

Ces lettres portaient généralement sur les cérémonies du Congrès, sur les questions aussi, plus prosaïques, touchant le logement (on redoutait de trouver difficilement à se loger dans une ville gonflée soudainement par une marée de congressistes), les restaurants, les autres nécessités de la vie ; c'étaient là des problèmes sérieux auxquels les organisateurs ont dû s'attaquer avec toutes leurs ressources d'imagination et de savoir-faire, non sans les résoudre brillamment, en fait.

Les lettres émouvantes ne manquaient pas. Telle celle de ce jeune Canadien qui confessait n'avoir pas assez d'argent pour faire les frais d'un voyage à Munich mais songeait à prendre du travail sur un bateau pour surmonter cet obstacle. D'autres écrivaient d'Islande, du Groënland ou de la lointaine Afrique qu'ils voulaient à tout prix se rendre au Congrès. Des membres du personnel d'une station de recherches scientifiques annonçaient qu'ils profiteraient de leurs trois mois de vacances pour filer vers Munich. Les lettres pittoresques feraient un amusant florilège. On en a reçu une, par exemple, dont l'auteur se disait prêt à partir avec trente compagnons pour le Congrès mondial EUCALYPTIQUE à Oberammergau.



Première consécration d'un Ruthène comme évêque depuis l'union avec Rome, en 1600. A gauche, S. Exc. Mgr Cesslau SOPOVIC, le nouvel évêque, à droite, l'exarque, S. Exc. Mgr Platon KORNYLJAK.

Cérémonie expiatoire

MUNICH. — Le cinq août, près de Munich, un ancien interné de l'infâme camp de concentration de Dachau, Mgr Johann Neuhausler, bénissait une chapelle, la chapelle de l'"Agonie du Christ", érigée à la mémoire des milliers de victimes de la barbarie nazie. Elle se dresse le long de l'enceinte de treillis métallique qui enserre le camp, coiffée de fils de fer barbelés montés sur des bobines de porcelaine (parce que l'on y faisait passer un courant électrique), tout près des baraquements qui ont été témoins pendant une douzaine d'années de tant de souffrances, de douleurs et de désespoir. La cérémonie de la bénédiction constituait l'un des événements, et non le moindre, du 37e Congrès eucharistique mondial tenu à Munich.

Il n'y a plus de prisonniers, dans le camp de Dachau. Quelques baraquements sont occupés : par des réfugiés qui y ont trouvé un gîte, ont mis des fleurs aux fenêtres, de l'ordre et de la propreté autour de ces locaux d'habitation, sans trop se soucier de ce qui s'y passait autrefois. Les autres sont dans un état de délabrement lamentable, avec leurs carreaux fracassés, des murs abîmés par les intempéries : ce désordre ne rend que plus poignants les sombres souvenirs qu'évoquent ces lieux.

Comment demeurer indifférents devant les témoignages qui restent de l'enfer que fut Dachau? Dans un coin du camp un écriteau surmonte une étroite bande de gazon fleuri; on y lit : "Place d'exécution et ruisseau de sang". Plus loin un étroit espace vert couvert aussi de fleurs recouvre la "Tombe de plusieurs milliers d'inconnus". Ailleurs un autre panneau de bois identifie une "Tombe de cendres". Tout près un autre écriteau explique "Portée de tir pour les exécutions au révolver".

L'horreur des horreurs, ce sont les fours crématoires construits par les Nazis, inutilisés depuis quinze ans mais chauds encore, semble-t-il, des feux qui ont brûlé tant de corps. Faut-il le dire ? Dans la foule dense que l'on a vue défiler devant les fours, le 5 août, bien peu se sentaient la force d'échanger quelques paroles, d'exprimer à haute voix les réflexions que ce spectacle faisait surgir dans leur esprit. Les émotions étaient trop fortes . . .

On a rappelé pendant les cérémonies qui ont précédé la bénédiction que 200,000 personnes, de vingt-trois nationalités, sont passées par le camp de Dachau entre 1933 et 1945. Ce qu'a été la vie des détenus, leurs souffrances, la lente agonie de tant d'entre eux, morts de phtisie, de faim ou d'épuisement général, d'anciens internés l'ont décrit en termes pathétiques, le chancelier d'Autriche, M. Leopold Figl, un évêque polonais, Mgr Adam Kozlowiecki, le ministre français de la Justice, M. Edmond Michelet. Pour 30,000 de ces détenus Dachau a été le vestibule de la mort.

On se demande pourquoi les Allemands ont tenu à raviver la mémoire du sinistre camp de Dachau, à étaler ainsi leur honte de l'ère du nazisme.

Car enfin, ils auraient pu abattre ces baraquements et ces fours crématoires, en faire disparaître toutes les traces et compter que le monde en perdrait le souvenir. Ils ont conservé au contraire ces témoins du temps de la colère, ils y ont conduit les foules rassemblées dans Munich pour le Congrès eucharistique de 1960. N'ont-ils pas eu pour mobile, plus encore que le souci de désavouer publiquement ces horreurs aux yeux des étrangers, celui de faire détester le nazisme par les multitudes allemandes elles-mêmes, d'exorciser les derniers restes du national-socialisme, s'il y en a encore en Allemagne et de rendre par là impossible la réédition de pareilles horreurs ? On ne saurait guère expliquer d'autre façon que le camp de Dachau subsiste encore, vide maintenant de ses prisonniers, à douze milles de distance de Munich.

Le Congrès a fait déferler vers Munich un flot considérable de voyageurs, de pèlerins. Plusieurs semaines avant le 31 juillet on avait la certitude que de l'étranger plus de 150,000 personnes prendraient le chemin de la Bavière. Combien de milliers d'autres, qui n'ont pas fait connaître d'avance leurs intentions, se sont orientés dans la même direction. Et de l'Allemagne même, de nombreuses villes bavaroises, de celles des autres régions de la République fédérale, combien d'adultes, de jeunes, d'enfants se sont sentis pour le même motif entraînés vers Munich. Près d'un million de personnes ont participé à ces fêtes.

La hiérarchie ecclésastique y était représentée par un grand nombre de hauts dignitaires. Le Souverain Pontife, incapable d'aller lui-même à Munich, a chargé S. E. le cardinal Testa de présider à sa place et en son nom les cérémonies du Congrès. Trente cardinaux étaient présents, ainsi que 400 évêques; on en a rarement vu autant rassemblés pour un grand événement, sauf à Rome. Il serait difficile de dire combien de prêtres, de religieux et religieuses se sont trouvés mêlés à la foule immense des laïques.

Cette affluence de dignitaires et de simples fidèles était en elle-même impressionnante. On n'a pas tellement cependant recherché le nombre, pour le nombre même, que pour opérer ainsi une intime fraternisation des centaines de milliers de catholiques venus de toutes les régions du monde et affirmer la profonde unité de l'Eglise. Unité fondée sur le mystère de l'Eucharistie, objet central du Congrès, et ranimée par une participation massive de ces pèlerins au sacrifice de la messe et à la communion.

Cérémonies émouvantes

De grandes cérémonies ont eu lieu durant ces sept jours dans les principales, les plus vénérables églises de Munich. Cérémonies rehaussées par la présence de cardinaux et d'évêques, par l'éclat des rites liturgiques, par le choix et la qualité du chant exécuté par d'excellentes chorales. A signaler tout particulièrement, pour leur sollennité et aussi pour le recueillement qu'on y remarquait, sont les majestueuses cérémonies qui se sont déroulées au parc de Theresien Wiese, où étaient groupés des centaines de milliers de personnes.

Ce furent là les faits les plus saillants du Congrès. Ce ne furent pas les seules activités auxquelles il ait donné lieu. En marge des fêtes de caractère purement religieux il y eut pendant ces sept jours, le matin et l'après-midi, des réunions rassemblant les membres de diverses associations catholiques, nationales ou internationales. Furent organisées encore nombre de conférences sur les thèmes essentiels du catholicisme, suivies de discussions.

En outre les congressistes ont pu entendre l'exécution de plusieurs oeuvres musicales du répertoire religieux et assister à la représentation de pièces de théâtre d'inspiration chrétienne. Ajoutons à cela les expositions montées de divers côtés à Munich pour faire connaître les réalisations catholiques dans les arts, peinture, sculpture, architecture, vitraux, mosaïques, la décoration en général, les arts graphiques.

Tout cela a été puissamment et habilement organisé. Les congressistes assemblés à Munich du 31 juillet au 7 août ont eu des journées abondamment remplies par la participation aux cérémonies et aux autres événements les plus significatifs du Congrès. Il leur a été impossible même de tout voir, tellement étaient nombreuses les occasions qui leur étaient offertes de s'intéresser à tel ou tel aspect qu'ont pris ces grandes fêtes catholiques.

Ils ont trouvé d'ailleurs à Munich une atmosphère chaleureuse, propre à les faire entrer tout de suite dans l'esprit du Congrès. Il ne faut pas songer ici uniquement à l'accueil qui leur a été réservé par la population munichoise, aimable, cordiale, toujours empressée à tirer d'embarras les gens qui se sentaient un peu perdus dans cette vaste ville étrangère. Il y avait plus. Tout Munich a voulu participer aux fêtes en pavoisant, en plaçant dans les églises, le long de bien des rues, surtout au coeur de la cité, des trembles arrachés aux forêts voisines, en prenant part autant que le permettaient les occupations de chacun aux différentes manifestations prévues pour ces sept jours.

Il faut dire du 37e Congrès eucharistique tenu à Munich qu'il a été une réussite complète, à tous les points de vue. Il l'a été tant par la perfection de l'organisation que par l'attitude des innombrables participants, par leur recueillement si frappant dans les cérémonies religieuses, par la sorte de passion que tous ont mise à suivre toutes les autres activités. Une émouvante manifestation de foi et de rayonnement catholique, tel il restera dans les annales de l'Eglise.



Le légat pontifical, S. Em. le cardinal TESTA, fait son entrée dans la ville de Munich.

Une ville surgie du MOYEN-AGE

MUNICH. — Aux yeux des étrangers, des voyageurs d'Amérique surtout, Munich se présente comme une ville étonnante, dans son vieux quartier spécialement. Les années ont passé, des centaines d'années même, sans enlever au coeur de cette vieille cité allemande son aspect de ville moyenâgeuse. On y aperçoit un dédale de rues tracées sans plan d'ensemble, emboîtées les unes dans les autres comme par hasard, cheminant au petit bonheur en ignorant de parti pris que la plus courte distance entre deux points est la ligne droite.

Et dans cet enchevêtrement de rues obliquant à gauche ou à droite sans qu'on sache trop pourquoi et préférant visiblement les courbes paresseuses aux tracés rectilignes, surgissent de tous côtés des bâtiments surprenants, relevant plutôt des architectures anciennes que de celles des temps modernes. C'est pour les non initiés un émerveillement que d'apercevoir de vieilles, de très vieilles églises dont les fondations remontent aux XVIe, XVe, XIVe et XIIIe siècles, conservant malgré les restaurations ou les modifications qu'elles ont reçues une physionomie que l'on dirait d'un tout autre monde.

Que ces vieilles églises restent ainsi témoins d'un autre âge, cela ne peut pas étonner outre mesure. Les bâtisseurs d'églises bâtissent pour longtemps d'habitude, même à notre époque. Ce qui frappe encore plus c'est qu'à côté de ces vénérables sanctuaires se trouvent, au coeur de Munich, tant d'autres constructions en rupture complète avec les conceptions architecturales de notre temps, maisons à encorbellement, maisons aux murs extérieurs ornés de décorations inattendues, de peintures même, d'une profusion invraisemblable parfois de motifs d'embellissement. Il faut ici penser surtout à ce Rathaus (hôtel de ville) tellement couvert de pignons, de clochetons, de fleurons, qu'on ose à peine en croire ses yeux.

Une promenade dans ces vieilles rues, dans ce labyrinthe de ruelles étroites comme parées de bâtiments dont la construction n'a pas été inspirée uniquement par des idées "fonctionnelles" est la découverte d'un monde en contraste violent avec la structure des villes modernes. Et pourtant ce n'est pas un milieu conservé uniquement pour le plaisir des touristes. Des multitudes y vivent, des commerçants y tiennent boutique, sans que ni les uns ni les autres aient l'impression d'y vivre dans un monde anachronique. Le coeur médiéval de Munich bat toujours à un rythme accordé aux moeurs et aux coutumes de notre temps.

La guerre, il est vrai, a ravagé plusieurs de ces vieilles églises, de ces belles maisons somptueusement décorées. Les bombes larguées des gros bombardiers ont détruit près de la moitié de la ville, et le vieux quartier a eu sa large part des dommages. Quinze années se sont écoulées depuis. Et durant ces quinze ans on a fait un très gros travail de reconstruction à Munich. Si le voyageur aperçoit çà et là des traces sinistres de la guerre, il reste malgré tout que l'ont a restauré, autant que possible dans leur état premier, les bâtiments vraiment intéressants, les plus pittoresques. On s'étonne de retrouver debout avec leurs murs de briques qui semblent centenaires, tellement elles sont patinées par le temps, des églises déchiquetées naguère par les explosifs. Admirable travail, qui manifeste à quel point les Munichois ont tenu à recréer, après les affres de la guerre, la physionomie d'un quartier qui leur est très cher, qui est un enchantement pour les étrangers.

Les ARTS ont droit de cité, à MUNICH

MUNICH. — La capitale de la Bavière, Munich, est une ville à peu près de la taille de Montréal par sa population. On y compte plus d'un million d'habitants. Comme toute grande ville, elle pose à ses administrateurs une foule de problèmes d'ordre pratique : améliorations constantes et entretien du réseau des rues, canalisations d'aqueduc et d'égout, éclairage des voies publiques, écoles, hôpitaux, service d'ordre, soin des malades, des miséreux, des jeunes, etc.

Le conseil municipal de Munich trouve quand même le moyen d'affecter des sommes rondelettes à ce que l'on pourrait appeler son budget culturel. Munich possède en effet (et cela est exclusivement à sa charge) un théâtre d'opéra, un orchestre et plusieurs collections d'arts, de peintures, de sculptures. Au seul orchestre de la ville a été créditée en 1960 une somme supérieure à $450,000. Si l'on prend le montant global versé aux initiatives d'intérêt purement culturel, on est en présence d'un total de tout près de $4,000,000.

Et cependant le budget de Munich n'est pas plus fort que celui de Montréal. Avec ses $125,000,000 pour 1960, il lui est même sensiblement inférieur, puisque s'y trouvent intégrées les dépenses requises pour l'enseignement du premier degré, construction et entretien des écoles et rémunération de leur personnel. L'administration municipale est convaincue que les subventions destinées aux diverses formes d'art sont une nécessité absolue.

La circulation

Cela ne l'empêche pas de faire un excellent travail dans les autres domaines. L'aménagement de la circulation, à l'ère souvent troublante de l'automobile, est particulièrement à souligner. Les embouteillages paraissent bien rares, sinon totalement absents, même au centre de la ville, où les rues ignorent généralement l'élégance rigide des voies droites, exécutent les contorsions les plus inattendues et sont fréquemment d'une largeur peu commode pour les voitures modernes. Sans compter autant de véhicules que Montréal, Munich en a près de 200,000, abstraction faite naturellement de ceux qui lui viennent des autres régions d'Allemagne et des pays étrangers. Il a fallu un étonnant esprit d'initiative et un talent fertile en solutions pratiques pour réussir à faire passer tant d'autos, sans anicroche, dans de pareilles rues.

Cet ordre dans la circulation n'est maintenu qu'au prix de dépenses sans cesse renouvelées pour le réaménagement des rues, la construction de nouvelles voies, l'établissement de passages souterrains.

Et ce n'est là que l'un des postes du budget de Munich. Entrent en ligne de compte aussi les frais exigés par les écoles, les hôpitaux (dont le coût est assuré par la municipalité), les corps d'agents et de pompiers, et aussi par la construction de locaux d'habitation que l'administration finance en partie pour alléger la crise du logement, terrible au lendemain de la dernière guerre.

Malgré le fardeau de ces dépenses, qui sont ça et là dans parallèle à Montréal, le conseil municipal de Munich a jugé indispensable d'encourager les arts, d'une manière que l'on ne peut qualifier autrement que par le mot "généreuse". Son budget des arts tend même à s'accroître d'année en année. On y relève une progression de quarante pour cent entre 1956 et 1960.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Une carrière intéressante vous attend dans le

DESSIN
TECHNIQUE
OU
COMMERCIAL

enseigné par des artistes et dessinateurs professionnels à l'emploi de firmes importantes.

CANADIAN SCHOOL OF DRAFTING *RI. 4-2381*

ECOLE PROFESSIONNELLE D'ART COMMERCIAL CR. 6-1714
7333 St-Denis, angle DeCastelnau

INSCRIPTION : Lundi au vendredi : 2 à 5 p.m. — 7 à 9 h. 30 p.m.
Samedi : 10 a.m. à 1 h. 30 p.m.

Demandez notre Prospectus

Sans obligation de me part, veuillez m'envoyer votre dépliant concernant
☐ le dessin commercial ☐ le dessin technique
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. : ..... Dép. PD-1

ECOLE DU DOUX PARLER

371, Carré ST-LOUIS Tél. : VI. 9-8207

Madame Cora Elie Lepage, diplômée universitaire, directrice

JARDIN D'ENFANTS : Garçons et fillettes de 5 à 12 ans. Classe avant-midi ou après-midi : trois heures tous les jours.

COURS BILINGUE : 1ère à 5e année incluse. Toutes les matières enseignées par des institutrices qualifiées. Préparation à la Première Communion. Piano, chant, diction.

CLASSE SPECIALE : Enfants de 3 à 5 ans. Diction, chant, solfège, ballet. Les mardis de 10.00 à 11.30 a.m.

OUVERTURE : MERCREDI 7 SEPTEMBRE

DESSINATEURS INDUSTRIELS

Eliminez la concurrence dans votre profession et augmentez vos chances d'avancement.

L'Institut de Dessin Technique
VOUS OFFRE DES ETUDES AVANCEES
REUNIS DANS UN MEME COURS PRATIQUE
et comprenant : Trigonométrie, logarithmes, règle à calcul

MECANIQUES : (matière, forces, travail des forces, résistance, frottement, mouvement, statique graphique, hydraulique)
RESISTANCE DES MATERIAUX : (tension, compression, cisaillement, flexion, torsion, structure acier AISC)

Durée du cours : 10 MOIS, soit le soir ou le samedi avant-midi

Pour renseignements complets, écrivez ou téléphonez

Institut de Dessin Technique
5930 RUE PAPINEAU • CR. 1-2581

ASSUREZ VOTRE AVENIR DANS L'INDUSTRIE !



C'est maintenant qu'il faut y penser ! N'attendez pas d'être sans travail pour apprendre un métier.

Vous aussi pouvez devenir hommes de métier dans quelques mois.
PREMIERE LEÇON PRATIQUE DE SOUDURE GRATUITE...
OUVERTURE DES COURS LE 6 SEPTEMBRE
1 — SOUDURE AU GAZ 2 — SOUDURE ELECTRIQUE 3 — DESSIN INDUSTRIEL

Venez nous visiter, téléphonez ou mallez ce coupon dès aujourd'hui
Sans obligation de ma part, auriez-vous l'obligeance de me donner de plus amples renseignements sur le cours numéro
☐ COURS DU JOUR ☐ DU SOIR ☐ PAR CORRESPONDANCE PR. 27-8-60
NOM ..... TEL. : .....
ADRESSE .....
VILLE ..... AGE .....



Institut Populaire des Métiers de l'Industrie
7974 — 15e AVENUE, VILLE ST-MICHEL, P.Q. — RA. 2-1117

INSTITUT LaROCHE ENRG.

COLLEGE COMMERCIAL
Leçons strictement privées
JOUR — SOIR
Français — Anglais — Sténographie bilingue — Clavigraphie
Arithmétique — Algèbre — Géométrie
Dictaphone — Comptabilité, etc.
7058 ST-DENIS CR. 1-6458
(Le seul collège situé entre Bélanger et Jean-Talon)

NOTRE-DAME-DE-FATIMA ECOLE

Maternelle 1ère année à 5 ans
SPECIALITE : PRE-CLASSIQUE 2e à 7e année
Externes — Demi-pensionnaires — Pensionnaires
Recommandée par le collège St-Ignace Externat des PP. Jésuites, comme institution pré-classique.
S'adresser à la Directrice à DA. 2-7290
11153 rue Gariépy — Montréal-Nord
CANTINE — AUTOBUS PRIVE

Institut Sténographique PERRAULT

Fondé en 1890

- STENOGRAPHIE *française et anglaise*
- PREPARATION aux examens judiciaires
- DACTYLOGRAPHIE
- COURS SPECIAUX
- ROUTINE de BUREAU

Cours strictement individuels

APPRENEZ LA METHODE PERRAULT-DUPLOYE
1051 STENOGRAPHES OFFICIELS
5002, AVENUE DU PARC, MONTREAL CR. 7-9937

ARPENTAGE

COURS DU JOUR, DU SOIR ET PAR CORRESPONDANCE
Cours complet qui comprend : la mise en plan, cadastre, calcul des superficies, etc. . . .
Stage à l'extérieur pour la lecture des instruments (niveau et théodolite)
Préparation aux examens des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux
COURS COMPLET EN DIX MOIS
AERONAUTIQUE : DEVENEZ DESSINATEUR SENIOR EN AERONAUTIQUE
Cours pratique — Méthode industrielle
Un diplôme à tout élève méritant
INSTRUMENTS FOURNIS
Inscription : 29 août au 17 septembre 1960
Institut de dessin Senior en aéronautique
BUREAU : 1112 est, rue LAURIER, MONTREAL, 34
TEL. : CR. 6-0539

DESSIN INDUSTRIEL



JEUNE HOMME: Avez-vous considéré les magnifiques possibilités d'avenir que vous offre une carrière en dessin industriel?

Un cours de dessin industriel à L'INSTITUT DE DESSIN TECHNIQUE vous préparera à gagner votre vie d'une façon fort intéressante et à vous mériter un salaire qui sera de beaucoup au-dessus de la moyenne.

JOUR SOIR

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL, ce qui vous permet de recevoir une formation plus détaillée et plus complète.

Mécanique Architecture Structure
Aéronautique Electricité Electronique

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS
Jour: de 9 h. à 4 h. Soir: de 7 h. à 9 h.

Renseignez-vous dès maintenant. Téléphonez à CR. 1-2581, venez nous visiter ou postez le coupon ci-dessous.

INSTITUT DE DESSIN TECHNIQUE
Ecole Professionnelle: 5930 rue Papineau, Montréal, CR. 1-2581

Messieurs: Sans obligation, veuillez me faire parvenir de plus amples informations sur vos cours complets de dessin industriel enseignés individuellement.
☐ Jour ☐ Soir
Nom ..... Age ..... Tél. .....
Adresse ..... Ville .....
Degré d'instruction ..... Occupation .....

CHATELAIN BUSINESS COLLEGE

Nouvelle adresse
6897, ST-DENIS (près Bélanger) CR. 2-7944
CONVERSATION ANGLAISE
d'après une méthode ultra-moderne filmée (facile et rapide)
L'anglais est indispensable de nos jours et il est à la base des positions rémunératrices
COURS COMMERCIAL BILINGUE
qui mène à une position enviable

- Sténographie • Dactylographie • Personnalité
- Anglais • Comptabilité • Filières • Comptomètre
- Correspondance • Routine de bureau • Dictaphone

Préparatoire au commercial
anglais, dactylographie, arithmétique, français
COURS DU JOUR ET DU SOIR
Début des cours du jour le 7 septembre et des cours du soir le 12 septembre

---

Benoit Business College Reg'd

6927 rue St-Denis, Montréal — Tél. : CR. 9-6582

Cours du JOUR: ouverture le 7 septembre.
Cours du SOIR : ouverture le 8 septembre.
Cours réguliers du JOUR en 10 mois : Conversation anglaise, Traduction et Composition. Dactylographie bilingue. Sténographie bilingue, commerciale, générale et judiciaire.
Cours réguliers du SOIR : Cours accélérés des mêmes matières enseignées le jour.

SPECIALITES
Comptabilité : 20th Century Bookkeeping & Accounting.
Stenocord : machine à dicter.
Gestetner : machine à polycopier.
Aussi comptabilité enseignée sur "Burroughs Sensimatic" électrique

COURS D'ITALIEN et ESPAGNOL
LE NOMBRE D'ELEVES EST LIMITE
Inscriptions : de 9.30 à 11.30 a.m. — De 2 à 4 et de 7.30 à 9.30 p.m.

COLLEGE VILLE-MARIE

COURS PRIMAIRE :
4e et 5e EN UN AN
6e-7e EN UN AN — 8e-9e EN UN AN

COURS COMMERCIAL :
10e et 11e années en un an — JEUNES FILLES SEULEMENT
STENOGRAPHIE • SECRETARIAT • DACTYLOGRAPHIE
ANGLAIS • FRANÇAIS • DICTAPHONE • MACHINES I.B.M.

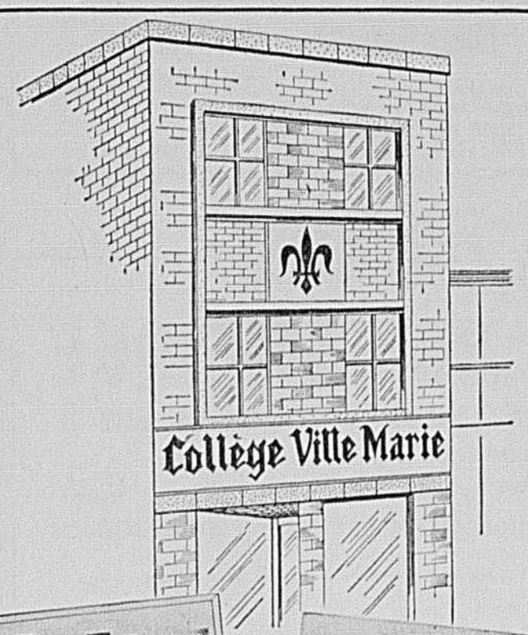
COURS SCIENTIFIQUE :
10e et 11e en un an — 12e
★ OPTION A ★ OPTION B

COURS CLASSIQUE :
JOURNEE COMPLETE
EXAMENS de l'UNIVERSITE de MONTREAL
UNE 11e ANNEE DONNE ACCES EN BELLES-LETTRES
ELEMENT A PHILOSOPHIE inclusivement
Reconnu par l'Université de Montréal

NOS ELEVES SUBISSENT LES EXAMENS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

★ ★ ★

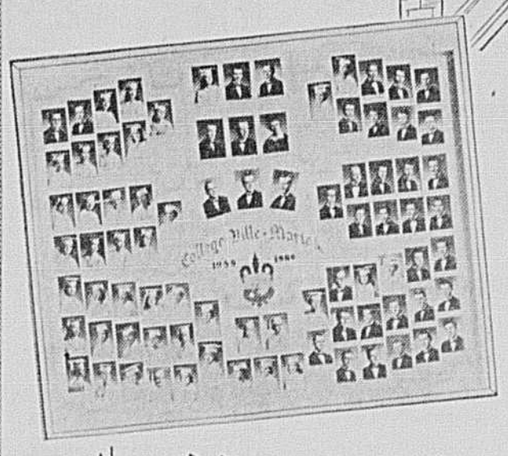
COURS SCIENTIFIQUE

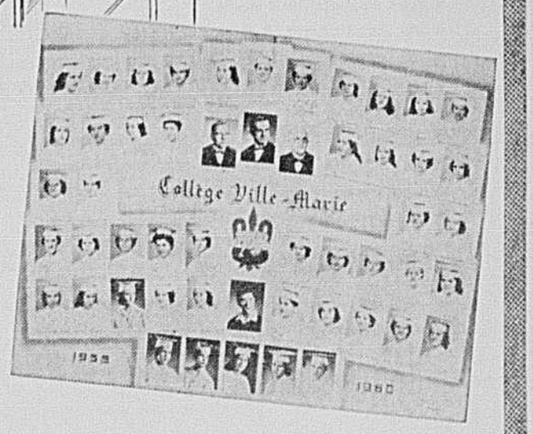


JOURNEE COMPLETE
DEMI-JOURNEE OU DU SOIR
SERVICE de TRANSPORT FACILE
Pour garçons et filles
AUCUNE CLASSE MIXTE

★ ★ ★

COURS COMMERCIAL





Collège Ville Marie
4284 DE LAROCHE LA. 5-2516
(à deux pas du parc Lafontaine)

LA METHODE LA PLUS PRATIQUE

POUR APPRENDRE UNE LANGUE ETRANGERE PAR SOI-MEME

La méthode ASSIMIL vous permet réellement de comprendre, de parler et d'écrire la langue de votre choix en 90 jours, à raison de lui consacrer 15 minutes par jour. ASSIMIL vous conduira au succès parce que

Il n'y a pas de méthode

- Plus facile
- Plus rapide
- Plus attrayante
- Plus pratique

Cours disponibles :

Sur disques 33⅓ R.P.M.
L'Anglais sans peine
La Pratique de l'Anglais
Le Français sans peine
L'Allemand sans peine
L'Espagnol sans peine
L'Italien sans peine
Le Russe sans peine

Sur disques 45 R.P.M.
L'Anglais sans peine
La Pratique de l'Anglais
L'Allemand sans peine
Le Russe sans peine

Sur disques 33⅓ et 78 R.P.M. La Pratique de l'allemand $18.50

Sur disques 78 R.P.M.
La Pratique de l'Anglais
Le Français sans peine
L'Allemand sans peine
L'Espagnol sans peine
L'Italien sans peine
Le Russe sans peine
Le Portugais sans peine

PRIX POUR CHAQUE COURS (sauf "La Pratique de l'Allemand") $37.50
Le prix du volume correspondant à la langue choisie est de $2.95

M. ASSIMIL VOUS OFFRE
UN DISQUE CADEAU (avec brochure)

Ne laissez pas passer cette occasion unique de vérifier par vous-même combien ASSIMIL est une méthode facile pour apprendre une langue étrangère. ATTENTION : Ni en dimension, ni en matière, le disque souple offert ici n'est semblable aux microsillons des cours complets ASSIMIL. De même la brochure n'est qu'un extrait des Manuels (350 à 500 pages). Remplissez, découpez et adressez aujourd'hui même le bon ci-dessous.



BON pour recevoir gratuitement et sans engagement le matériel d'essai ASSIMIL (disque et brochure). Ci-joint 25¢ pour frais d'envoi.
NOM .....
ADRESSE ..... Langue .....

Adressez
TELEPHONE : VI. 9-6201
Ed. Archambault INC
500 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL

SUIVEZ NOS COURS PAR CORRESPONDANCE

SUBISSEZ LES EXAMENS
ET OBTENEZ UN BREVET
7e – 9e – 11e et 12e
DIPLOME du DEPARTEMENT de L'INSTRUCTION PUBLIQUE
MATHEMATIQUES
VOIR NOTRE GRANDE ANNONCE

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

COLLEGE VILLE-MARIE — 4284 De Laroche, près Parc LAFONTAINE — LA. 5-2516
Faites-moi parvenir, sans obligation de ma part, votre prospectus.
M., Mme, Mlle .....
No ..... RUE .....
VILLE ou village ..... Tél. .....

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

3931, SAINT-DENIS — AVenue 8-5318

ACADÉMIE RHÉAUME

COURS COMMERCIAL COMPLET, cours préparatoire au commercial, 6e et 7e année en un an, 8e et 9e année en un an, etc... Jeunes filles seulement le jour $12.00 par mois; mêmes cours pour garçons et filles le soir, $6.00 et $8.00 par mois.

SPECIALITES : CONVERSATION ANGLAISE ET STENOTYPIE. Nous décernons des diplômes à nos élèves et nous plaçons nos élèves diplômés.

Inscriptions tous les jours de 10 heures a.m. à 10 heures p.m.

Le nombre d'élèves est limité : hâtez-vous !

Entrée : Cours du jour et du soir le 12 septembre

AVenue 8-5318 CHARLES RHEAUME, B.L., directeur (EX-ELEVE D'EUROPE) 3931, SAINT-DENIS

8478 ST-DENIS DU. 1-3945

PAD AUGUSTA — L'École PROGRESSIVE — PER ANGUSTA

8478 DROLET DU. 1-3946

Aux NOUVEAUX et aux anciens élèves !

La direction et le personnel se font une joie de souhaiter la plus cordiale des bienvenues à leurs anciens et nouveaux élèves, ainsi qu'à leurs dévouées collaboratrices dans l'enseignement. Merci également aux parents qui nous font confiance et nous leur assurons notre plus grand dévouement pour l'année scolaire qui débute.

Madame JEANNE NORMANDIN
directrice-fondatrice

Ré-inscription le 1er septembre
de 9 h. A.M. à 4 h. P.M.

APPRENEZ L'

ESPAGNOL

du professeur VELASCO

COURS du JOUR ET SOIR

Gradué de l'université de Zaragoza (Espagne)

Cours pour débutants et avancés

1458 MANSFIELD VI. 2-3566

Les cours commenceront le 26 septembre

OBTENEZ UN

BREVET 9e 10e 11e 12e

en étudiant A LA MAISON d'après la METHODE ECS

EXAMENS OFFICIELS ET DIPLOME

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PREPARATION IMMEDIATE PAR CORRESPONDANCE

Les Etudes Chez Soi Enr'g., 139 Clément, Ville La Salle, P.Q., DO. 6-5310

Veuillez m'adresser le prospectus gratuit

☐ ANGLAIS ☐ MATHEMATIQUES
☐ BREVET de 10e ANNEE ☐ BREVET de 9e ANNEE
☐ ESPAGNOL ☐ BREVET de 12e ANNEE
☐ BACCALAUREAT ☐ LATIN
☐ BREVET de 11e ANNEE ☐ COURS CLASSIQUE

NOM .....

RUE .....



L'ANGLAIS PRATIQUE

par
RONALD PETTIGREW

TOME-1 *La Base de l'Anglais (10e année)
Cahier d'exercices en rapport avec le Tome-1
TOME-2 *Conversation (11e année)
TOME-3 *Le Parfait Bilingue (12e année)

IL EXISTE UNE PARTIE DU MAITRE POUR CHACUN DE CES TOMES

Méthode brillamment éprouvée et adoptée par plusieurs maisons d'éducation dans la province. Idéale pour les cours du soir. Méthode acceptée à l'Ecole Normale Supérieure St-Cloud en France.

Enregistrée sur la liste officielle des publications de l'UNESCO

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR

Dépositaire officiel pour l'Europe, Marcel Didier, éditeur, libraire, 4 et 6 rue de la Sorbonne, Paris 5e

Expédition gratuite avec toute commande de $25.00 et plus

N.B. Nos cours spéciaux du soir débuteront en octobre. — Démonstration gratuite en septembre

Pour tous renseignements s'adresser

RONALD ENGLISH SCHOOL

8030 rue ST-DENIS Montréal DUpont 8-0527

Cours du jour, du soir et par correspondance

L'ECOLE NOUVELLE ST-PAUL

(UNIVERSITE POPULAIRE) (1953-1960)

DANS AHUNTSIC
1531 est, rue FLEURY — DU. 8-5640

COURS SECONDAIRE
de la 7e à la 12e année

COURS :
- GENERAL
- SPECIAL
- SCIENTIFIQUE OU
- COMMERCIAL

ATTENTION
Diplômes du Département de l'Instruction publique (20 professeurs laïcs et religieux.)

Cours spéciaux par matières séparées : Conversation anglaise — Français — Droit — Sténographie — Dactylographie — Littérature — Latin — Physique — Chimie — Biologie — Algèbre — Géométrie — Trigonométrie, etc., etc. (Laboratoire au service des élèves)

COURS COMMERCIAL
(BILINGUE ET COMPLET)

Sténographie — Dactylographie — Dictaphone — Conversation anglaise — Comptabilité — Français — Routine de bureau — Comptomètre — Etc.

LES INSCRIPTIONS SE FONT MAINTENANT

Prenez rendez-vous immédiatement en composant : DU. 8-5640

Une révolution dans l'enseignement

COURS ACCELERES

9e 10e 11e 12e

(Commissions scolaires)

BACCALAUREAT FRANÇAIS (sans latin), LATIN — GREC
Cours ADULTES soir CORRESPONDANCE B.A. CANADIEN, B. Sc.
Enseignement par service téléphonique du matin au soir.
Souplesse, tests. Méthodes sûres et rapides
Apprenez en trois mois l'ANGLAIS, l'ALLEMAND, l'ESPAGNOL.
Rapidité, efficacité. Dynamique pédagogique de groupe.
DOCUMENTATION DETAILLEE sur demande

ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA
pour renseignements s'adresser
949, av. PRATT, Montréal 8 — RE. 1-1269

COURS COMMERCIAL
et de
Secrétariat Bilingue

(JOUR ET SOIR)

Pour jeunes filles seulement

- Anglais parlé et commercial
- Sténographie bilingue
- Dactylographie bilingue
- Principes de base de la comptabilité
- Mathématiques et français commercial
- Etude des machines électriques modernes

(telles que Remington, I.B.M., Dictaphone, Disques) un professeur d'expérience vous initiera à leur technique

NOUS VOUS GARANTISSONS LE SUCCES EN 10 MOIS

• DIPLOMES : Plusieurs de nos élèves occupent de très bonnes positions

LES COURS COMMENCENT LE 7 SEPTEMBRE
NOMBRE D'ELEVES LIMITE

ARCHAMBAULT
BUSINESS COLLEGE

2372 est, rue BELANGER RA. 1-7247

J. A. LA BOULIERE, B.A., B.-Ped., directeur et propriétaire
PIERRE LEGAULT, Principal — ex-professeur du Mont-St-Louis

INSTITUT
SAMSON

ECOLE SECONDAIRE DU SOIR

pour jeunes gens et jeunes filles

SECTION SCIENTIFIQUE 8e, 9e, 10e, 11e, 12e années

ECOLE D'ASPIRANTES GARDES-MALADES 10e et 11e années

- Formation sérieuse
- Développement de la personnalité
- Réadaptation scolaire
- Orientation

Diplôme officiel du Département de l'Instruction Publique

Pour informations : Bureau, 2151 est, boul. St-Joseph, LA. 6-4646



★ Sténographie
★ Mathématiques
★ Correspondance
★ Dactylographie
★ Comptabilité
★ Routine de bureau

Cours du jour et du soir

21e ANNIVERSAIRE

W. M. HEALEY, PRINCIPAL

CONVERSATION ANGLAISE

★ Attention spéciale aux élèves connaissant peu l'anglais ★ Position assurée à tous nos gradués.

Entrée : Le jour, 7 septembre 1960 — Le soir, 8 septembre 1960

Healey Business College

614 est, CREMAZIE TEL. : Bureau : DU. 8-3493 Résidence : DA. 2-7990

Voisin de l'église St-Alphonse — entre St-Denis et St-Hubert

OUVERT POUR INSCRIPTION :
MARDI — MERCREDI — JEUDI : 10.00 à 11.30 a.m. — 2 à 4 p.m. — LE SOIR : 7 à 9

Collège des Etudes Secondaires

(affilié au Collège Valéry et à l'Université LaSalle)

COURS PAR CORRESPONDANCE

8e 9e 10e 11e

- Certificats et diplômes reconnus
- Examens du Département de l'I.P.
- Examens d'immatriculation junior

Demandez notre brochure de 16 pages
480 est, boul. ST-JOSEPH
Montréal 34, Qué.

LA. 2-4411 VI. 4-2402 AV. 8-6455

COLLEGE DES ETUDES SECONDAIRES
480 est, boul. ST-JOSEPH, Montréal 34.

Veuillez m'envoyer, sans obligation, votre brochure.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROVINCE .....

Tél. ..... Age .....

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
de Montréal

Affiliée à l'Université de Montréal

1960-1961

OUVERTURE DES

COURS DE PRÉPARATION AUX AFFAIRES

(COURS DU SOIR)

SEMAINE DU 18 SEPTEMBRE: COURS DE COMPTABILITÉ, 2e à 5e année inclusivement.
SEMAINE DU 2 OCTOBRE: TOUS LES AUTRES COURS

Les étudiants qui ne désirent ni diplôme ni certificat peuvent s'inscrire, *à titre d'étudiants libres*, à l'un ou à l'autre des cours énumérés ci-après. Aucun diplôme n'est exigé d'eux; toutefois, pour tirer profit de ces études, il faut généralement avoir terminé une onzième année.

Pour obtenir un *diplôme d'études commerciales* (cours de trois ans), un *diplôme de comptabilité* (cours de cinq ans) ou un *certificat de pratique bancaire* (cours d'un an et demi), il faut posséder un diplôme de onzième année générale ou de douzième année spéciale scientifique du Département de l'Instruction publique, ou l'équivalent, répondre aux autres exigences de l'Ecole et se conformer aux règlements. Le cours de cinq ans mentionné plus haut donne accès, à certaines conditions, aux examens de l'Institut des Comptables Agréés de Québec, de l'Association des Comptables Généraux Licenciés et de la Société des Comptables en administration industrielle et en prix de revient de Québec.

Des *certificats* de correspondance commerciale et de langues étrangères sont décernés aux étudiants qui ont une connaissance suffisante de la langue française et suivent avec succès les cours prescrits. Toutefois, en matière de langues étrangères, l'Ecole ne s'engage pas à donner le cours complet aux étudiants qui s'inscriront en première année.

Tous les cours se donnent de 7 heures à 9 heures

Administration — 40 heures — le mardi ou le mercredi $35

Administration de bureau et secrétariat — 40 heures — le lundi 35

Administration du personnel — 40 heures — le mardi 35

Analyse d'états financiers — 40 heures — le lundi 35

Commerce de détail — 40 heures — le jeudi .. 35

Comptabilité
- **Première année** — Étudiants réguliers — 90 heures — les mercredis et vendredis 50
- Élèves libres — 90 heures — les lundis et jeudis 50
- **Deuxième année** — 90 heures — les mardis et vendredis 50
- **Troisième année** — 120 heures — les lundis ou mardis et les jeudis 75
- **Quatrième année** — 120 heures — les lundis et vendredis ou les mardis et jeudis 75
- **Cinquième année** — 120 heures — les mardis et jeudis 75

Correspondance commerciale anglaise 40 heures — le mardi 30

Économie politique 40 heures — le lundi ou le mercredi $35

Langue allemande
- Première année — 40 heures — le lundi 30
- Deuxième année — 40 heures — le mardi ... 30
- Troisième année — 40 heures — le mercredi 30

Langue anglaise — 40 heures — le mercredi .. 30

Langue espagnole
- Première année — 40 heures — le lundi 30
- Deuxième année — 40 heures — le mardi ... 30
- Troisième année — 40 heures — le jeudi .. 30

Langue italienne
- Première année — 40 heures — le lundi 30
- Deuxième année — 40 heures — le mercredi 30
- Troisième année — 40 heures — le jeudi 30

Mathématiques — 40 heures — le mercredi ou le jeudi 35

Mathématiques financières — 40 heures — le mercredi ou le vendredi 35

Matières juridiques — 60 heures — le mardi ou le jeudi 45

Opérations commerciales — 40 heures — le mercredi 35

Pratique bancaire — 20 heures — le lundi 20

Relations extérieures — 20 heures — le vendredi 20

DATES D'INSCRIPTION

a) Aux cours qui commencent dans la semaine du 18 SEPTEMBRE
Du 6 au 16 septembre inclusivement. . . 10 h. à 12 h. — 2 h. à 4 h. — 6 h. 30 à 8h. 30 (Sauf le samedi)

b) Aux cours qui commencent dans la semaine du 2 OCTOBRE
Du 19 au 30 septembre inclusivement, 10 h. à 12 h. — 2 h. à 4 h. — 6 h. 30 à 8 h. 30 (Sauf le samedi)

N.B. Même avant la fin de la période d'inscription, l'École peut être contrainte, faute d'espace, de refuser des candidats.

Après le début des cours, nous accepterons des inscriptions jusqu'au 14 octobre si les classes ne sont pas remplies. Ces inscriptions seront toutefois frappées de frais supplémentaires.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE 14 OCTOBRE

Pour renseignements additionnels, s'adresser au Secrétariat de l'École
535, avenue Viger — VI. 2-3486

COLLÈGE Maisonneuve

COURS SCIENTIFIQUE

COURS DU JOUR ET DU SOIR — GARÇONS ET FILLES

10e et 11e années Section A en un an (selon les capacités de l'élève)

COURS PRE-UNIVERSITAIRE (13ième ANNEE)

• SECTION MATHEMATIQUES-SCIENCES • SECTION LETTRES-SCIENCES

Ces deux options préparent directement les étudiants aux facultés universitaires suivantes:

- ECOLE POLYTECHNIQUE (génie).
- INSTITUT DE DIETETIQUE ET DE NUTRITION.
- FACULTE DES SCIENCES.
- FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES (Universités d'Ottawa et de Montréal)
- OPTOMETRIE.
- MEDECINE VETERINAIRE.
- HAUTES ETUDES COMMERCIALES.
- ECOLE DU GENIE FORESTIER (Université Laval).
- UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS.

• COURS SECONDAIRE GENERAL
Jour et soir — Garçons et filles
8ième et 9ième année en un an

• COURS PRIMAIRE
Cours du jour — Garçons et filles
6ième et 7ième année

BOURSES D'ETUDE Le Collège Maisonneuve Inc. offre à chaque année, à ses étudiants méritants des bourses d'un an d'études universitaires.

COLLÈGE Maisonneuve

HEURES DE BUREAU : JOUR DE 10 HRES A 12 HRES ET DE 2 HRES A 4 HRES
MONTREAL: 6344 ST-HUBERT — CR. 7-8148

HEURES DE BUREAU : SOIR, DE 7 HRES A 9 HRES
RIVE-SUD : Boucherville : 532, boul. Marie-Victorin — OL. 5-8313 — OL. 5-1658

UN METIER
en quelques mois





UNE VISITE A NOTRE INSTITUT VOUS CONVAINCRA

Les cours AVIRON comprennent :
1 - Auto-mécanique
2 - a) Soudure au gaz
b) Soudure électrique
c) Soudure haute pression
d) Soudure héliarc
3 - Débosselage
4 - Electronique
a) Radio b) Télévision
5 - Réfrigération
6 - Machiniste
7 - a) Dessin industriel
b) Lecture des plans
8 - Electricité
9 - Diesel
10 - Transmission automatique et autres

NOS PROCHAINS COURS : LE 12 SEPTEMBRE

BUREAU D'ORIENTATION
Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Samedi : 9 h. a.m. à 1 h. p.m.

SANS OBLIGATION DE MA PART, veuillez m'envoyer votre brochure de 24 pages en couleurs. L. Pr. 27

Je suis intéressé au cours No ..... ☐ Jour ☐ Soir ☐ Correspondance

NOM ..... Age .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. ..... TEL. .....

NOM DU PERE .....

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON

3035, St-Antoine, Montréal WE. 7-3904
225 est, boul. Charest, Québec LA. 9-2025

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLEGES SEPARES

DEUX

3931, SAINT-DENIS — AVenue 8-5318

ACADÉMIE RHÉAUME

COURS COMMERCIAL COMPLET, cours préparatoire au commercial; 6e et 7e année en un an, 8e et 9e année en un an, etc... Jeunes filles seulement le jour $12.00 par mois; mêmes cours pour garçons et filles le soir, $6.00 et $8.00 par mois.

SPECIALITES : CONVERSATION ANGLAISE ET STENOTYPIE. Nous décernons des diplômes à nos élèves et nous plaçons nos élèves diplômés.

Inscriptions tous les jours de 10 heures a.m. à 10 heures p.m.

Le nombre d'élèves est limité : hâtez-vous !

Entrée : Cours du jour et du soir le 12 septembre

AVenue 8-5318 CHARLES RHEAUME, B.L., directeur (EX-ELEVE D'EUROPE) 3931, SAINT-DENIS

3954, SAINT-DENIS — AVenue 8-5318

COLLÈGE UNDERWOOD

COURS COMMERCIAL COMPLET, cours préparatoire au commercial, 6e et 7e années en un an, 8e et 9e années en un an, etc.. Garçons seulement le jour $12.00 par mois; mêmes cours pour garçons et filles le soir $6.00 et $8.00 par mois.

SPECIALITE : CONVERSATION ANGLAISE. Nous décernons des diplômes à nos élèves et nous plaçons nos élèves diplômés.

Inscriptions tous les jours de 10 heures a.m. à 10 heures p.m.

Le nombre d'élèves est limité : hâtez-vous !

Entrée : Cours du jour et du soir le 12 septembre

AVenue 8-5318 FLORENCE RHEAUME, directrice 3954, SAINT-DENIS

UNE SEULE METHODE

FILLES GARÇONS

La Bible vous parle

Les souffrances du temps présent ne sont pas à comparer à la gloire qui doit se révéler en nous. (Rom. 8, 18) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



ECOLE "LES FAUVETTES"

dirigée par Madeleine Laperrière, diplômée de l'Institut Pédagogique, cours pour garçons et filles, 1ère, 2e, 3e années; préparation à la 1ère communion — diction — chant — moyen de transport. Inscription dès maintenant pour septembre.

ENTREE, mercredi, 7 septembre

4709, rue GARNIER LA. 1-5207

L'ELITE ENFANTINE

Mme GERMAINE G. BOCK, directrice Maternelle pour les tout-petits (3 à 5 ans). Diction, ballet, 1ère, 2e et 3e années. Programme de la C.E.C.M. Institutrices diplômées. Transport de nos élèves. ENTREE LE 12 SEPTEMBRE.

10428, boul. St-Laurent (près Prieur) DU. 8-4557

COLSCOTT SCHOOL OF COMMERCE

5575, rue Hutchison (près St-Viateur) — CR. 7-8216

JOUR et SOIR

Enseignement spécialisé tout en anglais pour élèves sérieux

CONVERSATION ANGLAISE

- STENOGRAPHIE
- DACTYLOGRPHIE
- COMPTABILITE, ETC.

Positions trouvées pour les gradués à la fin des cours

Miss Eva A. Kennedy, principale

ECOLE COMMERCIALE TREMBLAY

Cours accéléré de 8 mois se terminant en avril

Toutes les élèves placées.

JEUNES FILLES SEULEMENT

Conversation anglaise avec professeur anglais

- Dictaphone
- Traduction commerciale
- Dactylographie
- Sténographie bilingue
- Comptabilité
- Grammaire
- Bulletins mensuels
- Diplômes

6515, DIXIEME AVENUE, coin Beaubien

Tél.: RA. 2-7782

- COUPE
- COUTURE
- CHAPEAUX

STUDIO BEATRICE

COUPE : Méthode américaine en 10 leçons

COUTURE : Cours complet si désiré (Haute couture)

CHAPEAUX : Paille, plume, feutre tissus et garnitures

GRANDE VARIETE DE TRAVAUX DE FANTAISIE INITIATION A LA DECORATION INTERIEURE

Inscription : tous les soirs de 8 à 10 heures

4714, rue GARNIER — LAfontaine 1-1614

COURS PARTICULIERS

La Rocque

- FRANÇAIS • ANGLAIS
- MATHEMATIQUES
- SCIENCES

Cours réguliers ou accélérés selon le besoin individuel

JOUR : 3e à 11e année

SOIR : 6e à 11e année

L'ANGLAIS S'APPREND MIEUX JEUNE

Leçons d'anglais le samedi à tarif populaire pour enfants de 7 à 14 ans

6874, rue ST-DENIS (près Bélanger) CR. 4-4823



POURQUOI RECHERCHER UN EMPLOI?

Téléphonez aujourd'hui pour de plus amples détails :

LE JOUR : CR. 2-8067

LE SOIR : CR. 7-1244

Suivez un cours commercial au ALEXANDER BUSINESS COLLEGE et vos services seront recherchés

Mlle F. LAMBERT, directrice

ALEXANDER BUSINESS COLLEGE

353 OUEST, MONT-ROYAL (angle av. du Parc)

Membre de l'Association des Collèges Commerciaux, Inc.

ESPAGNOL ITALIEN

25 cours (un soir par semaine)

Début : fin septembre

DEUX ENDROITS • • • • •

Ecole Secondaire Le Plateau — 3700, ave Calixa-Lavallée

Benoit Business College — 6937, rue Saint-Denis

Plus de 6,000 des nôtres ont suivi nos cours

Méthode rapide

Professeurs compétents

Certificats d'études et diplômés

PROFESSEURS D'ESPAGNOL



Mme M. Del Vayo — M. G. Ponce — M. J. M. Sanchez — Mme Y. Baulu-Germain

PROFESSEURS D'ITALIEN



Mme A. Notie — M. E. Colia — Mme E. Dau

• En plus de ses excellents cours l'Union des latins d'Amérique offre : Séances de conversation, soirées de films, causeries, soirées dansantes, fêtes typiques, excursions et voyages, correspondants étrangers, documentation, etc.

— AVEC TOUS LES PRIVILEGES DES MEMBRES : $35 —

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à

L'Union des latins d'Amérique

14 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1 — UN. 1-9051

L'Union des latins d'Amérique L. Pr. 1

14 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1, P.Q.

Je désire des renseignements au sujet du cours ☐ d'espagnol ☐ d'italien

NOM .....

ADRESSE ..... TEL. .....

Des centaines de personnes occupent présentement de très belles positions grâce au

AHUNTSIC BUSINESS COLLEGE

Sous l'habile direction de RAYMOND CLAUDE, principal

Le "Ahuntsic Business College" donne un cours commercial bilingue complet, vous préparant à tout ce qu'exige le travail de bureau.

- CONVERSATION ANGLAISE
- MATHEMATIQUES • COMPTABILITE
- DACTYLOPRAPHIE • STENOGRAPHIE
- DICTAPHONE • ROUTINE DE BUREAU
- COMPTOMETRE

NOUS PLAÇONS TOUS NOS GRADUES

OUVERTURE DES COURS :

LE JOUR : 7 SEPTEMBRE

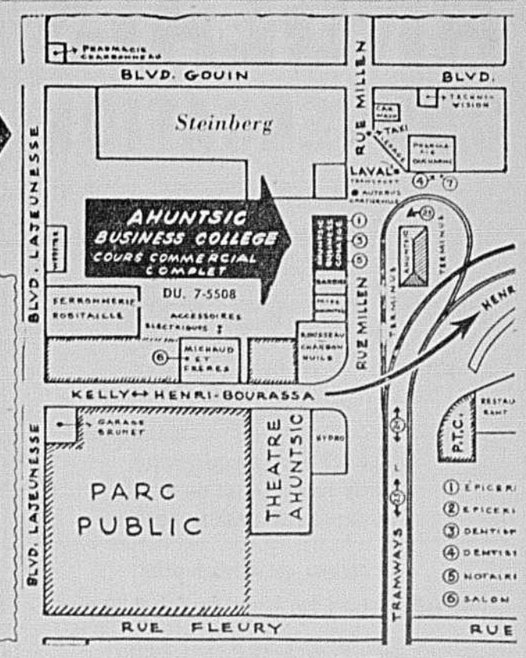
LE SOIR : 12 SEPTEMBRE



GRACE A LEUR COMPETENCE NOS GRADUES DETIENNENT MAINTENANT DES POSITIONS AVANTAGEUSES



Ce collège est tout près de chez vous



COURS DU JOUR ★ COURS DU SOIR

DU. 7-5508

10,736 MILLEN -- AHUNTSIC

COURS DU JOUR ET DU SOIR

COURS PAR CORRESPONDANCE

INSTITUT ALIE

Ecole spécialisée dans le rajustement scolaire et l'éducation des adultes INC.

FERNAND ALIE, M.A., L.Ph., directeur

306 est, rue SHERBROOKE, Montréal 18 — Tél.: VI. 2-5034

COURS SECONDAIRE

SCIENTIFIQUE

8e et 9e : EN UN AN

10e et 11e : EN UN AN, SECTION A ou B

12e Année spéciale : OPTION A ou B

COURS SECONDAIRE

COMMERCIAL

8e et 9e : EN UN AN

10e et 11e : EN UN AN

12e Année régulière

12e Année spéciale

CLASSES COMPLETES OU MATIERES SEPAREES

Diplôme de l'Institut ou de l'Instruction Publique

Préparation aux écoles et facultés suivantes :

Facultés des Sciences, Polytechnique, tous les génies, Ecole Navale, Collège Militaire, Médecine Vétérinaire, Agronomie, Ecoles Normales, Facultés des Arts, Facultés de Commerce, Hautes Etudes.

Anglais : Conversation, grammaire, littérature, composition (commençants, moyens et avancés). Par correspondance si désiré.

Français : Grammaire, composition, littérature. Français littéraire et commercial.

Espagnol, italien, allemand : sur disques.

Philosophie : Programme du secondaire.

Histoire : Temps Modernes et Epoque contemporaine. Histoire du Canada.

Géographie : Physique, humaine, économique.

Mathématiques : Arithmétique commerciale et financière; algèbre en entier, géométrie plane, géométrie analytique, trigonométrie.

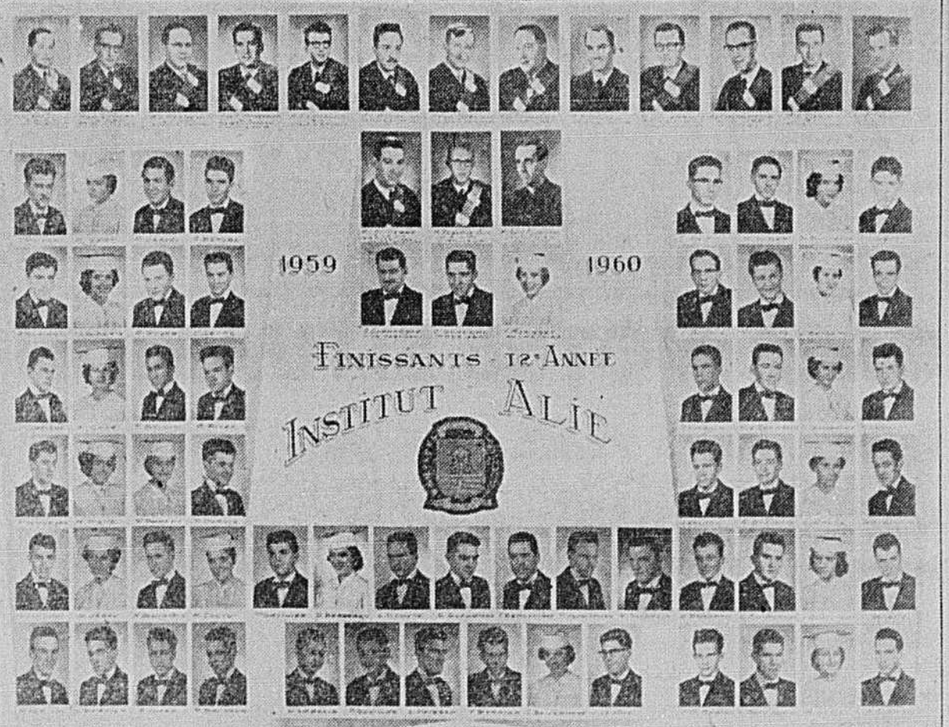
Sciences : Physique, chimie et biologie.

Sténographie bilingue.

Dactylographie bilingue.

Comptabilité moderne : Méthode "20th Century Bookkeeping & Accounting".

Cours spécial de revision : (Refreshing Course). Diplômes (8e et 9e), (10e et 11e), etc.



INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

Nos anciens élèves sont notre meilleure réclame et ils se font un plaisir d'exposer la valeur de nos cours. Nous comptons des anciens dans toutes les écoles et facultés universitaires. Nos diplômés du cours commercial jouissent maintenant de situations très intéressantes. Félicitations à tous !

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

INSTITUT ALIE INC. — 306 est, rue SHERBROOKE, Mtl (18) — VI. 2-5034

Sans obligation de ma part, auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir votre prospectus pour de plus amples renseignements.

M., Mme, Mlle ..... No ..... Rue .....

Ville ou Village ..... Tél. .....

L. PR. 02

JOUR ☐ SOIR ☐ SAMEDI ☐ PAR CORRESPONDANCE ☐

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

LES ESTUDIANTES

PRIMAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIALE, 1ère à 11e année
• FRANÇAIS • ANGLAIS • LITTERATURE • SCIENCES
• STENOGRAPHIE • DACTYLOGRAPHIE • DICTION
CLASSE ENFANTINE
Mlle Anna Corbeil, dir., diplômée de l'Université de Montréal
6657, rue ST-DENIS CR. 7-3552
ENTREE : JEUDI LE 8 SEPTEMBRE

L'AURORE
ECOLE MATERNELLE

Louise Gagnon, dir.,
institutrice diplômée
Classe : préscolaire, 1ère année (3 à 7 ans)
C'EST LE TEMPS D'INSCRIRE VOTRE ENFANT POUR LA PROCHAINE ANNEE SCOLAIRE 1960-61
Service de transport par chauffeur privé
Heures de bureau : Tous les jours, de 2 heures à 8 heures p.m.
Le public est cordialement invité à visiter Nos nouveaux et luxueux locaux
ENTREE LE 6 SEPTEMBRE
Nouvelle adresse :
4889, rue MESSIER — LA. 2-3636
(coin boul. St-Joseph)

BALLET — DICTION
CHANT MIME
AQUARELLE
PREPARATION A LA PREMIERE COMMUNION

ÉCOLE SUPÉRIEURE
de Préparation Scientifique

G. BERTRAND, directeur
professeur titulaire à Polytechnique

L'école s'adresse aux élèves ayant terminé au moins leur 9ème année et qui désirent gagner du temps

PREPARATION COMPLETE A L'ADMISSION :

- A Polytechnique en 1ère et 2ème année
- A la faculté des Sciences
- A l'école d'arpentage
- Au génie forestier
- Et autres facultés de l'Université

OUVERTURE DES COURS LE 11 OCT.

Pour renseignements et inscriptions

Ecrire ou de préférence téléphoner à l'E.S.P.S. jusqu'à 5.00 p.m. — 438, rue Cherrier, Montréal, VI. 9-1032, ou à Gaston Bertrand, 5125 des Sorbiers, Montréal, CL. 5-0887.

COURS
DESSIN • PEINTURE

COMMERCIAL
• Publicité • Lettrage
• Affiche • Illustration

ARTISTIQUE
• Paysage • Portrait
• Huile • Aquarelle



COURS : JOUR - SOIR
Faites votre entrée dès maintenant
Ouverture des cours le 6 septembre
INSCRIPTION : Tous les jours ainsi que mardi et jeudi soir

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

STUDIO Salette ENRG.
1297, ST-DENIS, angle Ste-Catherine VI. 4-6111

Gordon ENGLISH SCHOOL
ANGLAIS
CONVERSATION

CHOIX DE 3 COURS DU SOIR

BASE : pour les personnes qui ont une faible connaissance de la langue anglaise.

CONVERSATION : pour les personnes qui comprennent l'anglais, mais qui ne peuvent entretenir une conversation.

PARFAIT BILINGUE : pour les personnes qui désirent améliorer leur manière de s'exprimer en anglais.

REFERENCES : nos anciens élèves.
nombre très limité d'élèves par classe ;
15 ans d'expérience.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS, IL NOUS FERA PLAISIR DE VOUS LE FAIRE PARVENIR PAR LA POSTE

Le bureau est ouvert pour inscriptions tous les jours de 7 à 9.30 p.m. et le samedi de 2 à 5 p.m.

7168, RUE ST-DENIS
(angle JEAN-TALON)
BUREAU CR. 2-5374 RESIDENCE HU. 6-7667

Les dactylographes **olivetti** (standards et électriques)
deviennent de plus en plus populaires. Au delà de 10,000 en usage dans les plus grands bureaux. Il est important que vos élèves les connaissent. Nous offrons présentement 3 modèles : Le Lexikon électrique, le Lexikon 80 et le Diaspron. Tous à des prix éducationnels aux maisons d'éducation. Prix très spéciaux par 5 à la fois — IL EST TRES IMPORTANT que cette marque soit représentée dans votre salle de dactylographes.

Canada Dactylographe Inc.,
44 ouest, rue St-Jacques
Distributeurs autorisés des produits OLIVETTI depuis 1950
Victor 4-3491 Montréal

CULTURE GÉNÉRALE

COURS dirigés par
Marcel Alexandre

ancien précepteur des princes de la famille royale d'Egypte, ancien professeur de philosophie à la Mission française de Paris, ancien directeur des cours supérieurs de lettres au Levant, directeur-fondateur de l'Institut de Culture Générale.

- BACCALAUREAT FRANÇAIS
- COURS DE CULTURE GENERALE
- ETUDES CLASSIQUES FRANÇAISES

M. ALEXANDRE DONNERA SES CONSULTATIONS A COMPTER DU MARDI 6 SEPTEMBRE 1960, SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.
Début des cours : JEUDI 15 SEPTEMBRE 1960
4029, AVENUE LACOMBE Tél. : RE. 7-1350

Les Hirondelles
Lycée de jeunes filles

FRANÇOISE SAINT-GERMAIN, directrice-propriétaire
CLASSES COLLECTIVES BILINGUES :

- Formation sérieuse
- Développement de la personnalité
- Réadaptation scolaire
- Orientation
- Programme Général de la 6e à la 9e année.
- Cours Scientifique de la 9e à la 12e
- Cours Commercial après la 9e terminée
- Cours Particuliers

INSCRIPTIONS :
entre 2 et 5 heures ou le soir, sur entente
REOUVERTURE, JEUDI 8 SEPTEMBRE
303 est, boul. Saint-Joseph VI. 4-1221

INSTITUT CLASSIQUE
LEGUERRIER

Collège reconnu par la Faculté des Arts (U. de M.) — 25 années d'expérience

- COURS CLASSIQUE ; LATIN-GREC ou LATIN-SCIENCES
  DES ELEMENTS LATINS A LA PHILOSOPHIE INCLUSIVEMENT
- TITULAIRES DES CLASSES DE BELLES-LETTRES, RHETORIQUE ET PHILOSOPHIE, tous diplômés d'Universités
- PREPARATION AUX BREVETS DE PHARMACIE
- LITTERATURE ENSEIGNEE AU MOYEN DE DISQUES CLASSIQUES

VI. 2-6048 366 est rue SHERBROOKE DU. 7-4915

ACADEMIE MICHELE PROVOST

COLLEGE FRANÇAIS MIXTE
Située 4005 Côte-des-Neiges WE. 4-1596

PREPARATION AU COURS CLASSIQUE
CLASSES REGULIERES
Professeurs diplômés

JARDIN D'ENFANTS
3 à 5 ans
Demi-journée ou journée entière
Professeurs spécialisés

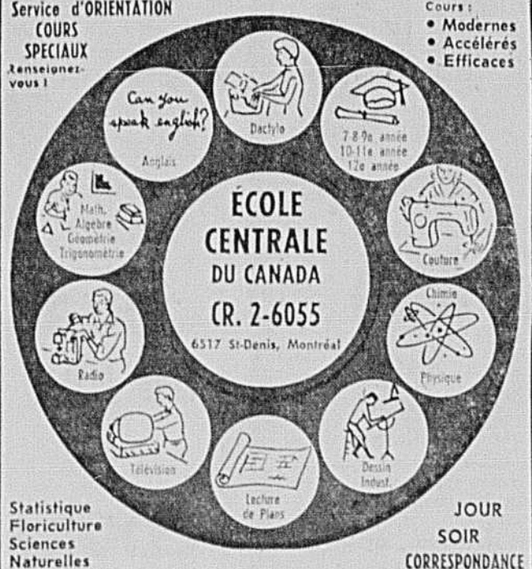
INSCRIPTIONS POUR SEPTEMBRE DES MAINTENANT
COURS DE BALLET
DICTION — PIANO — PEINTURE — GYMNASTIQUE
par professeurs diplômés et spécialisés

NOUS PRENONS DES PENSIONNAIRES ET DEMI-PENSIONNAIRES
Les élèves inscrits à l'Académie Michèle Provost qui suivent leurs cours réguliers peuvent se développer au point de vue artistique, culturel et physique. Peuvent pratiquer leurs sports favoris : natation, patin sur glace, ski, étant situé dans la montagne.
SERVICE D'AUTOBUS
Entrée pour Voitures place TRAFALGAR

DIPLOME DE L'ECOLE OU DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Service d'ORIENTATION
COURS SPECIAUX
Renseignez-vous !

Cours :
- Modernes
- Accélérés
- Efficaces



Statistique
Floriculture
Sciences Naturelles

JOUR
SOIR
CORRESPONDANCE

ECOLE CENTRALE DU CANADA



6517 St-Denis, Montréal
Je suis intéressé au cours de
☐ jour ☐ soir ☐ corresp.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....
Tél. : ..... Age .....

La Bible vous parle

Ne vous modelez pas sur le monde présent, mais que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait. (Rom 12, 2) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

DESSIN COMMERCIAL
VOIR PAGE 2

ECOLE DE BALLET

Direction : ALINE LEGRIS
- Professeur de ballet au Collège Marie-de-France
- Programme de l'Académie Royale de Londres
- Préparation aux examens

STUDIOS : 5011, av. du Parc (près boul. St-Joseph)
1016 Fleury est (près St-Hubert)
Téléphone : CR. 1-2646

YOGA VOUS DONNE :

- Souplesse et équilibre • Maîtrise de vous-même
- Meilleur sommeil • Apparence désirée
- Respiration vitallique pour une santé radieuse

Classes du jour et du soir — en français ou en anglais — individuelles ou en groupes.
"COURS SPECIAL" de dix leçons commençant en septembre; aussi cours par correspondance.
Renseignements gratuits.
Soirée explicative au choix. Entrée gratuite.
Vient de paraître le volume "SANTE ET LONGUE VIE". Prix : $6.00. Par malle (mandat-poste) $6.25. (C.O.D. frais en plus). Commandez immédiatement, quantité limitée.



G. FORTIER
Directeur et auteur

SIVANANDA INSTITUT DE YOGA
3960 ST-DENIS — AV. 8-3054 — AV. 8-4021
HULL : PR. 7-1344

BUSINESS COLLEGE



ÉLIE MONTREAL
4478, ST-DENIS (près MONT-ROYAL)
UN SEUL COLLEGE

A. MORIN, directeur
COURS DU JOUR ET DU SOIR
COURS du JOUR — jeunes filles seulement
Anglais, Sténo, Dactylo, Comptabilité
Demandez notre prospectus **VI. 5-2628**
COURS du SOIR : 7.30 à 9.30 excepté vendredi

PLUS DE 20 ANS D'EXPERIENCE AU SERVICE DU PUBLIC
COURS DE
COUPE ET COUTURE

- ROBES
- COSTUMES
- MANTEAUX
- LINGERIE
- MODELAGE
- DESSIN DES PATRONS
- GRADATION
- HAUTE COUTURE
- DRAPE
- COUPE SUR MANNEQUIN INDUSTRIEL

COURS DU JOUR ET DU SOIR

MESURE INDIVIDUELLE

ÉCOLE ALYNE LARIN — CROQUIS DE MODE

Ecole Alyne LARIN Enrg.
Direction: M. et Mme Remy Tourangeau
384 est, boul. ST-JOSEPH (près de la rue St-Denis)
DESSINATEURS DE MODES
Tél. VI. 4-7091 - VI. 5-3634

PAPINEAU BUSINESS COLLEGE INC.

L. CLEMENT, DIRECTEUR
Cours primaire et commercial 6e à 12e année
Anglais, Français, Mathématiques, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie, Ouvrage général de bureau.
COURS SPECIAUX DE CONVERSATION ANGLAISE LE JOUR ET LE SOIR
6e ET 7e ANNEES EN UN AN
8e ET 9e ANNEES EN UN AN
COMMERCIALE EN UN AN, LA 9e ANNEE TERMINEE
NOUS PLACONS NOS ELEVES
Ouverture des classes le 8 septembre
2706 Blvd ROSEMONT (près 3e ave) RA. 1-3748
Vous serez tout à fait à l'aise dans un décor des plus modernes.
Heures de bureau du lundi au jeudi de 2 à 4.30

ACHETONS • ECHANGEONS
LIVRES DE CLASSE

PRIX REDUITS
RABAIS ADDITIONNEL
10%
sur achat de $10 ou plus

LIBRAIRIE
MENARD
1564 RUE ST-DENIS — VI. 5-6126
près du théâtre St-Denis

USAGES ET NEUFS
•
CLASSIQUE SUPERIEUR COMMERCIAL

cours du *Jour* et du *Soir*

École Cinq-Mars

534 est, rue Jarry (coin Lajeunesse)
Tél. : CR. 6-7221

SCIENCES
MECANIQUE
PHYSIQUE GEN.
ELECTRICITE
CHIMIE

CULTURE
COMPOSITION LITTERAIRE
HISTOIRE DE LA LITTERATURE
GRAMMAIRE FRANÇAISE
GRAMMAIRE ANGLAISE
GEOGRAPHIE
HISTOIRE
PHILOSOPHIE

MATHEMATIQUES
ALGEBRE
ARITHMETIQUE
GEOMETRIE
TRIGONOMETRIE
GEOM. ANALYTIQUE
CALCUL VECTORIEL
CALCUL DIFFERENTIEL ET INTEGRAL

PREPARATION ET FORMATION EN VUE DE
• Polytechnique — Faculté des Sciences — Collège Loyola (génie) — Hautes études commerciales — Technique — Arpentage — Actuariat — Ec. militaire, etc.

ON EST ADMIS
depuis la 9e jusqu'à la 12e Scientifique ou Commerciale;
Depuis la syntaxe jusqu'à la philo II

Demandez notre prospectus

Nos prix sont en raison directe de la qualité de l'enseignement que nous dispensons. Un cours n'est pas une denrée que l'on marchande par téléphone; C'est au bureau et de vive voix seulement, qu'en fonction des exemptions ou adjonctions, les prix peuvent être établis.

Bureau : l'avant-midi, de 10 à 12 jeudi seulement ; l'après-midi : de 2 à 5 en semaine. Le soir : de 8 à 9 lundi et mardi.

COURS par CORRESPONDANCE

POUR 8e, 9e, 10e, 11e ET 12e ANNEE
EXAMENS DU DEP. DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

S.V.P. m'envoyer votre prospectus gratuit. P-27-A
NOM .....
ADRESSE .....
Cité .....

Mlle Lise Desjardins



de la Station du RCAF, à Parent, mérite nos félicitations pour avoir obtenu du département de l'Instruction publique le diplôme officiel de 11e année, avec Distinction.

Comme des milliers d'autres, tout en vaquant à ses occupations, elle a suivi avec succès les COURS PAR CORRESPONDANCE de l'Institut Raymond, les PIONNIERS dans ce domaine. Pour obtenir notre prospectus gratuit, il suffit de nous envoyer votre nom et votre adresse. Il est encore temps de le faire.

Demandez notre prospectus gratuit

Institut Raymond
1475 CHEMIN STE-FOY QUEBEC 6

AMÉLIOREZ VOTRE SITUATION

UN MÉTIER QUI VOUS RAPPORTERA 52 SEMAINES PAR ANNÉE!

RÉSERVEZ VOTRE PLACE
(INSCRIPTIONS LIMITÉES)
COURS COMMENÇANT
MARDI, 6 SEPTEMBRE

1 Télévision
2 Radio, électronique
3 Dessin industriel
4 Lecture de plans
5 Réfrigération et Climatisation
6 Auto, électricité, carburation
7 Moteurs diesel
8 Transmission hydromatique
9 Mécanique automobile
10 Débossage, peinture
11 Soudure électrique
12 Soudure au gaz



L'INSTITUT d'ORIENTATION DES MÉTIERS DU QUÉBEC INC.
4443 DROLET MONTREAL VI. 2-8106
Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées

L'INDUSTRIE
réclame et exige des hommes compétents

PR-27-8-60
MALLEZ CE COUPON AUJOURD'HUI
Messieurs, je suis intéressé à votre cours No .....
J'aimerais obtenir plus de détails sans aucune obligation.
☐ JOUR ☐ SOIR ☐ PAR CORRESPONDANCE
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TELEPHONE ..... AGE .....

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ANGLAIS

COURS COMMERCIAL — **JOUR ET SOIR**

★ CONVERSATION ★ OUVRAGE DE BUREAU
★ LANGUE ANGLAISE ★ COMPTABILITE
★ STENOGRAPHIE ★ DACTYLOGRAPHE

Depuis 36 ans nous préparons les jeunes pour les affaires. Depuis 36 ans, nous enseignons l'ANGLAIS. La CONVERSATION pratique et courante est notre spécialité.

COMPTOMETRE
EMPLOIS INTERESSANTS BONS SALAIRES
COURS INTENSIF et de COURTE DUREE

OUTREMONT BUSINESS COLLEGE

5226, AVENUE DU PARC
(Près de la rue Fairmount)

CR. 7-7229

COLLEGE ÉLIE COLLEGE

HORACE ELIE, directeur
COURS COMMERCIAL COMPLET
Classes semi-privées
Dépliant envoyé sur demande
3619, rue St-DENIS — AV. 8-2495
ENTRE SHERBROOKE ET CHERRIER

COURS FRANCO-CANADIEN
5214 AVE DU PARC
PREPARATION BACCALAUREAT FRANÇAIS :
Classique (latin-grec, latin-science) et moderne.
Enseignement par petits groupes. RATTRAPAGES SCOLAIRES
TOUTES CLASSES : 6e à Philo et Sc-Exp.
Professeurs licenciés, diplômés de l'Université de Paris.
DEMI-PENSION POSSIBLE
Nous informons nos élèves que la RENTREE est FIXEE au 14 SEPTEMBRE (9 heures)
POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS CR. 2-0754

La Bible vous parle

Pleins d'une égale complaisance pour tous, sans vous complaire dans l'orgueil, attirés plutôt par ce qui est humble, ne vous complaisez pas dans votre propre sagesse. (Rom 12, 16) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

---

dessin industriel
LIRE EN PAGE 22

DESSIN COMMERCIAL

Académie des Arts du Canada

ECOLE de DESSIN et d'ART PUBLICITAIRE

pour élèves des deux sexes de 18 ans et plus

Inscription à compter du 22 août

Début des cours 6 septembre

Exposition d'Art Publicitaire 1-5 septembre

Prospectus sur demande

1722 St-Hubert
MONTREAL 24
AVenue 8-4582
ORléans 4-6447

Directeur : Moïse-M. Parent

ECOLE TECHNIQUE DE PHOTOGRAPHIE

La plus grande école de Photographie au Canada

vous offre une carrière de photographe professionnel et commercial "APPRENEZ TOUT EN TRAVAILLANT"

★ Portrait	★ Finition photographie amateur	★ Photographie commerciale
PORTRAIT DE STUDIO	IMPRESSION DE CONTACT	PUBLICITE
PORTRAIT A DOMICILE	IMPRESSION DOUBLE GRANDEUR	MODES
ETUDES DE PORTRAIT	AGRANDISSEMENT	PHOTO DE JOURNAL
PHOTOGRAPHIE DE SALON	COLORIAGE	PHOTO ILLUSTRATIVE
RETOUCHAGE	FINITION	PHOTO INDUSTRIELLE
	RETOUCHAGE, ETC., ETC.,	RETOUCHAGE

avec équipement ultra moderne

Initiation, instruction technique, pratique et individuelle.
Cours privés, cours individuels. Cour du JOUR et du SOIR.

Inscrivez-vous immédiatement 6 professeurs à votre service

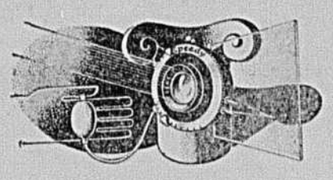
Ecole Technique de Photographie
218 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
Veuillez adresser votre prospectus sans obligation à :
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....
Les classes commencent le 6 septembre 1960

POUR FORMULE D'INSCRIPTION
Frais de scolarité — Termes
Durée des Cours
POSTEZ LE COUPON ou TELEPHONEZ
VI. 9-2291-2-3-4
JOUR ou SOIR

Soyez expert en photographie

Si vous cherchez une école sérieuse et spécialisée, les COURS de

L'INSTITUT D'ART PHOTOGRAPHIQUE



vous permettent d'obtenir en quelques mois une excellente éducation professionnelle et de vous créer un brillant avenir.

Une école dirigée par un photographe de plus de 35 années d'expérience

Tous les cours sont donnés par des professeurs qualifiés ou diplômés en photographie et sous la surveillance du DIRECTEUR

VENEZ VISITER NOTRE LOCAL

Cours bilingues—du jour et du soir—par correspondance

Prospectus adressé sur demande — Inscrivez-vous dès maintenant — Attention spéciale aux religieux

Réouverture des cours : 19 septembre

L'INSTITUT D'ART PHOTOGRAPHIQUE
5688, avenue DE LORIMIER, Montréal
Gérard-A. Laferrière, directeur — **CR. 9-0878**

SPÉCIALISEZ-VOUS EN TÉLÉVISION

COURS du soir,
du SAMEDI et par
CORRESPONDANCE

OUVERTURES : Cours du soir — 7 septembre
Cours du samedi — 10 septembre



Vous joindrez la pratique à la théorie
faites venir la BROCHURE GRATUITE de
L'Institut de l'Electronique
ECOLE SUPERIEURE DE RADIO-TELEVISION
5932 ST-HUBERT, MONTREAL 10, CANADA

Gratuit — *Sans obligation, m'envoyer votre brochure*
NOM .....
ADRESSE .....
.....
AGE ..... TELEPHONE .....
LP27-8-N

INSTITUT de L'ELECTRONIQUE Ltée
5932 ST-HUBERT, MONTREAL 10 — CRescent 9-4388

---

collège valéry

UNIVERSITE POPULAIRE CANADIENNE

JOUR ET SOIR

Président : JOSE LEROUX, B.A., B. Ph. L.S.P., LL. B.

Cours universitaire COMMERCE ADMINISTRATION	Cours de DROIT complet (SOIR)	JOURNALISME ESPAGNOL
8e ET 9e EN UN AN	10e année (seule) 10e et 11e en UN AN	12e ANNEE SCIENTIFIQUE
COURS COMMERCIAL	ANGLAIS Elémentaire, Intermédiaire et Supérieur	Préparation aux études de GARDE-MALADES

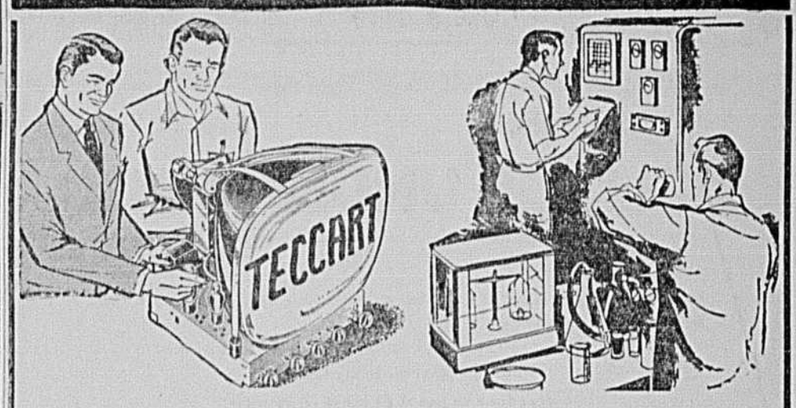
COURS D'EXTENSION
ADMINISTRATION (Business Administration)
SECRETAIRE (Secretarial Training)
COURS DE VENTE (Salesmanship)
TRAFIC ET TRANSPORT (Trafic and Transportation)

COURS PAR CORRESPONDANCE
(C.E.S.)
8e-9e, 10e, 11e

Prospectus sur demande
INSCRIPTION : 2 à 4 p.m. et 7.30 à 9.30 p.m.
3565 PAPINEAU, MONTREAL, P.Q. — LA. 2-4411
(près Sherbrooke)

ASSUREZ votre AVENIR
Etudiez au TECCART

•TELEVISION COULEUR
•ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE



5 ANNEES D'ETUDES ELECTRONIQUES AU TECCART

1re année — Les bases de l'électronique
2e année — La télévision monochrome
3e année — L'électronique industrielle ou la télévision en couleur ou le radar et les U.H.F.
*4e année — Les mathématiques de l'électronique
*5e année — La conception des circuits électroniques

★ Les cours de 4e et 5e années sont rédigés et enseignés par des ingénieurs professionnels membres de la Corporation.

OUVERTURE
Cours du jour et du soir le 6 sept.
Cours du samedi le 10 sept.

- Pour un peu plus de $1.00 par jour d'études en électronique, vous assurez votre avenir.
- TOUS LES VOLUMES SONT EN FRANCAIS
  Les volumes, les outils et appareils de vérification sont fournis sans frais additionnels et demeurent votre propriété.
- Teccart compte maintenant près de 1,000 diplômés dans les postes de télévision, postes de radio et dans l'industrie, au Canada et aux Etats-Unis.

Prospectus gratuits

PROSPECTUS No 1
Cours élémentaire par correspondance
PROSPECTUS No 2
Cours à l'école
PROSPECTUS No 3
Cours avancés par correspondance

VENEZ VISITER
TECCART
OUVERT TOUS LES SOIRS
3155 HOCHELAGA — Montréal
LA. 5-2551*

TECCART VOUS LANCE VERS DE NOUVEAUX SOMMETS

Par son enseignement supérieur en électronique, Teccart vous donne accès à des positions-clés dans l'industrie.

EMPLOIS en ELECTRONIQUE

Lignes aériennes
Communications
Radar
Pilotage automatique
Instruments d'atterrissage
Contrôle des moteurs
Navigation maritime
Communications
Radar
Systèmes automatiques d'alarme
Echo-sondes
Pipelines et centrales électriques
Communication par micro-ondes
Radio-téléphonie
Télémétrie
Police et incendies
Radio-téléphonie
Contrôle électronique de vitesse
Contrôle électronique de trafic
Services médicaux
Rayons-X
Electro-cardiographes
Electro-encéphalographes
Appareils diathermiques
Cautères électroniques
Industriel
Automatisation
Radio-téléphonie
Circuits fermés de télévision
Pyrométrie
Radiographie
Prospection minière
Compteur Geiger
Chemins de fer
Circuits fermés de télévision
Emetteurs de fac-similé
Calculateurs
Radio-téléphones
Contrôles d'aiguillage
Contrôles de cours de triage
Electronique domestique
Radio et télévision
Haute-fidélité
Contrôle électronique de portes de garage
Cuisson électronique
Contrôle des systèmes de chauffage
Equipement de bureau
Machines à dicter
Calculateurs
Classeurs automatiques
Mémoires magnétiques
Appareils d'intercommunication
Radio et télévision (émission)
Contrôles de studio
Emetteurs
Relais micro-ondes
Téléphone
Equipement mobile
Relais micro-ondes
Circuits amplificateurs

POSTEZ CE COUPON IMMEDIATEMENT
Sans obligation de ma part je désire recevoir votre brochure des
☐ Cours à l'école ☐ Cours par correspondance
NOM ..... TEL. .....
ADRESSE ..... AGE .....
VILLE .....
L. Pr 13-8-60



TECCART

ECOLE SCIENTIFIQUE

LAFOND
1947 - 1960

AVIS IMPORTANT

Nous suivons le programme officiel des études du département de l'Instruction publique.
Nous présentons tous nos élèves aux examens officiels du département de l'Instruction publique.

SAVOIR
VOULOIR
AGIR

SERVICE

SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE: dispensé par un orienteur diplômé et expert, assisté de professeurs diplômés en orientation.

SATISFACTION

SERVICE D'ENSEIGNEMENT: dispensé par 20 professeurs, religieux et laïcs, compétents et spécialistes.

SUCCES

En 12 ans, 1,500 adultes ont obtenu des diplômes officiels.

Aucun élève n'est lié par un contrat. Chacun est libre de quitter l'école, s'il ne peut répondre aux exigences scolaires.

COURS et DEBOUCHES

1 - Cours de 8e et de 9e années
durée 1 an
Tous les emplois exigent un diplôme de 9e année: pompier, policier, commis de bureau, école des arts et métiers, école de puériculture, d'aide-infirmière.

2 - Cours de 10e et de 11e années
scientifique option A, option B
Les élèves porteurs du diplôme de 11e année scientifique peuvent se présenter aux écoles suivantes: Ecole normale, Hautes Etudes Commerciales, Ecole des Infirmières, à l'Université, baccalauréat ès arts pour adultes.

3 - Cours de 12e année scientifique spéciale
(immatriculation senior) option A et option B
Le cours de 12e année scientifique spéciale conduit aux facultés de sciences, de génie, de biologie, de technologie médicale.

ECOLE DES ASPIRANTES - INFIRMIERES

ENTREE 7 SEPTEMBRE
AUCUN FRAIS D'INSCRIPTION

ADULTES, L'ECOLE VOUS OFFRE L'OPPORTUNITE DE COMPLETER VOS ETUDES, DE VOUS ORIENTER SELON VOS APTITUDES ET VOS SUCCES VERS DES CARRIERES QUI VOUS PERMETTRONT D'ATTEINDRE VOTRE IDEAL ET AINSI DE MIEUX SERVIR LA SOCIETE.

Pour plus amples renseignements, consultez

J. P. LAFOND
DIRECTEUR
B. A. lic. pédagogie, D. E. S.
820, CHERRIER
LA. 5-1436

Exclusif à Montréal

LA STENOGRAPHIE

Speedwriting®



J. PAUL MORIN
B.-Com. principal

APPRISE EN 6 SEMAINES

Ni Symboles ni machine utilise l'ABC. Cours commercial complet. Cours du jour et du soir.

Ne soyez pas une demi-secrétaire

La jeune fille qui occupe la meilleure situation est plus "qu'une simple secrétaire". Elle possède le secret envié d'une personnalité et d'un charme qui la fait admirer de tous. Notre cours de secrétaire inclut le cours de charme Nancy Taylor, internationalement reconnu, EN PLUS de tous les sujets du secrétariat.

SOYEZ UNE SECRETAIRE
NANCY TAYLOR

- DACTYLO • COMPTABILITE
- DICTAPHONE
- CONVERSATION ANGLAISE
- CONVERSATION ESPAGNOLE

COURS DU JOUR ET DU SOIR

LA SALLE Commercial College

7612 rue Centrale VILLE LASALLE DO. 5-0581
INSCRIPTIONS : TOUS LES JOURS DE 9 A.M. A 9 P.M.

Formidable congrès de vendeurs au Texas

VANCOUVER. — A l'occasion du plus considérable congrès de vendeurs d'instruments aratoires jamais tenu en Amérique du Nord, la Canadian Pacific Airlines transportera, de l'Ouest canadien à Dallas, Texas, 350 vendeurs canadiens, à compter de demain.

Les représentants canadiens, recrutés à Calgary, Regina, Saskatoon et Winnipeg, se joindront aux 6,000 vendeurs canadiens, américains, mexicains et autres qui prendront part au congrès de Dallas, qui débutera le 30 août. Quinze pays seront représentés à ce congrès géant.

Cinq appareils Super DC-6B de C.P.A. transporteront les délégués canadiens à Dallas. Ces derniers participeront ainsi à la plus formidable expédition aérienne du genre jamais entreprise dans le domaine de l'aviation commerciale. En tout, seize réseaux aériens, canadiens et américains, prendront part à ces vols massifs.

34 officiers-cadets graduent au C.E.O.C.

Hier a eu lieu à l'Ecole du Corps royal canadien des magasins militaires, dans l'est de la métropole, la graduation annuelle des officiers-cadets de différents contingents universitaires du Corps Ecole des Officiers canadiens (CEOC), ainsi que des officiers-cadets du plan d'entraînement des officiers canadiens pour la force régulière.

Au cours de cette cérémonie, présidée par le colonel D. E. Mounter, C.D., directeur du Corps canadien des magasins militaires, 34 des 70 officiers-cadets ont reçu leur certificat de qualification, qui sera suivi prochainement de leur brevet de second-lieutenant dans la milice ou l'armée active du Canada.

Après avoir passé les cadets en revue, le colonel Mounter a présenté des trophées spéciaux à certains des diplômés.

L'officier-cadet D. A. Dawson, de l'Université Western, en Ontario, a reçu l'épée d'honneur décernée au meilleur cadet diplômé, et l'officier cadet R. L. J. Burst, du Collège de l'agriculture à Guelph, en Ontario, la ceinture d'officier pour le meilleur cadet de première année. Le trophée pour le meilleur peloton a enfin été décerné au peloton No 1, de la première année du CEOC.

Cette classe de diplômés représente les contingents de quatorze universités et collèges du Canada.

Les Cadets du Corps Ecole des Officiers canadiens font une partie de leur entraînement militaire à leur université et à leur unité respectives. Durant chacune des deux périodes de vacance d'été, ils complètent un minimum de douze semaines d'entraînement pratique à l'Ecole de leur Corps.

La Bible vous parle

Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Qui croit en lui n'est pas condamné ; qui ne croit pas est déjà condamné. (Jn 3, 17, 18) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Cliniques de vaccination

SAINT-HYACINTHE, 27. — (DNC) — Des cliniques de vaccination contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite se tiendront à Saint-Hyacinthe et dans la région durant la semaine commençant le 5 septembre. Le Dr Marc Bergeron, directeur de la division de l'unité sanitaire du district de Saint-Hyacinthe, nous communique le programme de ces cliniques :

Le samedi 6 septembre, à Sainte-Angèle, de 10 heures 30 à 11 heures a.m. et à Marieville, de 2 à 3 heures 30 p.m.; le mercredi 7 septembre, à Saint-Damase, de 10 à 11 heures a.m. et à Saint-Hyacinthe (Centre Notre-Dame), de 2 à 3 heures 30 p.m.; le jeudi 8 septembre, à Saint-Hyacinthe (édifice de l'Unité sanitaire), de 2 à 3 heures 30; le vendredi 9 septembre, à Saint-Barnabé, de 10 à 11 heures de l'avant-midi, et à Saint-Joseph, dans l'après-midi de 2 à 3 heures 30. Des cliniques antituberculeuses se poursuivront dans les bureaux de l'Unité sanitaire le mercredi 7 septembre, de 9 à 11 h. a.m. et de 2 à 3 h. 30 p.m. Le vendredi, 9 septembre, de 9 à 11 h. de la matinée.

La Bible vous parle

Malheur à ceux qui se cachent de Dieu pour dissimuler leurs projets, qui trament leurs desseins dans l'ombre et disent : "Qui nous voit et nous connaît ?" (Is 29, 15). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

QUE PENSE-T-ON DES GRANDS CENTRES OU INSTITUTS MEDICAUX SPECIALISES?

SUITE DE LA PAGE 5

clinique plus que le coût des immeubles et de l'équipement qui constitue un problème défavorisant la création de centres fortement spécialisés.

De plus en plus, on voit disparaître aux E.-Unis les hôpitaux consacrés uniquement à une discipline: orthopédie, yeux, nez et gorge, maladies contagieuses, peau, etc., parce qu'ils ont peine à vivre.

A Montréal, il y a eu des cas semblables: le Montreal Maternity Hospital, qui n'a pas marché. A la Miséricorde, ça pourrait aller mieux. Le problème pour les Centres de maternité par exemple, c'est que de temps à autre, des femmes auront besoin du radiologiste, du cardiologue, mais pas à un rythme assez fréquent et régulier pour assurer un emploi continu à ces spécialistes, lesquels ne peuvent donc être attachés en permanence à ce genre d'hôpital. La nouvelle tendance, c'est donc de développer une aile ou un pavillon de maternité dans un hôpital général, comme au Royal Vic.

La planification n'entre en force que si elle est voulue du public.

M. Paul-Emile Olivier, administrateur de l'Hôpital Jean-Talon :

Il est certain que dans les instituts centralisés, la recherche et les statistiques sont meilleures. Les Fondations sont également plus intéressées à leur verser des subventions.

Une coopération est d'ailleurs nécessaire entre les hôpitaux bien organisés et ceux qui le sont moins.

Faire de la haute spécialisation chirurgicale dans un hôpital général, c'est trop coûteux parce que les experts (et le personnel très qualifié dont ils ont besoin) ne sont pas occupés tout le temps. Par exemple, une infirmière spécialisée en neurochirurgie n'est pas productive constamment, ce qui rend son salaire assez onéreux.

Il est reconnu que la diversité des services est ce qui augmente le coût des soins dans un hôpital. Dans un Centre spécialisé, ce coût devrait être moindre, vu qu'on y donne des services moins divers. Un centre de convalescence, par exemple, diminuerait de moitié le coût hospitalier et les assurances coûteraient aussi moins cher.

Malheureusement, il y a certains médecins qui aiment à se créer de petits royaumes sans s'occuper du bien commun et qui pourraient ne pas priser tellement cette idée de centralisation des grands talents en un endroit donné.

Dr Jean-Louis Rochefort, directeur médical de l'Hôpital Jean-Talon :

Pour les hautes spécialités chirurgicales nécessitant des instruments coûteux et une habileté exceptionnelle, les instituts ont leur place, et les cas compliqués devraient y être dirigés. De tels centres, pour le coeur, la neurochirurgie, la grande orthopédie par exemple, sont à conseiller.

Des spécialistes dans ces domaines viennent offrir leurs services aux hôpitaux généraux comme le nôtre, mais nous devons les refuser parce que si nous commençons à faire de la spécialisation, nous n'aurons plus assez de lits pour le "général".

Pour les cas de neurochirurgie notamment, nous nous adressons à Notre-Dame ou à l'Institut Neurologique, car nous reconnaissons leur supériorité.

Objections

Des grandes disciplines, il n'y en a pas tellement . . . De tels centres créent d'abord un problème de personnel, car il y a pénurie de personnel. Ils créent aussi un problème d'espace inactif et de salaires qui courent même si tous les lits ne sont pas constamment utilisés à capacité, ce qui rend prohibitif le coût des services. Pour la chirurgie thoracique par exemple, le personnel compétent va coûter plus cher que l'équipement.

Dr W. R. Slatkoff, directeur médical du Jewish General Hospital :

Il peut être bon et souhaitable d'avoir un Centre consacré à une seule discipline, pourvu qu'il soit relié à un hôpital général, lequel lui offre de nombreuses facilités qu'on n'aura pas à créer en double. Nous avons nous-mêmes contemplé l'organisation d'un centre médical dont le Jewish General Hospital aurait été le noyau, avec un centre pour les maladies chroniques, un centre psychiatrique, etc., mais baignant tous dans le même "milieu".

Par exemple, pour les maladies du coeur, qui sont reliées à la biochimie et autres genres d'activités, il n'est pas nécessaire que tous ces laboratoires soient construits en double. D'ailleurs, le voisinage d'un hôpital général permet un plus libre et facile échange d'opinions et de consultations.

Dans le cas contraire, il se peut qu'un cardiaque développe une maladie de reins. Faudrait-il alors qu'il soit transféré à un hôpital général ?

Il est bon que soient concentrés les grands talents professionnels (skills and brains), mais il faut songer aussi à la réhabilitation après la maladie. Si un hôpital spécial (cardiologie, neurologie, etc.) est contigu à un hôpital général, il y aura dans ce dernier des facilités de réhabilitation dont pourront bénéficier les patients du premier.

Du point de vue administratif également, un Centre relié à un hôpital peut profiter du même système de chauffage, électricité, buanderie, etc., ce qui est plus économique.

Objections

La tendance moderne est plutôt à la "déspécialisation", à la diversification si l'on peut dire, puisque l'on voit de plus en plus d'hôpitaux généraux qui ont un département de psychiatrie et un département pour les maladies pulmonaires, ces deux genres de maladies n'étant plus considérés comme nécessitant une ségrégation.

Une autre tendance nouvelle, c'est le soin médical progressif, qui consiste à placer d'abord le malade aigu dans une section. Quand il va mieux, on le change de section et lorsqu'il entre en convalescence, il est transféré dans une troisième section où les soins médicaux sont moins intenses. Ailleurs, une aile est consacrée aux maladies chroniques où sont groupés les malades n'ayant pas besoin de soins assidus et coûteux, ce qui constitue un avantage du point de vue économique. (Ce système est appliqué en partie à l'hôpital St-Joseph de Rosemont.)

M. Albert Nantel, administrateur de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc :

Il est essentiel que nous possédions des centres de haute spécialisation, pour les cas extrêmement compliqués. Ces cas étant en petit nombre dans chaque région, il serait inutile et trop coûteux d'équiper à cette fin tous les hôpitaux généraux. D'ailleurs, la rapidité des découvertes rend très vite les appareils désuets.

L'un des principes de l'administration, c'est que la centralisation est toujours une économie d'argent et aussi de personnel et qu'elle permet d'avoir du matériel de 1ère classe. Au lieu de diviser les forces, on les unit.

Du point de vue scientifique, le matériel clinique fourni par les cas rares ainsi qu'une documentation spécialisée sont à la disposition des chercheurs, lesquels peuvent bénéficier de subventions plus considérables et entreprendre des travaux d'une plus grande envergure.

Objections

Un inconvénient pour le malade serait d'avoir à se transporter au Centre spécialisé après que l'hôpital général lui aurait donné son diagnostic.

Un autre danger, c'est celui de la discipline isolée qui peut à la longue poser des oeillères aux spécialistes. Ne les a-t-on pas définis ainsi aux E.-Unis : "People who know more and more about less and less" ?

Toujours aux Etats-Unis, une enquête a révélé que dans une institution très spécialisée, le nombre des lits ne devrait pas dépasser 300 et celui des employés 600, ce qui est meilleur pour le moral. Un seul Centre ne pourrait donc suffire et il en faudrait au moins deux, disons un à Montréal et un à Québec. D'ailleurs, la concurrence a du bon.

Dr Origène Dufresne, directeur médical et scientifique de l'Institut du Radium :

Dans les centres spécialisés, on fait des choses qui ne se font pas ailleurs. C'est l'endroit tout désigné pour les opérations difficiles. Le Centre est donc complémentaire des hôpitaux où les cas ordinaires sont traités.

Dans un Institut, les recherches cliniques et scientifiques peuvent y être centrées, coordonnées; de nouvelles techniques sont expérimentées, les causes d'échecs sont étudiées; les statistiques sont plus faciles à établir.

Il est humain que chacune de nos institutions tienne à son autonomie, mais l'établissement, par exemple, d'un centre pour tous les cancéreux (les cas graves) ne serait pas une hérésie et il pourrait aider beaucoup d'hôpitaux non organisés pour la chirurgie et la radiation.

Dr Lucien Coutu, directeur médical de l'Hôtel-Dieu de Montréal :

De tels centres seraient profitables aux petits hôpitaux et aux médecins de l'extérieur qui y référeraient leurs patients.

Je préfère cependant à un Centre qui serait créé de toute pièce, un Centre qui émerge de lui-même grâce à la compétence de certains spécialistes.

Dans les hôpitaux universitaires comme l'Hôtel-Dieu et Notre-Dame, il faut des services complets pour l'enseignement. La sélection s'opère d'elle-même, pour les spécialisations.

Par exemple ici, à l'Hôtel-Dieu, nous sommes reconnus pour notre spécialisation en urologie et en hypertension. Dans le domaine vasculaire, nous sommes également très bien cotés. Et pour le rein artificiel, N.-Dame et l'H.-Dieu se sont bâti une réputation enviable. On fait aussi la chirurgie à coeur ouvert à l'H.-Dieu.

Quand nous avons des cas graves en neurologie, nous les référons évidemment à l'Institut Neurologique.

Objections

Avec la formule trop répandue des Centres spécialisés, il faudrait pratiquement vider les hôpitaux de leurs spécialistes, car il n'y en a pas tellement dans chaque discipline.

Et s'il fallait confiner la recherche à ces Centres, beaucoup de médecins compétents hésiteraient à rester attachés à des hôpitaux généraux qui actuellement les attirent parce qu'ils leur permettent en même temps de s'adonner à la recherche, ce qu'ils exigent d'ailleurs.

Dans un grand hôpital, le laboratoire est vaste et peut servir à un grand nombre de médecins, et les résultats des recherches sont mis en commun (pool), ce qui évite du travail inutile.

Par exemple, à l'H.-D., nous avons organisé notre propre recherche sur l'alcoolisme. De même, le Dr Genest a organisé son département de recherche clinique en hypertension grâce à l'appui de la Fondation Rockefeller.

Conclusions

Certaines réflexions du R. P. Bertrand, en marge de ce sondage d'opinions, pourraient servir de conclusions résumant quelque peu la tendance générale. Nous sommes, dit-il, sous le régime des institutions libres et les entreprises privées peuvent faire beaucoup. Il faut respecter la liberté de l'individu et celle du patient, mais en les orientant grâce à un mouvement d'éducation, lequel va moins vite que la force et la coercition mais, en fin de compte, est plus efficace.

Les rivalités scientifiques, les rivalités humaines, cela ne peut être empêché. Je dirai même que c'est excellent, si elles sont bien exploitées, bien dirigés. Mais au-dessus, il doit y avoir un agent coordonnateur pour que les très grandes spécialités ne soient pas concentrées en un seul grand centre hospitalier et pour que tout ne soit pas donné à la même institution.

Depuis 15 ans, il s'est déjà accompli des changements considérables. Les hôpitaux nouveaux ont accepté la semence de gaieté de coeur. Chez les plus anciens, les individus et les institutions ont fait preuve de bonne volonté et le corps médical, les administrateurs ont consenti d'énormes sacrifices pour assurer le progrès des hôpitaux du Québec, progrès dont les directeurs de l'Accréditation ont été vraiment "épatés".

Tout de même, il ne faut rien écraser, rien détruire. Car ceux qui ont construit, qui ont été des pionniers, ont eu du mérite. Servons-nous de ce qui existe déjà tout en nous acheminant vers des centres spécialisés; développons ce que nous avons, mais en orientant mieux les efforts de tous, en prévision de l'avenir.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Les certificats médicaux

Dr Roméo Boucher, M.D.

Que de gens s'imaginent que, sur simple demande, le médecin peut prendre sa plume et rédiger un certificat pour n'importe qui et sur n'importe quoi. Mettons tout de suite les choses au point. Il ne s'agit pas ici de papier d'ordonnances ou autre **ejusdem farinae**, mais de certificats attestant les constatations médicales que le médecin doit faire. L'exercice de la médecine comporte normalement qu'il est en mesure de donner des certificats, des attestations, des documents, nécessaires à l'obtention d'avantages matériels que toute législation sociale prévoit.

En somme, le certificat est une attestation de technicien qui engage la responsabilité du médecin. C'est pourquoi il ne faut pas le lui demander par complaisance ou autrement car il se doit comme il doit au requérant de le rédiger avec prudence et objectivité. Sait-on même que tout certificat demande un examen avant sa rédaction? Sait-on qu'il est impossible au médecin de faire état de circonstances qui échappent à cet examen? Quelqu'un arrive avec un oeil au beurre noir qu'il prétend être dû à un coup de poing. Le docteur constate qu'il existe un oeil au beurre noir, le décrit, mais peut-il affirmer qu'il est dû à un coup de poing à moins qu'il ne l'ait vu donner ou qu'il ne l'ait appliqué lui-même? Cette lésion peut très bien survenir à la suite de n'importe quel coup, sur un coin de table, etc . . . Et, quelle que soit la nature du certificat, il ne peut être remis en mains propres qu'à l'intéressé, car ce n'est que vis-à-vis de ce dernier que le médecin, en dehors de certaines et rares dérogations spéciales, n'est pas tenu au secret professionnel. Et encore! Libre à l'intéressé ensuite d'en faire ce qu'il lui plaira. Par conséquent, n'envoyez donc pas chercher un certificat par un parent, un ami, un enfant, et ne vous étonnez pas si votre médecin le refuse. Il a ses raisons et il est dans son droit.

Il y a cependant des exceptions. Si l'enfant est mineur, on peut remettre le certificat à ses parents ou à un tuteur. Encore là, faut-il être prudent. De nos jours, certains mineurs adolescents ont une expérience de la vie, un affranchissement des moeurs, une connaissance si exacte de ce qui peut être fait ou non que même les parents ou un tuteur ne s'en doutent. C'est pourquoi le médecin dans certains cas peut-il être réticent, surtout s'il connaît l'enfant depuis longtemps. Bien des filles de dix-huit ans ont déjà accouché en catimini deux ou trois frois et même davantage sans que parents ou tuteur s'en doutent. Et ce n'est qu'un cas entre mille autres, dont la fréquence des maladies vénériennes. Vous voyez jusqu'où la divulgation de ces secrets pourrait mener ? C'est pourtant là que nous conduirait cette médecine d'état dont on parle tant. Plus de secrets pour qui que ce soit. Puisque l'Etat paie, on a le droit de tout savoir, diront les commis et les bureaucrates non médecins !

Quoi qu'il en soit, le médecin n'a jamais le droit de remettre un certificat à un tiers sans le consentement de l'intéressé, pas même à titre confidentiel, pas même à un de ses confrères ; encore moins à un patron, ni au mari au sujet de sa femme, ni à la femme au sujet du mari. Il y a bien les certificats d'ordonnance. C'est une autre affaire et les avis sont partagés à leur sujet. Nous reviendrons là-dessus en expliquant clairement ce à quoi on s'engage quand on signe une formule d'application permettant à tous les médecins qui ont soigné le requérant de dire tout ce qu'ils savent de l'état de santé de celui qui s'est un jour confié à eux.

Cette question de donner un certificat à une tierce personne est complexe, sauf quand il s'agit d'un aliéné interdit. Dans ce cas, c'est la personne qui a charge de ses intérêts qui le reçoit . . . Mais, en aucun cas, doit-on le faire quand il s'agit d'un sujet majeur non interdit, même de celui qui passe pour "simple d'esprit" par exemple. Dans certains pays et même au Canada, on a déjà contesté la validité, que dis-je ? la légalité d'un certificat donné en cas de mort à des héritiers, sauf quand les faits n'ont pas de caractère secret et ne portent pas atteinte à la personne décédée.

Comme on le voit, le certificat médical, s'il est un acte de routine, n'est pas un papier qu'on doit demander à la légère, pour rien et pour tout. Et qu'on ne s'étonne pas surtout si aucun diagnostic, aucun nom de maladie n'y soient mentionnés. C'est le médecin qui doit en décider, qui en connaît les conséquences et qui sait surtout quels sont les cas où il peut et où il doit le faire. Il existe en médecine un secret professionnel dont la divulgation peut aller loin.

Et surtout n'allez pas demander à votre médecin d'attester un acte médical qu'il n'a pas fait. C'est impardonnable comme ignorance et d'un sans-gêne inqualifiable.

MATERNELLE DALPE

DIRECTRICE : Jeannette Dalpé, membre de l'Association Canadienne des jardinières d'enfants.

PRESCOLAIRE : Enfants de 3½ à 5½ ans.
1ère ANNEE : Avant-midi ou après-midi.

SERVICE DE TRANSPORT

7454 ST-DENIS CR. 6-8853

ECOLE TECHNIQUE
Coupe et couture professionnelle
COTNOIR CAPPONI
Réouverture : 13 septembre — Prière de s'inscrire d'avance
JOUR : 2 h. à 5 heures p.m.
SOIR : le mercredi de 7.30 à 9 heures
2135, rue GUY — WE. 5-4765 — Jour - Soir

Prof. J.-L. ARBIQUE, B.A.
COURS PRIVES
CLASSIQUE : Eléments latins à philosophie exclusivement.
COMMERCIAL : Classes de 7-8-9 et cours scientifique Français — Anglais — mathématiques, sténographie, dactylographie, comptabilité. Brevet de pharmacie.
Les examens du cours classique passés à l'université.
COURS DU JOUR ET DU SOIR
7127 DE LORIMIER RA. 1-9081

AU JARDIN BLEU
Ecole inscrite au département de l'Instruction Publique
MARGUERITE BIGRAS, directrice
• Maternelle pour petits de 4 et 5 ans
• Classes de 1ère, 2e et 3e années
• Institutrices diplômées expérimentées
• Première communion chez les REV. Soeurs de Marie-Réparatrice
• Transport des écoliers pour le nord seulement
8399 rue ST-DENIS — 10324, boul. ST-LAURENT
10249, boul. DES ORMES — 1016 EST, rue FLEURY
Prière de prendre rendez-vous en signalant : DU. 8-4949

3954, SAINT-DENIS AVenue 8-5318
COLLÈGE UNDERWOOD
COURS COMMERCIAL COMPLET, cours préparatoire au commercial, 6e et 7e années en un an, 8e et 9e années en un an, etc... Garçons seulement le jour $12.00 par mois ; mêmes cours pour garçons et filles le soir $6.00 et $8.00 par mois.
SPECIALITE : CONVERSATION ANGLAISE. Nous décernons des diplômes à nos élèves et nous plaçons nos élèves diplômés.
Inscriptions tous les jours de 10 heures a.m. à 10 heures p.m.
Le nombre d'élèves est limité : hâtez-vous !
Entrée : Cours du jour et du soir le 12 septembre
AVenue 8-5318 FLORENCE RHEAUME DIRECTRICE 3954, SAINT-DENIS

Plus spacieux et plus modernes que jamais
LES COLLEGES COMMERCIAUX O'SULLIVAN
(fondés en 1906)
1015 est, rue Ste-Catherine (coin Amherst) VI. 5-7634
2053 rue Stanley (près rue Sherbrooke ouest) AV. 8-5279
sont prêts à vous recevoir à leur cours complet de COMPTABILITE ou de SECRETAIRE anglais et français
qui conduit à TOUTES les positions de bureau

E. J. O'SULLIVAN fondateur
LE JOUR Les inscriptions pour l'année scolaire 1960-1961 se font dès maintenant. Pionniers de l'enseignement commercial bilingue au Canada LE SOIR

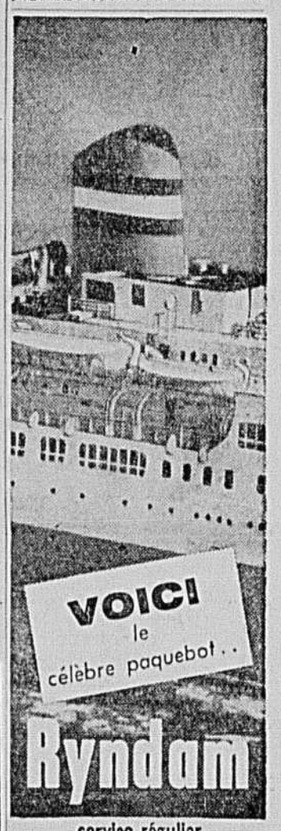
LES COURS DU GESU
COURS DU SOIR POUR ADULTES
Sous la direction des Pères Jésuites
SESSION D'AUTOMNE 1960
DEBUT DES COURS : 26, 27, 28 et 29 septembre
RELIGION
Formation théologique des laïcs
Histoire de l'Eglise
PHILOSOPHIE
Initiation philosophique
Histoire de la Philosophie
Panorama et théorie de l'évolution
PSYCHOLOGIE
Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
Psychologie de la personnalité
Psychologie sociale
HISTOIRE — GEOGRAPHIE
Les grandes puissances économiques du monde
L'influence des Etats-Unis dans l'histoire du Canada
La lignée des Césars
Géographie humaine
SCIENCES
Paléontologie
Biologie
SCIENCES ECONOMIQUES ET POLITIQUES
Faits économiques pour l'homme de la rue
Organisation scientifique du travail
Formation théorique et pratique de secrétaires médicales
Initiation aux affaires
Institutions politiques canadiennes
SCIENCES SOCIALES
Société économique et mouvement syndical
ARTS - LITTERATURE - LANGUES
Les peintres que nous aimons
Connaissance de la musique
Le théâtre et le spectateur
Intelligence de la littérature contemporaine
Théorie et pratique de l'expression orale
Français pratique
Pour plus de renseignements demander un prospectus à l'adresse suivante :
LES COURS DU GESU
1180, rue BLEURY — Montréal 2
UN. 6-3611

Laurentides
Domaine Institut Côté Enrg.
Chambre et pension dans les Laurentides — Vacances — Repos — Voyage de noces — Lac aux Quenouilles — 9 milles de Ste-Agathe.
TOUS LES SPORTS AVEC INSTRUCTEURS — Ski nautique — Equitation — Tennis — Culture physique — Judo — Natation — Badminton — Pêche — Excursion — Danse — Soirées récréatives — Epluchettes de blé d'Inde — Plage privée avec radeau, etc. 30 chambres avec eau courante — Salle à manger pour 65 convives.
Cuisine canadienne et européenne
INFORMATIONS A 7448 ST-DENIS, Montréal CR. 4-4503

New Jersey
Pourquoi payer deux fois le prix ?
$3.00 par pers. par jour deux par chambre — SPECIAL BUDGET ch. avec eau courante
$4.50 — CHAMBRES DE LUXE Radio et baignoire privés
STATIONNEMENT ! Bains de ressac gratuits !
• Ascenseur • T.V. • Salle de jeu • Terrasse soleil • Tél. dans chaque ch.
NOUVELLE PISCINE
Nouveau Coffee Shop
L'argent économisé au Commodore peut servir à visiter le Steel Pier, aller en bateau sur l'océan, se promener en chaise roulante et manger du bifteck en tranche et non haché.
Réservations à l'occasion des Fêtes Rituelles
COMMODORE-CLINTON
715 Ave Pacific près St. Charles Place ATLANTIC CITY, N.J.
A une seule rue de la plage
Ecrire à M. P. Bernard pour brochure en couleurs gratuite
Appeler Montréal ZE. 10440 (sans frais)
Le français est parlé couramment à notre hôtel

Voyages
la revue originale
Up Tempo
au SHERATON
Mont-Royal Hotel

UN SUCCÈS FOU!
Deux spectacles tous les soirs, du lundi au samedi. On sert le dîner à partir de 7.30 heures (membres du Diners' Club). Frais de couvert minimes.
Pour réserver votre table, téléphonez à VI. 2-7777.
Le Café-Théâtre Terrasse
SHERATON MONT-ROYAL
Montréal, Québec

Voyages


service régulier
DE MONTRÉAL
à Southampton, Le Havre, Rotterdam
7 septembre
2 et 26 octobre
19 novembre*
*Traversée spéciale pour Noël
Le spacieux Ryndam est entièrement climatisé et assure un confort maximum grâce à la stabilisation anti-roulis
Départ de NEW YORK pour l'Irlande, l'Angleterre, la France et la Hollande
Rotterdam, 9 et 30 sept.
Nieuw Amsterdam, 16 sept. 2 nov.
Statendam, 23 sept., 14 oct.
Maasdam: 7 sept. 1 et 25 oct.
ET RÉGULIÈREMENT PAR LA SUITE
Consultez votre agence de voyage
Holland-America Line
1010 o., rue Ste-Catherine Montréal, P.Q.
"It's good to be on a well-run ship"



FLY CUBANA
A LA HAVANE
DIRECTEMENT DE NEW YORK ET DE MIAMI
• La seule ligne aérienne dont les appareils sont tous des réactés (De New York en BRITANNIA De Miami en SUPER VISCOUNT)
Volez avec Cubana vers ces endroits excitants
Pour MEXICO à bord d'un BRITANNIA En cours de route UN NUIT A LA HAVANE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES (Hotellerie: une gracieuseté de la Commission Cubaine du Tourisme)
Voyez tout CUBA via CUBANA... dont le réseau s'étend à tout le pays et qui maintient de fréquentes envolées vers tous les centres importants.
A VARADERO BEACH CUBA en 45 minutes directement de Miami La seule ligne aérienne
AMERIQUE DU SUD Profitez des meilleures communications via LA HAVANA par CUBANA à travers toute l'Amerique du Sud.
Rendez visite à votre agent de voyage ou appelez CUBANA AIRLINES
Montreal: 4489 Avenue Victoria HU 8-8409
DEPUIS TRENTE ANNEES DE SERVICE

L'EUROPE est notre spécialité.
AUTOMOBILES VENDUES OU LOUEES
FRANCS FRANÇAIS et autres devises au meilleur taux
CROISIERES
Exotiques, pittoresques pour ANTILLES, MEDITERRANEE et autour du monde. PRIX RAISONNABLES.
ATLAS VOYAGES
1806 STE-CATHERINE O., WE. 7-9427

TRAVELAIDE LTÉE BUREAU
Mezzanine
Edifice Dominion Square
1010 ouest, Ste-Catherine
UN. 1-7272
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 H.

Voyages



Visitez l'EUROPE en auto !

Les plus économiques
CITROEN 2 C.V.
DYNA-PANHARD

Les plus confortables
CITROEN ID et DS-19

Livraison outre-mer. Rachat garanti en dollars. Millage illimité. Plan de finance. Arrangements faits à Montréal. Pour complète satisfaction, transigez avec les importateurs exclusifs Citroen et Panhard, ou leurs dépositaires autorisés.

Distributeurs exclusifs pour Citroën et Panhard

AUTO-FRANCE Ltée — Montréal — RE. 9-4781 — 7144, Côte-des-Neiges

GRATIS

pêche, canotage sports aquatiques

DU GRAND MIAMI COTIER



LE TOUT ILLUSTRE DE COULEURS VIVES ! Venez partager la joie du chasseur sous-marin pourchassant la faune des profondeurs tropicales avec son harpon pneumatique... les émotions fortes du pêcheur de gros poissons dans le Gulf Stream et au large des récifs de la Floride, où le tarpon belliqueux est la pièce de choix. Venez voguer sur les flots berceurs en voilier ou en yacht... ou faire du ski aquatique dans la baie de Biscayne. Vous verrez tout cela en image... avec la douce illusion d'être transporté dans la région côtière de Miami.

GREATER MIAMI, DEPT. MLP-1
320 N.E. 5th St., Miami, Florida

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....

GRATIS ! Brochure en couleurs. Ecrivez aujourd'hui !

OU L'ON SE DIVERTIT LE MIEUX



La principale attraction de SARANAC INN est le TERRAIN DE GOLF DE CHAMPIONNAT un des plus beaux terrains de 18 trous de l'est. On y trouve tout ce qui contribue au plaisir de ce sport... "pro" renommé, "magasin" de premier ordre, nombreux caddies, voiturettes électriques et deux belles pelouses d'arrivée pour la pratique.

Sur les hauteurs des Adirondacks aux beautés non profanées, SARANAC INN est un monde de fraîche retraite — 3,600 acres de verdure dans les montagnes, toutes les facilités pour la pratique de vos sports préférés... golf, équitation, tennis, magnifique lac nature pour la natation, le canotage, la pêche ! Le soir il y a danse, divertissements, parties de cartes, promenades au clair de lune sur l'eau, barbecue sur la plage ! Il y a aussi des programmes spéciaux pour les jeunes... pique-niques, danses, spectacles et des divertissements en plein air le jour sous surveillance experte. Service d'une courtoisie exquise, cuisine délicieuse, un ensemble de charme, confort et grands espaces où tout concourt à rendre inoubliables vos vacances.

UN DES FAMEUX
SHARP HOTELS
EVELYN SHARP Président
LA VIE DE CHATEAU A LA MODE CONTINENTALE
Au bord du pittoresque LAC UPPER SARANAC

SaranacInn
SARANAC INN P.O., NEW YORK
TEL. : Saranac Lake 1800
A NOS FRAIS POUR AVOIR DETAILS

AUTRES HOTELS SHARP LTD. : The Stranhope, New-York — The Gotham, New-York — The Beverly Wilkshire, Beverly Hills California
A MONTREAL, téléphonez à Victor 2-2969

Laurentides

HOTEL VILLA HOWARD

"Le Miami des Laurentides"



Ouvert à l'année, 52 chambres avec motels
St-Adolphe-d'Howard — Dans le village —
Sur le lac St-Joseph — Près de Ste-Agathe.

Vacances d'été ▶ *Prix à compter de* $45.00 Repas compris

Renommé pour sa succulente cuisine dirigée par un chef de réputation.

Tous les nombreux sports intérieurs et extérieurs gratis. Moniteur sportif. Plage naturelle, terrasse superbe, télévision. Pavillon de danse séparé de l'hôtel, un orchestre tous les soirs. Soirée d'amateurs avec prix — Pique-nique Excursion en montagne, etc., etc. Licence complète. Athmosphère gaie, sympathique et amicale. Attention spéciale aux groupes et conventions. Route en asphalte jusqu'à la porte de l'hôtel. 1 heure de Montréal.

ECRIVEZ POUR BROCHURETTE — INFORMATIONS ET RESERVATIONS A
Hôtel Villa Howard, 2011 Union, Mtl, AV. 8-3228, Ste-Agathe 326-4522
POUR MONTREAL : 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours excepté dimanche
Nouvelle organisation : MM. BEN. et ARTHUR LEVASSEUR, propriétaires

Chalet Cochand

STE-MARGUERITE-STATION, P.Q.
45 minutes de Montréal, par l'auto-route

dans le coeur des Laurentides, vous offre de magnifiques VACANCES ou un inoubliable VOYAGE DE NOCES

Cuisine renommée. Equitation, SKI NAUTIQUE, Tennis, Golf, ascension aérienne, deux piscines-Patio, B-B-Q, parties. Danse avec orchestre, etc.....

PLAN BUDGETAIRE à partir de $69.95 TOUT COMPRIS

Ecrire pour dépliant en couleurs ou téléphonez

CHALET COCHAND
Ste-Marguerite-Station, P.Q. CApitol 8-2511
Montréal, ligne directe : UN. 1-5212

Miami Beach

VACANCES merveilleuses
NETHERLAND



Hôtel • Piscine • Terrasse soleil
$2.50 par jour, par personne
Deux par chambre, 70 chambres de choix. Spécial de sept. : DEJEUNER CONTINENTAL GRATUIT. Ajouter $2 pour de savoureux repas.
• Excellente façon de soulager la fièvre des foins • Chambres au bord de l'océan comprises • Nouvelles cuisinettes disponibles • Stationnement gratuit • Coffee Shop • Weenie Roasts • Cinéma • Air conditionné
Faites venir dépliant en couleur "LP"
Au bord de l'océan à la 14e rue, Miami Beach

Massachusetts

EXCURSION
3 JOURS — pour la
FETE DU TRAVAIL
A OLD ORCHARD BEACH
Billet aller et retour coucher et déjeuner 28.00
A L'HOTEL PEARL INN
Inf. : Rés., soir Mlle BOUDREAULT
4288 ST-HUBERT — LA. 4-1663

COLONIAL VILLAGE
Les plus beaux cottages de Cape Cod pour tenir maison
Libres en septembre et octobre
Endroit de vacances idéal, les cottages sont neufs et impeccables. Deux chambres, cuisine et salon, cheminée naturelle et chauffage automatique. Tarif spécial — $65 par semaine.
Pour faire vos réservations, obtenir photos et plus de détails, veuillez écrire à
COLONIAL VILLAGE
Dennisport, Cape Cod, Mass., E.-U.

New York

Allez-vous à New-York !
LE NOUVEL HOTEL
CHESTERFIELD
130 OUEST, 49e RUE
18 ETAGES — 600 CHAMBRES
Près RADIO CITY et TIMES SQUARE
Chambre simple $4.50 Chambre double $5.50
PLAN FAMILIAL SPECIAL
Climatisation, télévision, radio
TARIFS SUR DEMANDE
Brochure ou renseignements :
A MONTREAL
WEllington 3-6616

Hôtel AMERICA
145 O., 47e rue, N.Y.
(Au coeur de Times Square)
Superbes chambres avec baignoire privée
Stationnement sur la même rue
$5 et plus simples $7 et plus doubles
TV et radio gratuits dans chaque chambre
Chambres climatisées disponibles
SUITES AVEC CUISINETTE si désiré
Conditions favorables aux excursions et aux spectacles de TV
COlumbus 5-6300

L'HOTEL CHIC DE NEW-YORK
HOTEL George Washington



23e Rue et Avenue Lexington
dans le district de Gramercy Park
600 chambres avec radio salle de bain privée plus TV géant. Plusieurs climatisées. Prix raisonnables, également !
Voyez votre agent de voyage au sujet des voyages budgétaires de fin de semaine ou écrivez pour avoir dépliant.
EMIL J. BELLEAU, gérant

Laurentides

TARIF SPECIAL
à compter du 15 août à
l'HOTEL WINDERMERE
Jeux divers, orchestre, plage, etc.
Pour informations signalez
PO. 8-6795 ou
St-Jovite 425-9077

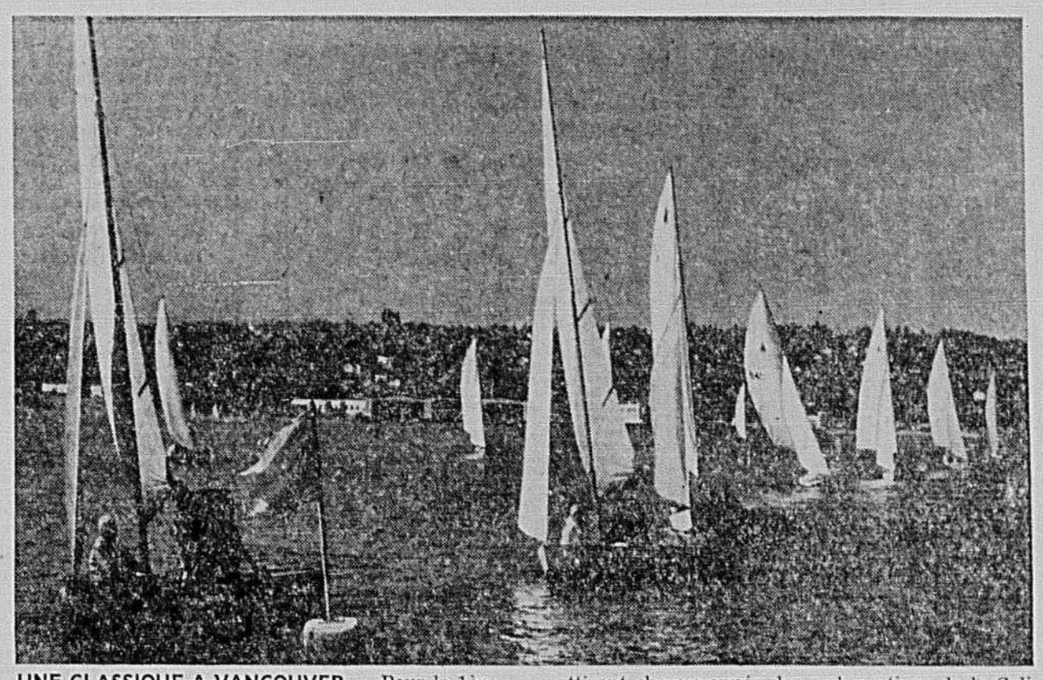
POINTE DU ROCHER
MONT-TREMBLANT — LAC MERCIER
Vous passerez d'agréables vacances au milieu d'un paysage magnifique et au bord du lac Mercier. Propreté. Confort. Chambres avec eau courante. Repas succulents. Chaloupes, Tennis, etc. Licence Bière-Vin.
Réservations : Tél. St-Jovite 813-s-1-2 et 608-s-2-1. — OUVERT A L'ANNEE

AUBERGE DES 14 ILES
Lac des 14 Iles, co. Terrebonne
ENDROIT IDEAL POUR
FINS DE SEMAINE — VACANCES
VOYAGES DE NOCES
Auberge de luxe et de confort
Pour informations :
Montréal : tél. AV. 8-0881

HOTEL
LA SAPINIERE



VAL-DAVID, P. Q.
60 chambres — Cottages
Motel de luxe avec TV
Sur les bords du lac. Salle à manger climatisée. Nouvelle "CAVE DE DEGUSTATION", unique en son genre où le client peut déguster à son aise et faire le choix de son vin préféré.
Pour renseignements et réservations téléphonez à Montréal
UN. 6-8262



UNE CLASSIQUE A VANCOUVER — Pour la 1ère fois en 17 ans, la classique internationale des voiliers à fond plat de 18 pouces s'est déroulée dans le baie de Vancouver. Ces régates d'une semaine attirent chaque année des embarcations de la Californie, de l'Orégon, de l'Etat de Washington et de la C.-Britannique.

Le lac Maligne à l'honneur à N.Y.

Une immense photographie en couleurs mesurant 60 pieds de longueur sur 15 de hauteur permettra aux milliers de voyageurs qui traversent tous les jours la gare du Grand Central à New-York d'admirer la beauté du lac Maligne, situé au coeur des Rocheuses canadiennes, et considéré par plus d'un artiste comme "le plus beau lac du monde". C'est la première fois qu'un paysage canadien est choisi par les organisateurs de cette exposition. On pourra la voir du 30 août au 26 septembre.

La photographie du lac Maligne fut prise l'été dernier par Peter Gales, de Pasadena, Cal., qui a pris cliché après cliché pendant quinze jours jusqu'à ce qu'il ait obtenu exactement la photo désirée.

M. Harry A. Scott, consul général du Canada à New-York, procédera au dévoilement de la photographie mardi prochain. Il sera accompagné de M. Alexander H. Hart, de Montréal, vice-président et directeur du service des ventes du Canadien National, et de M. Peter Braal, de Rochester, qui dirige l'exposition "Colorama" de la société Eastman.

PENSION DU LAC
sur le beau lac St-François à Ste-Barbe
9 milles au sud de Valleyfield
Endroit de repos, chambres, cabines et repas
1 personne $35.00
2 personnes $65.00
Excellente cuisine
natation, chaloupes, pêche et jeux
Y.-E. et C.-F. Laurendeau, props.
Tél. : Valleyfield, FRontenac 3-7789

Atlantic City

AU BORD DE LA PROMENADE ET DE L'OCEAN
A quelques minutes de marche de l'église catholique
• App. 1, 2 et 3 pièces, cuisine • Piscine • Cafeteria • Stationnement gratuit • Solariums • Climatisation • TV et tél. dans app.
Depuis $6 par pers. 4 par app.
Pour réservations, écrire ou téléphoner
ventnor Motel
Au bord de la promenade, à l'av. Dudley
Ventnor City, N.J.
Tél. Atlantic City 2-1181

Voyages

SPECIAL
CROISIERE D'AUTOMNE DE 4 JOURS
MONTREAL A **BOSTON**
le 27 oct. $75 et plus
à bord du populaire
ARKADIA
(20,260 tonnes)
Repas de gourmet, service par des stewards bien stylés. Après avoir descendu le pittoresque fleuve St-Laurent, un magnifique voyage en mer en route vers l'historique ville de Boston. Retour par autobus, à un prix minime, à travers l'éclatant feuillage coloré de la Nouvelle-Angleterre.
Consultez votre agent de voyages
GREEK LINE
751 Square Victoria, Montréal, P.Q.

Voyez Tobin
FETE DU TRAVAIL ET JOUR DE L'ACTION DE GRACE A NEW YORK
Toutes dépenses et arrangements individuels. Choix de 50 hôtels. Transport par avion, autobus ou chemin de fer. Demandez détails.
CROISIERE D'AUTOMNE BOSTON ET BERMUDES
S.S. Arkadia, 27 octobre, jusqu'à Boston, $75. On peut aussi continuer jusqu'aux Bermudes avec retour à Boston. Séjour permis. Renseignez-vous sur les belles perspectives de vacances.
CROISIERES AUTOMNE ET HIVER
La demande est déjà grande pour les croisières autour du monde, la Méditerranée et les Antilles. Demandez notre livret de croisières indiquant vos souhaits. On recommande de réserver tôt.
VOYAGES EN AVION TOUTES DEPENSES PAYEES
Mexico, Nassau, les Bermudes, Miami Beach, La Jamaïque. Demandez nos brochurettes. Vous y trouverez une grande variété d'attrayants endroits de vacances.
VILLEGIATURE D'HIVER
Pour un meilleur choix pour vos vacances d'hiver réservez maintenant. Nous représentons tous les hôtels. Service rapide et efficace.
VOYAGE EN EUROPE, 17 JOURS TOUTES DEPENSES PAYEES
La saison économique commence le 1er octobre. Profitez-en pour faire un voyage de 17 jours en Europe, à prix de rabais. Renseignez-vous sur nos voyages toutes dépenses payées et nos bas tarifs aériens. Réservez au plus tôt.
TOUR DE L'EUROPE EN SKI
Cet hiver, on peut faire à prix très raisonnables une excursion de ski de 17 jours grâce aux nouveaux taux de Classe économique en vigueur. Demandez détails.
CROISIERES EN CARGO
Croisières régulières, à l'aventure ou intimes d'un intérêt exceptionnel. Demandez nos listes.
Vous pouvez voyager maintenant et payer plus tard. Pour réservations ou renseignements, écrivez, télégraphiez ou téléphonez.
Tobin's Travel Bureau
UN. 6-7811 • 1240 rue Peel

TRAVELAIDE BUREAU LTÉE
Mezzanine
Edifice Dominion Square
1010 ouest, Ste-Catherine
UN. 1-7272
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 HEURES



SAS tranche le tarif des réactés qui vous y conduisent

même les fleurs présentent plus de pittoresque à la "Place d'Espagne" à Rome

JUSQU'A 25% DE MOINS pour aller en EUROPE en réactés SAS

Pourquoi attendre à l'an prochain ? Vous économisez jusqu'à $136 grâce aux excursions classe économique de 17 jours, par avions réactés SAS, à compter du 1er octobre. Economisez en vous envolant gaiement à l'occasion des fêtes, de l'opéra, les derniers succès théâtraux ou pour la Noël.

DEPART RAPIDE DE MONTREAL à bord du SAS DC-8C, le seul réacté ayant le service maître de cabine. Ajoutez au plaisir du voyage la visite de villes supplémentaires, sans payer de surplus. Voyage aller-retour : $404.60. Payez plus tard, naturellement. Toutefois, consultez votre agent de voyages SAS dès maintenant.

SAS — Symbole d'agrément en voyage par réacté

SAS
SCANDINAVIAN AIRLINES SYSTEM
323 Immeuble Dominion Square, Montréal, Qué.
BROCHURETTE GRATUITE : excursion de 17 jours, tarifs et villes supplémentaires. Projet de voyage comportant itinéraire complet et location d'auto.
M./Mme/Mlle .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....
Mon agent de voyage SAS est .....
LP-8-27

SAS — Représentants généraux pour le monde entier de Guest Aerovies Mexico et Thai International

Voyages

5 VOYAGES D'AUTOMNE
PAR AVION — tous frais compris — accompagnés.

PORTUGAL ET ESPAGNE
DU 14 AU 30 OCTOBRE — 16 JOURS — $595.
Lisbonne, Fatima, Estoril, Madrid, Escorial, Tolède, Séville, Cadix, Malaga, Grenade, Cordoue, etc.

ANTILLES
DU 8 AU 22 OCTOBRE — 15 JOURS — $515.
Nassau, Jamaïque, Haïti et Puerto Rico.

MEXIQUE
1)—DU 2 AU 16 OCTOBRE — 15 JOURS — $490.
2)—DU 6 AU 20 NOVEMBRE — 15 JOURS — $490.
Mexico, Acapulco, Taxco, Morelia, Purua, etc.

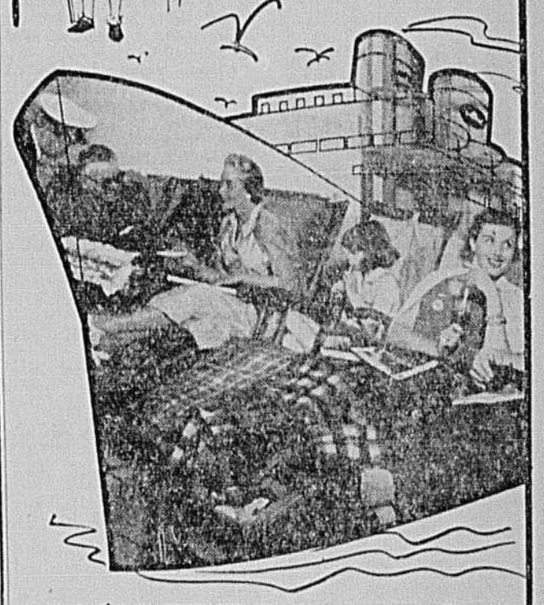
AMERIQUE DU SUD
DU 16 NOVEMBRE AU 9 DEC. — 23 JOURS — $1125.
7 pays: Mexique, Pérou, Chili, Argentine, Brésil, Uruguay et Vénézuéla.

Nous représentons la LIAISON FRANÇAISE à Montréal

Agence de voyage GINGRAS
1966 boul. GRAHAM, Montréal 16 — RE. 1-3355



l'EUROPE est à son *Meilleur* à l'automne



portez-vous comme *un charme* en voyageant par HOME LINES!

L'automne est la saison idéale pour visiter l'Europe. Les hôtels sont moins encombrés, les tarifs sont plus bas et la température est superbe!

Selon les grands voyageurs, l'automne est la saison parfaite pour se rendre en Europe, et en tant que connaisseurs, les hommes d'affaires et les touristes affirment qu'une traversée à bord des paquebots Homeric ou Italia, est le meilleur avant-goût de l'Europe; un luxe complet les entoure tout le long de leur traversée sur l'Atlantique. Une atmosphère européenne règne continuellement à bord et vous vivez sous l'effet de son charme enivrant. Le service steward, empressé et adroit, anticipera tous vos désirs. L'Homeric et l'Italia sont entièrement climatisés.

Que vous voyagiez en Première de luxe, ou en classe Touriste intime et gaie, vous débarquerez frais et bien disposés pour profiter de tout ce que l'Europe vous offre durant la plus brillante saison de l'année.

"HOMERIC" et "ITALIA"
de Montréal et de Québec, vers l'Angleterre, la France et l'Allemagne

TARIFS SPÉCIAUX, HORS-SAISON, POUR les voyages suivants:
31 août — 17, 27 sept. — 5, 24 oct. — 28 nov.

(275 lbs de bagages alloués gratuitement sur chaque voyage. Escompte spécial de 10% sur voyage aller-retour en hors-saison.)

IREZ-VOUS EN EUROPE POUR LA NOEL ?
Voyagez à bord du ms. "ITALIA", de Montréal et de Québec, le 28 nov. 1960, vers Southampton, Le Havre, Amsterdam et Cuxhaven.

HOME LINES
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE MAINTENANT
"Les paquebots au cachet européen"
8502F

La seule agence dirigée par deux géographes diplômés
AGENCE DE VOYAGES VIAU
1593, rue ST-DENIS — VI. 5-6503
FACE AU THEATRE ST-DENIS

L'EUROPE est notre spécialité.
AUTOMOBILES VENDUES OU LOUEES
FRANCS FRANÇAIS et autres devises au meilleur taux

CROISIERES
Exotiques, pittoresques pour ANTILLES, MEDITERRANEE et autour du monde. PRIX RAISONNABLES
ATLAS VOYAGES
1806 STE-CATHERINE O., WE. 7-9427

TRAVELAIDE BUREAU LTÉE
Renseignez-vous sur les croisières de l'Italia et de l'Homeric.
Ouvert le soir jusqu'à 9 heures
UN. 1-7272
20, mezzanine — Edifice Dominion Square — 1010 STE-CATHERINE O., Montréal 2

Programme en cours de Quebec Power Company

Le bénéfice net de Québec Power Company pour les six premiers mois de 1960 s'élève à $816,737, une augmentation de 5.3 pour cent sur la période correspondante de 1959.

L'affectation aux 702,077 actions ordinaires qui étaient en circulation le 30 juin s'établit à $1.16 l'action, contre $1.111 sur 696,360 actions à la même date l'an dernier.

Les recettes d'exploitation forment un total de $8,508,112, en augmentation de 6.2 pour cent. Les ventes de gaz ont légèrement diminué, mais les ventes d'électricité et les revenus divers sont en augmentation.

Le total des frais d'exploitation s'élève à $7,508,543, une augmentation de 6.8 pour cent. Par suite de l'accroissement de la demande, les achats d'énergie ont monté, et tous les autres chefs de dépense accusent aussi des augmentations sur la période correspondante de 1959.

Offre d'actions aux employés

Les employés ont eu l'avantage d'acheter des actions de la compagnie et d'en échelonner le paiement sur trois ans au moyen de retenues sur les salaires. L'offre fut bien accueillie puisque 21,330 actions ont été souscrites par 484 employés, soit 73 pour cent de ceux qui étaient admis à souscrire.

Exploitation

La livraison de 754 millions de kilowatt-heures au cours du semestre représente une augmentation de 6.8 pour cent, dont le taux est supérieur à celui qu'ont enregistré les trois premiers mois de l'exercice.

Construction

Tous les travaux importants inscrits au programme de l'année sont en cours de réalisation. On terminera bientôt l'installation, aux Sept-Chutes, d'un régulateur de 66,000 volts qui, tout en améliorant la qualité du service dans la région de La Malbaie, permettra de livrer plus d'énergie à la fabrique de papier de la Donohue Brothers Ltd., à Clermont.

Une nouvelle sous-station est en cours de construction à Charlesbourg pour satisfaire la demande dans cette ville de banlieue qui se développe rapidement. On a construit une ligne haute tension de deux milles pour alimenter ce poste et l'on a porté la tension de distribution à 12,000 volts dans la région.

La tension a aussi été portée à 12,000 volts dans deux quartiers de la ville de Québec, Sillery et Limoilou. Sur la rive sud, on a converti le réseau qui alimente le sud du comté de l'Islet pour en porter la tension à 24,000 volts.

Bourse de New York

(séance de vendredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	700	45⅜	45	45
Addressog	1700	81¼	80¼	81
Allegany	21000	11⅜	11¼	11⅜
Allis Ch	4100	28⅛	27⅞	27⅞
Amerada	4900	63	62¼	62⅜
Am Can	5000	38⅞	38⅝	38⅝
Am Cyan	6600	53¾	53	53⅜
Am Mtrs	18600	23⅛	23	23
Am Smelt	4700	56⅛	55	55⅛
Am Std	7700	133⅛	132¼	133⅛
Am Tel	22000	94⅜	94¼	94½
Am Tob	4300	61	60	60
Anaconda	5000	54¼	53⅜	54
Armour Ill	2400	66	64¾	65
Amstg Ck	2400	45	44⅛	45
Babcock	2400	30¾	30½	30½
Balt Ohio	1400	33	32⅜	32⅝
Beth Ttl	11900	45	44⅜	45
Being Air	6400	34¼	33⅜	34
Borden Co	800	49½	49	49¼
Borg War	2400	36⅝	36½	36½
Buey Erie	600	16⅛	16¼	16¼
Budd Co	2000	18⅜	18	18¼
Burl Ind	5500	19½	19⅛	19¼
Burr'ghs	12000	37⅜	36½	36⅝
Calumet	400	21¾	21½	21⅝
Can Dry	3100	22⅜	22	22⅛
CPR	2800	24⅝	24¼	24⅜
Case JI	3600	101⅜	101⅛	101⅜
Cater Trac	5500	26¼	25⅝	25⅝
Celanese	7600	26½	25⅜	25⅝
Chce Vgt	2700	36½	35¾	36⅜
Ches Ohio	1800	65¼	65	65
Chrysler	4600	45¼	44⅛	44¼
Cities Svc	2200	45¼	44⅜	44⅜
Clevite	500	63½	63	63
Coca Cola	1700	64¼	63⅝	64⅛
CBS	1900	41	40¼	40⅝
Coml Solv	3800	22⅝	21¾	21⅞
Con Oil	1600	64⅜	63⅞	64⅜
Container	1500	23⅛	23	23¼
Cnt Can	5800	38⅞	38¾	38⅞
Can Oil	5400	53¾	52½	53
Copw Stl	400	40¼	40	40¼
Crane Co	300	47¼	47⅛	47¼
Cwn Zell	5200	48¼	47¾	47⅞
Curtiss Wr	2800	20⅞	20½	20⅝
Deere	2800	47	46¼	46⅜
Dist Seag	300	30½	30⅜	30½
Dome	1100	21¾	21	21
Douglas	1800	33⅜	33⅛	33¼
Dow Chem	1900	85	84	84½
Du Pont	5600	202½	199¼	200½
East Kod	3000	126¾	126½	126⅝
Eaton Mfg	1500	33¾	33¼	33¼
El Auto L	900	50½	50⅜	50½
El Pa ng	11000	34⅜	34	34⅜
Firestone	5700	36⅜	36	36
Ford	7800	68¼	67⅜	67⅝
Frueh T	3800	23	22⅝	22⅝
Gen Dyn	3800	45	44⅜	44⅜
Gen Elec	8500	84⅛	84¼	84⅜
Gen Mills	6700	31⅜	30⅜	30⅞
Gen Mot	17200	46½	45⅞	45⅞
Gen Tire	3500	57	57⅛	57⅜
Glidden	200	38⅜	38¼	38¼
Goodyear	4000	38¾	37½	38
Gr Paige	1500	2	1⅞	1⅞
Grand U	2000	29⅜	29⅜	29⅜
Gt A P	5300	33⅜	33⅛	33⅜
Gt Nor Ry	900	48¼	48	48¼
Gulf Oil	10300	29	28⅜	28⅞
Homstk	xd800	42¼	42	42⅜
Hud Bay	1100	48¾	48⅜	48⅝
Interlake	300	26⅜	26⅜	26⅜
I Bus Mch	1700	550	547	547½
Int Harv	1800	43¼	42⅜	43⅛
Int Nickel	8600	56¾	56	56¾
Int Pap	1600	98	96¾	96⅞
Int Tel	16000	42¾	41⅝	42
John Man	2700	56¾	55⅝	56½
Kennecot	2300	84¾	83½	84
Kresge	1200	30¼	30¼	30¼
Loew The	1200	17¾	17	17
Martin Co	6300	56⅜	55⅜	56⅜
Merck	3000	91⅜	89⅞	91⅛
Minn MM	10100	73⅝	74¼	74¼
Minn Ont	1300	29⅜	29½	29½
Monsan C	3300	42⅜	41¾	41¾
Mont Wd	65400	34½	32⅜	33¼
Nat Aviat	1200	31⅛	31	31⅛
Nat Cash	2200	60¾	59⅜	60¾
Nat Dist	3900	28⅛	28⅛	28⅜
Nat Gyps	700	52¼	52¼	52⅝
NY Cent	2900	21	20⅝	20⅝
Nor Pac	1200	42	41	41
Ohio Oil	2600	35⅛	34⅜	34⅝
Outb Mar	1500	23½	23	23⅛
Owens Ill	4500	45⅜	43¾	43⅝
Penn RR	6000	13½	12¾	12⅝
Phleps D	4100	54¾	53½	54⅛
Philco	4500	26⅜	25⅝	25⅝
Phillip Mor	400	72⅜	71⅝	71⅝
Pit Pla Gl	2000	62¾	61¼	61¾
Proc Gam	1800	127	125½	125½
Pullman	1600	34½	33¾	33¾
RCA	9500	64⅜	64⅛	64¼
Repub Stl	2900	64½	63¾	64
Rey Tob	4900	80½	79¼	79¼
Royal Du	2600	35½	34¾	35⅛
Sears Ro	7000	58¼	57⅛	57⅝
Shell Oil	1100	53¼	53⅛	53½
Sheraton	700	17⅜	16⅞	16⅞
Sinclair	6500	37⅞	37⅜	37⅝
Socony	9600	38¼	38⅛	38⅜
Sperry R	13200	23⅜	22⅞	23⅛
Std Brand	1500	49	48¾	48¾
St Oil Ca	4800	44¾	44⅛	44⅝
St Oil In	2600	40	39⅝	39⅞
St Oil NJ	28900	41½	41	41⅛
Stud Pac	26300	10½	10	10½
Sun Oil	700	53	53	53
Texaco	5600	81	80⅜	80⅝
Tex Sulph	5800	17¼	16¾	17
Thinkel	2200	36⅞	36⅛	36⅝
Tidewater	1000	19¾	19⅜	19⅜
Timken	1100	54⅞	54⅛	54⅛
Twent C	17200	41	40⅛	40⅞
Un Carb	2100	119¾	119⅛	119⅜
Utd Aire	4800	44½	43⅜	44
Utd Corp	1400	7⅞	7¾	7¾
US Gyps	1600	99¼	98¾	99
US Rubb	1500	52	51⅛	51⅜
US Steel	9000	84	83⅛	83⅝
Vanadium	800	20¼	20⅛	20⅛
Walkers	1000	36⅞	36¾	36⅞
W Un Tel	6200	48⅛	47¾	48⅛
Westhse	13000	55½	55¼	55⅜
Woolwth	2800	69	68¾	68¾

ESSO
IMPERIAL OIL LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de trente cents (30¢) par action a été déclaré sur le capital-actions émis de l'Imperial Oil Limited et sera payé le 30 septembre 1960 aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 7 septembre 1960.

Par ordre du Conseil d'Administration
Le Secrétaire général
Colin D. Crichton

Toronto, Ontario
ce 25ième jour de août 1960

Variations de la semaine

BOURSE DE MONTREAL

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Abitibi	3919	39⅛	38¼	39	+ ⅝	41¾	35¼
Abitibi pr	200	24	—	—	—	24½	21¾
Acadia Atl	700	11	10⅝	11	+ ⅛	11	9½
Acad. Atl A	100	15½	—	—	—	19½	18
Acad. At pr	5	89	—	—	—	88	87
Algoma	5480	34	33¼	33¾	+ ⅝	40⅝	30
Alumin.	11397	31	30¼	30⅞	+ ⅛	33⅜	27¾
Alum 2 pr	640	46¼	45¼	46	+ ½	46¼	40
An Cdn P pr	50	52	—	—	— ½	—	—
An Tel 4½p	155	42	40½	42	—	42	37
A Tel p2.90	537	51	50½	51	—	51	47½
Argus	660	31	30½	31	+ 1¼	33½	26¾
Argus 2.50pr	45	46	—	—	—	46	42
Asbestos	1815	26¼	24¼	26¼	+ 1¼	26¾	20¾
Atlas Steel	85	21¾	21½	21¾	+ ⅜	28	19½
Bailey 5¼ p	350	19½	—	—	— 1	19½	17½
Bk Mont.	5271	57¼	55¼	57¼	+ 2¼	56½	47⅜
B N.S. rt	26040	515	490	515	+15	515	370
Bque N S	2042	62⅜	61¼	62½	+ 1¼	71¼	56¾
B. C. N.	1307	54	53¼	54	+ 1	55⅜	47½
B. P. C.	1899	36	34¼	35¾	+ ½	41	33½
Ba Pow A	255	41¼	—	—	— ½	45¼	37
Ba Pow B	1075	34½	33	33	— 1½	38	23¼
Bell Ph.	13519	47¾	46¼	47½	+ 1¼	47¾	42¾
Bow C 5p	280	47½	—	—	—	47½	41¾
Bow C 5¼p	132	50½	50	50	—	50¾	45½
Bow Paper	2593	8¼	8¾	8¼	— ½	10¾	7¼
B Mersey p	455	49½	49	49½	+ 1	49¾	45
Brazil	4012	380	375	380	—	5¼	350
B.A. Bk Note	10	51	—	—	—	52¾	40
B.A. Oil	4630	29½	28½	29½	+ ⅜	35¾	24¾
B.C.E. 4¾p	81	90	—	—	+ 3½	90	81
B.C.E. 4½p	25	43½	—	—	—	—	—
B.C.E. 5p	130	48	—	—	+ ½	48¾	42¼
B.C.E. 4¼p	50	41½	—	—	+ 1½	41½	36½
B.C.E. 5½p	20	52¼	—	—	+ ¾	62½	42¾
B.C. Forest	475	11½	11	11½	— ¼	11¼	10½
B.C. Power	3399	34⅞	33¾	33¾	— ⅞	37½	30¾
B.C. Phon	92	45¾	—	—	+ ¼	46	42
Br. Ch. pr	220	10½	—	—	—	11¾	9¾
Brook Bd p	30	18¾	—	—	—	18	17
Bruck 'A'	200	8½	8¾	8½	—	11	7¼
Build Pr	600	34	33½	34	— ½	480	450
Buiolo	200	480	—	—	—	480	450
Cal Pow	5765	23¼	22⅝	23¼	+ 1¼	23¾	16½
Ca Cem	1620	27	25½	27	+ 2	35	22½
Ca Cem p	462	26¼	25¾	26¼	— ¼	27¾	24½
Can. Iron	1490	16	—	—	—	23½	15¼
Ca Malt	25	57	—	—	+ 3	57	49
C.S.L.	715	43	42½	43	+ 1½	45½	39½
C.S.L. pr	202	12¾	—	—	—	12¾	10¾
C. Aviation	1240	20	19¾	19¾	—	21	13
C. Bk Com	3005	57	55¾	57	+ 1½	56¾	41¾
C. Brew	10536	40	38½	40¾	+ 1¼	40	31¾
C Br Alu	300	10½	—	—	— ¼	16	8¾
C Bronze pr	5	83	—	—	—	83	80
C. Can 'A'	900	13½	—	—	—	13¾	12¾
C. Cel	1375	20¼	20	20	—	23	18½
C Cel 1.75p	410	30¼	29½	30¾	— ¾	31½	25
C. Chemical	600	7¼	6¾	6¾	— ¼	7½	5½
C Convert A	80	375	—	—	—	400	350
C Fairbks A	350	10	—	—	—	10¾	9
C Fairbks B	350	6¼	—	—	—	7¾	5¾
C. Husky	2525	620	575	605	+55	845	405
C Hydrocar	225	9¼	—	—	— ¼	12½	9¼
C I L	2543	15¾	14½	15	+ ¾	17¼	12½
C In Pow	600	12	11	11¼	— ½	16	11
C In Po p	315	42	41	42½	+ 1	43½	40
C. Oil	1910	22	21	21¾	+ ⅜	24¾	19
C.P.R.	3635	24¼	23⅝	23⅞	— ⅛	26½	22⅛
C. Pet P	841	9	8¾	9	—	13½	8¾
C. Vickers	50	13	—	—	—	17¾	13
Cockshutt	425	14⅝	—	—	— ⅞	25⅜	13¾
Cokhlin	255	325	—	—	+15	5¼	300
Com Ent.	810	8½	8¼	8½	+ ½	11	7⅜
C. M & S	9521	20¾	19½	19⅞	+ ¼	20⅜	17
C. Textile	3000	275	250	250	—25	300	200
Cuns. GL	485	24	23½	23½	—	29	22½
Corby 'A'	120	16¾	—	—	+ ⅝	18¾	16½
Corby 'B'	135	15⅜	—	—	— ⅛	18	16
Coronat M	200	10⅜	—	—	—	11	9¼
Credit Fonc	2037	108	—	—	— ⅛	110	106½
Crow Cork	175	55	54	55	+ 2	55	46
Crow Zell A	150	19½	—	—	+ ½	20¾	17½
Dist Seag	2672	29¾	29¼	29½	— ⅛	31½	27¼
Dom Pete	500	750	—	—	—	840	610
D. Bridge	2100	17½	15¾	17½	+ 1½	21	15
D. Coal Pr	100	270	—	—	—	425	225
D Dairies	242	12	—	—	— 1	13¼	9½
D. Fndry	1570	44½	44	44½	+ 2½	52	38½
D. Glass	1020	74¼	71	74	+ 4	99	66
D. Steel	835	11½	11¼	11½	— ⅛	13¾	11
D. Stores	2600	63¼	62	62	—	63¼	41¼
D. Tar	7829	13	12⅜	13	+ ⅛	16¼	12½
D. Text	1375	9¼	9	9¼	+ ⅛	10¼	8¾
D. Text P	10	135	—	—	+ 3	135	112
Donohue	900	15½	15¼	15¼	—	16	13¾
Dow Brew	100	45	—	—	—	45½	43
Du Pont	899	20½	20¾	20¾	— ¼	26¼	19¼
Dupuis F. A	600	6¼	6¼	6¼	— ⅛	7¾	6
Eddy P 'A'	173	58	56	58	+ 3	66	55

BOURSE CANADIENNE

Alta	380	22¾	—	—	— ¼	23¾	18¼
Anglo C Pip	50	36	—	—	—	42	35
AngloNfld	2065	6¾	6¼	6¼	— ¼	7¾	6
Avalon	225	7¼	—	—	— ⅛	7½	7
Beld Cort	55	11¼	—	—	—	15	10¼
Belgium Pr	50	14	—	—	—	14¼	13¼
Blue Bonnets	1	6	—	—	— ½	8¼	5¼
Butterfly	25	225	—	—	—	240	210
Can D Sug	652	17½	—	—	+ ¼	17½	13½
Can Pack B	100	47½	—	—	+ ½	47¾	43¾
C Arena	5	160	—	—	—	160	160
C Collieri	3490	7½	7	7½	—	11¼	7
C Food Pr	100	390	—	—	—	390	350
C Gen Inv	100	30	—	—	—	33	28¼
C Ingersoll	1110	40	—	—	—	40	37¾
Ct Inv Tr	20	17	—	—	—	18	16¼
C Marconi	100	480	—	—	—	485	460
C Power	16	5¼	—	—	— 1½	7⅛	5
C Silk A	300	25	—	—	—	225	25
C Kodiak	6400	100	75	75	— 8	135	65
Cons Div S A	3	60	—	—	—	95	60
Cons Paper	2234	41¾	40	41¾	+ ¼	44½	36½
ConsuGBPr	190	105	—	—	—	105	100
Crain	13	18	17¾	17¾	— ½	22¼	17½
D Eng	1473	14½	13¾	14½	—	19	14¼
D Oilcloth	215	29¼	28¾	29¼	— ¼	40	28½
Fanny F	400	18¾	18¾	18¾	—	18¾	15½
Fleet Mig	400	45	—	—	—	75	45
Ford	20	126	—	—	—	172¼	126½
For Power	230	300	—	—	—	350	250
Goodyear	60	130	—	—	—	150	124
Inland Ch	500	100	100	110	—15	230	100
Kelly Do A	200	6	5¾	6	—	7¼	5¾
Lambert	115	13½	—	—	— ½	13⅝	12
LoblawC A	375	28¼	28	28	— ⅜	28¾	23½
Maclaren	200	78	—	—	2	90	78
MO Paper	600	28½	28¼	28½	+ ¼	32¾	27½
Moore	1318	49	47½	47½	— ⅝	49	35½
MR Dairies	237	6¼	—	—	—	10½	6
Mussens	700	7¼	7	7	—	10¼	7
Nfld Light	75	47	45¼	47	— 2	52	43
NQPow A Pr	91	46¼	—	—	—	46¼	44
Pembina	1400	7⅜	6½	7⅜	— ⅝	8	6½
PowerC 2 P	60	61	—	—	+ 6	66	61
Prem Steel	600	8	7¾	7¾	—	9¾	7¼
Que Phone	520	33¼	32	33¼	+ 1¼	33½	29
Q Phone w	225	13½	—	—	+ 2	14½	11
Russell	50	9¾	—	—	—	11	9¼
Ruby Foo's	625	300	275	275	—40	370	275
Shop Save	4167	7¾	6¾	6¾	+ ⅛	10	6¾
Sobey's Sto	25	11¼	—	—	—	13	9¾
SCanPow6Pr	22	116	—	—	—	120	114
Sup. Propane	5	15¾	—	—	—	15¾	15¾
T Fin 'A'	900	38¼	37¼	38¼	+ ⅝	38¼	32¼
T Fin B	73	37	26½	37	+ ½	37	35¼
Tr C Corp	520	30¼	29	30¼	+ 1¼	33½	29
T C Freeze	575	5¼	—	—	—	6½	5½
Trans Mt	1010	9¼	8¾	9¼	+ ⅛	12	7¾
Union Gas	1360	14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜	16½	12¾
U P Prop	15000	210	200	200	+ 5	240	180
Wainwright	500	165	—	—	—	245	165
Westeel	75	13½	—	—	— ¼	17¼	12

MINES ET PETROLES

Alscope	500	10	—	—	+ 1	20	7
Ameraniu	1000	2	—	—	—	4	2
Anacon	600	36	—	—	—	89	36
Arno	8000	4	—	—	—	8	4
Atlas	280	5	4	5	+ 1	12	4
A Telefil	34825	53	45	52	+ 4	70	40
Augustus	4810	26	25	25	— 1	38	22
Bailey S A	800	615	530	610	+35	790	480
Baker Talc	1600	10	9½	9½	—	20	9
Bankeno	3000	30	—	—	— 2	44	31
Bateman	20300	10	8	10	+ 2	43	6½
Bellechas	4000	21	20	20	—	55	19
Belle Chib	1000	4	—	—	+ 1	6½	3
Bluewater	4000	13	—	—	—	25	11
Bonnyville	4466	20	18	18	— 1½	34	15
Bornite	6000	4½	4	4½	— ⅛	8	3½
BurntHill	11100	16	15	16	+ 5	24	11
Cal Ed	1625	16¾	16½	16¾	—	21¾	13¾
Camp Chb	5800	720	655	705	+40	720	450
C Dev	1100	325	300	300	—	395	225
Canalask	6500	3½	—	—	—	7	3½
Canorama	16614	41	34	34	— 6	70	34
Caanuba	7500	2½	2	2	— ½	5	2
Carbec	7000	10	8	10	+ 2	11	5
Cartier Q	10634	14	11	12	— 2	23	8
Cassiar	214	12	11¾	12	+ ¼	13¾	10¾
C Del Rio	7450	550	520	545	+23	615	410
Chemallo	16165	225	205	225	—15	320	187
Chess	1000	4	—	—	—	9½	4
Chiboug C	5000	14	12	13½	+ ½	19	8
Chipman	85300	9	7½	8	—	9	4
Clevela	24500	10	8	8	— 2	12½	6
C Haliwell	2000	46	—	—	—	55	43
C Q Vell	1250	4	—	—	—	6¼	4
C Vauze	5300	95	90	94	— 1	100	63
Cop Rand	52	116	—	—	—	176	113
Crusade Pt	3000	60	50	60	+ 5	125	40
Denison	200	945	—	—	+ 5	10	830
Dolsan	2000	6	—	—	—	9½	5
Dome	360	20½	—	—	+ ⅝	21	17
D Lease	20850	152	140	143	—12	172	115
East Sull	3500	200	190	200	— 5	205	145
Emp Oil	1000	3½	—	—	— ½	7	3½
Fab	14000	10	9	10	—	16	9
Falcon	475	34	—	—	+ ⅝	34	28
Fundy	2500	4½	—	—	— ½	10	3
Futurity	2000	19	—	—	+ 1	38	17
Gaspe Oil	100	2	—	—	— 1	7	3
Giant Yk	500	11	—	—	—	12	9
Gold Age	4000	51	42	42	—11	70	30
Haitian	5500	3½	3	3½	+ ½	7	3
Hillcrest	300	500	—	—	+25	525	245
Hollinger	2725	22	20½	22	+ 2	29¾	19½
I Ceram	166300	30	20	25	— 2	30	8½
Iso	500	38	—	—	—	61	35
Kerr Add	2200	13	12¾	13	—	22½	10½
Kontiki	1000	5	—	—	—	6½	4
Latin	2500	53	41	41	— 9	139	35
Labrador	400	16½	16	18½	— ¼	27	17
Limgside	16000	3	2½	2½	—	6	2
Louviet	4000	6½	—	—	—	9	4
Massval	3725	11	10	10	— 1	32	10
McIntyre	1100	26¼	24¾	26¼	+ 2¼	29½	21
Merrill	4300	65	57	65	+ 7	113	55
Mid Chib	5000	17	—	—	+ 2	32	15
Murray	1500	75	—	—	—10	95	47
Nat Pete	1600	200	—	—	—	275	200
NFormaq	12600	7	6	6	—	19	4½
NMylama	25500	65	61½	65	+ 5	120	44
N Santia	44500	4½	3½	4½	+ 1	6	2
NWAmul	39500	19	15	19	+ 4	90	14
NAAsbest	1000	4	—	—	+ 1	8	3
NARareM	2400	52	—	—	+ 2	91	40
Obalski	4000	12	10	11	— 2	16	9
Opemin E	15500	17	10	15	+ 5	23	8
Opemiska	2400	700	650	700	+65	850	550
Orchan	900	120	—	—	— 4	136	80
Paudash	89400	20	18	20	½ 1	55	12
Pennbec	2000	11	—	—	—	55	11
Pitt Gold	10000	3	—	—	+ 1	5	3
Porcupi	24000	9	6½	7½	+ 2½	9½	5
Provo	1600	208	205	207	+ 5	275	162
Quebalt	4000	315	295	315	+ 20	315	127
Que Cop	7000	9	7	9	+ 1½	18	7
Que Lab	7000	3½	3	3	—	5	2
Que Lith	200	240	—	—	—	315	210
Que Oil	500	2	—	—	—	5	2
Que Smelt	8200	10½	10	10½	— 1½	19	8
Quemont	300	835	—	—	—	11	835
Red Crest	1500	3	2	2	—	5	2
Roberval	1000	25	20	15	15	9	5
St L River	5975	535	490	535	+40	630	475
Satellite	34300	44	35	40½	—	98	17½
Sherritt	1000	295	—	—	+ 5	325	260
Siscalta	500	45	—	—	—	60	37
Siscoe	2500	106	102	106	+ 1	106	88
S Dufault	18500	18	16	17½	— ½	38	8
Stanleigh	400	75	73	73	— 2	76	60
Steep R	10000	775	735	735	—	1¾	735
Sullivan	3000	165	160	165	—10	180	140
Tache	3500	9½	7	8	+ 1	10½	4½
Tazin	3500	6	5½	5½	—	13	5½
Tib Expl	500	5	—	—	—	16	4
Titan	13682	15	12	12	+ 4	42	10
T C R	3033	3

Variations de la semaine à la bourse de Toronto

par la PRESSE CANADIENNE

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 382 à 287 à la Bourse de Toronto cette semaine. Les titres inchangés étaient au nombre de 184. Le volume des transactions a été de 9,356,000 actions en comparaison de 9,285,000 la semaine précédente. Depuis le commencement de l'année il s'est négocié 304,182,300 actions.

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Abitibi	3700	$ 39⅛	38¼	38⅛	+ ⅛	41¾	35
Alta Dist	8315	210	195	210	+ 10	290	195
Alta Dist vt	8180	180	160	180	+ 25	245	150
Alta Dis w	1325	75	70	75		120	70
Alta Gas	10715	$ 22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛	28½	16½
Alta Gas pr	1395	$104½	103¾	104½	+ ⅜	104½	100
Alta G w	17241	580	565	575		583	350
Algoma	7060	34	33	34	+ 1	40½	30
Alumini	17520	$ 31¼	31¼	30¾		33⅜	27¼
Argus	1813	$ 31	29¾	31	+ 1⅛	35¼	26½
Bank Mont	5813	$ 57¼	55	57¼	+ 2	57¼	47¼
Bank NS	4717	$ 62½	61¼	62½	+ ¾	71¾	56¾
Bk NS rt	47810	515	490	515	+ 20	515	370
Bell Ph	21771	$ 47¾	46¼	46⅞	+ ½	47¾	42⅝
Brazil	7128	385	370	380		514	350
BA Oil	13512	$ 29½	28½	29⅜	+ ⅝	35½	24⅝
BC Forest	4345	$ 11⅜	11	11⅜	+ ½	14½	10¼
BC Pow	5785	$ 34⅞	34	34	— ½	37½	30⅝
Burns	2077	$ 13¼	13⅛	13¼	+ ⅛	14	12¼
Cal Pow	7215	$ 23¼	22⅜	23	+ ¼	23½	16½
Can Cem	1962	$ 27¼	25	27¼	+ 3⅛	33⅜	22⅜
C Bk Com	3960	$ 57	55⅜	56¾	+ 1	57	46¾
Cdn Brew	15214	$ 40	38½	39⅜	+ ⅛	40	31
C Br Al	1185	$ 10¾	10½	10¾	+ ⅛	16	8¼
CBAL A w	1245	375	325	370	+ 5	705	260
CBAL B w	1415	345	325	335	— 15	660	275
Cdn Can A	1050	$ 14	13½	14	+ ½	14	12
Cdn Celan	4040	$ 20	20	20		22⅜	18½
C Chem	2015	$ 7	6¾	6¾	+ ¼	7⅝	5½
C Collier	4950	$ 7⅜	7	7⅜		11⅛	7
C Colli pr	2150	78	75	75	— 1	85	72
C Curt W	2600	140	125	135	+ 15	275	150
C Dredge	1969	$ 13¼	13	13¼		16	13
CF Prod	2125	450	365	450	+ 85	450	310
CF Prod pr	1088	$ 79½	70½	79	+ 8	79½	45½
CIL	3895	$ 15⅛	14⅜	15⅛	+ ¾	17	12½
Cdn Ind G	2500	410	390	390	— 20	450	380
Cdn Oil	1408	$ 22	20¼	22	+ 1	24¾	19
CPR	5557	$ 24⅛	23⅛	23⅞	— ¼	26½	22⅞
Cdn Pet pr	9625	$ 9	8½	9	+ ⅝	13⅜	8¼
Col Cell	2400	420	400	400	— 15	490	375
Con Gas	11360	$ 14⅞	14⅜	14⅜	+ ⅛	14⅞	11⅜
C Gas WI	4355	$ 14⅞	14⅛	14⅜	+ ⅛	14⅞	11⅜
Creative T	10804	$ 10¼	9½	9⅞		13⅞	8¼
Dist Seag	5067	$ 29⅞	29¼	29½	+ ¼	31½	27⅞
D Bridge	1245	$ 17½	15⅜	17¼	+ 1¼	21	15
D Fndry	2475	$ 45	43¼	45	+ 2	22	38½
Dom Stor	2763	$ 63⅞	62	62¼	— 1¾	64	41
Dom Tar	5278	$ 13	12¾	13	+ ⅛	16⅛	12½
Dom Text	2045	$ 9¼	9⅛	9⅛		10⅜	8¾
Fam Play	1545	$ 21¾	21¼	21¾	+ ⅜	22⅜	18⅜
Fanny F	1120	$ 18½	18¾	18½		19	15
Fraser	1585	$ 26¼	25¾	26¼	+ 1¼	28¾	24½
Gatineau	1422	$ 36⅛	35¾	36½	+ ¾	36⅞	32
G Dev	13130	$ 14⅞	12¾	14	+ 1¼	22	12
GMC	1433	$ 45¾	43⅜	45¼	+ 2	53¾	41¼
Globe A	1870	$ 10⅜	10½	10½		10⅜	10½
GL Paper	2650	$ 42	39	40⅜	— ¼	44⅜	35
GN Gls w	8100	110	100	105	— 15	225	100
Grt West	1837	215	190	215	+ 5	6¾	150
G Wpg G	1283	$ 10¾	10¼	10⅜	+ ⅛	11½	8¼
G Wpg G vt	1032	$ 11	10¼	10⅜	+ ⅜	11	8¼
G Wpg 58w	1040	375	350	350		535	150
Horne Pf	1910	370	345	365	+ 30	500	310
Imp Bank	1972	$ 62	61¼	62	+ 1	63	52
Imp Inv A	1656	$ 9½	9	9¼	— ¼	10	8¼
Imp Oil	9365	$ 34⅞	34⅜	34⅝	+ ⅛	37	30
Imp Tob	2330	$ 12¼	12	12⅜	+ ⅛	12⅝	11⅜
Ind Accep	3890	$ 41⅜	40¼	41⅜	+ ⅝	41⅜	31
I Ac wts	2720	$ 16¼	15¼	16¼	+ ¾	16	8½
Inglis	1110	425	400	400	— 25	6¼	400
Int Bronze	1000	$ 12¼	12	12⅛	+ ⅛	16	11½
Int Util	1485	$ 34¾	34	34¾	+ ⅜	36¾	31
Inter PL	7460	$ 57⅝	54	56⅜	+ 3⅜	60	51⅜
Inv Syn A	4925	$ 33½	32½	32½	— ⅛	38	23
Jeferson	2170	$ 6	5⅜	5⅞	+ ¼	7¼	4¾
Jock C	4600	220	210	220		245	205
Jock C wt	1500	25	23	23	— 2	45	23
Labatt	3720	$ 29½	29	29½		29½	24
Lakeland	1830	220	210	210	— 5	280	190
Lob Co A	1295	$ 28⅛	27¾	28⅛	+ ⅛	29	22½
Lob Co B	1615	$ 29½	29	29¼	+ ¼	29½	22¾
Locana	3000	96	91	96	+ 5	100	91
MR & PR	10322	$ 15¼	14⅜	15	— ¼	19	13½
M Leaf Mill	1115	$ 15⅜	15	15⅜	+ ⅜	15⅜	11¼
Mass-F	30450	$ 9⅞	8¾	9⅝	+ ⅜	12⅛	7⅝
Mid-West	13400	180	160	175	+ 10	205	70
Moore	11830	$ 49	47½	47½	— 1¼	49½	35½
Nia Wire	1010	$ 10½	10¼	10¼	— ¼	12	10¼
Nia Wire B	1400	$ 10¼	9	10¼	+ ¼	11⅞	9
NO NGas	4815	$ 12⅝	12¼	12⅜	+ ⅛	16⅜	11
Nor Phone	2780	375	320	370	+ 5	375	310

PETROLES

AP Cons	500	37	37	37	— 3	60	36
All Rox	1000	20	20	20		36	20
Aluminex	1315	175	160	175	+ 19	320	150
Am Leduc	5700	8	7	7	+ ½	12	6½
Anchor	2500	8½	7½	8½	+ 1½	14½	7
Anglo Am	100	635	635	635	+ 35	760	500
Asamera	6700	62	55	55	— 6	89	37
Bailey S A	17750	620	550	605	+ 45	800	485
Bail S pr	130	$ 17½	17½	17½	— 1	19	16
Bali S 5¾ p	610	$ 19½	19½	19½		19½	16½
Banff	1200	98	98	98	+ 3	125	82
Bata	5400	4	3½	3½		6½	3
Bralsa	1000	36	35	36		75	35
Britalta	3700	245	240	240	+ 5	265	190
Calalta	6500	39	35½	38	+ 2	57	31
Cal Ed	10090	$ 16¾	16¼	16¾	+ ¼	21¾	13½
Calvan Con	400	315	315	315		355	315
Calvert	12000	50	46	48	— 2	63	40
C Oil Lds	1600	99	99	99	— 1	135	95
C Oil L wts	4450	13	10	12½	+ 1½	39	10
CS Pete	2965	315	300	310	+ 15	525	250
C Chieftn	11600	90	86	88	— 2	134	70
Cdn Dev	17125	335	298	300	— 10	395	220
C Ex Gas	13742	185	170	183	+ 11	260	143
C Homestd	8510	69	67	68	— 7	165	60
C Husky	7033	625	570	605	+ 35	855	395
C Husky wt	3990	220	195	220	+ 15	465	128
C Superior	2000	$ 10¼	10	10	+ 30	12⅝	8
Cent Del	34747	555	510	550	+ 30	620	400
Charter Oil	3300	91	88	90	— 5	129	70
Com Pete	750	225	222	222	— 1	265	216
C Dragon	68433	21⅜	19½	21¼	— 1	45	19½
C East Cr	5103	35	35	35	— 2	45	31½
C Mic Mac	3300	205	200	200		320	155
C West Pet	3063	315	305	305	— 10	385	270
Dev-Pal	10981	53	50	53	— 1	104	47
Dome Pete	1900	750	675	750	+ 60	900	605
Duvex	9800	6	5½	5½	— ½	8	5
Dynamic	167500	59	47	52	+ 3½	133	26
Farco	4175	300	290	298	+ 3	465	265
Fr Pete pr	650	380	370	375	— 25	625	370
Gr Plains	3190	995	925	995	+ 65	1300	825
Home O A	3940	905	865	895	— 5	12¾	710
Home O B	3614	840	805	825	— 5	1175	690
H B Oil G	3912	985	965	965	— 20	14½	875
Jump Pnd	4500	17	16	16	— 2	25	13
Jupiter	3100	190	185	190	+ 5	211	118
LI Pete	9100	10	8½	8½	— 1	18	7½
Long Point	8700	52	50	50	— 2	67	44
Maitrans	1000	2	2	2	— ½	3½	1½
Marigold	6100	6	5	6	— 1	11	5
Mayfair	5000	95	95	95	+ 5	120	70
Medal	3124	175	170	175		234	140
Midcon	23400	36	31	34	+ 2	63	30
Mill City	8233	29	17	29	+ 1	29	17
Nat Pete	2540	221	173	215	50	260	151
N Concord	1000	4	4	4	— ½	8	4
N Cont	6700	23	19	22	+ 2	35	20
N Davies	2500	10	9	10	+ 1	19	9
Northcal	2800	9	7	8	— 1	13	7
NC Oils	100	201	201	201	6	295	185
Northld	11000	14½	12	14½	5	20	9½
Okalta	4650	34	32	34		66	22
Pac Pete	63931	$ 12⅜	10⅜	12⅛	1¾	12⅜	780
Pac Pete w	1340	740	700	740	+ 110	900	530
Palliser	1500	35½	35½	35½	— 4½	50	24
Pamoil	3500	29	25	29	— 2½	44	25
Permo pr	16300	50	45	50	2	85	40
Peruv Oils	4700	140	135	135		144	74
Petrol	4300	66	64	65	— 3	117	48
Phillips	4855	50	45	50	5	85	45
Place	9950	51	44	45	— 7	94	40½
Ponder	18300	49	45	48	— 1	60	17
Prairie Oil	450	175	163	173	+ 15	290	148
Provo Gas	33960	207	200	207	6	270	160
Quonto	750	5½	5½	5½		9	5
Ranger	5600	105	100	100	— 1	150	97
Reef Expl	2500	4	4	4		8	3
Rocky Pete	6516	5	5	5	1	10	4
Royallte	1380	645	630	635	— 5	950	600
Sapphire	9000	41	40½	41		104	40
Sarcee	2000	72	68	72	2	120	65
Secur Free	2025	375	360	370		465	325
South U	8100	9	9	9	+ ½	23½	8
Spooner	7800	11	10½	10½	— ½	19	10
Stanweil	4366	37	35	35	— 1	53	30
Submarine	2000	57	52	52	— 6	181	40
Tidal	29725	53	45	48	— 1½	115	36½
Trans Can	1060	46	45	45	— 5	65	30
Triad Oil	10425	240	215	240	25	410	190
U Canso vt	650	100	100	100	10	125	74
Un Oils	36550	123	116	122	4	189	90
Wayne	700	7½	7½	7½	— ½	13	6
Wespac	1844	13½	13½	13½		21	12
W Cdn OG	7300	108	100	105		188	99
Wesburne	26350	57	50	57	+ 6	78	49
Westates	300	130	125	130	+ 5	215	100
W Decalta	8900	94	89	94	+ 6	153	72
W Lease	100	315	315	315		350	315
W Naco	950	27½	27½	27½	+ ½	55	22
Windfall	7000	13	12	12	— 1	7	4½
Yan Can	45100	3	3	3		6	2

CURB

Dalhousie	8505	13½	13	13½	— ½	22	13
SW Pete	500	154	153	154	+ 4	225	145

MINES

Abacus	45315	23	18	20½	— ½	40	18
Acad Ur	28500	9	6½	8½	+ 1	11½	6
Advocate	8250	375	365	370		375	260
Agnico	98869	68	64	67	+ 2	78	60
Akaitcho	2400	35	35	35		44	34
Am-Lard	11000	23	17½	19½	— 2½	26	16½
Amal Rare	1686	7	7	7	— 1½	11	6½
Am Nephe	5125	46	41	41	— 5	65	36
Anacon	10024	36½	35	35½	— 4½	90	35
Anglo Hur	5550	765	745	760	+ 10	13½	650
Ang Rouyn	5000	18	15½	16		27	14
Ansil	6570	9½	9	9	— ½	15	7½
Arcad wts	1000	3½	3½	3½	— ½	7	3½
Area	4833	85	82	82	+ 2	102	65
Arjon	14500	9½	7	8	+ 1	10	6
Atla CC	75689	190	175	183	+ 5	210	106
Atlas Yk	1600	5½	5½	5½		8½	5
Atlin-Ruf	3000	8	8	8		13½	6
Aumacho	12100	6	6	6		11	5
Aumaque	53333	9	8	9	— 1	19	5½
Aunor	1000	8	8	8		9½	8
Bankeno	71890	41½	37	39	— 3	43	19
Bankfld	1700	8	8	8	— ½	9½	7½
Barnat	12750	146	140	146	+ 3	163	130
Bary Exp	1000	39	39	39	— 1	55	39
Base Met	8300	12½	10½	10½	— 2	17	10
Baska	13000	7	7	7	— ½	10½	6
B-Duq	16650	13	11	13		24	10
Beav Lod	55500	5	4½	5		18	14½
Belcher	9000	54	51	54	+ 3	75	44
Bethlm	3800	62	60	60	— 2	92	60
Bevcon	5213	11	11	11		19	16
Bibis	3000	7	7	7	— ½	13½	6
Bicroft	3300	47	45	45		67	43
Bidcop	364534	26	20	22	— 3	37	7
Black Ray	6000	6½	6	6	— 1½	27½	7⅛
Bordulac	2000	4	2½	4		8	3
Bouzan	24400	44	42	43	— 1½	65	33

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.75	39	4.48
Algoma Steel	1.70	34	5.00
Aluminium	.60	31	2.12
Anglo C Pulp	2.00	38	5.55
Argus	1.00	30	3.33
Asbestos	1.00	25	4.00
Atlas Steel	1.00	21	4.76
Bell Tel	2.20	47	4.68
B.A. Oil	1.00	29	3.44
B.C. Forest	.35	11	3.18
BC Power	1.40	34	4.11
BC Phone	2.20	46	4.78
Bldg Products	1.00	34	2.94
C. et D. Sugar	.60	17	3.52
C. Cement	1.00	27	3.70
Can. Iron	1.00	16	6.25
Can. Malting	2.00	57	3.50
C. Steamship	1.40	43	3.25
C. Breweries	1.50	39	3.84
C. Bronze	1.50	20	7.50
C. Celanese	1.00	20	5.00
C. Industries	.40	15	2.66
Can. Oil	.80	21	3.80
C. Pacific R.	1.50	24	6.25
Can. Vickers	.60	13	4.61
Can. Westing.	1.00	35	2.74
Comb. Enter	.60	8	7.50
Cons. Paper	1.60	41	3.90
Con. Gas	.33⅓	14	2.38
C. Zel Can.	.90	19	4.73
Cr Zeller Can.	2.80	43	6.51
Dist. Seagrams	1.20	29	4.13
Dom. Bridge	.80	17	4.70
Dom. Corset	1.00	16	6.25
Dom. Foundries	1.40	44	3.18
Dom. Eng.	1.00	15	6.66
Dom. Glass	2.00	71	2.81
Dom. Oilcloth	1.60	29	5.51
Dom. Steel	.40	12	3.33
Dom. Stores	1.25	62	2.01
Dom. Tar	.60	13	4.61
Dom. Textile	.60	09	6.66
Donohue	.60	15	4.00
Dow Brewery	1.50	45	3.33
Du Pont	.60	20	3.00
Fam. Players	1.50	21	7.14
Foundation	.50	9	5.55
Fraser	1.20	25	4.80
Gat. Power	1.60	36	4.44
G. Dynamics	2.00	45	4.44
G. S. Wares	.50	9	5.55
Great Lakes	1.60	40	4.00
H. Smith	1.20	37	3.24
Imp. Inc. A	.50	9	5.55
Imp. Tobacco	1.75½	19	5.62
Int. Nickel	1.50	54	2.77
Int. Pete	1.20	43	2.79
Int. Paper	3.00	94	3.18
Imp Oil	1.20	34	3.52
Massey Ferg.	.40	9	4.44
Int. Utilities	.40	34	1.17
Jamaica	.90	28	3.21
Labatt	1.20	29	4.13
Laura Secord	1.00	15	6.66
Lewis Bros.	.60	11	5.45
Lowney	1.00	25	3.84
MacLaren	2.00	60	2.50
Macmillan	.60	15	4.00
M. & O. Paper	1.80	28	6.42
Molson A.	.90	23	3.91
Molson B	.90	23	3.91
Mont. Loco	1.00	14	7.14
Mont. Trust	1.40	45	3.11
Nat. Trust	1.60	51	3.13
Ont. Steel	1.00	20	5.00
Ogilvie	2.00	43	4.65
Page Hershey	.90	24	3.75
Powel River	.60	18	3.33
Power Corp.	1.20	51	2.35
Penmans	2.00	30	6.66
Price Bros	2.00	40	5.00
Prov. Transp.	1.00	15	1.66
Quebec Power	1.60	37	4.32
Quebec Tel.	.90	31	2.90
Roland Paper	1.00	37	2.70
Royalite	.38	7	5.14
St. Law. Corp.	.80	17	4.70
Sher. Williams	1.80	48	4.18
Simpson's	.70	28	2.50
Southam	.80	22	3.63
S. C. Power	1.60	58	2.75
Steel of Can.	2.40	70	3.42
Texaco Can.	1.60	50	3.20
Union Gas	.40	14	2.85
Walker	.40	56	3.88
Weston A	.60	34	1.76
Weston Prod.	.60	34	1.76
	Taux	Prix	Rend.
BANQUES			
Canadienne	1.60	54	2.96
Commerce	1.00	56	1.78
Impériale	1.80	62	2.90
Montréal	1.80	55	3.27
Nouv.-Ecosse	2.20	62	3.54
Provinciale	1.20	35	3.42
Royale	2.10	71	2.76
Tor.-Dom.	1.90	55	3.45
MINES			
C. Smelters	.80	22	3.63
Dome	.70	20	3.50
Falconbridge	1.20	34	3.52
Hollinger	.24	21	1.14
Hudson Bay	3.00	46	6.52
Kerr Addison	.80	13	6.15
McIntyre	1.00	26	3.84
Zellers	1.20	35	3.42

Bourse américaine

(Séance de vendredi)

	Haut	Bas	Clôt.
4300 Alley CP wts	8½	8¼	8½
400 Atlas CP wts	2⅜	2	
300 Braz T L & P	4	3⅞	3⅞
400 Breeze Corp	5⅞	5¼	5⅛
300 Brit Am Oil	30½	30	30¼
100 Brit Col Pwr	35½	35½	35½
200 Brit Pet 6 11/16	6 11/16	6 11/16	6 11/16
600 Brown Co	14⅛	13⅝	13⅝
700 Cal East	2⅜	2½	2½
500 Cadn Javelin	9⅝	8⅛	9
600 Can Marconi	5⅛	4⅝	4⅞
300 Cent Hadley	11⅜	11¼	11¼
1300 Creole Pet	30⅛	30⅛	30⅛
1200 Eb Share	24½	24⅜	24⅜
2100 Faicld C & I	190¾	185¼	185½
400 Felmont Pet	4⅞	4¾	4⅞
100 Ford of C	132	131½	131½
2200 Imp Chem	9⅞	9¼	9¾
900 Imp. Oil	35⅞	35¼	35¼
500 Jeanette Gla	11⅞	11¾	11⅞
200 Mlydenm	43¼	42⅜	42⅝
400 Nj Zinc	23⅝	23⅛	23⅜
500 Pancoastal vtc	1⅝	1½	1½
700 Pantepec Oil	16	15 16	15 16
600 Seemans Br.	21½	20¾	21
800 Sapphire Pet	½	⅜	⅜
300 Scurry R O	5⅜	5⅜	5⅜
200 Std Oil Ky	67¼	66½	66½
200 Tri Cont wts	25	24⅝	24⅝

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
Argon Welding	5	6
Banque d'Ecoumie	41	—
Banque d'Epargne	55	57
Brinco	175	225
Cdn Delhi	4¼	4½
Corp d'Expansion	10⅜	—
Crown Life	190	205
Dupuis priv.	14	17
Great West Life	325	340
Hudson Bay C	22¼	23
Imp. Chemicals	8⅜	9
La Prévoyance	84	88
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	66
London Life	170	180
Pouv. Bas St-L. Priv.	16	18
Quebec Tel. 5% priv	17½	19
Renaud Frères "A"	45	47
Soc. d'Administration	115	125
Sovereign	175	190
Trust Général	14½	15¼
Velok (unité)	18	20
Westcoast Tr	16	16½

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

	Ach.	Ven.
Asonic	.50	.54
Asonic vtc	.37	.41
Aslab	.25	.43
Amal Mining	.10	.20
Arnora	—	.02
Assoc. Develop	.04	.06
Atlas Chib	.02	.04
Bald Mountair	.03	.06
Big Nell	.15	.20
Black Haks	.25	.30
Brzeemac	.07	.09
Brosnan	.05	.08
Can Javelin	8.00	8.50
Copper Stream	.20	.30
Basson	.25	—
Chaupbin	.10	.15
Franksin	—	.20
Ghislau	—	.55
Gibson	.04	.08
Glencona	.00½	.01
Hastings	.40	.50
Hull Iron	.45	.55
Imperial Minerals	.08	.13
Lake Super Iron	.15	.20
Independant Asb	.05	.08
Kenmac	.01	.03
Lake Chib	—	.10
Lulu Echo	.20	.25
Main Oka	.30	.40
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Mattagami Expl	.08	.13
Miller Copper	.03	.06
National Mal.	.43	.48
Nipiron	.09	.12
North Matagami	.11	.16
Oklend	.03	.05
Pascalis	.15	.20
Pine Point	9.00	9.75
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.06
Saucon	1.75	2.15
Sheraton	—	.45
St Helen	—	.20
St Jude	.01	.03
Scott Chib	.01	.03
Starlight	.01	.03
Tarpoint	.01	.03
Valmont	—	.11
Wm Leys	.02	.06
Young Dave	.12	.15

COURS DES PETROLES

(Cours fournis par Jas. Richardson & Sons)

	Achat	Vente
Alaska Y. Pipe	—	200
Alaska Y. Ref	—	75
Aldina	.02¼	.03¾
Bash. Led.	.02	.02½
Blue Cr.	.21½	.23
CDN Fort	.01½	.04
CDN. Propane	295	300
Castle	.12	.14
Claybar	.12	.14
Com. Min	.07	.08
Dom Min	.01	.01½
Edoran	.02½	.02¾
G'way	.01½	.03¾
Kenmare	.02	.03
Keno	.18	.24
Leamac	.05	.06
Led Cil	.05	.06½
Merit Oil	.38	.40
Merland	.10	.12
Mid Cr.	.05	.06
N. Rich	.02	.03½
N. Cont	.00¾	.01½
New Ridge	.04	.05
Nuco	.04	.05
Ranchmen's	.07	—
Renfrew	.04½	.06
Sastek	.01¾	.03
Sage	.83	.90
Share	.02¾	.04
Silver City	.03	.04½
T'Field	.01	.02
Turner Val	.07	.20
W. Warn	.06	.08

Naissances à retardement

Pocking, (Bavière), (AFP). Le vétérinaire de Pocking, dans la région de Griesbach, en Bavière, n'a pas été peu surpris, l'autre jour, lorsqu'un fermier de la région, Johann Frankenberger, l'appela pour la seconde fois en l'espace de trois semaines pour aider à la misebas de porcelets de la même truie. En effet, celle-ci, après avoir donné le jour

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 3

assemblée spéciale régulièrement convoquée, les membres décidaient par un vote au scrutin secret lesquels des officiers verraient leur mandat prolongé d'un an. Le vote désigna MM. Emile Hinton, président ; L. G. Holmes, agent d'affaires ; M. Gonneville et H. Filiatrault, membres de l'exécutif.

Le 1er novembre 1959, à une assemblée spéciale, tenue à la demande d'un groupe de membres, une motion fut adoptée, par 244 voix à 118, rescindant la motion du 4 novembre 1958 qui avait pour effet de prolonger d'un an le mandat de la moitié des officiers.

Interprétations diverses

C'est ce vote de rescission qui a semé la confusion.

Les officiers en place, appuyés en cela par le président général de l'Association internationale des plombiers, M. Schoeman, et par l'organisateur général Connolly, soutiennent que le vote de rescission ne pouvait avoir pour effet de retirer un mandat que les membres avaient déjà donné à certains officiers. Lors de l'assemblée du 7 décembre 1958, les membres avaient décidé par un vote que la motion de prolongation de mandat s'appliquerait à MM. Hinton, Holmes, Gonneville et Filiatrault.

Mais le groupe d'opposition soutient que la motion de rescission annulle complètement tout ce qui avait été fait auparavant. Ainsi, selon ce groupe, le mandat de tous les officiers est expiré depuis le mois de décembre dernier, et on aurait dû alors faire une élection pour tous les postes.

En novembre et décembre 1959, lorsque vint le moment de faire une élection, l'exécutif actuel voulait n'élire de nouveaux officiers qu'aux postes dont le mandat n'avait pas été prolongé par le vote du 7 décembre 1958.

Le groupe d'opposition, tenant toujours à son interprétation, porta l'affaire devant le président général de l'Association internationale des plombiers. Ce dernier donna raison aux officiers actuels.

Réunions orageuses

Lorsque vint le moment de procéder à l'appel nominal des candidats aux postes dont le mandat n'avait pas été prolongé, les adversaires des officiers actuels ont vigoureusement protesté, réclamant une élection à tous les postes. A cause du chahut, le président, M. Emile Hinton, décida à deux réunions consécutives, de clore l'assemblée avant que l'on ait pu procéder à l'appel nominal.

Le 19 décembre, M. Joseph Connolly présida lui-même l'assemblée. Encore une fois, les adversaires réclamèrent une élection à tous les postes et il fut impossible de procéder à l'appel nominal des candidats. M. Connolly décida d'ajourner l'assemblée et déclara qu'en vertu d'instructions venant du président général, il suspendait toutes les assemblées générales jusqu'à nouvel ordre.

Depuis cette date, aucune assemblée n'a été tenue. Des membres de l'exécutif actuel ainsi que M. Connolly, nous ont affirmé qu'un comité a été formé par l'exécutif pour rédiger des règlements qui permettront de tenir des assemblées bien ordonnées. Dès que ce comité aura terminé son travail, on réunira tous les membres.

Le groupe de l'opposition soutient qu'il est appuyé par une forte majorité des membres et accuse l'administration actuelle d'avoir orchestré toute l'affaire pour se maintenir en place.

Il soutient que la résolution prolongeant le mandat de la moitié des officiers a été présentée sans avis de motion, à une assemblée régulière, alors qu'il n'y avait qu'un très petit nombre de membres.

Rien n'indique cependant que l'exécutif était tenu de donner un avis de motion. Le but de la résolution, soutient l'administration, était d'en venir à élire chaque année, la moitié des officiers, de sorte qu'on ne courrait plus le risque d'arriver à un moment donné avec une équipe entièrement nouvelle et sans expérience.

"Ce n'est pas notre faute, disent les officiers, s'il manquait bien des membres à l'assemblée à laquelle cette motion fut présentée."

M. Gilles Neveu, par ailleurs, dit qu'il est facile pour les membres de l'exécutif de s'arranger pour avoir une majorité à une assemblée régulière donnée, lorsque rien n'a été annoncé d'avance. "On n'a, dit-il, qu'à ennuyer les membres avec des niaiseries pendant deux ou trois assemblées, puis un grand nombre sont dégoûtés et ne viennent plus. C'est alors qu'on fait passer une motion qui est fort contestée."

Bien que l'exécutif n'ait pas été dans l'obligation de présenter un avis de motion avant de proposer un changement d'importance comme celui de l'extension de terme de la moitié des officiers, il semble bien qu'il eût été préférable qu'il agisse de la sorte.

La motion étant adoptée, on ne pouvait plus, selon les règlements de la succursale, la rescinder avant six mois.

Des membres du groupe de l'opposition, notamment MM. Léo St-Laurent et Roger Charland, disent qu'ils ont protesté lors de l'assemblée suivante contre la façon dont on avait fait adopter la motion d'extension de terme. Cependant, on prit le vote pour déterminer les officiers qui demeureraient en fonction après leur mandat régulier de deux ans.

Immédiatement après, disent les membres de l'administration, l'opposition aurait pu contester cette élection auprès de l'exécutif international, en vertu de la constitution qui permet telle contestation après chaque élection. Elle n'en a rien fait. Ce n'est qu'au mois de novembre 1959 qu'elle présenta une motion pour rescinder la décision de prolonger le mandat de la moitié des officiers.

A ce moment, le président déclara qu'il acceptait de mettre la motion aux voix tout en indiquant qu'à son avis, la rescission ne saurait avoir d'effet sur le mandat déjà accordé par les membres. Le vote fut de 244 à 118 en faveur de la rescission.

Les dirigeants actuels soutiennent que l'opposition n'est formée que d'un petit groupe bruyant.

M. Neveu, au contraire, signale que la motion de rescission fut adoptée par 244 voix contre 118 ; que lors du dernier congrès de la FTQ, à l'automne de 1959, les membres élurent comme délégués, deux représentants de son groupe contre un de l'autre groupe ; que lors de l'avant-dernière assemblée, après que le président eut déclaré l'assemblée ajournée, tous les officiers sont sortis, mais la majorité des membres sont demeurés dans la salle, comme l'avaient demandé les porte-paroles du groupe Neveu. Enfin, le groupe Neveu a fait signer une pétition par quelque 900 membres pour l'envoyer au président international. Cette pétition, qui n'obtint aucun résultat, ne représentait pas la majorité des membres, soutient l'exécutif, car il y a plus de 2,000 adhérents dans la succursale. Les officiers actuels accusent d'ailleurs les promoteurs de la pétition de l'avoir fait signer en ayant recours à des contremaitres, ce que nie le groupe d'opposition.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

mais s'est infligé des blessures moins graves que le petit Ball.

Il a été gardé à l'hôpital Maisonneuve, sous observation. Il a reçu des blessures au visage, et très probablement des blessures internes.

Homme blessé à coups de crosse de carabine

Un individu que la police recherche encore a infligé plusieurs blessures au visage de M. Edouard Aldour, 4723, rue Fulton, appt 3, en le frappant à coups de crosse de carabine de calibre .303.

L'incident est survenu peu avant neuf heures hier soir, au parc Kent. La police ignore pour quelle raison l'individu s'en est pris à M. Aldour, mais elle conserve bon espoir de l'appréhender bientôt, car son auto a été retrouvée quelques instants après l'attentat, à peu de distance du parc, sur la rue Kent, ce qui facilitera son identification.

Paye volée à la Quality Jr. Wear

Trois bandits armés et un quatrième complice ont volé la paye des employés de la compagnie Quality Junior Wear, hier midi, aux bureaux de cette entreprise, au 4361, rue de Bullion.

Le montant du vol est de $5,700.

Les voleurs ont pris la fuite dans une voiture de modèle assez ancien. La police a perdu sa trace.

Hold-up de $5,700

Un ouvrier qui travaillait dans un échafaudage à l'hôpital de Cartierville a fait une chute de 5 étages, hier matin, et est mort tué sur le coup.

Il s'agit, selon la police de M. Almérie Lussier, âgé de 64 ans, domicilié au 5675, rue Cartier. L'accident s'est produit vers 9 heures, hier matin.

Tragique accident

Un père de trois enfants a connu une fin tragique peu après midi hier à l'Abord-à-Plouffe, lorsque sa bicyclette a été happée par une auto dont le conducteur venait de perdre la maîtrise.

M. Gaston Sabourin, 31 ans, 310, rue Laval, à l'Abord-à-Plouffe, a été traîné sur une distance d'environ 40 pieds par l'automobile conduite par M. Jean Chalifour, 30 ans, de Rosemère.

M. Chalifour s'est apparemment senti indisposé au moment où il arrivait près de la victime, et il a perdu le contrôle de la voiture qui a violemment heurté M. Sabourin.

L'accident est survenu sur le boul. Labelle, à l'intersection de la 78e ave. Le corps de M. Sabourin a été transporté à la morgue de Montréal pour enquête.

La police cherche d'autre part à retracer le propriétaire de la voiture, une Monarch rouge décapotable de 1954, portant des plaques no 635-927. M. Chalifour avait en effet tout simplement emprunté une auto stationnée sur le terrain du garage où il travaille, pour faire une course.

EMOI

SUITE DE LA PAGE 3

Blais, a connu alors l'expérience de sa vie. Vers 1 h. 30 de l'après-midi, nous a-t-il raconté, un policier a fait irruption chez lui, lui criant qu'un bandit armé était recherché dans les environs et l'enjoignant de mettre son épouse et son fils à l'abri. Ce qu'il fit aussitôt, "aidé" dans son effort par les coups de feu qui commençaient à se faire entendre. Après une heure environ, le calme se rétablit toutefois, et, croyant le danger passé, il sortit de sa maison.

Mais la fusillade devait aussitôt reprendre avec tellement d'intensité "qu'on se serait cru sur le champ de bataille", nous a-t-il affirmé. Lorsque Williams fut abattu, il se rendit à la maison d'un de ses voisins, théâtre d'un siège digne des meilleurs films policiers et constata "de visu" quelle avait été la cause de tout cet émoi : un gunman étendu sur le parquet, sous un lit, et criblé de balles . . . Une journée dont il se souviendra !

QUERELLES

SUITE DE LA PAGE 3

saient une plainte.

M. Gilles Neveu, porte-parole du groupe d'opposition, ajoute qu'une motion avait été adoptée pour que l'on tienne à l'écart ces assemblées pendant trois mois ceux qui se rendaient coupables de menaces ou de violence au cours des réunions. Ce règlement, dit-il, ne fut jamais respecté.

Les officiers nient qu'il y ait des membres privilégiés dans la distribution des emplois. Ils affirment que l'on tient rigoureusement compte des dates auxquelles les membres viennent s'enregistrer comme chômeurs et que l'on appelle en premier lieu ceux qui sont tombés les premiers en chômage.

M. Neveu dit qu'il est impossible pour les membres de contrôler ce que font les officiers dans ce domaine. Il déclare avoir eu connaissance, en une occasion, qu'un plombier en chômage depuis deux jours seulement ait été rappelé au travail par les officiers du syndicat, alors que lui-même et de nombreux autres étaient sans travail depuis de nombreux mois.

"Nous constatons par ailleurs, a-t-il dit, que certains membres travaillent 12 mois par année, alors que la majorité chôment plusieurs mois par année.

Ne serait-il pas possible que ces membres se trouvent du travail par leudrs propres moyens ? C'est plutôt difficile, selon M. Neveu. Cependant, de l'avis d'autres plombiers, s'il est difficile d'avoir du travail chez certains employeurs sans passer par le syndicat, il est certainement possible d'obtenir des emplois en de nombreux endroits, sans avoir recours à l'union. En effet, dit-on, il y a de nombreux plombiers en ville qui ne sont membres d'aucun syndicat et ils travaillent eux aussi.

Quoiqu'il en soit, il semble bien difficile de vérifier si les accusations portées contre l'administration en ce qui concerne la distribution des emplois sont fausses ou exactes.

M. Neveu qui est en chômage depuis cinq mois se déclare victime de discrimination. D'autre part, M. Sam Bailey, vice-président du syndicat, déclare qu'il n'a pas travaillé non plus depuis le 15 avril.

MITRAILLADE

SUITE DE LA PAGE 3

Ce dernier sent les projectiles siffler à ses oreilles et n'a que le temps de se garer quand le bandit, pressant sur l'accélérateur tente de fuir en toute hâte.

Mais l'homme ne pouvait aller bien loin, car la route se termine environ 500 pieds plus loin.

Il oblique vers un bosquet, ouvre la portière et disparaît.

Les limiers se ressaisissent et veulent le poursuivre. Mais quand ils atteignent son auto, ils ne le voient plus nulle part.

Le villégiateur

Par radio, le lieutenant Sawchuck demande de l'aide et bientôt plusieurs autres voitures de policiers tant municipaux que provinciaux arrivent sur les lieux, entre autres les sergents-détectives Jean-Paul Régimbald, Léo Brunet, Jean-Paul Trudel, de sa propre escouade, et les agents de la police de la route provinciale Lucien Préville et Léo Girouard.

"Notre homme semble s'être volatilisé. Nous fouillons chaque pouce de terrain sans résultat. Nous faisons appel au chef de police G. Paquette, de Sainte-Thérèse-Ouest, qui dépêche sur les lieux un homme grenouille et un canot-automobile pour barrer la voie de la rivière."

Les agents recommencent leur longue surveillance et vers 5 h. p.m. un villégiateur, M. Jean DeCelles, voyant l'animation qui règne près de sa maison, les prie de l'accompagner chez lui:

Les balles sifflent aux oreilles des limiers

"Sa femme était partie depuis le matin rendre visite à des parents éloignés et il revenait de son travail. Les sergents Régimbald, Langlois et Brunet ainsi que les agents de circulation Préville et Girouard lui emboîtent le pas."

Ils ouvrent la porte d'entrée quand soudain, ils aperçoivent Williams tapi à l'intérieur de la porte de la chambre de bain, située face à la porte principale.

Le bandit ne leur laisse pas le temps de mater leur surprise.

"Comme nous nous massions dans la pièce, il ouvre le feu de nouveau dans notre direction, raconte le sergent Régimbald. J'étais le premier, Langlois me suivait et Brunet. Les balles ont passé entre nous et les agents provinciaux sans nous atteindre.

"C'est miracle que nous n'ayions pas été blessés, car des éclats de bois nous tombaient dans les cheveux et sur nos épaules."

Le sergent Régimbald brandit une mitraillette. Il donne un avertissement solennel au bandit :

"Je compte jusqu'à trois et je tire ! Rendez-vous, les mains en l'air !"

A travers la porte

Au compte de trois, le limier et ses compagnons pressent la détente à travers la porte et la cloison de la salle de bain.

Puis c'est un silence total. Plus rien ne bouge. Ils entrebâillent la porte et voient Williams étendu face contre terre, son arme à ses côtés.

"Dans le barillet, se trouvent six douilles et deux autres, par terre, à côté. Il avait tiré huit balles."

La volée de 40 projectiles a causé des dégâts étendus à la pièce. Tout le linge de certains placards est troué. Le réservoir d'eau de la chambre de bain, percé comme une écumoire, ne cesse de couler.

Un abat-jour porte de nombreuses traces de la fusillade ainsi qu'un globe terrestre. Seuls les détectives sont indemnes et intacts.

L'homme tué, Williams, possède un lourd casier judiciaire, remontant en 1937. En 1951, il fut condamné à 23 ans de pénitencier pour quatre holdups et deux tentatives de meurtre. Il avait été libéré sur parole en janvier dernier, neuf ans après le début de sa sentence.

"Depuis ce temps, a révélé le directeur-adjoint Longpré, cet homme n'a vécu que de vols à main armée. Il a dû récolter de $30,000 à $40,000 de cette façon.

"Nous lui imputons les vols commis aux succursales de la Banque Royale des nos 5761, rue Monkland et 7163, Saint-Hubert.

"Le lendemain du premier de ces deux crimes, soit le 28 juillet, il s'est acheté sa décapotable qu'il a payée comptant."

Nécrologie

M. EXALPHAT LARIVIERE

Nous apprenons le décès de M. Exalphat Larivière, président d'Ex. Larivière Limitée (autrefois Larivière & Leblanc), époux de Céline Mireault, survenu jeudi dernier, à l'âge de 69 ans. Il était membre (4e degré) et ex-fidèle navigateur des Chevaliers de Colomb, conseil Lafontaine, membre de l'Ordre de l'Alambra, caravane Eudes, du Club Saint-Denis, du Club



St-Laurent Kiwanis, de la Chambre de commerce de Montréal, directeur de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc et de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, ainsi que de l'Aide aux vieux couples.

Le défunt laisse, outre son épouse, ses fils et ses brus, MM. et Mmes Léo-Paul Larivière (Gisèle Saint-Jean), Jean-Marie Larivière (Lise Prince) et Roger Larivière (Denyse Gaudette), ainsi que plusieurs autres parents.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic.

Me BERNARD FOISY

Me Bernard Foisy, de Montréal, est mort subitement à Santa Monica, Californie, où il était en vacances. Né à l'Epiphanie, P.Q., il était âgé de 56 ans.

Le notaire Foisy était président-fondateur de la Caisse Populaire St-François-d'Assise. Il était avantageusement connu dans les milieux sociaux et économiques. Il avait fait ses études classiques au Collège L'Assomption et son droit à l'Université de Montréal. Il exerçait sa profession à Montréal.

Il laisse son épouse, née Archambault, Marthe ; ses trois filles, Madeleine (Mme Jacques Bisson), Louise (épouse du Dr Robert Lussier) et Michèle ; une soeur, Mère St-Camille de Milan, de la Congrégation Notre-Dame ; ses beaux-frères, M. l'abbé Paul Archambault, curé de St-Jude d'Ahuntsic, M. Alphonse Archambault, le Dr Maurice Archambault, directeur du service des mines de Québec, le Dr Jacques Archambault, directeur du laboratoire du ministère de la Santé, le notaire Pierre Archambault, de Ste-Scolastique, Me Jean Archambault, C.R., avocat de la Commission hydroélectrique de Québec ; ses belles-soeurs, Mme Alphonse Archambault (Antoinette Forest), Mme Maurice Archambault (Germaine Gagnon), Mme Jacques Archambault (Céline Alix), Mme Pierre Archambault (Augustine Tétrault), Mme Jean Archambault (Marie Archambault), Mme Germaine (Caillé) Archambault, veuve du Dr Louis Archambault ; ses petits-enfants, Claude, Marie et Hélène Brisson, Patrice Lussier et plusieurs neveux et nièces.

Le service funèbre sera chanté en la paroisse St-François-d'Assise, de Longue-Pointe, mardi, et l'inhumation aura lieu au cimetière de l'Assomption. La dépouille mortelle est exposée au domicile du défunt, 7895 est, rue Notre-Dame.

Un Canadien en mission au Congo

NATIONS UNIES. (PC) — M. Frank Sheer, qui a résigné jeudi ses fonctions de secrétaire particulier du ministre canadien des Postes, M. William Hamilton, a été nommé rapporteur d'une commission spéciale de l'ONU qui effectuera une "mission d'urgence" au Congo.

On n'a pas divulgué quelles seraient les fonctions de M. Sheer, qui travaillera au service de l'ONU pour "une période indéfinie". Il quitte aujourd'hui New York à destination de Léopoldville. Agé de 36 ans, il parle huit langues, dont le français et l'anglais.

M. Sheer, qui est originaire de Norvège, était secrétaire de M. Hamilton depuis 1957.

Dieu dépasse l'homme. Pourquoi le chicanes-tu parce qu'Il ne te répond pas mot pour mot. (Job 33, 12-13). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

D'autres militaires du Québec au Congo

OTTAWA — (DNC). — La contribution de l'Armée au contingent de 500 militaires que le gouvernement canadien envoie au Congo s'établira à 300 hommes environ. Le reste du contigent se composera de membres de l'Aviation royale du Canada.

Un porte-parole de l'Armée qui vient de donner ces chiffres a mentionné, en outre, que 19 envolées ont déjà pris le départ, de l'aéroport de Trenton.

Les appareils ont transporté 228 militaires, dont 183 déjà rendus en territoire congolais.

Les militaires du Québec comprennent le capitaine W. Fides et le sous-officier breveté de 2e classe M.-L. Fortier, de Ste-Foy, le sergent d'état-major J.-P.-E. Pitre et le caporal J.-D.-A. Lauzon, de Valcartier; le caporal suppléant G.-J. Glaude, de Laflèche; le caporal suppléant M.-O.-M. Labelle et le soldat R.J.J.E. Schink, de Montréal et le signaleur J.-O.-L.-R. Parent, de Drummondville.

La Bible vous parle

Ceux-là se réjouiront qui aiment Dieu en vérité. Ceux-là disparaîtront de la terre qui accomplissent le péché et l'injustice. (Job 14, 7). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

DERNIER HOMMAGE A M. HERMAS CAISSE



Samedi le 20 août ont eu lieu en l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement les funérailles de Monsieur Hermas Caisse, époux de Délima Faust, décédé à l'âge de 75 ans. Il laisse, outre son épouse, son fils et sa bru M. et Mme Joseph Caisse; ses filles et gendres: MM. et Mmes Roméo Turcotte (Yvonne) et Lionel Prévost (Béatrice), Mlle Ida Caisse; ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Joseph Jacques (Demerise), Mme Vve Eugène Joly (Armandine) et M. Alfred Nadeau; ses petits-enfants Yvon, Jean, Gaston et André Turcotte; Gilles et René Caisse; Jocelyn et Mireille Prévost. De nombreux parents et amis assistèrent aux funérailles. Nous remercions particulièrement les personnes dont les noms ou les adresses furent omis. •

Funérailles de Mme Edouard Senez

Récemment en l'église Ste-Brigide ont eu lieu les funérailles d'Alphonsine Tremblay, épouse d'Edouard Senez décédée à Montréal à l'âge de 73 ans et 7 mois.



Outre son époux la défunte laisse dans le deuil ses fils et ses brus MM. et Mmes Ernest, Gérard, Paul-Emile et Roger Senez et M. Jean-Jacques Senez; son frère et sa belle-soeur M. Mme Philippe Tremblay; ses soeurs et beaux-frères (Mères rév. Soeur St-Emile (Ernestine) MM. et Mmes Eugène Roy (Eugennie), Alphonse Raymond (Albertine) et Joseph St-Amant (Bernadette), Mme Vve Charles Joly (Elise); ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs, cousins, cousines, neveux et nièces.

Le cortège funèbre était précédé de 2 landaus de fleurs. Dans le cortège on remarquait: outre les personnes ci-haut mentionnées, MM. Adrien Gagné, A. Picher, R. Belisle, André Marcil, Armand Lagacé, C. Piché, Napoléon David, H. Laporte, M. Ryan, Antoine Troy, Yvon Lapointe, André Senez, R. Leduc, Jean-Marie Leduc, Gérald Boivin, D. Senez, Jean-Guy Senez, R. Otis, R. Leduc, E. Ste-Marie, Normand Senez, M. Boivin, A. Roy, Ph. Tremblay, R. Leduc, J.-C. Lacombe, Léo Theoret, I. Dagenais; ainsi que plusieurs autres parents et amis. •

Dernier hommage rendu à M. Louis-P. Lemieux

Ces jours derniers, ont eu lieu, en l'église St-Georges, les funérailles de M. Louis-Philippe Lemieux, époux de Georgette Beauchamp.

Précédé de deux landaus de fleurs, le convoi funèbre se rendit à l'église, où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis Levasseur. Le service fut célébré par M. l'abbé Jean-Marie Goulet, neveu du défunt, assisté des abbés Louis Levasseur et Gérard Laurin, cousin du défunt, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil, ses beaux-frères: MM. Jean et Charlemagne Beauchamp; ses oncles: MM. Joseph Taillefer et J.-C. Lefebvre; ses neveux: le docteur Jules Gosselin, MM. Jean-B. Perron, J. Lussier, Fernand Joyal, Bruno Michel, Gaston et Jean-Claude Goulet; son cousin: M. Gilles Mineau.

Parmi les parents déjà mentionnés lui survivent: outre son épouse, ses soeurs: Mlle Cécile Lemieux, Mme J. A. Goulet (Germaine) et Mlle Stella Lemieux; son beau-frère: M. Conrad Beauchamp; ses belles-soeurs: Mmes Jean, Conrad et Charlemagne Beauchamp et Mlles Cécile et Pauline Beauchamp; ainsi que plusieurs autres parents.

Dans le cortège on remarquait: en outre MM. J. Carson, Raymond Contant, David Cholette et autres. •

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de Ste-Rose où un libera fut chanté parmi un nombre imposant de parents et d'amis.

FUNERAILLES DE Mme Vve EDMOND TURCOT



Récemment ont eu lieu en l'église St-Clément de Viauville, les funérailles de Mme Vve Edmond Turcot, née Berthe Michaud.

Précédé de trois landaus de fleurs, le convoi funèbre se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Edouard Pilon, qui célébra ensuite le service, assisté de M. l'abbé Georges Therrien, curé, et de M. l'abbé Marcel Boisvert. La chorale exécuta la messe de Pietro Yon avec prose de Gounod.

Elle laisse dans le deuil son fils Marcel Turcot, ses filles Mme Laurier Gagnon (Suzanne), Mlle Rollande Turcot, Mme Maurice Demers (Juliette), ses gendres MM. Laurier Gagnon, Maurice Demers ; sa bru, Mme Marcel Turcot (Thérèse Paul); ses petits-enfants : Michel, Gérald et François Gagnon, Pierre, Aline et Jean-Louis Demers, Guy, Michèle et Hélène Turcot; son frère Wilfrid Michaud, ses soeurs Mme Edouard Leblanc (Alice), Mme Vve Auguste Quesnel (Délia), Mlles Aline et Laurette Michaud, ses beaux-frères et belles-soeurs M. Edouard Leblanc, Mme Wilfrid Michaud, M. et Mme Ubald Turcot, et M. et Mme Emile Turcot, Mlles Simonne et Mariette Turcot ainsi que plusieurs neveux et nièces.

En sus des personnes déjà mentionnées on remarquait aux funérailles: MM. Camille et Gérald Châteauneuf, Marcel et André Leblanc, Gaston Benoit, M. Dupuis, G. Grenier, B. Beauclair, Emile Turcot, J.-M. Bauine, J.-Jacques Brouillard, Bernard Brouillard, R. Didier, E. Didier, J.-L. Dussault, P. Côté, R. Côté, J.-G. Patenaude, R. Patry, A. Pépin, I. Bernard ainsi que plusieurs autres. —•

DECES

BERTRAND — A L'Abord-à-Plouffe, le 25 août 1960, à l'âge de 82 ans, est décédé Ferdinand Bertrand, époux de feu Elisa Cardinal. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 3517 boul. Lévesque à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 265—2

BOUCHER — A Montréal, le 26 août 1960 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Alphonse Boucher née Eugénie Nuckle demeurant 5563, 6e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Guilbault Inc., no 5359, 11e Ave, Rosemont à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 266—2

BRAZEAU — Chez son fils M. Henri Brazeau, échevin de la ville de Rigaud, 7 rue Bourget, jeudi le 25 août 1960, à l'âge de 83 ans, est décédée Albertine Séguin, épouse de Hilaire Brazeau, mère du Rév. Père René Brazeau, C.S.V. de Gérard, de Irène, Mme Philippe Massé (Hélène), de Mme Jean-Guy Noël (Andréa), et de Mme Yvon Dubois (Annette). Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Fils de Rigaud à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 265—2

BRISEBOIS — A Montréal, le 24 août 1960, à l'âge de 43 ans 11 mois, est décédée Mme Emmanuel Brisebois née Fernande Lafrance, demeurant à 2230A rue Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, No 1926 rue Plessis à 8 hres 10 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite Marie où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 264—3

BROOD — A Montréal, le 26 août 1960 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Arsène Brood, née Jeanne Alarie, demeurant à 6530 Léon-Dérome. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, no 4504 rue Ste-Catherine est à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 265—2

CARDINAL — A Montréal, le 26 août 1960, à l'ge de 72 ans est décédé Philadelphe Cardinal, époux d'Anna Boileau, demeurant au 4274 Berri (marguiller sortant de charge de la paroisse St-Jean-Baptiste), autrefois d'Ahuntsic. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons Geo. Vandelac Ltée, no 4340 rue St-Denis, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 266—2

CHARLAND — A Montréal, le 24 août 1960, à l'âge de 75 ans est décédé Raoul Charland, fils de feu Arsène Charland et de feu Nathalie Demers, autrefois de Pierreville. Les funérailles ont eu lieu le 25 août. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

CHAREST — A Montréal, le 26 août 1960 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Joseph Charest, née Aglaée Sinclair, demeurant à 5204, 4e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359, 11e Ave Rosemont à 8 hres 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER — A Verdun, le 22 août 1960, à l'âge de 38 ans, 1 mois, est décédé M. Edmond-Hurtubise Chartier, époux de Simone Charlebois, demeurant au no 4019 Gertrude. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partir ades salons mortuaires L. Thériault, no 512 rue de l'Eglise, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER — A Montréal, le 26 août 1960 à l'âge de 42 ans 9 mois est décédé Maurice Chartier, époux de Rolande Taillefer, demeurant au 3631 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaires Inc., no 3225 rue Ontario est pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 266—2

CLERMONT — A l'Ile-Perrot, le 26 août 1960 à l'âge de 72 ans, 2 mois est décédée Mme veuve Joseph Clermont, née Eva Narbonne, épouse en 1ères noces de Raoul Guay, demeurant chez son gendre Bernard Gabrill, 857 boul. Duhamel, Ile-Perrot Pincourt. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630, rue Notre-Dame ouest, Ville à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS — A Montréal, le 23 août 1960, à l'âge de 59 ans, est décédé Romulus Dagenais, époux de Laurette Monette, demeurant à 5719, 11ième Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11ième ave, Rosemont, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 265—2

DORION — A Montréal-Est, le 26 août 1960 à l'âge de 42 ans 9 mois est décédé Roger Dorion, époux de Mary Helly, demeurant à 11358 Dorchester. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, No 11813, rue Notre-Dame est, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 266-2

DUBOIS — A Montréal, le 25 août 1960 à l'âge de 22 ans est décédé Roger Dubois, fils de Nazaire Dubois et de Germaine Morin, demeurant 2627 rue Holt. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 264—3

FOISY — A Los Angeles subitement, le 24 août 1960, à l'âge de 56 ans, est décédé le notaire Bernard Foisy, époux de Marthe Archambault. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 7895 rue Notre-Dame est à 9 hrs pour se rendre à l'église St-François d'Assise ou le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgie Ltée. 266—2

FORAN — A Montréal, le 25 août 1960, est décédé Walter Foran, époux de Mary Ahern, demeurant 7687 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée Ltée, no 6662 rue St-Denis, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 265—2

GENEREUX — A Montréal, le 28 juillet 1960, à l'hôpital Ste-Justine, à M. et Madame Bernard Généreux, née Claudette Brissette, un fils baptisé Joseph, Léo, Bernard, Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Brissette, grand-parents maternels de l'enfant. Porteuse, Mme Henri Généreux, grand'mère paternelle de l'enfant.

LAUZON - ST-MARSEILLE — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 13 août 1960, à M. et Madame Pierre Lauzon (Suzanne St-Marseille) est né un fils baptisé Joseph, Armand, Benoit. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Bélanger, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Louise St-Marseille, tante de l'enfant.

L'ECUYER - PAYETTE — A l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, le 15 août 1960, à M. et Madame Jacques L'Ecuyer, née Aline Payette, un fils baptisé Joseph, Jacques, Edgar, Daniel. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Payette, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Marcel Brûlé, cousine de l'enfant.

DECES

BERTRAND — A L'Abord-à

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Compris samedi — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. **30** — VI. 2-6171

VENTE *fin de mois*

Solde de séries désassorties
Pas de commandes postales ou téléphoniques pour ces spéciaux de fin de mois.

DRAPERIES

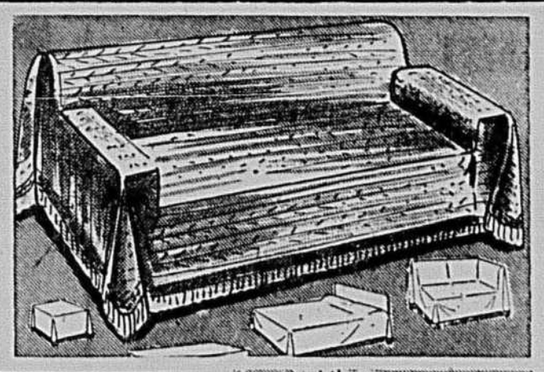
en fibre de verre

ORD. 14.95 — MOITIE PRIX

Hauteur 90" pour couvrir 48" de mur à la pair . Lavable à la main. Pas de repassage requis, sèche vite. Fonds blanc/turquoise, blanc/bleu, blanc/brun /or.

6.95 la paire

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



50% d'économie

COUVERTURES

de meubles "Throws"

72 x 90" ord. 7.98 — **3.89**

72 x 108" ord. 8.98 — **4.49**

Protégez vos meubles avec ces jolies couvertures de jersey. Lavables à la main sans repassage. Brun, rouge, gris, vert.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

Très forte allocation pour votre TV actuel



DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

Chez dupuis

TV PHILCO

"Le Blackburn"
modèle 4673

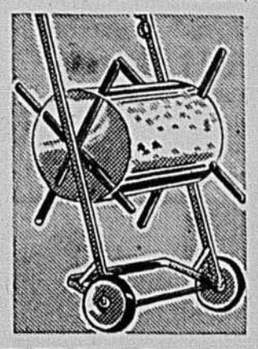
LE SEUL CHASSIS REFROIDI donnant 76% plus de durée à votre appareil Philco 76% plus de durée à votre lampe-image 108% plus de durée à votre lampe de réception 92% plus de durée aux pièces composantes. Console, noyer, 21". Nouveau circuit — Philco — longue durée. Cabinet d'un style nouveau. Circuit super puissant.

Votre TV accepté comme dépôt initial.

ORD. 349.00

Allocation d'échange pour votre TV actuel **150.00**

Vous ne payez que **$199**

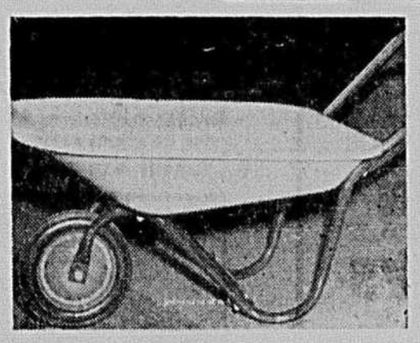


DEVIDOIRS

3.98 ORD 4.98

Pour enrouler et dérouler le tuyau d'arrosage de 50' en caoutchouc ou 100' en plastique.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

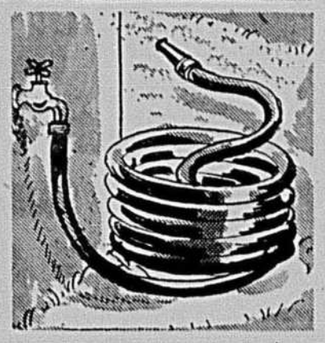


BROUETTES

7.95 ORD. 10.95

Robuste et légère à la fois, cette brouette servira à de multiples tâches autour de la maison. Roue, disque tout acier, caoutchouc plein. Diamètre 10". Cuve bleue, guidon métal tubulaire rouge.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783



TUYAUX D'ARROSAGE

1.59

Tuyaux plastique noir à l'épreuve du soleil et des intempéries avec raccords. 50 pieds. Très pratique l'été pour le gazon et l'hiver pour arroser la patinoire.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783



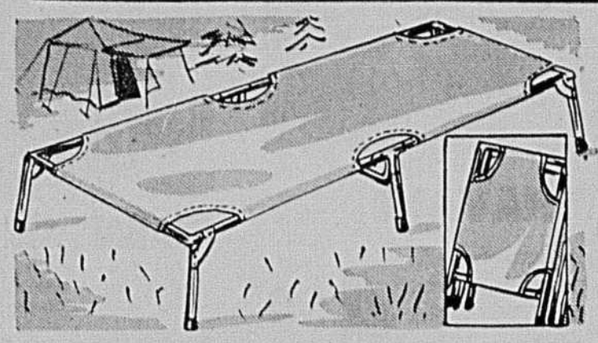
PEINTURE MATE

la pinte ord. 2.75 — **.99**

le gallon ord. 8.95 — **3.89**

Sans odeur, première qualité. Pour usage intérieur, laisse en séchant un beau fini satiné. (Couleurs discontinuées). Choix de: gris fusain, bleu paon, gris colombe, jaune bouton d'or, vert sylvestre, jaune ensoleillé.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782



NOUVEAUX LITS "TELESCOPE"

Lit pliant, cadre en aluminium se pliant facilement. Grosse toile blanche, grandeur 26 x 72". Très léger et facile à transporter pour la chasse, le camp, etc.

12.95

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

SPECIAUX FIN DE MOIS

5 GLACIERES	Ord. 5.00	2.98
8 GLACIERES	Ord. 7.00	3.50
7 GLACIERES	Ord. 12.00	5.98
6 GLACIERES	Ord. 19.95	9.95
14 PANIERS à pique-nique	Ord. 2.30	1.50
34 MATELAS pneumatiques	Ord. 12.95	7.95
8 Chaises-matelas		4.98

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

JOURNÉE À UN DOLLAR LUNDI



ord. .59 pièce **2 pour $1**

SOUS-VETEMENTS

Hommes, jeunes gens. Coton côtelé Penman's, siège double, blanc. P.M.G.

DUPUIS—SOUS-SOL, RAYON 1625



1.00

BLOUSES

Broadcloth de coton. Lavable, manches longues Blanc. 7 à 14 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555



1.00

JUPONS

Coton lavable. Encolure ronde avec dentelle. Blanc. 6 à 16 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555



1.00

TABLIERS

Dames, jeunes filles. Coton imprimé genre cordonnier.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535



1.00

BLOUSES

Dames, jeunes filles. Coton Sanforised, manches longues. Blanc, bleu, rose, vert, jaune, noir. 12 à 18 ans.



au **SOUS-SOL** Chez dupuis Frères

NYLONS PREMIERE QUALITE

45 jauge, 30 deniers — 51 jauge, 15 deniers

Bas avec fine couture. Entrée large, semelle renforcée. Chaque paire dans un cello individuel. Melody : un beige moyen. 8½ à 11.

ord. .89 la paire — **2 paires pour 1.00**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 711

VI.2-6171



1.00

IMPERMEABLES

Plastique 100% nylon. Col rond, capuchon amovible. Bleu clair, blanc. P.M.G.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235



1.00

PANTALONS

Coton Bedford. Modèle sport semi-boxeur. Plis et glissière devant. Gris, bleu, brun. 2-4-6 ans.

DUPUIS—SOUS-SOL, RAYON 1655



2 pour 1.00

CULOTTES

Shorts, flanelle de laine ou rayonne. Gris. 2-3-4-5 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1655



1.00

SALOPETTES

Corduroy avec bretelles. Brun, marine, vert, vin. 2-4-6 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1655



1.00

PANTALONS

Corduroy, taille élastique. Rouge vin, brun, marine, vert. 2-4-6 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1655



1.00

CHANDAILS

Garçons, tricot de laine. Manches longues. Charcoal, marine, bleu poudre, vin. 4 à 6 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1665



1.00

CHEMISES

Guighan de coton plaid. Manches longues. Bleu, rouge, brun. Garçons 6 à 16 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1665



8 pour 1.00

MOUCHOIRS

13 x 13". Coton, ourlet ¼". Blanc avec bordure de couleur.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1665



8 pour 1.00

MOUCHOIRS

16 x 16". Fin coton. Ourlet à jour. ½". Hommes, jeunes gens. Blanc.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1625



2 paires 1.00

CHAUSSETTES

Hommes, jeunes gens. Nylon et coton, 100% nylon extensible 10 à 12. Dessins variés.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1625



1.00

JUPONS-COMBINAISONS

Pour dames et jeunes filles. Jersey/viscose blanc. M, G, Ex G. Bretelles à même, coupe sur le droit fil. Légères imperfections n'affectant pas la durée.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385



1.00

PANTALONS

Modèle sport semi-boxeur. Plis et glissière devant. Gris, bleu, brun. 2-4-6 ans.

DUPUIS—SOUS-SOL, RAYON 1655



6 pour 1.00

CULOTTES

Coton côtelé. Facile à laver. Blanc, bleu, rose, jaune. 2-4-6 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555



3 pour 1.00

CAMISOLES

Coton côtelé. Pesanteur automne. Blanc. 2-4-6 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555



4 pour 1.00

CULOTTES

Coton côtelé, taille élastique. Blanc, bleu, rose, jaune. 8-10-12 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555



1.00

CEINTURES

Elastique avec jarretelles. Largeur 7". Blanc. P.M.G.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555



1.00

GAINES

Dames, jeunes filles. Lastex blanc, 4 jarretelles. P.M.G.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1385



3 pour 1.00

CULOTTES

Dames, jeunes filles. Jersey/viscose. Blanc, bleu, rose, P.M.G.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1385



3 pour 1.00

TABLIERS

Dames, jeunes filles. Coton imprimé. Bleu, rouge, vert, jaune.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1535



2 pour 1.00

BRASSIERES

Dames, jeunes filles. Coton blanc. 32 à 36A, 32 à 38B, 34 à 40C.

DUPUIS—SOUS-SOL, RAYON 1385



1.00

JUPONS-COMBINAISONS

Pour dames et jeunes filles. Jersey/viscose blanc. M, G, Ex G. Bretelles à même, coupe sur le droit fil. Légères imperfections n'affectant pas la durée.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

1.00

IMPERMEABLES

Plastique vinyle. Manches raglan. Charcoal, taupe. Garçons 6 à 16 ans.

DUPUIS—SOUS-SOL, RAYON 1655

5 pour $1

SERVIETTE 14 x 24"

Ratine spongieuse rayures sur fond blanc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

2 pour $1

Pour oreillers

Coton blanc 42". Extrémité à glissière. Housses pratiques.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

2 verges $1

Coton carreaux

Pour vos nappes, 52", vert/blanc, rouge/blanc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1115

5 verges $1

Coton jaune

Deviendra vite blanc. Pour draps, taies, etc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1115

1.00 - 17 x 34"

"Catalognes"

Coton tissé, serré, tons de vert, beige, rouge. Extrémité frangée.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

1.00 chacun

Drap 52 x 90"

Pour lit simple. Un fin coton blanc avec large ourlet, uni. Pour pensions, motels, etc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

2 verges $1

Coton jaune 54"

Tissu fort et résistant. Deviendra vite blanc. Pour draps.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1115

1.00 chacune

Nappes

Coton lavable, facile à repasser. Rayures rose, jaune, rouge, bleu, vert, turquoise sur fond blanc. Ord. 1.49

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

ord. 1.29

1.00

ENSEMBLES

Jupon-taille et culotte. Dames et jeunes filles. Blanc, bleu, aqua, P.M.G.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

8 pour $1

Cintres solides

Plastique rigide, crochet métal, mobile au centre. Encoches.

DUPUIS—SOUS-SOL, RAYON 1355

5 pour $1

Cintres bois

Largeur 17". Crochet métal, barre à jupe, pantalon.

DUPUIS—SOUS-SOL RAYON 1355

5 pour $1

Porte-jupe

Plastique transparent. Crochet mobile, pinces plastique.

DUPUIS—SOUS-SOL RAYON 1355

10 bobines $1

Fil mercerisé

4 brins. Nos 36-40-50. Bobines de 200 verges. Blanc ou noir.

DUPUIS—SOUS-SOL RAYON 1355

2 paires $1

Bas côtelés

Extensible. 100% nylon. Pratiques pour écolières. Beige rose. Ajustent 7 à 8½, 8 à 10.

DUPUIS—SOUS-SOL RAYON 1375

10 doux $1

Epingles bois

Epingles à linge avec ressorts de métal.

DUPUIS—SOUS-SOL RAYON 1355

2 paires $1

Bas Bermuda

Extensibles, ajustent 9 à 11. Blanc, noir, royale, marine, poudre, brun, rouge.

DUPUIS—SOUS-SOL RAYON 1375

1.00

ENSEMBLES

De planche à repasser. 54 x 15". Coussin caoutchouc-mousse, housse Silicone.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1355

1.00

PANTOUFLES

Cuirette pour enfants. Genre mocassins. Coloris assortis. 8 à 3.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1475

1.00

PANTOUFLES

Cuirette pour dames. Genre mocassins. Coloris assortis. 4 à 9.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455

1.00

IMPERMEABLES

Plastique vinyle. Manches raglan. Charcoal, taupe. Garçons 6 à 16 ans.

DUPUIS—SOUS-SOL, RAYON 1655

2 pour 1.00

CULOTTES

Shorts, flanelle de laine ou rayonne. Gris. 2-3-4-5 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1655

1.00

SALOPETTES

Corduroy avec bretelles. Brun, marine, vert, vin. 2-4-6 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1655

1.00

PANTALONS

Corduroy, taille élastique. Rouge vin, brun, marine, vert. 2-4-6 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1655

1.00

CHANDAILS

Garçons, tricot de laine. Manches longues. Charcoal, marine, bleu poudre, vin. 4 à 6 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1665

1.00

CHEMISES

Guighan de coton plaid. Manches longues. Bleu, rouge, brun. Garçons 6 à 16 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1665

8 pour 1.00

MOUCHOIRS

13 x 13". Coton, ourlet ¼". Blanc avec bordure de couleur.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1665

8 pour 1.00

MOUCHOIRS

16 x 16". Fin coton. Ourlet à jour. ½". Hommes, jeunes gens. Blanc.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1625

2 paires 1.00

CHAUSSETTES

Hommes, jeunes gens. Nylon et coton, 100% nylon extensible 10 à 12. Dessins variés.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1625

1.00

JUPONS-COMBINAISONS

Pour dames et jeunes filles. Jersey/viscose blanc. M, G, Ex G. Bretelles à même, coupe sur le droit fil. Légères imperfections n'affectant pas la durée.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

1.00

IMPERMEABLES

Plastique vinyle. Manches raglan. Charcoal, taupe. Garçons 6 à 16 ans.

DUPUIS—SOUS-SOL, RAYON 1655

5 pour $1

SERVIETTE 14 x 24"

Ratine spongieuse rayures sur fond blanc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

2 pour $1

Pour oreillers

Coton blanc 42". Extrémité à glissière. Housses pratiques.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

2 verges $1

Coton carreaux

Pour vos nappes, 52", vert/blanc, rouge/blanc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1115

5 verges $1

Coton jaune

Deviendra vite blanc. Pour draps, taies, etc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1115

1.00 - 17 x 34"

"Catalognes"

Coton tissé, serré, tons de vert, beige, rouge. Extrémité frangée.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

1.00 chacun

Drap 52 x 90"

Pour lit simple. Un fin coton blanc avec large ourlet, uni. Pour pensions, motels, etc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

2 verges $1

Coton jaune 54"

Tissu fort et résistant. Deviendra vite blanc. Pour draps.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1115

1.00 chacune

Nappes

Coton lavable, facile à repasser. Rayures rose, jaune, rouge, bleu, vert, turquoise sur fond blanc. Ord. 1.49

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

3½ verges $1

FINETTE

Douce, chaude, pratique pour la lavette du bébé. 27" pour couches, etc. . . .

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1115

1.00 la paire

TAIES COTON

Blanc avec bordure rose, bleu, vert, jaune. Ourlet 2½".

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Ouverts samedi 9 h. 30 à 5 h. 30

GAGNANTE D'UNE BICYCLETTE
Attribution de jeudi 25 août
Christiane BEAUPRE
7973, rue St-Gérard
Montréal

RENTRÉE des CLASSES

le chemin des écoliers conduit

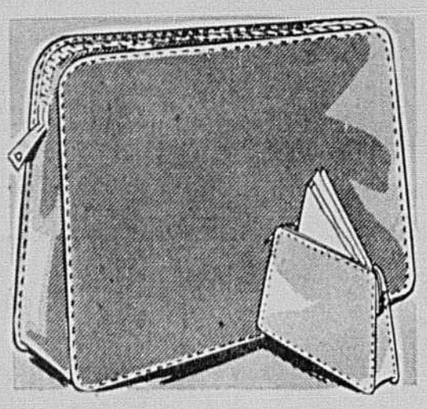
Chez **dupuis** VI.2-6171

PLUS QUE SIX JOURS D'ACHATS AVANT LA RENTREE
Fermés lundi 5 septembre "fête du travail"

OBTENEZ CES ARTICLES CHEZ DUPUIS LUNDI POUR LA REPRISE DES COURS - VI. 2-6171



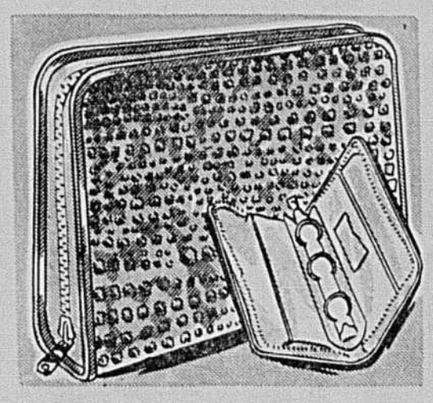
ETUIS CRAYONS
TOUT CUIR
• avec porte-monnaie
• peigne de poche
modèle lacé **1.98**
autres modèles à compter de **.79**



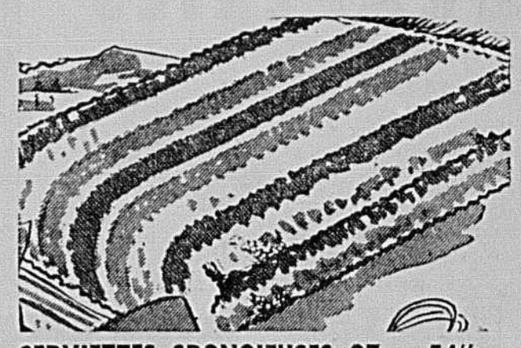
CUIR HAVANE
Serviettes pratiques avec glissière, se portant sous bras. Gousset de 3". Pour feuilles à copier, devoirs, etc. **4.50**



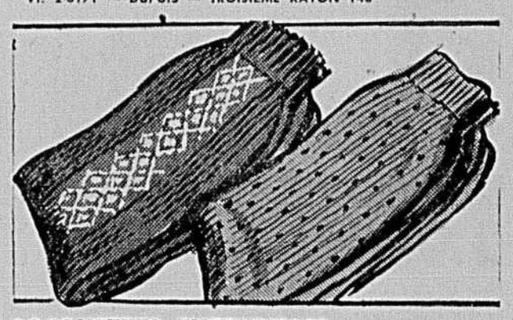
GRANDES SERVIETTES TOUT CUIR
Largeur 17" ton havane ou noir pour le professeur, l'étudiant. Gousset extensible à 7 pouces. Coutures doubles, coins renforcés, serrure 3 crans. Poignée renforcée.
VOS INITIALES posées gratuitement sur présentation de facture d'achat de cette serviette. **11.95**



POUR FEUILLES MOBILES
Couvertures rigides avec intérieur muni d'anneaux de 2" se dégageant sur déclic. Pour feuilles mobiles 11 x 8½. Intérieur à pochette. Cuir alligator. **4.75**
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 280



SERVIETTES SPONGIEUSES 27 x 54"
grand modèle avec frange
Rayures multicolores fond blanc. Idéales pour les élèves externes ou pensionnaires. **1.00** CH.
VI. 2-6171 — DUPUIS — TROISIEME RAYON 140



SOCQUETTES EXTENSIBLES
en nylon pour collégiens, étudiants
Nylon extensible première qualité, tons rouge, bleu, gris, brun. Fantaisies sobres contrastantes. Une seule pointure pour toutes. Ord. 1.50, 1.00 — **3** paires **2.75**
VI. 2-6171 — DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 620



partez du bon pied pour les cours en vous chaussant chez Dupuis

CONFORTABLES SOULIERS POUR LES ETUDIANTS (6 à 11)
cuirs de choix surtout brun aussi noir
Ce sont des valeurs exceptionnelles : cuirs souples, semelles épaisses, extra résistantes à l'usure. Plusieurs marques avantageusement connues. Pointures pour étudiants, collégiens : 6 à 11.
ORD. 8.95 10.95 - 12.95 — **7.95**
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 670

SOLDES



• COTON • TOILE • TERYLENE* • VERT • BLEU • ROSE • JAUNE • LILAS
TAILLES DESASSORTIES . . . .
Ord. 10.99, 12.99, 14.99, 16.99, 19.99 dans le groupe.

ROBES
$5 $10 $12

Tailles : 9 à 17, 10 à 18, 16½ à 24½ dans le groupe.
Modèles variés dans ce groupe de robes d'été et de mi-saison. Avec ou sans manches. Coupe droite ou à jupe ample.
Pas de commandse postales ni téléphoniques, s.v.p.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

VENTE fin de mois

OCCASION D'ECONOMISER DAVANTAGE
• Séries désassorties • Solde de nos ventes précédentes

80 seulement
8 à 16 dans le groupe

COSTUMES
Tissus légers rouge • marine • bleu • toast
prix ord. 39.99 à 59.99
VENTE FIN DE MOIS
$22
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 511



liquidation fin d'été en lingerie
tissus lavables peu de repassage
CHEMISES DE NUIT... PYJAMAS
COTON DRIP 'N' DRY
IMPRIMES VARIES
P.M.G. DANS LE GROUPE
prix ord. 2.99 et 3.99
VENTE FIN DE MOIS **1.99**

A) Chemises de nuit. Encolure ronde ou carrée. Coupe ample ou taille à large bande. Avec dentelle.
B) Pyjamas ¾ imprimés variés. Pantalon ¾, taille élastique.
C) Pyjamas POUPEE imprimés variés. Gilet ample culotte à taille, jambes élastiques.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390



pour la mi-saison
divers modèles
MANTEAUX
Tissus belle qualité tous bien doublés. Coupe ample ou droite. Dans le groupe : 8 à 16 ans pour dames, jeunes filles.
Prix ordinaires 32.00 à 69.00
SPECIAL FIN DE MOIS
$12
Pas de commandes postales ni téléphoniques, S.V.P.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510

SOLDES

"AU PETIT SALON"

POUR LA TRANSITION PRATIQUE DE L'ETE A L'AUTOMNE

ROBES
UNIES, RAYEES, IMPRIMEES
Prix ord. 22.50, 25.00, 30.00, 40.00, 50.00 et 75.00.
$10 $12 $25 $35
ECONOMISEZ JUSQU'A 50% ET PLUS
Plusieurs échantillons de manufacturiers connus. Tailles, nuances désassorties 5-15, 9-17, 14½-22½.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 531



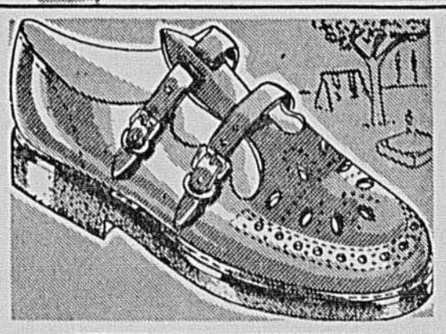


modèle long
bel ajustement
broadcloth blanc
BRASSIERES
"GOTHIC"
ord. 3.50
2.66
Poitrine : 32 à 40 coupe B. Ces brassières agrafent au dos. Taille à bande élastique 4" ne roulant pas sur elle-même. Coupes renforcées "CORDTEX".
VI. 2-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

CULOTTES EN FILET
texture rayonne lavable
tout blanc — P.M.G.
Pour dames, jeunes filles, collégiennes. Taille élastique. Jambes larges, gousset double. Commandes téléphoniques acceptées pour deux et plus — VI. 2-6171
ord. .79 — **.66**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380

NYLONS EXTENSIBLES
"Bronze" automne (beige medium)
pour dames, jeunes filles, étudiantes. Pointures B 9½ à 10, V — 10½ à 11. Couture foncée. Nylon 15 deniers. Moule parfaitement la jambe.
Commandes téléphoniques acceptées pour 3 paires
ord. 1.00 — **.79** — 3 paires 2.25
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

IMPERMEABLES
Tissus variés. Tailles 10 à 18, pour dames, jeunes filles.
Prix ord. 14.00 - 16.00
VENTE FIN DE MOIS **$7**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 512



POUR PIEDS JEUNES
SANDALES — SOULIERS cuir blanc/bleu — blanc — rouge — brun. Pointures dans le groupe.
Enfants, garçons, fillettes 8 à 4 adolescentes 4 à 8
Ord. 3.29 à 8.95
VENTE FIN DE MOIS **2.55**
Semelles caoutchouc-mousse cousues, aussi avec talons de caoutchouc.
Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

SACS A MAIN
MODELES D'ETE CUIRS VARIES pour dames, jeunes filles.
Prix ord. 9.95 à 22.95
VENTE FIN DE MOIS
5.00 à 11.50
Multiples formes gracieuses, intérieur souvent à glissière.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 460



CHANDAILS POLO
ord. 1.29 à 1.98 — **.98**
ord. 2.29 à 3.95 — **1.98**
Pour écoliers, de 4 à 16 ans. Coton tout uni, aussi tricot de coton. Encolure ronde P. G. Encolure ronde et collet G.Ex.G.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661



PALETOTS MI-SAISON
garçons 34 à 38 ord. 32.50 à 37.25 — **17.95**
garçons 6 à 16 ans ord. 14.95 à 27.50 — **14.95**
TWEED FANTAISIE. Rayures et autres tons de gris ou beige. Belle confection. Poches, demi-double.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



CHEMISES POLO
Ord. 4.00, 5.00
VENTE FIN DE MOIS
2.98 2 pour 5.00
POUR HOMMES, ETUDIANTS. Encolures: P.M.G. Choix de coton, laine d'agneau, Acrilon tons rouge, beige, or, gris, bleu, blanc, charcoal. 2 boutons, manches courtes. Poche.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



Manteau et bonnette
ORD. 4.99 pour bébés 1-2 ans
VENTE FIN DE MOIS **3.34**

MANTEAU GABARDINE
Le haut à empiècement (yoke) fantaisie. Vert menthe ou rose. BONNETTE pour appareiller. — Parfaits 2-pièces d'automne.
Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430



Lavables sans repassage
9 à 15, 12 à 52
dans le groupe
ROBES LAVABLES
• Terylene* et coton, coton glacé satiné • "Arnel" et coton
Grande variété de modèles d'imprimés et de coloris

prix ordinaires	½ PRIX
4.99	2.50
5.99	3.00
6.22	3.11
6.66	3.33
6.99	3.50

DUPUIS — TROISIEME RAYON 570

ROBES IMPRIMEES
60
pour écolières — ord. 6.99 à 10.99
Ces robes avec ou sans manches en coton lavable. Divers imprimés et coloris. **3.99**

ROBES LAVABLES
imprimés juvéniles — ord. 5.99
Nombre restreint à 50 dans ce groupe. — La plupart avec manches courtes. **1.99**
DUPUIS — TROISIEME RAYON 550